



HAL
open science

Théoriser le communisme dans les organisations ouvrières : le travail de parti de Karl Marx

Jean Quétier

► **To cite this version:**

Jean Quétier. Théoriser le communisme dans les organisations ouvrières : le travail de parti de Karl Marx. Philosophie. Université de Strasbourg, 2020. Français. NNT : 2020STRAC017. tel-03275455v1

HAL Id: tel-03275455

<https://theses.hal.science/tel-03275455v1>

Submitted on 1 Jul 2021 (v1), last revised 6 Sep 2021 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITÉS (ED 520)

Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine (UR 2326)

THÈSE présentée par :

Jean QUÉTIER

soutenue le : **28 septembre 2020**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : **Philosophie**

**Théoriser le communisme dans les
organisations ouvrières
Le travail de parti de Karl Marx**

THÈSE dirigée par :

M. FISCHBACH Franck

Professeur de philosophie, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

Mme APRILE Sylvie

Professeure d'histoire, Université Paris Nanterre

M. BINOCHÉ Bertrand

Professeur de philosophie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

AUTRES MEMBRES DU JURY :

M. HABER Stéphane

Professeur de philosophie, Université Paris Nanterre

Mme HÜHN Lore

Professeure de philosophie, Université Albert-Louis de Fribourg-en-Brigau

M. SCHMIDT AM BUSCH Hans-Christoph Professeur de philosophie, Université technique de Brunswick

Université de Strasbourg
École doctorale des Humanités (ED 520)
Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine (UR 2326)

**THÉORISER LE COMMUNISME DANS LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES
LE TRAVAIL DE PARTI DE KARL MARX**

JEAN QUÉTIER

Thèse de doctorat dirigée par M. Franck FISCHBACH,
Professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg

JURY

Mme Sylvie APRILE, Professeure d'histoire à l'Université Paris Nanterre
M. Bertrand BINOCHÉ, Professeur de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
M. Stéphane HABER, Professeur de philosophie à l'Université Paris Nanterre
M. Franck FISCHBACH, Professeur de philosophie à l'Université de Strasbourg
Mme Lore HÜHN, Professeure de philosophie à l'Université Albert-Louis de Fribourg-en-Brigau
M. Hans-Christoph SCHMIDT AM BUSCH, Professeur de philosophie à l'Université technique de Brunswick

HOMMAGE

Cette thèse est dédiée à la mémoire d'André Tosel (1941-2017) et de Lucien Sève (1926-2020), qui ont été, l'un comme l'autre, à l'origine de nombre de réflexions et de questionnements qui la traversent. La rencontre de ces deux philosophes qui avaient su allier à la plus haute exigence intellectuelle le constant souci de s'adresser au plus grand nombre a constitué un moment décisif dans mon parcours. Chacun à leur manière, quand les blés étaient sous la grêle, ils se sont efforcés de maintenir le cap d'une réflexion communiste critique, permettant ainsi à une nouvelle génération de chercheurs de découvrir un continent théorique que certains se seraient sans doute réjouis de voir définitivement englouti. Nos conversations, à Nice comme à Bagneux et ailleurs, m'ont énormément appris et resteront gravées dans mes souvenirs. Il va sans dire que cette étude aurait grandement profité de leurs conseils et de leurs critiques s'ils avaient pu la lire.

REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu mon directeur de thèse, Franck Fischbach, pour ses conseils, sa bienveillance et son indéfectible soutien tout au long des cinq années de préparation que ce travail a demandées. Sans lui, la réalisation de ce projet aurait été tout simplement impossible.

Je remercie Sylvie Aprile, Bertrand Binoche, Stéphane Haber, Lore Hühn et Hans-Christoph Schmidt am Busch d'avoir accepté de siéger dans mon jury et de mettre ainsi leur expertise au service de l'évaluation de cette étude.

Je remercie Jean-Christophe Angaut et Gérard Bensussan d'avoir accepté de siéger, pendant toute la préparation de ce travail, dans mon Comité de suivi de thèse. Leurs remarques et leurs suggestions ont été précieuses et m'ont beaucoup aidé à avancer dans ma réflexion.

Je remercie toute l'équipe du Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine, qui a constitué pour moi, ces cinq dernières années, un environnement de

Remerciements

travail extrêmement favorable. Les enseignants-chercheurs, doctorants et personnels administratifs qui le font vivre m'ont beaucoup apporté pendant toute cette période. Ma gratitude va notamment à sa directrice, Anne Merker, dont la disponibilité et l'appui ne se sont jamais démentis.

Je remercie toute l'équipe de la Grande édition Marx et Engels et des Éditions sociales, qui s'efforce d'animer et de diffuser au quotidien une recherche vivante autour de Marx et du marxisme. Le travail collectif mené dans ce cadre, auquel j'ai la chance de pouvoir participer, a joué un rôle majeur dans la conception de cette thèse, qui doit beaucoup aux différentes discussions que j'ai eues avec toutes celles et ceux qui gravitent autour du 21, rue Mélingue.

Je remercie tout particulièrement Alix Bouffard, Saliha Boussedra, Alexandre Feron, Guillaume Fondu et Florian Gulli, qui ont accepté de relire différents chapitres de cette thèse et de me livrer leurs remarques critiques.

Je remercie, plus généralement, tous les militants qui, de Vallauris jusqu'à Strasbourg, en passant par Paris et Berlin, et en bien d'autres lieux encore, ont considérablement fait avancer ma réflexion, démontrant s'il en était besoin que l'intelligence collective du mouvement ouvrier n'a rien d'une vue de l'esprit.

Pour finir, je remercie ma mère, qui a toujours été là pour moi et m'a transmis, depuis mon plus jeune âge, cet amour du savoir qui m'a accompagné jusqu'ici. Et, bien évidemment, je remercie ma compagne, Odile, dont la présence quotidienne m'a donné la motivation et l'énergie indispensables à la réalisation de ce travail.

ABRÉVIATIONS

I. Organisations et pays

ADAV : Association générale des travailleurs allemands (*Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein*). Créée en 1863 par Ferdinand Lassalle, elle fusionne avec le SDAP lors du congrès de Gotha de 1875.

AIT : Association internationale des travailleurs.

PCF : Parti communiste français.

PCUS : Parti communiste d'Union soviétique.

RDA : République démocratique allemande.

SAPD : Parti ouvrier socialiste d'Allemagne (*Sozialistische Arbeiterpartei Deutschlands*). Créé en 1875 à la suite du congrès d'unification de Gotha, il conserve ce nom jusqu'en 1890, date à laquelle il devient le SPD.

SDAP : Parti ouvrier social-démocrate (*Sozial-demokratische Arbeiterpartei*). Créé en 1869 au congrès d'Eisenach à l'initiative d'August Bebel et Wilhelm Liebknecht, il fusionne avec l'ADAV lors du congrès de Gotha de 1875.

SED : Parti socialiste unifié de RDA (*Sozialistische Einheitspartei Deutschlands*).

SPD : Parti social-démocrate d'Allemagne (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands*).

VDAV : Congrès des associations ouvrières allemandes (*Vereinstag Deutscher Arbeitervereine*). Créé en 1863 en réaction à la fondation de l'ADAV, il est dissout en 1869 pour former le SDAP.

II. Ouvrages et éditions fréquemment cités

BdK : FÖRDER, Herwig, HUNDT, Martin, KANDEL, Jefim, LEWIOWA, Sofia (dir.), *Der Bund der Kommunisten. Dokumente und Materialien*, 3 tomes, Berlin, Dietz, 1970-1984. Le chiffre arabe renvoie au numéro du tome.

Cor. : MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Correspondance*, 13 tomes, Paris, Éditions sociales, 1971-2020 [1835-1880]. Le chiffre romain renvoie au numéro du tome.

GEME : Grande édition Marx et Engels. Collection des Éditions sociales, 8 tomes parus depuis 2008.

HKWM : HAUG, Wolfgang Fritz *et alii* (dir.), *Historisch-kritisches Wörterbuch des Marxismus*, 9 tomes parus, Hambourg, Argument, 1994-. Le chiffre arabe renvoie au numéro du tome, le chiffre romain au numéro du volume.

MECW : MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Collected Works*, Londres, Lawrence & Wishart, 50 tomes, 1975-2004. Le chiffre arabe renvoie au numéro du tome.

MEGA² : MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Gesamtausgabe*, 68 tomes parus, Berlin, Dietz (1975-1998), Akademie Verlag (1998-2013), De Gruyter (2013-). Le chiffre romain renvoie au numéro de la section, le chiffre arabe renvoie au numéro du tome.

Abréviations

MEW : MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Werke*, 43 tomes, Berlin, Dietz, 1956-1990. Le chiffre arabe renvoie au numéro du tome.

MGC : Institute of marxism-leninism of the Central Committee of the Communist Party of the Soviet Union (dir.), *Documents of the First International. The General Council of the First International. Minutes (1864-1872)*, 5 tomes, Moscou, Progress Publishers, 1962-1968. Les chiffres arabes renvoient aux années couvertes par le tome.

NGR : MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, 3 tomes, Paris, Éditions sociales, 1963-1971 [1848-1849]. Le chiffre romain renvoie au numéro du tome.

Pléiade : MARX, Karl, *Œuvres*, 4 tomes, Paris, Gallimard, Pléiade, 1963-1994. Le chiffre romain renvoie au numéro du tome.

PVCG : Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du PCUS (dir.), *Documents de la Première Internationale. Le Conseil Général de la Première Internationale. Procès-verbaux (1864-1872)*, 5 tomes, Moscou, Éditions du progrès, 1972-1975. Les chiffres arabes renvoient aux années couvertes par le tome.

PVLH : Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du PCUS (dir.), *Documents de la Première Internationale. Le Congrès de La Haye de la Première Internationale. 2-7 septembre 1872. Procès-verbaux et documents*, Moscou, Éditions du progrès, 1972.

INTRODUCTION

MAIS LE PARTI, C'EST QUI ?

Mais le Parti, c'est qui ?
Siège-t-il donc dans un bureau, entouré par des téléphones ?
Ses pensées sont-elles secrètes, et inconnues ses résolutions ?
C'est qui, le Parti ?

Le Parti, c'est nous.
Toi, moi, vous – nous tous.
Ton veston lui tient chaud, camarade, et dans ta tête il pense.
Où j'habite, il est chez lui ; où l'on t'attaque, il combat.

Montre-nous le chemin qu'il faut prendre, et nous
Le prendrons avec toi ; mais
Ne t'engage pas sans nous sur le bon chemin.
Sans nous il est
Le plus mauvais de tous.
Ne te sépare pas de nous !
Nous pouvons nous tromper, tu peux avoir raison, donc
Ne te sépare pas de nous !

Le chemin direct vaut mieux que le détour – nul ne le conteste :
Mais si, connaissant le chemin,
Tu ne sais nous le montrer, à quoi ta science nous sert-elle ?
Partage-la avec nous !
Ne te sépare pas de nous !

Bertolt Brecht¹

Pourquoi l'histoire de la philosophie aurait-elle à prendre en considération l'intervention de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps ? Qu'elle puisse constituer une thématique de recherche pour les études biographiques ou historiques, voilà qui ne fait pas de doute. Mais n'a-t-on pas affaire à un objet extra-philosophique par excellence, qui n'aurait pour l'essentiel rien à nous apprendre de la théorie de Marx au sens fort du terme ? Il semble en tout cas fort possible d'étudier en profondeur cette dernière en laissant largement de côté une telle pratique. Certains interprètes, à l'instar de Michel Henry, n'estimaient-ils d'ailleurs pas que, de façon générale, les textes politiques de Marx ne portaient pas en eux-mêmes leur propre « *principe d'intelligibilité* » et que les concepts qui y étaient exposés n'avaient par conséquent qu'une « *signification limitée*² » ? Pire encore, l'attention acribique

1 Bertolt BRECHT, « Chansons, Poèmes, Chœurs » [1934], in *Poèmes*, t. 3, Paris, L'Arche, 1966, p. 63.

2 Michel HENRY, *Marx*, Paris, Gallimard, 1991 [1976], p. 8 *sq.*

portée à son activité politique ne risque-t-elle pas de détourner notre regard de ce qui constitue le sens véritable de la pensée de Marx, et dont les luttes de partis, rarement exemptes de mesquinerie et de rivalités personnelles, n'offriraient au mieux qu'un écho déformé ? Prétendre analyser sa théorie en prenant appui sur les traces de son investissement militant ne reviendrait-il finalement pas à adopter sur son œuvre un point de vue analogue au regard que le valet de chambre porte sur le héros ? En la matière, on pourrait en effet être tenté d'extrapoler la leçon hégélienne et de considérer qu'il n'y a pas plus à apprendre des intrigues de Marx au sein de l'autorité centrale de la Ligue des communistes ou du Conseil général de l'AIT que d'un héros « qui mange, boit, s'habille, etc., bref, est pris dans la singularité du besoin et de la représentation¹ ». Chercher à connaître sa philosophie politique en examinant sa pratique politique, n'est-ce pas alors revêtir, à son corps défendant, les tristes oripeaux de la conscience jugeante et se condamner soi-même à traquer « le côté de la singularité de l'individualité² » en constatant à chaque instant qu'il est possible de l'opposer aux prétentions universelles de l'œuvre ? Il faudrait alors ranger aux côtés du « valet de chambre de la moralité³ » dépeint par Hegel une autre de ses incarnations : celle de l'historien de la philosophie jouant les valets de chambre de la théorie.

Notre étude entend prendre le contre-pied d'une telle approche et montrer qu'il est possible de tirer du travail de parti mené par Marx tout au long de sa vie des leçons théoriques précieuses et sans équivalent. L'hypothèse que nous formulons ici est que l'analyse des différentes interventions de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps, loin de constituer un témoignage accessoire, permettant au mieux de se faire une idée de la manière dont celui-ci s'efforçait de mettre en pratique des réflexions élaborées en amont de façon solitaire, offre au contraire l'occasion d'observer une théorie en train de se faire. Irréductibles à de simples lieux de pouvoir dans lesquels il aurait uniquement cherché à asseoir son influence, ces structures partisans font également figure de laboratoires au sein même desquels une bonne part de ses thèses a vu le jour. Certaines d'entre elles, parfois tout sauf secondaires, n'ont d'ailleurs jamais été énoncées dans un autre cadre. En retraçant dans le détail le parcours militant de Marx, nous chercherons ainsi à montrer que s'y donnent à lire une théorie du communisme et une théorie de l'organisation radicalement inséparables l'une de l'autre. Pour des raisons qui se révéleront non pas accidentelles mais bel et bien

1 Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Flammarion, 2012 [1807], p. 547.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

fondamentales, la théorie *du* parti prendra ainsi la forme d'une théorie *dans* le parti, conçu comme instance pertinente de construction d'un discours communiste. De ce fait, une telle construction s'avérera n'avoir de sens qu'à la condition d'être collectivement portée et initiée par le prolétariat lui-même. C'est sans aucun doute ce qui permet d'expliquer qu'un nombre significatif de textes de Marx, comme le *Manifeste du parti communiste*, *La Guerre civile en France* ou encore la *Critique du programme de Gotha*, pour ne citer que les plus emblématiques, ait été rédigé au nom d'une organisation ouvrière ou à l'occasion de débats qui la traversaient.

Prendre au sérieux le travail de parti de Marx suppose à nos yeux de considérer qu'une telle activité ne se borne pas à éclairer la genèse de ces textes, mais qu'elle constitue l'arrière-plan indispensable à leur compréhension. Reconstituer patiemment le contexte dans lequel ils s'inscrivent ne nous paraît donc nullement relever de cette « histoire antique¹ » moquée par Nietzsche au prétexte qu'elle aurait été désertée par la vie. L'intérêt qu'il peut y avoir à s'y plonger n'a donc rien de purement documentaire, il est à proprement parler philosophique et permet de dégager des pistes originales sur le plan du contenu comme du statut de la théorie politique. Réinscrire Marx dans les luttes de son temps ne signifie pas d'ailleurs qu'il n'aurait plus rien à nous dire et que la disparition du cadre dans lequel ces discours ont été énoncés les rendrait du même coup caducs. L'ancrage de Marx dans les débats du milieu du XIX^e siècle ne doit pas nous conduire à considérer que, partout ailleurs, sa pensée « cesse[rait] de respirer² », tel ce poisson s'agitant hors de l'eau dont parlait naguère Michel Foucault. Nous voudrions au contraire tenter de montrer que la portée du geste stratégique mis en œuvre par Marx dépasse de beaucoup l'environnement étroit dans lequel il se donne à voir. Loin de n'être « tempêtes qu'au bassin des enfants³ », les revendications et les polémiques d'hier projettent souvent une lumière inattendue sur les enjeux d'aujourd'hui. De ce point de vue, c'est également du côté des usages possibles de la pensée de Marx que l'étude de son travail de parti nous paraît inaugurer des perspectives productives, alors même que le regain d'intérêt pour son œuvre n'est, depuis une décennie au moins, plus chose à démontrer.

1 Friedrich NIETZSCHE, *Seconde considération intempestive*, Paris, Flammarion, 1988 [1874], p. 99.

2 Michel FOUCAULT, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 274.

3 *Ibid.*

Le contextualisme et ses enjeux

Considérer que l'intervention politique de Marx dans les organisations ouvrières de son temps constitue un objet légitime pour l'histoire de la philosophie suppose en premier lieu de rompre avec une lecture internaliste des œuvres philosophiques, consistant à appréhender la pensée d'un auteur comme un système clos et principalement intelligible à partir de lui-même. Il convient d'y percevoir tout autre chose que ce « profond monument, solide et géométrique, comme une forteresse à la Vauban¹ » qui émerveillait tant Martial Gueroult dans son fameux commentaire des *Méditations métaphysiques*. En effet, en adoptant un tel point de vue, l'histoire de la philosophie participe assez largement à la création de ce que Quentin Skinner a désigné comme des « mythologies² » et dont il a notamment identifié deux formes particulièrement insidieuses : la mythologie de la cohérence et la mythologie de la prolepse. La première conduit à interpréter l'ensemble des textes d'un auteur en projetant sur eux une unité idéale qui n'existe pas dans la réalité. Les lectures qui cèdent à cette forme de mythologie sont souvent conduites à déplorer le caractère lacunaire de la systématisme qu'elles voudraient retrouver dans une doctrine ou à minorer les évolutions de la pensée de l'auteur. Ainsi, elles risquent fort de ne pas permettre à Marx d'avoir « développé sa pensée et changé d'avis³ », par exemple entre la rédaction des *Manuscrits de 1844* et la publication du livre I du *Capital*. La seconde suppose quant à elle d'identifier un ensemble de grands problèmes philosophiques éternels que chaque auteur chercherait à résoudre à sa manière, quand bien même il n'aurait pas présenté les questions dans les mêmes termes. Elle peut ainsi conduire à une approche anhistorique consistant par exemple à comparer les analyses consacrées à l'État depuis Platon jusqu'à Marx en faisant comme s'il était « possible d'identifier de quelconques concepts stables⁴ » sur lesquels fonder un tel rapprochement.

À cet égard, les perspectives ouvertes par la méthode contextualiste théorisée par le chef de file de l'École de Cambridge méritent d'être soulignées. Précisément parce qu'elle repose sur la thèse d'après laquelle la tâche de l'historien de la philosophie consiste d'abord à se demander ce que les auteurs avaient l'intention de faire en formulant les énoncés auxquels nous avons accès aujourd'hui, l'approche développée par Skinner semble en effet ouvrir la voie à une prise au sérieux de l'intervention de Marx au sein des organisations ouvrières de

1 Martial GUEROUULT, *Descartes selon l'ordre des raisons*, t. I : L'Âme et Dieu, Paris, Aubier, 1953, p. 13.

2 Quentin SKINNER, « Signification et compréhension dans l'histoire des idées » [1969], in *Visions politiques*, t. 1 : Sur la méthode, Genève, Droz, 2018 [2002], p. 78.

3 *Ibid.*, p. 94.

4 *Ibid.*, p. 113.

son temps. On peut donc sans aucun doute faire un usage productif de sa réflexion sur l'importance des intentions qui sous-tendent, de façon générale, le discours philosophique, et indépendamment desquelles la signification d'un texte ne peut être saisie que de façon tronquée. Se demander ce qu'un auteur a voulu dire en écrivant comme il l'a fait suppose alors de prêter une attention particulière aux modalités de rédaction mises en œuvre dans le contexte précis auquel il s'est trouvé confronté et qui s'avère en bien des cas déterminant. L'analyse du caractère allusif du discours kantien et de sa pratique de l'autocensure a ainsi permis à Domenico Losurdo de renouveler en profondeur l'interprétation de la pensée politique du philosophe de Königsberg, et en premier lieu de son jugement sur la Révolution française¹. De façon générale, il semble qu'on ait tout à gagner à s'interroger en permanence sur cet « art d'écrire » que sont amenés à développer des auteurs qui ne vivent jamais en dehors de l'histoire, et dont on peut penser que la forme particulière qu'il revêt dans les situations de « persécution² » qu'étudiait Leo Strauss n'est pas la seule possible.

En la matière, l'historien de la philosophie se trouve donc souvent confronté à la nécessité d'interpréter sans que le texte lui-même soit en mesure de fournir les clefs nécessaires à une juste compréhension. La tâche visant à reconstruire les intentions de l'auteur est par conséquent en bien des cas conjecturale. Pour qui se propose de mener à bien une pareille entreprise, le contexte d'énonciation peut constituer un atout précieux permettant d'évaluer la crédibilité d'hypothèses concurrentes. Évoquant l'exemple du rapport de Hobbes et de Bayle à l'orthodoxie religieuse et des lectures contradictoires que cette question avait pu susciter, Skinner pouvait ainsi présenter le contexte comme « une sorte de cour d'appel pour évaluer la relative plausibilité d'intentions incompatibles³ ». De cette façon, il semble possible de s'attacher à traquer la signification des textes les plus elliptiques, et peut-être même, dans certaines circonstances, de silences motivés par tout autre chose que le désintérêt, comme avait cherché à le montrer Jacques D'Hondt à propos du « mutisme⁴ » hégélien. Mais est-il possible de le faire sans ouvrir, par la même occasion, une réflexion sur la matière même sur laquelle le commentateur peut être amené à s'appuyer ? Face à de tels enjeux, il paraît en effet difficile de maintenir ce primat de « *l'œuvre assumée* » que Victor Goldschmidt entendait

1 Cf. Domenico LOSURDO, *Autocensure et compromis dans la pensée politique de Kant*, Paris, Delga, 2018 [1983].

2 Cf. Leo STRAUSS, *La Persécution et l'Art d'écrire*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2003 [1952], p. 23-42.

3 Quentin SKINNER, « Signification et compréhension dans l'histoire des idées », *op.cit.*, p. 114.

4 Jacques D'HONDT, *Hegel secret. Recherches sur les sources cachées de la pensée de Hegel*, Paris, PUF, 1985, p. 344.

faire valoir contre les inédits en tout genre, présentés comme des « *lexeis* sans croyance et philosophiquement irresponsables¹ ». Sans pour autant considérer que tous les textes d'un auteur devraient être traités comme s'ils disposaient du même statut, il devient déraisonnable d'exclure par principe de l'analyse philosophique des sources aussi précieuses que les brouillons, les correspondances ou les traces des conversations orales. S'il n'y a évidemment pas toujours lieu de les prendre au pied de la lettre, les témoignages des contemporains peuvent d'ailleurs eux aussi jouer un rôle qui ne doit pas être sous-estimé, raison pour laquelle il y a lieu, par exemple, de regarder la monumentale compilation réalisée par Xavier Tilliette à propos de Schelling² comme heuristique sur le plan théorique aussi bien que sur le plan biographique.

Mais on peut aller plus loin et considérer que les effets pratiques visés par les auteurs sont en bien des cas susceptibles d'éclairer la signification des textes de philosophie politique au moins autant que leur contenu lui-même. Entreprenant de trouver dans l'histoire un « complément de preuve » à son interprétation de la philosophie fichtéenne, Xavier Léon ne justifiait-il pas son projet en affirmant que Fichte lui-même, ne séparant jamais la pensée de l'action, estimait que sa théorie « devait avoir des "conséquences"³ » ? Dans le cas de Marx, de manière sans doute encore plus évidente, la question de l'impact que son œuvre était selon lui appelée à générer semble difficilement pouvoir être perçue comme extra-théorique. La fameuse lettre à Johann Philipp Becker du 17 avril 1867, dans laquelle il présentait le livre I du *Capital* comme « le plus redoutable *missile* qui ait jamais été lancé à la tête des bourgeois (y compris les propriétaires fonciers)⁴ » en constitue sans aucun doute l'un des témoignages les plus frappants. Dès lors, il semble qu'il faille en appeler à une conception du contexte plus large que celle, essentiellement discursive, à laquelle se référait Skinner. C'est ce que soulignait Ellen Meiksins Wood dans sa critique des présuppositions méthodologiques de l'École de Cambridge, affirmant que, faute de considérer les penseurs politiques comme des « acteurs historiques faits de chair et d'os⁵ », la mise en cause de l'internalisme risquait fort de déboucher sur un contextualisme abstrait, réduit à l'analyse de jeux de langage désincarnés.

1 Victor GOLDSCHMIDT, « Temps historique et temps logique dans l'interprétation des systèmes philosophiques » [1953], in *Questions platoniciennes*, Paris, Vrin, 1970, p. 20.

2 Cf. Xavier TILLIETTE (dir.), *Schelling im Spiegel seiner Zeitgenossen*, t. I et II, Turin, Bottega d'Erasmus, 1974 et 1981 ; t. III et IV, Milan, Mursia, 1987 et 1997.

3 Xavier LÉON, *Fichte et son temps*, t. I, Paris, Armand Colin, 1922, p. 6.

4 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 360.

5 Ellen MEIKSINS WOOD, *Des Citoyens aux Seigneurs. Une histoire sociale de la pensée politique de l'Antiquité au Moyen Âge*, Montréal, Lux, 2013 [2008], p. 31.

S'il ne paraît pas possible de s'en satisfaire pour comprendre la pensée d'un auteur tel que Marx, c'est sans nul doute parce qu'elle est animée par un type de questionnement propre à la philosophie sociale, pour laquelle, comme l'a bien résumé Franck Fischbach, « est essentielle la question du rapport de la théorie et de la pratique, de l'articulation entre elle-même comme théorie et la pratique comprise non seulement comme possible mise en œuvre d'elle-même, mais aussi comme l'ensemble des autres pratiques sociales qui forment le contexte de la théorie¹ ».

Quelle pensée stratégique ?

En l'occurrence, si les débats internes aux organisations ouvrières du milieu du XIX^e siècle peuvent être considérés comme des éléments contextuels dotés d'une vertu heuristique dans le cadre d'une étude consacrée à la théorie politique de Marx, c'est selon nous avant tout parce que la question stratégique y occupait une place centrale. Probablement pour cette raison même, la conception de Marx semble occuper une position tout à fait singulière au sein même de cette tradition de la philosophie sociale dont on peut estimer, comme l'a affirmé Axel Honneth², que Rousseau était le premier représentant. Cependant, on pourra objecter que l'intérêt de Marx pour la question stratégique ne suffit pas à lui seul à faire de son intervention militante et surtout partisane un objet d'analyse pertinent. De ce point de vue, la somme exégétique récemment réalisée par Pierre Dardot et Christian Laval montre qu'il est même tout à fait envisageable de retracer, de façon extrêmement approfondie, la « *logique stratégique de l'affrontement*³ » qui traverse l'œuvre de Marx sans prendre en compte, ou presque, un tel investissement. L'ostensible absence du parti jusque dans l'index des notions, que ne viennent compenser que trois brèves références à la question des syndicats dans un ouvrage de plus de 800 pages, n'a en la matière rien d'accidentel. Elle correspond bien au contraire à un choix de lecture tout à fait assumé par les deux commentateurs, qui prenaient soin de rappeler ce que signifiait pour eux le fait de voir en Marx un penseur stratégique. C'est au fond parce que Marx aurait été bien autre chose qu'un « dirigeant révolutionnaire qui se prendrait pour le chef d'une armée de révolutionnaires professionnels, pour le leader d'un parti dirigeant les masses⁴ » qu'une telle approche s'avérerait finalement inopportune. Mais c'est

1 Franck FISCHBACH, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009, p. 66.

2 Cf. Axel HONNETH, « Les pathologies du social. Tradition et actualité de la philosophie sociale » [1994], in *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, Gallimard, 2006, p. 42.

3 Pierre DARDOT, Christian LAVAL, *Marx, prénom Karl*, Paris, Gallimard, 2012, p. 11.

4 *Ibid.*, p. 222.

peut-être là, dans l'énoncé même de cette justification, que l'on peut s'apercevoir que le bât blesse. Sans nul doute, Pierre Dardot et Christian Laval ont raison de mettre en garde contre les projections rétrospectives consistant à plaquer sur Marx une conception de la stratégie et du parti que l'on trouvera plus tard chez Lénine, mais il n'est pas certain pour autant que la perspective consistant à inscrire sa propre réflexion théorique dans un cadre dont les contours ne sont pas autre chose que ceux des organisations politiques que la classe ouvrière s'est données ne soit pas présente chez lui sous une autre forme.

Dès lors, l'enjeu nous paraît être de parvenir à caractériser adéquatement ce rapport et d'élucider les raisons pour lesquelles la démarche de Marx n'est pas seulement animée par une *pensée de la stratégie* mais bel et bien par une *pensée stratégique* au sens fort du terme. En la matière, il faut reconnaître à l'approche « éristique et pragmatique¹ » développée par Jean-Louis Lacascade l'indéniable mérite de prendre au sérieux l'enchevêtrement du discours théorique de Marx et de sa pratique partisane. Précisément parce qu'elle considère que ses textes sont « autant d'opérations discursives – choses dites et écrites – qui rentrent dans des stratégies élaborées, c'est-à-dire datées et situées, de pouvoir, d'action sur les hommes et sur la société² », elle permet de mettre l'accent sur une lacune fondamentale qui risque toujours de grever les lectures qui entendraient en faire abstraction. Pour autant, le modèle dramaturgique appliqué de manière consciencieuse et systématique à un pan entier de la biographie intellectuelle de Marx, reconstruite par le biais d'un « scénario analytique » rigoureusement structuré, débouche en fin de compte, sous la plume de Jean-Louis Lacascade, sur le défaut inverse : c'est la théorie elle-même qui disparaît, noyée dans l'intrigue avec laquelle elle finit par se confondre, et réduite au statut de pure « abréaction³ ». Le prix à payer nous paraît ici bien trop élevé, et on voit mal comment le rejet de la distinction entre textes majeurs et textes mineurs, mobilisée dans un tel cadre, pourrait aboutir à autre chose qu'à la réduction de l'ensemble de la production intellectuelle de Marx au statut d'instrument au service de sa « capacité manœuvrière⁴ ».

La lecture proposée récemment par Matthias Bohlender, qui consiste à envisager la pratique théorique de Marx comme une critique « dans la mêlée », nous semble présenter à bien des égards des caractéristiques analogues. Reprenant une formule employée dans

1 Jean-Louis LACASCADE, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, Paris, PUF, 2002, p. 15.

2 *Ibid.*, p. 17.

3 *Ibid.*, p. 60.

4 *Ibid.*

l' « Introduction¹ » des *Annales franco-allemandes*, Matthias Bohlender entend la distinguer de deux autres modélisations possibles du travail critique de Marx, renvoyant respectivement à la « science de l'anatomie de la société bourgeoise » et à la « réflexivité philosophique sur les pathologies sociales² ». Sans pour autant exclure ces dernières, la critique dans la mêlée devrait être pensée comme une modalité spécifique de production théorique, liée de façon consubstantielle à l'intervention politique. À partir de la rédaction de *L'Idéologie allemande*, et tout particulièrement de la polémique avec le « socialisme vrai », on pourrait ainsi voir à l'œuvre dans toutes ses dimensions une confrontation avec le mouvement ouvrier naissant qu'il serait impossible de concevoir comme un « processus de communication délibératif et exempt de domination³ ». Une telle approche a assurément le mérite de mettre en lumière de façon très concrète la part de conflictualité inhérente à la pensée de Marx, dont on peut considérer, comme l'a notamment souligné Emmanuel Renault, que le « criticisme⁴ » constitue une composante centrale et à certains égards unificatrice. Néanmoins, c'est la conception même que Matthias Bohlender se fait de cette conflictualité qui nous semble devoir être discutée ici. D'après lui, la « critique dans la mêlée » sous la forme partisane qu'elle revêt chez Marx à partir de 1846 suppose en effet un déplacement décisif conduisant à transformer l' « adversaire philosophique » dont on conteste les positions en « ennemi politique⁵ » que l'on combat par tous les moyens à sa disposition. La genèse du *Manifeste du parti communiste* est ainsi clairement pensée comme une « histoire politique fondée sur la violence [*politische Gewaltgeschichte*]⁶ », quand bien même cette dernière ne serait pas de nature physique. Dès lors, le travail de parti de Marx ne peut plus être conçu que comme un « travail de conquête [*Überwältigungsarbeit*]⁷ » en un sens explicitement nietzschéen. Or, c'est précisément cette référence assumée à la définition de la vie présentée au paragraphe 259 de *Par-delà bien et mal* qui nous donne à voir les limites de la lecture proposée par Matthias Bohlender. Quel que soit le jugement⁸ que l'on porte sur la valorisation par Nietzsche d'une

1 MEGA² I/2, p. 173 ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction » [1843-1844], in *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2018, p. 288.

2 Matthias BOHLENDER, Anna-Sophie SCHÖNFELDER, Matthias SPEKKER, « Vorwort », in « *Kritik im Handgemenge* ». *Die Marx'sche Gesellschaftskritik als politischer Einsatz*, Bielefeld, Transcript, 2018, p. 8.

3 Matthias BOHLENDER, « Marx und die "Kritik im Handgemenge". Die Geburt des "kritischen Kommunismus" », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2015/16*, Berlin, 2016, p. 138.

4 Emmanuel RENAULT, *Marx et l'idée de critique*, Paris, PUF, 1995, p. 14.

5 Matthias BOHLENDER, « Marx und die "Kritik im Handgemenge". Die Geburt des "kritischen Kommunismus" », *op.cit.*, p. 153.

6 *Ibid.*, p. 139.

7 *Ibid.*

8 On remarquera simplement que Georg Lukács voyait précisément dans ce passage le paradigme d'une

volonté de puissance supposant de déployer « appropriation, atteinte, conquête [*Überwältigung*] de ce qui est étranger et plus faible, oppression, dureté, imposition de ses formes propres, incorporation et à tout le moins, dans les cas les plus tempérés, exploitation¹ », on reconnaîtra que l'usage qui est susceptible d'en être fait pour comprendre l'activité politique de Marx ne peut que réduire la composante théorique de cette dernière à la portion congrue.

Les conceptions développées respectivement par Jean-Louis Lacascade et Matthias Bohlender nous semblent finalement déboucher sur un écueil similaire. Elles n'autorisent à prendre en compte la dimension stratégique des interventions de Marx qu'à condition de faire du contenu même de ces dernières un élément subordonné, dont on voit mal comment il pourrait encore constituer un objet d'intérêt propre pour l'historien de la philosophie. Telle nous paraît en effet être la conclusion indirecte d'une modélisation qui, dans un cas comme dans l'autre, trouve sa source dans une commune vision de l'enchevêtrement entre savoir et pouvoir héritée de Foucault. Si l'on peut donner raison à Jean-Louis Lacascade lorsqu'il affirme, en citant la leçon inaugurale au Collège de France du 2 décembre 1970, que l'intervention de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps ne peut s'avérer intelligible qu'à condition d'admettre que le discours qui en forme le vecteur constitue « ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer² », le corollaire souterrain de cette filiation foucauldienne nous semble en revanche beaucoup plus contestable. Poussé jusqu'à ses ultimes conséquences, l'emprunt fait à *L'Ordre du discours* ne peut qu'aboutir à la thèse selon laquelle le « partage entre le vrai et le faux » qui régit la volonté de savoir doit être avant tout conçu comme un « système d'exclusion³ ». Implicite chez Jean-Louis Lacascade, cette idée est en revanche tout à fait explicite et assumée chez Matthias Bohlender, qui entend faire du travail de parti de Marx un exemple paradigmatique de « politique de la vérité » comprise comme une lutte visant à « expulser et réduire au silence les voix concurrentes⁴ ». Cette position éminemment discutable, prenant appui sur le

méthode consistant, chez Nietzsche, à « transformer en mythes toutes les catégories des sciences de la nature et [à] projeter résolument les grands principes de sa philosophie sociale dans les phénomènes naturels, afin de les y reprendre ensuite et donner à ses propres constructions un vaste arrière-plan "cosmique" ». Cf. Georges LUKÁCS, *La Destruction de la raison. Nietzsche*, Paris, Delga, 2006 [1954], p. 146.

1 Friedrich NIETZSCHE, *Par-delà bien et mal*, Paris, Flammarion, 2000 [1886], p. 247.

2 Jean-Louis LACASCADE, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, op.cit., p. 9.

3 Michel FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 16.

4 Matthias BOHLENDER, « Zwischen Wahrheitspolitik und Wahrheitsmanifestation. Zur Genealogie des "Kommunistischen Manifests" », in Oliver MARCHART, Renate MARTINSEN (dir.), *Foucault und das Politische. Transdisziplinäre Impulse für die politische Theorie der Gegenwart*, Wiesbaden, Springer VS, 2019, p. 260.

diagnostic lui-même fort problématique¹ que Foucault présentait notamment dans son entretien avec Alessandro Fontana et Pasquale Pasquino de juin 1976, dans lequel il affirmait que l'enjeu politique essentiel pour l'intellectuel ne pouvait pas être de « critiquer les contenus idéologiques qui seraient liés à la science, ou de faire en sorte que sa pratique scientifique soit accompagnée d'une idéologie juste », mais seulement de savoir s'il était possible de « constituer une nouvelle politique de la vérité² », nous paraît assez largement rendre caduque toute étude qui chercherait, au sens fort du terme, à apprendre quelque chose de la théorisation du communisme opérée par Marx au sein des organisations ouvrières de son temps. Le contenu même de son discours se retrouverait alors finalement ravalé au rang d'accessoire au service d'une tentative visant à imposer un nouveau régime de vérité, c'est-à-dire de pouvoir.

Si telle doit être la condition pour prendre au sérieux la dimension stratégique de la pensée de Marx, on peut finalement être tenté d'y renoncer et de considérer comme fondée la démarche visant à exclure de l'analyse ses textes d'intervention. Ce faisant, ne faudrait-il pas donner raison à la typologie habermassienne qui appelait à distinguer l'action stratégique « orientée vers le succès » et l'action communicationnelle « orientée vers l'intercompréhension³ » ? Le cas échéant, il pourrait sembler opportun de laisser de côté tous les textes de Marx trop ostensiblement animés par des objectifs « perlocutoires⁴ », au sens que John Langshaw Austin a donné à ce terme, ou pour le moins de faire abstraction de ces derniers. Néanmoins, indépendamment du fait que la mise en œuvre d'une telle délimitation semble être, dans le cas qui nous occupe, extrêmement ardue voire tout simplement impossible, nous voudrions ici soutenir l'idée qu'une autre conception de la pensée stratégique est envisageable, dont Marx s'avère justement l'un des pionniers et des plus innovants représentants. Cette hypothèse, récemment mise en avant par Isabelle Garo, suppose de considérer que « l'invention politique et stratégique, dans des conditions qui en déterminent la possibilité et les limites, est en réalité l'axe central du communisme⁵ » tel que Marx l'envisageait. À nos yeux, une telle lecture revient au fond à affirmer la radicale inséparabilité

1 Parmi les critiques récentes de la conception foucauldienne de la « politique de la vérité », nous mentionnerons simplement ici celle de Jacques Bouveresse, qui lui reproche notamment de confondre l'être-vrai et l'assentiment donné à une proposition considérée comme vraie. Cf. Jacques BOUVERESSE, *Nietzsche contre Foucault. Sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*, Marseille, Agone, 2016.

2 Michel FOUCAULT, « Entretien avec Michel Foucault » [1976-1977], in *Dits et écrits 1954-1988*, t. III : 1976-1979, Paris, Gallimard, 1994, p. 160.

3 Jürgen HABERMAS, *Théorie de l'agir communicationnel*, t. 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Paris, Fayard, 1987 [1981], p. 295.

4 Cf. John Langshaw AUSTIN, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1991 [1962], p. 114.

5 Isabelle GARO, *Communisme et stratégie*, Paris, Amsterdam, 2019, p. 161.

de la théorie du communisme et de l'intervention communiste, pour des raisons qui ne sont pas accidentelles mais au contraire tout à fait essentielles. Ce nouage ne tient pas seulement à la nécessité d'inscrire le discours théorique lui-même dans une conjoncture historique indépendamment de laquelle il ne saurait être qu'un vain bavardage, il a aussi à voir avec la question de l'identité même du producteur d'un tel discours. Il nous semble qu'il s'agit là d'un point trop rarement aperçu malgré son extrême importance : Marx ne considérait nullement que le prolétariat organisé était appelé à s'approprier une théorie élaborée indépendamment de lui, fût-ce la théorie de son auto-émancipation, il était bien plutôt convaincu que c'était à la classe ouvrière elle-même de l'élaborer collectivement au sein du parti qu'elle se serait donné. La fonction exacte de la contribution de Marx à ce processus résolument collégial jouera par conséquent un rôle de premier plan dans cette étude, et nous nous attacherons notamment à montrer qu'elle n'a pas grand chose à voir avec l'énoncé de directives visant à placer la classe ouvrière sous sa coupe, une pratique qui correspondrait plutôt à ce qu'il désignait sous le nom de sectarisme.

Revisiter la fusion

Une telle conception de la stratégie renoue en réalité avec une problématique systématisée au sein du marxisme il y a plus d'un siècle, celle de la « fusion [*Verschmelzung*] du mouvement ouvrier et du socialisme¹ » thématifiée par Karl Kautsky dans son commentaire du programme d'Erfurt en 1892. On peut la considérer d'une certaine façon comme la prolongation d'une analyse brièvement esquissée par Engels lui-même un an plus tôt, dans un article intitulé « Le socialisme en Allemagne », publié initialement en français dans *l'Almanach du Parti ouvrier* avant d'être traduit en allemand pour la *Neue Zeit*. Revenant sur la genèse du *Manifeste du parti communiste*, Engels la présentait en effet comme le résultat d'une alliance entre un « mouvement ouvrier » et un « mouvement théorique » d'abord indépendants, dans laquelle il voyait une « fusion achevée et rendue irrévocable dans la fournaise de la révolution² ». Cette modélisation, qui visait à rendre raison de la rencontre inédite qu'avait rendu possible la fondation de la Ligue des communistes en 1847, n'était pas exempte d'ambiguïté, dans la mesure même où elle pouvait laisser entendre qu'avant l'entrée en scène de Marx, le mouvement ouvrier allemand n'aurait pas disposé, au sens strict du

1 Karl KAUTSKY, *Das Erfurter Programm in seinem grundsätzlichen Theil erläutert*, Stuttgart, Dietz, 1892, p. 243.

2 Friedrich ENGELS, « Le socialisme en Allemagne » [1891], in MEGA² I/32, p. 62.

terme, d'une théorie. On peut d'ailleurs considérer que c'est justement la confrontation directe avec cette difficulté majeure qui fait l'insigne grandeur en même temps que l'indéniable limite de l'analyse développée quelques mois plus tard par Kautsky. Incomparablement plus disert qu'Engels sur la question de la fusion, le rédacteur en chef de la *Neue Zeit* entendait en effet lui conférer un statut cardinal permettant à la fois d'élucider la signification historique de l'intervention théorique de Marx au sein du mouvement ouvrier et de conférer à la social-démocratie elle-même une définition générale.

Kautsky prenait acte de la séparation initiale entre les deux composantes essentielles de ce que la social-démocratie était selon lui appelée à être – le mouvement ouvrier et le socialisme – et entreprenait de retracer les différentes tentatives qui, avant même l'entrée en scène de Marx, avaient cherché à la résorber. Le onzième chapitre de la cinquième partie de l'ouvrage, entièrement consacré à cet enjeu, mérite d'être évoqué ici en raison même du traitement réservé à ces premiers essais. Aux yeux de Kautsky, s'il y avait bien lieu de considérer le socialisme, dont l'apparition précédait l'existence même du mouvement ouvrier, comme une doctrine d'abord portée par la bourgeoisie philanthrope, il n'y avait en revanche aucune raison de penser que le prolétariat lui-même était dépourvu de toute forme d'initiative théorique et qu'il ne pouvait être que le réceptacle passif d'un discours émancipateur élaboré par d'autres que lui. Il faut donc peut-être se garder d'attribuer à Kautsky un jugement trop sévère sur ces formes intermédiaires, antérieures à Marx mais dans lesquelles pointait déjà un « socialisme révolutionnaire, dont les prolétaires eux-mêmes devaient prendre en main la réalisation¹ ». Les premiers efforts visant à combler le fossé qui séparait le socialisme du mouvement ouvrier, et que l'on pouvait déjà voir à l'œuvre, sous une forme exemplaire, chez un Wilhelm Weitling, n'étaient donc pas perçus comme une simple appropriation, mais bien comme une « reconfiguration [*Umgestaltung*]² » par les travailleurs eux-mêmes des conceptions doctrinales développées par la bourgeoisie. Toutefois, cette productivité intellectuelle propre que Kautsky reconnaissait à la classe ouvrière s'assortissait immédiatement d'une limite presque indépassable : il manquait au prolétaire « le loisir et les moyens de mener la science au-delà du niveau atteint par les penseurs bourgeois³ ».

C'est dans un tel contexte que l'intervention de Marx avait été appelée à jouer le rôle singulier qui devait être le sien. Aux yeux de Kautsky, elle avait finalement livré la clef

1 Karl KAUTSKY, *Das Erfurter Programm in seinem grundsätzlichen Theil erläutert*, op.cit., p. 235.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 236.

permettant d'accomplir ce que le socialisme utopique prolétarien n'avait pas été en mesure de réaliser en raison des lacunes intrinsèques dont il était grevé. Cette intervention se confondait d'une certaine façon avec la définition même de la social-démocratie puisqu'elle apparaissait comme l'unification fusionnelle des deux mouvements initialement disjoints. Notre objectif n'est pas ici de mettre en cause le diagnostic de Kautsky concernant la pénétration, réelle ou supposée, des idées de Marx au sein de la classe ouvrière, allemande tout particulièrement. Nous entendons discuter son analyse dans la seule mesure où elle implique une vision bien spécifique du travail militant mené par Marx, dont la rédaction du *Manifeste du parti communiste* était présenté comme un épisode fondateur et paradigmatique. La formule employée dans le douzième chapitre de la cinquième partie du commentaire du programme d'Erfurt, selon laquelle Marx aurait donné au socialisme sa « colonne vertébrale [*Rückgrat*] »¹, est certes frappante, mais elle demande à être complétée par les remarques plus précises qui l'accompagnent. Kautsky la glosait en effet en indiquant qu'elle aurait consisté, pour l'essentiel, à « conférer [*verleihen*] » au prolétariat en lutte une « conscience claire de ses tâches historiques », lui permettant de « voler vers son grand but aussi rapidement que possible, et en faisant le moins de sacrifices »². Sans véritablement le dire, l'analyse de Kautsky ouvrait ainsi la porte à une interprétation de la thèse de la fusion dans laquelle la pénétration des idées de Marx au sein du mouvement ouvrier pouvait être perçue comme un mouvement à sens unique. Plus qu'à un travail collectif dont la théorie elle-même devait constituer le résultat, elle risquait alors de renvoyer davantage à un processus d'assimilation ou d'apprentissage d'une conception préalablement élaborée par un savant.

Implicite dans le commentaire du programme d'Erfurt, cette lecture de la fusion était en revanche tout à fait explicite dans l'article consacré en 1901 à la révision du programme de la social-démocratie autrichienne. Commentant le projet élaboré par la commission chargée de refondre la plate-forme de principes héritée du congrès de Hainfeld de 1888, dans un contexte fortement marqué par la querelle du révisionnisme, Kautsky entendait avant tout contester l'idée, à ses yeux faussement attribuée à Marx, d'après laquelle la « conscience socialiste » constituerait le « résultat direct nécessaire de la lutte des classes prolétarienne »³. À l'encontre de cette conception mécaniste, que venait directement réfuter l'exemple britannique, Kautsky considérait quant à lui qu'une telle conscience ne pouvait émerger que sur la base d'une

1 *Ibid.*, p. 239.

2 *Ibid.*

3 Karl KAUTSKY, « Die Revision des Programms der Sozialdemokratie in Oesterreich », in *Die Neue Zeit*, XX. Jahrgang, Erster Band, N°3, Stuttgart, 1901-1902, p. 79.

« profonde intelligence scientifique [*tiefe wissenschaftliche Einsicht*]¹ ». Cette affirmation, qui, prise en elle-même, ne nous semble nullement contrevenir à la vision que Marx se faisait du processus de constitution de la classe ouvrière en parti révolutionnaire, s'accompagnait pourtant d'un corollaire introduisant un déplacement massif. Sur le ton de l'évidence, procédant à une généralisation pour le moins problématique, Kautsky déclarait ainsi que « le porteur de la science » n'était pas le prolétariat mais bien plutôt « les *intellectuels bourgeois*² ». De ce décrochage en apparence anodin découlaient en réalité des conséquences de taille quant au rôle des individus issus de ce groupe social, et dont Marx était sans nul doute le représentant le plus éminent. Née dans le cerveau des intellectuels bourgeois, la science socialiste ne pouvait donc qu'être « communiquée [*mitgeteilt*] » aux prolétaires selon une logique de diffusion allant du haut vers le bas, ou encore « de l'extérieur [*von Außen*]³ » vers l'intérieur.

C'est cette vision de la fusion que Lénine, revendiquant haut et fort sa fidélité aux analyses développées par Kautsky⁴, rendra célèbre quelques mois plus tard dans *Que faire ?*. Citant longuement les propos « profondément justes » de l'article sur la révision du programme de la social-démocratie autrichienne, Lénine les présentera comme une salutaire réfutation des thèses défendues par ceux qui « se figurent que le mouvement purement ouvrier est par lui-même capable d'élaborer et qu'il élaborera pour soi une idéologie indépendante⁵ ». Aux yeux de Lénine, les analyses de Kautsky permettaient en cela de mettre en évidence ce qui, dans le contexte russe, relevait encore très largement d'une tâche à accomplir ou du moins à « consolider⁶ », comme il pouvait l'affirmer trois ans plus tôt, revenant sur le travail accompli depuis la fondation du groupe « Libération du travail » dans les années 1880. Mais elles constituaient aussi une manière de rendre raison de l'intervention de Marx et Engels eux-mêmes au sein du mouvement ouvrier de leur temps. Lénine en venait donc à présenter le socialisme scientifique lui-même comme une doctrine « née des théories philosophiques,

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 80.

4 Lars T. Lih a bien montré l'importance de cette filiation et l'admiration que Lénine avait d'abord vouée à Kautsky avant de le considérer finalement, après 1914, comme un renégat. Cf. Lars T. LIH, « "Regardez les Allemands !" : Les racines de Lénine dans la social-démocratie européenne », in *Actuel Marx*, N°62, Paris, 2017, p. 26-45.

5 Vladimir Ilitch LÉNINE, « Que faire ? » [1902], in *Œuvres*, t. 5, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1965, p. 390.

6 Vladimir Ilitch LÉNINE, « Un mouvement rétrograde dans la social-démocratie russe » [1899], in *Œuvres*, t. 4, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1959, p. 265.

historiques, économiques élaborées par les représentants instruits des classes possédantes », dont Marx et Engels, « intellectuels bourgeois¹ », faisaient indéniablement partie.

Force est toutefois de constater que ce diagnostic était sensiblement plus nuancé sous la plume de Lénine qu'il ne l'était dans l'article de Kautsky². On peut même considérer qu'en précisant, dans une note de bas de page, qu'il aurait été faux de prétendre que « les ouvriers ne participent pas à cette élaboration³ » théorique décisive, Lénine ouvrait en réalité la voie à une autre interprétation possible du thème de la fusion, permettant de sortir du face-à-face entre intellectuels bourgeois porteurs de la science socialiste et masses ouvrières simplement appelées à s'approprier cette dernière. C'est ce qui, à nos yeux, fait toute l'ambiguïté de l'analyse développée dans *Que faire ?*, qui subvertit la lecture proposée par Kautsky en même temps qu'elle la reconduit. Citant Weitling et Proudhon en exemple, Lénine envisageait bien la possibilité d'une participation proprement ouvrière à la production de cette conscience socialiste que Kautsky pensait comme importée de l'extérieur. Ce faisant, il introduisait une distinction, esquissée plutôt que réellement développée, entre la contribution que les mêmes individus pouvaient fournir « en qualité d'ouvriers [в качестве рабочих] » et celle qu'ils étaient en mesure d'apporter « comme théoriciens du socialisme [в качестве теоретиков социализма]⁴ ». Mais de ce fait même, le privilège scientifique qui avait été accordé aux intellectuels bourgeois en général et à Marx en particulier risquait de devenir caduc, sinon immédiatement, du moins avec le temps, dans la mesure où Lénine cherchait précisément à réfléchir aux conditions permettant aux ouvriers de parvenir « *plus souvent*⁵ » à prendre leur part au travail théorique de leur propre parti.

À tout prendre, il ne s'agissait peut-être pas là d'une démarche aberrante dans un pays où le taux d'analphabétisme dépassait les 70 % selon les données du recensement de 1897, que Lénine était loin d'ignorer. Le contexte dans lequel intervenait Marx quelques décennies plus tôt était toutefois sensiblement différent, et s'il était sans aucun doute convaincu de l'apport spécifique qui pouvait être le sien, il ne nous semble pas qu'il ait véritablement douté – surtout à partir du milieu des années 1860 – de la capacité de la classe ouvrière à configurer elle-même la théorie de sa propre émancipation. Dès lors, afin de saisir adéquatement la

1 Vladimir Ilitch LÉNINE, « Que faire ? », *op.cit.*, p. 382.

2 C'est un point sur lequel Hal Draper a particulièrement insisté. Cf. Hal DRAPER, « The Myth of Lenin's "Concept Of The Party" : Or What They Did to What Is To Be Done ? » [1990], in *Historical Materialism*, N°4-1, Leyde, 1999, p. 187-214.

3 Vladimir Ilitch LÉNINE, « Que faire ? », *op.cit.*, p. 391.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

vision que Marx se faisait de sa contribution personnelle à ce processus collectif, il nous paraît nécessaire de repenser en profondeur la question classique de la fusion, en renversant les termes du problème. En la matière, il ne s'agit pas seulement d'affirmer, comme l'a fort justement suggéré Michael Löwy, la nécessité de substituer à l'approche développée par Kautsky une véritable « synthèse dialectique ayant pour point de départ les diverses expériences du mouvement ouvrier lui-même¹ ». Il importe également de remarquer que le scepticisme de Marx concernant la capacité d'élaboration d'une théorie politique à la hauteur des circonstances visait en réalité beaucoup moins souvent le prolétariat lui-même que ces intellectuels bourgeois qui prétendaient penser à la place de la classe ouvrière.

L'intervention militante, un travail ?

Le concept de travail de parti dont nous ferons usage dans cette étude renvoie très directement à cette reformulation de la thèse de la fusion, à nos yeux indispensable à l'élucidation de l'intervention théorique de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps. Le recours au travail pour penser une telle activité ne relève pas en l'occurrence de la simple métaphore, et nous voudrions au contraire prendre ici au sérieux ce qu'Yves Schwartz a pu nommer naguère le « paradigme ergologique² » afin de rendre compte de la logique profonde qui la sous-tend. Que Marx ait pu – en un moment tout sauf anodin comme nous aurons l'occasion de le voir par la suite – se qualifier lui-même de « travailleur intellectuel [*head worker*]³ » lors de la séance du Conseil général de l'AIT du 25 septembre 1866, constitue sans nul doute une indication précieuse, mais à tout prendre encore insuffisante pour justifier l'application d'un tel concept à son activité partisane. Il convient donc de préciser quelles sont les caractéristiques spécifiques qui, au sein même du travail, sont susceptibles de projeter sur elle une lumière nouvelle. Une réflexion de ce genre suppose en premier lieu de rompre avec un type de modélisation des activités, promu notamment par Hannah Arendt, consistant à renvoyer principalement le travail à la perpétuation du processus biologique. Si le concept même de travail intellectuel n'est conçu que comme une manière, pour qui exerce une occupation intellectuelle, de « prouver son "utilité" », devenue « plus que douteuse face à la glorification du travail⁴ » caractéristique de l'époque moderne, quand il n'est pas une simple façon de se mettre au service de la bureaucratie, il y a fort à parier qu'il ne puisse pas s'avérer

1 Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, Paris, Maspero, 1970, p. 78.

2 Yves SCHWARTZ, *Le Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès, 2000.

3 MEGA² I/20, p. 485 ; PVC 66-68, p. 27.

4 Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1994 [1958], p. 137.

heuristique. En l'occurrence, le travail de parti de Marx nous paraît bien plutôt renvoyer à une combinatoire innovante, mettant radicalement en question, pour le meilleur plutôt que pour le pire, les frontières traditionnelles entre œuvre, action et théorie.

Le premier point sur lequel nous voudrions mettre l'accent est la dimension collective de la réflexion théorique qu'il a menée au sein des organisations ouvrières de son temps. Loin d'être un élément accessoire, on peut considérer qu'elle renvoie à une composante essentielle de ce qu'est le travail, en voyant dans ce dernier, à la suite de Franck Fischbach, une forme d'activité « porteuse en elle-même d'une norme *sociale* par excellence, la norme de la *coopération*¹ ». Si la référence à la logique coopérative peut ici se révéler éclairante, c'est avant tout parce qu'elle permet de penser une modalité de production du discours théorique associant très directement plusieurs acteurs – en l'occurrence, les militants du parti –, dans laquelle l'organisation elle-même assume une tout autre fonction que celle d'une caisse de résonance dont la vocation serait simplement d'amplifier la diffusion d'idées développées par un seul individu. En cela l'intervention de Marx nous paraît relever d'une véritable collaboration, comprise comme « travail commun » ou « travail *en commun*² », dans laquelle l'entente entre les participants n'intervient nullement *a posteriori* mais se situe au contraire au cœur même du processus. Le parti n'est donc aucunement comparable à une instance de validation de thèses produites en dehors de lui, il constitue, au sens fort du terme, leur lieu de production.

On rétorquera peut-être qu'une telle conception risque d'angéliser l'activité politique de Marx et pourrait bien s'avérer tout aussi peu lucide que celle d'une politique de la vérité tendant à la diaboliser. Toutefois, l'objection ne nous paraît pas dirimante. Insister sur la dimension coopérative du travail de parti n'implique nullement de minorer la part de conflictualité qui s'y donne à voir. La sévérité des jugements de Marx, quasiment proverbiale, saute immédiatement aux yeux de qui lit ses pamphlets ou sa correspondance. Pourtant, ni l'apparente intransigeance de certaines de ses prises de position, ni même le mépris parfois affiché pour certains des dirigeants ouvriers avec lesquels il était amené à travailler ne nous semblent constituer des arguments suffisants pour dénier à cette entreprise son aspect collaboratif. On touche peut-être là, en des occasions moins anecdotiques qu'on ne peut le croire, à cette « puissance pacificatrice » du travail évoquée par Christophe Dejours, qui fait

1 Franck FISCHBACH, *Le Sens du social. Les Puissances de la coopération*, Montréal, Lux, 2015, p. 135.

2 *Ibid.*, p. 141.

que « je peux travailler avec quelqu'un que je n'aime pas pour cette raison unique que je reconnais ses compétences dans le registre du *faire* et non ses qualités dans le registre de l'être¹ ». Affirmer cela ne signifie évidemment pas que les conditions objectives permettant à une telle activité de réussir soient toujours données. L'existence ou l'absence de telles conditions représente d'ailleurs en bien des cas l'enjeu même de la réflexion de Marx. C'est ce qui, selon nous, explique la minutieuse attention portée par lui aux dynamiques d'évolution internes aux organisations elles-mêmes, le conduisant à identifier ces moments de bascule susceptibles de rendre productive sa contribution personnelle ou de la transformer au contraire en dépense d'énergie inutile.

Au-delà même de sa dimension collective, la référence au concept de travail nous semble en mesure d'éclairer encore un aspect supplémentaire de l'intervention militante de Marx, qui renvoie à la créativité théorique qui s'y manifeste. L'historien de la philosophie ne peut manquer d'être frappé par cette caractéristique, qui nous paraît faire tout l'intérêt d'une telle étude. Le travail de parti de Marx est en effet irréductible à une pure et simple mise en application d'analyses pré-constituées, dans le cadre de laquelle rien de nouveau ne se ferait jour. En l'occurrence, l'hypothèse que nous voudrions avancer est qu'il est possible de tirer des leçons inattendues de cet « usage de soi² » présent dans toute activité de travail pour comprendre ce qui se joue dans l'activité militante de Marx. La vertu démystificatrice de ce concept mobilisé par Yves Schwartz visait bien sûr d'abord à battre en brèche une vision réduisant le travailleur au statut de « pâte molle où s'inscrirait passivement la mémoire des actes à reproduire³ ». Son ambition était donc avant tout, en tirant le meilleur profit des analyses canguilhemiennes consacrées au débat de normes que le vivant instruit avec son milieu⁴, de donner raison aux propos percutants de cet ajusteur qui affirmait que « jamais un ouvrier ne reste devant sa machine en pensant : "Je fais ce qu'on me dit"⁵ ». La situation de Marx paraît à tous égards bien différente, mais il nous semble néanmoins possible de conférer une fonction heuristique à l'idée selon laquelle s'opère, au cœur de l'activité de travail elle-même, un processus de renormalisation qui introduit toujours une déhiscence entre l'activité accomplie et les normes antécédentes. Louis Durrive en a livré une éclairante illustration en

1 Christophe DEJOURS, *Travail vivant*, t. 2 : Travail et émancipation, Paris, Payot, 2009, p. 94.

2 Yves SCHWARTZ, « Travail et usage de soi », in Michèle BERTRAND, Antoine CASANOVA, Yves CLOT, Bernard DORAY, Françoise HURSTEL, Yves SCHWARTZ, Lucien SÈVE, Jean-Pierre TERRAIL, *Je. Sur l'individualité. Approches pratiques / Ouvertures marxistes*, Paris, Éditions sociales, 1987, p. 183-207.

3 *Ibid.*, p. 193.

4 Cf. Georges CANGUILHEM, *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 2003 [1965], p. 187.

5 Yves SCHWARTZ, « Travail et usage de soi », *op.cit.*, p. 187.

convoquant l'exemple de l'usage de la langue, qui conduit bien souvent à « tordre quelque peu les formes d'expression classiques » pour pouvoir « trouver les mots justes¹ ». En l'occurrence, l'écart sur lequel il conviendra de se pencher n'est sans doute pas celui qui sépare le travail prescrit du travail réel, mais plutôt celui qui distingue ses réflexions personnelles antérieures de leur vivante reconfiguration collective.

La composante vivante de cette activité ne doit pas, elle non plus, être entendue ici en un sens métaphorique. Le travail de parti de Marx tel que nous chercherons ici à l'appréhender se trouverait amputé d'une de ses dimensions les plus fondamentales s'il n'était appréhendé que sous l'angle du travail mort. Mais une question de taille émerge inévitablement par la même occasion : dans la mesure où le travail de parti de Marx est par définition un travail passé, ne sommes-nous pas condamnés à le connaître sous le seul angle de ses résultats objectivés ? Dès lors, si l'on prend au sérieux le lucide avertissement d'Yves Schwartz, rappelant qu'une connaissance du travail n'est possible qu'à condition « d'approcher toute occurrence de travail comme une expérience² », ne faut-il pas admettre qu'une entreprise visant à connaître le travail de parti de Marx est par définition vouée à l'échec ? Nous ne le pensons pas. Les difficultés et les limites d'une telle reconstruction sont indéniables, et il est clair qu'une part singulière de son activité échappera, irréfragablement, à tous les efforts faits pour la saisir. Pour autant, les sources dont nous disposons ne se bornent précisément pas aux produits textuels de son travail de parti que représentent les documents officiels issus du processus de rédaction collective réalisé au sein des organisations ouvrières, et dont le *Manifeste du parti communiste*, mais aussi les adresses du Conseil général de l'AIT constituent les exemples les plus notables. Grâce aux procès-verbaux des réunions, mais aussi à la riche correspondance conservée, nous avons en réalité accès aux traces d'un travail en train de se faire, et nous pouvons ainsi espérer mettre un pied dans ce formidable laboratoire théorique que le parti a été pour Marx.

Concerto pour deux violons

Il semble difficile d'entreprendre une étude de la créativité théorique de l'activité militante de Marx ayant pour ambition de faire toute sa place à la dimension coopérative qui la caractérise sans aborder la question du rôle joué par Engels. Nous n'entrerons pas ici dans

1 Louis DURRIVE, *L'Expérience des normes. Comprendre l'activité humaine avec la démarche ergologique*, Toulouse, Octarès, 2015, p. 72.

2 Yves SCHWARTZ, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Éditions sociales, 2012 [1988], p. 745.

les tortueux débats d'interprétation concernant l'infléchissement que ce dernier aurait fait subir à la théorie de Marx. Une telle entreprise dépasserait largement le format de cette étude. Ces polémiques, dont les thèmes de prédilection sont aisément identifiables – dialectique de la nature, théorie de la valeur, causalité historique –, peuvent être perçues, pour une bonne part, comme le pendant de ce que Sven-Eric Liedman a appelé le mythe des « jumeaux intellectuels¹ », construit par la vulgate marxiste-léniniste au cours du XX^e siècle. Précisément pour cette raison, les discussions qu'elles ont suscitées se sont essentiellement appuyées sur des contributions individuelles d'Engels, souvent postérieures à la mort de Marx ou relevant d'une entreprise de popularisation, dans l'optique d'évaluer leur degré de fidélité à une matrice théorique initiale dont Marx aurait fourni la norme. Ce type de questionnement, dont Michael Krätke a pu récemment dire qu'il ne débouchait parfois en définitive que sur une « forme plus élaborée² » du mythe auquel il entendait s'attaquer, nous semble assez largement inadéquat pour appréhender le problème qui nous occupe ici, à savoir celui de la nature de la collaboration entre Marx et Engels dans le cadre d'une activité militante commune. En la matière, l'affirmation de l'irréductible singularité de la voix d'Engels – fait indéniable – ne suffit pas pour autant à résoudre la difficulté à laquelle nous nous trouvons confrontés, dans la mesure où il paraît impossible de dire que Marx travaillait *avec* Engels de la même façon qu'il travaillait *avec* les autres militants des organisations ouvrières dans lesquelles il était conduit à intervenir. De ce fait, la « présomption de différence³ », que Terrell Carver considérait comme un préalable méthodologique indispensable à la mise au jour de toute convergence entre les deux auteurs, laisse en réalité irrésolue une partie décisive de l'interrogation.

Le premier élément sur lequel il convient selon nous d'attirer l'attention est la manifeste absence de désaccords stratégiques majeurs entre Marx et Engels dans la conduite même de leur travail de parti. Elle est clairement identifiable dans les discussions collectives impliquant des tiers, qui ne donnent presque jamais lieu à l'expression d'objections à l'encontre des prises de parole de l'autre. La période au cours de laquelle les deux hommes ont siégé ensemble au Conseil général de l'AIT, entre octobre 1870 et septembre 1872, est particulièrement propice à la mise en évidence de ces convergences, les procès-verbaux des réunions fournissant en la matière des éléments tangibles. On rétorquera peut-être que, lors de

1 Sven-Eric LIEDMAN, « Engelsismus », [1997] in HKWM 3, p. 384.

2 Michael KRÄTKE, « Friedrich Engels, der erste Marxist », in *Friedrich Engels oder : Wie ein « Cotton-Lord » den Marxismus erfand*, Berlin, Dietz, 2020, p. 14.

3 Terrell CARVER, « The Engels-Marx Question : Interpretation, Identity/ies, Partnership, Politics », in Manfred B. STEGER, Terrell CARVER (dir.), *Engels after Marx*, Manchester, Manchester University Press, 1999, p. 31.

la séance du 25 octobre 1870, Engels avait néanmoins décliné, devant tous les autres membres de la direction, l'offre qui lui était faite d'assurer les fonctions de secrétaire financier du Conseil, pourtant soutenue par Marx. Ce dernier avait alors été amené à préciser qu'il ne considérait pas l'argument d'Engels, consistant à dire que « seuls des ouvriers d[evai]ent être nommés pour avoir quoi que ce soit à faire les finances », comme une objection « valable¹ ». En dépit de son caractère assez singulier, l'épisode était loin d'être purement anecdotique, et renvoyait à une question de fond – déjà effleurée plus haut, et dont nous verrons tout au long de cette étude le caractère central – suffisamment significative pour faire sortir les deux hommes de leur réserve. Pour autant, force est de constater qu'une telle situation constitue, et de très loin, l'exception bien plutôt que la règle, et on peinera beaucoup à trouver d'autres exemples du même genre en parcourant les différents témoignages de leur activité politique commune. Il demeurera certes toujours possible d'interroger le « silence² » de Marx et de forger des hypothèses quant aux divergences qu'il pourrait dissimuler, comme prétendait le faire Maximilien Rubel. Cependant, au-delà même du caractère assez largement conjectural d'une telle entreprise, cette dernière nous semble passer à côté de l'essentiel en imputant l'absence de critique explicite de la part de Marx à la « solidarité qui le liait à son ami³ ». En effet, prendre au sérieux le concept de travail de parti suppose précisément de considérer cette solidarité comme un indicateur de premier plan et non comme un élément accessoire, qui viendrait pour ainsi dire se surajouter à la vision authentique de Marx au risque de la déformer. Loin d'être réductible à ce que Rubel nommait, de façon éminemment discutable, « l'aspect humain et quasi religieux⁴ » de l'amitié qui unissait Marx à Engels, cette solidarité nous semble au contraire être d'ordre directement politique, raison pour laquelle elle s'est exprimée, entre autres, par des votes identiques lors des grands événements décisionnels internes auxquels ils ont eu l'occasion de prendre part, comme la conférence de Londres de septembre 1871, ou encore le congrès de La Haye de septembre 1872, pour ne citer que deux cas directement vérifiables.

D'une certaine façon, cette absence de désaccords en dit même encore trop peu. À tout prendre, Engels est loin d'être le seul avec lequel Marx a été en mesure de construire d'importantes convergences dans le cadre de son travail de parti, même si c'est sans aucun

1 MEGA² I/21, p. 849 ; PFCG 70-71, p. 68.

2 Maximilien RUBEL, « La légende de Marx ou Engels fondateur » [1972], in *Marx critique du marxisme*, Paris, Payot, 2000 [1974], p. 54.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

doute avec lui qu'elles ont été les plus profondes et les plus durables. Rendre compte de la spécificité de la collaboration entre Marx et Engels suppose à nos yeux d'aller plus loin afin d'en délimiter précisément le périmètre. C'est dans cet esprit que nous voudrions ici évoquer – sans les prendre pour argent comptant mais en tâchant d'en tirer des enseignements – deux images mobilisées par Engels lui-même pour rendre compte de la manière dont il concevait le lien entre sa propre activité et celle de Marx. La première d'entre elles, développée par Engels dans la préface à la seconde édition de *La Question du logement* en 1887, est celle de la « division du travail¹ » qui aurait existé entre Marx et lui au sein même de leur lutte théorique et politique. Sous la plume d'Engels, l'expression renvoyait incontestablement à une pratique bien plus large que le seul travail de parti, puisqu'elle avait notamment vocation à expliquer les raisons pour lesquelles il avait été amené, plus souvent que Marx, qui pouvait ainsi se dégager du temps pour écrire *Le Capital*, à « défendre [leurs] points de vue dans la presse périodique² » sous une forme polémique. Le partage des tâches était donc pensé comme un phénomène global visant à faciliter la réalisation d'un objectif commun par le biais d'une répartition des rôles, dont la différenciation reposait manifestement sur la reconnaissance par Engels de la plus grande aptitude de Marx à mener à bien un travail de recherche d'ampleur dans le domaine de la critique de l'économie politique. Nous ne chercherons pas ici à déterminer si cette affirmation, qui doit évidemment beaucoup à la modestie d'Engels, était véritablement fondée et s'il existait bien un tel plan d'ensemble ayant fait l'objet d'une concertation explicite. En l'occurrence, la référence à la division du travail nous semble surtout utile parce qu'elle permet, au prix d'un léger déplacement, de concevoir l'activité militante de Marx et Engels comme un travail d'équipe. Sans pour autant impliquer nécessairement la dimension hiérarchique qu'Engels y introduisait – et que Marx avait, quant à lui, tendance à inverser, comme en témoigne sa lettre à Engels du 4 juillet 1864, dans laquelle il déclarait « marche[r] toujours sur [s]es traces³ » –, elle permet selon nous de concevoir un travail de parti dans lequel deux individus agissent ensemble sans pour autant faire la même chose.

À nos yeux, c'est aussi ce que permet de donner à voir, d'une manière qui pourra sembler au premier abord paradoxale, une autre image utilisée par Engels, très souvent

1 MEGA² I/31, p. 21 ; Friedrich ENGELS, « Préface » [1887], in *La Question du logement*, Paris, Éditions sociales, 1969, p. 14.

2 *Ibid.*

3 MEGA² III/12, p. 585 ; Cor. VII, p. 248.

convoquée comme témoignage de son humilité excessive : celle du « second violon¹ », rendue célèbre par la lettre à Johann Philipp Becker du 15 octobre 1884. Sous la plume d'Engels, l'expression avait évidemment vocation à exempter Marx des maladresses ou des erreurs qu'il pourrait être lui-même amené à commettre, notamment dans le contexte de l'édition posthume du livre II du *Capital*, à laquelle la lettre en question faisait explicitement référence. Elle témoignait donc avant tout du sentiment de malaise éprouvé par Engels, que la mort de Marx forçait à assumer malgré lui un rôle de « premier violon² » qu'il ne voulait pas jouer. Néanmoins, il nous paraît envisageable de tirer de cette métaphore musicale une autre conclusion, qui dépasse sans nul doute la signification qu'Engels lui-même lui avait conférée. Elle permet en effet de penser une coopération harmonieuse dans laquelle chacun joue sa propre partition, sans que les différences entre les contributions singulières des instrumentistes ne débouche sur une cacophonie. En forçant quelque peu le trait, on pourrait ainsi comparer le travail de parti mené par Marx et Engels à un concerto pour deux violons, dans lequel les deux solistes se répondent tout en instruisant un dialogue constant avec l'orchestre, subtile combinaison dont le concerto pour deux violons en ré mineur (BWV 1043) de Jean-Sébastien Bach constitue peut-être l'exemple paradigmatique. C'est dans cet esprit que nous prêterons attention, au sein de cette étude, aux interventions d'Engels. Sans jamais les considérer comme disposant du même statut que celles de Marx, nous y trouverons cependant un complément utile, susceptible en bien des cas d'apporter un éclairage tout à fait instructif. Surtout, nous ferons une large place à leurs échanges épistolaires, riches en conseils et en critiques autant qu'en interrogations, qui constituent sans doute le témoignage le plus vivant de leur constante coopération.

Cette comparaison permet également de mieux préciser les raisons pour lesquelles nous avons fait le choix dans cette étude de prendre pour objet une contribution individuelle à un processus d'élaboration théorique qui, quant à lui, ne l'était pas. Il est incontestable qu'en plusieurs des cas que nous aurons à examiner, à commencer par celui de la social-démocratie allemande, ni Marx ni Engels n'ont constitué les figures de proue du mouvement en train de se faire, et que leurs positions politiques y ont parfois été minoritaires. Les présenter comme des solistes face au reste de l'orchestre ne revient nullement ici à réactiver une mythologie construite après coup par la mémoire militante marxiste en leur prêtant une aura dont ils ne disposaient assurément pas en leur temps. Cette focalisation – qui n'est évidemment pas la

1 MEW 36, p. 218.

2 *Ibid.*

seule possible et qui gagnerait incontestablement à être associée à des études spécifiques complémentaires, consacrées au travail de parti mené par d'autres figures marquantes de ces mêmes organisations, comme Bakounine ou Lassalle – nous semble surtout se justifier par la richesse et l'originalité de l'apport théorique qui a été le leur, et qui explique que l'historien de la philosophie puisse y trouver un intérêt tout particulier. S'ils n'ont donc pas toujours été solistes en leur temps, ils peuvent cependant l'être pour nous aujourd'hui dans la mesure où la mélodie qu'ils ont choisi de jouer mérite peut-être plus que d'autres d'être réécoutée pour elle-même un siècle et demi plus tard.

Splendeurs et misères de l'édition des sources

Si, de par sa nature même, l'analyse exégétique que nous entreprenons de mener ici entretient un rapport étroit avec les documents permettant de reconstituer le travail de parti mené par Marx, la question de leur accessibilité et de leur usage revêt inévitablement une importance majeure. De ce point de vue, il nous paraît indispensable de donner un aperçu préalable de ces sources sans lesquelles une telle enquête serait nécessairement vouée à l'échec. Nous ne reviendrons pas ici sur les circonstances qui ont permis la constitution – et surtout, dans la tourmente du milieu du XX^e siècle, le sauvetage – du fonds rassemblant les manuscrits de Marx et Engels, aujourd'hui déposés à l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam. Il nous semble toutefois utile de rappeler que cette histoire, retracée en détail par Paul Mayer¹, est étroitement liée à celle des archives du SPD, dont elles ont longtemps fait partie, et que le fonds n'a échappé à la destruction à laquelle la barbarie nazie le promettait que grâce au courage déployé par les militants qui, à l'été 1933, ont réussi à lui faire franchir clandestinement la frontière danoise et à le mettre en sécurité à Copenhague², où il est demeuré jusqu'à son acquisition, cinq ans plus tard, par le centre de recherches néerlandais. Cette matière première, à laquelle s'ajoutent tous les textes publiés du vivant des deux auteurs, resterait cependant très difficilement exploitable par les historiens de la philosophie si elle n'avait pas fait l'objet d'un travail éditorial de mise en forme permettant d'en tirer la substantifique moelle. Dans la mesure même où notre étude entreprend de rendre visible une théorie en train de se faire, elle ne saurait prendre à la légère la question de l'établissement des textes. Elle suppose au contraire que ces derniers aient fait l'objet d'un traitement historique et

1 Cf. Paul MAYER, « Die Geschichte des sozialdemokratischen Parteiarchivs und das Schicksal des Marx-Engels-Nachlasses », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°6-7, Hanovre, 1967, p. 5-198.

2 Cf. Gerd CALLESEN, « Die Überführung des Nachlasses von Marx und Engels nach Kopenhagen 1933 », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge 2016/17*, Hambourg, 2017, p. 255-264.

critique, reposant notamment, comme l'a suggéré Wolfgang Fritz Haug, sur la « transparence des actes éditoriaux¹ ».

Nous nous trouvons ainsi confrontés à une double difficulté qui, dans l'état actuel des choses, ne peut être résolue que de manière incomplète : il faudrait d'une part pouvoir accéder à tous les textes conservés, il faudrait d'autre part pouvoir y accéder sans filtre ni reconstruction. De manière générale, l'histoire de l'édition de Marx, parce qu'elle est radicalement inséparable de l'histoire du marxisme lui-même, a été amenée à articuler ce souci critique avec l'ambition de faire un usage politique des textes, pour le meilleur comme pour le pire. Les différents projets d'œuvres complètes réalisés au cours du XX^e siècle, y compris la MEGA², qui constitue pourtant aujourd'hui l'édition de référence, n'ont nullement échappé à ce que Rolf Dlubek a désigné comme une « tension entre mission de légitimation et rigueur éditoriale² ». Ce point, que doit garder à l'esprit tout chercheur travaillant sur Marx, s'avère d'autant plus sensible dans le cadre d'une étude consacrée à son activité militante et impose la plus grande prudence dans l'interprétation. Pour autant, le devoir de vigilance n'interdit nullement de reconnaître la qualité du travail accompli par des éditeurs dont les objectifs n'étaient pas exclusivement d'ordre philologique. De fait, les textes originaux dont nous disposons aujourd'hui, et qui servent eux-mêmes de base aux différentes traductions françaises existantes, ont été établis, pour la grande majorité d'entre eux, par les chercheurs de l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du PCUS et de l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du SED. Il s'agit là d'une réalité incontournable, qui ne concerne pas seulement la MEGA² elle-même et les textes qui, pour l'instant, ne sont accessibles que dans les MEW. C'est aussi le cas des cinq volumes de procès-verbaux des séances du Conseil général de l'AIT publiés par les Éditions du progrès et des trois volumes de documents et matériaux de la Ligue des communistes publiés par les Éditions Dietz, sans lesquels une étude comme la nôtre aurait été tout bonnement impossible. Dès lors, s'il convient de saluer sans réserve la mise en place, en 1993, de nouveaux principes régulateurs³ permettant de prémunir la MEGA² contre toute instrumentalisation politique abusive, il nous paraît nécessaire d'aller plus loin et de dresser un bilan, critique mais équilibré, du travail éditorial réalisé avant la chute du mur de Berlin.

1 Wolfgang Fritz HAUG, « Historisch-kritisch » [2004], in HKWM 6.I, p. 389.

2 Cf. Rolf DLUBEK, « Die Entstehung der zweiten Marx-Engels-Gesamtausgabe im Spannungsfeld von legitimatorischem Auftrag und editorischer Sorgfalt », in *MEGA-Studien*, N°1, Berlin, 1994, p. 60-106.

3 Cf. *Editionsrichtlinien der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA)*, Berlin, Dietz, 1993.

En effet, avec un recul de trois décennies, il semble aujourd'hui possible de porter un regard nuancé et dépassionné sur cette histoire, permettant notamment de comprendre pour quelle raison Jacques Grandjonc pouvait considérer que la refonte réalisée en 1993 ne marquait aucunement la naissance d'une « troisième MEGA¹ », mais bien plutôt la prolongation transformée du projet lancé dans les années 1970 en RDA. Par-delà le tournant opéré, la MEGA², sous sa forme actuelle, demeure en partie l'héritière du travail mené par plusieurs générations de chercheurs, depuis l'entreprise pionnière de David Riazanov, initiateur de la première MEGA dans l'Union soviétique des années 1920². Cependant, l'antériorité chronologique ne suffirait pas à elle seule à expliquer l'existence d'une continuité si elle n'était pas accompagnée d'un minimum de pratiques communes. Or c'est bien ce qu'il est possible de constater en analysant les méthodes éditoriales employées en leur temps par les Instituts du marxisme-léninisme de Moscou et de Berlin. Dans le cas de la MEGA² des années 1970 et 1980, les problèmes sont en réalité concentrés dans les introductions et certaines notes historiques de l'appareil critique, dont la dimension dogmatique ne fait pas de doute³. En revanche, l'établissement des textes eux-mêmes est quant à lui globalement irréprochable, ce que nul ne remet aujourd'hui en cause – pas même, comme le signalait non sans amusement Thomas Marxhausen⁴, la fort peu marxiste *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, qui en convenait volontiers dans un article de 1998. Ce travail éditorial de haut niveau a entre autres été rendu possible, comme l'a notamment montré Manfred Neuhaus⁵, par la mise à profit des grandes innovations philologiques développées quelques années plus tôt à propos des éditions de Goethe et de Brecht. En la matière, le primat de la logique génétique sur la reconstruction de l'œuvre achevée constitue, surtout pour une étude comme la nôtre, un acquis tout à fait fondamental.

De ce point de vue, on peut considérer que le problème principal auquel nous sommes confrontés renvoie moins, en définitive, à la conception des volumes de la MEGA² telle

1 Peter SCHÖTTLER, « Une troisième MEGA ? Entretien avec Jacques Grandjonc », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, N°11, Paris, 1993, p. 144.

2 À ce sujet, cf. Rolf HECKER, « Rjazanovs Editionsprinzipien der ersten MEGA », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge. Sonderband 1*, Hamburg, 1997, p. 7-27.

3 À ce sujet, cf. Carl-Erich VOLLGRAF, « Die Kommentierung – Achillesferse der zweiten MEGA ? », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge 1992*, Hamburg, 1992, p. 5-20.

4 Cf. Thomas MARXHAUSEN, « "MEGA-MEGA" und kein Ende », in *Utopie kreativ*, N°189-190, Berlin, 2006, p. 599.

5 Cf. Manfred NEUHAUS, « Klassiker unter Klassikern. Editionsphilologische Grundlagen, Struktur und Bearbeitungsstand der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA) », in Hans-Christoph RAUH, Hans-Martin GERLACH (dir.), *Ausgänge. Zur DDR-Philosophie in den 70er und 80er Jahren*, Berlin, Christoph Links Verlag, 2009, p. 176 sq.

qu'elle était pratiquée dans les années 1970 et 1980 qu'à l'inachèvement du projet. La survie même de ce dernier n'avait rien d'évident après la disparition des deux institutions qui lui avaient donné naissance, emportées par l'effondrement du bloc soviétique. Les chercheurs berlinois qui se sont efforcés de sauver le projet de la MEGA² tout en l'émancipant de la tutelle politique ont d'ailleurs dû passer sous les fourches caudines de la *Treuhand*, qui, le 20 février 1991 – la veille du jour de paye, empêchant ainsi le versement des salaires –, était allée jusqu'à bloquer sans préavis les comptes en banque de la fondation qu'ils avaient constituée¹. La mobilisation de chercheurs du monde entier a permis d'éviter le pire, et, après trois années d'incertitude, l'avis positif rendu par la commission d'évaluation présidée par Dieter Henrich a heureusement pérennisé l'entreprise en l'adossant à l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg, mais les moyens financiers qui lui ont été alloués étaient sans commune mesure avec ceux dont elle disposait avant la chute du mur de Berlin, ce qui ne pouvait manquer de retarder le travail des éditeurs. Lors de la conférence organisée par l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du SED et par le Conseil scientifique de la recherche sur Marx et Engels de RDA, qui s'est tenue à Berlin en octobre 1986, les secrétaires de la commission de rédaction de la MEGA² pouvaient encore affirmer que tous les volumes de la première et de la deuxième section seraient publiés « avant l'an 2000² ». L'histoire en a décidé autrement et, malgré le travail remarquable effectué depuis lors par l'équipe que dirige aujourd'hui Gerald Hubmann, en 2020, seule la deuxième section est achevée, tandis que neuf volumes de la première section manquent encore à l'appel, pour ne rien dire des troisième et quatrième sections.

Cette situation d'inachèvement nuit inévitablement à une enquête comme la nôtre, et ce d'autant plus que, parmi les volumes encore manquants, plusieurs d'entre eux documenteront très directement le travail de parti de Marx. C'est le cas des volumes I/6, I/8 et I/9, qui porteront tous les trois sur la période de son implication au sein de la Ligue des communistes et du mouvement révolutionnaire de 1848. Il en va de même pour le volume I/23, qui correspondra à la période comprise entre la fin de l'année 1871 et de l'année 1872, et qui apportera donc assurément d'importants éclairages sur la dernière phase de son activité au

1 Sur cet épisode, cf. Carl-Erich VOLLGRAF, « Zuerst die Nr. 349 im Vereinsregister – dann unbekannt ; zunächst wohlbetucht, dann auf Spenden aus : Das launische Schicksal des Vereins "MEGA-STIFTUNG Berlin e. V." im deutschen Einigungsprozeß », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge* 1991, Hambourg, 1991, p. 198.

2 Erich KUNDEL, Alexander MALYSCH, « Die weitere Herausgabe der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA) und die Perspektiven der Marx-Engels-Forschung », in *Beiträge zur Marx-Engels Forschung*, N°21, Berlin, 1987, p. 18.

sein du Conseil général de l'AIT, avec en son cœur le congrès de La Haye, sa préparation et ses conséquences. Mais c'est probablement dans la troisième section, consacrée à la correspondance, que les lacunes sont les plus importantes, puisque toute la période, extrêmement riche du point de vue de l'activité militante de Marx, qui va de janvier 1868 jusqu'à sa mort en mars 1883 – autrement dit les volumes III/15 à III/25 – fait défaut. Il est par ailleurs probable que certains volumes futurs de la quatrième section, rassemblant les cahiers de notes de Marx et Engels, contiennent de précieuses indications sur la question qui nous occupe, en particulier le IV/21, dans lequel seront publiés des documents relatifs à l'AIT. Pour autant, en dépit de l'absence d'édition historique et critique de tous ces textes, nous disposons, pour la plupart d'entre eux, d'autres voies d'accès, dont la fiabilité demeure, dans l'ensemble, assez élevée.

Il est en effet possible de prendre appui sur les MEW, qui demeurent à ce jour l'édition la plus complète du point de vue de l'extension. Plus ancienne que la MEGA², cette édition en quarante-trois volumes réalisée au cours des années 1950 et 1960 est elle aussi le fruit du travail de l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du SED et demeure aujourd'hui encore l'une des plus utilisées dans le monde germanophone, y compris dans des publications scientifiques. Du point de vue philologique, les problèmes sont indéniablement plus importants que dans la MEGA², ce qui ne tient pas seulement à la démarche dogmatique qui a présidé à sa réalisation, mais aussi pour une bonne part, comme l'a justement fait remarquer Richard Sperl, à son statut d' « édition d'étude [*Studienausgabe*]¹ », par définition distinct de celui d'une édition historique et critique, ce qu'elle n'a jamais prétendu être. Dans le cadre d'une enquête comme la nôtre, la principale difficulté tient sans doute aux volumes de correspondance qui, outre le partage artificiel qu'ils opèrent entre lettres échangées entre Marx et Engels et lettres adressées à des tiers, ont pour défaut de ne pas publier les lettres reçues par les deux auteurs, donnant souvent la fâcheuse impression d'avoir affaire à un monologue. Dans de telles conditions, comprendre le travail de parti mené par Marx relève parfois de la gageure. Par ailleurs, les MEW ne sont pas toujours en mesure de fournir la matière première de l'analyse dans la mesure où, contrairement à la MEGA², tous les textes y figurent en allemand, langue qui n'est pas toujours celle de leur écriture. Dans un nombre significatif de cas, il est donc nécessaire de s'appuyer sur des éditions en langue anglaise ou en langue

1 Richard SPERL, « Die Marx-Engels-Werkausgabe in deutscher Sprache (MEW). Eine editorische Standortbestimmung », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge. Sonderband 5*, Hambourg, 2006, p. 210

française pour retrouver l'original. En ce qui concerne les textes en langue anglaise, le travail est considérablement facilité par l'existence des cinquante volumes des MECW édités entre 1975 et 2004, qui, sans pour autant constituer une édition historique et critique au sens strict du terme, ont pu en partie bénéficier des acquis de la MEGA², dont la publication a commencé au même moment¹.

Pour ce qui est des textes en langue française, la situation est en revanche plus délicate en raison de l'absence d'édition comparable. Nous voudrions nous pencher brièvement sur cette difficulté, d'autant plus notable qu'elle affecte également le problème des traductions françaises utilisées dans cette étude, que nous citons pour fluidifier la lecture de l'ensemble, en complément – mais jamais à la place – de la référence systématique aux textes originaux, et en opérant parfois des modifications lorsque les choix faits par les traducteurs nous semblent inappropriés. De fait, le chercheur francophone est contraint, bien davantage que le chercheur germanophone ou anglophone, de jongler entre plusieurs éditions présentant chacune un certain nombre de qualités et de défauts. Si nous laissons de côté les volumes parus entre les années 1920 et les années 1940 chez Alfred Costes, qui ont eu le mérite de permettre à toute une génération de lire Marx en français mais qui s'avèrent aujourd'hui entièrement dépassés, nous avons principalement affaire à deux grands massifs : les quatre tomes d'œuvres de Marx édités chez Gallimard par Maximilien Rubel et les très nombreux volumes publiés par les Éditions sociales. Les reproches formulés à l'encontre du travail éditorial de Maximilien Rubel sont nombreux et anciens et nous n'entendons pas revenir ici en détail sur cette « consécration paradoxale² » qu'a représentée l'entrée de Marx dans la très prestigieuse Bibliothèque de la Pléiade. Les critiques de Gilbert Badia – qui faisait remarquer, dès la parution des deux premiers volumes, qu'« aucun chercheur français, à qui serait confié le soin d'éditer, dans une collection à vocation scientifique, les œuvres d'un auteur justement célèbre, n'en userait de la sorte avec le texte original³ » – n'ont pas perdu de leur pertinence, et il convient de manier avec grande prudence cette édition, qui présente néanmoins l'avantage de rendre disponibles plusieurs textes qui ne se trouvent pas ailleurs. C'est dans cet esprit que nous avons eu l'occasion d'en faire usage, principalement lorsque nous avons dû citer des

1 À ce sujet, cf. Lew GOLMAN, « Die Herausgabe der Werke von Karl Marx und Friedrich Engels in englischer Sprache », in *Marx-Engels-Jahrbuch 1*, Berlin, 1978, p. 442 sq.

2 Cf. Aude LE MOULLEC-RIEU, « Les Œuvres de Marx dans la "Bibliothèque de la Pléiade" : une consécration paradoxale », in Jean-Numa DUCANGE, Antony BURLAUD (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, 2018, p. 134-143.

3 Gilbert BADIA, « Brèves remarques sur l'édition des œuvres de Marx dans la Bibliothèque de la Pléiade », in *La Pensée*, N°146, Paris, 1969, p. 82.

textes de la fin des années 1840 et du début des années 1850 contenus dans les troisième et quatrième tomes.

Il en va autrement des œuvres de Marx et Engels publiées par les Éditions sociales, qui, bien qu'elles ne forment pas un ensemble homogène, constituent assurément le corpus le plus fiable et le plus abouti existant actuellement en langue française. Parmi elles, les volumes de la GEME¹ publiés depuis 2008 occupent une place à part dans la mesure où ils s'appuient, de manière systématique, sur le travail de la MEGA². Néanmoins, du fait même du caractère très récent du projet, ils ne couvrent encore qu'un faible nombre d'œuvres des deux auteurs et demandent à être complétés par la consultation de parutions plus anciennes. C'est d'elles que sont tirées les citations de certains textes écrits directement en français n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication dans la MEGA², notamment *Misère de la philosophie*, mais aussi plusieurs lettres contenues dans les volumes de correspondance. C'est aussi d'elles que sont tirées, le plus souvent, les traductions que nous citons, réalisées en bien des cas par d'éminents germanistes comme Gilbert Badia ou Jean-Pierre Lefebvre. Cependant, nous avons aussi eu parfois recours à des éditions qui ne s'inscrivaient dans aucun de ces deux massifs principaux, aussi bien pour des textes écrits directement en français indisponibles dans la MEGA², comme *Les Prétendues scissions dans l'Internationale*, citées à partir des annexes du dernier volume des procès-verbaux du Conseil général de l'AIT publiés par les Éditions du progrès, que pour des traductions dans certains cas particuliers. Parmi ces derniers, il faut signaler l'anthologie en quatre volumes intitulée *Le Parti de classe* réalisée par Roger Dangeville chez François Maspero en 1973², qui en dépit de son caractère philologiquement problématique, n'en donne pas moins accès à des textes à peu près introuvables ailleurs et de première importance pour la question qui nous occupe. Il faut aussi mentionner les publications récentes et remarquables de traductions appuyées sur la MEGA² réalisées par d'autres maisons, comme celle des *Manuscrits de 1844* éditée chez Vrin par Franck Fischbach en 2007, ou celle des *Grands hommes de l'exil* éditée chez Agone par Sylvie Aprile en 2015. Dans un certain nombre de cas, en l'absence d'édition française sur laquelle prendre appui, il nous a fallu traduire nous-mêmes directement les textes. Nous ne pouvons que souhaiter que, dans les années à venir, la

1 À ce sujet, cf. Victor BÉGUIN, « La GEME : projet théorique et enjeux de traduction », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 17-28.

2 Sur les textes de Marx publiés chez Maspero, cf. Julien HAGE, « Un âge d'or éditorial du marxisme ? Les années 1960 et 1970 », in Jean-Numa DUCANGE, Antony BURLAUD (dir.), *Marx, une passion française, op.cit.*, p. 144-154.

situation générale de l'édition des textes de Marx en langue française s'améliore et permette aux chercheurs de disposer d'un corpus plus cohérent et plus rigoureux.

Un angle mort de la recherche ?

Sur un sujet comme celui de l'intervention de Marx dans les organisations ouvrières de son temps, l'état de l'art semble être traversé, sans doute bien davantage encore que l'édition des sources, par de profondes contradictions. Ne serait-ce que parce qu'elle entend prendre au sérieux la question du parti, forme politique en crise dont il est devenu courant de diagnostiquer l'entrée en phase terminale¹, notre étude se situe inévitablement à contre-courant d'un mouvement de fond qui affecte également l'historiographie. Comme le faisait très judicieusement remarquer Jean-Numa Ducange dans un texte consacré à l'expérience lassallienne, ce discrédit semble avoir atteint une telle ampleur qu'il a fini par asseoir l'idée pour le moins caricaturale selon laquelle le parti aurait « toujours tort » et ne pourrait engendrer que des « monstres bureaucratiques² ». L'hypothèse même d'une auto-émancipation de la classe ouvrière par l'intermédiaire d'un parti de masse est ainsi devenue pour le moins incongrue et n'est plus qu'assez rarement³ prise au sérieux par la recherche contemporaine, toutes disciplines confondues. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'existe dans le même temps, depuis plus d'une décennie, un indéniable regain des études sur la pensée de Marx, tout particulièrement dans le champ philosophique. Nous ne reviendrons pas ici en détail sur ces nouvelles lectures, qui ont permis d'approfondir sur bien des aspects notre connaissance de son œuvre, et nous nous concentrerons ici sur ce qui fait à nos yeux le cœur du problème, à savoir la relative marginalité des travaux portant sur les aspects les plus directement politiques de la pensée de Marx⁴. Parmi eux, la question du parti est sans nul doute plus marginale encore, ce qui, comme l'indiquait à juste titre Harald Bluhm⁵, ne peut manquer de faire difficulté tant elle occupe une place centrale au sein de la théorie de Marx.

1 Pour une remise en cause de cette idée, appuyée sur l'analyse de la conjoncture française récente, cf. Igor MARTINACHE, Frédéric SAWICKI (dir.), *La Fin des partis ?*, Paris, PUF, 2020.

2 Jean-Numa DUCANGE, « Le parti a-t-il toujours tort ? Retours sur Ferdinand Lassalle et quelques expériences de la "forme parti" », in *Tumultes*, N°37, Paris, 2011, p. 24.

3 En la matière, on peut considérer qu'un travail comme celui de Julian Mischi sur le PCF, dans la mesure où il prend ouvertement position contre une « lecture misérabiliste du rapport populaire au politique », exclusivement fondée sur la délégation et la « remise de soi au parti », compte parmi les notables exceptions. Cf. Julian MISCHI, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010, p. 15.

4 Le panorama dressé par Jean-Numa Ducange et Isabelle Garo à ce sujet est tout à fait éclairant sur ce point. Cf. Jean-Numa DUCANGE, Isabelle GARO, « Introduction », in *Marx politique*, Paris, La Dispute, 2015, p. 7-38.

5 Cf. Harald BLUHM, « Bewegungen, Assoziationen und Partei – Elemente einer Theorie kollektiver Akteure bei Karl Marx », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2010*, Berlin, 2011, p. 21.

L'enquête que nous avons réalisée entend de ce point de vue contribuer à combler le manque représenté par l'absence d'étude exégétique de grande ampleur sur cette question. La mise en évidence de cette lacune au sein de la littérature secondaire ne signifie cependant pas que nous aurions affaire à une table rase. Il existe au contraire un vivier très riche d'analyses sur le sujet, mais qui se caractérise par sa dispersion et son hétérogénéité. De manière générale, force est de constater que ce sont surtout les spécialistes de l'histoire politique et sociale du XIX^e siècle, bien davantage que les philosophes, qui s'y sont intéressés, ce qui justifie d'autant plus la forte présence de travaux réalisés dans ce domaine au sein de la bibliographie que nous avons utilisée pour mener à bien cette enquête qui se veut résolument transdisciplinaire. Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, nous nous sommes efforcé de mobiliser – et, le cas échéant, de discuter – un ensemble d'études, effectuées pour la plupart dans une période comprise entre les années 1950 et aujourd'hui, qui nous ont semblé particulièrement significatives. Constitué pour l'essentiel de publications issues des aires linguistiques francophone, germanophone et anglophone, avec de plus rares incursions dans les aires italophone et russophone, ce corpus laisse inévitablement de côté des travaux importants réalisés dans d'autres pays du monde, dont certains, notamment la Chine et le Japon, se distinguent par la qualité et la productivité de leur recherche sur Marx.

Il convient par ailleurs d'indiquer qu'au sein même de la littérature secondaire germanophone, les travaux réalisés par des chercheurs de RDA occupent une place importante, ne serait-ce que d'un point de vue quantitatif. Ce point demande évidemment à être précisé, en raison même du statut qu'occupait le marxisme-léninisme dans le discours officiel du régime. Nous sommes ainsi confrontés à une difficulté, déjà rencontrée dans une moindre mesure au sujet de l'édition des sources, et renvoyant au soupçon qu'il semble toujours possible de nourrir à l'encontre de publications qui, sans doute plus encore que toutes les autres productions scientifiques de RDA, assumaient souvent une fonction de légitimation politique difficilement contestable. Mais là encore, si la vigilance et l'esprit critique s'imposent, il nous paraît injuste de réduire l'ensemble de ces travaux à ce que Norbert Kapferer a nommé, dans une étude marquante mais discutable, une « philosophie de cadres du parti [*Kaderphilosophie*]¹ », tout entière absorbée par sa tâche ancillaire. Notamment à partir de la fin des années 1970, dans le sillage de la publication des premiers volumes de la MEGA², ont vu le jour des revues éditées par l'Institut du marxisme-léninisme près le Comité

1 Norbert KAPFERER, *Das Feindbild der marxistisch-leninistischen Philosophie in der DDR, 1945-1988*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990, p. 3.

central du SED, comme le *Marx-Engels-Jahrbuch* et les *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, qui – par-delà les lectures dogmatiques qu'elles avaient tendance à promouvoir, mais dont l'expression se bornait parfois à quelques lourdes considérations introductives sans effets réels sur le reste du propos – ont indéniablement contribué à faire avancer la connaissance de l'œuvre en faisant montre d'un souci philologique peu commun, et en s'aventurant dans des domaines souvent peu explorés. Avec le recul, il nous semble donc pertinent d'appréhender ces recherches en tenant compte des « dilemmes¹ » qui les traversent, comme a pu inviter à le faire Hans Jörg Sandkühler, plutôt que de n'y voir qu'un ensemble de productions idéologiques sans valeur.

Sans prétendre ici proposer un panorama complet de la littérature secondaire sur la question qui nous occupe, et que nous commenterons de manière plus détaillée dans les notes des chapitres qui vont suivre, nous voudrions brièvement signaler dans cette introduction les principales orientations qui ont été prises jusqu'ici par la recherche, et mentionner à cette occasion quelques titres incontournables. Les travaux existants peuvent être répartis en deux principaux groupes, dont l'un est constitué par des études consacrées à la théorie du parti développée par Marx, et l'autre à son intervention politique au sein des organisations ouvrières de son temps. S'il existe inévitablement des passerelles entre l'une et l'autre de ces approches, force est de constater qu'il est finalement assez rare que les deux soient combinées de manière systématique. De ce point de vue, le travail, déjà ancien, de Michael Löwy sur le jeune Marx² compte parmi les remarquables exceptions. Dans la première catégorie, on trouve pour l'essentiel des contributions assez synthétiques, qui dépassent rarement le format d'un article de revue³. En la matière, l'une des études les plus amples est sans doute celle de Horst Bartel et Walter Schmidt⁴, qui retrace sur une centaine de pages les évolutions de la théorie du parti développée par Marx et Engels tout au long de leur parcours théorique et politique. Par-delà la grande diversité des positions défendues dans ces travaux, tous nous semblent avoir pour point commun de postuler, de façon plus ou moins explicite, l'existence d'une continuité

1 Hans Jörg SANDKÜHLER, « Marxismus – Wissenskultur, Überzeugung, Dogma. Dilemmata des Marxismus-Leninismus und marxistischen Philosophierens in der DDR », in Hans-Christoph RAUH, Hans-Martin GERLACH (dir.), *Ausgänge. Zur DDR-Philosophie in den 70er und 80er Jahren*, op.cit., p. 739-774.

2 Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, op.cit.

3 Pour ne citer que quelques exemples, cf. Maximilien RUBEL, « Remarques sur le concept de parti prolétarien chez Marx », in *Revue française de sociologie*, N° 2-3, Paris, 1961, p. 166-176 ; Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », in *La Pensée*, N°201, Paris, 1978, p. 120-135 ; Klaus von BEYME, « Karl Marx and Party Theory », in *Government and Opposition*, N°20/1, Londres, 1985, p. 70-87.

4 Cf. Horst BARTEL, Walter SCHMIDT, « Zur Entwicklung der Auffassungen von Marx und Engels über die proletarische Partei », in Horst BARTEL (dir.), *Marxismus und deutsche Arbeiterbewegung. Studien zur sozialistischen Bewegung im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Dietz, 1970, p. 7-101.

fondamentale entre la conception du parti esquissée à la fin des années 1840, dans le contexte de la Ligue des communistes, et celle que l'on trouvera sous la plume de Marx à partir du milieu des années 1860. De ce fait, malgré les remarques de grande qualité que l'on peut souvent y lire, ces analyses passent généralement à côté de ce point essentiel que constitue à nos yeux le déplacement qui s'opère à bas bruit dans la théorie de Marx et qui le conduit, au moment où des organisations de masse de la classe ouvrière commencent à faire leur apparition en Europe occidentale et aux États-Unis, à abandonner l'idée d'une dualité entre parti communiste et parti ouvrier, qui jouait un rôle central dans le dispositif conceptuel du *Manifeste* de 1848.

La seconde catégorie de travaux est par définition plus segmentée, et les études proposant une analyse d'ensemble du parcours militant de Marx sont relativement rares. Parmi elles, l'ouvrage désormais classique de Wolfgang Schieder¹ se distingue très notablement par sa grande maîtrise des sources et sa capacité à mettre en évidence les enjeux proprement théoriques de l'activité politique de Marx. En dépit d'un certain nombre de désaccords d'interprétation que nous serons amené à préciser au cours des chapitres qui vont suivre, il convient de souligner ici l'incontestable apport de ce travail qui a fait date. Si l'on excepte les études proprement biographiques², qui contiennent souvent des chapitres très instructifs sur le sujet, c'est avant tout du côté des monographies consacrées à l'histoire des différentes organisations ouvrières au sein desquelles Marx a été amené à intervenir que se situent les développements les plus significatifs. Parmi elles, on peut fort logiquement distinguer trois grands massifs, correspondant respectivement à la Ligue des communistes, à l'AIT et à la social-démocratie allemande.

Le premier d'entre eux est dominé par l'immense ouvrage de Martin Hundt³, somme aujourd'hui sans équivalent concernant l'histoire de la Ligue et faisant la part belle au rôle joué par Marx en son sein. Le travail plus récent de Christine Lattek⁴, consacré aux militants socialistes allemands exilés à Londres entre 1840 et 1860, constitue en la matière une autre

1 Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, Munich, Piper, 1991.

2 Nous ne mentionnerons ici que les trois biographies scientifiques les plus récentes portant sur l'ensemble de la vie de Marx, que nous avons été amené à commenter à différentes reprises au cours de notre étude. Cf. Jonathan SPERBER, *Karl Marx, homme du XIX^e siècle*, Paris, Piranha, 2017 [2013] ; Sven-Eric LIEDMAN, *A World to Win. The Life and Works of Karl Marx*, Londres, Verso, 2018 [2015] ; Gareth STEDMAN JONES, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, Londres, Penguin Books, 2017 [2016].

3 Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten 1836-1852*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1993.

4 Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees. German socialism in Britain 1840-1860*, Londres, Routledge, 2006.

source extrêmement précieuse. Le second massif, assez riche, rassemble à la fois des travaux spécifiquement consacrés à l'intervention de Marx au sein de l'AIT, dont certains sont déjà anciens, comme ceux de Henry Collins et Chimen Abramsky¹ ou encore de Gian Mario Bravo², mais aussi des études plus globales, dans lesquelles cette question fait l'objet d'un traitement approfondi, comme c'est le cas dans le récent ouvrage de Nicolas Delalande³. Le troisième massif nous semble être le moins fourni, pour des raisons qui tiennent sans doute à la plus grande ambiguïté de l'implication de Marx au sein de la social-démocratie allemande. Certains épisodes, notamment la confrontation avec le programme d'unification présenté au congrès de Gotha en 1875, ont fait l'objet d'innombrables commentaires, tandis que d'autres, comme la correspondance avec Johann Baptist von Schweitzer dans la seconde moitié des années 1860, ont été très peu étudiés. Si l'on excepte l'étude ancienne mais très approfondie réalisée par Franz Mehring⁴, les histoires de la social-démocratie allemande font en général peu de place à l'intervention de Marx. De ce point de vue, l'ouvrage monumental de Thomas Welskopp⁵, qui y consacre plusieurs dizaines de pages, occupe parmi elles une place à part, même s'il a sans doute le défaut d'insister trop exclusivement sur tout ce qui sépare Marx des militants sociaux-démocrates allemands sans véritablement prendre au sérieux les convergences qui existent entre eux. Tout au long de cette enquête, nous avons donc tâché de dépasser cette fragmentation initiale, en faisant dialoguer entre elles des perspectives de recherche parfois très diverses. Cette hybridation, qui bouleverse les clivages disciplinaires habituels entre philosophie et histoire, nous semble permettre de tirer le meilleur profit des études existantes, lesquelles constituent autant de jalons sans lesquels ce travail n'aurait pas été ce qu'il est.

Notre enquête consacrée au travail de parti de Marx porte sur l'ensemble de sa vie, depuis sa découverte de la question communiste en 1842 jusqu'à sa mort en 1883. Cependant, l'hypothèse centrale que nous chercherons à mettre à l'épreuve tout au long de notre

1 Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement. Years of the First International*, Londres, Macmillan, 1965.

2 Cf. Gian Mario BRAVO, *Marx e la Prima Internazionale*, Milan, Pantarei, 2014 [1979].

3 Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide. L'Âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.

4 Cf. Franz MEHRING, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, Pantin, Les Bons Caractères, 2013 [1897-1898].

5 Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit. Die deutsche Sozialdemokratie vom Vormärz bis zum Sozialistengesetz*, Bonn, Dietz, 2000.

développement est qu'il existe une rupture significative entre la conception de l'organisation telle qu'elle se donne à voir dans les textes de la fin des années 1840 et celle, beaucoup plus élaborée, que Marx sera amené à théoriser à partir du milieu des années 1860. Pour cette raison, nous avons été conduit à concentrer la majeure partie de nos analyses sur les deux dernières décennies de la vie de Marx, la fondation de l'ADAV et du VDAV en 1863, et surtout celle de l'AIT en 1864, faisant en la matière figure de tournant.

Le premier chapitre porte sur la genèse de cette pratique, inséparablement théorique et militante, que constitue le travail de parti de Marx et entend en restituer les évolutions entre le début des années 1840 et la fin des années 1850. Si Marx s'est d'abord approprié la question communiste par la voie philosophique, ses premières rencontres avec les ouvriers parisiens au cours de l'année 1844 l'ont très tôt amené à prendre conscience du caractère décisif de l'organisation. Mais c'est surtout à Bruxelles, où il s'est efforcé dès 1846 de constituer un comité de correspondance communiste, que le concept même de parti a commencé à jouer un rôle central dans sa propre théorie. À la faveur de son adhésion à la Ligue des justes, sur le point de devenir la Ligue des communistes, Marx a alors été amené à modéliser un type d'intervention au sein du mouvement prolétarien fondé sur l'idée du parti dans le parti. Le parti communiste était alors pensé comme une fraction du parti ouvrier, l'un et l'autre constituant des cercles concentriques de diamètres différents. Cette conception stratégique, que Marx cherchera à mettre en pratique dès son retour en Allemagne au printemps 1848, sera elle-même constamment réélaborée à la faveur des grandes évolutions de la conjoncture révolutionnaire. Si l'exil londonien et la période de reflux qui s'est ouverte au début des années 1850 ont ensuite conduit Marx à se mettre largement en retrait de l'activité militante proprement dite, ni l'un ni l'autre ne marquent la fin de son travail de parti, dont on peut repérer de timides mais réelles manifestations au cœur même de cette décennie d'isolement.

Le deuxième chapitre entend exposer la nouvelle théorie du parti développée par Marx à partir des années 1860, aussi bien à la faveur d'une réflexion rétrospective sur l'expérience passée de la Ligue des communistes que de l'émergence d'organisations nouvelles et beaucoup plus massives. L'articulation entre les deux niveaux structurels représentés par le parti communiste et le parti ouvrier, centrale à la fin des années 1840, disparaît au profit d'une réflexion centrée sur le seul parti ouvrier, conçu comme la forme d'organisation pertinente au sein de laquelle une intervention communiste est susceptible de prendre place. Sans pour autant verser dans l'ouvriérisme, Marx le concevait très explicitement comme un parti du

prolétariat, dont la composition de classe devait être garantie contre toutes les tentatives visant à lui substituer une autre base sociale. Il le pensait également comme un parti politique au sens fort du terme, inaugurant ainsi une distinction fonctionnelle entre parti et syndicat qui était encore absente des textes des années 1840. Cette définition du parti de classe était inséparable de l'identification du risque spécifique que représentait la régression sectaire, dont Bakounine et Lassalle constituaient, par-delà leurs différences, la commune incarnation. Elle l'a par ailleurs conduit à se confronter à la décisive question de la centralisation au sein de l'organisation et à mettre en évidence la nécessité de pratiques de direction collectives aptes à battre en brèche les velléités dictatoriales susceptibles de se faire jour en son sein. Enfin, le parti de classe tel que Marx l'envisageait apparaissait nécessairement comme un parti internationaliste, luttant activement contre toutes les logiques de mise en concurrence des travailleurs des différents pays.

Le troisième chapitre s'emploie à montrer le travail de parti mené par Marx au sein du Conseil général de l'AIT. Nous avons d'abord cherché à élucider la question des modalités d'écriture collective mises en œuvre dans ce contexte, telles qu'elles se donnent notamment à voir dans le processus de rédaction des documents officiels de la direction de l'organisation. Nous nous sommes ensuite efforcé de retracer les différentes étapes de son intervention, en nous concentrant sur ses contributions à la construction du discours revendicatif de l'AIT. En la matière, si l'élaboration de l'*Adresse inaugurale* à l'automne 1864 constitue sans nul doute un moment fondateur, c'est pour l'essentiel dans le cadre de la préparation des différents congrès qu'il est possible de la voir à l'œuvre. L'approche développée dans ce chapitre est donc à la fois chronologique et thématique. Elle suit le déroulement de ces discussions préliminaires depuis la conférence de Londres de septembre 1865 jusqu'à la préparation du congrès de Bâle de septembre 1869 en prêtant attention aux questions de fond soulevées à ces différentes occasions. À travers ces débats, Marx a en bien des cas été amené à préciser ses propres positions sur des points tout à fait majeurs comme l'éducation, le travail des enfants, le machinisme, la réduction du temps de travail, la propriété collective du sol ou le droit d'héritage.

Le quatrième chapitre est consacré à l'intervention de Marx au sein de la social-démocratie allemande. À la différence de celle mise en œuvre au sein du Conseil général de l'AIT, cette activité politique était menée à distance, depuis Londres, et reposait de ce fait sur des modalités spécifiques. La correspondance en constituait le vecteur privilégié et a permis à

Marx de construire un véritable dialogue avec les dirigeants des différentes organisations locales, qui ne se réduisait pas à l'énoncé de directives ou à la formulation d'anathèmes. En raison de la fragmentation du mouvement ouvrier allemand jusqu'à l'unification de 1875, Marx a été amené, pendant plus d'une décennie, à prendre en compte l'existence de plusieurs organisations concurrentes entre lesquelles il a longtemps refusé de choisir. Si sa plus grande proximité avec le courant incarné par Wilhelm Liebknecht a souvent été soulignée, nous chercherons à montrer qu'elle ne l'a pas empêché de travailler à plusieurs reprises avec l'ADAV en tâchant de favoriser en son sein une dynamique de déssectarisation. La *Critique du programme de Gotha* constitue indéniablement un moment fort de ces débats, sur lequel nous reviendrons de façon détaillée afin de mettre en évidence la démarche même qui anime ce texte et qui nous paraît irréductible à un rejet en bloc de la plate-forme politique d'unification de la social-démocratie allemande. Enfin, nous reviendrons sur les aspects les plus significatifs de son intervention auprès des dirigeants du SAPD après 1875, dans un contexte marqué aussi bien par l'affaire Dühring que par les questionnements nouveaux suscités par la promulgation de la loi anti-socialiste.

CHAPITRE 1. GENÈSE DU PROBLÈME. COMMENT LE COMMUNISME EST DEVENU UNE QUESTION D'ORGANISATION.

« Vous pouvez regarder M. Marx comme le chef de notre parti...¹ »

Notre étude entend montrer que le travail de parti de Marx connaît son plein développement à partir de la seconde moitié des années 1860. C'est donc à travers l'analyse de la riche matière que fournissent aussi bien son activité de membre du Conseil général de l'AIT que sa correspondance avec les dirigeants sociaux-démocrates allemands que les modalités de son intervention théorique et politique au sein des organisations ouvrières se donnent à voir le plus nettement. Comme nous le montrerons dans le deuxième chapitre, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1860 que le concept de parti lui-même acquiert son sens définitif sous la plume de Marx, non seulement parce que cette période correspond à l'émergence des premiers partis ouvriers modernes, notamment en Allemagne, mais aussi parce que la confrontation avec les théories concurrentes de l'organisation le conduit à préciser et expliciter sa pensée.

Pour autant, le travail de parti mené par Marx à partir du milieu des années 1860 demeure incompréhensible s'il n'est pas réinscrit dans son parcours théorique et politique antérieur. En effet, c'est dans la seconde moitié des années 1840 que se mettent en place les coordonnées du problème qui donne à la conception que Marx se fait du communisme ce qui constitue peut-être un de ses aspects les plus intéressants. La prise de distance à l'égard de la logique utopique descriptive consistant à brosser un tableau idéal de la société future le conduit, dès ses années bruxelloises, à appréhender le communisme comme une question d'organisation. Tout au long de ce premier chapitre, nous retracerons la genèse de cette nouvelle conception, depuis la découverte théorique et empirique du communisme entre 1842 et 1844 jusqu'à la période de retrait et d'isolement des années 1850. L'activité de Marx au sein de la Ligue des communistes, entre 1847 et 1851, occupera une place centrale dans notre analyse car elle constitue un terrain d'observation privilégié pour la compréhension de cette phase préliminaire du travail de parti de Marx.

D'une certaine façon, on peut considérer que Marx pousse à son ultime conséquence un mouvement qui travaille le discours utopique lui-même depuis la seconde moitié du XVIII^e

1 Engels affirme avoir fait cette déclaration à Louis Blanc, cf. la lettre d'Engels à Marx du 25-26 octobre 1847, in MEGA² III/2, p. 111 ; Cor. I, p. 494.

siècle, contribuant à le faire passer de la forme littéraire romanesque qui était encore la sienne chez Morelly, à celle du programme politique qu'il revêt notamment chez Babeuf¹. Cette politisation progressive de l'utopie, qui atteint son point culminant avec la Conjuración des Égaux sous le Directoire, n'est pas sans lien avec l'émergence du terme même de communisme, employé pour la première fois en son sens moderne par Restif en 1797². Mais c'est évidemment l'ère de floraison communiste qui s'ouvre en France avec le banquet de Belleville du 1^{er} juillet 1840 qui donnera à Marx l'occasion de voir à l'œuvre pour la première fois un « parti communiste³ ». Cette conjoncture nouvelle, dans laquelle le travail de parti de Marx commence à prendre place, ne correspond pas simplement à une phase d'extension inédite des doctrines socialistes et communistes, qui ôte à ces dernières leur caractère purement marginal et anecdotique, elle marque aussi l'amorce d'une reconfiguration d'ensemble visant à adapter la vieille revendication de la communauté des biens à la réalité moderne du capitalisme industriel. La dynamique de « délittérisation » de l'utopie qui avait donné naissance au babouvisme à la fin du XVIII^e siècle est ainsi complétée par le progressif déplacement, opéré à la faveur de la recherche de plus en plus affirmée d'une « science sociale⁴ », d'une critique de la propriété privée de la terre puisant notamment son inspiration dans le Rousseau du *Second discours* à une réflexion sur l'organisation de la production⁵. C'est au fond en cherchant à tirer les conséquences du double mouvement de massification et de modernisation du communisme à l'œuvre au milieu des années 1840 que Marx en vient, peu de temps après son immersion dans le monde des militants ouvriers parisiens, à concevoir son propre mode d'intervention comme un travail de parti.

1 Stéphanie Roza a analysé cette dynamique en détail dans sa thèse de doctorat. Cf. Stéphanie ROZA, *Comment l'utopie est devenue un programme politique. Du roman à la révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

2 C'est à Jacques Grandjón que revient le mérite d'avoir patiemment et précisément retracé la généalogie de la terminologie communautaire entre la fin du XVIII^e siècle et le début des années 1840 et d'avoir souligné le caractère novateur de l'usage du terme « communisme » dans *Monsieur-Nicolas* de Nicolas-Edme Restif de la Bretonne, dans le contexte du procès de Vendôme intenté contre Babeuf et ses compagnons. Cf. Jacques GRANDJÓN, *Communisme / Kommunismus / Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes au néo-babouvisme*, Paris, Éditions des Malassis, 2013 [1989], p. 92 sq.

3 Jacques Grandjón a montré que c'est dans le compte-rendu du banquet de Belleville par Léon Faucher publié dans *Le Courrier français* le 3 juillet 1840 et traduit en allemand dans *Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg quelques jours plus tard que figure sans doute la première occurrence du syntagme « parti communiste ». Cf. *ibid.*, p. 480 sq.

4 Loïc Rignol a bien montré la place centrale de l'ambition scientifique au sein du premier socialisme français. Cf. Loïc RIGNOL, *Les Hiéroglyphes de la Nature. Le socialisme scientifique dans le premier XIX^e siècle*, Dijon, Les Presses du réel, 2014.

5 C'est ce déplacement qui a conduit Lucien Sève à préférer parler de « post-babouvisme » plutôt que de « néo-babouvisme » comme on le fait ordinairement pour qualifier la nébuleuse communiste du début des années 1840. Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. IV.1 : « Le communisme » ?, Paris, La Dispute, 2019, p. 44.

1. Le communisme philosophique, et comment en sortir

« Tous les dimanches, les communistes allemands se rassemblent devant la Barrière du Trône, dans la salle d'un marchand de vin qui donne sur la chaussée, le deuxième ou troisième bâtiment sur la droite dans l'Avenue de Vincennes en venant de la Porte. Dans cette salle qu'ils ont louée, il y a souvent 30, souvent 100 ou 200 communistes allemands qui se réunissent. On y tient des discours, on prêche ouvertement le meurtre du roi, la suppression de toute propriété, on crie à bas les riches, etc. ; on ne veut plus de religion, bref on y formule les inepties les plus crasses et les plus répugnantes. Je pourrais mentionner de jeunes Allemands issus de familles respectables qu'on entraîne là-bas le dimanche et que l'on corrompt. La police doit bien savoir qu'il y a tant d'Allemands qui se réunissent là-bas chaque dimanche. Mais elle ne sait peut-être pas quel est leur objectif politique. Je vous écris ceci en toute hâte afin que les Marx, Hess, Heinrich A. Weill, Börnstein, ne continuent pas à précipiter ainsi des jeunes gens dans le malheur.¹ »

De la réprobation à l'approbation

La première confrontation de Marx avec le communisme, dans un article de la *Gazette Rhénane* du 16 octobre 1842, s'avère assez peu concluante. Répondant aux accusations de l'*Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg, Marx ne se contentait pas de récuser toute forme de sympathie pour les idées communistes, il refusait même de leur accorder « sous leur forme actuelle ne fût-ce qu'une *réalité théorique*² ». Distinguant « expérience pratique » et « réalisation théorique³ », Marx affirmait alors clairement l'intérêt qu'il portait à la seconde au détriment de la première. La curiosité philosophique que Marx semblait éprouver pour le communisme était donc ici de nature strictement doctrinale, elle prenait pour objet des ouvrages – ceux de Leroux, Considerant ou Proudhon –, non des mouvements politiques concrets. Symptomatiquement, Marx rejetait alors explicitement l'idée d'après laquelle le caractère de « masse » des expériences pratiques communistes pourrait leur conférer une nature qualitativement différente de ce qu'elles seraient si elles demeuraient marginales. L'émergence du communisme comme phénomène social de masse était réduite à un problème de maintien de l'ordre, qui concernait moins le philosophe que le ministre de l'Intérieur, puisqu'il était possible d'y répondre « avec des *canons*⁴ ». On comprend qu'un tel texte ait par la suite suscité de l'embarras, et au premier chef l'embarras de Marx lui-même⁵.

1 Rapport de l'agent Bornstedt adressé au ministre de l'Intérieur prussien, 1^{er} février 1845, cf. BdK 1, p. 1019 *sq.*

2 MEGA² I/1, p. 240 ; Karl MARX, « Le communisme et la *Allgemeine Zeitung* d'Augsbourg » [1842], in Pléiade III, p. 233.

3 MEGA² I/1, p. 240 ; Pléiade III, p. 234.

4 *Ibid.*

5 Revenant 17 ans plus tard sur le contenu de cet article dans l'Avant-propos de la *Contribution à la critique de*

Néanmoins, plus que la réprobation, c'est l'appel à l'étude sérieuse des théories communistes qui semble surtout caractériser la position de Marx à l'automne 1842¹. Il est bien sûr possible de chercher à interpréter les références aux auteurs socialistes et communistes que l'on trouve sous la plume de Marx dans les articles de la *Gazette rhénane* pour voir s'y dessiner certains traits de sa conception ultérieure². Il n'en reste pas moins que ces auteurs restent des auteurs, et que la confrontation dans laquelle s'est plongé Marx dans les mois qui ont suivi, si elle l'a progressivement amené à réviser le jugement initialement négatif qu'il portait sur le communisme, demeurerait malgré tout une confrontation doctrinale.

L'étude des circonstances précises qui ont conduit Marx à passer, entre 1843 et 1844, d'une position libérale à une position communiste, dépasse largement le cadre de ce travail³. Nous ne les évoquons ici que pour souligner la distance qui sépare cette conversion philosophique de la compréhension du communisme qui poussera Marx à entamer, dès ses années bruxelloises, un travail de parti. Il est certes possible que Marx ait commencé, dès le printemps 1843, à s'intéresser à la pratique réelle du mouvement ouvrier français, complétant ainsi son analyse doctrinale du communisme par l'amorce d'une approche empirique⁴. Pour

l'économie politique, Marx dira, non sans quelque euphémisme, qu'au moment où s'était fait entendre dans la *Gazette rhénane* « un écho légèrement teinté de philosophie du socialisme et du communisme français », il s'était prononcé « contre cet amateurisme » tout en avouant « plus ou moins explicitement [...] que [s]es études ne [lui] permettaient pas jusque-là de porter [lui-même] le moindre jugement sur le contenu de ces courants français ». Cf. MEGA² II/2, p. 100 ; Karl MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2014 [1859], p. 62. Il ne nous semble en tout cas pas possible de suivre Auguste Cornu qui décelait quant à lui dans cet article un « ton chaleureux » laissant « pressentir qu'il ne devait pas tarder à devenir bientôt lui-même un adepte enthousiaste de cette doctrine ». Cf. Auguste CORNU, *Karl Marx et Friedrich Engels*, t. II, Paris, PUF, 1958, p. 73.

- 1 La lettre à Arnold Ruge du 30 novembre 1842 témoigne du mépris que Marx opposait à l'attitude désinvolte des « Affranchis », qui introduisaient de façon subreptice des « dogmes communistes et socialistes » dans des « compte-rendus de théâtre » au lieu d'en proposer une discussion approfondie. Cf. MEGA² III/1, p. 38 ; Cor. I, p. 274.
- 2 C'est cette fonction que Michael Löwy accorde aux références à Proudhon et à Dezamy que l'on trouve respectivement dans les articles de la *Gazette rhénane* du 16 novembre 1842 (MEGA² I/1, p. 240 ; Pléiade III, p. 234) et du 12 janvier 1843 (MEGA² I/1, p. 338), deux figures qu'il qualifie de « penseurs en marge des sectes utopiques et dogmatiques ». Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 44.
- 3 Cette question a fait l'objet de nombreux travaux depuis l'étude classique d'Auguste Cornu sur le passage de Marx au communisme. Cf. Auguste CORNU, *Karl Marx et Friedrich Engels*, t. II, *op.cit.*, p. 106-228. Parmi les études récentes en langue française sur le sujet, plusieurs entendent rendre compte des différentes étapes de cette évolution politique. Cf. notamment Jean-Louis LACASCADE, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, *op.cit.*, p. 107-162 ; Stathis KOUVELAKIS, *Philosophie et révolution de Kant à Marx*, Paris, La Fabrique, 2017 [2003], p. 291-399 ; Pauline CLOCHEC, « Le libéralisme de Marx », in *Actuel Marx*, N°56, Paris, 2014, p. 109-123.
- 4 C'est ce que suggère Michael Löwy à propos de la lecture des journaux français effectuée par Marx lors de son séjour en Hollande à la fin du mois de mars 1843. Cf. la lettre de Marx à Arnold Ruge de mars 1843, MEGA² III/1, p. 47 ; Cor. I, p. 286. D'après Michael Löwy, Marx aurait pu trouver dans les journaux français des témoignages « beaucoup plus concrets » que dans la *Gazette Rhénane* concernant les grèves ouvrières ou les sociétés secrètes françaises. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 58.

autant, tout au long de l'année 1843, même lorsqu'il était amené à prendre en considération le « communisme réellement existant¹ », Marx ne semblait le faire que parce qu'il y voyait à l'œuvre la diffusion de principes philosophiques qui constituaient par eux-mêmes l'objet propre de l'analyse. La lettre à Arnold Ruge de septembre 1843 en témoigne, précisément parce qu'elle appréhendait le « communisme réellement existant » comme l'objet d'une activité d'« enseigne[ment]² » menée par Cabet, Dezamy ou Weitling. C'est d'ailleurs cette réduction du « communisme réellement existant » à sa dimension doctrinaire et propagandiste qui fondait alors, aux yeux de Marx, son caractère d' « abstraction dogmatique³ ». Ainsi, alors même que la lettre à Arnold Ruge de septembre 1843 semblait exprimer pour la première fois de façon nette un radical refus de l'utopisme et de la position d'extériorité du théoricien par rapport aux luttes en cours – un refus que Marx réitérera jusqu'à la fin de sa vie – le communisme lui-même ne s'y présentait pas comme le fruit de la pratique réelle de la classe ouvrière, mais bien plutôt comme un dogme artificiellement surajouté à une humanité en quête de sa propre essence. Et si Marx a pu qualifier cette essence elle-même de « communiste⁴ » à la même période, pour l'opposer à l'atomistique de la société civile bourgeoise, il l'a fait sans établir de lien véritable avec le communisme réel⁵.

La découverte du rôle décisif joué par le prolétariat, dont témoigne l' « Introduction » des *Annales franco-allemandes*, ouvrait certes la voie à une compréhension nouvelle du communisme, ancrée dans les luttes concrètes de la classe ouvrière, mais ce prolétariat restait encore pour Marx, au moins jusqu'à ses premières rencontres avec les dirigeants ouvriers parisiens au printemps 1844, un prolétariat philosophique et même, pourrait-on dire en forçant le trait, un prolétariat au service de la philosophie. Loin de l'idée qui, par la suite, deviendrait décisive, d'après laquelle l'émancipation de la classe ouvrière devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, la caractérisation du prolétariat que l'on trouvait dans l' « Introduction » des *Annales franco-allemandes* le réduisait au statut d' « élément passif⁶ » dont la philosophie avait besoin pour donner à la révolution l'effectivité qui lui faisait défaut.

1 Lettre de Marx à Arnold Ruge de septembre 1843, in MEGA² III/1, p. 55 ; Cor. I, p ; 298.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/2, p. 88 ; Karl MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, *op.cit.*, p. 173.

5 Pauline Clochec a montré que le « hapax "communiste" » du *Manuscrit de Kreuznach*, s'il témoignait sans doute de l'influence de l'ouvrage de Lorenz von Stein sur les débats jeunes hégéliens, relevait de « la reformulation de Feuerbach dans un langage politique, et non de la revendication d'une position positivement communiste ». Cf. Pauline CLOCHEC, « Le *Manuscrit de Kreuznach* et l'ambiguïté de la démocratie sociale », in *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, N°41, Strasbourg, 2017, p. 86 *sq.*

6 MEGA² I/2, p. 178 ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction », *op.cit.*, p. 293.

En attribuant à ce prolétariat encore largement imaginaire le rôle d' « arme matérielle » pour la philosophie, Marx se privait de la possibilité de penser l'initiative propre de la classe ouvrière et s'enfermait ainsi dans une division du travail entre prolétariat et philosophie dans laquelle c'était cette dernière, et elle seule, qui constituait le « cerveau¹ » de l'émancipation. À ce titre, on peut considérer que la compréhension du communisme comme pratique réelle de la classe ouvrière que Marx développera à la faveur de ses rencontres avec les dirigeants ouvriers parisiens au cours de l'année 1844 s'est constituée sur la base d'une rupture avec la vision d'un prolétariat d'abord caractérisé par sa souffrance et sa passivité. Ce prolétariat réel, irréductible au prolétariat fantasmé de l' « Introduction » des *Annales franco-allemandes* se donnera alors à voir non plus comme l' « élément passif » mais bien au contraire comme l' « élément actif² » du processus révolutionnaire dès l'article du *Vorwärts !* contre Arnold Ruge, dans lequel Marx commentera le soulèvement des tisserands silésiens de juin 1844³.

« Lorsque les ouvriers communistes se réunissent...⁴ »

Ce changement de point de vue sur le prolétariat qui s'est opéré au cours de l'année 1844 ne tient pas seulement à la rencontre avec des artisans et des ouvriers faits de chair et d'os, fort peu subsumables sous le concept abstrait de « *perte complète* de l'être humain⁵ » que l' « Introduction » des *Annales franco-allemandes* cherchait à développer. Il ne faut certes pas négliger l'impression qu'a pu faire sur un jeune philosophe de 26 ans, habitué à fréquenter les milieux littéraires et journalistiques, le spectacle de ces « figures durcies par le travail⁶ » dans lesquelles il n'a pu s'empêcher de déceler une « noblesse⁷ » bien éloignée de son misérabilisme initial. Néanmoins, plus encore peut-être que l'impression sensible provoquée

1 MEGA² I/2, p. 182 *sq.* ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction », *op.cit.*, p. 297.

2 MEGA² I/2, p. 459 ; Karl MARX, « Gloses critiques en marge de l'article "Le roi de Prusse et la réforme sociale" par un Prussien » [1844], in *Pléiade III*, p. 413.

3 Michael Löwy a très justement attiré l'attention sur ce point, s'opposant notamment à l'idée défendue par Maximilien Rubel, d'après laquelle le texte de l' « Introduction » des *Annales franco-allemandes* constituerait un « élément précieux pour comprendre les idées que Marx formulera ultérieurement au sujet du parti prolétarien », voire une réfutation anticipée de la théorie du parti d'avant-garde. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 110 et Maximilien RUBEL, *Karl Marx. Essai de biographie intellectuelle*, Paris, Klincksieck, 2016 [1957], p. 79.

4 MEGA² I/2, p. 289 et 425 ; Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, Paris, Vrin, 2007 [1844], p. 184.

5 MEGA² I/2, p. 182 ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction », *op.cit.*, p. 296.

6 MEGA² I/2, p. 289 et 425 ; Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, *op.cit.*, p. 184.

7 Le terme revient à deux reprises sous la plume de Marx au cours de l'été 1844, à la fois dans les *Manuscrits* et dans la lettre à Ludwig Feuerbach du 11 août 1844. Cf. MEGA² I/2, p. 289 et 425 ; Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, *op.cit.*, p. 184 et MEGA² III/1, p. 64 ; Cor. I, p. 324.

en lui par la fréquentation d'un nouveau milieu social, c'est sans doute la découverte d'un mouvement ouvrier déjà *organisé* qui a le plus contribué à lui faire percevoir le prolétariat comme l'acteur de sa propre émancipation. Revenant sur son séjour parisien dans *Herr Vogt*, en 1860, Marx déclarera en effet avoir entretenu alors « des relations personnelles avec les membres locaux de la Ligue [des justes], ainsi qu'avec les dirigeants de la plupart des sociétés secrètes ouvrières françaises, sans toutefois entrer dans aucune de ces sociétés¹ ». L'insistance de Marx sur le rôle des réunions, aussi bien dans le troisième cahier des *Manuscrits de 1844* que dans la lettre à Feuerbach du 11 août 1844, laisse penser que les liens qu'il a noués avec les militants ouvriers parisiens ont provoqué en lui une véritable prise de conscience théorique.

Néanmoins, s'il apparaît nettement, à la lecture des textes de l'été 1844, que la question de l'organisation ouvrière est devenue dès cette époque une préoccupation centrale de Marx, il semble moins évident d'affirmer que l'entreprise de théorisation du communisme menée pendant la même période ait fait l'objet d'une réelle articulation avec les formes concrètes du mouvement ouvrier parisien. La fascination pour les réunions d'ouvriers communistes peut apparaître à certains égards comme la marque d'une position d'extériorité qui relevait encore davantage de l'observation que de la participation. Le lexique utilisé par Marx pour décrire son propre rapport avec le mouvement communiste organisé dans les textes de l'été 1844 ne faisait en tout cas pas signe vers l'idée d'une participation active : les réunions communistes semblaient être tout au plus des événements qu'il était possible de « voir [*sehen*]² » ou auxquels il était possible d' « assister [*beiwohnen*]³ ». Elles se présentaient donc d'abord à lui comme un spectacle, au sens littéral du terme.

Faut-il pour autant en conclure qu'il n'y aurait pas lieu de parler, à propos du séjour parisien de Marx, d'une intervention politique réelle au sein du mouvement ouvrier organisé⁴ ? Les rapports fournis par les espions au service du pouvoir prussien⁵, indépendamment de la

1 MEGA² I/18, p. 107. Jacques Grandjón s'est efforcé d'établir la nature possible de ces rencontres, qui ont commencé entre le printemps et l'été 1844, en s'appuyant sur les différentes sources existantes. Cf. Jacques GRANDJÓN, « Zu Marx' Aufenthalt in Paris : 12. Oktober 1843 – 1. Februar 1845 », in *Schriften aus dem Karl-Marx-Haus*, N°43, Trèves, 1990, p. 183 *sqq.*

2 MEGA² I/2, p. 289 et 425 ; Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, *op.cit.*, p. 184.

3 MEGA² III/1, p. 64 ; Cor. I, p. 324

4 C'est la thèse qu'a défendue notamment Wolfgang Schieder, considérant que l'implication de Marx dans le mouvement ouvrier organisé n'avait véritablement commencé qu'au cours de son séjour bruxellois. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 35.

5 Auguste Cornu en a reproduit différents extraits, issus des archives du ministère de l'Intérieur prussien. Cf. Auguste CORNU, *Karl Marx et Friedrich Engels*, t. III, Paris, PUF, 1962, p. 7 *sq.*

question de leur fiabilité, peuvent tout au plus nous renseigner sur les cafés parisiens fréquentés par les communistes allemands, mais ils ne nous apprennent rien ou presque sur la nature réelle de l'activité de Marx au sein du mouvement. Il existe cependant des indices laissant penser que, sans se prêter encore à un travail de parti proprement dit¹, Marx commençait déjà à voir dans le mouvement ouvrier communiste lui-même un terrain d'intervention privilégié, d'un point de vue à la fois théorique et politique.

En témoigne d'abord le rôle joué par Marx dans la rédaction du *Vorwärts !*, qui dès le milieu de l'année 1844 était devenu l'organe des communistes allemands parisiens. Ce rôle ne se réduit pas, loin s'en faut, au seul article contre Arnold Ruge publié au début du mois d'août, il se manifeste également par une influence indirecte tout à fait déterminante². Les trois formes de l'action de Marx au sein du *Vorwärts !* préfigurent à leur façon certaines modalités d'intervention qui seront les siennes dans les années suivantes. La première relevait de la discussion directe de l'actualité politique au sein de la rédaction, laquelle permettait à Marx d'influencer le contenu des articles publiés³. La deuxième consistait à favoriser la publication d'extraits de textes issus de ses lectures, qu'il s'agisse de Feuerbach, de Morelly ou encore de Lessing. La troisième – qui est sans doute la plus notable de toutes – revenait à fournir une matière, en l'occurrence économique, aux articles de Georg Weber publiés au cours de l'été⁴. À travers ces différents types d'intervention au sein du *Vorwärts !*, Marx s'adressait donc directement aux communistes parisiens par l'intermédiaire de leur propre organe. À lui seul, ce fait témoigne peut-être d'une rupture plus profonde qu'on ne le pense d'ordinaire⁵ avec l'ambition qui animait encore Marx au moment de la publication des *Annales franco-allemandes*. En s'éloignant d'Arnold Ruge et en se rapprochant d'Hermann Ewerbeck, Marx ne changeait pas simplement de position politique, il changeait également d'interlocuteur et, ce faisant, les modalités d'élaboration et de diffusion de ses conceptions évoluaient à leur tour.

1 De ce point de vue, la position défendue par Jean-Louis Lacascade, d'après laquelle Marx aurait, dès l'été 1844, mené « un combat direct sur le plan politique en arborant une étiquette "communiste" » nous semble difficilement soutenable, car elle tord le bâton dans l'autre sens. Cf. Jean-Louis LACASCADE, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, *op.cit.*, p. 130.

2 Ce point a été clairement établi par Jacques Grandjón dans son étude classique sur le *Vorwärts !*. Cf. Jacques GRANDJÓN, *Marx et les communistes allemands à Paris. Vorwärts ! 1844*, Paris, Maspero, 1974, p. 60.

3 Aux yeux de Jacques Grandjón, Marx a ainsi pu imprimer « sa marque à six mois d'éditoriaux et d'articles divers de Bernays, de Börnstein et de G. Weber sur l'ensemble du mouvement social en Allemagne ». Cf. *ibid.*, p. 61.

4 Jacques Grandjón a ainsi montré, sous la forme d'un tableau synoptique, les parentés évidentes qui existaient entre différents passages des premier et troisième cahiers des *Manuscrits de 1844* et plusieurs articles de Georg Weber publiés au mois d'août 1844. Cf. *ibid.*, p. 67.

5 Martin Hundt est un des rares à avoir attiré l'attention sur ce point. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten 1836-1852*, *op.cit.*, p. 190.

Mais les différentes modalités de l'activité menée par Marx au sein du *Vorwärts !* ne représentent probablement qu'un aspect de cette nouvelle forme d'intervention théorique et politique prenant place sur le terrain du mouvement ouvrier organisé. On pourrait en effet être tenté d'y voir un phénomène purement conjoncturel, explicable par les circonstances exceptionnelles qui ont associé, au sein du *Vorwärts !*, une bonne partie de la rédaction des anciennes *Annales franco-allemandes*, amputée d'Arnold Ruge, aux communistes allemands parisiens, à la faveur de la conversion de Börnstein. Néanmoins, on dispose d'éléments factuels laissant penser que l'implication de Marx dans les débats du mouvement communiste allemand parisien ne se limitait pas à l'action menée au sein de la rédaction du *Vorwärts !*. De ce point de vue, il semble que le témoignage fourni par Marx lui-même dans *Herr Vogt* ne rende pas compte de la nature exacte des relations qu'il entretenait alors avec les dirigeants parisiens de la Ligue des justes et notamment avec le premier d'entre eux : Hermann Ewerbeck. On sait pourtant, par la lettre que Marx a adressée à Ludwig Feuerbach le 11 août 1844, qu'il s'était montré très attentif aux cours sur *L'Essence du christianisme* qui étaient dispensés, au sein de la Ligue, à « plusieurs centaines » d'ouvriers communistes allemands « remarquablement réceptifs¹ ». Ces cours, qui se sont poursuivis au moins jusqu'en 1846 et dont l'un des principaux artisans était Hermann Ewerbeck², semblent avoir eu entre autres pour support un catéchisme, c'est-à-dire une série de questions et de réponses permettant de donner à ce communisme d'inspiration feuerbachienne une forme simplifiée et accessible³. Or, une lecture attentive de ce catéchisme permet de constater la présence assez nette, dans les réponses aux questions, d'analyses issues des textes de Marx publiés dans les *Annales franco-allemandes*⁴. Si ces emprunts, en eux-mêmes, ne sauraient démontrer que Marx a joué un rôle actif dans l'élaboration du catéchisme utilisé comme support de cours par la Ligue des justes à Paris, sans doute à la fin de l'année 1844 ou au début de l'année 1845, ils laissent néanmoins penser que ses contacts avec les dirigeants de l'organisation, et singulièrement avec Hermann

1 MEGA² III/1, p. 65 ; Cor. I, p. 326.

2 L'enseignement d'Hermann Ewerbeck au sein de la Ligue des justes a récemment été étudié avec précision par Amaury Catel, qui l'a resitué dans la perspective plus générale de son activité de traduction. Cf. Amaury CATEL, *Le Traducteur et le Démon. Hermann Ewerbeck, un communiste allemand à Paris (1841-1860)*, Nancy, L'Arbre bleu, 2019, p. 42-47.

3 Des fragments de ce catéchisme, comprenant au moins 84 questions et réponses, ont pu être conservés et ont été publiés par Martin Hundt. Cf. Hermann EWERBECK, « Kommunistischer Katechismus (Fragment) » [1844-1845], in *Marx-Engels-Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 323-338.

4 Martin Hundt a établi ce point dans sa présentation du catéchisme communiste d'Ewerbeck. Cf. Martin HUNDT, « Programmatische Bemühungen im Bund der Gerechten. Zu Marx' Einfluß auf ein neuentdecktes Katechismus-Fragment von 1844/1845 », in *Marx-Engels Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 313 sq.

Ewerbeck, étaient suffisamment développés pour que ses réflexions se situent au cœur des discussions¹.

L'aboutissement de ce parcours théorique qui a conduit Marx à inscrire sa conception du communisme au cœur des organisations ouvrières elles-mêmes se trouve, d'une certaine façon, formulé dans la *Sainte Famille*. En effet, la remise en cause de l'élitisme philosophique des frères Bauer, incarné par l'opposition entre la « critique » et la « masse », aboutissait dans ce texte à une revalorisation de la masse elle-même, qui se voyait dotée, comme les ouvriers communistes des *Manuscrits de 1844* et de la lettre à Feuerbach du 11 août 1844, d'une « noblesse humaine » qui se manifestait d'abord par « l'application studieuse, la soif de savoir, l'énergie morale, l'infatigable instinct de développement² », c'est-à-dire par une activité. Contre la réduction du prolétariat au statut d'entité passive, Marx entendait montrer que la distinction abstraite entre critique et masse perdait toute signification à partir du moment où les ouvriers formaient des « associations³ ». Au sein de ces dernières, en effet, les ouvriers « ne se content[ai]ent pas de s'instruire mutuellement de leurs besoins immédiats en tant qu'*ouvriers*, mais s'instruis[ai]ent également en tant qu'*hommes* » et c'est ainsi qu'ils prenaient conscience « de la force "énorme", "immense" qui résult[ait] de leur coopération⁴ ». Loin d'avoir besoin de l'autorité extérieure du philosophe critique, le prolétariat semblait ici en mesure d'être l'auteur de sa propre émancipation dès lors qu'il s'organisait⁵. Nullement amorphe, la masse montrait au contraire qu'elle était capable de devenir une puissance active et structurée. Retournant le stigmate bauerien, Marx pouvait ainsi donner un nom à la conception du communisme qui guiderait le travail de parti auquel il allait donner une forme concrète dès son séjour bruxellois : ce communisme serait un « communisme *de la Masse*⁶ ».

1 Même si la formule peut paraître excessive, on comprend dès lors que Marx ait pu être présenté par Martin Hundt comme un « quasi-membre » de la Ligue dès la fin de son séjour parisien. Cf. *ibid.*, p. 321.

2 MEW 2, p. 89 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Sainte Famille*, Paris, Éditions sociales, 2019 [1845], p. 106.

3 MEW 2, p. 55 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Sainte Famille*, *op.cit.*, p. 66.

4 *Ibid.*

5 C'est ce qui a conduit Michael Löwy à déceler dans la *Sainte Famille* une auto-critique implicite du schéma développé dans l'« Introduction » des *Annales franco-allemandes*. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 114.

6 MEW 2, p. 56 : Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Sainte Famille*, *op.cit.*, p. 66.

2. Au cœur du mouvement réel

« Ces discussions montrent également combien Feuerbach se trompe quand il [...] se déclare communiste en se qualifiant d'"homme commun", transforme le mot communiste en un prédicat "de" l'homme et croit pouvoir à nouveau transformer en une simple catégorie ce mot qui désigne, dans le monde existant, l'adhérent d'un parti révolutionnaire déterminé.¹ »

La critique du socialisme vrai : matrice théorique du parti communiste

C'est à son arrivée à Bruxelles que Marx semble avoir pris conscience que ce « communisme *de la Masse* », porté par le prolétariat organisé, était voué à se développer sous la forme d'un parti dans lequel il était lui-même appelé à jouer un rôle actif. Les relations entretenues à Paris avec les membres de la rédaction du *Vorwärts!* et les dirigeants de la Ligue des justes étaient à bien des égards encore informelles, et si elles ont probablement permis à Marx d'exercer une influence théorique sur les communistes parisiens, cette forme nouvelle ne relevait sans doute pas encore, dans la seconde moitié de l'année 1844, du projet conscient². De ce point de vue, l'apparition du syntagme « parti communiste » dans *L'Idéologie allemande* peut être mise en relation avec le rejet de la conception « littéraire³ » du parti que l'on trouvait à l'œuvre dans le jeune hégélianisme. En effet, si le mouvement jeune hégélien a pu, entre autres, se comprendre lui-même comme un parti politique à partir de 1842⁴, c'est d'abord parce qu'il valorisait la prise de parti contre la tiédeur du « Juste-Milieu⁵ » et non parce qu'il aurait constitué une quelconque organisation structurée. C'est, semble-t-il, encore ce sens jeune hégélien que revêtait pour Marx le concept de parti dans sa lettre à Arnold Ruge de septembre 1843, lorsqu'il expliquait que le fait de ne pas vouloir

1 MEGA² I/5, p. 54 sq. ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, Joseph WEYDEMEYER, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, Paris, Éditions sociales, GEME, 2014 [1845-1847], p. 113.

2 Gareth Stedman Jones a souligné le saut qualitatif qu'a sans doute représenté, du point de vue des intentions de Marx, le passage de la logique du groupe informel à celle du « parti », quand bien même ce dernier ne rassemblerait dans les faits qu'un nombre d'individus relativement restreint. Cf. Gareth STEDMAN JONES, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, op.cit., p. 224.

3 Michael Löwy a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, op.cit., p. 134.

4 Le « parti politique » constitue une des quatre modalités d'existence du groupe jeune hégélien mises en évidence par Wolfgang Eßbach dans sa thèse d'habilitation. Cf. Wolfgang EßBACH, *Die Junghegelianer. Soziologie einer Intellektuellengruppe*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1988, p. 157-248

5 La critique du « Juste-Milieu » a notamment été l'objet d'une série d'articles d'Edgar Bauer parue dans la *Gazette Rhénane* entre juin et août 1842. Cf. Edgar BAUER, « Le Juste-Milieu » [1842], in Friedrich ENGELS, *Écrits de jeunesse*, t. 1 (1839-1842), Paris, Éditions sociales, GEME, 2015, p. 373-402.

brandir un drapeau dogmatique ne l'empêchait pas de lier à sa critique philosophique une « prise de parti en politique¹ ».

Le concept de parti communiste que l'on trouve dans *L'Idéologie allemande*, même s'il est encore loin d'être théorisé par Marx avec autant de clarté et de précision qu'il ne le fera à partir du milieu des années 1860, constitue l'aboutissement théorique du déplacement qui s'est opéré, au cours de l'année 1844, dans sa conception du communisme aussi bien que dans sa conception du parti. À travers ce concept, Marx semble avoir donné une expression théorique à un cadre d'intervention politique qu'il avait déjà commencé à expérimenter en pratique à Paris sans pour autant lui donner une forme systématique. C'est la confrontation avec le socialisme vrai, menée dès le début de l'année 1846, qui a sans aucun doute permis à Marx d'opérer cette clarification décisive. En effet, dans *L'Idéologie allemande*, le concept de parti communiste se définissait d'abord par démarcation d'avec ce qu'il n'était pas. Au « véritable parti communiste », Marx et Engels opposaient un socialisme vrai compris comme « mouvement *purement* littéraire² ». Tandis que le socialisme vrai se plaçait sur le terrain de la « pensée pure », le parti communiste, quant à lui, se présentait comme l'expression d'un « mouvement réel³ ».

Dans ce nouveau système d'oppositions qu'introduisait la confrontation avec le socialisme vrai, on peut identifier un critère d'évaluation des positions politiques tout à fait inédit : en se référant au « parti communiste », il ne s'agissait plus pour Marx d'évaluer les différentes positions politiques par leur seul contenu doctrinal, mais aussi et surtout de déterminer le rapport qu'elles entretenaient avec le mouvement ouvrier⁴. Si la confrontation avec le socialisme vrai, plus encore que la confrontation avec le jeune hégélianisme, a conduit Marx à penser la production théorique communiste en général, et la sienne en particulier, comme une expression plus ou moins adéquate du mouvement réel de la classe ouvrière, c'est précisément parce que le socialisme vrai se revendiquait du socialisme sans se référer à une position de classe. L'erreur des tenants du socialisme vrai consistait à se poser en « représentants d'un parti littéraire, qui cro[ya]ient qu'il [était] question dans leurs écrits, de

1 MEGA² III/1, p. 56 ; Cor. I, p. 299 (trad. mod.).

2 MEGA² I/5, p. 517 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 2012, p. 463.

3 MEGA² I/5, p. 515 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 461.

4 Nous souscrivons sur ce point à l'analyse développée par Matthias Bohlender, sans pour autant interpréter comme lui la critique du socialisme vrai en termes de « politique de la vérité ». Cf. Matthias BOHLENDER, « Marx, Engels und der "wahre Sozialismus" oder : Die Geburt des "historischen Materialismus" aus dem Handgemenge », in Matthias BOHLENDER, Anna-Sophie SCHÖNFELDER, Matthias SPEKKER (dir.), « *Kritik im Handgemenge* ». *Die Marx'sche Gesellschaftskritik als politischer Einsatz, op.cit.*, p. 18.

l'ordre social le plus "rationnel" et non des besoins d'une classe et d'une époque déterminées¹ ». De ce point de vue, dans la critique du socialisme vrai, se dessinait en creux le nouveau mode d'intervention que constituait le travail de parti de Marx, et qui consistait dans le refus radical de toute décorrélation entre discours communiste et pratique ouvrière organisée, le premier étant pensé comme l'« expression [*Ausdruck*]² » de la seconde.

La mise au jour de ce rapport d'expression a conduit Marx et Engels à porter un jugement sur les différents courants communistes existants, dont le critère principal ne renvoyait pas tant au contenu de la doctrine qu'à sa réception. Ce qui rendait le socialisme vrai critiquable, ce n'était pas seulement la confusion théorique qui le caractérisait, mais avant tout le destinataire qu'il se donnait. S'il fallait combattre le socialisme vrai, ce n'était donc pas d'abord parce qu'il s'appuyait sur une version confuse de l'humanisme feuerbachien, c'était bien plutôt parce qu'il ne s'adressait « pas aux prolétaires, mais aux deux catégories de gens les plus nombreuses en Allemagne, les petits bourgeois avec leurs illusions philanthropiques et les philosophes et disciples des philosophes, idéologues de ces mêmes bourgeois³ ». En effet, la confusion doctrinale ne semblait pas suffire, à elle seule, à disqualifier un courant communiste, à partir du moment où ce dernier disposait d'un ancrage réel au sein de la classe ouvrière. C'est ce dont témoigne la polémique que Marx et Engels ont engagé contre l'article d'Hermann Semmig intitulé « Communisme, socialisme, humanisme » et publié dans les *Annales rhénanes*. Dans ce texte, Semmig prenait pour cible les courants communistes français, présentés comme grossiers et dogmatiques, en s'appuyant sur des arguments qui pouvaient parfois rappeler ceux que Marx lui-même mobilisait dans le troisième cahier des *Manuscrits de 1844* pour critiquer le communisme brut. Pourtant, c'est un tout autre regard que Marx et Engels semblent avoir porté ici sur le communisme français, non pas en raison d'un quelconque rapprochement sur le fond, mais bien plutôt parce qu'ils prenaient en compte le rôle joué par ces doctrines et leurs représentants au sein du mouvement ouvrier français.

Tout à fait éclairant est, à ce titre, l'exemple d'Étienne Cabet, dont il était dit qu'« il ne fa[llai]t absolument pas le juger d'après son système, mais d'après ses écrits polémiques, et d'une façon générale, d'après toute son activité comme chef de parti⁴ ». Cabet, ce n'était pas le *Voyage en Icarie*, c'était la réalité concrète du cabétisme en France, c'étaient des ouvriers et

1 MEGA² I/5, p. 515 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 461.

2 *Ibid.* Marx et Engels utilisent également, dans la même phrase, le terme de « produit [*Produkt*] » pour qualifier ce rapport.

3 MEGA² I/5, p. 517 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 463.

4 MEGA² I/5, p. 521 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 469.

des artisans qui se mobilisaient et qui s'organisaient en s'appuyant sur les théories de Cabet. La doctrine était d'emblée envisagée sous l'angle de sa réception réelle, et l'étude sérieuse de cette réception devait inviter à passer du point de vue du discours au point de vue de l'organisation. Le degré de réalité de cette dernière était à tous égards plus décisif que la clarté ou la confusion des représentations qui l'accompagnaient, car « les systèmes perdent toute importance avec le développement du parti et on en conserve tout au plus le nom, qui sert d'enseigne¹ ». Ce déplacement d'accent permettait de considérer les cabétistes eux-mêmes autrement que comme des adeptes de l'Icarie et, ce faisant, d'identifier un terrain d'intervention possible au sein même de mouvements dont l'idéologie apparaissait comme erronée. Comme on le verra par la suite, c'est notamment l'usage de ce nouveau critère d'évaluation qui permettra à Marx d'envisager en 1847 la possibilité d'adhérer à la Ligue des justes sur la base d'une réforme de sa structure organisationnelle – l'abandon de la forme de la société secrète – avant même que soit mené jusqu'au bout le processus de clarification programmatique. Le fait d'envisager les courants communistes comme des forces agissantes, dont l'unité se donnait d'abord à voir dans la pratique, plutôt que comme des doctrines désincarnées ouvrait ainsi la voie à un travail de parti irréductible à la déclamation intransigeante et impliquant inévitablement des compromis. C'est à la lumière de ce mode d'analyse que l'on peut comprendre la relative indulgence dont Marx et Engels ont fait preuve à l'égard de Cabet, prenant le contre-pied de la sévère dénonciation du caractère dictatorial du système icarien que l'on trouvait sous la plume d'Hermann Semmig. Comprendre Cabet comme un chef de parti plutôt que comme l'auteur d'une doctrine systématique, c'était prendre en considération le fait qu'il était « pressé par des circonstances déterminées et le danger de voir s'éparpiller des moyens financiers limités² ». C'était tenir compte, en somme, des conditions concrètes de l'inscription de son discours au sein d'une organisation.

Le corollaire de cette conception du parti communiste, étroitement liée à son ancrage dans le mouvement réel, était qu'il ne suffisait pas de prétendre être un parti pour en être un. C'est l'autre aspect de la critique adressée par Marx et Engels à l'article d'Hermann Semmig, qui présentait le communisme français et le socialisme vrai comme les « deux principaux partis de notre époque³ ». Tandis que Semmig considérait que, dans un cas comme dans l'autre, le concept de parti disposait d'une signification univoque, renvoyant à une prise de

1 MEGA² I/5, p. 521 *sq.* ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, *op.cit.*, p. 469.

2 MEGA² I/5, p. 522 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, *op.cit.*, p. 470.

3 Hermann SEMMIG, « Communismus, Socialismus, Humanismus », in *Rheinische Jahrbücher zur gesellschaftlichen Reform*, Bd. 1, Darmstadt, 1845, p. 173.

position doctrinale, Marx et Engels semblaient refuser l'idée selon laquelle le socialisme vrai constituerait un parti au sens fort du terme. Le parti, au sens littéraire du terme, n'était donc pas à proprement parler un parti, encore moins un « parti principal », tout simplement parce que la plupart des ouvriers organisés n'avaient « jamais entendu parler¹ » de l'existence du socialisme vrai. De ce point de vue, il n'y avait pas lieu d'essayer de théoriser le socialisme ou le communisme à l'extérieur d'un « parti communiste qui existe réellement [*wirklich existierende kommunistische Partei*]² » comme prétendaient le faire les socialistes vrais.

Il est par ailleurs intéressant de noter que c'est dans la partie de *L'Idéologie allemande* consacrée à la critique du socialisme vrai que semble s'esquisser – de manière certes encore assez imprécise – la distinction entre parti et secte, appelée à jouer un rôle décisif dans les analyses stratégiques que Marx consacrera par la suite au mouvement ouvrier. En effet, si Marx et Engels opposaient d'abord, de manière indifférenciée, les « partis et sectes de France et d'Angleterre » à l'« image sublimée du communisme prolétarien³ » que donnait à voir le socialisme vrai, il n'est sans doute pas anodin qu'au moment même où tout caractère de parti autre que littéraire était refusé à ce dernier, le socialisme vrai soit qualifié de « secte intermédiaire [*Zwischensekte*]⁴ », oscillant entre le communisme et les idées dominantes. En utilisant le concept de « secte » pour désigner le mouvement purement littéraire et, par conséquent, ineffectif que représentait le socialisme vrai, Marx et Engels se dotaient d'un outil conceptuel permettant de caractériser adéquatement un discours politique coupé des masses.

Rassembler le parti : le comité de correspondance communiste de Bruxelles

Cette première clarification théorique du concept de parti communiste, opérée à l'occasion de la confrontation critique de Marx et Engels avec le socialisme vrai, coïncide chronologiquement avec le projet de créer un comité de correspondance communiste à

1 MEGA² I/5, p. 526 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 475.

2 MEGA² I/5, p. 526 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 474. On notera que dans cette phrase, tout comme dans les différentes références au « mouvement réel [*wirkliche Bewegung*] » qui parsèment *L'Idéologie allemande*, Marx et Engels semblent mobiliser le lexique de la *Wirklichkeit* en lui donnant une signification analogue à celle que l'on trouve dans l'analyse que Hegel propose de la « *reale Wirklichkeit* » dans le deuxième chapitre de la troisième section de la *Théorie de l'Essence*. Dans la mesure où « ce qui est effectif *peut avoir des effets* », on peut considérer que l'effectivité d'une chose se donne à voir dans « ce qu'elle produit ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Science de la Logique*, Livre Deuxième – L'Essence, Paris, Vrin, 2016 [1813], p. 196 (trad. mod.). De la même façon, chez Marx et Engels, la *Wirklichkeit* du parti communiste n'était pas autre chose que la mobilisation ouvrière qu'elle était susceptible de produire.

3 MEGA² I/5, p. 516 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 462.

4 MEGA² I/5, p. 517 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 463.

Bruxelles, mis en œuvre à partir du début de l'année 1846. La forme même du comité de correspondance n'était pas nouvelle, elle constituait, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle, un outil relativement courant, permettant à des organisations de se structurer à une échelle nationale, voire internationale¹. Elle témoigne également de la manière dont Marx concevait son propre travail de parti : le comité de correspondance n'était pas une organisation politique au sens strict du terme, créée *ex nihilo* et faisant concurrence à d'autres organisations comme la Ligue des justes ou les Démocrates fraternels. À ce titre, il n'est pas étonnant que le comité de correspondance n'ait pas véritablement fait l'objet d'une « fondation² ». En effet, il n'appartenait pas à Marx de « fonder » un parti communiste, sauf à se changer en chef de secte. L'ambition de Marx ne pouvait être au contraire que de s'appuyer sur les forces de ce « parti communiste qui existe réellement » évoqué dans *L'Idéologie allemande*, afin de contribuer à ce qu'il se donne une organisation plus adéquate et une théorie plus rigoureuse. De ce point de vue, la mise en place d'un réseau de comités de correspondance communiste avait d'abord pour vocation de permettre aux communistes de « mettre leurs idées au clair entre eux [*unter sich klar werden*]³ », comme en témoigne la lettre envoyée par Marx, Engels et Philippe Gigot aux communistes d'Elberfeld le 15 juin 1846. Le réseau des comités de correspondance offrait ainsi à des communistes déjà organisés localement un cadre de discussion situé à une autre échelle.

À certains égards, la constitution du comité de correspondance communiste de Bruxelles témoignait d'une compréhension plus poussée du rôle des réunions que celle que l'on pouvait encore trouver sous la plume de Marx à l'été 1844. Tandis que le troisième cahier des *Manuscrits de 1844* cherchait plutôt à relativiser l'objectif premier des réunions communistes, à savoir « la doctrine, la propagande, etc. », en présentant ces réunions comme des fins en soi, comme un « moyen devenu le but⁴ », Marx semblait désormais assumer pleinement la dimension instrumentale des réunions. Ce déplacement d'accent ne doit pas nécessairement être lu comme un changement de position : il est probable qu'à l'été 1844 Marx ait encore ressenti le besoin de donner une justification philosophique à sa fascination

1 Michael Löwy a ainsi rapproché le mode de fonctionnement du comité de correspondance communiste de Bruxelles de celui des comités de correspondance du Club des jacobins pendant la Révolution française. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 138. Jean-Louis Lacascade considère quant à lui que Marx et Engels ont pu s'inspirer des « *Corresponding Societies* » britanniques. Cf. Jean-Louis LACASCADE, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, *op.cit.*, p. 173 sq.

2 Martin Hundt a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 246.

3 MEGA² III/2, p. 12 ; Pléiade III, p. 1487 (trad. mod.).

4 MEGA² I/2, p. 289 et 425 ; Karl MARX, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, *op.cit.*, p. 184.

pour les réunions communistes en expliquant que, par l'intermédiaire des réunions, les communistes s'approprièrent « un nouveau besoin, le besoin de la société¹ ». Comme nous l'avons dit plus haut, ces analyses étaient d'ailleurs sans doute les premières dans lesquelles Marx conférait clairement au prolétariat le rôle d'acteur de sa propre émancipation. En 1846, au moment de la constitution du comité de correspondance communiste de Bruxelles, rien n'indique que Marx ait véritablement abandonné l'idée selon laquelle les réunions en tant que telles donnaient à voir quelque chose de plus que leur objectif premier et n'étaient pas entièrement réductibles à leur statut de moyen. Cependant, sans doute parce qu'il concevait désormais son propre travail de parti avec plus de netteté, c'était bien sur cet objectif premier qu'il insistait en présentant les « réunions régulières dans le but de discuter de questions communistes² » comme une condition indispensable à l'entreprise de clarification commune à laquelle les communistes devaient s'atteler.

Si le déplacement d'accent qui s'est opéré en 1846 a également pris la forme d'un changement d'échelle, c'est sans doute parce qu'apparaissait plus nettement aux yeux de Marx la nécessité, pour le parti communiste, de se doter d'outils de coordination à l'échelle internationale. De ce point de vue, la constitution du comité de correspondance communiste de Bruxelles semble témoigner de la prise de conscience de ce double requisit qui caractérisait l'organisation de la classe ouvrière. S'il n'existait pas d'instances de centralisation du mouvement, et si les discussions ne dépassaient pas le plan local, l'activité du parti communiste était vouée à l'échec. On comprend dès lors que Marx ait perçu dans ce réseau de comités de correspondance un moyen, pour les communistes allemands, de « sortir de l'isolement dans lequel ils se trouvaient jusqu'ici³ ». Cet isolement n'était pas à comprendre comme un simple isolement individuel, que des réunions locales suffiraient à briser, mais bien plutôt comme l'absence de « relations permanentes⁴ » entre les communistes des différents pays, et au premier chef entre communistes allemands, anglais et français. En effet, le passage de l'échelle locale à l'échelle internationale ne doit pas ici être perçu comme une question purement quantitative. Il ne s'agissait pas simplement d'acquérir une masse critique suffisante pour que le mouvement communiste devienne majoritaire. Si l'opération de clarification théorique collective rendue possible par la discussion de questions communistes devait elle-même s'opérer à l'échelle internationale, c'est aussi et surtout parce qu'elle devait permettre de

1 *Ibid.*

2 MEGA² III/2, p. 12 ; Pléiade III, p. 1487 (trad. mod.).

3 MEGA² III/2, p. 12 ; Pléiade III, p. 1487 (trad. mod.).

4 *Ibid.*

« se débarrasser des limites de la *nationalité*¹ », comme l'écrivaient Marx, Engels et Gigot dans une lettre à Proudhon du 5 mai 1846. C'est au fond parce que le communisme lui-même n'était ni une affaire locale, ni une affaire nationale, mais bien un enjeu international² que l'organisation du prolétariat elle-même devait revêtir une forme internationale.

Pour autant, le réseau de comités de correspondance dont Marx a cherché à promouvoir la mise en place au cours de l'année 1846 ne semble pas avoir constitué la forme adéquate et achevée du parti communiste à l'échelle internationale. Il représentait plutôt une sorte d'ossature préalable formant la base indispensable à la mise en place d'une telle structure³. Marx semble en effet avoir considéré, au printemps 1846 du moins, la transformation de ce réseau en une organisation plus formelle et statutairement structurée comme une perspective prématurée. C'est ainsi que l'on peut comprendre que, dans la lettre du 15 juin 1846 adressée aux communistes d'Elberfeld, la perspective de la convocation d'un « congrès communiste⁴ » soit évoquée mais renvoyée à plus tard. Sans avoir toujours de contours précis, le terme de « congrès » était fréquemment employé dans les milieux socialistes et communistes depuis la fin des années 1830⁵, il n'est donc pas tout à fait surprenant de le retrouver ici sous la plume de Marx. Il est en revanche intéressant de constater que le congrès y était présenté comme une forme plus mûre et, en un sens, plus opérationnelle de l'organisation du parti communiste à l'échelle internationale. En effet, si Marx considérait la convocation d'un congrès comme prématurée, c'est avant tout parce qu'il estimait que ce n'était que « lorsque des associations communistes se ser[ai]ent créées dans toute l'Allemagne et qu'elles aur[ai]ent rassemblé des moyens d'actions que les délégués des différentes associations pourr[ai]ent se réunir en un congrès avec quelque chance de succès⁶ ».

1 MEGA² III/2, p. 7 ; Cor. I, p. 382.

2 À la même époque, dans *L'Idéologie allemande*, Marx et Engels ont donné à cette thèse un fondement théorique en affirmant que, dans la mesure où le prolétariat ne pouvait « exister qu'au plan de l'*histoire mondiale* » du fait du marché mondial, le communisme lui-même ne pouvait « tout simplement être présent qu'en tant qu'existence au plan de l'"histoire mondiale" ». Cf. MEGA² I/5, p. 39 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, Joseph WEYDEMEYER, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, *op.cit.*, p. 85.

3 C'est ce qu'a notamment suggéré Michael Löwy, présentant le réseau des comités de correspondance communistes comme un « ensemble fluide et désarticulé ». Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 143. Bert Andréas considérait quant à lui que la tâche immédiate de ce réseau de comités n'était pas tant la « fondation » que la « préparation » d'une organisation prolétarienne de nouvelle sorte. Cf. Bert ANDRÉAS, « Introduction », in *Documents constitutifs de la Ligue des communistes (1847)*, Paris, Aubier, 1972 [1969], p. 25.

4 MEGA² III/2, p. 15 ; Pléiade III, p. 1488.

5 Jacques Grandjonc a établi que l'usage moderne du terme remontait sans doute à la venue de Robert Owen à Paris en 1837 et à l'envoi d'un délégué français au congrès owéniste de 1840. Cf. Jacques GRANDJONC, *Communisme / Kommunismus / Communism*, *op.cit.*, p. 153.

6 MEGA² III/2, p. 15 ; Pléiade III, p. 1488 (trad. mod.).

La simple liaison épistolaire que permettait d'établir le réseau de comités de correspondance communistes n'était donc qu'une forme encore embryonnaire de coordination de l'action ouvrière, que le développement du mouvement lui-même devait permettre de dépasser. La raison en est probablement la suivante : un réseau de comités de correspondance pouvait sans doute permettre d'assurer la diffusion de l'information entre les différentes structures locales, que ce soit sur le plan théorique, par l'envoi d'ouvrages et de brochures, ou sur le plan pratique, par le biais de comptes rendus d'activité, mais il n'était pas en mesure de constituer un lieu de décision collective. En cela, la coordination entre groupes informels encore indépendants les uns des autres que ce réseau rendait possible ne relevait pas encore d'une organisation commune au sens fort du terme. Comme le montreraient l'année suivante aussi bien le processus concret de constitution de la Ligue des communistes que les statuts dont elle allait se doter, c'était, à l'inverse, un rôle d'organe législatif souverain que le congrès était appelé à jouer aux yeux de Marx¹.

« L'ignorance n'a encore jamais aidé personne !² »

Si la constitution du comité de correspondance communiste de Bruxelles marquait une nette volonté de rassembler le parti en cours de constitution, elle ne supposait néanmoins ni neutralité, ni indifférence à l'égard des différentes doctrines communistes en circulation. La polémique avec le socialisme vrai témoignait déjà d'une entreprise de disqualification d'un courant présenté comme extérieur à la pratique réelle du mouvement ouvrier, mais la logique de confrontation était à l'œuvre y compris avec des courants qui pouvaient être considérés, d'une façon ou d'une autre, comme des expressions ou des produits de la mobilisation du prolétariat. Ces affrontements, qui ont souvent été interprétés comme un surcroît d'intransigeance de la part de Marx³, font en réalité partie intégrante de l'ambition de clarification collective qui animait le projet de réseau de comités de correspondance communistes. La lettre à Proudhon du 5 mai 1846 le montre : il s'agissait de faire en sorte que « les différences d'opinion » se fassent jour et d'arriver « à un échange d'idées et à une critique

1 Ce qui, comme l'a souligné Jacques Grandjón, constituait sans doute une première dans l'histoire. Cf. Jacques GRANDJÓN, *Communisme / Kommunismus / Communism*, op.cit., p. 154.

2 Pavel Annenkov raconte dans ses mémoires que Marx aurait tenu ces propos lors de la réunion du comité de correspondance communiste de Bruxelles du 30 mars 1846. Cf. BdK 1, p. 303.

3 C'est par exemple ce qu'a affirmé Sven-Eric Liedman, considérant qu'au moment de la constitution du comité de correspondance de Bruxelles, l'attitude de Marx serait devenue plus sévère à l'égard des autres courants socialistes et communistes. Cf. Sven-Eric LIEDMAN, *A World to Win. The Life and Works of Karl Marx*, op.cit., p. 198.

impartiale¹ ». Le réseau des comités de correspondance visait ainsi à constituer un cadre dans lequel l'indispensable débat théorique puisse être mené.

L'analyse de la confrontation qui l'a opposé à Wilhelm Weitling lors d'une réunion du comité de correspondance de Bruxelles le 30 mars 1846² permet de se faire une idée de la manière dont Marx pouvait concevoir la mise en œuvre de cette « critique impartiale ». Le mot qui permet sans doute le mieux de rendre compte de ce processus est celui de « *Sichtung*³ », un terme difficilement traduisible en français, qui désigne une forme d'analyse constituant en même temps une opération de sélection. Le travail de parti auquel Marx entendait se livrer, et qui semblait constituer à ses yeux « la chose la plus importante que l'on puisse faire dans l'intérêt du communisme⁴ », consistait donc d'abord à séparer, sur le plan théorique, le bon grain de l'ivraie. De ce point de vue, l'objectif que Marx assignait à cette mise en réseau des communistes des différents pays s'opposait de manière frontale à la perspective développée par Weitling. Au cœur de la polémique se trouvait, à en croire le témoignage d'Annenkov, la question de la justification théorique de l'activité révolutionnaire elle-même. Tandis que Marx accordait une place centrale à la question de la fondation de la pratique communiste dans un discours vrai⁵, Weitling semblait entretenir un rapport purement utilitaire à la théorie. En effet, ce dernier n'affirmait pas seulement que son but n'était pas de « forger de nouvelles théories économiques⁶ », il considérait plus fondamentalement encore que le critère qui devait guider le choix des communistes lorsqu'il s'agissait de déterminer si une doctrine devait être adoptée ou non était d'abord et avant tout celui de sa force de persuasion. D'après Weitling, la théorie communiste avait vocation à « ouvrir les yeux des travailleurs [открыть рабочим глаза]⁷ », mais en un sens qu'on devine être finalement plus

1 MEGA² III/2, p. 7 ; Cor. I, p. 381.

2 Cette entrevue a été fidèlement mise en scène par Raoul Peck dans son film *Le Jeune Karl Marx* (2017), qui s'appuie souvent très directement sur la principale source disponible, à savoir les souvenirs de Pavel Annenkov.

3 D'après le récit fait par Wilhelm Weitling dans sa lettre à Moses Hess du 31 mars 1846, Marx aurait expliqué, lors de la réunion tenue la veille, qu'il était nécessaire d'entreprendre une « *Sichtung* » au sein du parti communiste. Cf. BdK 1, p. 307.

4 *Ibid.*

5 L'emploi du verbe « оправдывать » dans les propos attribués à Marx par Annenkov est à ce titre symptomatique : il s'agissait manifestement d'interroger le rapport que la pratique politique de Weitling entretenait avec la vérité (правда), comprise en un sens indissociablement théorique et pratique. Cf. BdK 1, p. 302.

6 *Ibid.*

7 *Ibid.*

littéral que figuré : il s'agissait de rendre possible une expérience sensible en première personne, non d'offrir des clefs de compréhension scientifique¹.

De ce fait, il n'est pas étonnant que le statut de la propagande ait été au centre de la discussion. La lettre adressée à Moses Hess par Weitling le lendemain semble d'ailleurs indiquer que, pour ce dernier, la question de la propagande constituait l'objet même de la discussion. Tout porte à croire qu'aux yeux de Weitling, la réunion avait pour objectif initial de déterminer « *comment faire de la propagande le mieux possible en Allemagne*² ». Réduisant la théorie elle-même à une forme d'outil de propagande, Weitling envisageait donc la question essentiellement sous son aspect rhétorique. À l'inverse, du point de vue de Marx, c'était la pertinence de l'activité de propagande – au sens strict du terme – qui paraissait devoir être remise en cause. Si l'on accorde foi au résumé de l'intervention de Marx que l'on trouve dans la lettre de Weitling à Moses Hess, c'est le mot même de propagande qui semble avoir posé problème et qu'il n'aurait, selon lui, plus fallu « utiliser à l'avenir³ ». Si tant est que Marx ait réellement tenu de tels propos⁴, il paraît évident que sa condamnation de la propagande ne pouvait pas être synonyme de refus de toute diffusion de la théorie communiste sous une forme populaire. Le terme de propagande semblait bien plutôt désigner ici un discours de type démagogique, peu soucieux de rigueur scientifique dans l'analyse qu'il donnait à entendre⁵.

Comprise en ce sens, la propagande franchissait une limite inacceptable, qui la distinguait radicalement des inévitables adaptations et simplifications qu'exigeait l'activité militante – à l'égard desquelles Marx était prêt à faire preuve d'indulgence et de compréhension, comme en témoigne le regard bienveillant porté sur Cabet dans la polémique contre Hermann Semmig évoquée plus haut. Le motif principal de cette condamnation résidait dans le manquement au devoir de lucidité qui s'exprimait au travers de l'activité de propagande. En effet, la mobilisation ouvrière ne devait pas se faire au prix de l'éveil

1 Matthias Bohlender a très justement attiré l'attention sur le fait que Weitling refusait de substituer un savoir de type scientifique à l'expérience concrète de la lutte. Cf. Matthias BOHLENDER, « Marx und die "Kritik im Handgemenge". Die Geburt des "kritischen Kommunismus" », *op.cit.*, p. 143.

2 BdK 1, p. 307. C'est nous qui soulignons.

3 *Ibid.*

4 Et nous sommes plutôt enclin à croire, dans la mesure où le témoignage de Weitling sera corroboré par celui d'Engels, qui indiquera dans une lettre à August Bebel du 25 octobre 1888 que ces propos mettaient en évidence « l'opposition de principe existant entre lui et nous ». Cf. MEW 37, p. 118.

5 Martin Hundt a fait remarquer à juste titre que c'était moins la propagande en général que la conception weitlingienne de la propagande qui tombait ici sous la critique de Marx. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 251. Néanmoins, la réticence de Marx à l'égard de l'usage du terme de propagande semble réelle et s'explique peut-être par l'origine d'abord religieuse du mot, dont la fixation remonte au contexte de la Contre-Réforme.

d'« espérances fantastiques¹ » qui ne pouvaient qu'être déçues parce qu'elles ne disposaient d'aucun fondement réel. Au sens strict, la propagande était donc assimilable à une opération de tromperie conférant à l'activité politique une dimension religieuse tout à fait problématique. Par son indifférence à l'égard de la vérité, Weitling confondait le rôle de chef de parti avec celui de « prophète » et donnait à la propagande qu'il appelait de ses vœux le statut de « prêche² ». En refusant de considérer ses interlocuteurs comme des êtres rationnels, Weitling les infantilisait et se comportait à leur endroit tel un pasteur s'adressant à ses ouailles. La conception de Marx consistait au contraire à affirmer la maturité intellectuelle de la classe ouvrière : si le prolétariat avait vocation à être l'acteur de sa propre émancipation, il avait vocation à l'être de façon consciente et en connaissance de cause.

Loin d'être un simple postulat généreux, cette thèse reposait très vraisemblablement sur une analyse du haut niveau de développement des forces productives rendu possible par l'avènement de la société bourgeoise moderne. C'est parce que l'Allemagne était un pays « civilisé [цивилизованный]³ » que la propagande constituait une forme de discours inappropriée et, à proprement parler, archaïque. De ce point de vue, il n'est pas certain qu'il faille interpréter uniquement comme une marque d'ironie l'affirmation d'après laquelle le mode d'intervention de Weitling aurait eu toute sa place en Russie. La disqualification du discours prophétique à laquelle procédait Marx ne doit pas être comprise de manière anhistorique, elle se présentait bien plutôt comme la conséquence d'un diagnostic portant sur les modalités de la lutte des classes dans l'Europe occidentale du milieu du XIX^e siècle. Inévitable dans un contexte marqué par l'arriération et l'illettrisme, la propagande mystique représentait au contraire un obstacle à l'action consciente du prolétariat moderne. À ce titre, si, comme semble l'avoir proclamé Marx pour mettre un terme à la discussion, « l'ignorance n'a encore jamais aidé personne⁴ », la fondamentale nouveauté qu'apportait la phase historique contemporaine renvoyait précisément à la possibilité de surmonter cette ignorance – une possibilité qui, aux yeux de Marx, n'était pas offerte en tout lieu et de tout temps, en raison de ce qu'on pourrait appeler un sous-développement théorique et économique. L'importance de cette possibilité inédite qui s'offrait à la classe ouvrière moderne n'est pas à minorer : dire que « l'ignorance n'a encore jamais aidé personne », c'était aussi reconnaître que la lucidité n'était pas un supplément d'âme mais une des conditions de la réussite de l'action. Dès lors, la

1 BdK 1, p. 302.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, p. 303.

signification de la critique que Marx adressait au discours de propagande apparaissait plus nettement : elle revenait à valoriser un travail de conviction théorique auquel toute forme de persuasion rhétorique ne pouvait être que strictement subordonnée.

« *Qui sont donc ces gens qui disent que Kriege n'est pas un communiste parce qu'il n'est pas de notre avis ?*¹ »

Si la confrontation avec Weitling lors de la réunion du 30 mars 1846 marquait la première étape de ce processus de « *Sichtung* », celui-ci a pris une ampleur nouvelle à l'occasion de la rédaction de la circulaire du comité de correspondance communiste de Bruxelles contre le *Volks-Tribun* d'Hermann Kriege au début du mois de mai. Cette circulaire constitue en effet le premier exemple² d'un type de texte tout à fait nouveau : signée par Marx à l'issue d'un processus de décision collective, elle était l'expression publique du comité lui-même. Par ce caractère public – une circulaire a vocation à circuler – elle se distinguait des lettres de sollicitation adressées individuellement à des personnalités socialistes et communistes en France, en Angleterre ou en Allemagne, dont la lettre à Proudhon du 5 mai 1846 constituait l'archétype. Parce qu'elle était le fruit d'un processus de décision collective, elle n'était pas non plus assimilable au travail proprement journalistique dont Marx avait pu s'acquitter dans le *Vorwärts !* et qui était encore au cœur du projet de *L'Idéologie allemande*³.

Sur le fond, la polémique menée par le comité de correspondance communiste de Bruxelles contre le journal new-yorkais de langue allemande dirigé par Hermann Kriege s'inscrivait dans la continuité immédiate de la critique du prophétisme weitlingien. Elle visait fondamentalement à contester les modalités d'intervention de Kriege, figure importante de la Ligue des justes aux États-Unis, au sein du mouvement ouvrier nord-américain. À ce titre, ce

1 Propos attribués aux partisans d'Hermann Kriege par le comité de correspondance communiste de Londres dans la lettre au comité de correspondance communiste de Bruxelles du 17 juillet 1846. Cf. MEGA² III/2, p. 253.

2 En tout cas le premier exemple que nous ayons conservé, puisque, si l'on en croit le témoignage d'Engels, il semble que le comité de correspondance communiste de Bruxelles ait aussi élaboré d'autres « circulaires lithographiées » à la même période. Cf. MEGA² I/30, p. 98 ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes » [1885], in *Principes du communisme*, Paris, Éditions sociales, 2020, p. 65. Par sa publication dans le *Volks-Tribun* le 6 juin 1846 et la discussion qu'elle a suscitée au sein de la Ligue des justes, elle en constitue en tout cas le premier exemple représentatif.

3 On sait en effet, depuis l'article pionnier de la chercheuse soviétique Galina Golovina, que les manuscrits qui constituent *L'Idéologie allemande* avaient initialement vocation à être publiés dans une revue trimestrielle. Cf. Galina GOLOWINA, « Das Projekt der Vierteljahrsschrift von 1845/1846. Zu den ursprünglichen Publikationsplänen der Manuskripte der "Deutschen Ideologie" », in *Marx-Engels-Jahrbuch* 3, Berlin, 1980, p. 260-274. La publication de l'édition historique et critique de *L'Idéologie allemande* dans la MEGA² en 2017 a permis de confirmer la thèse avancée par Galina Golovina. Cf. MEGA² I/5, p. 793.

qui semblait avant tout justifier la condamnation adressée au *Volks-Tribun*, c'était l'action « compromettante¹ », exercée par Kriege sous l'étiquette communiste, auprès des réformateurs nationaux de la Jeune Amérique. Ces derniers étaient en effet présentés par Marx comme un mouvement visant d'abord à faire la promotion de la production industrielle bourgeoise moderne, mais dont le fruit, en tant que « résultat d'un mouvement prolétarien », était appelé à « se développer jusqu'au communisme² ». L'attitude à adopter à l'égard des réformateurs nationaux revêtait donc une dimension stratégique : il s'agissait de favoriser le devenir-communiste d'un mouvement doté d'un ancrage considéré comme réel dans la classe ouvrière nord-américaine³. De ce point de vue, l'influence potentielle de Kriege sur les réformateurs nationaux par l'intermédiaire du *Volks-Tribun* exigeait que le comité de correspondance communiste de Bruxelles se saisisse directement de la question. Si l'on retrouvait, du point de vue du contenu, des traits communs entre la circulaire contre Kriege et la critique du socialisme vrai formulée dans *L'Idéologie allemande*, la différence entre les deux, qui conférait à l'intervention contre Kriege son caractère d'urgence, résidait dans le fait que les ouvriers allemands new-yorkais avaient des chances d'avoir entendu parler de cette « rêverie amoureuse [*Liebesduselei*]⁴ » que Kriege propageait dans le *Volks-Tribun* en la faisant passer pour du communisme. En cela, la circulaire de mai 1846 entendait avant tout conjurer le danger de « démoralis[ation]⁵ » que les doctrines de Kriege faisaient courir aux travailleurs états-uniens.

On comprend dès lors que l'objectif principal de Marx et des autres membres du comité de correspondance de Bruxelles ait été de dénier à Kriege le droit de se réclamer légitimement du communisme. L'affirmation du caractère non-communiste de la tendance représentée par Kriege, qui constituait la première résolution de la circulaire, prenait essentiellement appui sur le caractère religieux de son discours. Or, ce qui rendait cette dimension religieuse problématique n'était pas seulement le manque de rigueur théorique

1 MEW 4, p. 3 ; Karl MARX *et alii*, « Circulaire contre Hermann Kriege » [1846], in *Pléiade III*, p. 1463 (trad. mod.).

2 MEW 4, p. 8 ; *Pléiade III*, p. 1468. Le *Manifeste du parti communiste* ira encore plus loin dans cette direction en présentant les réformateurs nationaux états-uniens comme un « parti ouvrier déjà constitué » comparable au mouvement chartiste anglais. Cf. MEW 4, p. 492 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1986, p. 104.

3 Mark A. Lause a montré que le diagnostic de Marx n'était pas tout à fait infondé et que, malgré la faiblesse relative du mouvement ouvrier nord-américain à l'époque, l'Association pour la Réforme nationale avait acquis, quelques années après sa fondation en 1844 par George Henry Evans, une influence non négligeable, dépassant largement le petit cercle new-yorkais qui lui avait donné naissance. Cf. Mark A. LAUSE, *Young America. Land, Labor and the Republican Community*, Urbana, Illinois University Press, 2005.

4 MEW 4, p. 4 ; *Pléiade III*, p. 1464.

5 MEW 4, p. 3 ; *Pléiade III*, p. 1463.

qu'elle impliquait, c'était aussi et surtout le type de rapport à l'organisation qu'elle présupposait. En effet, s'il était plus que dommageable que Kriege confonde « *communisme et communion*¹ », il était à proprement parler dangereux de fonder, comme il le faisait, le communisme sur la foi. De ce point de vue, Marx ajoutait ici un élément nouveau par rapport à la critique qu'il adressait au prophétisme de Weitling lors de la réunion du 30 mars 1846 : l'introduction de la logique religieuse à l'intérieur du discours politique ne revenait pas seulement à infantiliser les destinataires du prêche, elle ouvrait également la voie au fanatisme. Contre toute forme d'exaltation irrationnelle², il était du devoir du parti communiste de développer une vision sécularisée de la lutte politique³. En favorisant le développement d'un rapport religieux au communisme, Kriege substituait insidieusement à la dynamique de la lutte des classes moderne une logique de guerre sainte, fondée sur l'intolérance et la persécution. Dès lors que l'on transformait « l'ennemi du parti » en un « hérétique⁴ », les dérives inquisitrices étaient inévitables. La circulaire contre Kriege peut alors être lue comme un plaidoyer en faveur d'une vision rationaliste et éclairée du parti communiste et de la lutte des classes elle-même, dans laquelle l'adversaire politique que l'on combat n'est jamais réduit au statut de « pécheur » devant être « *puni*⁵ ».

Par-delà son contenu lui-même, c'est par les débats sur les modalités possibles de l'écriture collective qu'elle a suscités que la circulaire contre Kriege constitue un objet d'analyse privilégié pour comprendre les enjeux du travail de parti de Marx. En effet, le texte n'a pas été adopté par le comité de correspondance communiste de Bruxelles sans provoquer de discussions. Le préambule de la circulaire, qui se présente sous la forme d'un procès-verbal faisant état non seulement de l'identité des participants à la réunion au cours de laquelle le texte a été élaboré, mais encore de la position adoptée par chacun d'entre eux, en témoigne. À cet égard, la quasi-unanimité recueillie en faveur de la condamnation prononcée contre Kriege ne doit pas dissimuler la réalité du problème : dans la mesure où il existait au moins une voix discordante – en l'occurrence celle de Weitling – la question du statut qui devait lui être accordé restait entière. Loin d'être secondaire, le problème de la responsabilité individuelle

1 MEW 4, p. 12 ; Pléiade III, p. 1472.

2 Il n'est sans doute pas anodin que la circulaire ait qualifié le discours de Kriege de « *Gemütsschwärmerei* », reprenant un vieux terme luthérien élevé par Kant au rang de concept majeur de la philosophie de l'*Aufklärung*. Cf. MEW 4, p. 3 ; Pléiade III, p. 1463.

3 Martin Hundt a opportunément souligné que les remarques décisives à ce sujet contenues dans la quatrième section de la circulaire contre Kriege avaient jusqu'ici très peu retenu l'attention des commentateurs. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 252.

4 MEW 4, p. 13 ; Pléiade III, p. 1475.

5 MEW 4, p. 14 ; Pléiade III, p. 1475.

des dirigeants communistes à l'égard des textes élaborés collectivement sera au cœur de différentes controverses auxquelles Marx sera confronté dans la suite de son parcours politique. La formulation même du préambule de la circulaire donne à voir les coordonnées du problème : Weitling était cité, aux côtés des autres participants à la réunion, comme faisant partie des communistes qui avaient « adopté » les résolutions contre Kriege, alors même qu'il était précisé que les résolutions avaient été « votées à l'unanimité, à la seule exception de Weitling "qui a[vait] voté contre"¹ ». Faut-il comprendre que les membres du comité de correspondance communiste de Bruxelles le considéraient comme engagé par cette circulaire dont il s'était explicitement désolidarisé ? L'ambiguïté semble entière, et les maigres informations dont nous disposons au sujet de cette réunion préparatoire ne permettent que difficilement de la lever. Le seul témoignage direct qui ait été conservé est en effet celui de Weitling lui-même, contenu dans une lettre adressée à Kriege le 16 mai 1846. Non content d'avoir protesté contre l'idée d'apposer sa signature sur un document avec lequel il était en désaccord, Weitling semble également avoir engagé le fer avec Marx concernant la justification à apporter à son vote négatif. À en croire le récit de Weitling, Marx aurait en effet exigé de lui qu'il ne se borne pas à affirmer son opposition, mais qu'il en explique également les « raisons [*Gründe*]² ». Or, tout porte à croire qu'aux yeux de Marx les motifs de cette opposition ne pouvaient être légitimement considérés comme des « raisons », au sens fort du terme, qu'à condition d'être théoriquement fondés. L'échange contradictoire à l'intérieur d'une structure politique organisée comme le comité de correspondance communiste de Bruxelles n'était, en tant que tel, envisageable qu'à condition qu'il s'appuie sur des arguments. C'est ainsi qu'il faut comprendre le reproche que Marx adressait à Weitling, et qui le conduisait, avec les autres participants à la réunion, à décider de ne pas reproduire, dans le texte même de la circulaire, la déclaration dans laquelle Weitling affirmait son opposition aux résolutions prises contre Kriege. On peut en effet considérer que la déclaration de Weitling, telle qu'elle se donnait à lire dans sa lettre à Kriege du 16 mai 1846, ne répondait pas aux conditions minimales d'une discussion politique digne de ce nom. Aucune des objections avancées par Weitling n'était susceptible de répondre aux arguments avancés dans la circulaire : il livrait bien plutôt un avis personnel étayé par une impression subjective qu'il ne prenait pas la peine de justifier. Tout au plus se contentait-il de dire que, « d'après lui », le *Volks-Tribun* était un

1 MEW 4, p. 3 ; Pléiade III, p. 1463.

2 MEGA² III/2, p. 870.

journal communiste tout à fait adapté à la situation américaine, et qu'il « pren[ait] plaisir¹ » à voir le zèle dont faisait preuve son rédacteur en chef.

Mais au-delà de Weitling lui-même, la manière dont Marx avait commencé à mettre en œuvre cette « critique impartiale » des positions jugées fausses et dangereuses à l'intérieur du mouvement communiste a également suscité des réticences de la part de dirigeants ouvriers pourtant beaucoup plus proches de lui. La réaction des responsables londoniens de la Ligue des justes, Karl Schapper, Joseph Moll et Heinrich Bauer, dont Marx et Engels s'étaient rapprochés dès le printemps 1846, est à ce titre symptomatique, puisqu'elle témoignait d'un désaccord de méthode plus que d'un désaccord de fond. La lettre adressée par eux le 17 juillet 1846 au comité de correspondance communiste de Bruxelles le montre clairement : les Londoniens considéraient que Marx avait « raison de combattre le communisme d'orientation philosophique et sentimentale² ». Pour autant, ils entendaient le mettre en garde contre le risque que représentait le fait d'adopter une attitude aussi unilatérale que celle de ses adversaires. En effet, il semble qu'à leurs yeux la structure encore largement informelle des comités de correspondance ne permettait pas de mener à bien l'opération de « *Sichtung* » à laquelle Marx prétendait s'atteler. C'est pour cette raison que les Londoniens invitaient à leur tour les Bruxellois à contribuer à la mise en place d'un cadre susceptible de conférer aux nécessaires discussions théoriques une légitimité indiscutable : un « congrès communiste³ ». Le format du congrès apparaissait aux Londoniens comme le seul à même de garantir non seulement la représentativité des décisions prises, mais aussi et surtout la tenue d'un débat mené « avec sang froid et de façon fraternelle⁴ ». Il faudra encore quelques mois avant que Marx finisse par reprendre à son compte, à la faveur de conditions nouvelles, l'idée d'un congrès, qu'il jugeait jusque là prématurée⁵. Ce ralliement se fera sur la base d'une transformation des modalités d'organisation internationale du parti communiste que Marx s'attachait à promouvoir depuis le début de l'année 1846 : au fragile réseau des comités de correspondance se substituera, dès 1847, la structure plus étoffée d'une Ligue des justes en pleine refondation⁶.

1 *Ibid.*

2 BdK 1, p. 379.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Martin Hundt considère que l'assez long silence opposé par les Bruxellois aux Londoniens à la suite de la lettre du 17 juillet 1846 s'explique par la dimension encore trop conciliatrice, aux yeux de Marx et des autres membres du comité, du projet de congrès présenté par Schapper, Moll et Bauer. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten, op.cit.*, p. 255.

6 Selon Wolfgang Schieder, c'est « l'échec » du projet de mise en réseau de comités de correspondance

3. Refonder la Ligue des communistes

« Ce que nous avons jusque-là à objecter à l'encontre de cette ligue était désormais abandonné et présenté comme erroné par les représentants de la Ligue eux-mêmes ; on nous demandait de collaborer nous-mêmes à sa réorganisation. Pouvions-nous dire non ? Sûrement pas.¹ »

Entrer à la Ligue

Le saut qualitatif que représente l'abandon² de la forme du comité de correspondance et l'adhésion à la Ligue ne saurait être réduit à un choix par défaut. Il est certes probable que si ce réseau international que Marx s'était attaché à promouvoir depuis le début de l'année 1846 avait trouvé une plus grande résonance dans les milieux socialistes et communistes en France, en Allemagne et en Angleterre, la question se serait posée différemment. Pour autant, c'est d'abord et avant tout en raison des transformations décisives entreprises par la nouvelle direction de la Ligue à partir de la fin de l'année 1846 que le passage à une nouvelle étape dans l'organisation internationale du mouvement communiste a cessé d'apparaître comme prématuré. De ce point de vue, on ne peut comprendre l'adhésion de Marx à la Ligue sans tenir compte des restructurations préalablement opérées au sein de l'organisation ainsi que du regard que Marx a porté sur elles. Ce n'est que de cette façon que pourra être levé le paradoxe apparent que représente son entrée à la Ligue. En effet, alors même qu'il paraît évident que Marx n'avait aucune envie d'entrer dans une secte en donnant son adhésion à la Ligue, tout porte à croire que l'action qu'Engels et lui ont menée en son sein a largement contribué à débarrasser l'organisation des oripeaux de société secrète conspiratrice qu'elle revêtait encore au moment où ils en sont devenus membres. Il convient donc de resituer précisément l'adhésion de Marx dans un processus de déssectarisation de la Ligue des justes de plus long terme³, dans lequel Karl Schapper semble avoir joué un rôle de premier plan.

communistes qui explique que Marx et Engels aient finalement décidé de se tourner vers la Ligue des justes en 1847. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 36.

1 MEGA² I/30, p. 100 ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes », *op.cit.*, p. 69.

2 Comme l'a souligné Martin Hundt, précisément parce qu'il s'agissait d'une structure informelle, l'abandon du comité de correspondance communiste n'impliquait même pas que ses membres prennent la peine de le « dissoudre » en bonne et due forme. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 255.

3 Ernst Engelberg considérait même que la Ligue des justes n'avait jamais été une « secte » au sens strict du terme parce qu'elle était issue du mouvement réel des artisans allemands paupérisés et non de l'imagination d'un théoricien doctrinaire. La forme de la société secrète ainsi que la présence en elle d'éléments sectaires –

En effet, c'est bien parce que des éléments de convergence de plus en plus nets se sont fait jour entre les membres du comité de correspondance communiste de Bruxelles et les dirigeants londoniens de la Ligue des justes que la possibilité même de l'adhésion a pu être envisagée par Marx. Ce rapprochement déjà évoqué plus haut s'est fait à la faveur de la prise de conscience de l'existence d'une dynamique parallèle à l'œuvre au sein de la Ligue, consistant à mettre à l'écart le prophétisme weitlingien. Cette opération de clarification principalement orchestrée par Schapper est en réalité antérieure à l'affrontement bruxellois du 30 mars 1846. Elle remonte aux débats menés, tout au long de l'année 1845, au sein de l'Association allemande d'éducation ouvrière, vitrine légale de la Ligue à Londres. Ces discussions programmatiques¹, conçues comme des tentatives visant à répondre à une liste de grandes questions sur les moyens de réaliser le communisme, témoignent du caractère déjà minoritaire des positions de Weitling. Au volontarisme prophétique de ce dernier, essentiellement soucieux d'organiser dans les plus brefs délais un soulèvement révolutionnaire sans se préoccuper de théorie, Schapper opposait en effet l'idée selon laquelle la tâche de la Ligue devait d'abord être d'éclairer le peuple plutôt que de chercher à introduire le communisme par la force. Il est d'ailleurs permis de penser que certaines approches novatrices qui caractériseront la conception du communisme exposée dans le *Manifeste* de 1848 trouvent leur origine dans ce débat entre Weitling et Schapper, notamment l'idée décisive d'après laquelle le communisme devait être conçu comme une « association dans laquelle le libre développement de chacun [serait] la condition du libre développement de tous² ». Lors d'une réunion tenue le 14 octobre 1845, Schapper rejetait ainsi une vision du communisme dans laquelle les individus seraient comme « des soldats dans une caserne » et insistait sur l'importance de la « pleine liberté³ » de chacun.

dont le communisme weitlingien constitue l'expression la plus nette – n'auraient pas suffi à en faire une secte, raison pour laquelle Marx et Engels auraient vu en elle un terrain d'intervention possible. Cf. Ernst ENGELBERG, « Einiges über den historisch-politischen Charakter des Bundes der Gerechten » [1952], in Martin HUNDT (dir.), *Bund der Kommunisten 1836-1852*, Berlin, Akademie Verlag, 1988, p. 52-64. L'argumentation d'Ernst Engelberg est convaincante, même si elle a tendance à projeter sur la décision prise en 1847 une définition de la secte que Marx n'élaborera véritablement qu'à la fin des années 1860.

1 Ces discussions ont eu lieu entre le 18 février 1845 et le 14 janvier 1846 et sont partiellement reproduites in BdK 1, p. 214-238. Christine Lattek en a souligné le caractère décisif dans la riche étude qu'elle a consacrée à l'Association allemande d'éducation ouvrière de Londres. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees. German socialism in Britain 1840-1860*, op.cit., p. 28-31.

2 MEW 4, p. 482 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 88.

3 BdK 1, p. 235. Gareth Stedman Jones est sans doute celui qui a le plus insisté sur le rôle joué par Schapper en la matière. Cf. Gareth STEDMAN JONES, « Introduction » [2002], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *The Communist Manifesto*, Londres, Penguin Classics, 2014, p. 67.

Cependant, Marx ne semble pas avoir immédiatement pris la mesure du processus de transformation en train de s'opérer au sein de la direction londonienne de la Ligue, et qui allait constituer l'un des moteurs de son adhésion en 1847. Malgré leur brève présence à Londres à l'été 1845, Marx et Engels n'ont en effet pris aucune part aux discussions menées au sein de l'Association allemande d'éducation ouvrière¹. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'au moment de la constitution du comité de correspondance communiste de Bruxelles, ils ne se soient pas d'abord tournés vers Schapper pour trouver un point d'appui à Londres, mais vers le chartiste révolutionnaire George Julian Harney, avec lequel Engels s'était lié d'amitié dès 1843. C'est ce dernier, plus au fait de l'évolution du rapport de forces au sein des communistes londoniens, qui allait lever leurs craintes en expliquant à Engels, dans une lettre datée du 30 mars 1846, que Weitling avait peut-être « des amis dans l'Association londonienne, mais certainement pas la majorité² », rendant ainsi possible une première collaboration fructueuse entre Bruxellois et Londoniens dès le printemps 1846. Pourtant, comme nous l'avons vu à l'occasion de l'analyse de la réaction de Schapper à la circulaire contre Kriege, une certaine méfiance réciproque semble avoir subsisté jusqu'au début de l'année 1847. Dans une lettre à Marx de mi-novembre ou décembre 1846, Engels en venait même à se demander s'il ne fallait pas se « débarrasser³ » de ces Londoniens devenus encombrants. Dès lors, comment comprendre que les tensions entre les deux groupes se soient apaisées au point de rendre possible l'entrée de Marx et d'Engels à la Ligue ?

L'intervention de Joseph Moll a assurément joué un rôle déterminant dans ce retournement de situation. Mandaté en janvier 1847 par le comité de correspondance communiste de Londres, cette autre figure importante de la nouvelle direction de la Ligue est en effet allée à la rencontre de Marx à Bruxelles ainsi que d'Engels à Paris, et les a convaincus de franchir le pas⁴. Si le contenu de la procuration remise à Moll ne permet pas, à lui seul, de déterminer précisément les intentions des communistes londoniens, la mission consistant à

1 S'ils n'ont pris aucune part directe à ces discussions, il est malgré tout possible qu'ils aient eu, comme l'a suggéré Martin Hundt, une influence sur les interlocuteurs en présence. Cf. Martin HUNDT, *Wie das « Manifest » entstand*, Berlin, Dietz, 1973, p. 31 sq. Lors du débat sur la septième question, portant sur l'identité du groupe social ayant intérêt à l'introduction du communisme, l'évocation par Albert Lehmann de ces « savants » qui auraient montré la voie en mettant en avant les travailleurs de l'industrie pourrait effectivement être une allusion implicite à Marx et à Engels. Cf. BdK 1, p. 232.

2 MEGA² III/1, p. 526.

3 MEGA² III/2, p. 66 ; Cor. I, p. 442.

4 Wolfgang Schieder considère qu'il n'est pas certain que Marx ait formellement adhéré à la Ligue immédiatement après son entrevue avec Moll, et qu'il est possible qu'il ait encore attendu jusqu'à l'été 1847 pour le faire. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 37.

« entrer en négociations¹ » avec Marx témoigne en tout cas d'une claire volonté de rapprochement de leur part². C'est probablement leur souhait de donner à la Ligue un texte programmatique clair qui les a poussés à dépasser leurs dernières réticences à l'égard des membres du comité bruxellois³. On ne dispose toutefois que de sources très partielles concernant le contenu de ces discussions décisives, ce qui rend le travail de reconstruction largement conjectural. Les rares témoignages directs existants permettent néanmoins de se faire une idée générale des motifs qui ont pu conduire Marx et Engels à décider d'entrer à la Ligue⁴. En dehors du récit fait par Engels dans sa *Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes* de 1885, il est possible de s'appuyer sur deux courtes mentions que l'on trouve sous la plume de Marx dans des textes ultérieurs.

C'est d'abord dans *Herr Vogt*, en 1860, que Marx est revenu sur les propos tenus par Joseph Moll lors de leur entrevue fin janvier ou début février 1847. Dans ce texte, Marx expliquait que ce qui l'avait conduit à laisser de côté les réserves qu'il éprouvait encore, c'était la déclaration d'après laquelle « l'autorité centrale avait l'intention de convoquer à Londres un congrès de la Ligue, où les positions critiques [qu'il faisait] valoir devaient être établies comme doctrine de la Ligue dans un manifeste public⁵ ». Cette affirmation contient deux éléments qui peuvent sembler pour le moins surprenants. Le premier concerne la convocation du congrès : comment comprendre que ce soit précisément cette perspective, que Marx jugeait jusque là prématurée ou trop conciliante, qui ait emporté son adhésion ? C'est probablement le statut même du congrès proposé qui a changé la donne. En effet, tout porte à croire que la conception du congrès défendue par la direction londonienne de la Ligue avait sensiblement changé au cours de l'automne 1846⁶. Tandis que Schapper évoquait encore au mois de septembre, dans les colonnes de la revue *Prometheus*, la perspective d'un « grand congrès

1 BdK 1, p. 451.

2 Comme l'a souligné Christine Lattek, cette volonté de rapprochement ne signifiait pas pour autant que les dirigeants londoniens de la Ligue « attendaient placidement » que Marx et Engels viennent redéfinir leurs propres idées. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 31.

3 L'appel à la rédaction d'une « profession de foi communiste simple, qui puisse servir à tous de ligne directrice » était déjà contenu dans l'adresse rédigée par la direction londonienne de la Ligue en novembre 1846. Cf. BdK 1, p. 431.

4 Martin Hundt s'est ainsi efforcé de lister, sous une forme synthétique, les six grandes résolutions qui semblent avoir constitué le fruit des discussions entre Moll d'une part, et Marx et Engels d'autre part : 1) auto-critique de l'histoire de la Ligue ; 2) rôle central confié à Marx et Engels dans la rédaction du programme ; 3) statuts démocratiques ; 4) congrès interne ; 5) caractère public du *Manifeste* ; 6) fusion des comités de correspondance communistes au sein de la Ligue. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 282.

5 MEGA² I/18, p. 107.

6 Martin Hundt a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 282.

communiste¹ », rassemblant très largement des militants de toutes tendances, qu'ils soient ou non membres de la Ligue, l'adresse rédigée par la direction de la Ligue en novembre semblait distinguer deux congrès de nature différente. Le premier congrès, pensé comme un congrès *de la Ligue* au sens strict du terme, y était présenté comme le « précurseur d'un congrès communiste général² », qui pourrait être convoqué un an plus tard. Précisément parce qu'il s'agissait d'un congrès interne de l'organisation plutôt que d'un congrès très largement ouvert, son ambition relevait sans doute moins de la mise en dialogue des différentes doctrines existantes que de la clarification des positions théoriques de la Ligue elle-même. L'objectif du congrès proposé par Moll au début de l'année 1847 n'était donc pas vraiment le même que celui qu'évoquait la lettre du comité de correspondance communiste de Londres du 17 juillet 1846. Il n'était plus désormais question – en tout cas dans un premier temps – de rassembler toutes les tendances, y compris le communisme religieux, afin de mener « avec sang froid et de façon fraternelle³ » l'indispensable discussion programmatique. Au contraire, le format du congrès proposé par Moll semblait présupposer un accord global des participants sur le fond – autrement dit sur des positions théoriques proches de celles que développaient Marx et Engels – et avoir pour fonction de formaliser cet accord en dotant la Ligue d'un programme officiel.

Le second élément qui peut surprendre dans le récit fait par Marx dans *Herr Vogt* concerne la rédaction d'un « manifeste public ». En effet, le projet de profession de foi communiste, qui était déjà formulé dans l'adresse de la direction de la Ligue en novembre 1846 et qui donnerait lieu à la rédaction d'une première ébauche lors du congrès de juin 1847, ne prendrait la forme d'un « manifeste » qu'après le deuxième congrès de la Ligue des communistes en décembre 1847. C'est d'ailleurs Engels lui-même, dans sa lettre à Marx du 23-24 novembre 1847, qui, le premier, semble avoir eu l'idée « d'abandonner la forme du catéchisme » et de donner au texte le nom de « *Manifeste communiste*⁴ ». Il est donc probable que l'usage du terme « manifeste », compris comme désignant un type de texte distinct de celui de la profession de foi, relève de la reconstruction *a posteriori*. Toutefois, il est permis de penser que l'affirmation du caractère « public » du document projeté a pu contribuer à emporter la conviction de Marx. Si l'on prend au sérieux l'idée selon laquelle Marx n'a accepté d'entrer à la Ligue qu'à condition qu'elle se défasse des caractéristiques qui pouvaient l'apparenter à une société secrète, toute proposition allant dans le sens d'une plus grande

1 BdK 1, p. 405.

2 BdK 1, p. 432.

3 BdK 1, p. 379.

4 MEGA² III/2, p. 122 ; Cor. I, p. 507 *sq.*

publicité de sa propre doctrine ne pouvait que lui sembler bienvenue. Le prologue du *Manifeste du parti communiste* lui-même insisterait d'ailleurs tout particulièrement sur ce point en déclarant que c'était « à la face du monde entier¹ » que les communistes de la Ligue entendaient exposer leurs conceptions. Tout porte donc à croire que le texte envisagé lors des discussions du début de l'année 1847 devait déjà revêtir les deux caractéristiques principales que le terme « manifeste » permettrait par la suite d'expliciter : être l'émanation de la Ligue en tant qu'organisation et être accessible à tous².

Marx est par ailleurs revenu ultérieurement sur son entrevue avec Joseph Moll dans une lettre à Wilhelm Blos du 10 novembre 1877, ajoutant à cette occasion un élément supplémentaire permettant de mieux comprendre sa décision d'entrer à la Ligue. Si l'on en croit ce témoignage écrit dans le contexte bien différent qu'était celui des débats internes de la social-démocratie allemande, Marx n'aurait accepté d'adhérer qu'à la condition « que soit enlevé des statuts tout ce qui aurait pu être favorable à la croyance superstitieuse en une autorité [*Autoritätsaberglaube*]³ ». Là encore, il est difficile de déterminer quelle est, dans cette affirmation, la part de reconstruction *a posteriori* effectuée au prisme de questionnements qui n'étaient peut-être pas encore ceux de Marx trente ans plus tôt. La comparaison explicite avec l'action de Ferdinand Lassalle qui, selon les termes qu'on trouve dans la lettre, aurait quant à lui « agi dans un sens exactement opposé⁴ », peut nous conduire à nous interroger sur la façon exacte dont Marx percevait cet enjeu en 1847 et nous inviter à la prudence. Toutefois, si l'on replace cette affirmation dans le contexte des polémiques contre Weitling et contre Kriege qui ont émaillé le cours de l'année 1846, il y a tout lieu de croire que la question de la « croyance superstitieuse en une autorité » était déjà au cœur des préoccupations de Marx à l'époque. L'expression utilisée semble en effet renvoyer à un double problème que les débats menés au sein du comité de correspondance communiste de Bruxelles avaient déjà permis de mettre en évidence.

D'une part, c'était le degré de rationalité du rapport que les communistes entretenaient à l'égard de leur propre parti qui était en question. Reprenant un concept critique central de la pensée des Lumières, Marx résumait à travers le terme de superstition un ensemble de

1 MEW 4, p. 461 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 52.

2 Raymond Huard a très justement souligné le fait que le caractère public du « manifeste » était l'élément décisif qui le distinguait d'un « formulaire d'initiation à une société secrète ». Cf. Raymond HUARD, « Présentation », in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 17.

3 MEW 34, p. 308 ; Cor. XIII, p. 239.

4 *Ibid.*

conduites pathologiques résultant très directement de dysfonctionnements majeurs de l'organisation. La circulaire contre Kriege avait montré qu'aux yeux de Marx la promotion d'un rapport irrationnel à l'action politique risquait de déboucher sur le fanatisme. Il est intéressant de noter que, si l'on en croit la lettre à Blos du 10 novembre 1877, l'entrevue avec Moll semble avoir ouvert un nouveau terrain à la lutte contre la superstition : celui de la structure même de la Ligue. En effet, si l'enjeu se situait du côté des statuts eux-mêmes, et non simplement du contenu doctrinal, on peut penser que c'est l'abandon des derniers reliquats issus de l'univers des sociétés secrètes qui a permis d'emporter l'adhésion de Marx. De fait, la Ligue avait commencé à se démarquer du modèle de la conspiration dès 1837, mais elle avait conservé, dans la dénomination même de ses instances (et plus particulièrement de son instance suprême, la « Vente du peuple [*Volkshalle*] »), un imaginaire hérité de la Charbonnerie¹.

D'autre part, ce qui se jouait dans le refus de toute « croyance superstitieuse en une autorité », c'était le caractère démocratique de l'organisation elle-même et la mise en évidence du danger que représentait la soumission à un chef charismatique. Là encore, il semble que l'on puisse voir dans cette affirmation l'extension, sur le terrain organisationnel, d'une critique déjà à l'œuvre dans la polémique avec Weitling. En effet, d'après le récit de la réunion du comité de correspondance communiste de Bruxelles du 30 mars 1846 que l'on trouve dans les mémoires d'Annenkov, la principale réponse que Weitling semble avoir opposée aux accusations de prophétisme confus que lui adressait Marx avait consisté à invoquer l'autorité que lui conféraient les « centaines de lettres et témoignages de gratitude² » qu'il recevait de toute l'Allemagne. C'est apparemment cette affirmation qui avait fait sortir Marx de ses gonds et il paraît évident qu'à côté de la question de la propagande, la critique adressée à Weitling portait tout aussi bien sur la place et la fonction des dirigeants dans le mouvement communiste. Dans la mesure où elle déplaçait la focale vers les statuts, la discussion avec Moll du début de l'année 1847 allait bien au-delà de la seule mise à l'écart des positions weitlingiennes. Le projet de réforme des statuts avait vocation à supprimer la possibilité même d'une mainmise des chefs à la Weitling sur la Ligue en poussant jusqu'à son terme le processus de démocratisation de l'organisation. D'une certaine façon, la constitution de la

1 L'abandon définitif de cette terminologie sera également présenté, dans le rapport du premier congrès de la Ligue des communistes de juin 1847, comme une décision motivée par la volonté de rompre avec la « teutomanie » qu'elle véhiculait implicitement et qui allait à l'encontre du caractère « anti-national » de la Ligue. Cf. BdK 1, p. 482.

2 BdK 1, p. 303.

Ligue des justes entre 1836 et 1838 s'était déjà faite sur la base d'une rupture avec les pratiques autoritaires qui avaient cours au sein de la Ligue des bannis¹. En comparaison, les statuts de 1838 pouvaient apparaître comme les premiers statuts démocratiques de la Ligue, puisqu'ils consacraient le principe de l'élection de la direction par la base². Marx lui-même semble avoir été conscient de l'avancée que représentait déjà ce mode de fonctionnement, qu'il qualifiait dans *Herr Vogt* de « constitution démocratique³ ». Pour autant, il y a tout lieu de penser qu'il n'était pas encore pleinement satisfait du mode de fonctionnement en vigueur au moment de son entrée à la Ligue et qu'il considérait qu'il était nécessaire d'aller encore plus loin.

S'il n'est évidemment pas possible de déterminer la nature exacte des transformations statutaires proposées par Moll au début de l'année 1847, il est néanmoins permis de formuler une hypothèse à ce sujet en s'appuyant sur les modifications introduites dans le projet de statuts de juin 1847. Du point de vue de la démocratie interne, l'élément le plus notable qui ait été ajouté à cette occasion concerne la fonction même du congrès dans le processus de décision collective. En effet, c'est dans ce texte que, pour la première fois, le congrès était défini comme une instance permanente de l'organisation ayant vocation à être convoquée à intervalles réguliers, en l'occurrence une fois par an au mois d'août⁴. Et c'est également à cette occasion qu'était introduite, dans la structure même de la Ligue, une séparation des pouvoirs clairement définie. Il est tout sauf anodin que l'autorité centrale et le congrès y aient été respectivement désignés comme le « pouvoir exécutif [*vollziehende Gewalt*] » et l' « autorité législative [*gesetzgebende Behörde*]⁵ » de la Ligue. C'est en effet le vocabulaire utilisé, au

1 Ces pratiques ont notamment été décrites par le mécanicien August Fautz lors d'un interrogatoire daté du 6 janvier 1841. D'après le témoignage de Fautz, la Ligue des bannis « exigeait une obéissance inconditionnelle » et son autorité suprême n'était pas soumise à un processus électoral. Cf. BdK 1, p. 89.

2 Martin Hundt a souligné à juste titre le caractère à la fois décisif et inédit de l'introduction d'une structuration fonctionnant du bas vers le haut. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 75.

3 MEGA² I/18, p. 106. Il est difficile de déterminer si Marx faisait ici spécifiquement référence aux statuts de 1838 ou s'il envisageait l'histoire de la Ligue des justes dans sa globalité. L'évocation explicite de la pratique de l'élection que l'on trouve dans la phrase précédente pourrait laisser penser qu'il avait en tête les premiers statuts dans lesquels ce principe avait été consacré. Toutefois, Marx affirmait également que l'organisation prévoyait que l' « autorité centrale » soit élue par un « congrès », ce qui n'était assurément pas le cas dans les statuts de 1838, qui ne parlait ni d'autorité centrale ni de congrès. En réalité, aucune des différentes versions des statuts de la Ligue dont nous disposons, y compris les versions ultérieures au premier congrès de la Ligue des communistes de juin 1847, ne prévoient l'élection de l'autorité centrale par le congrès. C'est plus exactement l' « autorité de cercle » de la localité où siégeait l'autorité centrale qui élisait cette dernière, même s'il était précisé que l'autorité centrale devait « rendre des comptes » devant le congrès. Cf. BdK 1, p. 467 sq., 628 et 878 ainsi que BdK 2, p. 333.

4 Martin Hundt a montré de façon convaincante qu'il s'agissait là d'une manière tout à fait nouvelle de penser le congrès. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 305.

5 BdK 1, p. 467.

moins depuis Locke et Montesquieu, pour délimiter le périmètre des pouvoirs au sein d'un État qui se trouvait ici réinvesti pour définir les compétences des différentes instances d'un parti. À y regarder de plus près, l'introduction de cette distinction représentait une rupture majeure¹ avec la procédure législative interne prévue par les statuts de 1838, qui prévoyaient certes que chaque membre de la Ligue avait le droit de faire des « propositions de loi » examinées et votées par les communes, c'est-à-dire les structures de base de l'organisation, mais qui précisait que la Vente du peuple avait également le droit, dans un certain nombre de cas, d'édicter des « ordonnances législatives selon sa conviction et sous sa responsabilité² ». Cette configuration laissait, de fait, une assez grande latitude à la direction de la Ligue pour imprimer sa propre marque sur l'orientation générale de l'organisation sans véritable contrôle. À l'inverse, dès juin 1847, les statuts consacreront le principe de la souveraineté des adhérents sur l'organisation en un sens beaucoup plus élaboré. L'invention de l'autorité législative du congrès pouvait ainsi apparaître comme une réponse à un double enjeu : d'une part, elle clarifiait le lieu de la décision politique proprement dite ; d'autre part, elle clarifiait la fonction de l'autorité centrale elle-même, qui ne décidait pas mais se contentait d'exécuter³. Si tant est que les résolutions prises en juin 1847 correspondent aux engagements pris par Moll auprès de Marx quelques mois plus tôt, il n'est pas extravagant de penser que cette réduction statutaire des prérogatives de l'autorité centrale avait des chances d'en faire partie et qu'elle pourrait avoir contribué à convaincre Marx d'entrer à la Ligue.

De la coalition au parti politique

L'entrée de Marx à la Ligue s'est accompagnée d'une entreprise plus générale de clarification du processus d'auto-organisation économique et politique de la classe ouvrière. C'est en effet dans *Misère de la philosophie*, rédigée par Marx entre décembre 1846 et avril 1847, que se trouvent pour la première fois explicitées sur un plan théorique les différentes étapes de la constitution de la masse ouvrière en « classe pour elle-même⁴ ». Tout porte à croire que cette réflexion était étroitement liée, non seulement par son contenu mais

1 Il y a tout lieu de penser que cette rupture était intentionnelle. L'adresse de la direction de la Ligue de février 1847, rédigée probablement très peu de temps après les discussions entre Marx et Moll, évoquait ainsi une « révision complète » permettant de répondre à l'« aspiration à la liberté ». Cf. BdK 1, p. 453.

2 BdK 1, p. 97.

3 La distinction entre le pouvoir législatif du congrès et le pouvoir exécutif de l'autorité centrale nous paraît devoir être ici interprétée en un sens rousseauiste, c'est-à-dire à partir de la différence entre la causalité morale de la volonté et la causalité physique de la puissance. Cf. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat social*, III, 1, Paris, GF-Flammarion, 2001 [1762], p. 95.

4 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, Paris, Éditions sociales, 1972 [1847], p. 178.

également par son statut¹, à l'expérience nouvelle que la collaboration avec la Ligue représentait pour Marx. La prise en compte de ce contexte permet de comprendre que l'apport conceptuel majeur représenté par le cinquième chapitre de la deuxième partie, consacré aux grèves et aux coalitions ouvrières, consistait sans doute moins dans une théorie de la conscience de classe fondée sur le passage de la classe en soi à la classe pour soi² que dans une théorie des formes organisées de la lutte prolétarienne. De ce point de vue l'ambition du texte paraît double : d'une part, il s'agissait de présenter la coalition comme une forme pertinente de mobilisation ouvrière face à tous ceux qui la condamnaient, y compris dans les rangs socialistes ; d'autre part, il s'agissait de décrire les différentes phases du processus de structuration qui jalonnent le développement de la lutte ouvrière, depuis la forme primitive de coalition qu'est la grève passagère jusqu'à sa forme la plus élaborée qu'est le parti politique.

La réévaluation des coalitions n'avait rien d'anodin dans un ouvrage rédigé en français comme l'était *Misère de la philosophie*. Depuis la loi Le Chapelier de juin 1791, confirmée par le code pénal napoléonien de 1810, la coalition relevait du délit et se trouvait assez largement associée à un imaginaire corporatif d'Ancien régime³. Le geste théorique qu'opérait Marx en plaçant la coalition du côté de la lutte prolétarienne moderne, contre la vision qui tendait à la réduire à un phénomène rétrograde, constituait donc un déplacement sémantique majeur. Pour y parvenir, Marx s'efforçait, en clarifiant et en spécifiant les différentes réalités que recouvrait le mot, de resituer la coalition dans une théorie générale de l'association⁴. Les différentes formes de coalition étaient en effet présentées comme autant d'« essais des travailleurs pour s'associer entre eux⁵ ». Le terme d'association semblait ici désigner, plus

1 Martin Hundt considérait que *Misère de la philosophie* répondait à une demande de la direction de la Ligue et qu'à ce titre elle faisait partie intégrante de l'histoire de l'organisation. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 294. Bert Andréas affirmait même que *Misère de la philosophie* constituait « une première forme du programme et de la "nouvelle théorie" qui allaient être soumis à la discussion au Congrès de juin ». Cf. Bert ANDRÉAS, « Introduction », in *Documents constitutifs de la Ligue des communistes*, op.cit., p. 35. Il est tout à fait significatif que l'adresse de l'autorité centrale de la Ligue du 14 septembre 1847 ait recommandé aux adhérents de faire la lecture de l'ouvrage. Cf. BdK 1, p. 536.

2 Comme l'a notamment montré Michael Vester, la distinction entre « classe en soi » et « classe pour soi » n'a jamais été utilisée par Marx, ni dans *Misère de la philosophie*, ni ailleurs. Elle est bien plutôt le fruit d'une reconstruction conceptuelle élaborée par Nikolaï Boukharine au §54 de sa *Théorie du matérialisme historique*. Cf. Michael VESTER, « Klasse an sich / für sich » [2008], in HKWM 7.1, p. 736.

3 La persistance des représentations corporatives dans l'univers des ouvriers et artisans français de la première moitié du XIX^e siècle a notamment été étudiée par William H. Sewell, qui l'a, entre autres, analysée dans sa dimension lexicale. Cf. William H. SEWELL, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983 [1980].

4 Maurice Tournier a montré qu'on pouvait voir à l'œuvre, dans la France des années 1830-1840, une lutte entre deux logiques sémantiques contradictoires : celle des ouvriers « qui cherch[ai]ent à ennoblir *coalition* grâce à *association* » et celle des tribunaux « qui s'entêt[ai]ent à les dissocier ». Cf. Maurice TOURNIER, *Propos d'étymologie sociale*, t. 1 : Des mots sur la grève, Lyon, ENS Éditions, 2002, p. 33-66.

5 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, op.cit., p. 177.

précisément encore que celui de coalition, la logique générale de l'union entre les travailleurs par-delà les diverses modalités sous lesquelles elle se donnait à voir¹. De ce point de vue, l'ambition de Marx n'était pas de donner au terme de coalition – qu'il emploiera assez peu par la suite – le statut de concept rigoureux permettant de présenter adéquatement les logiques de mobilisation de la classe ouvrière. Elle consistait plutôt à contrer les discours qui, comme celui de Proudhon, faisaient usage du terme de coalition pour condamner la grève. Dans sa polémique contre la *Philosophie de la misère*, Marx s'efforçait notamment de faire jouer l'exemple de l'Angleterre, où les coalitions étaient légales depuis l'abrogation des *Combination Acts* en 1824, pour démontrer le caractère fondamentalement moderne de la grève et le lien organique qui la rattachait au développement industriel. Le renversement de perspective était alors complet : contrairement aux économistes et aux socialistes français qui, pour des raisons différentes, présentaient la coalition comme un mode d'action archaïque, comparable aux « cabales » d'Ancien régime, Marx voyait dans cette condamnation des coalitions le signe du retard économique de la France par rapport à l'Angleterre. C'était le « système économique² » lui-même qui, aux yeux de Marx, avait conduit le Parlement, sous la houlette du président de la Commission du Commerce William Huskisson³, à mettre fin au dispositif législatif établi par Pitt entre 1799 et 1800. À l'inverse, l'établissement du délit de coalition en France prouvait « tout au plus que l'industrie moderne et la concurrence n'étaient pas encore bien développées sous l'Assemblée constituante et sous l'Empire⁴ ». Loin d'être un symptôme d'arriération, le niveau de développement des coalitions témoignait donc au contraire de la maturité économique du pays dans lequel elles prospéraient.

Cette entreprise de réhabilitation de la coalition, qui relevait à bien des égards d'une logique de retournement du stigmaté, s'accompagnait en même temps d'une mise en évidence des différentes formes que recouvrait ce terme générique et qui devaient être comprises comme autant d'étapes au sein du processus de constitution du prolétariat en classe. L'analyse de ces étapes était de ce fait irréductible à une simple énumération de formes d'action

1 C'est également en ce sens que Marx utilisera, quelques mois plus tard, le terme d'« association [Assoziation] », dans un manuscrit préparatoire aux conférences données en décembre 1847 devant l'Association ouvrière allemande de Bruxelles. Cf. MEW 6, p. 554 ; Karl MARX, « Salaire » [1847], in *Travail salarié et capital. Salaire, prix et profit*, Paris, Éditions sociales, 1985, p. 177.

2 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, op.cit., p. 175.

3 Il peut sembler plutôt surprenant que Marx évoque ici le rôle de Huskisson, alors que c'est surtout Francis Place qui fut, pour reprendre l'expression d'Edward P. Thompson, la « cheville ouvrière » de l'abrogation des *Combination Acts*. Il n'en reste pas moins vrai que Place souhaitait la révocation de ces lois parce qu'elles péchaient, selon lui, « contre la bonne économie politique », et non pour favoriser l'action des trade-unions. Cf. Edward P. THOMPSON, *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1963], p. 683.

4 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, op.cit., p. 175.

équivalentes entre elles, elle consistait bien plutôt à réinscrire différents types de coalition qualitativement distincts au sein d'une série ordonnée. Là encore, c'est l'exemple anglais qui permettait de modéliser les phases successives du processus¹. Si l'on suit l'argumentation de Marx, elles semblent être au nombre de trois : la grève passagère, la trade-union et le parti politique. La grève passagère, présentée comme le fruit d'une « coalition partielle² », désignait une forme de mobilisation spontanée, non préparée par une structure pérenne qui lui préexisterait. Déclenchée en vue de la satisfaction d'une revendication salariale immédiate, elle s'y réduisait entièrement, et le collectif de travailleurs qu'elle mettait en mouvement disparaissait en même temps qu'elle. Mais cette forme éphémère de mobilisation avait vocation à être dépassée par la « coalition permanente³ » qu'était la trade-union. Résultat de la consolidation des pratiques associatives mises en œuvre dans les grèves passagères, la trade-union était organisée aussi bien localement que nationalement, et son existence n'était plus subordonnée à la réalisation d'un objectif de court terme. On notera que dans ce texte du printemps 1847, le terme syndicat n'était jamais employé, et que cet échelon intermédiaire entre la grève passagère et le parti politique que constituait la trade-union telle qu'elle se donnait à voir en Angleterre demeurait encore intraduisible aux yeux de Marx⁴. L'usage du mot anglais témoignait ainsi de l'émergence d'une réalité nouvelle à laquelle ne correspondait pas encore de concept général susceptible de la désigner indépendamment du contexte spécifiquement britannique qui en fournissait le modèle.

Le dernier moment du processus, celui de la constitution de la classe ouvrière en parti politique, mérite qu'on s'y attarde plus longuement car l'analyse que Marx en proposait au printemps 1847, si elle contenait déjà en elle la matrice d'une théorie de l'organisation sur laquelle il allait s'appuyer jusqu'à la fin de sa vie, renfermait néanmoins plusieurs ambiguïtés fondamentales qui ne seraient tranchées qu'environ deux décennies plus tard. À cet égard, l'usage du paradigme britannique posait sans doute plus de problèmes qu'il n'en résolvait. En effet, dans *Misère de la philosophie*, l'exemple que Marx mettait en avant et auquel il

1 On retrouve dans l'argumentation du chapitre 5 de la deuxième partie de *Misère de la philosophie* des éléments qui la rapprochent significativement de l'analyse des « mouvements ouvriers » que proposait Engels dans *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre* publiée deux ans plus tôt. Cf. MEW 2, p. 430-455 ; Friedrich ENGELS, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions sociales, Paris, 1975 [1845], p. 267-297.

2 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, *op.cit.*, p. 177.

3 *Ibid.*

4 De ce point de vue, on peut considérer que l'édition allemande de *Misère de la philosophie* de 1885, traduite par Eduard Bernstein et Karl Kautsky et supervisée par Engels, qui recourait à deux reprises au terme « *Gewerkschaft* », tantôt pour désigner la coalition, tantôt pour désigner la trade-union, introduisait dans le texte de Marx un concept qui n'y figurait pas. Cf. MEW 4, p. 176 *sq.*

conférait le statut de révélateur était celui du chartisme, présenté comme « un grand parti politique¹ » de la classe ouvrière. De ce point de vue, l'analyse proposée ici par Marx nous met en présence de deux difficultés majeures, qui ne font pas l'objet d'une véritable thématization. La première de ces difficultés a trait à la genèse même du parti ouvrier dans son rapport avec les trade-unions. À seulement quelques lignes d'intervalle, Marx en proposait deux modélisations successives qui, malgré leur relative proximité, n'en demeuraient pas moins distinctes et à certains égards concurrentes. D'une part, à partir de l'exemple du chartisme, la constitution du parti ouvrier était présentée comme un processus se déroulant « simultanément² » avec les grèves et la mise en place des trade-unions. Ce rapport de simultanéité semblait exclure toute forme d'antériorité logique ou chronologique des trade-unions par rapport aux partis ouvriers et invitait à concevoir leur construction comme deux démarches parallèles, distinctes et complémentaires. D'autre part, dans la continuité de la thèse d'après laquelle grèves, trade-unions et partis politiques constituaient autant de formes spécifiques de la dynamique générique progressive de l'association ouvrière, Marx semblait envisager l'idée d'un devenir-politique des trade-unions elles-mêmes. L'intensification de la lutte des classes, aiguillonnée par la répression patronale, conduirait ainsi les ouvriers à accorder à la longue plus d'importance au « maintien de l'association » qu'à la revendication salariale qui lui avait donné naissance, et c'est au travers de cette transformation qualitative que les trade-unions seraient appelées à prendre « un caractère politique³ ». La nature exacte de cette transformation était tout sauf évidente, puisque Marx se bornait à dire que « l'association⁴ » prenait un caractère politique, une formulation qui paraît autoriser deux lectures possibles : ou bien les trade-unions se transformaient et assumaient directement la dimension politique de la bataille de classe, devenant elles-mêmes un parti, ou bien les trade-unions continuaient à jouer leur rôle spécifique et contribuaient à donner naissance à une forme nouvelle mais distincte d'association qu'était le parti politique. Dans un cas comme dans l'autre, le parti politique constituait indéniablement l'émanation⁵ des trade-unions, et on voit mal comment leur développement pourrait être simultané.

1 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, *op.cit.*, p. 177.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 On notera que c'était d'une certaine façon sur ce modèle qu'Engels concevait la naissance du chartisme dans *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, considérant que dans les trade-unions et les grèves, la lutte des ouvriers contre la bourgeoisie restait encore isolée et que le chartisme pouvait être perçu comme une tentative de « généralisation » de ce combat. Cf. MEW 2, p. 444 ; Friedrich ENGELS, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, *op.cit.*, p. 283 sq.

La seconde difficulté concerne l'articulation entre parti politique de la classe ouvrière et parti communiste. Là encore, l'exemple britannique n'était pas exempt d'ambiguïté. Si le chartisme constituait le « grand parti politique » de la classe ouvrière anglaise, il n'y avait pourtant pas lieu d'y voir un parti communiste. Même si cette différence n'était pas thématifiée dans *Misère de la philosophie*, ouvrage dans lequel le concept de parti communiste n'apparaissait pas directement, elle semblait implicitement contenue dans l'analyse que Marx proposait de la constitution de la classe ouvrière en parti politique. En effet, tout porte à croire que le cas du chartisme n'était pas réductible à celui du cabétisme que *L'Idéologie allemande* présentait, dans le cadre de la critique adressée au socialisme vrai, comme un « parti communiste qui existe réellement¹ ». Dans sa polémique contre Semmig, Marx plaçait certes le cabétisme d'une part et « les chartistes et communistes anglais² » d'autre part dans une même catégorie, celle des partis réellement existants, mais c'était moins pour mettre un signe d'équivalence entre chartistes et communistes français et anglais que pour souligner la distance qui les séparait du socialisme vrai compris comme parti simplement littéraire. Ce rapprochement, fondé sur un commun ancrage au sein du mouvement réel de la classe ouvrière, atteignait ses limites dès lors qu'il s'agissait de réinscrire la forme de parti que représentait le chartisme au sein d'une théorie générale de l'organisation prolétarienne. Le chartisme, en tant que parti ouvrier, apparaissait ici comme la base sur laquelle un parti communiste était susceptible de se développer plutôt que comme un exemple spécifique permettant de donner à voir ce qu'était un parti communiste réellement existant. Cette nuance était tout sauf anodine puisqu'elle signifiait que le caractère prolétarien d'une organisation politique ne suffisait pas à faire d'elle un parti communiste³. Le problème est que, précisément parce que cette distinction entre parti ouvrier et parti communiste n'était pas explicitement formulée, l'analyse du processus de constitution de la classe ouvrière en classe pour elle-même telle qu'elle était formulée dans *Misère de la philosophie* ne permettait pas véritablement de déterminer comment passer de l'un à l'autre. Fallait-il comprendre que ce passage s'opérait dès le moment où les intérêts que le prolétariat défendait devenaient « des

1 MEGA² I/5, p. 526 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 474.

2 *Ibid.*

3 Sur ce point, on peut considérer que l'analyse formulée par Engels dans *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre* exposait explicitement une distinction que *Misère de la philosophie* mettait en œuvre implicitement. Tout en considérant que ce qui constituait l'essence même du chartisme était sa dimension ouvrière, Engels entendait montrer que le chartisme n'était pas encore à proprement parler un mouvement socialiste, et que le socialisme anglais, dans sa version owéniste, restait assez largement extérieur à la classe ouvrière. C'est sur cette base qu'il pouvait en appeler à une « fusion du socialisme et du chartisme » qu'il envisageait comme un « progrès du chartisme ». Cf. MEW 2, p. 453 ; Friedrich ENGELS, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre, op.cit.*, p. 295.

intérêts de classe¹ » ? Ou fallait-il considérer que des caractéristiques supplémentaires étaient encore nécessaires pour qu'un parti ouvrier puisse à bon droit être qualifié de parti communiste ? Ce n'est en réalité que quelques mois plus tard, dans le *Manifeste du parti communiste*, que Marx livrera des premiers éléments de réponse à ces questions.

Parti ouvrier et parti communiste

Ces deux difficultés, celle du passage de la trade-union au parti politique comme celle du passage du parti ouvrier au parti communiste, constituaient un enjeu majeur parce qu'elles mettaient en question la place que la Ligue était susceptible d'occuper dans la théorie générale de l'organisation prolétarienne que Marx entreprenait de dresser. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que le processus de refondation de la Ligue auquel Marx a pris part tout au long de l'année 1847, et qui a culminé avec le deuxième congrès de la Ligue tenu à Londres au début du mois de décembre, ait notamment eu pour objet de clarifier le statut et la fonction du parti communiste au sein du mouvement ouvrier. Il semble que ce soit seulement à la fin de l'année 1847 que la distinction entre parti ouvrier et parti communiste a véritablement pu être mobilisée pour définir la position spécifique de la Ligue. Là encore, comme on le verra par la suite, tout porte à croire que l'analyse du chartisme proposée par Engels a joué un rôle décisif dans la formalisation de la question. On peut en effet considérer, à la lecture de la série d'articles publiée par Marx dans la *Deutsche Brüsseler-Zeitung* entre septembre et novembre 1847, que l'ambiguïté n'était pas alors encore complètement tranchée à ses yeux.

L'article du 12 septembre, dirigé contre les tentatives de récupération du mot « communisme » orchestrées par les conservateurs du *Rheinischer Beobachter* pour lutter contre la bourgeoisie libérale, a pourtant donné l'occasion à Marx d'opérer un certain nombre de clarifications concernant le statut du parti communiste. Rejetant radicalement la perspective d'une alliance entre le parti communiste et le pouvoir prussien, qu'appelait notamment de ses vœux le conseiller consistorial de Magdebourg Hermann Wagener, Marx affirmait d'abord que le parti communiste constituait « de tous les partis révolutionnaires d'Allemagne, le parti le plus révolutionnaire [*die allerrevolutionärste*]² ». Toutefois, loin de se contenter d'une définition politique pour ainsi dire quantitative, consistant à caractériser le parti communiste par un certain degré de radicalité, Marx entendait également la mettre en

1 Karl MARX, *Misère de la philosophie*, *op.cit.*, p. 178.

2 MEW 4, p. 191 ; Karl MARX, « Le communisme du *Rheinischer Beobachter* » [1847], in *Pléiade III*, p. 729 *sq.*

rapport avec une analyse de la « position politique du prolétariat¹ ». De ce point de vue, Marx entreprenait ici d'entrecroiser sa conception du parti communiste avec une théorisation du processus de constitution du prolétariat en parti politique, analogue à celle qu'il développait dans *Misère de la philosophie*. S'appuyant sur une série d'exemples plus ample mais moins explicite, Marx considérait en effet qu'une analyse précise de la situation anglaise, française et nord-américaine permettait de constater que la domination de la bourgeoisie et la résistance qu'elle suscitait dans les rangs de la classe ouvrière conféraient à cette dernière « une position de parti reconnu² ». Néanmoins, comme dans *Misère de la philosophie*, il ne semblait pas y avoir de recoupement complet entre ce « parti reconnu » de la classe ouvrière et le parti communiste proprement dit. La différence entre les deux textes résidait toutefois dans le fait que ce décalage, implicite dans la polémique contre Proudhon du printemps 1847, se donnait cette fois à voir de façon explicite, même si elle ne faisait pas l'objet d'une analyse à part entière. Dans l'article de septembre 1847, Marx expliquait en effet que l'on pouvait voir à l'œuvre, dans les pays où régnait la bourgeoisie, une dynamique historique générale à travers laquelle le prolétariat « se ralli[ait] [*sich anschließen*] de plus en plus au parti communiste³ ». Cette affirmation, qui suivait immédiatement la reformulation synthétique du processus de constitution de la classe ouvrière en parti politique, nous met en présence d'un problème de taille. Comment faut-il décrire l'articulation entre l'acquisition par le prolétariat du statut de « parti reconnu » et le mouvement de ralliement au parti communiste ? Il paraît assez clair que les deux logiques n'étaient pas strictement identiques, ce dont témoigne notamment le fait que Marx mobilisait à nouveau l'exemple du chartisme. En revanche, il est tout sauf évident de savoir en quel sens il convenait de comprendre la dynamique de développement du parti communiste que Marx évoquait ici. Pris en son sens strict, le verbe allemand « *sich anschließen* » pouvait laisser penser que ce ralliement relevait de l'adhésion à un parti d'abord extérieur au prolétariat lui-même⁴. La constitution du parti communiste et la constitution des partis ouvriers seraient donc deux phénomènes congruents mais distincts, dont la compénétration ne s'opérerait que progressivement au cours du temps et de manière différenciée selon les pays. L'Angleterre offrirait ainsi l'exemple d'un parti ouvrier puissant

1 MEW 4, p. 193 ; Pléiade III, p. 732.

2 *Ibid.*

3 MEW 4, p. 194 ; Pléiade III, p. 732.

4 La thématique de la fusion entre chartisme et socialisme développée par Engels dans *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre* supposait justement ce rapport d'extériorité et visait à dépasser l'incapacité de l'owénisme à « s'amalgamer à la classe ouvrière ». Cf. MEW 2, p. 453 ; Friedrich ENGELS, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre, op.cit.*, p. 294 sq.

mais encore faiblement rallié au parti communiste. La France, à l'inverse, donnerait à voir un parti ouvrier sans doute plus modeste mais un parti communiste quant à lui déjà bien développé.

La question de la nature du processus historique de constitution des partis ouvriers et du parti communiste était également abordée – là encore non sans ambiguïté – dans le troisième article de la série intitulée « La critique moralisante et la morale critique » publiée entre octobre et novembre 1847. Dans ce texte, en effet, Marx prenait pour cible les analyses du républicain Karl Heinzen, qui tendaient à réduire la domination sociale à l'œuvre dans les rapports de production à la domination politique exercée par l'État, et entendait montrer que, bien plus que la question de la forme du régime, c'était celle de la propriété qui constituait l'enjeu central pour la classe ouvrière au sein de la société bourgeoise moderne. À ce titre, la genèse des partis ouvriers était réinscrite dans le cadre d'une dynamique de clarification de la question sociale elle-même : plus l'exploitation économique apparaissait comme décorrélée de l'inégalité proprement politique, plus des partis spécifiquement ouvriers étaient susceptibles de se développer. La mise en évidence de ce rapport de proportionnalité conduisait Marx à considérer que c'était dans l'Est des États-Unis¹ et en Angleterre que l'on trouvait le terrain le plus favorable à la croissance d'un mouvement ouvrier organisé. Aux yeux de Marx, on pouvait constater dans ces deux pays que les travailleurs avaient constitué « un parti politique² » plus puissant que ceux qu'on pouvait trouver en France ou en Allemagne. Mais il ne s'arrêtait pas là : la vision qu'il proposait du contenu programmatique de ces partis ouvriers que formaient les chartistes anglais et les réformateurs nationaux nord-américains tendait à leur donner les atours d'un parti communiste, même si le mot n'était pas prononcé. En cela, l'analyse de Marx s'avérait éminemment problématique, non seulement eu égard à la réalité historique de ces deux mouvements, mais aussi eu égard à l'articulation entre parti ouvrier et parti communiste. Dans la continuité de l'idée selon laquelle on pourrait observer une clarification de la question sociale accompagnant le développement de la société bourgeoise moderne, Marx en venait en effet à dire que cette lucidité se retrouvait jusque dans le « cri de guerre » des chartistes et des réformateurs nationaux nord-américains, qui ne se seraient plus encombrés de l'opposition purement politique entre monarchie et république, mais auraient au

1 Même si Marx ne le précisait pas, il faisait très probablement référence aux États non esclavagistes du Nord-Est de l'Amérique. Les deux exemples qu'il citait (Massachusetts et Pennsylvanie) allaient en tout cas dans ce sens. Cf. MEW 4, p. 342 ; Karl MARX, « La critique moralisante et la morale critique » [1847], in Pléiade III, p. 759.

2 MEW 4, p. 343 ; Pléiade III, p. 759.

contraire compris que l'enjeu central de leur temps était : « domination de la classe ouvrière ou domination de la classe bourgeoise¹ ». Le mot d'ordre « domination de la classe ouvrière » n'épuisait certes sans doute pas la définition du parti communiste, mais il en constituait indéniablement un élément central. La question était dès lors de savoir où se situait la frontière entre les deux et à partir de quel moment il était légitime de considérer qu'un parti ouvrier n'était plus seulement un parti ouvrier mais déjà un parti communiste. Même en prenant au sérieux l'idée plus que discutabile d'après laquelle les chartistes anglais et les réformateurs nationaux nord-américains auraient pris position en faveur de la domination de la classe ouvrière, pouvaient-ils être considérés comme un parti communiste s'ils ne se revendiquaient pas explicitement comme tels ?

La seule mention explicite qui soit faite du concept de parti communiste dans l'article contre Karl Heinzen ne nous aide pas vraiment à résoudre le problème, car elle se fait au prix d'un déplacement chronologique qui nous éloigne de l'exemple des chartistes anglais et des réformateurs nationaux nord-américains. Marx introduisait en effet ce concept quelques paragraphes plus haut au moment où il s'interrogeait sur les conditions qui avaient présidé à « la première apparition d'un parti communiste vraiment agissant [*eine wirklich agierende kommunistische Partei*]² ». Or, contrairement à ce que pouvait laisser penser la modélisation du processus de clarification de la question sociale évoquée précédemment, qui liait étroitement l'émergence des partis ouvriers non seulement à la disparition de l'inégalité proprement politique, mais aussi au niveau de développement industriel atteint dans un pays, cette première apparition du parti communiste était située au cœur même de la révolution bourgeoise plutôt qu'à son issue. Ce n'était donc pas dans la France ou l'Angleterre des années 1840 qu'elle se donnait à voir, mais bien plutôt dans l'Angleterre de la fin des années 1640 et dans la France de la fin des années 1790, à travers le mouvement niveleur et la conjuration babouviste. Cette affirmation nous met en présence d'une difficulté de taille, qui porte au moins autant sur le sens à accorder à l'adjectif communiste dont Marx faisait usage pour les caractériser que sur l'idée d'après laquelle, dans un cas comme dans l'autre, le communisme aurait déjà pris la forme d'un parti « vraiment agissant » à une époque où le mode de production bourgeois moderne n'existait encore que sous une forme embryonnaire.

1 *Ibid.*

2 MEW 4, p. 341 ; Pléiade III, p. 757.

L'article d'octobre-novembre 1847 sur « La critique moralisante et la morale critique » n'était pas le premier texte dans lequel Marx présentait ces deux mouvements comme des manifestations précoces du communisme¹. Contre l'affirmation d'Hermann Semmig d'après laquelle il n'existerait pas de communisme anglais, Marx avait déjà cité l'exemple des niveleurs² dans *L'Idéologie allemande* et l'avait replacé au sein d'une longue série allant de Thomas More à George Julian Harney³. Et dans *La Sainte Famille*, Babeuf était présenté, aux côtés de Théophile Leclerc et de Jacques Roux, comme l'un des introducteurs de cette « idée communiste⁴ » que la Révolution française avait permis de faire germer. Néanmoins, on peut se demander jusqu'à quel point ces deux phénomènes devaient être perçus comme la manifestation d'un parti dont l'influence réelle pouvait se mesurer par les effets historiques qu'il produisait. Contre l'idéalisme spéculatif de Bruno Bauer, Marx s'était certes attaché à montrer que l'idée du communisme portée par Babeuf, comme toute idée, ne pouvait en aucun cas à elle seule « mener au-delà d'un ancien état du monde », mais qu'elle pouvait tout au plus mener « au-delà des idées de l'ancien état du monde⁵ ». Toutefois, l'affirmation d'après laquelle les idées en elles-mêmes n'étaient rien sans les êtres humains qui « mett[ai]ent en jeu une force pratique⁶ » afin de les réaliser ne résolvait que partiellement le problème. Si ceux qui s'étaient efforcés, en 1796, de donner à l'idée communiste une forme concrète étaient bien des êtres de chair et d'os, pouvait-on pour autant considérer que la Conjuración des Égaux

1 La mise en parallèle de ces deux phénomènes était d'ailleurs déjà présente sous la plume d'Engels, qui dans le deuxième article de sa série de 1844 consacrée à « La situation de l'Angleterre », dressait une analogie entre les phases de la révolution anglaise et celles de la Révolution française et suggérait une correspondance terme à terme entre les niveleurs d'une part et les babouvistes d'autre part. Cf. MEGA² I/3, p. 543 ; Friedrich ENGELS, « La situation de l'Angleterre. II – Le dix-huitième siècle » [1844], in *Écrits de jeunesse*, t. 2 (1842-1844), Paris, Éditions sociales, GEME, 2018, p. 166.

2 Il n'est pas évident de déterminer précisément à quel groupe Marx faisait référence lorsqu'il évoquait les niveleurs anglais. L'usage du néologisme allemand « *Niveller* » dans l'article de 1847 – alors qu'on attendrait plutôt le terme anglais « *Levellers* », qu'il utilise par ailleurs dans *L'Idéologie allemande*, ou à la rigueur sa traduction allemande courante : « *Nivellierer* » – ajoute encore à la confusion. Les éditeurs des volumes 3 et 4 des MEW sont partis du principe que Marx désignait sous cette appellation non pas les partisans de John Lilburne, qui tout en étant républicains et démocrates, demeuraient des défenseurs de la propriété privée, mais les « vrais niveleurs », autrement dit les Bêcheux (*diggers*) réunis autour de Gerrard Winstanley, qui dénonçaient les enclosures et prêchaient la communauté des biens. Cf. MEW 3, p. 564, n. 168 et MEW 4, p. 638, n. 221. Cette hypothèse est plausible, mais rien ne permet d'affirmer que Marx avait précisément connaissance de la différence qui existait entre les deux mouvements. Christopher Hill a par ailleurs montré que les niveleurs n'avaient de toute façon jamais constitué « un parti ou un mouvement unifié et discipliné ». Cf. Christopher HILL, *Le Monde à l'envers. Les Idées radicales au cours de la révolution anglaise*, Paris, Payot, 1977 [1972], p. 92.

3 MEGA² I/5, p. 521 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, *op.cit.*, p. 468.

4 MEW 2, p. 126 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Sainte Famille*, *op.cit.*, p. 145.

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*

constituait l'émanation d'un mouvement prolétarien d'une ampleur suffisante pour qu'il soit légitime de parler d'un parti communiste vraiment agissant¹ ?

Le style pamphlétaire de la *Sainte Famille*, fondé sur la reprise et le détournement d'expressions utilisées par Bruno Bauer, rend le texte suffisamment ambigu pour autoriser deux interprétations différentes. Soit on prend au sérieux l'affirmation d'après laquelle, à travers le babouvisme, la Révolution française n'a fait germer que « des idées qui mènent au-delà des *idées* de tout l'ancien état du monde² », non pas en lui attribuant un sens littéral et spéculatif, d'après lequel ces idées agiraient indépendamment des êtres humains qui les portent, mais en considérant que le babouvisme était trop faiblement ancré dans les milieux populaires pour permettre au communisme d'être à l'époque autre chose qu'une idée³. Dans ce cas, le fait d'accorder à la Conjuración des Égoux, dans l'article de la *Deutsche Brüsseler-Zeitung* d'octobre-novembre 1847, le statut de parti communiste vraiment agissant marquerait une rupture avec l'analyse contenue dans *La Sainte Famille* et constituerait une réévaluation à la hausse de l'influence du babouvisme. Soit on considère que l'affirmation d'après laquelle le babouvisme a fait germer « des idées qui mènent au-delà des *idées* de tout l'ancien état du monde » doit être prise en un sens ironique, qui ne se donne à lire qu'à condition de la réinscrire dans le cadre de la polémique contre l'idéalisme spéculatif de Bruno Bauer. Dans ce cas, la phrase ne deviendrait compréhensible qu'une fois traduite en langage matérialiste, et reviendrait à dire que l'idée communiste n'avait pu germer au cours de la Révolution française que parce qu'elle était portée par un mouvement pratique qui lui donnait une effectivité. En qualifiant le babouvisme de parti communiste vraiment agissant, l'article sur « La critique moralisante et la morale critique » expliciterait et confirmerait bien plutôt une thèse déjà présentée dans *La Sainte Famille*.

Si l'on met à présent en regard ces affirmations concernant la première apparition d'un parti communiste au cœur de la révolution anglaise des années 1640 et de la Révolution

1 Claude Mazaauric a très justement souligné le fait qu'il était extrêmement difficile de déterminer avec précision la réalité de la participation populaire au mouvement babouviste. Cf. Claude MAZAURIC, « Babouvisme et conscience de classe », in *Sur la Révolution française. Contributions à l'histoire de la révolution bourgeoise*, Paris, Éditions sociales, 1988 [1970], p. 153.

2 MEW 2, p. 126 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Sainte Famille*, *op.cit.*, p. 145.

3 C'était, implicitement du moins, la lecture que faisait Albert Soboul lorsqu'il citait cette phrase de *La Sainte Famille* en conclusion de son étude consacrée à la composition de classe du personnel babouviste, après avoir souligné le décalage qui existait entre l'idéologie des chefs de la Conjuración, fondée sur la communauté des biens, et la réalité de la mentalité sans-culotte, massivement attachée à la petite propriété privée. Cf. Albert SOBOUL, « Personnel sectionnaire et personnel babouviste », in *Annales historiques de la Révolution française*, N°162, Paris, 1960, p. 456 sq.

française des années 1790 avec celles que Marx formulait quelques paragraphes plus loin au sujet de la constitution des partis ouvriers en Angleterre et en Amérique du Nord dans les années 1840, on peine à identifier un critère permettant de déterminer clairement une frontière entre ces deux formes de parti. L'antériorité paradoxale de l'existence d'un parti communiste par rapport à celle des partis ouvriers – qui fait qu'en Angleterre, il y a eu des niveleurs avant qu'il y ait des chartistes – n'était pas explicitement thématifiée, malgré les interrogations qu'elle ne pouvait manquer de susciter. Mais plus encore, il est frappant de constater que l'élément décisif que Marx mettait en avant pour montrer comment « les *républicains* les plus conséquents¹ » avaient pu s'élever jusqu'au communisme en pleine révolution bourgeoise, était finalement similaire à celui qui permettait d'expliquer l'apparition des partis ouvriers en Angleterre et aux États-Unis au milieu du XIX^e siècle. Dans un cas comme dans l'autre, c'était le dépassement de l'alternative politique réductrice entre monarchie et république qui les conduisait à faire de la question de la propriété l'enjeu central de leur combat. Le contexte spécifique de la polémique contre le républicain Karl Heinzen, qui voyait justement dans cette alternative politique la question fondamentale de son temps, explique sans doute l'insistance particulière de Marx sur ce point dans l'article de la *Deutsche Brüsseler-Zeitung*. Il n'empêche qu'en l'absence d'autre critère explicite de distinction, la différence entre parti ouvrier et parti communiste demeurait floue, tout comme la question pourtant majeure des conditions historiques de leur fusion.

Entre la parution de *Misère de la philosophie* en juillet 1847 et la publication de la série d'articles sur « La critique moralisante et la morale critique » en octobre-novembre 1847, on peut donc constater la présence de trois modélisations différentes de l'organisation du prolétariat en parti politique. La théorisation du processus de constitution de la classe ouvrière en classe pour elle-même proposée dans *Misère de la philosophie* reposait sur une relative *indifférenciation* entre parti ouvrier et parti communiste et s'intéressait surtout au devenir-politique des trade-unions. La thèse du ralliement progressif du prolétariat au parti communiste énoncée dans « Le communisme du *Rheinischer Beobachter* » laissait entendre que le parti communiste se trouverait d'abord dans une position d'*extériorité* à l'égard du prolétariat, vouée à se résorber avec l'intensification de la lutte contre la bourgeoisie. Enfin, en replaçant la naissance du parti communiste au cœur même de la révolution bourgeoise, la série d'articles sur « La critique moralisante et la morale critique » présupposait implicitement

¹ MEW 4, p. 341 ; Pléiade III, p. 757.

l'*antériorité* de l'émergence du parti communiste par rapport aux partis ouvriers modernes. Même combinées, ces trois approches ne permettent donc pas vraiment de reconstruire une théorie cohérente du rapport entre parti communiste et parti ouvrier. Elles témoignent bien plutôt de directions de recherche parfois divergentes et difficilement compatibles entre elles.

Le parti dans le parti

Ce n'est que dans le *Manifeste du parti communiste* que l'on retrouvera pour la première fois une modélisation précise – quoique non définitive, comme nous le verrons dans le chapitre suivant – du rapport entre parti ouvrier et parti communiste sous la plume de Marx. Néanmoins, s'il faut attendre le mois de février 1848 pour lire un texte dans lequel Marx se soit attaché à définir rigoureusement cette relation, il convient de constater que c'est à Engels que revient le mérite d'avoir posé, dès l'automne 1847, les premiers jalons de la conception que l'on retrouvera dans le *Manifeste*. En effet, c'est dans les *Principes du communisme*, rédigés dans le courant du mois de novembre 1847, que la question de la position du parti communiste à l'égard des « autres partis politiques de notre époque¹ » a fait pour la première fois l'objet d'un traitement explicite. Ce texte, qui peut être considéré comme un document préparatoire à la rédaction du *Manifeste*, introduisait de ce point de vue des éléments nouveaux par rapport au *Projet de profession de foi communiste* adopté en juin 1847 lors du premier congrès de la Ligue des communistes, dont il constituait déjà une version remaniée. D'une certaine façon, la nature même du texte appelait cette clarification : par leur dimension programmatique, les *Principes du communisme* étaient amenés à envisager la constitution de la classe ouvrière en classe pour elle-même à partir de l'action à mener par la Ligue. Ils ne pouvaient donc pas laisser dans l'ombre une question qui n'était pas de portée simplement théorique, mais qui engageait directement des prises de position pratiques.

Le texte d'Engels ne contenait certes pas à proprement parler de théorisation de la position du parti communiste à l'égard des partis ouvriers, contrairement à ce qu'on pourrait lire dans le *Manifeste* quelques mois plus tard. Néanmoins, il passait en revue une série d'exemples qui permettaient de tirer au clair certaines des ambiguïtés que nous avons mises en évidence précédemment. Le traitement qu'Engels réservait aux relations entre le parti communiste d'une part, les chartistes anglais et les réformateurs nationaux nord-américains d'autre part, est de ce point de vue particulièrement instructif, puisqu'il offre un point de

1 MEW 4, p. 379 ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme, op.cit.*, p. 46.

comparaison direct avec les différentes affirmations formulées par Marx entre le printemps et l'automne 1847. Le seul fait que ces deux cas soient traités dans la réponse à la vingt-cinquième question, consacrée à l'attitude du parti communiste à l'égard des « autres partis politiques de notre époque¹ », permet déjà de résoudre une première difficulté. Dans la mesure où ils entraient dans cette catégorie, ces mouvements ouvriers ne constituaient donc pas une frange du parti communiste. Aux yeux d'Engels, la juste compréhension du rapport que le parti communiste entretenait avec eux n'était possible qu'à condition de déterminer précisément ce qui les distinguait des autres partis démocrates. Bien qu'il ne s'agisse pas de partis communistes, les chartistes et les réformateurs nationaux semblaient occuper une position spécifique parmi les mouvements d'opposition, qui s'expliquait par leur caractère prolétarien. Deux éléments entraient en jeu dans cette délimitation à opérer au sein des courants démocrates : le fait que ces partis « défendent avec clarté et détermination les intérêts du prolétariat » et le fait qu'ils « s'appuient sur le prolétariat² ». Un parti ouvrier paraissait donc tout autant se définir par ses revendications que par sa base sociale, et c'étaient ces deux critères qui justifiaient l'existence d'une relation privilégiée avec le parti communiste.

Même si les indications d'Engels concernant la nature de cette relation privilégiée demeurent relativement laconiques en comparaison des analyses que lui consacra le *Manifeste du parti communiste*, elles comportent néanmoins quelques éléments de clarification. L'examen de la position du parti communiste à l'égard du mouvement chartiste anglais était ainsi l'occasion pour Engels d'évoquer une proximité fondée sur la présence d'« intérêts communs³ ». Cette affirmation, en apparence anodine, n'était pas sans conséquence : elle revenait à affirmer que le parti communiste et le mouvement chartiste ne constituaient pas, à proprement parler, des organisations concurrentes, et qu'elles avaient vocation à travailler ensemble⁴. Plus explicitement encore, les réformateurs nationaux américains étaient présentés, quelques lignes plus loin, comme un parti avec lequel les communistes « devr[ai]ent s'allier [*sich halten müssen*]⁵ » parce qu'il agissait dans l'intérêt du prolétariat. La forme et les conditions de cette alliance ne faisaient certes pas l'objet d'un

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 À l'inverse, la réponse à la vingt-quatrième question, consacrée à la distinction entre socialistes et communistes, avait conduit Engels à définir les socialistes réactionnaires et les socialistes bourgeois comme des adversaires à « combattre » constamment et vigoureusement. Cf. MEW 4, p. 378 ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 46.

5 MEW 4, p. 379 ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 47.

examen plus approfondi, mais il est en tout cas symptomatique qu'elle ait été présentée comme une nécessité à laquelle les communistes n'étaient pas en mesure de déroger. L'alliance avec les partis ouvriers n'était pas un simple choix, elle apparaissait bien au contraire comme le cœur même de la stratégie du parti communiste et comme l'élément qui garantissait son ancrage dans le mouvement réel de la classe ouvrière en le préservant de toute forme de sectarisme dans sa ligne politique.

Les éléments programmatiques énoncés dans les *Principes du communisme* peuvent sans nul doute être considérés comme la trame à partir de laquelle Marx et Engels développeront, dans le *Manifeste*, leur conception du rapport entre parti communiste et parti ouvrier. On peut toutefois considérer qu'il existe entre les deux textes un véritable saut qualitatif. En effet, ce n'est que dans le *Manifeste* que les exemples spécifiques mis en avant pour faire comprendre la nature de ce rapport feront véritablement l'objet d'une déduction théorique à partir de principes explicites. De ce point de vue, il est tout à fait symptomatique que, dans la quatrième partie du *Manifeste*, Marx et Engels aient pu affirmer que la position du parti communiste à l'égard des différents partis ouvriers « s'expliqu[ait] d'elle-même¹ ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette déclaration : elle ne voulait pas dire que cette position serait en tant que telle suffisamment évidente pour se passer d'explication. Elle consistait bien plutôt à montrer que, contrairement à la position du parti communiste à l'égard des partis d'opposition qui n'étaient pas des partis ouvriers, la position du parti communiste à l'égard des partis ouvriers découlait très directement de la conception du rapport entre prolétaires et communistes exposée dans la deuxième partie du *Manifeste*. Contrairement à la variabilité des alliances que les communistes étaient susceptibles de conclure avec les mouvements progressistes des différents pays, qui reposait sur une analyse stratégique contextuelle, le rapport qu'ils entretenaient avec les partis ouvriers constituait à proprement parler une constante, parce qu'il avait trait à l'essence même du parti communiste.

La modélisation proposée au début de la deuxième partie de l'ouvrage, d'après laquelle « les communistes ne form[ai]ent pas un parti particulier vis-à-vis des autres partis ouvriers [*keine besondere Partei gegenüber den andern Arbeiterparteien*]² », si elle constituait indéniablement une thèse forte, n'en demeurait pas moins extrêmement problématique dans sa formulation. De ce point de vue, il n'est pas surprenant qu'elle ait pu faire l'objet

1 MEW 4, p. 492 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 104.

2 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 74 (trad. mod.).

d'interprétations très diverses, débouchant parfois sur la déconstruction partielle ou totale du concept de parti communiste¹. Pour autant, il semble possible de lui ôter son caractère énigmatique, à condition de ne pas négliger le fait qu'elle prenait place dans un texte intitulé *Manifeste du parti communiste*, qui constituait l'émanation directe de l'organisation politique structurée qu'était la Ligue des communistes. Malgré l'ambiguïté² dont était sans nul doute chargé le mot « parti » dans l'esprit de Marx et Engels au début de l'année 1848, les tentatives visant à disjoindre nettement le « parti communiste » évoqué dans le *Manifeste* et la Ligue des communistes elle-même nous semblent excessives. Le parti communiste dont le positionnement était ici décrit ne constituait ni un cercle plus large³, ni un cercle plus restreint⁴ que celui des membres de la Ligue, il désignait simplement ce que la Ligue refondée était appelée à être. Pour cette raison, la difficulté principale du texte ne nous paraît pas tant résider dans l'articulation entre parti et Ligue que dans l'articulation entre parti communiste et partis ouvriers existants. En effet, c'est avant tout la thèse de la non-particularité du parti communiste qui demande à être explicitée pour que l'énoncé n'apparaisse pas comme contradictoire. Cette thèse n'est en réalité compréhensible qu'à la condition que la non-particularité du parti communiste ne soit pas perçue comme le signe de son indistinction⁵ ou

1 En s'appuyant sur ce passage, Maximilien Rubel en est ainsi arrivé à réduire le parti communiste à un concept purement « éthique » et à conférer à ses membres le statut d' « élite intellectuelle ». Cf. Maximilien RUBEL, « Remarques sur le concept de parti prolétarien chez Marx », *op.cit.*, p. 176. Plus récemment, Alain Badiou a pu se réclamer de cet extrait pour fonder une conception de l'organisation communiste rejetant explicitement la forme-parti. Cf. Alain BADIOU, *Qu'est-ce que j'entends par marxisme ?*, Paris, Éditions sociales, 2016, p. 55 sq.

2 Fernando Claudin a, de ce point de vue, raison de souligner la superposition de strates sémantiques qui caractérise l'usage du terme « parti » dans le *Manifeste*. Cf. Fernando CLAUDIN, *Marx, Engels et la révolution de 1848*, Paris, Maspero, 1980 [1976], p. 111.

3 Sur ce point, nous ne partageons pas complètement l'analyse de Lucien Sève, d'après laquelle « dans le titre du *Manifeste*, parti n'est pas le nom propre d'une organisation précise, mais la désignation d'un courant d'opinion, d'un camp politique affronté à d'autres ». Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. IV.1, *op.cit.*, p. 295. Elle est bien plutôt à la fois l'un et l'autre, puisque le processus de refondation de la Ligue au cours de l'année 1847 a ouvert la voie, aux yeux de Marx et Engels, à la convergence possible de ces deux significations. Le témoignage ultérieur constitué par la lettre à Ferdinand Freiligrath du 29 février 1860 que cite Lucien Sève et qui insiste sur la disjonction entre parti communiste et Ligue des communistes, renvoie à une conjoncture très différente sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans le chapitre suivant. De façon générale, chez Lucien Sève, la volonté de conférer un sens large au mot « parti » dans le *Manifeste* nous semble avant tout commandée par le rôle qu'il attribue à l'acception étroite du terme dans « les drames du communisme du XX^e siècle ». Cet effort peut se comprendre au regard de la réception internationale que connaîtra l'ouvrage à partir de la fin du XIX^e siècle, mais conduit de fait à projeter rétrospectivement sur le texte des préoccupations qui n'étaient pas celles de Marx et Engels en 1848.

4 L'interprétation de Wolfgang Schieder, d'après laquelle seuls les membres de la Ligue qui partageraient intégralement les positions développées dans le *Manifeste* pourraient à bon droit être considérés comme membres du « parti communiste », nous semble à cet égard infondée et ne repose sur aucune source précise. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 138.

5 De ce point de vue, l'édition française du *Manifeste* réalisée en 1885 par Laura Lafargue et revue par Engels, en traduisant l'expression allemande « *besondere Partei* » par « parti distinct » plutôt que par « parti particulier » nous semble ajouter à la confusion. Cf. MEGA² I/30, p. 353. Le texte revu par Gérard Cornillet

de sa pure et simple assimilation aux partis ouvriers existants. Cette non-particularité renvoyait bien plutôt à la non-séparation qui caractérisait l'action du parti communiste par rapport à celle des partis ouvriers. Si cette non-séparation n'était pas réductible à une indistinction, c'est au fond parce que la relation qui permettait de définir adéquatement le lien qui unissait le parti communiste aux partis ouvriers était celle de la partie à l'égard du tout. C'est pour cette raison que l'on peut considérer que la solution de l'énigme que représente la modélisation proposée au début de la deuxième partie du *Manifeste* se trouvait en réalité formulée quelques lignes plus bas, lorsque Marx et Engels affirmaient que les communistes constituaient la « fraction [*Teil*] la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, celle qui pousse toujours plus loin¹ ». Parti communiste et parti ouvrier constituaient donc des cercles concentriques : le parti communiste n'existait pas sans le vivier du prolétariat organisé qui lui donnait sens, il était à proprement parler un parti dans le parti. Le lien qui les unissait semblait être aussi bien politique qu'organisationnel, même si les modalités exactes de son actualisation n'étaient pas clairement définies et demeuraient manifestement tributaires du niveau de structuration déjà atteint par le parti ouvrier lui-même.

De ce point de vue, même si l'exemple n'était pas explicitement évoqué, on peut considérer que Marx appliquait à la Ligue des communistes le modèle offert par les Démocrates fraternels en Angleterre². Parce qu'ils constituaient la fraction la plus résolue du chartisme, les Démocrates fraternels semblaient en effet entretenir un rapport au mouvement ouvrier tout à fait analogue à celui que décrivait Marx à propos du parti communiste au début de la deuxième partie du *Manifeste*. Les Démocrates fraternels n'étaient pas, à proprement parler, en concurrence avec le mouvement chartiste, dans lequel ils s'inscrivaient pleinement. Dans sa lettre à Engels du 30 mars 1846, George Julian Harney, l'un des fondateurs des

pour l'édition de 1986 publiée aux Éditions sociales maintient ce choix de traduction.

1 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 74.

2 C'est à Michael Löwy que revient le mérite d'avoir formulé avec précision non seulement la thèse du « parti dans le parti » mais aussi l'idée d'une modélisation appuyée sur l'exemple des Démocrates fraternels. Cf. Michael LÖWY, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, *op.cit.*, p. 162 sq. Le parallèle avec l'Association pour la réforme sociale aux États-Unis nous paraît cependant plus discutable. On ne trouve en effet aucune mention de cette association sous la plume de Marx et Engels, qui ne la connaissaient peut-être que par l'intermédiaire de son organe de presse, le *Volks-Tribun*. Les critiques sévères, dénonçant l'action compromettante exercée par ce journal sur le mouvement des réformateurs nationaux nord-américains, que l'on trouve formulées dans la circulaire de mai 1846 contre Hermann Kriege rend par ailleurs très improbable l'idée selon laquelle l'intervention de cette association au sein du mouvement ouvrier états-unien aurait pu servir de base à la modélisation du rapport entre parti communiste et parti ouvrier dans le *Manifeste*. Les liens entre l'Association pour la réforme sociale et le *Volks-Tribun* ont notamment été étudiés par Karl Obermann. Cf. Karl OBERMANN, « Germano-américains et presse ouvrière (1845-1854) », in *Bibliothèque de la Révolution de 1848*, N°23, Paris, 1966, p. 70 sq.

Démocrates fraternels, évoquait certes les jalousies que la création de l'association avait commencé par susciter au sein du mouvement chartiste. Cependant, pour ne pas apparaître comme des rivaux aux yeux des dirigeants chartistes, les Démocrates fraternels avaient justement insisté sur le fait qu'ils n'avaient pas l'intention de les supplanter, mais seulement de faire avancer des « principes¹ » nouveaux. On sait par ailleurs que, peu de temps avant la rédaction du *Manifeste*, Engels voyait dans le rapport entre Démocrates fraternels et chartistes un lien organique, puisqu'il écrivait dans les colonnes du quotidien français *La Réforme* le 22 novembre 1847 que l'association s'était ralliée « ouvertement et complètement à l'agitation chartiste² ». L'ambition internationaliste explicitement affichée par les Démocrates fraternels entraînait également en résonance avec la thèse formulée dans le *Manifeste* d'après laquelle les communistes se distinguaient des autres partis ouvriers par le fait que « dans les différentes luttes nationales des prolétaires, ils soulign[ai]ent et f[aisaie]nt valoir les intérêts communs à l'ensemble du prolétariat, indépendamment de la nationalité³ ». Là encore, il s'agissait d'un élément qu'Engels avait explicitement mis en valeur dans un article rédigé peu de temps après le banquet londonien du 22 septembre 1845, qui avait été organisé pour célébrer l'anniversaire de la Première République française et qui avait donné naissance aux Démocrates fraternels. À ses yeux en effet, s'il était permis de dire que Harney s'était montré « tout à fait à la hauteur des principes », c'était notamment parce qu'il s'était efforcé de « rassembler les différentes nationalités » au sein d'une « fête cosmopolite⁴ ».

Pour autant, si tous ces aspects laissent penser que les relations entre les Démocrates fraternels et le mouvement chartiste ont pu à certains égards servir de modèle empirique pour penser l'articulation entre parti communiste et parti ouvrier, il semble excessif d'y voir autre chose qu'une analogie. Les Démocrates fraternels ne constituaient pas, à proprement parler, un exemple de parti communiste⁵. L'inscription au cœur du mouvement ouvrier organisé et

1 MEGA² III/1, p. 527.

2 Friedrich ENGELS, [Sans titre], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. 1, Paris, Maspero, 1973, p. 137.

3 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 74.

4 MEW 2, p. 616.

5 Il nous semble que c'est ce point qui constitue l'ambiguïté fondamentale de la thèse de Michael Löwy, qui semble considérer que les Démocrates fraternels sont un parti communiste au sens où l'entendent Marx et Engels dans la deuxième partie du *Manifeste*, au moins autant que la Ligue des communistes elle-même. Le compte rendu de la réunion des Démocrates fraternels du 15 mars 1846 montre pourtant assez clairement que ses fondateurs refusaient explicitement d'en faire « une société ou un parti », et considéraient qu'il devait bien plutôt s'agir d'un « rassemblement d'hommes originaires de différents pays à des fins d'information mutuelle ». Cf. BdK 1, p. 288. L'adresse formulée par Harney en septembre 1846 réitérait très nettement cette idée. Cf. BdK 1, p. 417. Les Démocrates fraternels ne se sont officiellement dotés de statuts qu'en décembre 1847.

l'internationalisme ne formaient que deux des trois critères énoncés au début de la deuxième partie du *Manifeste* pour définir la position du parti communiste. Le troisième de ces critères était pourtant au moins aussi décisif que les deux autres : il s'agissait de « l'intelligence claire des conditions, de la marche et des résultats généraux du mouvement prolétarien¹ ». Or, cette supériorité théorique des communistes ne semble pouvoir être conférée aux Démocrates fraternels que de manière partielle. Malgré l'indéniable proximité que Marx et surtout Engels entretenaient avec Harney, il existait manifestement des points de désaccord avec certaines prises de position des Démocrates fraternels. Dans une lettre à Marx rédigée aux alentours du 23 octobre 1846, Engels évoquait ainsi la critique qu'il avait adressée à Harney concernant « le caractère pacifique des *Fraternal Democrats* [Démocrates fraternels]² ». De manière générale, le programme des Démocrates fraternels ne s'encomrait pas de précision théorique³. Rien n'indique, cependant, que Marx et Engels aient attendu une telle rigueur de leur part. Précisément parce qu'ils constituaient un cadre souple, permettant de donner à l'idée de l'internationalisme ouvrier une audience bien plus large que n'aurait pu le faire la seule Ligue des communistes, il n'y avait pas lieu d'exiger que les Démocrates fraternels se dotent d'un programme communiste conséquent pour mener un travail commun. À ce titre, les Démocrates fraternels et la Ligue des communistes ne devaient pas être mis sur le même plan⁴ : seule cette dernière pouvait être considérée comme un parti communiste au sens où l'entendait le *Manifeste*. Par conséquent, c'était donc prioritairement au sein de la Ligue que devait s'exercer le travail de clarification théorique que Marx et Engels jugeaient indispensable au bon fonctionnement d'un parti communiste.

Main basse sur le parti ?

Cette entreprise de clarification collective des positions de la Ligue, qui culmine avec la rédaction du *Manifeste*, a souvent fait l'objet d'un soupçon, parfois étendu à l'ensemble de l'activité de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps. N'assisterait-on pas à un pur et simple coup de force, à une prise de pouvoir peu soucieuse des procédures statutaires ? On trouve une illustration particulièrement frappante de ce soupçon dans un passage du film

1 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 74.

2 MEGA² III/2, p. 61 ; Cor. I, p. 438 (trad. mod.).

3 Christine Lattek a analysé dans ses grandes lignes la plate-forme programmatique élaborée par Harney. Fondée sur le rejet des inégalités politiques et sociales, elle débouchait sur le slogan : « Tous les hommes sont frères ». Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 35.

4 C'est ce qui explique d'ailleurs que Karl Schapper, par exemple, ait pu être à la fois un des fondateurs des Démocrates fraternels et un membre dirigeant de la Ligue.

de Raoul Peck, *Le Jeune Karl Marx* (2017), mettant en scène un congrès de la Ligue à Londres¹. Alors qu'Engels annonçait le remplacement du vieux slogan de la Ligue des justes, « Tous les hommes sont frères », par le nouveau mot d'ordre de la Ligue des communistes, « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », on pouvait apercevoir Hermann Kriege se dresser en criant : « *This is a coup !* [C'est un putsch !] ». Le fait que Kriege n'ait en réalité participé à aucun des deux congrès de la Ligue en 1847 ne change rien à l'affaire². Au début de l'année 1848, la position de Marx au sein de la Ligue était sans commune mesure avec ce qu'elle avait été à peine un an plus tôt, au moment où Joseph Moll s'était efforcé de le convaincre d'y entrer. Après avoir été chargé de rédiger, avec Engels, le *Manifeste* de l'organisation, Marx s'est retrouvé propulsé membre de son autorité centrale au plus tard le 1^{er} mars 1848³. Il y a donc lieu de se demander si le processus de refondation de la Ligue mis en œuvre tout au long de l'année 1847 n'avait pas avant tout vocation, aux yeux de Marx, à asseoir sa mainmise sur l'organisation. Faut-il comprendre que, tout en appuyant ouvertement les logiques de démocratisation interne, Marx ne se serait pas senti lui-même tenu de s'y soumettre ? C'est là une difficulté qu'il convient de résoudre non seulement pour comprendre les conditions d'élaboration du *Manifeste*, mais aussi pour saisir la manière dont, dans les faits, Marx concevait son propre travail de parti.

Au cœur du soupçon formulé à l'égard de l'attitude de Marx, on trouve l'idée selon laquelle les modalités concrètes d'écriture et d'adoption du *Manifeste* comme document d'orientation de la Ligue auraient été contraires à la mission qui lui avait été confiée⁴. Pour pouvoir évaluer objectivement le caractère collégial de l'élaboration du *Manifeste*, il faudrait

1 Sans doute par souci de simplification, le film de Raoul Peck fusionne en un événement unique le premier et le deuxième congrès de la Ligue des communistes, qui se sont déroulés respectivement en juin et en décembre 1847 à Londres.

2 Hermann Kriege, qui s'était installé aux États-Unis en septembre 1845, n'est rentré en Europe qu'au début de l'année 1848, après le déclenchement de la révolution. Cf. Alfred WESSELMANN, *Burschenschaftler, Revolutionär, Demokrat. Hermann Kriege und die Freiheitsbewegung 1840-1850*, Osnabrück, Der Andere Verlag, 2002.

3 La date exacte du transfert de l'autorité centrale de la Ligue des communistes de Londres à Bruxelles n'est pas connue. Toutefois, comme l'a montré Martin Hundt, dans la mesure où la résolution annonçant le nouveau transfert de l'autorité centrale de Bruxelles à Paris date du 3 mars, la décision initiale de l'autorité centrale de Londres n'a pas pu être prise après le 1^{er} mars. Il est même possible que cette éventualité ait été discutée dès le deuxième congrès de la Ligue en décembre 1847. Selon toute vraisemblance, la décision de transférer l'autorité centrale de la Ligue à Bruxelles alors même que la révolution venait d'éclater à Paris était avant tout motivée par la perspective de placer Marx à la tête de l'organisation. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten, op.cit.*, p. 420 sq.

4 Cette thèse a notamment été développée de façon explicite par Shlomo Na'aman, qui considérait de surcroît que Marx était tout à fait conscient d'outrepasser son mandat. À ses yeux, Marx aurait d'ailleurs eu la même attitude en 1864, lors de la rédaction de l'*Adresse inaugurale* de l'AIT. Cf. Shlomo NA'AMAN, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in Deutschland in der zweiten Phase seines Bestehens », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°5, Hanovre, 1965, p. 14.

connaître avec précision le contenu des discussions du deuxième congrès de la Ligue, à la suite desquelles, comme on le sait, Marx et Engels ont été chargés de rédiger le texte. L'absence de procès-verbaux rend cette entreprise d'autant plus conjecturale qu'elle ne peut pas véritablement être palliée par des témoignages ultérieurs. En dehors du récit fait par Marx et Engels eux-mêmes, on ne dispose en effet que des souvenirs de Friedrich Leßner, qui à l'époque était certes membre de l'Association allemande d'éducation ouvrière de Londres, mais qui n'était pas lui-même délégué au congrès. De ce point de vue, sa déclaration, rédigée cinquante ans après les faits, d'après laquelle le congrès se serait prononcé « à l'unanimité en faveur des principes exposés par Marx et Engels¹ » doit être regardée avec circonspection. Quoiqu'il en soit, la discussion ne porte de toute façon pas tant sur la décision prise par le congrès elle-même que sur les conditions concrètes de sa mise en œuvre. Si le flou persiste quant au contenu précis des discussions tenues lors du congrès, une chose est néanmoins certaine : Marx a bien été chargé de rédiger un *Manifeste du parti communiste* à son issue. La résolution de l'autorité centrale de la Ligue du 24 janvier 1848 réclamant l'envoi rapide du texte en témoigne suffisamment².

L'enjeu est donc de déterminer quelle était la nature exacte du travail rédactionnel que les membres du congrès lui avaient confié et surtout quelle était la latitude dont il disposait pour le mener à bien. En la matière, on en est évidemment réduit à des hypothèses. La relative brièveté du délai manifestement accordé pour écrire le texte, qui fait qu'à peine un mois et demi après le congrès, la direction londonienne de la Ligue s'alarmait déjà de n'avoir rien reçu, laisse penser que cette tâche devait principalement relever de la mise en forme de propositions sur lesquelles les congressistes s'étaient préalablement accordés³. Dès lors, deux questions se posent. D'une part, existait-il un décalage entre la perception de Marx et celle de l'autorité centrale de Londres, voire des congressistes dans leur ensemble, sur le travail à accomplir ? D'autre part, Marx a-t-il, sciemment ou non, accompli une autre tâche que celle qui lui était demandée ? Pour répondre à ces deux interrogations, on dispose d'un certain nombre d'indices qui permettent, au moins partiellement, de pallier le manque d'indications explicites concernant le contenu exact du mandat confié à Marx. On sait notamment que le

1 BdK 1, p. 624.

2 Cf. BdK 1, p. 654.

3 Cependant, la formule de Christine Lattek, d'après laquelle les communistes londoniens auraient confié à Marx et Engels un simple « travail de secrétariat » nous paraît excessive. L'accord sur le contenu lors d'une discussion de congrès n'est pas nécessairement synonyme de formalisation cohérente. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 252, n. 120.

texte à élaborer devait s'appuyer sur des « documents¹ » qui lui avaient été remis par le congrès, puisque la résolution de l'autorité centrale de la Ligue du 24 janvier 1848 y faisait directement allusion. La nature exacte de ces documents n'est pas connue, mais il devait très vraisemblablement s'agir de contributions programmatiques adressées par les différents cercles et communes de la Ligue². La réalité de l'usage de ces documents dans le processus effectif de rédaction du *Manifeste* est évidemment difficile à évaluer, mais on peut néanmoins imaginer que, si Marx s'était sensiblement écarté de leur contenu, l'autorité centrale de la Ligue aurait, d'une façon ou d'une autre, protesté avant de mettre le manuscrit sous presse. Dans la mesure où nous n'avons pas de trace d'une quelconque contestation de la part des Londoniens, il est permis de supposer qu'il n'existait pas de décalage majeur entre la mission qui avait été confiée à Marx lors du deuxième congrès de la Ligue et le contenu du *Manifeste* lui-même³. Il est par ailleurs tout à fait possible, puisque Marx n'a quitté Londres pour rentrer à Bruxelles qu'aux alentours du 13 décembre 1847, c'est-à-dire environ cinq jours après la fin du deuxième congrès, qu'il se soit préalablement mis d'accord avec d'autres membres de la Ligue, et notamment avec les membres de l'autorité centrale, sur la structure du texte⁴.

Néanmoins, l'absence de désaccord explicite entre Marx et l'autorité centrale de la Ligue concernant le contenu du *Manifeste* suffit-elle à démontrer le caractère collégial et démocratique du processus rédactionnel qui lui a donné naissance ? C'est bien là toute la difficulté. L'édition du *Manifeste* publiée en février 1848 se présente d'emblée comme une œuvre collective, puisque les noms de ses deux auteurs n'y sont pas mentionnés⁵. Mais que

1 BdK 1, p. 654.

2 Shlomo Na'aman considère qu'il devait s'agir de réponses aux questions adressées par la direction de la Ligue dans différentes circulaires (notamment l'adresse de novembre 1846 et celle de février 1847, cf. BdK 1, p. 435 *sq.* et p. 456) et peut-être aussi de procès-verbaux des discussions tenues lors du congrès. Cf. Shlomo NA'AMAN, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in Deutschland in der zweiten Phase seines Bestehens », *op.cit.*, p. 13.

3 Christine Lattek, qui estime qu'il n'existait pas de véritable désaccord sur le fond, mais que la forme du *Manifeste* ne correspondait pas aux attentes des Londoniens, affirme que c'est en raison du contexte pré-révolutionnaire du mois de février 1848 que l'autorité centrale de la Ligue aurait préféré taire les critiques qu'elle avait à faire. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 41. D'un pur point de vue chronologique, cette affirmation est très discutable. Wolfgang Meiser a montré que le *Manifeste* était vraisemblablement déjà imprimé le 18 ou le 19 février, soit trois ou quatre jours avant le début de la révolution parisienne. Cf. Wolfgang MEISER, « Das "Manifest der kommunistischen Partei" vom Februar 1848. Neue Forschungsergebnisse zur Druckgeschichte und Überlieferung », in *Marx-Engels-Jahrbuch 13*, Berlin, 1991, p. 123. On voit difficilement pourquoi l'autorité centrale de la Ligue se serait abstenue de formuler des critiques dans ces circonstances, sauf à lui attribuer la capacité de prévoir des événements qui n'avaient pas encore eu lieu.

4 Martin Hundt considère qu'il est même envisageable qu'il ait mis à profit ces quelques jours pour élaborer un premier brouillon du *Manifeste*. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 388.

5 Ce n'est qu'en 1850, à l'occasion d'une réédition partielle dans la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue* et de la publication de la première traduction anglaise du *Manifeste* dans le *Red Republican* de George Julian Harney, que Marx et Engels commenceront à être présentés publiquement comme les auteurs du texte. Cf. Martin

signifie écrire au nom de la Ligue ? L'enjeu dépasse largement la question du décalage potentiel entre le mandat donné par le congrès et le *Manifeste* lui-même. Il porte de manière plus générale sur le statut spécifique de la contribution personnelle de Marx dans le processus d'élaboration du programme de la Ligue. Marx n'était manifestement pas un congressiste comme les autres, et il est peu probable que la tâche de rédiger le *Manifeste* lui ait été confiée par hasard. Aux yeux de la majorité des membres du congrès, Marx est donc vraisemblablement apparu comme particulièrement apte, sans doute en raison de la clarté des positions théoriques qui étaient les siennes, à donner au programme de la Ligue sa forme finale. Toutefois, la spécificité du rôle de Marx demande encore à être éclaircie et mise en perspective avec les contributions des autres membres de l'organisation. Pour y parvenir, il nous paraît nécessaire de se défaire de deux modélisations, aussi inadéquates l'une que l'autre, de l'intervention théorique de Marx au sein de la Ligue.

D'une part, cette intervention n'est pas réductible à un simple travail de synthèse des contributions en présence. De ce point de vue, il ne faut pas se méprendre sur la signification que revêt la déclaration faite par Karl Schapper dans son article « Prolétaires ! » publié dans le numéro de lancement de la *Kommunistische Zeitschrift* en septembre 1847. Évoquant le processus d'élaboration programmatique en cours depuis le congrès de juin, qui avait donné lieu à la rédaction d'un premier *Projet de profession de foi communiste*, Schapper affirmait qu'en raison de la très haute importance de ce document, l'autorité centrale se devait de le soumettre à l'avis des membres de la Ligue, et qu'une fois les réponses reçues, « les changements et ajouts nécessaires¹ » seraient effectués. Cette phase de consultation préalable des adhérents, certes décisive, n'avait néanmoins pas vocation à supplanter le moment proprement décisionnel du congrès en réduisant l'activité de ce dernier à une simple recollection passive². Au contraire, il convient de prendre au sérieux l'idée évoquée précédemment d'après laquelle le congrès constituait le pouvoir législatif au sein de la Ligue. Si le congrès était, à proprement parler, le lieu d'exercice de la souveraineté des adhérents sur l'organisation, il n'était *a priori* ni contradictoire ni anti-démocratique qu'à cette occasion

HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 409.

1 BdK 1, p. 504.

2 C'est cette méprise concernant le rôle du congrès lui-même qui, à nos yeux, rend très discutable la thèse de Shlomo Na'aman. Surinterprétant le texte de la *Kommunistische Zeitschrift* de septembre 1847, il en venait à affirmer que la tâche confiée à Marx par le deuxième congrès de la Ligue ne pouvait être que de synthétiser les propositions formulées par la base et non de livrer une « œuvre susceptible de faire date dans l'histoire universelle ». Shlomo NA'AMAN, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in Deutschland in der zweiten Phase seines Bestehens », *op.cit.*, p. 13. Les deux branches de cette alternative nous paraissent en réalité constituer un faux dilemme.

certaines options programmatiques soient retenues au détriment d'autres contributions, quand bien même ces dernières émaneraient elles aussi de la base.

D'autre part, la rédaction du *Manifeste* ne relevait pas non plus d'une opération de table rase, qui aurait consisté à faire fi des productions théoriques réalisées en amont. La mission confiée à Marx lors du deuxième congrès de la Ligue ne l'a pas conduit à écrire un programme communiste en repartant de zéro ou même en partant simplement de ses propres travaux antérieurs¹. Il est certes possible de retrouver dans le *Manifeste* des passages issus presque mot pour mot de manuscrits préalablement rédigés par Marx². Néanmoins, même si le *Manifeste* se distinguait des ébauches précédentes par l'abandon de la forme du catéchisme, il constituait avant tout l'aboutissement d'un processus de réécriture d'une profession de foi dont l'élaboration ne s'avère compréhensible qu'à condition d'être réinscrite dans une temporalité bien plus longue que les quelques semaines séparant le deuxième congrès de la Ligue de l'envoi du manuscrit final.

On sait qu'Engels a joué un rôle déterminant en la matière tout au long de l'année 1847, tant sur le plan pratique³ que sur le plan théorique. Un seul exemple suffit à le montrer : la disparition progressive de l'expression « communauté des biens ». Ce concept typique du vocabulaire néo-babouviste était au cœur du projet de l'ancienne Ligue des justes et Schapper lui-même avait commencé à rédiger en 1838 un texte programmatique visant à montrer que la communauté des biens était « la première et la plus nécessaire condition d'une république démocratique libre⁴ ». Le concept était encore très présent dans le *Projet de profession de foi communiste* adopté au premier congrès de la Ligue des communistes en juin 1847, où la communauté des biens était présentée, dans la réponse à la troisième question, comme le moyen permettant d'« organiser la société de telle sorte que chacun de ses membres puisse

1 Sur ce point encore, la thèse de Shlomo Na'aman, d'après laquelle Marx aurait substitué au travail de synthèse qui lui était demandé une « version retravaillée de son Anti-Proudhon », nous paraît tout à fait excessive. Cf. *ibid.*, p. 14.

2 C'est notamment le cas de certains extraits du chapitre sur Feuerbach de *L'Idéologie allemande*. Cf. Ulrich PAGEL, Gerald HUBMANN, Christine WECKWERTH, « Einführung », in MEGA² I/5, p. 731.

3 Sur le plan pratique, l'action d'Engels ne se résume pas à un travail d'intrigant visant à imposer, de manière parfois quasiment frauduleuse, ses propres positions théoriques à l'organisation, comme il semblait s'en vanter dans une lettre à Marx du 25-26 octobre 1847, évoquant de quelle façon il était parvenu à faire revoter les communistes parisiens pour qu'ils substituent, au projet de profession de foi rédigé par Moses Hess qu'ils avaient initialement adopté, un nouveau texte rédigé par lui-même. Cf. MEGA² III/2, p. 114 *sq.* ; Cor. I, p. 498 *sq.* Comme l'a notamment souligné Gareth Stedman Jones, c'est avant tout la grande liberté de mouvement dont bénéficiait Engels, qui lui permettait de circuler facilement entre Londres, Bruxelles et Paris – ville où Marx ne pouvait plus se rendre depuis son expulsion en janvier 1845 –, qui a fait de lui un acteur clef du processus de réorganisation de la Ligue. Cf. Gareth STEDMAN JONES, « Introduction », *op.cit.*, p. 74.

4 BdK 1, p. 100.

développer et exercer l'ensemble de ses facultés et de ses forces en toute liberté¹ ». Pourtant, dans les *Principes du communisme* rédigés par Engels à l'automne 1847, le concept disparaissait presque entièrement. Une seule occurrence du terme était à relever, dans la réponse à la quatorzième question, qui affirmait qu'il faudrait « supprimer également la propriété privée et la remplacer par ce qu'on appelle la communauté des biens [*die sogenannte Gütergemeinschaft*] : utilisation collective de tous les instruments de production et répartition de tous les produits d'après un accord établi en commun² ». Cet ultime usage du terme « communauté des biens » témoignait à la fois d'une mise à distance et d'une subversion. En évoquant « ce qu'on appelle » la communauté des biens, Engels suggérait subtilement le caractère inadéquat de l'expression, mais surtout, en mettant l'accent sur le caractère collectif de la production plutôt que de la consommation, il contribuait à lever l'ambiguïté fondamentale de ce concept. En cela, il ouvrait la voie à la clarification qu'opérerait le *Manifeste* en affirmant que le communisme n'enlevait « à personne le pouvoir de s'approprier des produits sociaux » mais n'ôtait « que le pouvoir de s'assujettir, par cette appropriation, le travail d'autrui³ ».

Les déplacements théoriques opérés au sein de la doctrine de la Ligue ne se sont donc pas faits du jour au lendemain. S'il existe sans nul doute une rupture qualitative entre le *Manifeste* et les professions de foi communistes précédentes, il y a tout lieu de penser qu'elle a été préparée par les discussions tenues en amont⁴. Néanmoins, une question reste en suspens : avant la publication du *Manifeste*, les communes de la Ligue n'auraient-elles pas dû se prononcer directement sur le projet de texte issu du congrès⁵ ? C'est en effet la procédure que prévoyait l'article 21 du projet de statuts adopté lors du premier congrès de la Ligue en juin 1847, qui affirmait que toutes les « décisions législatives du congrès⁶ » devaient être

1 BdK 1, p. 470 ; Friedrich ENGELS, Karl SCHAPPER, Wilhelm WOLFF, « Projet de profession de foi communiste », in *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 17.

2 MEW 4, p. 370 *sq.* ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 35.

3 MEW 4, p. 477 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 79.

4 La thèse développée par Martin Hundt, d'après laquelle la méthode de rédaction du *Manifeste* serait à ce titre exemplaire de la conception générale que Marx se faisait de l'élaboration du programme d'un parti politique nous paraît cependant assez discutable. S'appuyant sur un texte beaucoup plus tardif et écrit dans un tout autre contexte – la lettre à Henry Mayers Hyndman du 2 juillet 1881 concernant la fondation de la Fédération démocratique, dans laquelle Marx affirmait que les « développements scientifiques nouveaux n'[avaie]nt pas leur place » dans un programme politique (MECW 46, p. 103) – Martin Hundt laissait entendre que Marx aurait eu dès 1848 une claire conscience des enjeux qu'impliquait la rédaction de ce type de textes, ce qui est tout sauf évident. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 387.

5 C'est l'élément qu'a mis en avant Wolfgang Schieder pour affirmer que l'adoption du *Manifeste* comme programme de la Ligue aurait été anti-statutaire. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 38 *sq.*

6 BdK 1, p. 467.

présentées aux communes pour qu'elles les adoptent ou les rejettent. Mais justement, l'article en question avait été supprimé dans la version des statuts adoptée en décembre, lors du deuxième congrès¹. Tout porte à croire que cette disparition n'avait rien d'accidentel ou de purement cosmétique. On sait en effet, à travers l'adresse de l'autorité centrale du 14 septembre 1847, que la suppression de cet article avait été explicitement demandée par le cercle bruxellois de la Ligue, et donc très vraisemblablement par Marx lui-même. L'argument avancé en faveur de la suppression était le suivant : en période révolutionnaire, une telle disposition « paralyserait l'énergie du congrès² ». Dressant un parallèle avec la Révolution française, les Bruxellois affirmaient qu'« en 1794, les aristocrates avaient formulé la même revendication à la Convention pour paralyser toute action³ ». On retrouvait ici une analogie explicite entre le fonctionnement interne du parti et celui de l'État, déjà implicitement mobilisée par la distinction entre pouvoir législatif et pouvoir exécutif introduite dans les statuts de juin 1847. Malgré la relative imprécision de la référence historique, le message était assez limpide : pour se prémunir contre toute tentation fédéraliste, la Ligue des communistes était appelée à se doter d'un équivalent fonctionnel du décret du 14 frimaire an II, qui instituait la Convention comme « centre unique de l'impulsion du gouvernement ». L'article 21 des statuts constituerait, à l'inverse, un obstacle à l'exercice de la « force coactive⁴ » du congrès et ne pourrait qu'affaiblir l'action de l'organisation.

Cette modification des statuts ne peut que susciter une double interrogation. D'une part, elle semble adjoindre à la logique démocratique, déjà à l'œuvre au sein de la Ligue sous une forme avancée depuis les statuts de juin 1847, une logique de centralisation d'inspiration jacobine⁵. Mais cette adjonction doit-elle être comprise comme un approfondissement du

1 Ce qu'omet précisément de mentionner Wolfgang Schieder, et qui, de fait, rend son argumentation caduque.

2 MEGA² III/2, p. 98.

3 *Ibid.*

4 Jean-Clément Martin a bien montré que le sens de cette expression employée par Billaud-Varenne pour théoriser le mode d'action du gouvernement révolutionnaire renvoyait à l'établissement d'une contrainte exercée par le recours à une autorité distincte. La Convention, comprise comme instance directive, était ainsi appelée à faire « appliquer ses lois par les districts et les municipalités », compris comme instances exécutantes. Cf. Jean-Clément MARTIN, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2019 [2012], p. 546.

5 À la fin des années 1840, Marx et Engels n'avaient pas encore pris conscience du fait que la « centralisation jacobine » relevait en partie du mythe. Rééditant en 1885 l'Adresse de l'autorité centrale de la Ligue des communistes de mars 1850, Engels reviendra toutefois sur l'idée que la Convention aurait, en 1793, introduit « la centralisation la plus rigoureuse » et expliquera que cette thèse relevait très largement du « malentendu ». Cf. MEGA² I/10, p. 262 et 866 ; Pléiade IV, p. 557. Dans un contexte marqué par l'expérience de la Commune parisienne de 1871, Engels valorisera au contraire la persistance d'une dynamique d'auto-administration locale tout au long de la Révolution, brisée bien davantage par la loi du 28 pluviôse an VIII établissant l'administration préfectorale sous le Consulat que par la Convention montagnarde luttant contre la réaction fédéraliste. Concernant la manière dont l'imaginaire de la « centralisation jacobine » a été construit

principe démocratique lui-même ou au contraire comme une limitation regrettable mais inévitable ? La concision des remarques faites par les Bruxellois – lesquelles ne sont, qui plus est, que des propos rapportés – ne permet pas vraiment de trancher cette question¹. Il est néanmoins possible de formuler une hypothèse à ce sujet, en s'appuyant sur une lettre adressée par l'autorité centrale de la Ligue au cercle de Bruxelles le 18 octobre 1847. Dans cette lettre, en effet, les dirigeants londoniens faisaient mention de l'exclusion d'une commune parisienne de la Ligue rassemblant des partisans de Weitling qui s'étaient « prononcé[s] contre le principe communiste² ». Évoquant les tractations menées par les autres communes parisiennes en vue d'une réintégration des exclus au sein de la Ligue, les dirigeants londoniens expliquaient qu'ils leur avaient demandé instamment de mettre fin à toute négociation à l'échelle locale, le congrès étant seul en mesure de statuer sur le sujet. Déplorant l'attitude des communes parisiennes, les membres de l'autorité centrale de la Ligue ajoutaient qu'il était triste qu'au sein même des communistes le « principe démocratique³ » se trouve ainsi bafoué. Le contenu de cette lettre n'engageait évidemment pas Marx, mais le rejet de l'autonomie des communes par rapport à l'instance souveraine qu'était le congrès, qui se faisait ici au nom de la démocratie, entrait assez nettement en résonance avec la proposition de suppression de l'article 21 du projet de statuts de juin 1847.

D'autre part, on peut s'interroger sur l'exceptionnalité qui caractérisait le principe de centralisme mis en avant par les Bruxellois pour justifier le fait de ne pas soumettre à l'approbation des communes les décisions prises par le congrès. Tout l'argument semblait en effet reposer sur les modalités spécifiques que devait revêtir le processus de décision dans une période révolutionnaire. Dès lors comment comprendre que les statuts, *a priori* destinés à régler le fonctionnement ordinaire de l'organisation, aient été conçus en prévision d'une situation extraordinaire ? De ce point de vue, le parallèle avec la Révolution française peut susciter l'étonnement. Quel que soit le degré de centralisme qu'on attribue à la politique de la Convention montagnarde, il n'y a aucun doute sur le fait que le fonctionnement du

au cours du XIX^e siècle, cf. notamment Michel BIARD, *Les Lilliputiens de la centralisation*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

1 De ce point de vue, Martin Hundt a signalé à juste titre qu'il était tout à fait anachronique de considérer que ce qui se serait joué dans le débat concernant la révision des statuts au cours du deuxième congrès de la Ligue serait la mise en œuvre du « centralisme démocratique ». Cependant, il nous semble qu'en décrivant cette révision comme « la fusion en une unité dialectique » du principe démocratique et du principe centraliste, Martin Hundt a encore tendance à la présenter comme l'application d'une conception cohérente et prédéfinie, alors que rien ne permet d'affirmer avec certitude que c'était bien le cas. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 375.

2 MEGA² III/2, p. 369.

3 *Ibid.*

gouvernement « révolutionnaire jusqu'à la paix » n'était pas de même nature que celui que prévoyait la Constitution du 24 juin 1793. Le rapport présenté par Saint-Just au nom du Comité de salut public devant la Convention le 19 vendémiaire an II invoquait justement l'exceptionnalité des « circonstances où se trouv[ait] la République » pour repousser l'application d'une Constitution, en elle-même louable, mais qui risquait de devenir « la garantie des attentats contre la liberté¹ ». La logique du gouvernement révolutionnaire elle-même supposait donc, aux yeux des conventionnels, une temporalité double : celle de l'exercice normal de l'État et celle de sa suspension. Mais était-ce le cas pour la Ligue des communistes ? Les statuts de l'organisation avaient-ils une fonction analogue à celle des dispositions régissant le gouvernement révolutionnaire parce que la raison d'être de la Ligue elle-même était étroitement liée à la perspective révolutionnaire à venir ? Plus fondamentalement encore, si la revendication visant à soumettre les décisions du congrès à l'approbation des communes était comparable aux menées aristocratiques visant à paralyser l'action de la Convention, les adhérents de la Ligue qui s'opposeraient aux décisions prises par le congrès devaient-ils être perçus comme des contre-révolutionnaires ? On touchait manifestement là aux limites du parallèle entre fonctionnement du parti et fonctionnement de l'État. Quoiqu'il en soit, dans les mois qui suivront, les circonstances ne laisseront pas vraiment à Marx le loisir d'approfondir sa réflexion sur les modalités normales du processus de décision au sein de l'organisation. Le déclenchement de la révolution à la fin février 1848 mettra des enjeux inédits sur le devant de la scène, projetant sur le rôle de la Ligue elle-même une lumière nouvelle.

1 Louis-Antoine de SAINT-JUST, « Rapport au nom du Comité de salut public sur le gouvernement présenté à la Convention nationale le 19 du premier mois, l'an second de la République » [1793], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 2004, p. 637.

4. Dans la Ligue, face à la révolution

« C'est ainsi que le prolétariat allemand surgit d'abord sur la scène politique en tant que parti démocrate le plus extrême. C'est ce qui nous donna tout naturellement un drapeau, à nous qui venions de créer un grand journal en Allemagne. Ce ne pouvait être que celui de la démocratie, mais d'une démocratie qui mettait, partout et jusque dans le détail, en évidence un caractère spécifiquement prolétarien qu'elle ne pouvait encore inscrire, une fois pour toutes, sur sa bannière. Si nous nous y étions refusés, si nous n'avions pas saisi le mouvement là où il se trouvait, à son extrémité la plus avancée, authentiquement prolétarienne, et si nous n'avions pas cherché à le pousser plus loin, il ne nous serait plus resté qu'à prêcher le communisme dans une petite feuille de chou locale et à fonder une petite secte au lieu d'un grand parti d'action.¹ »

Diriger dans l'urgence

La césure que représente l'éclatement de la révolution au sein de l'activité politique de Marx est patente. La victoire des insurgés parisiens à la fin février bousculait l'ordre des priorités qui s'était imposé tout au long de l'année 1847 et qui avait conduit Marx à concentrer ses efforts sur la refondation démocratique de la Ligue et sur l'élaboration collective d'une plate-forme programmatique rigoureuse sur laquelle l'organisation puisse s'appuyer publiquement. Comme nous l'avons vu, le débat sur les statuts mené lors de la préparation du deuxième congrès avait déjà permis de prévoir certaines des difficultés qui risquaient d'affecter le fonctionnement du parti dans une période de soulèvement. Mais le déclenchement du processus révolutionnaire donnait à ces interrogations une forme concrète et semblait montrer qu'en dépit des efforts faits en amont pour anticiper les modalités spécifiques de l'action du parti dans une telle situation, la singularité de cette conjoncture impliquait malgré tout une rupture avec la marche ordinaire de l'organisation. S'il voulait se montrer à la hauteur des événements, le parti ne pouvait pas et ne devait pas fonctionner normalement. Les transferts successifs, à quelques jours d'intervalle au début du mois de mars 1848, de l'autorité centrale de la Ligue de Londres à Bruxelles puis de Bruxelles à Paris en témoignent clairement. La résolution du 3 mars, notifiant le transfert de Bruxelles vers Paris, évoquait explicitement dans ses considérants les « circonstances présentes » comme motif exigeant la mise en place d'une « direction extrêmement énergique de la Ligue » et rendant nécessaire l'établissement d'un « pouvoir discrétionnaire² ». L'article 2 de la résolution en tirait ensuite les conséquences en confiant à Marx la charge d'exercer cette fonction.

1 MEGA² I/30, p. 16 ; Friedrich ENGELS, « Marx et la *Nouvelle Gazette Rhénane* (1848-1849) » [1884], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. 1, *op.cit.*, p. 166 (trad. mod.).

2 MEGA² I/7, p. 783.

Cette décision tout sauf anodine mérite qu'on s'y arrête car elle semble, au premier abord, réduire à néant tout l'effort de démocratisation interne qui avait occupé Marx lors des mois précédents. En lui attribuant « les pleins pouvoirs discrétionnaires [*diskretionaire Vollmacht*] d'assurer momentanément la direction centrale de toutes les affaires de la Ligue¹ », les cinq signataires de la résolution – parmi lesquels figurait Marx lui-même – ne lui confiaient-ils pas d'exorbitantes prérogatives, dont Weitling lui-même n'avait jamais disposé au temps où il était la figure de proue de la Ligue des justes ? Cette question appelle plusieurs remarques. La première a trait à l'exceptionnalité des « circonstances présentes » évoquée dans les considérants. Il y a tout lieu de penser que celles-ci ne renvoyaient pas uniquement à la conjoncture révolutionnaire en général, mais à la répression orchestrée par le roi des Belges Léopold I^{er} contre la direction bruxelloise de la Ligue en particulier. Philippe Gigot avait été déjà arrêté la veille, et Marx devait apprendre l'après-midi du 3 mars – quelques heures après la rédaction de la résolution de l'autorité centrale en question – qu'il disposait de vingt-quatre heures pour quitter le territoire belge². De ce point de vue, l'urgence qu'il pouvait y avoir à confier une procuration à Marx, qui allait être contraint de prendre le train pour Paris dès le lendemain, n'avait rien de métaphorique³. La seconde remarque concerne la signification même de l'expression « pouvoir discrétionnaire ». On aurait tort d'y voir un synonyme du pouvoir arbitraire. Il est d'ailleurs permis de supposer que Marx, qui, non content d'avoir grandi dans une province où vingt années de présence française avaient permis l'introduction du Code civil, disposait par ailleurs d'une solide formation juridique, n'avait pas employé la formule au hasard. Le pouvoir discrétionnaire renvoie à la capacité de choisir entre deux ou plusieurs solutions également conformes à la loi, il n'est pas un moyen de s'en affranchir. L'un des premiers codificateurs du droit administratif français moderne, le baron de Gérando, voyait d'ailleurs dans le pouvoir discrétionnaire un de ces appuis « que les lois prêtent à l'administration publique⁴ ». À ce titre, renvoyer sans autre explication l'exercice d'un pouvoir

1 *Ibid.*

2 La police belge prétendait notamment que Marx aurait utilisé une partie de son héritage pour acheter des armes à destination des ouvriers bruxellois. Bert Andréas a montré en détail que cette accusation relevait de la légende. Cf. Bert ANDRÉAS, *Marx' Verhaftung und Ausweisung. Brüssel Februar/März 1848. Schriften aus dem Karl-Marx-Haus*, N°22, Trèves, 1978.

3 Richard N. Hunt a mis à juste titre l'accent sur ce point. Cf. Richard N. HUNT, *The Political Ideas of Marx and Engels*, t. 1, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1974, p. 268.

4 Joseph-Marie de GÉRANDO, *Institutes du droit administratif français ou Éléments du code administratif*, t. 1, Paris, Nêve, 1829, p. 102. Wolfgang Schieder fait lui aussi le lien avec le droit français, mais il rapproche étrangement les prérogatives attribuées à Marx du pouvoir discrétionnaire du juge dans un procès pénal. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 39. En l'occurrence, l'analogie avec le droit administratif nous paraît beaucoup plus parlante.

discrétionnaire à la dictature est plus que discutable¹. Troisièmement, on aurait tort de détacher cette mention du pouvoir discrétionnaire du reste de l'article 2 de la résolution du 3 mars. La fin de la phrase précisait en effet que, dans l'exercice de cette fonction, Marx devrait répondre de ses actes devant « la nouvelle autorité centrale à constituer et le prochain congrès² ». Il n'était donc pas question de soustraire son action à toute forme de contrôle³, même si, dans les « circonstances présentes », ce contrôle ne pouvait être exercé qu'*a posteriori*.

Au-delà même de la formule, il convient de s'interroger sur l'usage réel que Marx a pu faire de ce pouvoir discrétionnaire que l'autorité centrale de la Ligue lui avait confié à la veille de son départ pour Paris. En effet, sa pratique concrète de direction est sans doute davantage susceptible de nous éclairer sur sa conception de l'exercice du pouvoir au sein du parti dans une situation d'urgence révolutionnaire que le très bref texte de la résolution du 3 mars 1848. L'activité politique de Marx à Paris tout au long du mois de mars et jusqu'à son départ pour Mayence le 6 avril est suffisamment documentée pour permettre de se faire une idée relativement précise des faits. Le premier élément qu'il convient de noter est la promptitude avec laquelle Marx s'est manifestement acquitté du mandat qui lui avait été confié. L'article 3 de la résolution du 3 mars l'enjoignait de créer une nouvelle autorité centrale de la Ligue dès que les circonstances le permettraient. Dans une lettre écrite entre le 7 et le 12 mars, Marx annonçait déjà à Engels la composition de la nouvelle direction⁴. Ses membres n'étaient manifestement pas choisis au hasard : on y retrouvait notamment, en plus des Bruxellois, les anciens membres de l'autorité centrale de Londres Schapper, Bauer et Moll, arrivés entre temps à Paris. De ce point de vue, Marx semble avoir fait en sorte de reconstituer en grande partie la direction issue des deux précédents congrès⁵. Il paraît assez vraisemblable que la nomination de la nouvelle autorité centrale ait en même temps marqué la fin du pouvoir discrétionnaire de Marx sur les affaires de la Ligue. La lettre à Engels indique que Marx était

1 C'est pourtant ce que fait Wolfgang Schieder, considérant au passage que la résolution du 3 mars consistait principalement à donner une apparence de légalité à une disposition fondamentalement anti-statutaire. Cf. *ibid.*, p. 40.

2 MEGA² I/7, p. 783.

3 Rien ne vient donc étayer l'affirmation de Wolfgang Schieder, d'après laquelle Marx n'aurait accepté d'assumer cette responsabilité politique qu'à la seule condition de n'avoir à répondre de ses actes devant personne. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 40.

4 Cf. MEGA² III/2, p. 132 ; Cor. I, p. 522.

5 Martin Hundt a souligné à juste titre que la reconstitution de l'autorité centrale de la Ligue au début du mois de mars ne revenait pas tant à nommer une nouvelle direction qu'à déplacer la direction existante pour qu'elle se trouve au cœur de l'action révolutionnaire. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 424.

devenu « président¹ » de l'autorité centrale, un titre qui ne figurait certes pas dans les statuts de décembre 1847, mais qui laissait néanmoins penser que la direction de l'organisation n'était plus assurée par lui seul, mais par le comité exécutif nouvellement nommé, au sein duquel il n'était qu'un *primus inter pares*². Marx semble donc n'avoir disposé de ce pouvoir discrétionnaire que pendant une période très courte – entre quatre et neuf jours – et avoir tout mis en œuvre pour qu'une direction collective puisse voir le jour le plus rapidement possible.

Il convient par ailleurs de noter que, dans le cadre de l'exercice de son mandat de président de l'autorité centrale, Marx s'est manifestement efforcé de maintenir la ligne de conduite non-conspiratrice qui caractérisait l'orientation politique de la Ligue depuis sa refondation en 1847. Il s'agit là d'un enjeu de taille lorsqu'on cherche à saisir adéquatement les ressorts de l'activité de direction du parti en contexte révolutionnaire. La mise en œuvre de mesures rompant avec le fonctionnement statutaire de l'organisation – notamment le transfert et la restructuration de l'autorité centrale en l'absence de décision de congrès – ne visait donc vraisemblablement pas, aux yeux de Marx, à accélérer artificiellement le processus révolutionnaire. Loin de marquer la rechute de la Ligue dans les vieilles pratiques des sociétés secrètes, l'adaptation au contexte révolutionnaire constituait plutôt l'occasion d'un élargissement de son audience par la mise en œuvre d'une action légale plus développée. Les procès-verbaux des réunions du cercle parisien de la Ligue au début du mois de mars en témoignent. Toutes les propositions formulées par Marx allaient dans le sens d'une plus grande publicité et d'une massification des activités de la Ligue, elles ne faisaient absolument pas signe vers la préparation militaire insurrectionnelle. La réunion du 8 mars actait ainsi – avec l'appui de Marx qui était chargé d'en rédiger les statuts – la constitution d'une « association publique³ », le Club des ouvriers allemands, dont l'objectif était de rassembler largement les travailleurs, non pas en exigeant préalablement d'eux une adhésion sans faille au communisme, mais au contraire afin de former un nouveau public aux enjeux de la lutte des classes, en prenant appui sur le modèle de l'Association allemande d'éducation ouvrière de Londres. Les interventions de Marx lors de la réunion du 9 mars confirment cette perspective. Les deux suggestions en apparence anodines qu'il y formulait sont en réalité tout à fait

1 MEGA² III/2, p. 132 ; Cor. I, p. 522 *sq.*

2 Lors de son interrogatoire à la fin du mois de décembre 1853, Peter Gerhard Röser a prétendu que Marx aurait continué à faire usage de son « pouvoir discrétionnaire » à Cologne lors d'une réunion au milieu de l'année 1848 afin de dissoudre la Ligue. Cf. BdK 1, p. 969. La fiabilité de ce témoignage est d'autant plus faible que Röser n'a pas participé lui-même à la réunion en question et qu'il prétendait relater le récit que lui avait fait le barbier Engelbert Bedorf.

3 MEGA² I/7, p. 14.

révélatrices de son refus de la méthode conspiratrice. Il invitait d'abord tous les adhérents de l'organisation à décliner « leurs noms et leurs adresses¹ », une proposition qui n'avait de sens qu'au regard de l'usage de pseudonymes par certains membres de la Ligue². Il enjoignait ensuite les adhérents de l'organisation d'arborer un « ruban rouge³ » comme signe de reconnaissance. Quelques jours après que le drapeau tricolore était devenu, à l'initiative de Lamartine, l'emblème officiel de la République française, la proposition de Marx constituait sans nul doute un soutien à ceux qui, comme Blanqui, défendaient le drapeau rouge⁴. Mais, plus fondamentalement encore, elle signifiait que les membres de la Ligue étaient appelés à se montrer comme tels au grand jour.

Ces mesures visant à sortir l'action de la Ligue de la clandestinité et à massifier son influence au sein de la classe ouvrière allaient de pair avec le refus de l'aventurisme. De ce point de vue, il est tout à fait symptomatique que Marx se soit efforcé, tout au long du mois de mars, de dissuader les travailleurs allemands de se joindre au mouvement des légions révolutionnaires fomenté par Georg Herwegh et Adalbert von Bornstedt. Cette entreprise de nature essentiellement militaire avait pour objectif, grâce à la constitution de corps francs rassemblant des émigrés allemands, de marcher sur l'Allemagne pour y instaurer la république. Aux yeux de Marx, le projet légionnaire était aux antipodes de la ligne de conduite qui devait être celle de la Ligue au sein de la révolution. Le mouvement de Herwegh et Bornstedt prétendait en effet introduire la révolution en Allemagne depuis Paris plutôt que de laisser les Allemands sur place faire leur révolution eux-mêmes. On touche ici à un aspect essentiel de la conception que Marx se faisait du rôle du parti communiste en mars 1848 : ce dernier n'avait pas pour fonction de déclencher artificiellement un soulèvement révolutionnaire, encore moins de l'exporter dans un pays voisin⁵. Dans une lettre adressée à Étienne Cabet aux alentours du 24 mars 1848 dans laquelle ils demandaient l'insertion, dans *Le Populaire*, d'une déclaration condamnant le mouvement légionnaire, Marx et Engels attiraient ainsi l'attention sur le risque qu'il y avait à laisser se développer « dans une partie de

1 MEGA² I/7, p. 15 ; Pléiade IV, p. 1009.

2 Les statuts de décembre 1847 prévoyaient d'ailleurs encore explicitement l'usage, par les membres de la Ligue, d'un « nom d'emprunt ». Cf. MEW 4, p. 597 ; « Statuts de la Ligue des communistes », in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. 1, *op.cit.*, p. 113.

3 MEGA² I/7, p. 15 ; Pléiade IV, p. 1010.

4 C'est notamment l'interprétation qu'en a faite Martin Hundt, qui y a vu un symbole de solidarité avec les travailleurs français. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 426.

5 Martin Hundt a sans doute raison d'affirmer que le grand connaisseur de l'histoire de la Révolution française qu'était Marx avait retenu la vieille leçon robespierriste et savait que « personne n'aime les missionnaires armés ». Cf. *ibid.*, p. 429.

la nation allemande les vieux préjugés nationaux et réactionnaires contre le peuple français¹ » qu'une telle entreprise ne pouvait manquer de susciter.

Revenant quelques mois plus tard, dans un article de la *Nouvelle Gazette Rhénane* publié le 29 octobre 1848, sur le conflit qui l'avait opposé au mouvement des corps francs – écrasés dès le mois d'avril par l'infanterie wurtembergeoise – Marx rappellerait par ailleurs qu'il n'avait pas craint, en prenant position contre Herwegh et Bornstedt « dans des assemblées populaires publiques », de s'attirer « la défaveur des masses en ébullition² ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette déclaration : en refusant de cautionner l'aventurisme de la légion allemande, Marx n'entendait pas aller à l'encontre du mouvement des masses ou leur faire la leçon. La référence aux « masses en ébullition » n'était sans doute pas exempte d'ironie, même s'il semble que Herwegh et Bornstedt étaient parvenus à rassembler environ trois fois plus de partisans qu'il n'y avait de membres dans le Club des ouvriers allemands³. Elle témoignait en tout cas d'un net refus de toute forme de démagogie. Se lancer dans une expédition perdue d'avance en entraînant avec soi des travailleurs sincères mais aveuglés ne revenait pas, aux yeux de Marx, à agir en « révolutionnaires » mais bien plutôt en « utopistes⁴ », autrement dit à négliger les conditions historiques réelles dans lesquelles s'ancrait le discours politique. De ce point de vue, on peut considérer que la conjoncture spécifique ouverte par la révolution de février en France, loin de pousser la Ligue à abandonner la ligne de conduite qu'elle avait élaborée en amont, devait bien plutôt l'amener à l'approfondir en maintenant le cap stratégique fixé lors du deuxième congrès. Le *Manifeste* le disait clairement : les communistes « appuient [*unterstützen*]⁵ » le mouvement révolutionnaire là où il est, ils n'ont pas vocation à le créer ailleurs *ex nihilo*. Il n'est donc pas surprenant que, jusqu'à la mi-mars pour le moins, Marx ait, en tant que président de l'autorité centrale de la Ligue, dissuadé les communistes allemands de quitter Paris, la ville qui constituait l'épicentre de la révolution. Le témoignage de Sebastian Seiler, un des membres du Club des ouvriers allemands, permet d'en rendre compte. Évoquant dans un texte rédigé en 1850 l'intervention

1 MEGA² III/2, p. 141 ; Cor. I, p. 533.

2 MEW 5, p. 443 ; Karl MARX, « Le procureur général Hecker et la *Nouvelle Gazette Rhénane* » [1848], in NGR II, p. 79.

3 D'après Martin Hundt, le Club des ouvriers allemands comptait environ 400 membres à la fin du mois de mars, tandis que la Société démocratique allemande dirigée par Herwegh et Bornstedt en rassemblait à peu près 1 500. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 428.

4 MEW 5, p. 443 ; NGR II, p. 79.

5 MEW 4, p. 493 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 106.

faite par Marx lors d'une réunion publique parisienne en mars 1848, Seiler affirmera que celui-ci avait « exhorté les travailleurs allemands à rester à Paris¹ ».

La nouvelle des soulèvements viennois et berlinois de la mi-mars a sans nul doute changé la donne, mais n'a pas pour autant constitué, aux yeux de Marx, une validation des thèses de Herwegh et Bornstedt. La perspective nouvelle ouverte par le déclenchement de la révolution allemande – objet de préoccupation privilégié du *Manifeste*, qui affirmait que c'était « vers l'Allemagne que se tourn[ait] principalement l'attention des communistes² » – ne conférait pas le moindre crédit au projet d'une expédition militaire républicaine venue de France, fût-elle portée par des émigrés allemands. Elle ouvrait certes la voie à un retour des communistes allemands en Allemagne, mais dans des conditions permettant leur inscription au cœur même du mouvement révolutionnaire en cours. L'intervention du parti communiste sur le nouveau terrain ouvert par la révolution allemande n'était donc pas conçue comme le rassemblement de ses forces en un point unique afin de mener une attaque frontale sur le plan militaire – la défaite cuisante des légionnaires menés par Herwegh à la bataille de Dossenbach le 27 avril en montrerait le caractère irréaliste –, elle était au contraire pensée comme la dissémination de ses forces au sein du mouvement démocratique dans le cadre d'une offensive de nature rigoureusement politique. La tâche de la direction de la Ligue dans le processus révolutionnaire consistait donc avant tout à faire avancer des idées. Il n'est dès lors pas surprenant que cette entreprise se soit donnée à voir par la formulation de revendications. Tout en appelant les membres de la Ligue à rentrer individuellement en Allemagne en regagnant leur région d'origine³, l'autorité centrale entendait les doter d'un document susceptible de favoriser la réalisation du travail idéologique qu'ils étaient appelés à mener sur place. C'est dans cette perspective que Marx a rédigé, entre le 20 et le 25 mars, avec d'autres membres de la direction de la Ligue, les « Revendications du parti communiste en Allemagne⁴ ». Ce texte court, reprenant de nombreux éléments déjà contenus dans la liste des douze mesures énoncées par Engels en réponse à la dix-huitième question des *Principes du communisme*⁵ ainsi que dans la liste des dix mesures « pour les pays les plus avancés⁶ » présentées dans la

1 BdK 1, p. 1100, n. 183.

2 MEW 4, p. 493 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 106.

3 Le correspondant parisien de la *Düsseldorfer Zeitung* indiquait dans un article daté du 1^{er} avril 1848 que les communistes allemands, contrairement aux légions de Herwegh et Bornstedt, ne rentraient pas au pays « en rangs serrés mais par leurs propres moyens, chacun de son côté et vers des destinations différentes ». Cf. MEGA² I/7, p. 876.

4 MEGA² I/7, p. 25 *sq.* ; Pléiade I, p. 1460-1462.

5 MEW 4, p. 373 *sq.* ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 38 *sq.*

6 MEW 4, p. 481 *sq.* ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 86 *sq.*

deuxième partie du *Manifeste*, mérite qu'on s'y attarde notamment en raison de la forme que ses auteurs lui ont donnée.

Il s'agit en effet d'un tract, mis à disposition des communistes allemands par l'autorité centrale de la Ligue, afin que ceux-ci puissent, à leur retour en Allemagne, disposer d'un outil pour propager les revendications de l'organisation. Le format du tract, plus clairement encore que celui de la circulaire, de l'article de presse ou du manifeste, témoignait d'une réflexion directement orientée par l'enjeu de la diffusion de masse. Très maniable et de dimension synthétique, le tract était sans doute le type de document le plus susceptible de permettre aux membres de la Ligue de tenter de gagner en influence au sein du mouvement démocratique allemand¹. À l'opposé de toute démarche conspiratrice, l'extension de la dynamique révolutionnaire au-delà des frontières françaises semble donc avoir incité Marx à renforcer, dans le cadre de sa fonction de président de l'autorité centrale de la Ligue, le caractère public de l'action du parti communiste. La spécificité de la conjoncture pouvait certes exiger l'adaptation des procédures statutaires régissant le fonctionnement interne de l'organisation – à condition de respecter l'esprit sinon la lettre des décisions prises par le congrès –, mais elle ne pouvait pas conduire à renoncer à l'indispensable travail de conviction des masses qui différenciait radicalement le parti communiste des sociétés secrètes qui l'avaient précédé.

Rallier les démocrates ou organiser les travailleurs ?

Le contenu des « Revendications du parti communiste en Allemagne » montre qu'aux yeux de Marx, le parti communiste devait s'inscrire pleinement dans la dynamique de la révolution bourgeoise qui secouait les différents États allemands afin de la pousser jusqu'à ses ultimes conséquences. Il n'est de ce point de vue pas étonnant que, pour une bonne part, ces revendications n'aient rien eu de spécifiquement communiste mais aient tout simplement été des revendications démocratiques progressistes². La fondation de la *Nouvelle Gazette*

1 De ce point de vue, il n'est pas surprenant que les « Revendications du parti communiste en Allemagne » aient attiré l'attention des autorités. Dans une lettre adressée à la Chancellerie intime de Cour et d'État de Vienne le 27 mars 1848, l'ambassadeur autrichien à Paris, le comte Antoine Apponyi, évoquait ainsi les « appels » et les « proclamations communistes » que les ouvriers allemands projetaient de « répandre parmi les populations à leur arrivée en Allemagne » et joignait à son courrier un exemplaire du tract de la Ligue afin d'étayer ses propos. Cf. MEGA² I/7, p. 995.

2 Ernst Engelberg soulignait avec raison que les « Revendications du parti communiste en Allemagne » ne constituaient pas un « programme minimal » dans le cadre d'une révolution socialiste, mais bien plutôt un « programme maximal » dans le cadre d'une révolution bourgeoise. Cf. Ernst ENGELBERG, « Theorie und Praxis des Formationswechsels (1846 bis 1852) », in Ernst ENGELBERG, Wolfgang KÜTTLER (dir.), *Formationstheorie und Geschichte*, Berlin, Akademie Verlag, 1978, p. 104.

Rhénane à la fin du mois de mai 1848, quotidien colonais faisant fonction, comme l'indiquait son sous-titre, d' « organe de la démocratie », et auquel Marx semble avoir consacré l'essentiel de son énergie dès le mois de juin, a souvent été perçue comme le signe de l'abandon, tout au moins provisoire, de la structure de la Ligue, voire de l'idée même d'après laquelle les travailleurs devraient s'organiser de façon autonome. Il s'agit là d'une difficulté de taille, sur laquelle il convient de se pencher en détail, non seulement pour saisir avec précision la position de Marx sur ce point entre juin 1848 et le milieu de l'année 1849, mais aussi, de façon plus générale, pour déterminer quel était le degré de flexibilité de la conception de Marx en la matière. En effet, la réponse à cette question semble mettre d'une certaine façon en jeu la centralité que revêtait l'organisation ouvrière au sein de sa vision du processus en cours. Si les communistes devaient d'abord s'efforcer de pousser la révolution bourgeoise jusqu'à son terme, était-il pour autant possible, voire souhaitable, de mettre entre parenthèses le mouvement de constitution du prolétariat en classe jusqu'à ce que la vieille organisation féodale au service de l'aristocratie foncière soit mise à bas ? Dans la quatrième partie du *Manifeste*, Marx et Engels affirmaient qu'en Allemagne, le parti communiste « lutte en commun [*kämpft gemeinsam*] avec la bourgeoisie, dès que celle-ci adopte un comportement révolutionnaire¹ ». Sans préciser clairement quelles devaient être les modalités de cette lutte commune, ils ajoutaient néanmoins que cette alliance ne supposait en aucun cas que le parti communiste devait négliger de « développer chez les ouvriers une conscience aussi claire que possible de l'antagonisme violent qui existe entre la bourgeoisie et le prolétariat² ». L'éveil de cette conscience était-il possible sans la présence d'une organisation ouvrière autonome ? La ligne de conduite suivie par Marx à partir de son retour en Allemagne se situait-elle véritablement dans la continuité de la stratégie développée dans le *Manifeste* ?

Pour résoudre ces difficultés, il convient de revenir sur les étapes de l'activité politique de Marx en Allemagne entre son arrivée à Mayence le 7 ou le 8 avril et la sortie du premier numéro de la *Nouvelle Gazette Rhénane* à Cologne le soir du 31 mai. L'évocation du séjour à Mayence peut, au premier abord, sembler purement anecdotique : Marx n'y est resté que deux ou trois jours avant de poursuivre sa route en aval du Rhin jusqu'à Cologne, où il se trouvait déjà le 11 avril. Il existe pourtant des éléments permettant de considérer que Mayence constituait alors bien plus qu'une simple escale aux yeux de Marx. Le 5 avril, deux ou trois jours avant son arrivée, avait été lancé un appel intitulé « À tous les travailleurs

1 MEW 4, p. 492 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 105.

2 MEW 4, p. 492 *sq.* ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 106.

d'Allemagne ! », signé par Adolph Cluß et Karl Wallau, invitant à constituer partout en Allemagne des « associations ouvrières¹ » dont l'action serait coordonnée depuis Mayence. L'un comme l'autre étaient membres de la Ligue, et Karl Wallau – qui deviendrait maire de Mayence dans les années 1870 – était membre de l'autorité centrale reconstituée par Marx à Paris au début du mois de mars. La convergence entre la parution de cet appel et la présence de Marx à Mayence dans les premiers jours du mois d'avril 1848 ne semble pas relever de la pure coïncidence. Il est au contraire tout à fait vraisemblable que l'appel « À tous les travailleurs d'Allemagne ! » ait émané, au moins indirectement, de l'autorité centrale de la Ligue, et qu'il ait, dans ses grandes lignes, été élaboré depuis Paris en présence et avec l'appui de Marx². On sait que Wallau avait quitté Paris aux alentours du 20 mars, c'est-à-dire précisément au moment où l'autorité centrale de la Ligue était en train d'élaborer les « Revendications du parti communiste en Allemagne ». Il est donc tout à fait possible qu'il ait été missionné par l'autorité centrale présidée par Marx pour se rendre le plus tôt possible à Mayence et préparer le terrain pour le lancement de l'appel du 5 avril³.

L'appel de Mayence peut-il pour autant être mis sur le même plan que les « Revendications du parti communiste en Allemagne » ? La plate-forme programmatique énoncée dans le tract rédigé à la fin du mois de mars s'efforçait de faire avancer des mesures susceptibles, au moins pour une partie d'entre elles, de recueillir l'assentiment de la bourgeoisie progressiste. N'était-elle pas, de ce fait, incompatible avec un appel à la constitution d'associations ouvrières autonomes ? Rien ne permet de l'affirmer. Les « Revendications du parti communiste en Allemagne » définissaient une ligne de conduite à tenir dans le cadre du processus révolutionnaire en cours mais ne disaient rien des formes concrètes d'organisation que devait revêtir le parti communiste lui-même. De ce point de vue, l'appel de Mayence, loin d'aller à contre-courant de la stratégie d'alliance avec les démocrates bourgeois, pouvait au contraire être perçu comme le nécessaire complément des

1 MEW 5, p. 483.

2 C'est à Walter Schmidt que revient le mérite d'avoir mis clairement ce point en évidence. Cf. Walter SCHMIDT, « Der Bund der Kommunisten und die Versuche einer Zentralisierung der deutschen Arbeitervereine im April und Mai 1848 » [1961], in Martin HUNDT (dir.), *Bund der Kommunisten 1836-1852, op.cit.*, p. 103. Wolfgang Schieder soutient la thèse inverse et prétend, sans citer de source à l'appui, que Marx aurait été « tout sauf enthousiaste » en découvrant l'appel à son arrivée à Mayence et qu'il se serait même réjoui que le projet de coordination des associations ouvrières allemandes ait échoué. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 50 sq. Dans la mesure où elles reviennent en grande partie à projeter sur la position de Marx en avril 1848 des éléments de diagnostic issus de la période ultérieure à la fondation de la *Nouvelle Gazette Rhénane*, les affirmations de Wolfgang Schieder s'avèrent peu convaincantes.

3 C'est notamment ce qu'a suggéré Martin Hundt, considérant qu'il était probable que la rédaction de l'appel « À tous les travailleurs d'Allemagne ! » ait été décidée dès le 20 mars. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten, op.cit.*, p. 461.

« Revendications du parti communiste en Allemagne »¹. Il y a donc lieu de penser qu'au début du mois d'avril 1848, Marx considérait que l'inscription des communistes au sein du mouvement révolutionnaire allemand supposait à la fois une démarche d'ouverture fondée sur l'union avec les forces progressistes en lutte contre le pouvoir monarchique et la vieille société féodale, et le maintien de l'exigence d'organisation politique autonome de la classe ouvrière.

Cette position n'avait rien d'absolument évident et ne pouvait pas véritablement être déduite à partir des propositions énoncées dans le *Manifeste*. Si la position des communistes à l'égard des « partis ouvriers déjà constitués » – dans les pays dans lesquels ces derniers existaient, à savoir l'Angleterre et les États-Unis – pouvait « s'explique[r] d'elle-même² », la stratégie organisationnelle des communistes dans un pays comme l'Allemagne demandait encore à être précisée. Le *Manifeste* concevait la révolution bourgeoise allemande imminente comme un « prélude immédiat³ » de la révolution prolétarienne allemande. Il n'était donc pas *a priori* irréaliste – dans la mesure où le prolétariat allemand du XIX^e siècle était déjà bien plus développé que le prolétariat anglais du XVII^e siècle et que le prolétariat français du XVIII^e siècle – d'appeler, au début du mois d'avril 1848, à la constitution d'associations ouvrières susceptibles de lutter en commun avec la bourgeoisie contre l'aristocratie foncière tout en s'organisant dans le même temps sur des bases autonomes permettant au prolétariat de ne pas se retrouver pris au dépourvu le jour où l'inévitable rupture avec la bourgeoisie serait consommée. Pour autant, la stratégie mayençaise relevait largement du pari : elle supposait que la dynamique révolutionnaire en cours, alliée à l'action de la Ligue, puisse pallier l'absence de parti ouvrier déjà constitué en Allemagne, et même contribuer directement à sa constitution. Le risque que la Ligue sombre dans le sectarisme en suivant cette ligne et se coupe radicalement du mouvement réel des masses ouvrières allemandes, qui étaient peut-être encore assez peu enclines à s'organiser de façon autonome sur une base de classe, n'était pas absent. Choisir Mayence pour lancer cet appel revenait à essayer, en prenant appui sur une relative zone de force de la Ligue des communistes⁴, de dépasser la faiblesse structurelle

1 À ce titre, nous ne croyons pas que l'on puisse vraiment dire, comme l'a fait Walter Schmidt, que l'appel de Mayence poursuivait « un tout autre but » que les « Revendications du parti communiste en Allemagne ». Cf. Walter SCHMIDT, « Der Bund der Kommunisten und die Versuche einer Zentralisierung der deutschen Arbeitervereine im April und Mai 1848 », *op.cit.*, p. 104. Il nous semble bien plutôt que, comme l'a affirmé Martin Hundt, la première phrase de l'appel de Mayence puisse « être lue comme la continuation immédiate du passage conclusif des "Revendications" ». Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 461.

2 MEW 4, p. 492 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 104.

3 MEW 4, p. 493 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 106.

4 Comme l'a rappelé Martin Hundt, la commune de Mayence était une des plus anciennes communes de la Ligue sur le territoire allemand, et des rumeurs prétendaient même que Marx aurait d'abord envisagé d'y faire

initiale du mouvement ouvrier allemand en favorisant l'émergence même d'un parti prolétarien encore absent. Puisqu'il n'existait pas en Allemagne d'équivalent du mouvement chartiste britannique ou du mouvement des réformateurs nationaux états-uniens, la Ligue tâchait de le faire naître. Il est symptomatique qu'Ernst Dronke, dans une lettre adressée le 5 mai à l'autorité centrale, établie entre-temps à Cologne, ait songé à lancer « une pétition à la manière des chartistes¹ » dans les différentes villes d'Allemagne. Il s'agissait manifestement de tenter de rattraper le retard structurel du mouvement ouvrier allemand en adoptant une démarche qui, à certains égards, pouvait apparaître comme mimétique.

Marx n'allait pas tarder à constater l'échec complet de cette stratégie. Dès la fin du mois, il était patent que l'appel de Mayence n'avait été que très peu suivi. La lettre adressée le 23 avril par la commune de Mayence à l'autorité centrale de la Ligue en témoignait déjà : les auteurs du courrier faisaient savoir qu'ils n'avaient « reçu jusque là que très peu de réponses² ». Nous n'avons pas connaissance d'une quelconque réponse de la part de l'autorité centrale³, mais il est probable que Marx ait pris conscience à peu près à ce moment-là de la nécessité de suivre un nouveau cap afin d'éviter la fuite en avant sectaire. Le tournant stratégique opéré entre avril et mai 1848 a été résumé, près de quarante ans plus tard, par Engels dans une lettre à Florence Kelley-Wischnewetzky rédigée le 27 janvier 1887 : Marx et lui avaient « rejoint le parti démocratique [*joined the Democratic Party*] », parce qu'il s'agissait du « seul moyen possible de se faire entendre par la classe ouvrière⁴ ». La formule était certes frappante, mais elle avait tendance à occulter la question des modalités concrètes de cette adhésion. Soucieux de mettre en garde la destinataire de sa lettre contre les potentielles dérives sectaires du mouvement ouvrier nord-américain, Engels citait en exemple l'attitude ouverte des communistes au cours de la révolution allemande de 1848 afin d'en montrer le caractère fructueux. Mais il ajoutait immédiatement que cet exemple, tout comme celui de l'intervention de Marx au sein du Conseil général de l'AIT, montrait qu'il était

paraître la *Nouvelle Gazette Rhénane* avant de se tourner finalement vers Cologne. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, op.cit., p. 461.

1 MEGA² III/2, p. 442.

2 MEGA² III/2, p. 430. Cet aveu contraste fortement avec l'optimisme affiché dans la lettre envoyée le même jour par les Mayençais à l'Union ouvrière de Cologne, qui proclamait que « *le rôle des travailleurs allemands dans l'histoire mondiale a[vait] commencé* ». Cf. BdK 1, p. 770.

3 Wolfgang Schieder considère que l'absence de réponse de la part de Marx prouve qu'il était en désaccord avec l'appel de Mayence dès son lancement. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, op.cit., p. 51. Là encore, il nous semble que Wolfgang Schieder ne prend pas véritablement en considération l'évolution des positions stratégiques de Marx au cours du printemps 1848.

4 MECW 48, p. 8 sq.

possible de s'inscrire au cœur d'un mouvement plus large « sans abandonner ni dissimuler [leur] propre position distincte, ni même [leur] organisation¹ ».

Si l'on prend au sérieux le témoignage ultérieur d'Engels, il semble donc que le rattachement au parti démocrate n'ait pas pris la forme d'un ralliement inconditionnel impliquant la mise en suspens, même temporaire, du combat communiste. Ce tournant doit bien plutôt être perçu comme une nouvelle tentative d'adaptation de la stratégie du parti dans le parti développée dans le *Manifeste*. S'il s'avérait impossible de créer *ex nihilo* un parti ouvrier allemand, même en cherchant à prendre appui sur la congruence entre le mouvement révolutionnaire en cours et l'existence d'un prolétariat déjà développé, il semblait en revanche possible, pour le parti communiste allemand, d'agir au sein du parti démocrate d'une façon analogue à celle dont il agirait au sein d'un parti ouvrier. Cette nouvelle conception de l'inscription des communistes au sein du mouvement des masses s'appuyait en fin de compte sur l'analyse rigoureuse de la structuration des classes dans l'Allemagne de 1848. En insistant principalement sur le niveau de développement du prolétariat allemand à la veille de la révolution bourgeoise allemande, et en le comparant à celui du prolétariat anglais et français au même stade, le *Manifeste* péchait peut-être par optimisme. Revenant sur les faits plus de trente-cinq ans plus tard, Engels dira avec lucidité qu'en 1848 le prolétariat allemand ne constituait encore que l'« appendice politique » ou encore l'« aile d'extrême-gauche² » de la bourgeoisie allemande. Cette situation de non-séparation, qui ne pouvait pas être déterminée *a priori* mais qui devait au contraire être constatée empiriquement, et à l'égard de laquelle l'appel de Mayence faisait figure de test, conférait ainsi à la nécessaire alliance entre les communistes et la bourgeoisie progressiste allemande la forme d'une intégration directe du parti communiste au sein du parti démocrate.

Le vecteur principal de cette intervention était incontestablement constitué par la *Nouvelle Gazette Rhénane*, cet « organe de la démocratie » fondé par Marx à Cologne, cherchant manifestement à tirer le meilleur profit de la liberté de la presse nouvellement acquise. À cet égard, il convient de lever un malentendu qui pourrait surgir si l'on en venait à opposer la création de la *Nouvelle Gazette Rhénane* à l'action de la Ligue des communistes elle-même. La fondation du quotidien colonais ne doit pas être vue comme le signe d'un abandon provisoire de l'activité spécifique du parti communiste, elle constituait au contraire le

1 *Ibid.*, p. 9.

2 MEGA² I/30, p. 15 *sq.* ; Friedrich ENGELS, « Marx et la *Nouvelle Gazette Rhénane* (1848-1849) », *op.cit.*, p. 165 (trad. mod.).

moyen le plus adapté, dans les circonstances particulières du printemps 1848, de la poursuivre de manière efficace en Allemagne¹. Néanmoins, une objection de taille semble pouvoir être opposée à cette idée : Marx n'a-t-il pas purement et simplement dissous la Ligue au milieu de l'année 1848 ? Si cette thèse, très débattue dans la littérature secondaire², devait s'avérer juste, il y aurait tout lieu de considérer que le dernier rempart de l'autonomie organisationnelle des communistes avait sauté, et que l'affirmation formulée par Engels en janvier 1887 dans sa lettre à Florence Kelley-Wischnewetzky relevait d'une illégitime reconstruction *a posteriori*.

La thèse de la dissolution de la Ligue émane pour l'essentiel de la déclaration faite par Peter Gerhard Röser, l'un des principaux accusés du procès des communistes de Cologne, lors d'un interrogatoire de décembre 1853. On a parfois prétendu qu'elle aurait été « corroborée³ » par le courrier que Stephan Born avait adressé à Marx le 11 mai 1848, et dans lequel il affirmait que la Ligue était « dissoute⁴ ». Une lecture rapide de la lettre en question suffit néanmoins pour comprendre que le verbe « dissoudre [*auflösen*] » n'était pas à prendre en son sens littéral, mais qu'il ne s'agissait que d'une façon de constater la faiblesse de l'activité de la Ligue, dont il était finalement possible de dire qu'elle était « partout et nulle part à la fois⁵ ». S'il persistait le moindre doute, la date de rédaction de la lettre suffirait à dissiper toute ambiguïté quant au caractère métaphorique de la dissolution évoquée par Stephan Born : que l'on accorde ou non foi au témoignage de Röser, il est certain que la Ligue n'était pas dissoute le 11 mai 1848, puisque nous disposons du procès-verbal d'une réunion du cercle colonais de la Ligue qui s'était précisément tenue ce jour-là en présence de Marx, lequel y était encore désigné comme le « président⁶ » de l'autorité centrale. Quand bien même la décision de dissoudre la Ligue aurait été prise lors de cette réunion – ce que rien n'indique dans le procès-

1 À ce titre, Horst Bartel et Walter Schmidt ont parfaitement raison de dire que la *Nouvelle Gazette Rhénane* constituait « l'instrument le plus important » du « travail de parti des communistes » dans le cadre du processus révolutionnaire en cours. Cf. Horst BARTEL, Walter SCHMIDT, « Zur Entwicklung der Auffassungen von Marx und Engels über die proletarische Partei », *op.cit.*, p. 39.

2 La thèse de la dissolution de la Ligue par Marx au printemps 1848 a constitué un véritable point de cristallisation de la controverse entre l'Est et l'Ouest au sein de l'historiographie de la deuxième moitié du XX^e siècle. La polémique qui a opposé, au début des années 1960, l'historien Boris Nicolaïevski, figure importante du menchévisme qui avait émigré aux États-Unis, et Efim P. Kandel, l'un des principaux spécialistes soviétiques de l'histoire de la Ligue des communistes, en constitue sans nul doute le moment fondateur. Cf. Boris NICOLAEVSKY, « Who is distorting history ? (*Voprosy Istorii* and Karl Marx in 1848-1849) », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, N°105, Philadelphie, 1961, p. 209-236 et Ефим П. КАНДЕЛЬ, « Не от хорошей жизни... По поводу статьи Б. Николаевского "Кто искажает историю ?" », in *Вопросы истории КПСС*, N°3, Moscou, 1962, p. 180-189.

3 C'est le terme qu'utilise par exemple Christine Lattek, qui reconnaît toutefois que le témoignage de Röser constitue une source peu fiable. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 253, n. 127.

4 MEGA² III/2, p. 445.

5 *Ibid.*

6 MEGA² I/7, p. 765.

verbal – Stephan Born n'aurait pas pu en faire mention dans une lettre rédigée le même jour depuis Berlin, à plusieurs centaines de kilomètres de là.

Reste donc le seul témoignage de Röser, affirmant que, lors d'une réunion qui se serait tenue dans l'auberge « Auf Rom » à une date qui n'est pas précisée, Marx aurait « fait usage de son pouvoir discrétionnaire pour dissoudre la Ligue¹ ». Si c'était à la réunion du 11 mai 1848 que Röser faisait allusion, il paraîtrait très surprenant que le procès-verbal dont nous disposons n'en fasse pas mention. S'il s'agissait d'une réunion ultérieure, c'est la liste des participants et la teneur des débats qui sembleraient alors quelque peu surprenantes. Röser affirmait en effet que la proposition de dissolution de la Ligue formulée par Marx aurait été soutenue par Andreas Gottschalk et combattue par Karl Schapper et Joseph Moll. On sait pourtant que Gottschalk avait annoncé, lors de la réunion du 11 mai, qu'il quittait la Ligue parce qu'il considérait qu'elle « compromettait sa liberté personnelle² ». Ces incohérences, très vraisemblablement liées au caractère indirect du témoignage de Röser, qui, comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler plus haut, reconnaissait lui-même ne pas avoir assisté à la réunion dont il parlait, fragilisent considérablement la thèse de la dissolution. Néanmoins, il est intéressant d'examiner les arguments sur lesquels, d'après Röser, Marx se serait appuyé pour proposer de mettre un terme à l'activité de la Ligue : cette dernière serait devenue « superflue » à partir du moment où l'on disposait de la liberté de la presse et du droit de réunion, puisqu'il était possible de « faire de la propagande³ » de manière non clandestine. Indéniablement, le tournant stratégique du printemps 1848 impliquait, comme le disait Röser, de privilégier l'activité légale de la Ligue et notamment l'investissement dans la presse – c'est à cet enjeu que répondait la fondation de la *Nouvelle Gazette Rhénane* –, mais il n'exigeait pas pour autant la dissolution de la Ligue⁴. Il nous semble qu'on peut caractériser ce tournant de manière beaucoup plus exacte en disant qu'il consistait essentiellement en une continuation de l'activité du parti communiste par d'autres moyens⁵. C'est d'ailleurs à peu près de cette façon que Marx décrira, dans *Herr Vogt*, le devenir de la Ligue au cours de la révolution allemande

1 BdK 1, p. 969.

2 MEGA² I/7, p. 765.

3 BdK 1, p. 969.

4 Gareth Stedman Jones a très justement attiré l'attention sur le fait que Röser avait de toute façon tout intérêt, dans le cadre d'un interrogatoire mené par la police prussienne, à insister sur l'activité de propagande menée par les communistes et à gommer de son récit tout ce qui pouvait ressembler à une conspiration menée par une société secrète. Cf. Gareth STEDMAN JONES, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, *op.cit.*, p. 652, n. 89.

5 Martin Hundt a sans doute raison d'affirmer que le fait de qualifier ce tournant stratégique de « dissolution » de la Ligue au sens littéral du terme revenait à projeter indûment sur elle une représentation de ce qu'est un parti politique qui ne se développera véritablement qu'au XX^e siècle. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 469.

de 1848. Loin d'évoquer une quelconque dissolution, Marx dira bien plutôt que l'activité de la Ligue en tant que telle s'était « éteinte d'elle-même parce qu'il existait alors des voies plus efficaces pour mener à bien les objectifs qui étaient les siens¹ ». La mise en sommeil de la vie interne de la Ligue, telle qu'elle pouvait exister au travers de ses organisations de base – les communes et les cercles – avant la révolution, ne relevait pas d'une décision politique², elle était l'inévitable résultat de la dispersion de ses membres à travers l'Allemagne. Il n'en reste pas moins que, *de facto*, la Ligue en tant que structure cessait provisoirement d'être le vecteur pertinent de l'activité du parti communiste.

S'organiser face à la contre-révolution

Au moins jusqu'à l'automne 1848, Marx continuera à donner la priorité à cette stratégie d'inscription de l'action communiste au sein du mouvement démocrate, essentiellement fondée sur une bataille revendicative menée dans la presse par l'intermédiaire de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Le 16 octobre, c'était manifestement encore presque à contrecœur que Marx acceptait d'assumer provisoirement la fonction de président de l'Union ouvrière de Cologne. Comme l'indique le procès-verbal de la réunion, Marx semble avoir d'abord mis en avant les multiples raisons qui auraient pu le pousser à décliner l'offre qui lui était faite, en insistant non seulement sur le fait que sa situation à Cologne était « précaire », mais aussi et surtout sur le fait qu'il était « accablé³ » par le travail que requérait la direction de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Visiblement, le renforcement de l'activité des organisations ouvrières elles-mêmes lui semblait donc encore secondaire en comparaison de la bataille commune à mener avec la bourgeoisie au sein du mouvement démocratique⁴.

L'entrée de Windischgraetz dans Vienne le 31 octobre, mais surtout le « coup d'État de la contre-révolution⁵ » que représentait la dissolution de l'Assemblée nationale prussienne par

1 MEGA² I/18, p. 107 *sq.*

2 De ce point de vue, il nous semble que Thomas Welskopp, qui décrit à raison l'intervention communiste au sein du mouvement démocrate allemand en 1848 comme une tentative visant à exercer une forme de « direction idéologique » sur le processus révolutionnaire en cours, a tort de présenter cette dernière comme une alternative à la « direction organisationnelle » que Marx aurait volontairement choisie parce qu'elle correspondrait mieux à sa propre conception du parti défini comme une « communauté idéologique de conviction ». Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op.cit.*, p. 678.

3 MEW 5, p. 501 ; NGR III, p. 487.

4 Wolfgang Schieder a d'ailleurs calculé qu'au cours de son mandat de président de l'association, du 16 octobre 1848 au 25 janvier 1849, Marx n'a manifestement participé qu'à une seule assemblée générale et à seulement quatre des réunions hebdomadaires du comité directeur. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 47.

5 MEW 6, p. 101 ; Karl MARX, « Le coup d'État de la contre-révolution » [1848], *in* NGR II, p. 221.

le roi Frédéric-Guillaume IV le 5 décembre, ont néanmoins marqué l'entrée dans une nouvelle phase historique. Le triomphe de la contre-révolution en Prusse comme en Autriche remettait en question la perspective même de l'alliance entre les communistes et la bourgeoisie allemande telle qu'elle avait pu être formulée dans la quatrième partie du *Manifeste*. L'offensive de la contre-révolution prussienne au début du mois de novembre, marquée par la nomination du cabinet dirigé par le comte de Brandebourg et le transfert de l'Assemblée à Brandebourg-sur-la-Havel, n'avait certes pas encore réduit à néant tous les espoirs de Marx quant à la possibilité de vaincre la royauté « sur le mode bourgeois¹ », à laquelle il faisait encore référence le 11 novembre dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Ce n'est que l'échec de la campagne de refus des impôts menée entre la mi-novembre et la mi-décembre par la *Nouvelle Gazette Rhénane* qui achèvera de le convaincre d'élaborer une stratégie différente.

La nécessité de définir de nouvelles modalités d'intervention du parti communiste n'était pas seulement dictée par la défaite. En effet, le triomphe de la réaction dans les deux principaux États de la Confédération germanique ne représentait pas seulement, aux yeux de Marx, la faillite de la révolution bourgeoise, elle était également le signe d'une trahison dont la bourgeoisie elle-même s'était rendue coupable. Cette bourgeoisie allemande aux côtés de laquelle le parti communiste était prêt à lutter tant qu'elle faisait preuve d'une attitude révolutionnaire avait délibérément contribué à la chute de la révolution viennoise, préférant « se pose[r] en esclave et fai[re] la contre-révolution de ses propres despotes² » plutôt que de laisser advenir une victoire populaire. En Prusse, l'ententisme de la bourgeoisie allemande, plus prompte à s'allier avec la Couronne qu'avec le peuple, avait achevé de montrer qu'elle n'avait rien de commun avec la bourgeoisie française de 1789, cette classe « qui, face aux représentants de l'ancienne société, de la royauté et de la noblesse, incarnait à elle seule toute la société moderne », et que loin de porter les intérêts d'une société nouvelle, elle « représentait la rancune d'une ancienne époque sociale³ ».

Ce diagnostic, clairement énoncé dans la série d'articles intitulée « La bourgeoisie et la contre-révolution », publiée au cours du mois de décembre 1848 dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, devait logiquement conduire Marx à réévaluer l'importance du travail spécifique de mobilisation et d'organisation en direction des travailleurs. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que le début de l'année 1849 soit marqué par un renforcement des liens entre les

1 MEW 6, p. 11 ; Karl MARX, « La contre-révolution à Berlin » [1848], in NGR II, p. 107.

2 MEW 5, p. 456 ; Karl MARX, « Victoire de la contre-révolution à Vienne » [1848], in NGR II, p. 95.

3 MEW 6, p. 108 sq. ; Karl MARX, « La bourgeoisie et la contre-révolution » [1848], in NGR II, p. 230 sq.

dirigeants de la Ligue des communistes et les différentes organisations ouvrières allemandes, notamment la Fraternité générale des travailleurs allemands fondée quelques mois plus tôt par Stephan Born, avec lequel Joseph Moll semble avoir mené d'assez fructueuses négociations à Leipzig au cours du mois de janvier¹. Mais c'est d'abord par l'intermédiaire de l'Union ouvrière de Cologne que cet effort s'est donné à voir de la manière la plus nette. Le fait que Röser ait remplacé Marx à la tête de l'organisation à compter du 25 janvier 1849 ne doit donc pas être interprété comme le signe d'un désintérêt croissant à l'égard de l'Union ouvrière de Cologne. Au contraire, tout porte à croire que Marx s'y est impliqué davantage dans la période qui a suivi qu'au cours de son mandat de président provisoire. Mais surtout, dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle stratégie du parti communiste en Allemagne, c'était la fonction même de l'Union ouvrière de Cologne qui, aux yeux de Marx, semblait avoir changé de nature dans les premiers mois de l'année 1849. Lorsque Marx présidait l'organisation à l'automne 1848, tout porte à croire qu'il la percevait avant tout comme une courroie de transmission susceptible de mobiliser les masses ouvrières autour des revendications du mouvement démocratique. Dans le cadre de la campagne de refus des impôts mise en place après la nomination du cabinet Brandebourg, l'Union ouvrière de Cologne s'était ainsi avérée être un relais efficace des positions formulées dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Schapper, qui aux côtés de Marx menait au sein du Comité démocratique de Rhénanie la campagne de refus des impôts pouvait ainsi encore plaider, lors d'une réunion du comité de l'Union ouvrière de Cologne le 23 novembre 1848, en faveur de la nécessaire alliance entre bourgeoisie et prolétariat dans le cadre de la lutte contre le pouvoir absolutiste de l'aristocratie, renvoyant à plus tard la lutte spécifique de la classe ouvrière contre la bourgeoisie².

Dès le début de l'année 1849, il semble cependant que Marx ait attribué un autre rôle à l'Union ouvrière de Cologne et qu'il ait commencé à la concevoir véritablement comme un lieu de formation d'une conscience de classe. Le plus sûr indice allant dans ce sens est sans nul doute la proposition, formulée lors de l'assemblée générale du 4 février, de donner tous les quinze jours des « conférences sociales³ » à destination de ses membres. On sait que c'est dans

1 Malgré le jugement sévère qu'Engels portera plus tard sur le rôle de la Fraternité générale des travailleurs allemands, qu'il qualifiera en 1885 de « ligue séparatiste [*Sonderbund*] » (cf. MEGA² I/30, p. 104 ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes », *op.cit.*, p. 77), il y a lieu de considérer que des convergences réelles existaient entre Marx et Born au début de l'année 1849. Martin Hundt affirme même qu'ils étaient alors « sur la même longueur d'ondes ». Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 564.

2 Cf. BdK 1, p. 872 *sq.*

3 BdK 1, p. 906.

ce cadre que Marx reprendra les cours qu'il avait déjà donnés à l'Association ouvrière allemande de Bruxelles en décembre 1847, et qu'il publiera dans la *Nouvelle Gazette Rhénane* au début du mois d'avril sous la forme d'une série d'articles intitulée « Travail salarié et capital ». Symptomatiquement, le premier article de la série s'ouvrait sur la réponse à une objection, celle d'avoir privilégié une analyse « au jour le jour¹ » du processus révolutionnaire plutôt que d'avoir décrypté les ressorts économiques de l'exploitation du travail par le capital. De ce point de vue, l'ambition des « conférences sociales » de Marx ne faisait pas de doute : il s'agissait d'armer idéologiquement le large public ouvrier² de l'association colonaise dans la perspective de la lutte contre la bourgeoisie. Les résolutions prises par le comité de l'Union ouvrière de Cologne le 11 avril, juste après la publication de « Travail salarié et capital », confirmeront cette perspective en invitant les filiales de l'association à engager, de manière systématique, des débats autour de la série d'articles publiée dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*³. Pour autant, tout en cherchant à faire de l'Union ouvrière de Cologne un lieu de développement de la conscience de classe du prolétariat allemand, Marx semble avoir pris nettement position contre le repli sectaire et ouvrieriste qu'Andreas Gottschalk, son ancien président, et ses partisans entendaient lui imprimer.

Le débat ouvert lors de la réunion du comité directeur de l'Union ouvrière de Cologne le 15 janvier 1849 au sujet de la participation aux élections à la seconde chambre de Prusse permet d'identifier la ligne de fracture entre les deux positions. Au cours de la discussion, Marx avait pris position contre l'idée de présenter des candidats représentant les ouvriers colonais de manière spécifique et plaidé en faveur d'une coalition avec les démocrates contre le pouvoir absolutiste. L'argumentation de Marx reposait à la fois sur un diagnostic concernant le rapport de forces au sein de l'opposition et sur l'établissement d'une échelle de priorités. De ce point de vue, l'analyse formulée ici par Marx ne s'appuyait pas exactement sur le même ressort que la stratégie d'alliance avec la bourgeoisie qui caractérisait la politique du parti communiste dans la première phase de la révolution allemande. En effet, ce n'était pas l'attribution d'un rôle progressiste à la bourgeoisie qui motivait la prise de position de Marx, mais bien plutôt la conscience de l'impossibilité, pour l'Union ouvrière de Cologne, de « faire

1 MEW 6, p. 397 ; NGR III, p. 225.

2 Comme l'a fait remarquer à juste titre Martin Hundt, le public de l'Union ouvrière de Cologne – qui revendiquait 7 000 membres à la fin du mois de février 1849 – était considérablement plus important, d'un point de vue numérique, que celui que Marx avait pu avoir en face de lui à Bruxelles en décembre 1847.

3 Cf. BdK 1, p. 928.

trionpher des candidats¹ » en pareilles circonstances. Le jugement de Marx semblait donc avant tout guidé par la recherche des moyens les plus efficaces de faire barrage à l'absolutisme dans un cadre contraint à la fois par l'urgence – la désignation des grands électeurs étant fixée au 22 janvier, c'est-à-dire sept jours plus tard – et par la faiblesse relative de l'Union ouvrière de Cologne. Le soutien accordé aux démocrates Franz Raveaux et Karl Schneider II n'était par ailleurs pas assimilable à un soutien accordé à la bourgeoisie en tant que classe. Il constituait plutôt un appui à des candidats qui, malgré les divergences qu'ils pouvaient avoir avec les communistes², avaient fait la preuve de leur détermination à combattre l'absolutisme. Le choix de l'alliance électorale avec les démocrates était donc bien présenté comme la preuve de la lucidité du jugement des dirigeants de l'Union ouvrière quant à l'état d'impréparation dans lequel se trouvait alors l'association, mais le refus de sombrer dans une stérile posture de témoignage n'était en aucun cas le signe d'un abandon de l'ambition de présenter à l'avenir des candidatures ouvrières autonomes³. L'intervention de Schapper, appuyée par Marx, lors de la réunion du comité du 15 janvier 1849, en témoigne : s'il avait été possible de disposer de quatre semaines supplémentaires, il aurait peut-être été envisageable d'apporter « au nom de notre parti une contribution valable⁴ ».

De ce point de vue, il n'est pas surprenant que la réorganisation de l'Union ouvrière, réalisée au cours du mois de février, et dont Schapper a été l'un des principaux artisans, ait permis de jeter les bases d'une plus grande autonomie d'action du mouvement ouvrier colonais par rapport aux démocrates. Les conditions semblaient réunies au milieu du mois d'avril : à la réorganisation de l'Union ouvrière de Cologne était venue s'ajouter la tenue de nombreux congrès ouvriers locaux dans différentes régions d'Allemagne entre la fin de l'hiver et le début du printemps – à Heidelberg (28-29 janvier), Hambourg (10-14 février), Altenbourg (11-12

1 MEW 6, p. 579 ; NGR III, p. 501.

2 Ces divergences étaient plus marquées dans le cas de Raveaux que dans celui de Schneider II, qui avait été l'un des fers de lance de la campagne de refus des impôts à l'automne 1848 et qui allait être l'avocat de la *Nouvelle Gazette Rhénane* lors de son procès en février 1849. La résolution de la première filiale de l'Union ouvrière de Cologne publiée le 29 avril 1849 rappellera d'ailleurs, contre les allégations formulées par Gottschalk, que Marx était « loin d'être d'accord » avec Raveaux et Schneider II « sur le plan des principes » et qu'il avait même, par le passé, attaqué Raveaux « sans ménagements » dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, mais que la priorité était d'organiser l'union des « démocrates rouges » et des « démocrates pâles » contre l'absolutisme. Cf. MEW 6, p. 585 ; NGR III, p. 510.

3 Klaus von Beyme a attiré l'attention sur le décalage qui existait entre cette prise de position et celle que Marx défendrait dans l'Adresse de l'autorité centrale de la Ligue de mars 1850. Cf. Klaus von BEYME, « Karl Marx and Party Theory », *op.cit.*, p. 76. Indépendamment de la différence de contexte avec ce document ultérieur sur lequel nous reviendrons, il nous semble que Klaus von Beyme a tendance à transformer en position de principe l'intervention de Marx lors de la réunion du comité directeur de l'Union ouvrière de Cologne du 15 janvier 1849, alors qu'elle relevait bien plutôt d'une analyse conjoncturelle.

4 MEW 6, p. 578 ; NGR III, p. 501.

février), Göppingen (4 mars) et Nuremberg (2-4 avril) – et la convocation d'un congrès rassemblant les ouvriers de toute l'Allemagne à Leipzig au mois de juin. Dans ce contexte, la constitution d'une organisation nationale susceptible de coordonner les différentes associations ouvrières allemandes, qui était déjà au cœur de l'appel de Mayence du 5 avril 1848, ne semblait plus relever de l'utopie¹. De ce point de vue, le passage à une nouvelle étape dans la construction d'un mouvement ouvrier allemand autonome était clairement identifiable dans la « Déclaration » publiée le 15 avril 1849 dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, annonçant la démission de Marx, Schapper, Fritz Anneke, Hermann Becker et Wilhelm Wolff du comité rhénan des associations démocratiques. Les motifs de cette défection ne faisaient pas de doute : c'était l'hétérogénéité des associations démocratiques qui la rendait nécessaire et qui conduisait à privilégier « une liaison plus étroite des associations ouvrières », quant à elles « composées d'éléments homogènes² ». Cette décision était très directement prolongée par les trois résolutions prises le lendemain par l'assemblée générale de l'Union ouvrière de Cologne, prévoyant non seulement la désaffiliation à l'égard de la Fédération des associations démocratiques d'Allemagne, mais également la convocation d'un congrès régional des unions ouvrières de Rhénanie et de Westphalie visant à préparer le congrès général de Leipzig du mois de juin. Il est intéressant de noter que ces résolutions étaient explicitement présentées comme ayant pour but de donner une structure plus solide au « parti purement social [*die rein soziale Partei*]³ ». Même si Marx n'était pas présent à l'assemblée générale du 16 avril 1849 – il sillonnait alors le Nord-Ouest de l'Allemagne afin de lever des fonds pour la *Nouvelle Gazette Rhénane* – tout porte à croire qu'il était en accord avec les décisions qui en ont résulté et qui confirmaient largement la déclaration publiée la veille. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été désigné, lors d'une réunion du comité directeur de l'Union ouvrière de Cologne tenue le 17 avril, membre d'une « commission provisoire⁴ » chargée de mettre ces résolutions en pratique⁵.

1 Il n'y a cependant pas lieu d'affirmer, comme l'a fait Jonathan Sperber, que Marx aurait fait « volte-face » et se serait rallié aux positions de Gottschalk en avril 1849. Cf. Jonathan SPERBER, *Karl Marx, homme du XIX^e siècle*, *op.cit.*, p. 215.

2 MEW 6, p. 426 ; NGR III, p. 258.

3 MEW 6, p. 584 ; NGR III, p. 508 (trad. mod.).

4 MEW 6, p. 584 ; NGR III, p. 509.

5 Il ne nous semble pas que l'on puisse dire, comme l'a fait Gareth Stedman Jones, que cette résolution témoignerait d'un « zigzag » entre deux scénarios, auquel Marx se serait prêté tout au long de la période révolutionnaire. Cf. Gareth STEDMAN JONES, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, *op.cit.*, p. 293. Le fait que Marx ait pu au contraire affirmer, lors d'une réunion de la Société démocratique de Cologne le 4 août 1848, qu'il était nécessaire d'agréger « les éléments les plus hétérogènes » (MEGA² I/7, p. 769) n'était pas tant le signe d'une oscillation que d'une rupture au sein de sa conception du processus révolutionnaire.

Une question reste néanmoins en suspens : pourquoi Marx a-t-il considéré que l'Union ouvrière de Cologne constituait, au début de l'année 1849, une forme d'organisation de classe plus pertinente pour mobiliser le prolétariat allemand que ne pouvait l'être la Ligue des communistes ? On en est là encore réduit à des conjectures, car les éléments permettant de trancher précisément cette question font défaut. Une fois de plus, c'est le témoignage de Röser qui constitue la source principale sur laquelle nous puissions nous appuyer. En la matière, cependant, la fiabilité de son récit semble plus grande qu'en ce qui concerne la prétendue dissolution de la Ligue par Marx au milieu de l'année 1848. En effet, lors de la réunion qui s'était tenue dans les locaux de la rédaction de la *Nouvelle Gazette Rhénane* au début de l'année 1849 et au cours de laquelle cette question semble avoir été évoquée, Röser était présent en personne, ce qui n'était pas le cas lors de la réunion précédente à l'auberge « Auf Rom ». Nous ne disposons d'aucune indication précise concernant la date de la réunion, mais dans la mesure où il est fait mention à la fois de la présence de Marx et de celle d'Engels, on peut en conclure qu'elle a dû se tenir entre le milieu du mois de janvier – date à laquelle Engels était rentré de Suisse – et le milieu du mois d'avril – date à laquelle Marx a quitté Cologne pour lever des fonds dans le Nord-Ouest de l'Allemagne. Il est donc à peu près certain que cette réunion s'est déroulée pendant la période de restructuration de l'Union ouvrière de Cologne, au moment où Marx cherchait à mettre en œuvre la nouvelle stratégie politique issue du diagnostic formulé dans la série d'articles intitulée « La bourgeoisie et la contre-révolution » publiée en décembre 1848. D'après Röser, Marx aurait déclaré que la Ligue demeurait « superflue » tant qu'existait encore « la liberté de parole et la liberté de la presse¹ ». De surcroît, Marx s'y serait prononcé contre les nouveaux statuts élaborés par la branche londonienne de l'autorité centrale de la Ligue à la fin de l'année 1848, jugés non communistes et considérés comme renouant avec la vieille tradition conspiratrice formellement abandonnée au cours de l'année 1847.

Ces différents éléments méritent qu'on s'y attarde. Malgré la prudence qu'il convient de conserver à l'égard de ce témoignage, il paraît vraisemblable que Marx ait pu tenir de tels propos, qui apportent indéniablement un éclairage sur sa conception de l'intervention communiste dans les organisations ouvrières allemandes au début de l'année 1849. Celle-ci semblait s'appuyer avant tout sur la mise à profit maximale de l'outil que représentait la *Nouvelle Gazette Rhénane*, laquelle était susceptible d'assurer aux prises de position

¹ BdK 1, p. 970.

communistes une portée incomparablement plus importante que ne pouvait le faire la Ligue. Le processus fort prometteur de constitution d'un parti ouvrier allemand, précisément parce qu'il n'en était encore qu'à un stade embryonnaire, apparaissait comme tout à fait prioritaire sur le plan du travail d'organisation, puisqu'il constituait l'indispensable condition préalable à une intervention communiste ancrée dans un mouvement de classe réel. De ce point de vue, il aurait été tout à fait irréaliste de mener, en parallèle du travail d'organisation déjà conduit au sein de l'Union ouvrière de Cologne, un travail d'organisation supplémentaire au sein de la Ligue des communistes. Le travail de parti spécifique qui incombait à ce stade aux membres de la Ligue des communistes était bien plutôt un travail idéologique – dont l'opérateur principal était la *Nouvelle Gazette Rhénane* – au sein des organisations ouvrières allemandes déjà constituées et influentes, dont l'Union ouvrière de Cologne constituait sans doute l'un des meilleurs exemples.

À ce titre, il n'est pas étonnant que Marx ait vu d'un mauvais œil les transformations internes de la Ligue proposées par les Londoniens à la fin de l'année 1848. Nous en avons principalement connaissance grâce aux statuts élaborés par les membres de l'autorité centrale présents à Londres à l'automne, qui avaient cherché par ce biais à relancer l'activité spécifique de la Ligue, sous la houlette de Joseph Moll notamment. On sait de source sûre que les critiques de Marx à l'encontre des statuts de la fin de l'année 1848 n'étaient pas le fruit de l'imagination de Röser, puisqu'il aurait l'occasion de les réitérer dans un tout autre contexte, lors de la réunion de l'autorité centrale de la Ligue du 15 septembre 1850, en affirmant qu'ils avaient « affaibli les articles relatifs aux principes¹ ». Le premier élément mis en évidence par le témoignage de Röser concernait le caractère « non communiste² » des statuts et renvoyait très explicitement à l'exposé de la finalité même de la Ligue que l'on trouvait dans l'article 1. Si on compare les statuts de l'automne 1848 à ceux qui avaient été élaborés lors du deuxième congrès de la Ligue en décembre 1847, on constate en effet une modification tout sauf anodine. L'article 1 de 1848 affirmait que la raison d'être de la Ligue était « l'introduction d'une république social-démocrate une et indivisible³ », alors que la version de 1847, à laquelle Marx avait activement contribué, indiquait que sa finalité était « le renversement de la bourgeoisie, la domination du prolétariat, l'abolition de la vieille société bourgeoise, fondée sur les antagonismes de classe, et l'instauration d'une société nouvelle, sans classes et sans

1 MEGA² I/10, p. 577 ; Pléiade IV, p. 1082 (trad. mod.).

2 BdK 1, p. 970.

3 BdK 1, p. 876.

propriété privée¹ ». Un tel changement ne pouvait manquer d'apparaître, aux yeux de Marx, comme une régression théorique majeure. Proposer l'instauration d'une république social-démocrate une et indivisible n'avait en soi absolument rien de problématique, il s'agissait même, à tout prendre, de la ligne stratégique mise en avant dans les « Revendications du parti communiste en Allemagne » rédigées à la fin du mois de mars 1848. Il était en revanche éminemment contestable de présenter comme la finalité même de la Ligue des communistes ce qui ne pouvait être qu'une perspective transitoire à moyen terme. Cette confusion ne pouvait que contrevenir à l'impératif de lucidité qui caractérisait l'action des communistes tel qu'il était énoncé notamment dans le *Manifeste*, et qui supposait justement d'être en mesure de comprendre la différence entre l'objectif final et les outils mobilisés pour l'atteindre. En effet, quel bénéfice pouvait-on tirer d'une structure parallèle à l'organisation réelle des ouvriers allemands si elle n'était pas le vecteur d'une « intelligence claire des conditions, de la marche et des résultats généraux du mouvement prolétarien² » ?

Le second point que Marx semble avoir mis en avant pour critiquer les statuts de l'automne 1848 concerne la rechute potentielle de la Ligue dans les logiques conspiratrices dont elle avait su se défaire. On n'y retrouvait certes pas le qualificatif de « société secrète³ » qui figurait en toutes lettres dans les statuts de la Ligue des justes de 1838, mais certains passages pouvaient clairement être lus comme le signe d'un repli par rapport à la démarche d'ouverture qui avait présidé à la refondation de l'organisation au cours de l'année 1847. Le premier élément allant en ce sens était l'interdiction d'appartenir à « toute autre association ou conjuration politique⁴ » stipulée dans l'article 2-c. Cette disposition, beaucoup plus contraignante que celle que fixait l'article 2-d des statuts de 1847, qui limitait cette interdiction aux seules organisations « anticommuniste[s]⁵ », empêchait *de facto* la mise en œuvre de la stratégie du parti dans le parti développée dans le *Manifeste* et condamnait la Ligue à l'enfermement sectaire⁶. Le second élément, sans doute le plus frappant, était l'introduction de l'article 33 prévoyant la peine de mort en cas de « trahison⁷ » commise par un

1 MEW 4, p. 596 ; « Statuts de la Ligue des communistes », in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. 1, *op.cit.*, p. 112.

2 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 74.

3 BdK 1, p. 93.

4 BdK 1, p. 877.

5 MEW 4, p. 596 ; « Statuts de la Ligue des communistes », in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. 1, *op.cit.*, p. 112.

6 Comme l'a signalé à juste titre Martin Hundt, l'introduction d'une telle interdiction dans une période révolutionnaire comme celle de 1848 était particulièrement mal venue. Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten*, *op.cit.*, p. 516.

7 BdK 1, p. 879.

membre de la Ligue. Indépendamment du jugement moral que l'on peut porter sur une telle mesure, il semble évident qu'elle n'avait de sens que dans le cadre de la préparation clandestine d'un complot¹ requérant la plus stricte confidentialité afin d'éviter la mise en danger des membres du parti. Elle était entièrement inappropriée dans une organisation fondée sur un travail de conviction en direction du plus grand nombre.

Un tournant blanquiste ?

La nouvelle stratégie élaborée par Marx au début de l'année 1849 allait cependant se heurter brutalement aux événements du mois de mai. Les soulèvements consécutifs au refus, par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, de la constitution francfortoise en même temps que de la couronne impériale, qualifiée par lui de « diadème imaginaire fait d'ordure et de boue », marquent le crépuscule de la révolution allemande. Expulsé de Prusse au milieu du mois de mai, Marx semble avoir vite compris que l'exil était désormais la seule voie qui s'offrait à lui. Contrairement à Engels, il n'a pas participé activement aux derniers feux de la campagne pour la constitution impériale, qui ont agité le Bade et le Palatinat jusqu'à la capitulation de Rastatt le 23 juillet. En partant pour Londres à la fin du mois d'août, Marx se trouvait contraint de revoir en profondeur les modalités de son intervention politique au sein du mouvement ouvrier en tenant compte du nouveau contexte imposé par la défaite. Privé du vecteur de diffusion massive des analyses communistes que représentait la *Nouvelle Gazette Rhénane*, la réorganisation de la Ligue redevenait une tâche prioritaire. Revenant quatre ans plus tard sur le tournant de l'été 1849, Marx dira que les circonstances ne laissaient plus alors qu'une seule voie ouverte au parti prolétarien, « la voie de l'*association secrète*² ». Cette affirmation est évidemment plus que problématique car elle suggère un revirement complet du jugement de Marx concernant la pertinence de la perspective conspiratrice. Assiste-t-on alors, avec la restructuration de l'autorité centrale de la Ligue à la fin de l'année 1849, à l'élaboration d'une nouvelle conception du parti communiste que l'on pourrait qualifier de blanquiste³ ?

1 L'historien soviétique Mikhaïl I. Mikhaïlov a été l'un des premiers à attirer l'attention sur le caractère rétrograde de l'introduction de l'article 33 dans les statuts de l'automne 1848. Cf. Михаил И. Михайлов, *История Союза коммунистов*, Moscou, Наука, 1968, p. 288.

2 MEGA² I/11, p. 413 ; Karl MARX, « Révélations sur le procès des communistes à Cologne » [1853], in *Pléiade IV*, p. 634.

3 C'est sans doute Eduard Bernstein qui donnera à cette thèse sa formulation la plus célèbre, en affirmant que nulle part « l'esprit blanquiste ne se manifeste avec autant de netteté » chez Marx que dans l'adresse de l'autorité centrale de la Ligue de mars 1850. Cf. Édouard BERNSTEIN, *Les Présupposés du socialisme*, Paris, Seuil, 1974 [1899], p. 60. Nous n'aborderons pas ici la question de savoir dans quelle mesure la stratégie développée par Marx entre la fin de l'année 1849 et l'été 1850 peut être perçue comme une préfiguration de la conception léniniste du parti, ce qu'a par exemple affirmé Klaus von Beyme en s'appuyant sur l'hypothèse de

Comme nous allons le voir, plusieurs éléments laissent en effet penser que Marx entretenait à l'époque une certaine proximité politique avec ce communisme « pour lequel la bourgeoisie elle-même a[vait] inventé le nom de Blanqui¹ », comme il le dira dans le numéro de mars 1850 de la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*. Néanmoins, il est tout sauf évident que cette proximité ait conduit Marx à porter une appréciation positive sur les méthodes conspiratrices qu'il n'avait eu de cesse de condamner jusque là. Symptomatiquement, tout en affirmant que la voie de l'association secrète apparaissait comme la seule possible après la défaite de la révolution allemande à l'été 1849, le sixième chapitre des *Révélations sur le procès des communistes à Cologne* s'efforçait de distinguer deux formes de société secrète qu'il était impératif de ne pas confondre. Tandis que la première avait pour objectif « le renversement du pouvoir d'État existant », la seconde se proposait de réaliser « la constitution du prolétariat en parti [*die Parteibildung des Proletariats*], sans se soucier des gouvernements existants² ». La Ligue des communistes ne pouvait entrer que dans cette deuxième catégorie et, à ce titre, le fait qu'elle soit une « association secrète » n'en faisait pas pour autant une « société conspiratrice³ », expression qui ne convenait véritablement qu'à la première. Le caractère clandestin de la Ligue, directement lié à la victoire de la réaction en Allemagne, se trouvait ainsi explicitement découplé de tout projet putschiste. Il n'était donc possible de qualifier la Ligue d'organisation conspiratrice que de façon métaphorique, de la même façon que l'on pouvait dire que « vapeur et électricité conspir[ai]ent contre le *statu quo*⁴ » en créant les conditions matérielles de la transformation sociale.

Dès lors, comment définir cette nouvelle conception de l'organisation communiste, développée pour l'essentiel au printemps 1850 ? Tout porte à croire qu'elle était étroitement

la constitution d'une « seconde classe de membres » de l'organisation, placée « constamment sous la direction des membres proprement dits », telle qu'elle est formulée dans l'adresse de l'autorité centrale de la Ligue de juin 1850 (MEGA² I/10, p. 340 ; Pléiade IV, p. 565). Cf. Klaus von BEYME, « Karl Marx and Party Theory », *op.cit.*, p. 77. Pour répondre de manière satisfaisante à cette question, il conviendrait de revenir en détail sur la conception du parti développée par Lénine, ce qui outrepasserait largement les limites de ce travail. Il convient en tout cas de faire preuve de prudence en ce qui concerne le contenu de l'adresse de juin 1850, au sujet de laquelle Röser a affirmé, lors de son interrogatoire du 31 décembre 1853, qu'elle aurait suscité de fortes réticences de la part de Marx et d'Engels lors de son élaboration au sein de l'autorité centrale (cf. BdK 2, p. 452). Même s'il n'existe aucun autre témoignage permettant d'attester de cette désapprobation, il nous semble que Christine Lattek a raison de souligner que la distinction confuse entre deux catégories de membres au sein de l'organisation était difficilement conciliable avec l'ambition de Marx, visant à « créer une base théorique claire pour la Ligue ». Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 60.

1 MEGA² I/10, p. 192 ; Karl MARX, *Les Luttes de classes en France. 1848-1850*, Paris, Éditions sociales, 1984 [1850], p. 187.

2 MEGA² I/11, p. 413 ; Pléiade IV, p. 634 *sq.* (trad. mod.).

3 MEGA² I/11, p. 413 ; Pléiade IV, p. 635.

4 MEGA² I/11, p. 414 ; Pléiade IV, p. 635.

liée à la perspective d'une réactivation imminente du processus révolutionnaire interrompu quelques mois plus tôt. Dans une lettre à Joseph Weydemeyer du 19 décembre 1849, Marx espérait ainsi que « l'incendie universel éclatera[it]¹ » d'ici deux ou trois livraisons de la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*. Prévoyant le déclenchement d'une « énorme crise industrielle, agricole et commerciale² », Marx en venait à considérer que l'urgence était de faire de la Ligue des communistes une structure opérationnelle susceptible de jouer un rôle moteur dans la nouvelle phase révolutionnaire qui s'annonçait. L'adresse de l'autorité centrale de la Ligue rédigée par Marx et Engels aux alentours du 20 mars 1850, quelques jours après le succès relatif des montagnards aux élections législatives complémentaires du 10 mars en France, permet de donner à voir les grandes lignes de cette stratégie, souvent résumée par le mot d'ordre de la « révolution en permanence³ ». Dès le début du texte, c'était la nécessité de garantir les conditions d'une action autonome des travailleurs qui était mise en avant. Tout en prolongeant un diagnostic déjà formulé dès le début de l'année 1849, l'adresse de mars 1850 en déplaçait cependant le centre de gravité : cette fois-ci, c'était la Ligue elle-même qui était présentée comme le cadre organisationnel pertinent pour favoriser le développement du parti des travailleurs. De ce point de vue, le texte contenait incontestablement une dimension autocritique : la déstructuration de la Ligue dès le milieu de l'année 1848 était ainsi présentée comme la perte du « seul soutien ferme⁴ » dont disposait le prolétariat organisé. C'était notamment pour éviter de reproduire les erreurs passées qu'il apparaissait décisif, à la veille de la relance présumée du processus révolutionnaire, que le parti des travailleurs puisse « se manifester avec le maximum d'organisation, d'unanimité et d'autonomie⁵ ».

Il est intéressant de noter que ce retour critique sur l'action menée au cours des mois précédents ne portait pas véritablement sur la stratégie d'alliances développée depuis au moins

1 MEGA² III/3, p. 51 ; Cor. II, p. 37.

2 MEGA² III/3, p. 52 ; Cor. II, p. 38.

3 MEGA² I/10, p. 263 ; Pléiade IV, p. 559. Probable réminiscence du moment d'accélération révolutionnaire de l'été 1792, au cours duquel les sections parisiennes siégeaient en permanence, ce concept ne nous paraît pas réductible, comme le prétend Wolfgang Schieder, à une « formule de compromis » liée au caractère collectif du processus de rédaction de l'adresse de mars 1850. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 58. Si tel était le cas, on ne voit pas bien pourquoi Marx aurait choisi de l'utiliser également dans sa série d'articles consacrée aux « Luites de classes en France » dans la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue* à la même époque. Cf. MEGA² I/10, p. 192 ; Karl MARX, *Les Luites de classes en France. 1848-1850, op.cit.*, p. 187. Comme l'a montré Stathis Kouvélakis, le concept de révolution en permanence restait bien plutôt inscrit dans un « schéma général » du processus révolutionnaire correspondant au « moment 1848 », même si sa formulation intervenait dans un moment de réélaboration lié à la fois à l'expérience de la défaite et à la perspective de la réactivation imminente de l'affrontement. Cf. Stathis KOUVÉLAKIS, « La forme politique de l'émancipation », in Jean-Numa DUCANGE, Isabelle GARO (dir.), *Marx politique, op.cit.*, p. 45.

4 MEGA² I/10, p. 254 ; Pléiade IV, p. 548.

5 MEGA² I/10, p. 255 ; Pléiade IV, p. 548.

un an, que l'adresse de mars 1850 précisait et prolongeait¹. Le front commun avec cette fraction de classe spécifique qu'était la démocratie petite-bourgeoise restait plus que jamais à l'ordre du jour dans la première phase du processus révolutionnaire à venir. C'était bien plutôt au niveau des modalités concrètes de l'organisation ouvrière que l'on pouvait observer un déplacement significatif. L'idée selon laquelle le prolétariat ne devait pas se fondre au sein d'un grand parti démocratique mais conserver son autonomie au sein de la coalition qui lui permettait d'œuvrer de concert avec la petite-bourgeoisie n'était pas foncièrement nouvelle. En revanche Marx affirmait désormais que c'était à la Ligue « tout spécialement² » qu'il revenait d'agir pour favoriser la structuration du parti ouvrier lui-même. Il ne faut certes pas en conclure que la mise en évidence de cette nouvelle tâche serait venue purement et simplement effacer la distinction entre parti communiste et parti ouvrier que l'on trouvait dans le *Manifeste*. La Ligue n'avait pas vocation à revêtir le même périmètre que le parti ouvrier, mais elle devait néanmoins s'efforcer d'en constituer « *le centre et le noyau*³ ». En cela, un pas supplémentaire était franchi par rapport à l'ambition qui avait animé Marx au début de l'année 1849 lorsqu'il avait contribué à la restructuration de l'Union ouvrière de Cologne. À l'époque, il avait certes cherché à renforcer l'organisation autonome de la classe ouvrière et à contribuer au développement d'une conscience communiste en son sein grâce au travail idéologique mené dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, mais il n'avait pas jugé possible ni opportun de réactiver la perspective d'une intervention spécifiquement communiste sur le terrain de l'organisation en reconstituant la structure de la Ligue.

De ce point de vue, il n'est pas surprenant que la question des formes que l'organisation du prolétariat était appelée à revêtir grâce à l'orientation imprimée par la Ligue ait occupé une place centrale dans l'adresse de mars 1850. Ce qui, à première vue, l'est davantage, c'est la place accordée à la violence dans l'analyse. Marx n'a certes jamais été aveugle à la part de violence que comportait le processus révolutionnaire, mais il était relativement nouveau que celle-ci soit perçue non pas simplement comme l'inévitable corollaire de la confrontation avec les forces adverses, mais bien comme le résultat d'une action que les communistes étaient appelés à organiser. En effet, la violence révolutionnaire

1 Christine Lattek a affirmé à juste titre que l'objet de la critique formulée dans l'adresse de mars 1850 n'était pas tant la collaboration avec les forces démocratiques que Marx avait cherché à mettre en œuvre à Cologne par le passé que les velléités de ceux qui, comme Louis Bamberger et Eduard Müller-Telling, cherchaient alors à rassembler les exilés politiques allemands dans une même organisation par-delà leurs divergences. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 58.

2 MEGA² I/10, p. 258 ; Pléiade IV, p. 552.

3 MEGA² I/10, p. 259 ; Pléiade IV, p. 552.

n'était pas conçue ici comme un regrettable débordement lié au déchaînement incontrôlé de la vengeance populaire. Elle était au contraire présentée comme une modalité d'action à part entière qu'il ne convenait pas seulement de « tolérer », mais dont il faudrait de surcroît « assumer soi-même la direction¹ ». Que pouvait vouloir dire le fait d'assumer la direction de la violence révolutionnaire sinon penser, d'un point de vue communiste, l'organisation du prolétariat en termes militaires ? Et c'était bien la perspective sur laquelle débouchait l'adresse de mars 1850, qui affirmait que les travailleurs devaient être « *armés et organisés*² », ce qui signifiait que cet armement lui-même devait faire l'objet d'un travail d'organisation. De ce point de vue, nous nous trouvons confrontés à une difficulté de taille : comment était-il possible de déclarer que la Ligue des communistes n'était pas une société conspiratrice dont l'objectif prioritaire aurait été le renversement du pouvoir d'État existant, tout en considérant que le devoir des communistes était de mettre des fusils entre les mains des ouvriers ? Marx n'a-t-il pas cédé à une forme d'illusion rétrospective dans les *Révélations sur le procès des communistes à Cologne* en prétendant que l'autorité centrale de la Ligue reconstituée à la fin de l'année 1849 avait refusé de sombrer dans la logique de la conjuration militaire ? Pour répondre à cette question, il convient de prêter attention à la manière dont l'adresse de mars 1850 abordait la question du recours à la force armée. En effet, il y a tout lieu de penser que celui-ci n'était pas pensé comme la préparation d'un putsch mené par une minorité, essentiellement composée des membres de la Ligue eux-mêmes, mais bien plutôt comme une action de masse supposant « l'armement de l'ensemble du prolétariat³ ». À ce titre, s'il est probable que l'analyse formulée en 1853 systématise *a posteriori* la différence entre association secrète et société conspiratrice, il semble qu'elle ait déjà été présente à l'esprit de Marx au printemps 1850.

C'est ce dont témoigne notamment la recension du pamphlet du mouchard Adolphe Chenu, intitulé *Les Conspirateurs*⁴, rédigée entre la fin du mois de mars et le début du mois d'avril, et publiée dans la quatrième livraison de la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*. L'article introduisait en effet une distinction décisive entre « conspirateurs de profession » et

1 MEGA² I/10, p. 259 ; Pléiade IV, p. 554.

2 MEGA² I/10, p. 260 ; Pléiade IV, p. 554.

3 *Ibid.*

4 Laura O'Brien a analysé en détail les réactions suscitées par ce pamphlet, essentiellement destiné à dénoncer la dépravation morale supposée des montagnards, ainsi que par celui de Lucien de La Hodde, paru quelques semaines plus tard et que Marx et Engels évoquaient également dans leur recension. Cf. Laura O'BRIEN, « La moralité des mouchards : Chenu, de la Hodde et la guerre des pamphlets », in Sébastien HALLADE (dir.), *Morales en révolutions. France, 1789-1940*, Rennes, PUR, 2015, p. 99-108.

« conspirateurs d'occasion¹ ». Alors qu'on aurait pu s'attendre, dans un tel contexte, à ce que Marx et Engels choisissent de prendre la défense de ces conspirateurs cloués au pilori par un agent de la police, la recension empruntait de ce fait une voie plus subtile. Dédouanant les conspirateurs d'occasion, présentés comme des « ouvriers qui ne donnaient dans la conspiration qu'à côté de leurs autres occupations² », il prenait en revanche pour cible les conspirateurs de profession, sans craindre de reprendre certains des arguments développés par Chenu. Assimilant ces conspirateurs de profession à des « bambocheurs³ » souvent prompts à se mettre à la solde de la police – Chenu lui-même faisant, de ce point de vue, figure d'archétype –, Marx et Engels entendaient surtout montrer la distance qui séparait cette bohème du mouvement réel de la classe ouvrière. Afin de mettre en évidence ce fossé, ils qualifiaient les conspirateurs professionnels d'« alchimistes de la révolution », ayant « en partage avec les alchimistes d'antan la confusion des idées et l'esprit borné plein d'idées fixes⁴ ». L'image de l'alchimie avait manifestement pour fonction de démontrer le caractère irrationnel de l'action des conspirateurs de profession, à mille lieues de l'impératif de lucidité qui devait s'imposer au mouvement ouvrier. Se dispensant de toute analyse scientifique de la situation historique, ils s'efforçaient ainsi de « déclencher une révolution en improvisant [*aus dem Stegreif*], sans que les conditions en soient données⁵ ». À ce titre, il n'est pas étonnant que Marx ait opposé à la fascination des conspirateurs de profession pour les « bombes incendiaires » et autres « machines infernales aux effets magiques⁶ » – variantes modernes de la pierre philosophale supposées permettre de changer le plomb de la réaction en or de la révolution – une analyse rationnelle des intérêts de classe du prolétariat, comme il avait déjà pu le faire en 1846 lors de sa confrontation avec Weitling et avec Kriege.

S'il n'y a donc manifestement pas lieu de parler de complaisance pour la logique conspiratrice dans les prises de position de Marx au printemps 1850, la question des rapports qu'il a entretenus avec le blanquisme au cours de cette période reste entière. Elle se pose avec d'autant plus d'acuité qu'il existe plusieurs signes témoignant d'une véritable collaboration, non pas tant avec Blanqui lui-même, qui était incarcéré depuis le mois de mai 1848 et avait

1 MEGA² I/10, p. 281 ; Pléiade IV, p. 360.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/10, p. 285 ; Pléiade IV, p. 364.

4 MEGA² I/10, p. 283 ; Pléiade IV, p. 361 *sq.* Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, l'analogie avec l'alchimie sera à nouveau mise à profit par Marx à plusieurs reprises au début des années 1870 dans le cadre de sa lutte contre la régression sectaire au sein de l'AIT.

5 MEGA² I/10, p. 283 ; Pléiade IV, p. 361.

6 MEGA² I/10, p. 283 ; Pléiade IV, p. 362.

été condamné à dix ans de prison par la Haute Cour de justice de Bourges, qu'avec ses partisans. On sait que l'adresse de l'autorité centrale de la Ligue du début du mois de juin 1850 dira que « parmi les révolutionnaires français, le parti proprement prolétarien, dont le chef est Blanqui, s'est joint à nous¹ ». Or, il y a lieu de penser que cette jonction a pris une forme concrète, dont témoigne notamment la constitution de l'éphémère Société universelle des communistes révolutionnaires au mois d'avril 1850. Cette association, qui semble n'avoir existé que pendant quelques mois, puisque Marx, Engels et Harney la décrivaient déjà au début du mois d'octobre comme « dissoute depuis longtemps *de facto*² », avait manifestement pour vocation de tisser des liens entre membres de la Ligue, blanquistes et chartistes révolutionnaires. On en connaît surtout l'existence grâce aux statuts de l'association, que Marx et Engels avaient cosigné notamment avec deux exilés blanquistes, Louis Adam et Jules Vidil. Cependant, cette indéniable coopération avec les blanquistes ne paraît pas devoir être perçue comme un alignement sur leurs positions. La définition du but de l'association que l'on trouvait dans l'article 1 ne présentait pas, à proprement parler, de caractère putschiste. Elle se contentait de reprendre le double mot d'ordre de la « dictature des prolétaires » et de la « révolution en permanence³ » formulé peu de temps auparavant dans la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*. Quant aux modalités d'organisation évoquées dans l'article 2, qui parlait de tisser des « liens de solidarité entre toutes les fractions du parti communiste révolutionnaire⁴ », il ne semble pas non plus qu'elles aient revêtu de dimension intrinsèquement conspiratrice⁵. De ce point de vue, on peut considérer que la Société universelle des communistes révolutionnaires n'était pas, au sens strict, une association blanquiste, mais plutôt un lieu permettant, sur des bases théoriques claires et sans compromission, la convergence entre la Ligue des communistes et les militants blanquistes⁶.

Tout porte à croire que ce rapprochement était avant tout motivé par le souci de constituer, au sein du milieu londonien des exilés politiques, un front commun avec les forces

1 MEGA² I/10, p. 341 ; Pléiade IV, p. 566.

2 Lettre de Marx, Engels et Harney à Louis Adam, Emmanuel Barthélémy et Jules Vidil du 9 octobre 1850, in MEGA² III/3, p. 89 ; Cor. II, p. 83.

3 MEGA² I/10, p. 568 ; Pléiade IV, p. 559.

4 *Ibid.*

5 L'hypothèse formulée par Christine Lattek, d'après laquelle il pourrait s'agir de constituer des comités de correspondance, nous paraît à cet égard tout à fait vraisemblable. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 63.

6 Martin Hundt a résumé les choses avec une certaine emphase en disant que l'année 1850 n'était pas une période pendant laquelle Marx et Engels auraient défendu des positions blanquistes, mais bien plutôt un moment au cours duquel avait été offerte au parti blanquiste « l'occasion historique de rejoindre les rangs du socialisme scientifique ». Cf. Martin HUNDT, *Geschichte des Bundes der Kommunisten, op.cit.*, p. 638.

qui plaidaient en faveur d'une organisation autonome de la classe ouvrière, par-delà les divergences qui pouvaient exister entre elles. C'est ce dont témoigne notamment la lettre adressée par Marx et Engels le 6 mai 1850 à François Pardigon, le secrétaire de la Société des proscrits démocrates socialistes français à Londres, d'obédience blanquiste. Soupçonnant l'existence de tractations en vue d'une affiliation de ladite société à l'Association démocratique de Greek Street fondée par Karl Heinzen et Gustav Struve, qui entendait rassembler les exilés politiques par-delà les divergences de chapelles, Marx et Engels envisageaient très nettement cette hypothèse comme un point de non-retour, qui leur commanderait de « rompre immédiatement toute liaison¹ » avec les militants blanquistes. Symptomatiquement, la convergence politique portait avant tout sur l'autonomie d'action de la classe ouvrière. À l'inverse, quand bien même un accord programmatique aurait été trouvé avec les démocrates de Greek Street, le seul fait de devoir renoncer pour cela au principe même du parti de classe aurait suffi à rendre l'opération condamnable. Il semble donc que le rapprochement de Marx avec les blanquistes au printemps 1850 relevait bien davantage d'une communauté de vues concernant les questions d'organisation que d'un quelconque alignement sur le plan idéologique².

Face à la ligue séparatiste

L'été 1850 marque un tournant décisif dans la conception que Marx se faisait aussi bien du rôle de la Ligue que de l'ensemble de la stratégie politique à adopter. Le numéro de la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue* publié au mois de novembre permettra d'en énoncer les conclusions de manière explicite : dans un contexte marqué par la fin de la crise et le retour de la prospérité économique, il n'y avait plus lieu de parler de « véritable révolution³ ». Dès lors que disparaissait la perspective d'une réactivation imminente du processus révolutionnaire amorcé en 1848, les modalités de l'intervention communiste se trouvaient considérablement transformées et il ne pouvait être question de poursuivre sur la voie tracée quelques mois plus tôt dans l'adresse de l'autorité centrale de mars 1850. Ce qui était désormais à l'ordre du jour était une entreprise de longue haleine dont l'objectif immédiat n'était pas, comme le dira Marx dans les *Révélations sur le procès des communistes à Cologne*, la prise immédiate du pouvoir

1 MEGA² III/3, p. 79 ; Cor. II, p. 59.

2 Christine Lattek a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 67.

3 MEGA² I/10, p. 467 ; Karl MARX, *Les Luites de classes en France. 1848-1850*, *op.cit.*, p. 199.

d'État mais la constitution du « parti d'opposition de l'avenir¹ ». Toutefois, ce diagnostic était loin de faire l'unanimité au sein de l'autorité centrale londonienne. Autour de Karl Schapper et d'August Willich, ancien commandant d'un groupe de francs-tireurs de l'armée révolutionnaire du Bade et du Palatinat pendant la campagne pour la constitution impériale, s'était constituée, dès l'été 1850, une fraction qui s'efforçait d'imprimer à l'action de la Ligue un cours volontariste orienté vers une perspective insurrectionnelle à court terme, à rebours de ce que Marx considérait comme un impératif de lucidité.

Dans le cadre d'une analyse des modalités du travail de parti de Marx, la vive confrontation avec Schapper et Willich au mois de septembre 1850 est instructive à un double titre. D'une part, elle permet de mettre en évidence la fonction que Marx attribuait à l'organisation communiste dans une conjoncture historique qui n'était plus celle dans laquelle s'inscrivait le *Manifeste* au début de l'année 1848. D'autre part, elle montre de quelle manière Marx envisageait les rapports de conflictualité au sein de la direction de la Ligue et les mesures qu'il a cherché à mettre en œuvre pour tâcher de les surmonter. Le témoignage le plus complet dont nous disposons au sujet de cette confrontation est le procès-verbal de la session de l'autorité centrale de la Ligue du 15 septembre 1850, dernière grande étape avant la scission de l'organisation. Le désaccord entre les partisans de Marx et ceux de Schapper et Willich était déjà clairement exprimé depuis le milieu de l'été, et la réunion de l'autorité centrale avait manifestement pour fonction de le trancher une fois pour toutes. Aux yeux de Marx, il ne pouvait être question de régler ce conflit que d'une seule manière : par une discussion argumentée fondée sur une analyse théorique. Mais tous les membres de l'autorité centrale ne voyaient pas les choses de la même façon, et notamment Willich, dont la fascination pour l'usage de la force fera dire à Engels en 1885 qu'il était le représentant d'une « sorte d'islam communiste² », variante extravagante de la religion du sabre. À la fin du mois d'août, lors d'une réunion de l'autorité centrale, Conrad Schramm, excédé par l'attitude de Willich qui, d'après le témoignage de Röser, l'aurait traité de menteur³, avait fini par le provoquer en duel. Willich, qui avait relevé le gant sans hésiter et blessé Schramm d'un coup de pistolet à la tête le 11 septembre près d'Anvers, semblait avoir perçu cette provocation en duel comme une tentative d'assassinat fomentée par Marx, accusé d'avoir « monté la tête⁴ » à

1 MEGA² I/11, p. 414 ; Pléiade IV, p. 635.

2 MEGA² I/30, p. 104 *sq.* ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire de la Ligue des communistes », *op.cit.*, p. 79.

3 Cf. BdK 2, p. 455.

4 MEGA² I/12, p. 515 ; Cor. IV, p. 60.

son assaillant pour l'inciter à se battre, comme le dira Engels dans une lettre du 23 novembre 1853 insérée dans le pamphlet de Marx contre Willich, *Le Chevalier de la noble conscience*. Tout porte à croire que cette accusation était fautive et que Marx avait au contraire tout fait pour dissuader les deux adversaires de recourir à la violence pour régler un différend relevant avant tout de la ligne politique que la direction de la Ligue devait adopter. C'est ce que permet d'établir, entre autres, une lettre que Schapper, pourtant proche de Willich au moment des faits, adressera à Marx le 27 août 1860, reconnaissant que ce dernier avait alors « tout fait pour rétablir le calme et trouver une solution¹ ».

Loin d'être simplement anecdotique, cet incident revêt au contraire une dimension révélatrice. Aux yeux de Marx, le duel constituait en effet une modalité archaïque et féodale de gestion de la conflictualité, absolument inadéquate à la forme moderne de l'organisation politique que la Ligue des communistes était appelée à être. Qualifiant le duel de « vestige d'un stade culturel révolu » dans une lettre à Ferdinand Lassalle du 10 juin 1858, Marx dira clairement que « notre parti se doit de faire résolument front contre ces cérémoniaux de caste et de rejeter avec les sarcasmes les plus cyniques l'exigence arrogante de s'y soumettre² ». De ce point de vue, on peut considérer que la divergence entre Marx et Willich ne se limitait pas à un désaccord de fond sur la stratégie à adopter dans la conjoncture spécifique de l'été 1850, mais qu'elle portait également, de façon plus générale, sur la façon d'envisager la pratique politique. Les trois propositions avancées par Marx lors de la réunion de l'autorité centrale du 15 septembre 1850 en témoignent : chacune d'entre elles pouvait être perçue comme une tentative visant à maintenir l'unité de l'organisation, c'est-à-dire, selon ses propres termes, à se séparer « sans détruire le parti³ ». Le transfert de l'autorité centrale de Londres à Cologne, la rédaction de nouveaux statuts et surtout la constitution de deux cercles londoniens distincts mais tous les deux soumis à l'autorité centrale de Cologne allaient précisément dans ce sens. Ce faisant, Marx entendait placer les différends qui l'opposaient à Willich et Schapper sur le seul terrain pertinent du point de vue de la direction d'une organisation, c'est-à-dire celui des

1 MEGA² III/11, p. 124.

2 MEGA² III/9, p. 168 *sq.* ; Cor. V, p. 197 *sq.* Michael Heinrich a par ailleurs montré qu'il n'existait absolument aucune preuve tangible de l'implication de Marx dans un duel lorsqu'il était étudiant à Bonn en 1836, contrairement à ce qu'affirment de nombreux biographes. Si l'on peut considérer, à la lecture de la lettre de Heinrich Marx à son fils de mai-juin 1836, que ce dernier avait alors manifestement justifié la pratique du duel en dressant un parallèle avec l'argumentation philosophique (cf. MEGA² III/1, p. 297), tout porte à croire qu'il n'avait pas tardé à se raviser. Cf. Michael HEINRICH, *Karl Marx et la naissance de la société moderne*, t. 1, Paris, Éditions sociales, 2019 [2018], p. 198 *sqq.*

3 MEGA² I/10, p. 578 ; Pléiade IV, p. 1083.

« oppositions de principe » plutôt que des « oppositions personnelles¹ ». En choisissant d'emprunter cette voie, Marx pouvait ainsi procéder à une dénonciation ferme et sans ambiguïté de la phraséologie volontariste et idéaliste de Willich et Schapper tout en ménageant à l'adversaire la possibilité de continuer à exprimer ses vues au sein même de l'organisation. À cet égard, la troisième proposition formulée par Marx le 15 septembre 1850 – la constitution de deux cercles londoniens distincts – apparaissait comme une solution de compromis, témoignant du souci de préserver l'unité de la Ligue. Marx avait dit d'ailleurs très explicitement qu'il ne souhaitait pas proposer, comme il aurait été en droit de le faire, que Willich, Schapper et leurs partisans soient exclus de la Ligue, et s'en était expliqué en affirmant qu'une telle décision aurait entraîné un « scandale inutile », d'autant que ces derniers avaient « malgré tout la conviction d'être des communistes² », même si leurs prises de position allaient à l'encontre d'une analyse matérialiste du processus révolutionnaire.

Néanmoins, l'adoption des trois propositions de Marx par l'autorité centrale de Londres, en l'absence de Willich et avec l'abstention de Schapper, n'allait pas suffire à préserver l'unité de la Ligue. Dès le 1^{er} octobre, à l'encontre de la décision prise quinze jours plus tôt, Willich et Schapper décidaient unilatéralement de constituer une nouvelle autorité centrale à Londres et d'exclure de la Ligue Marx et ses partisans³. Le 5 octobre, l'autorité centrale colonaise, nommée à la suite de la résolution prise à Londres le 15 septembre et présidée par Röser, faisait savoir qu'elle ne reconnaissait pas les décisions prises par Willich et Schapper⁴. La rupture était consommée, il n'y avait plus désormais une Ligue mais deux. Cette situation nouvelle rendait de fait caduque la solution de compromis proposée par Marx lors de l'ultime réunion de l'autorité centrale londonienne. L'adresse du 1^{er} octobre ne témoignait plus simplement d'une prise de position stratégique jugée erronée, elle était également la preuve de la volonté d'usurper les fonctions de direction de l'organisation incombant à la seule autorité colonaise. L'unité de la Ligue n'ayant pu être préservée, c'était son intégrité qui était alors en jeu, et qu'il convenait de sauvegarder par la seule voie encore possible, celle de l'exclusion des usurpateurs. C'est ainsi que s'explique la requête adressée le 11 novembre par le cercle londonien à l'autorité centrale colonaise, demandant la mise à

1 MEGA² I/10, p. 578 ; Pléiade IV, p. 1082 (trad. mod.). Christine Lattek a très justement montré que Willich, à l'inverse, cherchait à les réduire à des inimitiés personnelles et à des querelles de pouvoir. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 74.

2 MEGA² I/10, p. 578 ; Pléiade IV, p. 1083.

3 Cf. BdK 2, p. 722.

4 Cf. BdK 2, p. 290.

l'écart de « tous les membres de la Ligue séparatiste [*Sonderbund*]¹ ». Dans l'esprit de Marx et de ses partisans, l'usage du terme *Sonderbund*, appelé par la suite à désigner l'organisation dirigée par Schapper et Willich dans l'historiographie², n'était pas seulement une manière de donner de leurs adversaires une image réactionnaire, par une allusion transparente à l'alliance conclue en 1845 par sept cantons suisses conservateurs pour défendre les privilèges de l'Église catholique et des jésuites contre la politique progressiste de la Confédération. Il permettait par la même occasion de souligner le caractère sécessionniste de l'entreprise de Schapper et Willich, et de lui dénier toute légitimité. Communiquée publiquement dans l'adresse du 1^{er} décembre 1850, l'exclusion de la fraction constituée par Schapper et Willich ne témoignait pas seulement de la reprise en main officielle de la Ligue par l'autorité centrale colonaise, elle marquait également la fin du rôle dirigeant de Marx au sein de l'organisation.

1 MEGA² I/10, p. 584.

2 Contrairement à ce que laisse entendre Wolfgang Schieder, l'emploi du mot *Sonderbund* n'est pas une spécificité de la recherche est-allemande. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 173, n. 185. Il a été utilisé par Marx et Engels eux-mêmes dès la scission. Christine Lattek continue pour sa part à l'employer, tout en attirant à juste titre l'attention sur le fait que la majorité des membres londoniens de la Ligue s'étaient en réalité rangés derrière Schapper et Willich. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 110.

5. Adieu parti ?

« Comment des gens comme nous, qui fuient comme la peste les positions officielles, peuvent-ils avoir leur place dans un "parti" ? Que nous importe un "parti", à nous qui crachons sur la popularité, à nous qui commençons à ne plus savoir où nous en sommes dès que nous nous mettons à devenir populaires ? Que nous importe un "parti" c'est-à-dire une bande d'ânes qui ne jurent que par nous parce qu'ils nous considèrent comme leurs égaux ?¹ »

La fin des positions officielles

Le transfert de la direction de la Ligue à Cologne signait le début de la fin de l'organisation, frappée dès le mois de mai 1851 par une vague d'arrestations orchestrée par la police prussienne. Dès l'automne 1850, Marx était redevenu simple adhérent du cercle londonien, au grand regret de Röser, le nouveau président de l'autorité centrale, qui, dans une lettre datée du 25 septembre, déclarait qu'il aurait largement préféré que « le meilleur élément du parti² » puisse rester à sa tête. Lorsqu'il choisira de prononcer officiellement, depuis Londres, la dissolution de la Ligue quelques semaines après le procès des communistes de Cologne de l'automne 1852, Marx dira à Engels, dans une lettre du 19 novembre, que l'organisation « n'avait *plus lieu de continuer d'exister* sur le continent non plus, où du reste depuis l'arrestation de Bürgers-Röser elle avait déjà cessé d'exister en fait³ ». De façon plus générale, on a souvent affirmé que, dans la nouvelle conjoncture marquée à la fois par l'exil, l'éloignement de la perspective révolutionnaire et la déstructuration du principal vecteur de l'action communiste internationale, Marx avait préféré se tenir à l'écart du mouvement ouvrier organisé en attendant des jours meilleurs. La période de reflux des années 1850 et du début des années 1860 est ainsi régulièrement perçue comme une phase d'inactivité politique, au cours de laquelle Marx aurait essentiellement profité des commodités offertes par la bibliothèque du *British Museum* pour approfondir ses recherches dans le domaine de l'économie politique⁴. Sans aucun doute, dès le début de l'année 1851, c'est l'isolement qui prédomine⁵, et un isolement qui, s'il est subi, n'est manifestement pas mal vécu. Dans une

1 Lettre d'Engels à Marx du 13 février 1851, in MEGA² III/4, p. 42 ; Cor. II, p. 143.

2 MEGA² III/3, p. 646.

3 MEGA² III/6, p. 88 ; Cor. III, p. 282.

4 C'est ce qu'implique notamment la périodisation de l'intervention politique de Marx proposée par Wolfgang Schieder, qui tend pour l'essentiel à la réduire à deux phases correspondant respectivement à son rôle actif au sein de la Ligue des communistes (1847-1852) et au sein de l'AIT (1864-1872), et qui considère que la césure marquée par la dissolution de la Ligue avait conduit Marx à négliger le travail politique au profit de l'étude scientifique. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 67.

5 De ce point de vue, Sylvie Aprile a parfaitement raison de présenter le Marx du début des années 1850

lettre à Engels du 11 février 1851, Marx affirmait même que « cet isolement authentique » lui « pla[isait] beaucoup » parce qu'il permettait de mettre fin au « devoir d'assumer aux yeux du public sa part de ridicule dans le parti en compagnie de tous ces ânes¹ ».

Cependant, on aurait tort de considérer cette prise de distance comme la marque d'un abandon de la perspective de l'intervention communiste comprise comme travail de parti telle qu'elle avait été élaborée au milieu des années 1840². Les sévères déclarations à l'encontre du pseudo-parti – le mot « parti » étant entre guillemets – que l'on trouve dans la lettre d'Engels à Marx du 13 février 1851 doivent être replacées dans le contexte très particulier de l'exopolitie³ des réfugiés politiques en Angleterre. Très rapidement, les deux hommes ont pris conscience de l'impuissance et de la vanité des tentatives menées par les « petits grands hommes⁴ », visant à former à quelques-uns le gouvernement révolutionnaire de l'avenir. De ce point de vue, tout porte à croire que la critique du concept de parti exprimée dans la lettre d'Engels du 13 février 1851 n'avait pas de valeur de vérité générale, mais était étroitement dépendante non seulement des déceptions éprouvées par Marx et Engels à l'égard de l'attitude de certains de leurs camarades de lutte⁵, mais surtout d'un diagnostic d'ensemble concernant l'impossibilité d'ancrer la pratique politique communiste dans le mouvement réel de la classe ouvrière dans de telles circonstances. S'impliquer activement dans des querelles de chapelles sans disposer de la moindre chance d'acquérir une influence significative sur la masse du prolétariat, ne pouvait être perçu que comme une perte de temps tout à fait risible. L'ascèse partisane à laquelle invitait Engels dans sa lettre doit avant tout être comprise comme le choix de se soustraire à cette « grande bataille des rats et des grenouilles⁶ » dans laquelle les autres exilés

comme un « homme isolé » plus que comme l'« homme d'un parti ». Cf. Sylvie APRILE, « Le pain amer de l'exil », in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Les Grands hommes de l'exil*, Marseille, Agone, 2015 [1852], p. XXXVII.

1 MEGA² III/4, p. 37 ; Cor. II, p. 138.

2 À ce titre, Karl-Heinz Leidigkeit a raison de dire que l'isolement évoqué par Marx n'était pas tant un « isolement à l'égard du parti [*von der Partei*] qu'un isolement pour le parti [*für die Partei*] » compris comme communauté de conviction. Cf. Karl-Heinz LEIDIGKEIT, « Das kontinuierliche Ringen von Marx und Engels um die Partei der Arbeiterklasse (1852-1860) », in *Beiträge zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, N°6, Berlin, 1977, p. 972. Sans cela, il serait incompréhensible que Marx ait pu déclarer, dans une lettre à Engels du 10 mars 1853, qu'il fallait « absolument renouveler le recrutement de notre parti ». Cf. MEGA² III/6, p. 134 ; Cor. III, p. 333.

3 Le terme « exopolitie » a été forgé par Stéphane Dufoix pour désigner le champ très spécifique des alliances et des oppositions conclues par des opposants politiques en situation d'émigration. Cf. Stéphane DUFOIX, *Politiques d'exil. Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002.

4 MEGA² III/4, p. 42 ; Cor. II, p. 143.

5 La déclaration d'Engels faisait notamment suite à la participation de Harney à un meeting à la mémoire du révolutionnaire polonais Józef Bem organisé quelques jours plus tôt par Schapper et Willich, perçue comme une trahison.

6 MEGA² I/11, p. 297 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Les Grands hommes de l'exil*, op.cit., p. 129. La référence à la « grande batrachomyomachie » est également présente dans *Le Chevalier de la noble*

politiques se précipitaient. L'image développée dans *Les Grands hommes de l'exil* mérite d'être prise au sérieux : les intrigues de la « politique de comptoir séparée de la politique officielle¹ » étaient à la construction d'un véritable parti communiste ce que la *Batrachomyomachie* était à l'*Illiade*, c'est-à-dire une parodie. En cela, on peut considérer que les recommandations formulées par Engels dans sa lettre à Marx du 13 février 1851 ne concernaient, comme il le disait lui-même, que le « proche avenir² », et qu'elles n'avaient pas vocation à valoir au-delà. S'il convenait de n'accepter « aucune position officielle » ni « siège dans des comités », ce n'était que dans la stricte mesure où ce type de fonctions amenait inévitablement, dans un tel contexte, à assumer une « responsabilité pour des ânes³ ». Cette ligne de conduite, que Marx résumera dans une lettre à Engels du 8 octobre 1853, après avoir été une fois de plus exposé aux divers ragots des exilés politiques – en l'occurrence, Joseph Daniels venait, semble-t-il, de l'accuser d'être à l'origine de l'arrestation de son frère Roland, l'un des condamnés du procès de Cologne – en affirmant qu'il avait « l'intention de déclarer *publiquement*, à la prochaine occasion » qu'il n'était « lié à *aucun parti*⁴ », sera suivie, pour l'essentiel, jusqu'à la fondation de l'AIT. Cependant, elle ne signifie nullement que Marx aurait abandonné, même temporairement, l'ambition de constituer un parti communiste ancré dans la pratique réelle du mouvement ouvrier.

Au cœur du mouvement ouvrier britannique

Symptomatiquement, les réserves exprimées par Marx en matière de prise de parti au cours des années 1850 ne semblent pas s'être appliquées au mouvement ouvrier britannique, ou en tout cas dans une bien moindre mesure. Contrairement aux rodomontades de l'émigration politique, ce dernier disposait d'une assise bien réelle et n'était pas réduit à former une « histoire propre située en dehors de l'histoire universelle⁵ ». Même si les grandes heures du mouvement chartiste étaient déjà passées, les travailleurs anglais représentaient une force non négligeable, susceptible de donner tout son sens aux efforts d'intervention communiste déployés par Marx et Engels. Dans ce contexte, la fondation du *People's Paper* par le

conscience, en conclusion d'un paragraphe dans lequel Marx et Engels affirmaient s'être retirés « de toutes les organisations, démonstrations et manifestations publiques » depuis l'automne 1850, afin d'éviter de se prêter à ces querelles stériles. Cf. MEGA² I/12, p. 511 ; Pléiade IV, p. 656.

1 *Ibid.*

2 MEGA² III/4, p. 42 ; Cor. II, p. 144.

3 *Ibid.*

4 MEGA² III/7, p. 32 ; Cor. IV, p. 39.

5 MEGA² I/11, p. 297 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Les Grands hommes de l'exil*, *op.cit.*, p. 128.

dirigeant des Démocrates fraternels Ernest Jones en 1852 ne pouvait que susciter leur intérêt. Dans une lettre à Marx du 18 mars 1852, Engels considérait ainsi que Jones était en mesure de cultiver la haine de classe des ouvriers anglais à l'égard de la bourgeoisie, « seule base sur laquelle on p[ouvai]t reconstruire le parti chartiste, mais encore l'élargir, le développer en l'utilisant comme soubassement du travail d'explication¹ ». La collaboration de Marx au *People's Paper* n'était évidemment pas comparable, par son ampleur, au travail mené à Cologne à la tête de la rédaction de la *Nouvelle Gazette Rhénane*. Pour autant, il y a lieu de penser que les deux journaux revêtaient à ses yeux une fonction analogue, celle d'offrir un cadre d'expression pour l'intervention communiste au sein d'un mouvement de masse².

Malgré le déclin du chartisme après 1848, il n'était pas incongru de considérer que le *People's Paper* allait pouvoir jouer le rôle de ferment dans le cadre d'un processus de restructuration du prolétariat britannique sur une base révolutionnaire. Dès le début de l'année 1853, quelques mois après la fondation du journal, l'Angleterre était frappée par une vague de grèves de grande ampleur. Cette conjoncture nouvelle, qui laissait présager un essor inédit du seul mouvement ouvrier encore actif en Europe, ouvrait la voie à des modalités d'intervention sur le terrain de l'organisation de classe tout autant que sur celui de la bataille des idées. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que l'appel à constituer un Parlement du travail, lancé depuis Manchester le 20 novembre 1853 à l'initiative de Jones, ait rencontré le plein assentiment de Marx. Sans commune mesure avec les gesticulations des exilés politiques, le projet de Parlement du travail était ancré dans la pratique réelle du mouvement ouvrier britannique. Même si, dans les faits, le Parlement du travail ne s'est réuni qu'une seule fois, au mois de mars 1854, et n'est pas parvenu à offrir un prolongement politique à la vague de grèves qui avait présidé à sa naissance, son existence même semble avoir fait date. Invité à siéger en qualité de délégué d'honneur, Marx avait, comme il le dirait lui-même dans sa lettre adressée au Parlement du travail le 9 mars 1854 et publiée dans le *People's Paper* quelques jours plus tard, « regrett[é] profondément³ » de ne pouvoir se rendre à Manchester pour participer aux travaux de l'assemblée. Sans mâcher ses mots, il avait par la même occasion qualifié la convocation du Parlement du travail d'événement témoignant à lui seul de l'entrée

1 MEGA² III/5, p. 79 ; Cor. III, p. 83.

2 L'analogie fonctionnelle entre les deux journaux a notamment été suggérée par Hans-Jürgen Bochinski. Cf. Hans-Jürgen BOCHINSKI, « Marx' Mitarbeit an der chartistischen Zeitung "The People's Paper" im Jahre 1853 », in *Marx-Engels-Jahrbuch* 3, Berlin, 1980, p. 175.

3 MEGA² I/13, p. 107 et MEGA² III/7, p. 67 ; Cor. IV, p. 83.

« dans une nouvelle ère de l'histoire mondiale¹ », parce qu'il ouvrait la voie à la constitution de la classe ouvrière la plus avancée d'Europe en parti politique de masse. Il est permis de penser que cette lettre n'était pas qu'une marque de courtoisie envoyée en réponse à l'invitation qu'il avait reçue². S'il n'a pas lui-même siégé au Parlement du travail, Marx semble en tout cas avoir cherché à élaborer une réflexion stratégique sur son action. C'est ce dont témoigne notamment l'article qu'il a consacré à l'ouverture du Parlement du travail, rédigé le 7 mars 1854 et paru dans le *New York Daily Tribune* une quinzaine de jours plus tard, dont l'objectif explicite était de mettre en garde l'assemblée contre les erreurs qu'elle était susceptible de commettre, et dont on peut penser que le contenu n'était pas destiné qu'au seul public nord-américain. Le premier paragraphe de l'article développait une longue comparaison entre le Parlement du travail et la Commission du Luxembourg du printemps 1848, afin de montrer tout ce qui séparait – et devait séparer – les deux assemblées. Le parallèle n'était ni anodin, ni innocent, puisque Marx savait pertinemment que Martin Nadaud et surtout Louis Blanc avaient été, comme lui, invités à siéger au Parlement du travail en qualité de délégués d'honneur³. Pour que l'action du Parlement du travail ne soit pas condamnée à l'échec, elle devait se fixer pour objectif non pas « la dénommée organisation du travail » – allusion transparente à Louis Blanc – mais bien « l'organisation de la classe laborieuse⁴ ». À cet égard, il est tout à fait significatif que Marx ait invité le Parlement du travail à mener à bien cette tâche en préparant la voie à « la constitution effective d'un parti national⁵ », seule solution à même de le faire échapper aux déboires qu'avait connus la Commission du Luxembourg.

La convocation du Parlement du travail n'est pas le seul épisode de l'histoire du mouvement ouvrier britannique des années 1850 qui ait conduit Marx à sortir de l'« isolement authentique » qu'il évoquait dans sa lettre à Engels du 11 février 1851. La création à l'automne 1854 du Comité d'accueil et de protestation, à l'occasion de l'annonce de la venue à Londres d'Armand Barbès d'une part et de Napoléon III d'autre part, dont Jones a été un des maîtres d'œuvre, constituait un nouvel effort de relance de l'activité chartiste sur des bases internationalistes. Rebaptisé Comité international en février 1855, il allait constituer le noyau

1 *Ibid.*

2 Il ne nous semble donc pas que l'on puisse dire, comme l'a fait Wolfgang Schieder, que la lettre du 9 mars 1854 témoignerait uniquement du jugement réservé avec lequel Marx aurait accueilli la nouvelle de la convocation du Parlement du travail. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 69.

3 La lettre de Marx à Engels du 9 mars 1854 en témoigne. Cf. MEGA² III/7, p. 69 ; Cor. IV, p. 82.

4 MEGA² I/13, p. 100 ; Pléiade IV, p. 752.

5 MEGA² I/13, p. 101 ; Pléiade IV, p. 752.

de l'éphémère Association internationale, fondée en août 1856 et souvent considérée comme un précurseur de l'AIT¹. Il est intéressant de prêter attention au regard porté par Marx sur cette entreprise, car il témoigne là encore d'un indéniable intérêt en même temps que d'une distance prudente.

Incontestablement, la première impression de Marx était fort négative, précisément parce que le projet initial du Comité d'accueil et de protestation faisait la part belle à cette émigration politique qu'il exérait – notamment les proscrits français, qu'il taxait régulièrement de « crapauds » dans sa correspondance. Évoquant dans une lettre à Engels du 2 décembre 1854 sa nomination comme membre d'honneur du Comité à l'initiative de Jones, il racontait ainsi s'être « moqué de lui » et lui avoir « rappelé que si le *move* [mouvement] voulait être efficace ici même et sur le continent, il devait garder un caractère purement anglais² ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette déclaration, qui n'était évidemment pas une manière de tourner le dos à l'ambition internationaliste du combat ouvrier, mais qui constituait bien plutôt un appel à ne pas négliger l'ancrage de l'intervention communiste dans la pratique réelle du prolétariat britannique au profit de la pseudo-politique des exilés. Au début de l'année 1855, Marx semblait encore tout aussi réticent à l'égard des initiatives du Comité d'accueil et de protestation. En témoigne le récit plein d'ironie que l'on trouve dans la lettre qu'il adressait à Engels le 2 février 1855, dans laquelle il racontait s'être « offert le plaisir » d'assister à une des réunions organisées par Jones simplement pour profiter du spectacle que constituait cette « farce³ ». Mettant un point d'honneur à souligner que lui et son ami Theodor Götz n'avaient assisté à la réunion en question qu'en qualité de « spectateurs muets⁴ », il se sentira d'ailleurs contraint de prendre officiellement ses distances avec le Comité lorsqu'il sera invité, quelques jours plus tard, à participer à un grand meeting public commémorant la révolution de février 1848. Listant, dans sa lettre à Engels du 13 février

1 C'est la thèse qui anime la principale monographie consacrée à l'Association internationale, due à l'historien anarchiste néerlandais Arthur Müller-Lehning. Cf. Arthur MÜLLER-LEHNING, « The International Association (1855-1859). A Contribution to the Preliminary History of the First International », in *International Review for Social History*, N°3, Leyde, 1938, p. 185-284. Plus récemment, Fabrice Bensimon a porté un nouveau regard sur le rôle de l'Association internationale dans la préhistoire de l'AIT. Cf. Fabrice BENSIMON, « The IWMA and Its Precursors in London, c. 1830-1860 », in Fabrice BENSIMON, Quentin DELUERMOZ, Jeanne MOISAND (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 31-33.

2 MEGA² III/7, p. 159 ; Cor. IV, p. 179 sq.

3 MEGA² III/7, p. 178 sq. ; Cor. IV, p. 205 sq.

4 MEGA² III/7, p. 179 ; Cor. IV, p. 206.

1855, les raisons de son refus, il affirmera notamment que « des meetings de ce genre ne sont que du cirque¹ ».

Un peu plus d'un an plus tard, cependant, Marx allait faire le choix de passer outre les réticences qu'il éprouvait à l'égard des initiatives du Comité international en participant au banquet organisé à l'occasion du quatrième anniversaire du *People's Paper* le 14 avril 1856. Dans une lettre à Engels écrite deux jours plus tard, Marx dira qu'il avait pris cette décision « car la situation semblait l'exiger² ». Sans commune mesure avec la réunion du Comité d'accueil et de protestation du début de l'année 1855, cette initiative lui donnait au contraire l'occasion de prendre la parole à la tribune, à rebours de l'impératif qu'Engels et lui s'étaient fixé de s'abstenir des « manifestations publiques³ ». Il y a en effet prononcé un discours, reproduit le 19 avril dans le *People's Paper*, dans lequel il comparait la révolution à Robin Goodfellow⁴, le lutin espiègle immortalisé par Shakespeare dans *Le Songe d'une nuit d'été*. Si l'on en croit la lettre à Engels du 16 avril 1856, il semble que les conditions d'intervention proposées par Jones ont largement contribué à convaincre Marx d'accepter l'offre qui lui était faite, puisqu'il lui était proposé de porter « le premier toast⁵ », mais surtout parce qu'il était le seul émigré à pouvoir s'exprimer. De ce point de vue, c'est bien vis-à-vis du mouvement chartiste, dont Marx constatait le regain de vivacité quelques jours plus tôt dans une autre lettre à Engels⁶, que l'intervention communiste elle-même reprenait son sens. Dès lors qu'existait un cadre organisationnel permettant de gagner l'oreille du prolétariat anglais, l'occasion se devait d'être saisie. La démonstration pouvait ainsi être faite que « les seuls alliés "intimes" » des chartistes étaient Marx et ses partisans, et non les émigrés français qui « flirt[ai]ent publiquement⁷ » avec eux.

Un journal pour les travailleurs allemands de Londres

Dès 1857, cependant, la perspective d'une réactivation durable de l'intervention communiste au sein du mouvement chartiste s'est amenuisée. Plutôt que de mettre à profit la conjoncture nouvelle qu'ouvrait la crise économique, Jones cherchait à trouver un accord avec la bourgeoisie radicale en vue d'une réforme électorale garantissant le suffrage universel

1 MEGA² III/7, p. 180 ; Cor. IV, p. 207.

2 MEGA² III/8, p. 12 ; Cor. IV, p. 298.

3 MEGA² III/8, p. 13 ; Cor. IV, p. 298.

4 MECW 14, p. 656.

5 MEGA² III/8, p. 12 ; Cor. IV, p. 298.

6 Lettre de Marx à Engels du 10 avril 1856, in MEGA² III/8, p. 6 ; Cor. IV, p. 291.

7 MEGA² III/8, p. 12 sq. ; Cor. IV, p. 298.

masculin. Cette prise de position a suscité l'ire de Marx, qui critiquait depuis déjà plusieurs mois ses tendances dictatoriales. Les compromis noués par Jones étaient perçus comme autant de compromissions allant à l'encontre de ce qui faisait précisément la force du chartisme, à savoir sa qualité de mouvement ouvrier autonome. Comme il le disait dans une lettre à Engels du 24 novembre 1857, Marx considérait que Jones procédait à l'envers et mettait pour ainsi dire la charrue avant les bœufs en cherchant à tout prix à conclure un compromis avec la bourgeoisie radicale avant d'avoir fait la démonstration de sa capacité à susciter la mobilisation du prolétariat anglais sur ses propres revendications. Plutôt que de se précipiter dans la négociation d'accords au sommet avec John Bright, Jones aurait mieux fait de « commencer par *former* [*bilden*] un parti », ce qui aurait supposé d'aller « dans les districts industriels¹ », au milieu des masses ouvrières. Il n'est sans doute pas innocent que Marx ait insisté, en le soulignant, sur le verbe « *bilden* ». Il convient sans doute ici de l'entendre en son sens fort, celui d'une constitution de la classe ouvrière en parti correspondant en même temps à un processus éducatif. C'est bien la *Bildung*, comprise comme forme adéquate du travail de parti, qui faisait défaut dans l'entreprise de Jones, raison pour laquelle, aux yeux de Marx, elle était vouée à l'échec. Irréductible à un simple renforcement quantitatif du mouvement chartiste, cette activité de formation impliquait au contraire l'approfondissement qualitatif de l'intervention communiste en son sein.

La déception à l'égard de l'attitude du dirigeant chartiste, à laquelle était rapidement venu s'ajouter le constat de la mollesse des masses ouvrières britanniques – qui constituait, comme il le dira dans une lettre à Engels datée du 16 janvier 1858, « la seule excuse² » dont disposait Jones –, allait d'une certaine façon confirmer la pertinence du choix de l'« isolement authentique » fait par Marx au début des années 1850. De ce point de vue, il n'est sans doute pas étonnant que les mois suivants aient été marqués par une grande productivité sur le plan théorique, dont témoigne, entre autres, la rédaction des *Grundrisse* et de la *Contribution à la critique de l'économie politique*. Cependant, force est de constater que Marx s'est replongé dans le travail de parti dès le milieu de l'année 1859, et dans un cadre à première vue inattendu : celui de l'Association allemande d'éducation ouvrière de Londres, rebaptisée

1 MEGA² III/8, p. 204 ; Cor. V, p. 70.

2 MEGA² III/9, p. 25 ; Cor. V, p. 117. Le lien entre les compromissions de Jones et l'apathie du prolétariat britannique sera également mis en avant par Engels dans une lettre à Marx du 7 octobre 1858, dans laquelle il le présentera comme le signe de l'embourgeoisement de la classe ouvrière anglaise. Cf. MEGA² III/9, p. 216 ; Cor. V, p. 222.

Association communiste d'éducation ouvrière¹. Comment expliquer en effet que Marx, qui avait délibérément et explicitement choisi de se tenir à l'écart des différentes entreprises politiques des exilés de Londres, ait cru bon de s'impliquer dans les activités de cette organisation ? Sans aucun doute, le notable regain d'activité de l'association à la fin des années 1850 a dû attirer l'attention de Marx et lui laisser penser qu'elle pouvait être un lieu de mobilisation de masse pour l'importante communauté allemande de Londres². Cependant, cet élément, à lui seul, n'aurait probablement pas suffi à le convaincre d'y consacrer une partie de son temps si des modalités d'intervention tout à fait spécifiques ne s'étaient pas offertes à lui à l'été 1859. Quelques mois auparavant, dans une lettre à Joseph Weydemeyer datée du 1^{er} février 1859, il affirmait d'ailleurs encore avoir « renoncé aux liaisons – du moins aux liaisons *organisées*³ », allusion explicite aux simagrées des émigrés allemands londoniens, tout autant qu'aux compromissions dans lesquelles s'était enfoncé le mouvement chartiste sous l'impulsion de Jones.

C'est le lancement de l'hebdomadaire *Das Volk*, édité par le démocrate allemand Elard Biskamp et pensé comme l'organe de l'Association communiste d'éducation ouvrière de Londres, qui allait changer la donne pendant les quelques mois de sa brève existence. Par l'intermédiaire de Wilhelm Liebknecht, qui était alors un des membres importants de l'organisation, Marx a rapidement été approché pour contribuer au journal. En elle-même, cette proposition n'était pas en mesure de lever complètement ses réticences, dans la mesure où, comme il le rappellera dans une lettre à Engels du 18 mai 1859, il n'avait l'intention de collaborer « à *aucun* journal de parti⁴ » dont il n'assurerait pas lui-même la direction. Cependant, la déclaration publiée le 11 juin dans le *Volk*, qui annonçait sa future participation en la présentant comme la contribution assurée par l'une des « forces littéraires les plus importantes de notre parti⁵ », alliée au rôle de rédacteur en chef *de facto*⁶ qui lui a été attribué

1 La date exacte de ce changement de nom est difficile à déterminer. D'après le témoignage de Friedrich Leßner, la nouvelle dénomination aurait commencé à être employée dès la transformation de la Ligue des justes en Ligue des communistes, autrement dit vers 1847. Cf. Friedrich LEßNER, « Die Geschichte eines Vereins », in *Vorwärts*, N°257, Supplément, 2 novembre 1892. Comme l'a montré Christine Lattek, il est en tout cas certain que le nom était en usage en 1859. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 244, n. 12.

2 Christine Lattek a estimé le nombre d'Allemands à Londres à plus de 30 000 dans les années 1850. Cf. *ibid.*, p. 11.

3 MEGA² III/9, p. 294 ; Cor. V, p. 257.

4 MEGA² III/9, p. 430 ; Cor. V, p. 334.

5 MEW 13, p. 645.

6 Christine Lattek a toutefois souligné le fait que Marx ne contrôlait pas véritablement tous les articles qui paraissaient dans le *Volk*, même si la plupart d'entre eux reflétaient ses propres positions. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees*, *op.cit.*, p. 207.

dès ce moment-là, a sans doute achevé de le convaincre de l'intérêt de l'entreprise¹. Jusqu'à l'arrêt de la publication de l'hebdomadaire à la fin du mois d'août, le *Volk* a indéniablement constitué un important vecteur de diffusion des idées de Marx et contribué à réorienter l'attention des membres de l'Association communiste d'éducation ouvrière, occupés par des activités relevant parfois plus du divertissement que de la politique², vers les enjeux brûlants de la lutte des classes. Symptomatiquement, Marx a fait republier dans le *Volk* l'Avant-propos de sa *Contribution à la critique de l'économie politique*, parue quelques semaines plus tôt chez Franz Duncker à Berlin.

Dès lors, comment comprendre l'étrange déclaration que l'on trouvera, quelques mois plus tard seulement, dans la lettre adressée par Marx à Ferdinand Lassalle le 6 novembre 1859, d'après laquelle il n'aurait eu « depuis 1851 aucun rapport, d'aucune sorte, avec la moindre des associations ouvrières publiques (y compris celle qu'on appelle communiste)³ » ? Assurer la direction de l'hebdomadaire *Das Volk*, qui se présentait ouvertement comme l'organe de l'Association communiste d'éducation ouvrière de Londres⁴, n'était-ce pas être en rapport, et même en rapport étroit, avec l'organisation en question ? Si l'affirmation de Marx ne doit pas être considérée comme une simple marque de déni, ou comme une très discutée reconstruction *a posteriori*⁵, il convient de s'interroger sur la manière dont il pouvait percevoir sa propre action, aussi bien vis-à-vis de la direction du journal que vis-à-vis de l'association proprement dite. On peut considérer que la réponse est à chercher dans la modalité spécifique d'intervention qui s'offrait alors à lui, et qui paraît pouvoir être à bon droit qualifiée d'indirecte. C'est d'ailleurs déjà de cette façon qu'il présentait les choses dans sa lettre à Engels

1 Il est d'autant plus difficile de déterminer précisément quel a été l'élément décisif dans cette affaire que Marx, évoquant la déclaration en question, dont il avait manifestement déjà connaissance, dans une lettre à Engels envoyée la veille, lui disait qu'il lui donnerait « de vive voix les raisons diplomatiques » l'ayant conduit à « franchir ce pas ». Cf. MEGA² III/9, p. 482 ; Cor. V, p. 351.

2 Ce point a été mis en évidence par Christine Lattek, qui a montré que l'association, malgré son nom, s'attachait parfois davantage à resserrer les liens de la communauté allemande de Londres qu'à propager la théorie communiste. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 206.

3 MEGA² III/10, p. 74 ; Cor. V, p. 411.

4 Il faut cependant signaler qu'après avoir appris que Marx était le véritable rédacteur en chef du journal, l'association avait fini par couper tout lien direct avec le *Volk* lors d'une réunion qui s'était tenue le 19 juillet 1859. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 205.

5 Il semble qu'il faille pour le moins nuancer les propos de Marx, qui affirmait dans la même lettre que ses seuls rapports avec des ouvriers à Londres se limitaient à « 20 ou 30 personnes triées sur le volet », auxquelles il donnait « *en privé* des cours d'économie politique ». Cf. MEGA² III/10, p. 74 ; Cor. V, p. 411. Comme l'a très justement indiqué Christine Lattek, ces conférences prononcées à l'automne 1859 étaient en réalité moins privées que ne le disait Marx, et s'adressaient assez largement au public issu de l'Association communiste d'éducation ouvrière. Cf. Christine LATTEK, *Revolutionary Refugees, op.cit.*, p. 203.

du 18 mai 1859, avant même de prendre véritablement les rennes du *Volk*. L'hebdomadaire y était en effet présenté comme un moyen d'agir « en catimini, sans intervenir directement¹ ».

Cette implication dans les affaires de l'association par des voies détournées était certes un moyen de damer le pion aux clowns de l'émigration politique allemande, dont Gottfried Kinkel était sans doute, aux yeux de Marx, l'exemple le plus représentatif, mais elle ne se réduisait manifestement pas à cette fonction polémique. Comme il le disait explicitement dans sa lettre, l'utilité du *Volk* se mesurait avant tout à l'aune de l'« importance décisive » que pourrait « très prochainement² » revêtir le fait de pouvoir exprimer son point de vue dans un journal londonien de langue allemande. Il est intéressant de noter à cette occasion que Marx attribuait au *Volk* un rôle analogue à celui du « journal "bruxellois" » et du « journal "parisien"³ », autrement dit la *Deutsche Brüsseler Zeitung* de 1847 et le *Vorwärts !* de 1844, dans lesquels il avait eu la possibilité d'intervenir par le passé. La double comparaison n'était sans doute pas choisie au hasard : dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de journaux dont Marx n'était pas l'initiateur – contrairement, notamment, à la *Nouvelle Gazette Rhénane* – mais dont il avait été en mesure d'infléchir sensiblement la ligne en un sens communiste grâce à son implication. Tout porte donc à croire que c'était également sur ce modèle qu'il concevait sa participation au *Volk* à l'été 1859.

En ce qui concerne les rapports de Marx avec l'Association communiste d'éducation ouvrière, il est vraisemblable qu'il ait perçu les choses de la même façon et privilégié une intervention de nature indirecte. Plutôt que d'en devenir membre lui-même et de chercher à y occuper des postes à responsabilité, il comptait manifestement sur l'action que ses soutiens pourraient mener en son sein. Wilhelm Liebknecht, qui présidait la section du West End, n'était d'ailleurs pas le seul à jouer ce rôle. Comme en témoigne la lettre adressée à Engels le 25 mai 1859, Marx avait également chargé Schapper, avec lequel il s'était entre-temps réconcilié, d'entrer à l'association et d'en prendre « le *management* [la direction]⁴ ». S'il regardait avec méfiance cette organisation qui se disait communiste, mais qu'il ne considérait visiblement pas comme telle⁵, Marx semblait néanmoins soucieux d'y placer des alliés tant

1 MEGA² III/9, p. 430 ; Cor. V, p. 335.

2 *Ibid.* Karl-Heinz Leidigkeit a raison de souligner que cette déclaration était inséparable d'un contexte marqué par le retour sur le devant de la scène de la question nationale allemande – ravivée notamment par la guerre d'Italie –, qui avait déjà conduit Engels à publier au printemps sa brochure intitulée *Le Pô et le Rhin*. Cf. Karl-Heinz LEIDIGKEIT, « Zum Kampf von Karl Marx und Friedrich Engels um die Partei der Arbeiterklasse in den Jahren 1859/1860 », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 169.

3 MEGA² III/9, p. 430 ; Cor. V, p. 335.

4 MEGA² III/9, p. 443 ; Cor. V, p. 341.

5 Dans la lettre à Engels du 25 mai 1859, comme dans d'autres de la même période, l'association était présentée

qu'existait la possibilité d'en faire une caisse de résonance permettant de se faire entendre d'une partie de la classe ouvrière allemande.

L'aventure du *Volk* constitue la dernière tentative notable d'intervention communiste au sein d'une organisation ouvrière pendant les années d'isolement qui ont suivi la défaite du mouvement révolutionnaire de 1848. Avec la création de l'ADAV par Ferdinand Lassalle en 1863 et la fondation de l'AIT en 1864, ce sont deux champs tout à fait nouveaux qui s'ouvriront pour le travail de parti de Marx, comme nous aurons l'occasion de l'analyser en détail dans les prochains chapitres. D'une certaine façon, la confrontation avec les enjeux inédits qui s'offriront à lui dans la période suivante sera préparée par la réflexion critique sur le statut du parti à laquelle il sera conduit à s'atteler, en 1860, dans le cadre de l'affaire Vogt. Accusé par le naturaliste allemand Karl Vogt, stipendié par le pouvoir bonapartiste, d'être impliqué dans un réseau de maîtres-chanteurs visant à soutirer de l'argent aux ouvriers européens en les menaçant de les livrer à la police, Marx s'est trouvé contraint de passer plusieurs mois à rassembler divers documents sur sa propre activité politique depuis l'époque de la Ligue des communistes. Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les conclusions qu'il a pu tirer concernant l'organisation communiste à cette occasion sont loin d'être anodines. Selon les propres termes de la lettre de Marx à Schapper du 27 février 1860, elles seront au contraire amenées à jouer un rôle de premier plan « pour la justification historique de notre parti et sa position ultérieure en Allemagne¹ ».

comme une organisation « dite communiste [*s. g. kommunistisch*] », ce qui était sans nul doute une façon pour Marx de montrer qu'il ne prenait pas pour argent comptant la prétention politique qu'elle affichait. Cf. *ibid.*

1 MEGA² III/10, p. 314 ; Cor. VI, p. 95.

CHAPITRE 2. L'ADIEU AUX SECTES. THÉORIE DU PARTI, THÉORIE DANS LE PARTI.

« La "Ligue", de même que la *Société des Saisons* de Paris, que cent autres sociétés, ne fut qu'un épisode dans l'histoire du parti qui surgit de toutes parts et tout naturellement [*naturwüchsig*] du sol de la société moderne.¹ »

Interroger le sens que revêt le concept de parti sous la plume de Marx revient à adresser à sa théorie une de ces questions aussi embarrassantes que révélatrices qu'on a coutume de nommer en allemand, en référence au *Faust* de Goethe, des *Gretchenfragen*². Tel Faust dans le jardin de Marthe, pressé par Marguerite de tirer au clair son rapport à la religion, Marx semble avoir été poussé dans ses retranchements lorsqu'il a été forcé de s'expliquer sur sa conception du parti à l'occasion de l'affaire Vogt. Dans la lettre qu'il adressait à Marx le 28 février 1860, son vieil ami le poète Ferdinand Freiligrath décrivait le parti comme une « cage » et déclarait sans ambages qu'il était plus facile de chanter « à l'extérieur qu'à l'intérieur³ ». Présenter les choses de cette façon revenait, aux yeux de Marx, à passer une limite infranchissable, ce que la salutaire critique qu'il était légitime d'adresser aux différentes tentatives lacunaires visant à doter la classe ouvrière d'une organisation structurée ne pouvait en aucun cas justifier. Pour autant, il n'était manifestement pas possible de répondre à Freiligrath sans tirer au clair les ambiguïtés fondamentales que soulevait sa vision du parti. Et c'est là, semble-t-il, que le bât blesse. Élément central et sans cesse mobilisé de sa conception du processus révolutionnaire, le problème du parti revêtait pourtant une dimension déroutante dès lors qu'il était soulevé de manière frontale. Il est même permis de se demander s'il n'a pas déstabilisé Marx tout autant que la question, pourtant simple en apparence, qui avait dérouté Faust : « Dis-moi donc, quelle religion as-tu ?⁴ ».

Dès lors, les réponses apportées par Marx semblent susceptibles d'être interprétées de deux manières. On peut être tenté d'y voir une succession de faux-fuyants le conduisant, consciemment ou non, à esquiver une confrontation pourtant inévitable avec une difficulté théorique majeure. Si tel devait être le cas, l'entreprise de « justification historique de notre

1 Lettre de Marx à Ferdinand Freiligrath des 29 février et 1^{er} mars 1860, in MEGA² III/10, p. 326 ; Cor. VI, p. 100.

2 Ce parallèle a été suggéré par Klaus Podak. Cf. Klaus PODAK, « Der tote Hund ist arg lebendig. Karl Marx und der Untergang des Marxismus », in *Süddeutsche Zeitung*, 28-29 avril 1990.

3 MEGA² III/10, p. 320.

4 Johann Wolfgang GOETHE, « Faust. Première partie de la tragédie » [1808], in *Théâtre complet*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1988, p. 1213.

parti » évoquée en conclusion du chapitre précédent risquerait fort de déboucher sur un échec. En l'absence de conception cohérente du parti, on serait forcé de constater, comme Marguerite, qu'il « reste encore pourtant quelque chose de louche¹ » au bout du compte, dans les propos de Marx. Mais on peut au contraire chercher à reconstruire, en s'appuyant sur les suggestions en apparence éparses et décousues que Marx a pu fournir, la théorie du parti qu'il n'a jamais exposée de manière systématique. C'est cette deuxième hypothèse que nous chercherons ici à défendre en tâchant de montrer le caractère productif du retour critique que Marx a été amené à faire, en 1860, sur sa propre activité politique passée, mais aussi et surtout des nouvelles modalités de son intervention au sein des organisations ouvrières à partir du milieu de la décennie. Ce faisant, nous considérons qu'il est possible d'accorder au parti chez Marx le statut de concept opératoire², autrement dit de schème intellectuel décisif quoique non directement thématiqué.

L'ombre qui enveloppe le concept de parti dans les textes de Marx ne nous paraît pas être la marque d'un impensé ou d'un sous-développement théorique, elle témoigne bien plutôt du fait qu'il ne saurait exister de conception de l'organisation dont l'ambition serait de montrer à quoi ressemblerait un parti communiste idéal. Une telle prétention est radicalement étrangère à la pensée de Marx. Le concept de parti ne se donne à voir chez Marx que dans ses usages pratiques, il n'est jamais coupé de la conjoncture historique spécifique dans laquelle se trouve le mouvement ouvrier à chaque moment de son développement. On aurait donc tort de croire qu'il n'existerait pas véritablement de théorie du parti chez Marx, contrairement à ce qu'on pourrait trouver chez Lassalle³ et surtout chez Lénine⁴. Il semble dès lors envisageable

1 *Ibid.*, p. 1214.

2 Nous reprenons ici la définition du concept opératoire développée par Eugen Fink à propos de la phénoménologie husserlienne. Si le concept opératoire se caractérise par une « ombrescence [*Verschattung*] », cette dernière ne doit pas être interprétée comme le signe d'une mise à l'écart ou d'un désintérêt. Bien au contraire, si le concept opératoire n'est pas « dans le thème », c'est parce que « nous nous rapportons à travers lui au thème ». Il n'est « le non-vu » que parce qu'il est « le *medium du voir* ». Cf. Eugen FINK, « Les concepts opératoires dans la phénoménologie de Husserl » [1957], in *Proximité et distance*, Grenoble, Millon, 1994, p. 155.

3 C'est pourtant la thèse que défend Sonia Dayan-Herzbrun dans sa monographie consacrée à Ferdinand Lassalle, où elle affirme de façon fort discutable que « l'invention du parti comme forme organisationnelle » qu'elle attribue à Lassalle reposerait sur une théorie de l'État et sur une théorie du parti, qui « l'une et l'autre » seraient absentes chez Marx. Cf. Sonia DAYAN-HERZBRUN, *L'Invention du parti ouvrier. Aux origines de la social-démocratie (1848-1864)*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 204 *sq.*

4 L'idée très contestable, aussi bien du point de vue de la théorie de Marx que de celle de Lénine lui-même, d'après laquelle Lénine aurait été le premier à prendre véritablement au sérieux la question du parti constitue un élément central dans le dispositif de constitution de la vulgate marxiste-léniniste dès le milieu des années 1920. C'est sans nul doute chez Staline, dans les conférences données en 1924 à l'Université Sverdlov et réunies sous le titre de *Principes du léninisme*, qu'on trouve cette perspective exprimée avec le plus de netteté. Aux yeux de Staline, c'est notamment le fait que Marx et Engels aient milité dans une période pré-révolutionnaire et pré-impérialiste qui expliquerait qu'à leur époque « le Parti n'avait pas et ne pouvait pas

de proposer une reconstruction de cette théorie¹ en s'appuyant sur les indications fournies par les interventions de Marx, qui peuvent être lues comme autant de grandes orientations dont la valeur ne se réduit pas aux circonstances qui les ont vu naître. Si la portée de ces indications dépasse largement le contexte dans lequel elles ont été formulées, leur genèse n'en est pas moins tributaire, à bien des égards, de ce dernier. Les déplacements et les clarifications qui ont été opérés par Marx au cours des années 1860 et 1870 au sujet des questions d'organisation ne sont compréhensibles qu'à la lumière des transformations qui ont affecté le mouvement ouvrier dans la même période. De ce point de vue, nous chercherons également à montrer dans ce chapitre que la théorie du parti qui a été esquissée au cours de ces deux décennies n'est pas réductible à un simple prolongement des intuitions développées dans la deuxième moitié des années 1840, et dont le *Manifeste du parti communiste* constituait l'une des expressions les plus abouties, mais qu'elle a fait l'objet d'une profonde réélaboration, directement liée aux débats nouveaux qui traversaient les organisations ouvrières de l'époque.

avoir l'importance sérieuse et décisive qu'il a acquise par la suite au cours des batailles révolutionnaires ouvertes ». Cf. Joseph STALINE, « Des principes du léninisme » [1924], in *Textes*, t. 1, Paris, Éditions sociales, 1983, p. 149.

1 De ce point de vue, il ne nous semble pas qu'il y ait lieu de considérer, comme tend à le faire Étienne Balibar, que les « rappels théoriques » auxquels se livre Marx au sein même des organisations ouvrières constitueraient un substitut inadéquat à une théorie du parti en elle-même absente. Cf. Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », *op.cit.*, p. 131. Selon nous, ces « rappels » constituent bien plutôt le mode spécifique d'énonciation de la théorie du parti développée par Marx.

1. Le parti et les partis

« J'ai en outre essayé de dissiper la méprise qui veut que je mette sous le nom de "parti" une "ligue" morte depuis 8 ans ou un comité de rédaction dissous depuis 12 ans. Par parti, j'entendais le parti au sens large et historique du terme¹. »

Une dynamique générale et ses occurrences

L'un des principaux obstacles à la claire compréhension de la théorie du parti développée par Marx est sans nul doute la polysémie qui s'attache au terme même de parti sous sa plume. Si le mot est très souvent employé, il est assez rare qu'il fasse l'objet d'une définition précise, ce qui est d'autant plus déroutant que c'est précisément au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle que le parti en vient, de manière générale dans le vocabulaire politique, à associer l'ancienne idée du courant d'opinion à la thématique nouvelle de l'organisation². Par certains aspects, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les réflexions développées par Marx dans le cadre du processus de refondation de la Ligue des communistes pouvaient déjà apparaître comme novatrices en la matière, et préfiguraient une compréhension du parti qui allait finalement s'imposer à l'ensemble de la sphère politique quelques décennies plus tard. Cependant, plusieurs acceptions distinctes du terme « parti » semblent manifestement coexister chez lui³, ce qui rend les textes dans lesquels il s'efforce d'en clarifier l'usage d'autant plus précieux. De ce point de vue, même si elle était encore loin de contenir le fin mot de la conception du parti chez Marx, laquelle a continué à se préciser au travers des débats menés au cours des années 1860 et 1870, la discussion avec Freiligrath de février 1860, qui s'inscrivait directement dans le contexte de l'affaire Vogt, revêtait une importance particulière parce qu'elle constituait un moment d'explicitation lexicale.

1 Lettre de Marx à Ferdinand Freiligrath des 29 février et 1^{er} mars 1860, in MEGA² III/10, p. 330 ; Cor. VI, p. 106.

2 Comme l'a montré Raymond Huard dans son étude classique sur la genèse des partis politiques en France, ce n'est qu'au terme d'un processus global amorcé en Europe dans les années 1860 et s'étendant jusqu'au début du XX^e siècle que « le même mot *parti* en vient à désigner à la fois le courant politique et sa structure interne alors qu'auparavant ce mot renvoyait seulement à une opinion ». Cf. Raymond HUARD, *La Naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 14.

3 Wolfgang Schieder, qui a comparé les tentatives visant à reconstituer la théorie du parti développée par Marx à un « puzzle dont il ne reste que certaines pièces », est un des rares à avoir entrepris de lister les différentes acceptions du terme qu'on trouve sous sa plume. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 131. Les trois significations principales que Wolfgang Schieder est parvenu à mettre en évidence – le processus historique de constitution en classe, les organisations structurées existantes et le cercle restreint des militants partageant ses propres positions – n'ont évidemment pas le même statut au sein de la conception de Marx.

La lettre adressée par Marx à Freiligrath les 29 février et 1^{er} mars 1860 avait pour principale vocation de dissiper un malentendu : elle entendait montrer qu'il était tout à fait possible de maintenir une référence positive au parti tout en pointant les limites rencontrées par la Ligue des communistes et en affirmant le caractère irrémédiablement révolu de cette dernière. De ce point de vue, on aurait tort de ne voir dans ce texte que sa dimension critique. La prise de distance à l'égard de la Ligue avait avant tout pour fonction de préserver le parti lui-même des reproches qui pouvaient lui être adressés. Celui-ci ne saurait être réduit à celle-là, sauf par un abus de langage présenté comme inacceptable. Toute la difficulté provient sans doute du fait que cette irréductibilité du parti à la Ligue n'était évidemment pas le signe d'une radicale hétérogénéité. Si la confusion était susceptible de survenir, ce n'était pas en raison d'une simple homonymie mais bien plutôt parce qu'il existait un indéniable rapport entre les deux. Symptomatiquement, tout en précisant en quel sens il entendait le terme « parti » dans la conjoncture de l'hiver 1860, qui était encore largement celle du reflux du mouvement ouvrier organisé amorcé une décennie plus tôt, Marx ne prétendait pas pour autant qu'il serait absolument illégitime d'employer le même mot pour désigner la Ligue des communistes. Plutôt que de chercher à en imposer une acception exclusive, Marx entendait bien plutôt attirer l'attention sur la pluralité des significations que le terme était inévitablement conduit à revêtir. L'un des objectifs de la lettre semblait en effet être de distinguer le « sens éphémère¹ » du mot « parti » – qui correspondait à ce que la Ligue avait été entre la fin des années 1840 et le début des années 1850 – de son « sens large et historique² ». Restait à savoir comment il fallait comprendre cette dualité sémantique et le rapport que les deux sens du mot « parti » entretenaient l'un avec l'autre.

Saisir la signification et la portée de cette distinction supposait de mettre en évidence la dimension toujours conjoncturelle du recours à l'un ou l'autre des sens du mot parti. Cette dépendance à l'égard du contexte, telle qu'elle se donnait à voir dans la lettre à Freiligrath des 29 février et 1^{er} mars 1860, était à entendre d'une double manière. D'une part, elle faisait évidemment signe vers la situation historique spécifique dans laquelle le texte était écrit, et qui semblait n'autoriser à parler de parti qu'en un sens unique, qui ne pouvait plus être celui de la période précédente. D'autre part, elle renvoyait de façon plus générale à l'exigence d'une certaine discipline langagière qui se trouvait le plus souvent faire défaut lorsque le terme « parti » était employé. L'un ne nous semble pas aller sans l'autre, et c'est peut-être cette

1 MEGA² III/10, p. 325 ; Cor. VI, p. 99.

2 MEGA² III/10, p. 330 ; Cor. VI, p. 106.

seconde dimension qui s'avère, à terme, la plus décisive, dans la mesure où elle était appelée à conserver sa pertinence bien au-delà de la conjoncture spécifique de reflux du mouvement ouvrier européen dans laquelle la lettre avait été écrite. De ce point de vue, il ne faut pas se méprendre sur la portée de la distinction entre parti au sens éphémère et parti au sens large. Si cette dernière était susceptible d'être à nouveau mobilisée dans le contexte de regain des organisations ouvrières à partir du milieu des années 1860, ce ne pouvait pas être sous la forme d'une condamnation unilatérale des partis au sens éphémère, au profit exclusif du parti au sens large. Elle jouait au contraire un rôle bien différent, qui pouvait être perçu comme une forme d'appel à la prudence, en soulignant que chaque parti, au sens éphémère du terme, qui serait susceptible de se former au cours de l'histoire future, n'épuiserait jamais à lui seul la dynamique générale d'organisation et de constitution du prolétariat en classe que l'on pouvait désigner sous le nom de parti au sens large. Si les partis, au sens éphémère du terme, étaient bel et bien des manifestations historiques de ce mouvement d'ensemble, ils ne pouvaient jamais l'incarner que de façon partielle et incomplète, raison pour laquelle il convenait toujours d'en relativiser la portée, malgré les apports historiques majeurs et indispensables qui pouvaient être les leurs.

Dès lors, une question se pose : le parti au sens large peut-il exister sans les partis au sens éphémère du terme ? La réponse est peut-être moins évidente qu'il n'y paraît. À première vue, il semble bien que ce soit le cas, dans la mesure où la vocation de la lettre à Freiligrath était à bien des égards d'exempter le parti au sens large des critiques que l'on pouvait adresser à la Ligue des communistes en raison des fondamentales limitations dont elle était entachée. Tout en disant que, du parti au sens éphémère, il ne « sa[vait] plus rien depuis 1852 », Marx entendait bien pourtant conserver une place pour ce « parti qui surgit de toutes parts et tout naturellement du sol de la société moderne¹ », autrement dit pour le parti au sens large du terme. Si le parti au sens éphémère avait, selon les propres termes de Marx, « cessé d'exister [zu existiren aufgehört]² » depuis la dissolution de la Ligue, il semble donc que le parti au sens large avait, quant à lui, continué d'exister, ce qui rendait légitime le fait de continuer à s'en réclamer dans une période de reflux comme celle de l'hiver 1860, au cours de laquelle il aurait encore été tout sauf pertinent de réactiver la perspective d'un travail d'organisation au sens strict du terme. Ce maintien du parti dans l'existence, non plus par l'intermédiaire d'éphémères associations, mais bien plutôt sous une forme large et déliée des bornes étroites

1 MEGA² III/10, p. 326 ; Cor. VI, p. 100.

2 MEGA² III/10, p. 325 ; Cor. VI, p. 99.

qui restreignaient la portée de ces dernières, nous paraît néanmoins grevé d'une ambiguïté fondamentale autorisant au moins deux lectures possibles des propos de Marx. Si l'on considère que l'existence du parti au sens large s'entend de la même façon que celle des partis au sens éphémère du terme, il semble inévitable de lui attribuer des propriétés analogues à une échelle différente. Le parti au sens large demeurerait encore un groupe d'individus plus ou moins identifiable, qui se distinguerait du parti au sens éphémère du terme avant tout par le fait d'être exempté des liens pesants qui caractérisent les organisations structurées¹. Et tout comme dans le parti au sens éphémère du terme, il serait alors tout à fait possible de mener, dans le cadre du parti au sens large, un véritable travail de parti, bien que ce dernier soit d'une nature différente. Dans ce cas, c'est de cette manière qu'il faudrait comprendre la remarque adressée par Marx à Freiligrath au sujet de sa propre activité depuis le début des années 1850 : « si toi tu fais de la *poésie*, moi je fais de la *critique*² ». Ce serait avant tout par la critique scientifique, exercée principalement sur le terrain de l'économie politique, que Marx aurait alors prolongé son travail de parti à l'heure où ce dernier ne pouvait être autre chose que le parti au sens large du terme.

S'il existe sans nul doute des éléments permettant de plaider en faveur d'une telle lecture, cette dernière nous paraît cependant reposer essentiellement sur un malentendu concernant le statut du parti au sens large. En réalité, il ne nous semble pas que l'existence de ce dernier puisse être perçue de façon analogue à celle des partis au sens éphémère du terme. En effet, d'un strict point de vue ontologique, le parti au sens large et le parti au sens éphémère ne sont pas de même nature : il ne s'agit pas de deux groupes d'individus dont l'un serait structuré de façon plus rigide que l'autre. Le parti au sens large du terme n'est pas un groupe d'individus, il renvoie bien plutôt à une dynamique historique générale qui n'existe, au sens strict du terme, que par les groupes d'individus qui l'incarnent. Sans cela, on ne pourrait pas comprendre que Marx ait pu dire du parti au sens large qu'il surgissait « de toutes parts et tout naturellement du sol de la société moderne³ ». À tout prendre, le parti au sens large n'existe pas en-dehors des différents « épisode[s] » que sont les partis au sens éphémère du

1 C'est la lecture, à nos yeux intenable, qu'en fait Gareth Stedman Jones, considérant que le parti au sens large désignerait « en des termes plus prosaïques » un groupe d'une dizaine ou d'une vingtaine de personnes que rassemblerait avant tout leur « déférence » vis-à-vis de Marx ainsi que des liens d'amitié et de solidarité politique. Cf. Gareth STEDMAN JONES, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, *op.cit.*, p. 334. Cette lecture conduit paradoxalement à conférer au parti au sens large un périmètre beaucoup plus étroit que le parti au sens éphémère du terme, et il est étonnant que Gareth Stedman Jones ne s'explique pas sur ce point.

2 MEGA² III/10, p. 326 ; Cor. VI, p. 100.

3 *Ibid.*

terme. Ces derniers en constituent les indispensables manifestations au sein de la réalité effective, sans lesquelles toute réflexion sur le développement du parti au sens large risquerait de sombrer dans une philosophie de l'histoire idéaliste. La mise au jour de cette dynamique générale n'a donc de sens que parce que les instanciations concrètes au travers desquelles elle se donne à voir en constituent le support matériel. De ce point de vue, la prise de distance de Marx vis-à-vis de l'action menée dans le cadre de la Ligue des communistes ne pouvait pas être le signe d'un refus d'accorder toute pertinence aux partis au sens éphémère du terme. C'était bien plutôt une modalité spécifique d'existence du parti au sens large, laquelle n'était pas seulement éphémère mais aussi et surtout considérée comme une forme « dont le temps sur le continent était révolu¹ », que Marx prenait ici pour cible, moins d'ailleurs pour la condamner que pour affirmer l'impossibilité de sa réactivation. À ce titre, il ne fait pas de doute qu'à ses yeux, la dynamique générale du parti au sens large, pour pouvoir s'ancrer et se développer au cours de l'histoire, devait nécessairement emprunter la voie des partis au sens éphémère du terme, quand bien même cela s'avérerait temporairement impossible dans la conjoncture de 1860. Les épisodes futurs de l'histoire du parti ne seraient assurément pas de même nature que ses épisodes passés, dont la Ligue des communistes constituait l'exemple le plus marquant, mais ils n'en demeureraient pas moins, eux aussi, des partis au sens éphémère du terme.

Se constituer en parti politique distinct

La mise au point opérée par Marx à l'hiver 1860 n'est pas sans importance, et on peut même considérer qu'elle conditionne en grande partie sa réflexion ultérieure au sujet des questions d'organisation. En distinguant la dynamique générale de constitution du prolétariat en parti et les épisodes particuliers à l'occasion desquels celui-ci était amené à se structurer, elle ouvrait ainsi la voie à la poursuite de la lutte partisane, y compris sur le terrain du parti au sens éphémère du terme, tout en la préservant du fétichisme de l'organisation. À partir du milieu des années 1860, les associations ouvrières dont le temps semblait révolu depuis une quinzaine d'années, allaient connaître un nouvel essor, et conduire Marx à considérer à nouveau opportun d'intervenir en leur sein. De ce point de vue, une question majeure semble se poser : la conception de l'organisation communiste que Marx allait s'employer à promouvoir dans ce cadre se situait-elle dans le prolongement direct des idées développées

1 MEGA² III/10, p. 325 ; Cor. VI, p. 100.

dans le *Manifeste* ou reposait-elle au contraire sur des analyses nouvelles ? Cette question, pourtant décisive, a rarement fait l'objet d'un traitement à part entière. La thèse fréquemment avancée, d'après laquelle il existerait une continuité fondamentale entre les deux périodes malgré des nuances et des évolutions, est généralement postulée plutôt que véritablement démontrée. Il est en tout cas assez courant de présenter les transformations opérées par Marx au sein de sa conception du parti à partir du milieu des années 1860 comme de simples précisions ou compléments apportés à des principes généraux formulés deux décennies plus tôt¹.

Il est vrai que cette lecture peut se réclamer d'un témoignage de poids, celui que formulera Engels dans sa lettre à Gerson Trier du 18 décembre 1889. En effet, on y trouve exposée l'idée d'après laquelle le cœur même de la conception du parti développée par Marx et lui serait, pour l'essentiel, resté inchangé « depuis 1847² », autrement dit depuis la refondation de la Ligue des communistes. Toutefois, si l'on prête attention à la manière dont Engels présentait, dans cette même lettre, le principe fondamental sur lequel se fondait cette conception, il y a lieu de se demander si cette déclaration ne reposait pas, en réalité, sur une forme d'illusion rétrospective. Le point mis en avant par Engels concernait la nécessité de constituer « un parti particulier, séparé de tous les autres et opposé à eux, un parti de classe conscient de lui-même³ ». Cette déclaration a de quoi surprendre. À bien des égards, jusque dans le choix des adjectifs, elle semble prendre le contre-pied exact de la conception du parti communiste exposée dans le *Manifeste*. En effet, comme nous l'avions souligné dans le chapitre précédent, Marx et Engels avaient affirmé au début de l'année 1848 que « les communistes ne form[ai]ent pas un parti particulier [*keine besondere Partei*] vis-à-vis des autres partis ouvriers⁴ ». Quatre décennies plus tard, Engels mettait au contraire en évidence l'importance de constituer « un parti particulier [*eine besondre Partei*]⁵ ». Peut-on imaginer deux discours plus éloignés ? Alors que le *Manifeste* insistait sur la non-particularité et la non-

1 Martin Hundt, qui reconnaît par ailleurs que la position de Marx en la matière a continué à évoluer après la fin des années 1840, considère ainsi que les analyses formulées à l'époque de la Ligue des communistes constituent la matrice de sa conception du parti en général. Cf. Martin HUNDT, « Zur Entwicklung der Parteauffassungen von Marx und Engels in der Zeit des Bundes der Kommunisten » [1981], in *Bund der Kommunisten 1836-1852*, *op.cit.*, p. 291 *sq.* On retrouvait déjà une position analogue sous la plume de Horst Bartel et Walter Schmidt, qui affirmaient que les « éléments essentiels » de la conception du parti développée par Marx se trouvaient déjà énoncés dans le *Manifeste*. Cf. Horst BARTEL, Walter SCHMIDT, « Zur Entwicklung der Auffassungen von Marx und Engels über die proletarische Partei », *op.cit.*, p. 30 *sq.*

2 MEGA² III/30, p. 105.

3 *Ibid.*

4 MEW 4, p. 474 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 74 (trad. mod.).

5 MEGA² III/30, p. 105.

séparation du parti communiste, la lettre à Gerson Trier du 18 décembre 1889 promouvait au contraire des caractéristiques exactement inverses.

Nous nous trouvons ici face à une difficulté de taille, qui touche au fondement même de la conception du parti développée par Marx. Tout porte à croire qu'il s'est produit, entre les deux textes, un déplacement significatif qu'on pourrait à bon droit qualifier de revirement complet. Si tel est bien le cas, il convient alors de répondre à deux questions qui découlent inévitablement de ce constat. D'une part, en quoi ce revirement consiste-t-il exactement ? D'autre part, comment expliquer que ce revirement soit pour ainsi dire passé inaperçu, au point qu'Engels lui-même semble n'avoir vu que de la continuité ? Il nous semble que l'élément décisif permettant de résoudre le problème est d'autant plus difficile à mettre en évidence qu'il n'a jamais véritablement fait l'objet d'une thématization explicite de la part de Marx. On peut certes le percevoir en filigrane dans différentes prises de position de Marx à partir de la fin des années 1860, mais force est de constater qu'il n'a pas été énoncé en tant que tel. Cet élément décisif, c'est l'abandon de la stratégie du parti dans le parti qui constituait le fil directeur du *Manifeste*. Cette perspective, développée à la fin des années 1840 pour penser le rôle spécifique de la Ligue des communistes au sein du mouvement ouvrier organisé, reposait comme nous l'avions vu sur le modèle des cercles concentriques. Le parti communiste était pensé comme une fraction d'une autre structure plus large, que le *Manifeste* désignait sous le nom de parti ouvrier. C'était uniquement à l'égard des partis ouvriers déjà constitués que la thèse de la non-particularité et de la non-séparation du parti communiste était susceptible d'avoir un sens.

Or, il nous semble que c'est précisément ce point qui permet d'expliquer le déplacement qui s'est opéré subrepticement dans la conception de Marx au sujet du parti à partir de la fin des années 1860. Cette dualité du parti communiste et du parti ouvrier, à bien des égards fondamentale puisqu'elle était au cœur de la vision développée dans le *Manifeste*, allait être mise de côté au profit d'une réflexion sur le parti de classe combinant en son sein la question de l'organisation ouvrière et celle de la défense des positions communistes. Dès lors, le parti communiste ne serait plus pensé comme une fraction du parti ouvrier, mais bien plutôt comme ce que le parti ouvrier était appelé à devenir à condition qu'il clarifie sa ligne politique. Comme on va le voir, un tel changement de perspective n'était évidemment pas sans conséquence sur les modalités mêmes de l'intervention de Marx au sein du mouvement ouvrier. Contrairement à ce qui avait cours dans la conjoncture de la fin des années 1840, il

n'était désormais plus question d'agir en son sein par l'intermédiaire d'une structure communiste spécifique, elle-même inscrite au sein d'un mouvement plus large, comme pouvait l'être la Ligue. Précisément parce que l'auto-organisation du prolétariat prenait une ampleur nouvelle à partir du milieu des années 1860, c'étaient des partis ouvriers eux-mêmes que Marx allait chercher à promouvoir le développement, sans attendre d'eux qu'ils se déclarent explicitement communistes¹, comme pouvait le faire la Ligue. De ce fait, la thèse de la particularité et de la séparation du parti énoncée dans la lettre d'Engels à Gerson Trier du 18 décembre 1889 était à entendre en un sens différent de celui que revêtait son refus dans le *Manifeste*. En 1848, il s'agissait avant tout d'affirmer la non-particularité et la non-séparation du parti communiste à l'égard du parti ouvrier. Cette distinction, reposant sur l'idée qu'il existerait deux organisations différentes, dont l'une entretiendrait avec l'autre un rapport analogue à celui de la partie à l'égard du tout, perdait sa pertinence dès lors que l'enjeu central se situait dans le renforcement et le devenir-communiste des partis ouvriers eux-mêmes. La particularité et la séparation dont il était question en 1889 concernait donc bien plutôt le « parti de classe conscient de lui-même² », compris comme une synthèse du parti ouvrier et du parti communiste au sens où le *Manifeste* entendait ces deux concepts. Elle prenait donc sens vis-à-vis des autres partis existants, qui, malgré la fonction d'opposition qu'ils étaient susceptibles d'exercer à l'intérieur du système politique, ne se présentaient pas comme les représentants et l'émanation de la classe ouvrière.

Dès lors, on comprend qu'Engels ait pu considérer qu'il existait une continuité fondamentale dans la conception du parti développée par Marx et lui depuis la fin des années 1840. Dès cette période, en effet, la question de l'autonomie de l'organisation ouvrière par rapport aux autres mouvements d'opposition occupait une place centrale dans leur réflexion. Ce n'est pourtant qu'à partir du milieu des années 1860 que, à la faveur d'un glissement sémantique jamais véritablement thématique, l'enjeu de l'organisation ouvrière et celui de l'organisation communiste se sont fondus en une seule et même question. Comme nous aurons

1 En 1894, dans l'avant-propos à la réédition d'articles parus dans le *Volksstaat* portant sur les questions internationales, Engels fera d'ailleurs remarquer que le Parti social-démocrate d'Allemagne, malgré son nom, était en réalité « directement communiste ». Tout porte à croire que, dans la conjoncture nouvelle ouverte au milieu des années 1860, la dénomination même du parti de classe ne représentait pas un véritable enjeu aux yeux de Marx. Comme nous le verrons au cours de ce chapitre, les tentatives visant à imposer artificiellement l'usage de l'adjectif « communiste » au sein des organisations ouvrières pouvaient même, dans certaines circonstances, être perçues comme des dérives sectaires. Engels dira dans son avant-propos de 1894 que, de façon générale, « les noms des partis politiques réels ne conviennent jamais complètement » parce que « le parti évolue » mais que « le nom demeure ». Cf. MEGA² I/32, p. 265 sq.

2 MEGA² III/30, p. 105.

l'occasion de le voir en détail au cours de ce chapitre, tout porte à croire que la conférence des délégués de l'AIT réunie à Londres en septembre 1871 a joué un rôle majeur dans la formalisation de la nouvelle conception de l'organisation ouvrière développée par Marx au cours de cette période. En effet, c'est dans la résolution n°IX votée à cette occasion que l'on retrouve clairement énoncée la perspective que l'on lira ensuite sous la plume d'Engels dans sa lettre à Gerson Trier du 18 décembre 1889. Le texte en question, rédigé pour l'essentiel par Marx et Engels, soulignera la nécessité, pour le prolétariat, de se constituer « en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes¹ ». Selon nous, c'est donc sur cette base qu'il est possible de comprendre les modalités spécifiques du travail de parti mené par Marx dans la conjoncture politique nouvelle ouverte au milieu des années 1860, aussi bien dans le cadre de l'AIT elle-même que dans ses échanges avec les dirigeants de la social-démocratie allemande.

Unité et scission

Précisément parce que le principe d'après lequel la classe ouvrière avait vocation à se constituer en parti politique distinct ne pouvait prendre une forme concrète qu'au travers de la constitution de partis au sens éphémère du terme tels que la lettre de Marx à Freiligrath des 29 février et 1^{er} mars 1860 les avait définis, il portait en lui une ambiguïté fondamentale, qui avait trait à la pluralité même des organisations ouvrières existantes. En effet, rien ne permet d'affirmer *a priori* que la multiplicité de ces partis au sens éphémère du terme ne s'expliquerait que par la successivité de formes visant à une expression sans cesse plus adéquate de ce principe, ou par l'éloignement géographique du prolétariat, accentué par les frontières linguistiques et nationales. De fait, il est possible de constater empiriquement l'existence, en un même lieu et à une même période, d'organisations ouvrières concurrentes prétendant chacune être l'incarnation du parti au sens large du terme. Au-delà de la question de la légitimité de ces différentes organisations prises à part, qui ne peut faire l'objet que d'une appréciation au cas par cas, une interrogation demeure : cette pluralité doit-elle être interprétée comme le signe de la force et de la vivacité du mouvement ouvrier ou au contraire comme l'indice de sa faiblesse et de son impuissance ? Tout au long des années 1870, cette question n'aura de cesse de se poser, dans le double contexte de la scission de l'AIT et de

1 MEGA² I/22, p. 329.

l'unification de la social-démocratie allemande, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir de manière plus précise par la suite.

Il est intéressant de noter que c'est précisément dans cette conjoncture que l'on trouve, sous la plume de Marx et Engels, l'esquisse d'une élaboration théorique générale sur le sujet. À cet égard, il y a lieu de penser que c'est Engels qui a donné à cette réflexion son expression la plus frappante – quoique non dépourvue d'ambiguïté – dans sa lettre à August Bebel du 20 juin 1873. Se référant explicitement à Hegel, Engels y affirmait en effet qu'« un parti fait la preuve qu'il est le parti vainqueur en se *scindant* et en étant capable de supporter la scission¹ ». Cette formule, qui était en réalité une citation très légèrement modifiée issue du sous-chapitre de la *Phénoménologie de l'esprit* intitulé « La vérité des Lumières² », avait donc manifestement pour vocation de présenter, d'une manière qui peut au premier abord sembler paradoxale, la division des partis ouvriers comme le meilleur témoignage de leur emprise sur la société. De ce fait, l'affirmation d'Engels reposait donc sur une analogie implicite entre, d'une part, les étapes historiques de la lutte entre le prolétariat et la bourgeoisie, et, d'autre part, la lutte entre les Lumières et la superstition telle que Hegel pouvait la concevoir. Dans la *Phénoménologie de l'esprit*, en effet, la scission des Lumières elles-mêmes en deux partis faisait directement suite à leur victoire face à la logique de la croyance. Vidée de tout contenu, la croyance elle-même se retrouvait, au terme de la lutte, contaminée par l'adversaire qu'elle prétendait combattre, au point de devenir « la même chose que les Lumières³ », bien qu'elle en soit la version insatisfaisante. Mais ce moment d'absorption de la croyance par les Lumières ne tardait pas à céder la place à un conflit interne aux Lumières elles-mêmes, divisées entre partisans de la pure pensée et partisans de la pure matière, qui reconduisait finalement sous une forme nouvelle le conflit qui avait opposé les Lumières à la superstition. Toutefois, aux yeux de Hegel, cette reconduction de la lutte au sein même du camp des Lumières n'était pas à comprendre comme une simple répétition du conflit précédent, mais en constituait au contraire une forme plus haute, précisément parce que le parti des Lumières prouvait ainsi qu'il possédait « chez lui-même le principe qu'il combattait⁴ », abolissant par la même occasion l'unilatéralité qui le caractérisait jusque-là. La scission des Lumières en deux partis

1 MEW 33, p. 591 ; Cor. XII, p. 301 (trad. mod.).

2 Chez Hegel, on trouve la formule suivante : « Un parti ne fait la preuve qu'il est le parti *vainqueur* qu'en se décomposant en deux partis ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, *op.cit.*, p. 483.

3 *Ibid.*, p. 481.

4 *Ibid.*, p. 483.

apparaissait donc comme le signe d'une intériorisation, par les Lumières, de leur propre négation. Ne trouvant plus son contraire à l'extérieur de lui-même, mais bien plutôt en lui-même, le parti des Lumières était ainsi appelé à se réjouir de la « discorde » qui le minait, cette dernière n'étant un malheur qu'en apparence et s'avérant « au contraire la preuve de son bonheur¹ ».

Malgré la référence, au premier abord tout à fait orthodoxe, faite par Engels à la *Phénoménologie de l'esprit*, il est permis de se demander si cette analogie entre la victoire du parti des Lumières et la victoire du parti de la classe ouvrière s'appuyait vraiment sur les mêmes arguments que ceux que mobilisait Hegel en 1807. Dans un cas comme dans l'autre, il est indéniable que le lien entre la victoire du parti et sa propre division reposait sur l'affirmation selon laquelle le parti faisait la démonstration de sa capacité à « supporter la scission ». Pour autant, il n'est pas certain qu'il faille entendre cette expression dans le même sens chez Hegel et chez Engels. En effet, lorsque Hegel voyait dans la décomposition du parti des Lumières en deux partis distincts la preuve de sa victoire, c'était bien à la victoire du parti des Lumières dans son ensemble qu'il faisait référence, non à celle d'une de ses deux fractions. Précisément parce qu'elles demeuraient unilatérales, ni la fraction matérialiste, ni la fraction idéaliste du parti des Lumières ne pouvait être considérée comme victorieuse. Aucune des deux ne disposait d'une réelle supériorité par rapport à l'autre, et l'une et l'autre pouvaient bien plutôt être ramenées au principe unique de l'utilité. Chez Engels, en revanche, il semble que, si la victoire du parti de la classe ouvrière se donnait également à voir par sa scission, cette dernière n'ait pas eu pour conséquence de renvoyer dos-à-dos les fractions divisées en affirmant qu'il existerait une identité fondamentale entre les deux. Les partisans de Bakounine n'étaient pas plus perçus comme les équivalents des partisans de Marx que les lassalliens n'étaient mis sur un pied d'égalité avec les eisenachiens. « Supporter la scission », c'était au contraire, pour la fraction légitime, réussir à se maintenir et même à se renforcer en écartant la fraction illégitime.

À cet égard, il est intéressant de noter qu'Engels glosait la phrase de Hegel en s'appuyant sur une comparaison historique empruntée non pas à la lutte des Lumières contre la superstition comme dans la *Phénoménologie de l'esprit*, mais à l'histoire du christianisme primitif sous l'Empire romain². Ce parallèle, mobilisé à plusieurs reprises par Marx et Engels

1 *Ibid.*

2 Dans un aphorisme de la période de Iéna, Hegel avait certes déjà mobilisé le même raisonnement à propos de l'histoire religieuse chrétienne, mais en prenant quant à lui appui sur l'exemple du protestantisme. Il affirmait

dans les années suivantes et attribué à Ernest Renan¹, fera d'ailleurs l'objet d'un développement approfondi dans la *Contribution à l'histoire du christianisme primitif* rédigée par Engels en 1894. Plus clairement encore que dans sa lettre à Bebel du 20 juin 1873, Engels donnait à voir dans ce texte la dialectique de la division et de l'unité qui caractérisait le processus historique par lequel un parti se révélait être le parti victorieux. On constate que la scission y était pensée sur le modèle de la mise à l'écart des doctrines hérétiques en vue d'une unité future sur des bases plus rigoureuses. La valorisation de la scission ne reposait donc pas sur l'idée d'après laquelle la division d'un parti en fractions témoignerait de la supériorité de celui-ci parce qu'il s'imposerait en quelque sorte comme le référentiel unique à l'intérieur duquel chacun serait amené à prendre position. La scission était plutôt pensée comme un préalable indispensable à l'unité future d'un mouvement marqué initialement par la confusion. L'unification du christianisme sous sa forme universelle – celle de la catholicité énoncée dans le symbole de Nicée – n'était pas, aux yeux d'Engels, envisageable dès le I^{er} siècle de notre ère. La division des premiers chrétiens en « innombrables sectes », illustrée selon lui par les différents anathèmes énoncés dans les chapitres 2 et 3 de l'Apocalypse de Jean, y était présentée comme « le moyen d'amener la discussion et d'obtenir l'unité ultérieure² ». Si la division était appelée à jouer un rôle fondamental, c'était sans nul doute parce qu'elle permettait à l'indispensable discussion doctrinale d'être autre chose qu'une synthèse incohérente et de prendre la forme d'une véritable opération de clarification.

De la même façon, pour le parti de la classe ouvrière, « supporter la scission », c'était être en mesure de s'imposer comme le représentant réel du prolétariat tout en mettant à l'écart les forces concurrentes. Rédigé dans le contexte qui suivait la constitution de la Deuxième

ainsi : « Un *parti existe* dès lors qu'il se fracture en lui-même. Ainsi du protestantisme, dont les différences doivent de nos jours se réduire dans des tentatives d'union ; – preuve qu'il n'existe plus. Car c'est dans la fracture que la différence interne se constitue comme réalité. » Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Notes et Fragments. Iéna 1803-1806*, Paris, Aubier, 1995, p. 35.

1 La thèse d'après laquelle Renan aurait comparé les premières communautés chrétiennes à l'AIT a été soutenue aussi bien par Marx, dans sa recension de l'*Histoire de l'Association internationale des travailleurs* de George Howell publiée en août 1878 dans le *Secular Chronicle* (cf. MEGA² I/25, p. 156), que par Engels, dans son article consacré à l'Apocalypse de Jean publié dans la revue *Progress* en août 1883 (cf. MEGA² I/30, p. 8) tout comme dans sa *Contribution à l'histoire du christianisme primitif* (cf. MEGA² I/32, p. 278 ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire du christianisme primitif » [1894-1895], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Sur la religion*, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 312). Comme l'ont montré les éditeurs de la MEGA², la source sur laquelle Marx et Engels s'appuyaient est difficilement identifiable. Cf. MEGA² I/30, p. 629 et MEGA² I/32, p. 1127 sq. Dans le chapitre VII du deuxième tome de son *Histoire des origines du christianisme*, Renan comparait certes les premières associations de secours mutuel chrétiennes avec « certaines utopies qui se sont produites à une époque peu éloignée de nous », qu'il rattachait au « socialisme moderne », mais on n'y trouve pas de référence explicite à l'AIT. Cf. Ernest RENAN, *Les Apôtres*, Paris, Michel Lévy, 1866, p. 118.

2 MEGA² I/32, p. 288 ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire du christianisme primitif », *op.cit.*, p. 324.

Internationale lors du congrès de Paris de 1889 – analogue structurel du concile de Nicée –, la *Contribution à l'histoire du christianisme primitif* présentait le quart de siècle qui séparait celle-ci de la fondation de l'AIT en 1864 comme un processus d'unification du mouvement ouvrier rendu possible non par la réalisation d'une négociation entre les partisans de Marx et les différents autres courants se réclamant du communisme, mais bien plutôt par la « séparation d'avec les anarchistes¹ », tout comme l'unité de l'Église entière (καθολικὴ ἐκκλησία) était finalement garantie, en 325, par le rejet de l'arianisme. Il n'est pas étonnant, de ce point de vue, que cette dynamique de renforcement résultant de la mise à l'écart des doctrines erronées puisse être expliquée à partir d'une métaphore biologique, comme le faisait Engels dans sa lettre à Wilhelm Liebknecht du 31 juillet 1877. Tout comme un organisme vivant, « un parti sain exsude certains éléments au fil du temps », au terme d'un processus qui peut s'avérer « long et difficile² ». L'analogie montre bien que les deux groupes issus de la division du parti n'avaient pas le même statut. Contrairement à ce que mettait en évidence la scission du parti des Lumières dans la *Phénoménologie de l'esprit*, à savoir l'identité de ses fractions par-delà leur opposition, conduisant « les deux façons de voir » à se fondre « en une seule³ », l'image de la sudation interdisait précisément de placer sur un pied d'égalité le corps et les toxines qu'il expulse. Si l'unité du parti présupposait la division, c'était donc parce qu'elle était pensée sur le modèle du maintien de la santé par la mise à l'écart des agents pathogènes qui la menaçaient. Cette thèse nous met en présence d'une difficulté de taille, que nous chercherons à résoudre tout au long de ce deuxième chapitre : celle des critères permettant d'identifier et de définir ce qu'était ce « parti sain » dont la classe ouvrière était appelée à se doter.

1 MEGA² I/32, p. 287 *sq.* ; Friedrich ENGELS, « Contribution à l'histoire du christianisme primitif », *op.cit.*, p. 323.

2 MEW 34, p. 285 ; Cor. XIII, p. 208.

3 Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, *op.cit.*, p. 485.

2. Qu'est-ce qu'un parti de classe ?

« Le citoyen *Barry* propose de rayer le mot "ouvrier" entre "Congrès" et "général" dans l'article 3. Il dit qu'il n'est pas nécessaire de les conserver, car il est déclaré ensuite que le Congrès doit être composé de délégués de l'Association, qui est une Association des Travailleurs.

Le citoyen *Marx* dit que c'est seulement une question de rédaction, mais il pense qu'il vaut mieux ne pas faire de changement, car le Congrès pourrait y voir le dessein caché de la part du Conseil de priver le Congrès de son caractère ouvrier.¹ »

Contre l'ouvriérisme

Comprendre la nouvelle conception du parti développée par Marx à partir du milieu des années 1860 suppose en premier lieu de résoudre l'une des grandes difficultés qui ne peut manquer de se poser dès lors que celui-ci a vocation à être un parti ouvrier : celle de la composition de classe de l'organisation elle-même. En effet, nous nous trouvons d'emblée face à un double problème. D'une part, à quelles conditions est-il possible de dire qu'un individu est un ouvrier et, par conséquent, fait partie du groupe social que le parti a pour projet d'incarner ou de représenter ? D'autre part, quelle place faut-il accorder, au sein du parti, aux individus issus des autres classes ? Sont-ils ou non les bienvenus dans l'organisation et si oui à quelles conditions ? C'est notamment à l'occasion des débats menés au sein de l'AIT que Marx a été conduit, à partir de cas souvent très concrets, à préciser sa position sur le sujet. En prétendant être une association de travailleurs, l'AIT désignait d'une certaine façon le public auquel elle entendait s'adresser tout en maintenant une ambiguïté suffisante pour autoriser plusieurs interprétations. De fait, on sait que l'AIT a peiné, tout au long de son histoire, à organiser certaines catégories de travailleurs, notamment les ouvriers non qualifiés². Selon le sens que l'on accordera au concept d'ouvrier, cette difficulté pourra être perçue très différemment, tantôt comme un échec complet, tantôt comme une simple limite susceptible d'être compensée par d'autres succès.

À ce titre, il n'est pas surprenant que ce soit notamment à l'occasion de la discussion sur les statuts de l'organisation, et tout particulièrement sur les conditions à remplir pour

1 Procès-verbal de la séance du Conseil général de l'AIT du 16 juillet 1872, in MGC 71-72, p. 257 sq. ; PVC 71-72, p. 216.

2 Ce point a notamment été mis en évidence par Marcello Musto, qui a montré que malgré les efforts de ses dirigeants, et de Marx en particulier, l'AIT s'était toujours heurtée à une limite sur ce plan. Cf. Marcello MUSTO, *Karl Marx. Biografia intellettuale e politica. 1857-1883*, Turin, Einaudi, 2018, p. 97.

devenir membre de l'Association ou y exercer des responsabilités que Marx ait été amené à dire son mot sur le sujet. De ce point de vue, la polémique menée dès les premiers mois d'existence de l'AIT et au moins jusqu'au congrès de Genève de 1866 contre la position ouvriériste défendue par Henri Tolain revêt incontestablement une dimension fondatrice. Le premier acte de cette confrontation date du début de l'année 1865 et renvoie aux dissensions qui avaient accompagné la création de la section parisienne de l'AIT, dont Tolain avait été un des principaux maîtres d'œuvre. En effet, à la suite des déclarations de Moses Hess publiées dans le *Social-Demokrat* le 13 janvier 1865, qui l'accusait d'être un agent à la solde du pouvoir bonapartiste, Tolain avait fait le choix de se mettre en retrait. Afin de favoriser la poursuite et le développement des activités du parti en France, le Conseil central de l'AIT avait alors pris la décision de nommer le journaliste républicain Henri Lefort « défenseur littéraire¹ » de l'Association à Paris, avec l'approbation de Marx. Cette mesure, qui n'était pourtant pas pensée, dans l'esprit des membres du Conseil central, comme une attaque contre Tolain – Marx s'étant entre-temps aperçu que les accusations portées contre lui étaient des calomnies –, n'allait néanmoins pas manquer de susciter sa désapprobation, notamment parce qu'elle conduisait à nommer, comme représentant officiel de l'Association à Paris, un homme qui n'était pas un ouvrier. En effet, c'est cette question qui semble rapidement avoir pris le relais des accusations de proximité avec le pouvoir bonapartiste au sein de la section parisienne de l'Association, comme en témoigne la réunion tenue le 24 février au cours de laquelle a été adoptée une résolution apportant son soutien à Tolain et soulignant que, si l'on voulait préserver le caractère ouvrier de l'organisation, il convenait de réserver les postes à responsabilité en son sein à des ouvriers.

Marx s'est d'emblée montré réticent à l'égard de cette prise de position, qualifiée purement et simplement d'« absurde² » dans sa lettre à Engels du 25 février 1865. Les arguments mobilisés à cette occasion méritent qu'on s'y attarde, car ils permettent de voir à la fois sous quel angle Marx a jugé bon d'aborder le problème, mais aussi de remarquer les nuances qu'il a adjointes à sa propre critique. Notons en premier lieu que la question soulevée par la responsabilité politique confiée à Lefort n'a pas d'abord été conçue comme un cas parmi d'autres de nomination d'un non-ouvrier à un poste officiel dans l'organisation, mais comme une interrogation portant plus spécifiquement sur la place de ceux qu'il nommait les « *literary*

1 Procès-verbal de la séance du Conseil central de l'AIT du 7 février 1865, in MEGA² I/20, p. 300 ; PVCG 64-66, p. 55.

2 MEGA² III/13, p. 276 ; Cor. VIII, p. 75.

men [hommes de plume]¹ ». En effet, on ne trouve pas, dans le courrier en question, de réflexion générale sur le statut d'un groupe qui trouverait sa cohérence propre dans le seul fait de se distinguer du groupe ouvrier. Il n'y avait donc pas vraiment lieu de parler de « non-ouvriers » comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène, et il convenait bien plutôt d'adopter une approche différenciée, susceptible de caractériser à chaque fois avec précision le groupe social dont on parlait. Le cas de Lefort était, de ce point de vue, assez révélateur. D'une certaine façon, Marx était prêt à concéder à ceux qui, comme Tolain, rejetaient la perspective de sa nomination, que Lefort pouvait être considéré comme un « "bourgeois" » parce qu'il était « fortuné² ». Mais cette concession n'était manifestement faite qu'avec des réserves dont témoignait l'usage des guillemets. La première de ces réserves avait trait, sans nul doute, à l'équivalence entre la richesse personnelle et l'appartenance à la classe bourgeoise, qui n'avait rien de scientifiquement rigoureux dans la mesure où elle substituait des considérations fondées sur le niveau de revenus à une analyse des rapports d'exploitation. Mais surtout, Marx semble avoir eu à cœur de mettre en avant la contribution spécifique que les *literary men* étaient susceptibles d'apporter au mouvement ouvrier, à rebours de toute perspective anti-intellectualiste. S'il était absurde de refuser aux *literary men* la possibilité d'exercer des responsabilités au sein de l'organisation, c'était d'abord parce que les ouvriers en avaient « besoin pour la presse³ ». La prise en compte de cette compétence particulière, qui pouvait être mise au service de l'AIT et dont il aurait été absurde de se priver, ne l'empêchait pas, par ailleurs, de faire preuve d'une certaine compréhension à l'égard de la position de Tolain, qu'il qualifiait de « pardonnable, vu les trahisons permanentes de ces *literary men*⁴ ». On remarquera au passage que la reconnaissance de cette aptitude spécifique n'impliquait nullement, comme nous l'avions signalé en introduction, d'attribuer aux intellectuels un quelconque privilège du point de vue de la production de la théorie politique portée par l'organisation. Elle renvoyait manifestement davantage à la question de sa diffusion, raison pour laquelle l'enjeu représenté par la presse était ici mis en avant.

La solution de compromis proposée par Marx lors de la séance du Conseil central du 7 mars entendait, de ce point de vue, tenir compte des deux aspects du problème. En effet, la deuxième résolution adoptée lors de cette réunion prévoyait de donner satisfaction à l'une des demandes formulés par Tolain et ses partisans en annulant la nomination de Lefort au titre de

1 MEGA² III/13, p. 277 ; Cor. VIII, p. 75.

2 *Ibid.*

3 MEGA² III/13, p. 276 *sq.* ; Cor. VIII, p. 75.

4 MEGA² III/13, p. 277 ; Cor. VIII, p. 75.

défenseur littéraire de l'Association à Paris. Cette décision avait manifestement pour but principal d'éviter la rupture des liens entre le Conseil central londonien et le bureau de la rue des Gravilliers, dont Marx connaissait l'influence au sein de la classe ouvrière parisienne. Pour autant, la résolution ne reprenait pas les arguments mobilisés par Tolain et pouvait même être perçue comme un désaveu des positions défendues par ce dernier. Loin de lui donner raison sur le fond, Marx considérait au contraire que le Conseil central de l'AIT devait protester « contre le principe selon lequel seul un ouvrier peut être reconnu comme personnalité responsable dans l'Association¹ ». L'annulation du mandat confié à Lefort se faisait bien plutôt au nom du respect de la « souveraineté et de l'auto-administration² » de la section parisienne. Elle pouvait donc être lue comme le signe d'une fermeté sur le plan de l'énoncé des principes accompagnée d'une souplesse dans leur mise en œuvre, dont témoignait notamment la résolution prévoyant d'adjoindre Pierre Vinçard à la direction de la section parisienne à la place de Lefort. Si les motifs ayant présidé au choix de Vinçard n'étaient pas directement indiqués par Marx, on sait notamment grâce au brouillon des résolutions du 7 mars rédigé par lui qu'il jugeait sa nomination « souhaitable³ ». Il paraît vraisemblable que Marx ait vu en Vinçard, graveur en bijoux devenu journaliste, un profil combinant les avantages de l'ouvrier avec ceux du *literary man*.

La polémique avec Tolain au sujet de l'ouvriérisme s'est poursuivie au début de l'automne 1866, à l'occasion de l'élection du président du Conseil central – tout juste rebaptisé Conseil général – de l'AIT. Lors du premier congrès de l'organisation, qui s'était tenu à Genève au début du mois de septembre, Tolain était reparti à l'offensive lors de la discussion portant sur l'article 11 des règlements spéciaux, qui prévoyait que « chaque membre de l'Association internationale des travailleurs a[vait] le droit de participer au vote et d'être élu⁴ ». Opposé à cette disposition, Tolain, soutenu par Blaise Perrachon, avait affirmé lors de la séance du 8 septembre 1866 qu'il était indispensable que « tous les hommes qui sont chargés de représenter les groupes ouvriers soient des travailleurs⁵ ». Marx, qui n'était pas présent au congrès de Genève⁶, n'a pas lui-même participé directement au débat, mais les

1 MEGA² I/20, p. 113 ; PVCG 64-66, p. 60.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/20, p. 112 ; PVCG 64-66, p. 313, n. 55.

4 MEGA² I/20, p. 647.

5 MEGA² I/20, p. 675.

6 Si Marx a activement participé à la préparation du congrès de Genève en tant que membre du Conseil central de l'AIT, il ne s'est pas rendu sur place. Dans une lettre à Ludwig Kugelmann du 23 août 1866, il expliquait à ce sujet que le travail qu'exigeait de lui la rédaction du *Capital* était « bien plus important pour la classe ouvrière que tout ce [qu'il pourrait] faire personnellement dans un congrès quelconque ». Cf. MEGA² III/14

discussions menées à cette occasion n'en sont pas moins décisives pour au moins deux raisons. Elles le sont d'une part parce qu'elles ont fait l'objet de commentaires explicites de la part de Marx dans sa correspondance, et qu'elles ont pesé sur les débats au sein du Conseil général auxquels il a pris part à la fin du mois de septembre. Elles le sont d'autre part parce qu'elles avaient directement pour objet l'intervention et la contribution de Marx au sein de l'AIT et de son instance dirigeante.

Plus nettement que la polémique de l'hiver 1865, les discussions du congrès de Genève permettaient de préciser le sens qu'il fallait accorder au mot « travailleur ». Cette question, constitutive du projet même qui avait présidé à la fondation de l'AIT, était entachée d'une ambiguïté conceptuelle manifestement renforcée par une difficulté de langue, ayant trait à l'usage même du terme « ouvrier » en français. De ce point de vue, il est symptomatique que dans la deuxième résolution adoptée lors de la séance du Conseil central du 7 mars 1865, pourtant rédigée en anglais, le mot « ouvrier » soit manifestement apparu comme intraduisible et qu'il ait, ce faisant, été maintenu en français dans le texte. Selon l'interprétation que l'on décidait d'en faire, il était ainsi possible de conférer au mot « travailleur » un sens bien plus large que celui du mot « ouvrier », ou au contraire de réduire celui-là à celui-ci. Lors du congrès de Genève, c'est plus précisément autour de l'opposition entre travail manuel et travail intellectuel que la question s'est polarisée. Dès la séance du 5 septembre 1866, au moment de la discussion sur les conditions d'adhésion à l'AIT qu'il convenait d'inclure dans les statuts, les délégués parisiens avaient explicitement demandé à ce que « la qualité de travailleur manuel soit exigée¹ ». Lorsque, trois jours plus tard, a été abordé l'article 11 des règlements spéciaux, c'est également aux seuls « ouvriers manuels² » que Tolain a voulu réserver le droit de siéger dans un congrès de l'organisation. En fondant leur argumentation sur cette distinction, les délégués parisiens ont d'une certaine façon contribué malgré eux à donner des armes à leurs adversaires pour les battre. Adjoindre au substantif « travailleur » l'adjectif « manuel », c'était implicitement reconnaître que les travailleurs manuels ne constituaient qu'une catégorie de travailleurs – sans nul doute la plus importante –, mais qu'ils n'en épuisaient pas le concept.

À ce titre, on peut considérer qu'aux yeux de Marx, la meilleure réponse possible aux thèses défendues par Tolain consistait à affirmer la non-pertinence de la distinction entre travail manuel et travail intellectuel sur le plan politique. Cela ne revenait pas à minorer

(digital) ; Cor. VIII, p. 311.

1 MEGA² I/20, p. 659.

2 MEGA² I/20, p. 675.

l'existence de cette division ou à occulter les conflits qu'elle ne pouvait manquer de susciter¹, mais bien plutôt à considérer qu'elle ne constituait pas un principe susceptible de jouer un rôle fondateur sur le plan de l'organisation de classe. C'est ce dont témoigne la lettre de Marx adressée à Engels le 26 septembre 1866, quelques jours après la défaite de Tolain au congrès de Genève. Se référant explicitement à la proposition de restreindre le droit d'adhérer à l'AIT ou d'y exercer des responsabilités aux seuls « *travailleurs manuels*² », Marx y critiquait sévèrement ce qui se présentait comme un « "principe"³ » mais qui n'en était pas vraiment un. La mise à distance dont l'usage des guillemets constituait la marque débouchait alors sur la suspicion d'un motif caché, qui viendrait expliquer pourquoi Tolain et ses partisans tenaient tant à imposer cette restriction, à savoir une ambition électorale en vue des législatives françaises de 1869. De ce point de vue, la proposition formulée par le trade-unioniste britannique Matthew Lawrence le 25 septembre 1866, qui visait à faire de Marx le président du Conseil général de l'AIT, était évidemment un pied de nez aux proudhoniens français. Juste après le rejet des positions de Tolain au congrès de Genève, une telle décision aurait ainsi montré aux yeux de tous qu'un individu qui n'était pas un travailleur manuel était tout à fait susceptible de diriger l'Association.

Au premier abord, la réaction de Marx à cette proposition a de quoi surprendre. S'il est assez compréhensible qu'il ait refusé le poste qui lui était offert, les raisons alléguées pour justifier son refus peuvent en revanche sembler déroutantes. Lors de cette même séance du 25 septembre, Marx a en effet déclaré qu'il se jugeait lui-même non qualifié pour occuper cette fonction parce qu'il était « un travailleur intellectuel et non pas un travailleur manuel⁴ ». Comment comprendre que Marx ait repris à son compte une telle distinction, qu'il avait pourtant présentée à plusieurs reprises comme non pertinente sur le plan politique ? Tout porte à croire qu'il ne s'agissait nullement d'un revirement ou d'une incohérence de sa part, mais que sa réponse était commandée par un double objectif qui n'avait rien d'une concession à l'égard des positions de Tolain. D'une part, il convient de noter que la déclaration de Marx n'était véritablement compréhensible que si l'on prenait en compte le fait qu'il ne s'était pas contenté

1 Sur le plan analytique, tout porte au contraire à croire que l'intérêt de Marx pour la question de la division entre travail manuel et travail intellectuel était ancien. On en trouvait notamment la trace dans *L'Idéologie allemande*, où elle était présentée comme tout à fait décisive dans le processus historique de division du travail en général. Cf. MEGA² I/5, p. 31 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, Joseph WEYDEMAYER, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, *op.cit.*, p. 71.

2 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 316. L'expression est en français dans le texte original.

3 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 317.

4 MEGA² I/20, p. 485 ; PVCG 66-68, p. 27.

de décliner l'offre qui lui était faite, mais qu'il avait accompagné son refus d'une autre proposition de candidature pour le poste de président du Conseil général, à savoir celle de George Odger. Ce dernier, certes cordonnier de profession, était loin d'être un travailleur manuel parmi d'autres, puisqu'il occupait le poste de secrétaire du Conseil des trade-unions de Londres. En l'occurrence, préférer la candidature d'Odger à la sienne propre était très vraisemblablement une manière pour Marx de renforcer les liens avec le milieu syndical britannique en nommant à la tête de l'AIT un de ses principaux dirigeants¹. D'autre part, il est permis de se demander si l'argumentation utilisée par Marx ne constituait pas en réalité une manière de subvertir les concepts utilisés par Tolain et ses partisans. Lors du congrès de Genève, en effet, la discussion n'avait pas seulement porté sur la pertinence qu'il pouvait y avoir à réserver le droit de devenir membre de l'AIT ou d'y occuper des fonctions officielles aux seuls travailleurs manuels. Elle avait également porté sur l'extension possible du terme « travailleur » lui-même. De ce point de vue, en se qualifiant lui-même de « travailleur intellectuel [*head worker*]² » lors de la séance du Conseil général du 25 septembre 1866, Marx s'incluait lui-même beaucoup plus nettement dans la classe des travailleurs qu'il n'aurait pu le faire s'il avait conservé le qualificatif de *literary man* qu'il utilisait dans sa lettre à Engels du 25 février 1865.

La clause des deux tiers

La position ouvriériste défendue par Tolain et ses partisans ne pouvait, aux yeux de Marx, que déboucher sur une impasse politique qui la rendait intenable. Pour autant, malgré le caractère insatisfaisant de la solution qu'il proposait, Tolain avait sans doute mis le doigt sur une difficulté de taille à laquelle la conception que Marx se faisait du parti ouvrier ne pouvait manquer de se confronter. Si la qualité de membre de l'AIT pouvait s'acquérir sur la base d'une adhésion aux principes qu'elle proclamait dans ses statuts, comment garantir la composition de classe de l'Association ? Comment s'assurer de la représentativité de

1 Henry Collins et Chimen Abramsky ont très clairement mis en évidence ce point, en soulignant le fait que, pour Marx, l'enjeu était d'abord symbolique, d'autant que le poste de président du Conseil général de l'AIT était avant tout honorifique. Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement, op.cit.*, p. 71. Comme en témoigne sa lettre à Johann Philipp Becker du 31 août 1866, Marx était par ailleurs loin d'être un admirateur d'Odger, qu'il considérait comme beaucoup trop prompt à conclure « des compromis avec les bourgeois ». Cf. MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 313.

2 MEGA² I/20, p. 485 ; PFCG 66-68, p. 27. Symptomatiquement, c'est la même expression sous sa forme allemande qu'utilisait Johann Georg Eccarius dans sa lettre à Marx des 5 et 6 septembre 1866 lorsqu'il évoquait à chaud les débats du congrès de Genève, relatant le fait que Johann Philipp Becker et James Carter avaient plaidé en faveur du droit pour les « travailleurs intellectuels [*Kopfarbeiter*] » de devenir membres de l'AIT. Cf. MEGA² III/14 (digital).

l'organisation à l'égard du groupe social dont elle entendait être l'expression ? Ce risque, qui était au fond celui de l'usurpation du caractère ouvrier du parti, a pris une forme concrète au début de l'année 1872, à l'occasion du conflit agitant la fédération des États-Unis. Les dissensions portaient principalement sur les prises de position de la section n°12 de New York, dont l'une des grandes figures était la militante féministe Victoria Woodhull. Disposant de moyens financiers importants liés à ses activités boursières et déterminée à présenter sa candidature à l'élection présidentielle de 1872 pour faire avancer la lutte en faveur du droit de vote des femmes, Woodhull avait fondé avec sa sœur un hebdomadaire, le *Woodhull & Claflin's Weekly*, dans lequel le *Manifeste du parti communiste* a pour la première fois été publié en anglais aux États-Unis. Au cours de l'automne, le *Woodhull & Claflin's Weekly* avait notamment fait paraître plusieurs textes signés par William West, secrétaire de la section n°12 de New York, protestant contre l'idée d'après laquelle l'AIT aurait prioritairement vocation à être une organisation de la classe ouvrière. Pour les militants new-yorkais opposés au cours que Woodhull entendait imprimer à l'Association, tout comme pour Marx, ces prises de position étaient directement liées à l'appartenance de classe des membres de la section n°12, « presque entièrement composée de charlatans de la classe moyenne¹ » comme l'écrivait Marx dans ses notes sur la scission américaine de mai 1872.

Plus que la question du lien de cause à effet entre l'origine sociale des membres de la section n°12 de New York et leur propension à substituer à la lutte ouvrière des ambitions purement électorales, c'est surtout celle des réformes organisationnelles envisagées pour préserver l'intégrité de l'AIT qu'il convient ici d'examiner. Ce problème a fait l'objet d'une discussion animée au sein du Conseil général le 12 mars 1872 et a donné lieu au vote de plusieurs résolutions, sur la base d'une proposition rédigée par Marx. L'élément sans nul doute le plus décisif de ce texte était la recommandation « de ne plus accepter à l'avenir dans l'Association de nouvelles sections américaines, si les deux tiers au moins de leurs membres [n'étaient] pas des ouvriers salariés [*wage-labourers*]² ». Faut-il voir dans cette mesure, qui constituait très manifestement une clause restreignant le droit d'adhérer librement à l'AIT, la réactivation paradoxale d'une position ouvriériste pourtant clairement récusée par Marx quelques années plus tôt ? Il y a tout lieu de penser que ce n'était pas le cas. En mettant en avant la question du salaire (*wage*)³ plutôt que celle du travail manuel comme pouvait le faire

1 MGC 71-72, p. 323 ; PVC 71-72, p. 273.

2 MECW 23, p. 126 ; PVC 71-72, p. 346.

3 La référence au salaire, et donc implicitement à la vente de la force de travail sous la forme d'une marchandise, était présente aussi bien dans la formulation des résolutions rédigées par Marx que dans la

Tolain, Marx entendait bien se placer sur le terrain des rapports d'exploitation plutôt que sur celui des diverses formes que le travail concret était susceptible de revêtir. Tout porte d'ailleurs à croire que, loin de constituer une simple solution conjoncturelle uniquement destinée à régler le problème spécifique de la fédération états-unienne, la clause des deux tiers pouvait devenir, aux yeux de Marx, un principe général d'organisation applicable à l'ensemble de l'AIT. Malgré la dimension en apparence arbitraire du critère quantitatif qu'elle mettait en œuvre, cette disposition avait l'avantage de ne pas fermer la porte à l'adhésion individuelle de membres non-salariés tout en garantissant le caractère majoritaire de la composante ouvrière. C'est probablement pour cette raison que Marx avait suggéré, lors de la séance du Conseil général du 23 juillet 1872, que cette clause des deux tiers soit incluse dans les statuts de l'organisation eux-mêmes. La mise en œuvre de cette mesure y était alors présentée par lui comme un rempart face aux différentes tentatives visant à « altérer le caractère de l'Association¹ », dont les velléités de la section n°12 de New York offraient sans nul doute le meilleur exemple.

S'organiser sur d'autres bases ?

La scission de la fédération états-unienne avait donc manifestement conduit Marx à élaborer une conception plus précise du parti ouvrier que celle qui était encore la sienne quelques années plus tôt. En proposant d'introduire dans les statuts une clause restrictive visant à garantir le caractère prolétarien de l'AIT non seulement au niveau de l'ensemble de l'Association mais aussi et surtout à l'échelle de ses structures de base – en l'occurrence les sections –, Marx semblait en même temps fermer la porte à toute forme d'organisation sur d'autres bases que celle de la classe au sein du parti. Il est de ce point de vue symptomatique que, dans le deuxième article de la troisième section des résolutions sur la scission de la fédération des États-Unis de mars 1872, celui-là même qui introduisait pour la première fois la clause des deux tiers, Marx ait jugé opportun de déclarer que c'était pour la même raison que, quelques mois plus tôt, le Conseil général de l'AIT avait refusé « de reconnaître la section slave composée exclusivement d'étudiants² ». Dans les procès-verbaux des séances du Conseil général, nous n'avons malheureusement pas trace du débat portant sur l'admission de cette section. De ce fait, nous en sommes réduits à formuler des hypothèses à partir d'une

présentation qu'il en avait faite oralement lors de la séance du Conseil général du 12 mars 1872, dans laquelle on trouvait l'expression « *wage-paid workers* ». Cf. MGC 71-72, p. 124 ; PVCG 71-72, p. 102.

1 MGC 71-72, p. 265 ; PVCG 71-72, p. 222.

2 MECW 23, p. 126 ; PVCG 71-72, p. 346.

analogie lacunaire. La seule mention explicite de cette section slave, basée à Zurich, avait été faite par Marx lors de la séance du 17 octobre 1871, à la suite de la réception d'un « rapport¹ » adressé par elle au Conseil général. Il s'agissait selon toute vraisemblance d'un courrier, envoyé quatre jours plus tôt et signé par A. Dubov², Kasper Turski et Manuilo Hrvačanin, contenant les statuts de la nouvelle structure qui demandait à être admise au sein de l'AIT. Comme en témoigne sa lettre à Hermann Jung du 19 octobre 1871, Marx ne savait pas alors à qui il avait affaire, raison pour laquelle il avait demandé à Nikolaï Outine de se renseigner et de l' « informer tout de suite³ » au sujet de cette section slave. Comprenant rapidement que cette dernière avait vocation à être un avant-poste des idées anarchistes à Zurich, il est probable que Marx ait fait le lien entre les prises de position politiques de ses membres et leur statut social. Tout porte donc à croire que la section slave de Zurich constituait à ses yeux un terrain particulièrement favorable au développement de positionnements politiques jugés contraires non seulement aux principes de l'AIT, mais de façon plus générale au mouvement ouvrier dans son ensemble, parce qu'elle rassemblait avant tout des étudiants et non des travailleurs. C'est sur cette base que prennent sens le parallèle avec la section n°12 de New York et la clause des deux tiers : une organisation de base du parti qui rassemblerait majoritairement des individus issus d'une autre classe que le prolétariat serait en quelque sorte tendanciellement conduite à défendre une ligne politique contraire à celle du mouvement ouvrier.

Mais si tel est bien le cas, comment peut-on expliquer que Marx ait pu recommander, dans le même temps, la constitution de sections de l'AIT rassemblant spécifiquement les femmes ? Pourquoi ce qui valait pour les étudiants ne valait-il pas pour les femmes ? Cette question décisive mérite qu'on s'y attarde. Elle a notamment été abordée par Marx lors de la conférence de Londres de l'AIT de septembre 1871, quelques semaines seulement avant l'affaire de la section slave de Zurich. En raison de l'impossibilité de tenir un congrès de l'Association cette année-là, le Conseil général avait décidé, à la fin du mois de juillet, de convoquer une conférence privée, destinée exclusivement à l'examen des questions d'organisation. C'est dans ce cadre que Marx avait fait la proposition, dès la séance du sous-comité du Conseil général du 11 septembre 1871, « que soit recommandée la formation de

1 MEGA² I/22, p. 630 ; P.V.C.G. 70-71, p. 267.

2 Woodford McClellan a montré que Dubov était en réalité le pseudonyme de Sergueï Netchaïev. Cf. Woodford McCLELLAN, *Revolutionary Exiles. The Russians in the First International and the Paris Commune*, Londres, Frank Cass, 1979, p. 184 sq.

3 MECW 44, p. 227 ; Cor. XI, p. 326.

sections de femmes travailleuses¹ ». Il ne s'agissait pas là d'une perspective tout à fait inédite, puisqu'il existait déjà des sections de femmes au sein de l'AIT depuis la fin des années 1860². Marx était fermement opposé à ceux qui, comme Tolain et la plupart des proudhoniens français, réclamaient l'interdiction du travail des femmes, et considérait au contraire que ces dernières avaient « un noble et puissant rôle³ » à jouer dans le mouvement, comme il l'avait écrit dans le rapport du Conseil général en vue du congrès de Bâle à la fin de l'été 1869. Mais cette conviction ne suffit pas encore à expliquer pour quelle raison il pouvait trouver souhaitable que l'action des femmes au sein de l'organisation prenne la forme de structures de base leur étant spécifiquement dédiées. Pour le comprendre, il convient d'examiner de près les débats ayant conduit à l'adoption de la cinquième résolution de la conférence de Londres de septembre 1871, prévoyant de recommander « la formation de sections de femmes dans la classe ouvrière⁴ ».

En effet, ce point a fait l'objet d'une discussion spécifique, introduite par Marx lui-même, lors de la séance du 19 septembre 1871. Il convient à ce sujet de noter deux éléments particulièrement décisifs. D'une part, ce qui semblait rendre nécessaire, aux yeux de Marx, la constitution de sections de femmes au sein de l'AIT, était avant tout le fait que « l'industrie emplo[yait] des femmes en grand nombre⁵ » dans plusieurs pays. C'était donc parce que les femmes occupaient une place centrale dans la sphère de la production, parce qu'elles constituaient une frange extrêmement importante de la classe ouvrière, qu'il apparaissait pertinent de constituer des sections de femmes au sein de l'organisation. De la même façon qu'il avait mis en évidence, dans le rapport du Conseil général en vue du congrès de Bâle à la fin de l'été 1869, le rôle des femmes dans les grèves de Rouen et de Lyon – lié notamment au fait qu'à Lyon, les ovalistes étaient pour la plupart des femmes –, lors de son intervention à la conférence de Londres le 19 septembre 1871, Marx n'hésitait pas à rappeler « la participation ardente des femmes aux événements de la Commune de Paris⁶ ». Précisément parce qu'elles étaient envisagées comme une fraction de la classe ouvrière, les femmes n'étaient donc pas placées sur le même plan que les étudiants, et la perspective de la constitution de sections de

1 MEGA² I/22, p. 282 ; PVCG 70-71, p. 279.

2 Comme l'a montré Antje Schrupp, l'exemple le plus notable était sans nul doute celui de la section des femmes de Genève, fondée en 1868. Cf. Antje SCHRUPP, « Die Genfer Frauensektion der Ersten Internationale », in *MEGA-Studien*, Berlin, 1999, p. 107-125.

3 MEGA² I/21, p. 141 ; PVCG 68-70, p. 292.

4 MEGA² I/22, p. 327.

5 MEGA² I/22, p. 665.

6 MEGA² I/22, p. 666.

femmes au sein du parti n'était jamais perçue comme une dérogation au principe de l'organisation sur une base de classe¹. À tout prendre, on peut même plutôt considérer qu'elle venait le renforcer, dans la mesure où elle était toujours pensée comme une manière d'amplifier la lutte ouvrière, non d'y adjoindre des éléments extérieurs. D'autre part, et précisément parce que les sections de femmes ne pouvaient être que des sections de travailleuses, recommander la formation de structures spécifiques ne signifiait en aucun cas prendre position contre les sections mixtes. La formulation finale de la cinquième résolution, précisant que la constitution de sections de femmes « ne port[ait] nullement atteinte à l'existence et n'exclu[ai]t en aucune façon la formation de sections composées de travailleurs des deux sexes² », tout comme les déclarations de Marx lors de la séance du 19 septembre 1871 allant dans le même sens, montrent très nettement que la discussion ne portait pas à ses yeux sur un choix entre deux principes d'organisation contradictoires. La non-mixité apparaissait donc moins comme une manière de prendre en compte des problématiques spécifiques qui ne concerneraient que les femmes³ que comme le moyen le plus efficace d'intégrer une frange de la classe ouvrière qu'une analyse rigoureuse des rapports de production ne pouvait que faire apparaître comme centrale.

Un parti qui connaît les réalités ouvrières

Si la question de la formation de sections de femmes au sein de l'AIT était directement liée à la place occupée par celles-ci au sein du prolétariat, il y a lieu de penser que la connaissance précise de la situation de la classe ouvrière, loin d'être un simple supplément d'âme pour le parti, constituait au contraire aux yeux de Marx une condition indispensable pour mener un travail d'organisation efficace. Le rôle accordé par Marx à la théorie de manière générale dans la lutte politique ne fait pas vraiment de doute, mais la fonction que revêtaient pour lui les analyses empiriques fondées sur les enquêtes statistiques au sein même de l'activité de parti est moins fréquemment remarquée⁴. Pourtant, plusieurs éléments laissent

1 Comme l'a très justement montré Saliha Boussedra, il apparaît clairement à la lecture du livre I du *Capital* que les femmes ne constituaient pas, aux yeux de Marx, une classe sociale à part entière mais bien plutôt une catégorie spécifique au sein du salariat. Cf. Saliha BOUSSEDRA, « Les femmes : une classe à part pour Marx ? », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 49 sq.

2 MEGA² I/22, p. 327.

3 Cela ne signifie pas pour autant que Marx ait été aveugle à cette question. Il est d'ailleurs symptomatique qu'il ait adjoint à ses arguments en faveur des sections de femmes travailleuses l'idée que « dans les pays où l'industrie emploie les femmes elles aimeront mieux se réunir entre elles pour discuter ». Cf. MEGA² I/22, p. 670.

4 Étienne Balibar a noté à juste titre que cette « fonction d'analyse collective de sa propre situation, des contradictions et de la "composition politique" du prolétariat » qui conduisait à la réalisation d'enquêtes

penser que Marx voyait en elles un levier central à mobiliser par l'AIT, raison pour laquelle il n'a eu de cesse, depuis l'élaboration des statuts provisoires de l'Association à l'automne 1864, de réaffirmer la nécessité de réaliser « une enquête sur l'état social des différents pays d'Europe » qui permette aux ouvriers d'être « constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays¹ ». On peut considérer que c'est dans les instructions aux délégués du Conseil central pour le congrès de Genève de 1866, que cette idée a véritablement pris une forme concrète, celle de l'élaboration d'« une *statistique des conditions des classes ouvrières de toutes les contrées faite par les ouvriers eux-mêmes*² ». En effet, dans ce document, Marx avait adjoint à sa proposition un modèle de questionnaire utilisable localement pour réaliser l'enquête projetée et tracé les grandes lignes d'une méthode permettant d'en recueillir et d'en synthétiser les résultats. Ce faisant, le parti était très clairement appelé à faire œuvre de science en mettant à profit l'ancrage dont il disposait dans les différentes composantes du prolétariat. L'enquête statistique recommandée par Marx était ainsi pensée comme un outil visant à améliorer la connaissance que la classe ouvrière avait d'elle-même, préalable incontournable pour qu'elle puisse « agir avec quelque chance de succès³ ».

On comprend aisément que les résultats d'une telle enquête, visant notamment à recueillir des informations sur les salaires, les horaires de travail ou encore les conditions d'hygiène et de sécurité dans les différents lieux de production, puissent revêtir une importance politique majeure en contribuant à l'élaboration d'une stratégie efficace, en prise avec les préoccupations directes de la classe ouvrière⁴. Cependant, il est moins évident de comprendre pour quelles raisons Marx en était venu à considérer que c'était au parti lui-même, en tant qu'organisation, de réaliser ce travail plutôt que de s'appuyer sur les statistiques déjà disponibles ou de lutter pour que des enquêteurs soient missionnés par les pouvoirs

ouvrières au sein de l'AIT faisait partie de ces fonctions « vaguement aperçues sans être véritablement intégrées au concept du "parti révolutionnaire" ». Cf. Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », *op.cit.*, p. 133.

1 MEGA² I/20, p. 14 ; PVCG 64-66, p. 245. Comme l'a montré Ladislav Mysyrowicz, cette perspective figurait déjà dans le projet de statuts rédigé par Luigi Wolff et pouvait même être retrouvée en amont, dans la « préhistoire du mouvement », notamment dans les discussions menées lors de l'Exposition universelle de Londres en 1862. Cf. Ladislav MYSYROWICZ, « Karl Marx, la Première Internationale et la Statistique », in *Le Mouvement social*, N°69, Paris, 1969, p. 53 sq.

2 MEGA² I/20, p. 226 ; PVCG 64-66, p. 291.

3 *Ibid.*

4 De ce point de vue, nous ne souscrivons pas à l'affirmation de Ladislav Mysyrowicz d'après laquelle Marx aurait certes conféré une « portée *methodologique* et *symbolique* » mais pas véritablement d'« importance *pratique* » à l'enquête ouvrière qui devait être réalisée par l'AIT. Cf. Ladislav MYSYROWICZ, « Karl Marx, la Première Internationale et la Statistique », *op.cit.*, p. 61 sq.

publics pour mener à bien cette tâche. Comme en témoigne sa lettre à Marx du 8 octobre 1867, cette dernière perspective ne manquait pas de pertinence aux yeux de Wilhelm Liebknecht, qui voulait exiger du Reichstag la création d'une « commission d'enquête sur les conditions de vie des travailleurs¹ » allemands. Marx lui-même n'y avait d'ailleurs manifestement rien trouvé à redire et lui avait envoyé en exemple des « documents parlementaires² » britanniques sur lesquels s'appuyer pour faire sa demande. Pour autant, aux yeux de Marx, de telles enquêtes, malgré leur indéniable apport, n'étaient probablement pas en mesure de rendre caduc le projet d'une statistique ouvrière réalisée par l'AIT elle-même. On peut aisément s'en rendre compte à la lecture des instructions aux délégués du Conseil central pour le congrès de Genève, dans lesquelles Marx affirmait que, par la réalisation de cette enquête, les travailleurs seraient en mesure de montrer qu'ils étaient « capables de tenir leurs destinées en main³ ». La prise en charge de cette mission par le parti lui-même n'avait donc pas prioritairement vocation à pallier les défauts de la statistique officielle, elle était au contraire conçue comme une composante à part entière du processus d'auto-organisation du prolétariat. Il est de ce point de vue tout à fait symptomatique que, dans la brochure rassemblant, en février 1869 les résolutions des premier et troisième congrès de l'AIT, la recommandation formulée par les délégués allemands incitant les travailleurs de tous les pays à lire et faire traduire le livre I du *Capital* récemment paru n'ait absolument pas dispensé l'Association de poursuivre ses efforts pour mener à bien l'enquête statistique qu'elle était appelée à réaliser. En effet, alors même qu'on aurait pu penser que l'ouvrage de Marx, qui dévoilait les ressorts de l'exploitation capitaliste en s'appuyant sur une documentation empirique très fournie concernant la condition ouvrière, serait en mesure de la remplacer, la brochure de février 1869 affirmait au contraire que « sa nécessité et son importance dev[enaient] chaque jour plus manifestes⁴ ».

L'importance que revêtait cette enquête statistique apparaît par ailleurs clairement lorsqu'on examine les dispositions préconisées par Marx et Engels pour s'assurer de sa réalisation par les différentes sections de l'AIT. Bien que le projet n'ait finalement jamais véritablement abouti⁵, il est tout à fait notable qu'ils aient recommandé, notamment dans le

1 MEGA² III/14 (digital).

2 Lettre de Marx à Ludwig Kugelmann du 30 novembre 1867, in MEGA² III/14 (digital) ; Cor. IX, p. 108.

3 MEGA² I/20, p. 226 ; PFCG 64-66, p. 291.

4 MGC 68-70, p. 298 ; PFCG 68-70, p. 261. Rien ne semble étayer la thèse de Ladislav Mysyrowicz, d'après laquelle il ne s'agirait là que d'une « concession plus ou moins verbale à l'attente de la base ». Cf. Ladislav MYSYROWICZ, « Karl Marx, la Première Internationale et la Statistique », *op.cit.*, p. 69.

5 Comme l'a souligné à juste titre Nicolas Delalande, l'échec du projet n'était pas seulement dû à des difficultés

cadre de la préparation de la conférence de Londres de 1871, la mise en place de mesures structurelles et contraignantes visant à venir à bout des difficultés rencontrées. Ainsi, lors de la séance du Conseil général du 12 septembre 1871, Engels avait présenté les conclusions de la réunion du sous-comité qui s'était tenue trois jours plus tôt et au cours de laquelle il avait été décidé de proposer de « suspendre les droits de membre de branches ou sociétés affiliées qui s'abstiennent de fournir au Conseil général les informations statistiques requises en vertu des Statuts¹ ». Le projet initial, formulé par Thomas Mottershead, impliquait également de ne pas soutenir les sections réfractaires en cas de grève². Dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait de mesures assez radicales, qui ne pouvaient s'expliquer qu'à condition de prendre au sérieux le caractère décisif de l'enquête à réaliser. La perspective de la suspension des droits est à cet égard tout à fait révélatrice : c'est bien parce que la participation de chaque composante de l'Association à l'effort de connaissance de la condition du prolétariat renvoyait à une mission fondamentale du parti ouvrier qu'elle était susceptible d'être perçue comme un devoir, dont le non-accomplissement ne pouvait pas rester sans conséquence. Cependant, la réflexion sur les mesures à prendre pour assurer le succès de l'enquête statistique n'était pas exclusivement appréhendée sous l'angle répressif, mais portait également sur les moyens concrets permettant de faciliter sa mise en œuvre. C'est ce dont témoigne notamment la sixième résolution adoptée lors de la conférence de Londres de 1871, recommandant aux sections de l'AIT de « rétribuer les secrétaires des comités de statistique, vu l'importance et l'utilité générale de leur travail pour la classe ouvrière³ ». Cette proposition, formulée par Outine lors de la séance du 19 septembre, avait été appuyée par Marx, qui avait notamment cité l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis, pays dans lesquels ce dispositif existait déjà, ce qui permettait que « ce travail soit établi d'une manière exacte et permanente⁴ ».

Les différentes mesures envisagées n'ont certes pas permis de venir à bout des difficultés rencontrées au cours de la réalisation de l'enquête, mais il y a lieu de penser que l'ambition qui sous-tendait le projet dépassait largement le seul cadre de l'AIT et constituait bien, aux yeux de Marx, une mission générale que tout parti ouvrier se devait d'assumer. Il est

matérielles mais également aux « contradictions politiques et idéologiques internes à l'Association », qui opposaient les partisans d'une « statistique purement descriptive » à ceux qui, comme Marx, la subordonnaient à la « production d'une réflexion théorique plus englobante ». Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide*, *op.cit.*, p. 104.

1 MEGA² I/22, p. 604 ; PVCG 70-71, p. 238.

2 Cf. MEGA² I/22, p. 281 ; PVCG 70-71, p. 278.

3 MEGA² I/22, p. 327.

4 MEGA² I/22, p. 669.

de ce point de vue tout à fait symptomatique que, dans le sillage du succès remporté par Jules Guesde au congrès de Marseille de l'automne 1879, Marx ait considéré que la Fédération du parti des travailleurs socialistes français avait tout intérêt à réaliser elle aussi une grande enquête ouvrière. C'est dans ce contexte qu'au printemps 1880, à la demande de Benoît Malon, qui s'était temporairement rapproché des positions de Guesde¹, Marx a pris le temps de rédiger un très long questionnaire, publié dans la *Revue socialiste*². La structure même de l'enquête, comportant une centaine de questions, mérite qu'on s'y attarde. Divisé en quatre grandes rubriques, le document était très manifestement construit dans l'optique de relier, de façon très concrète, l'analyse des conditions de travail et de vie des ouvriers à la perspective de la lutte organisée. Ainsi, aux trois premières parties respectivement consacrées à la connaissance des lieux de production, de la structuration du temps de travail et du niveau de salaire des ouvriers, succédait une quatrième partie consacrée aux différentes formes de résistance que ces derniers opposaient au capital. Loin d'être un simple moyen de compiler des données précises permettant de rendre l'action du parti la plus efficace possible, la réalisation de cette enquête par les ouvriers eux-mêmes avait donc aussi manifestement pour objectif de contribuer à leur formation politique³.

1 Dans une lettre à Friedrich Adolph Sorge du 5 novembre 1880, Marx disait même que Benoît Malon en était venu à « faire allégeance [...] au *socialisme moderne scientifique, i. e. au socialisme allemand* ». Cf. MEW 34, p. 475 ; Cor. XIII, p. 421.

2 Cf. MEGA² I/25, p. 199-207.

3 Marcello Musto a affirmé à juste titre que le questionnaire publié dans la *Revue socialiste* visait à accroître la « conscience critique » du prolétariat français. Cf. Marcello MUSTO, *Karl Marx. Biografia intellettuale e politica. 1857-1883, op.cit.*, p. 185.

3. Un parti résolument politique

« Le *political movement* [mouvement politique] de la classe ouvrière a naturellement pour but final la conquête du *political power* [pouvoir politique] ; pour cela il faut naturellement une *previous organisation* de la *working class* [organisation préalable de la classe ouvrière] ayant atteint un certain degré de développement et qui soit née de ses luttes économiques mêmes.

Mais d'autre part, tout mouvement qui oppose la classe ouvrière en tant que *classe* aux classes dominantes et cherche à les faire plier par une *pressure from without* [pression de l'extérieur] est un *political movement*.¹ »

Contre l'abstention politique

Marx a été amené à affiner sa position concernant le caractère politique du parti de classe entre la fin des années 1860 et le début des années 1870. Même si l'idée n'était pas nouvelle sous sa plume, c'est à la faveur de sa confrontation avec Bakounine et ses partisans, mais aussi de la clarification progressive de la distinction entre parti et syndicat, que Marx a été amené à tirer, à partir de sa thèse initiale, un certain nombre de conséquences concrètes inédites. En effet, il y a lieu de penser que Marx a considérablement enrichi la signification qu'il convenait d'accorder à l'adjectif « politique », compris comme un qualificatif essentiel de ce qu'un parti devait être, en pointant les dangers de la position anarchiste, elle-même encore prise dans un processus d'auto-définition. De ce point de vue, on ne peut véritablement comprendre ce que Marx entend par « parti politique » qu'à condition de cerner les contours de la position défendue par l'adversaire. Au cours de la polémique, c'est le concept d'abstention politique qui va s'imposer sous sa plume pour en rendre compte. Pour l'essentiel, c'est à partir du printemps 1870, au moment de la scission de la fédération de la Suisse romande, laquelle a constitué un considérable facteur d'accélération du conflit avec Bakounine, que cette question est devenue un objet d'attention central pour Marx. Parler d'abstention politique pour qualifier la position de Bakounine n'était pas absolument évident, puisque l'intéressé s'en défendait². Il est clair que pour Marx l'enjeu était d'imposer une conception jugée rigoureuse de l'action politique en montrant que celle que défendaient les anarchistes débouchait au contraire sur sa négation. Il y a d'ailleurs lieu de penser que Marx

1 Lettre de Marx à Friedrich Bolte du 23 novembre 1871, in MEW 33, p. 332 ; Cor. XI, p. 360 sq.

2 Jean-Christophe Angaut a bien montré de quelle façon Bakounine avait à plusieurs reprises cherché à réfuter l'accusation d'abstentionnisme que Marx avait formulée contre lui, préférant pour sa part distinguer entre politique positive et politique négative. Cf. Jean-Christophe ANGAUT, « Le conflit Marx-Bakounine dans l'Internationale. Une confrontation des pratiques politiques », in *Actuel Marx*, N°41, Paris, 2007, p. 116 sqq.

était tout à fait conscient de l'ambiguïté qui pouvait affecter ce terme au moment même où il entreprenait de mener cette bataille sémantique. On en trouve un témoignage très parlant lors de la séance du Conseil général de l'AIT du 12 juillet 1870, consacrée à la préparation du congrès qui devait avoir lieu à Mayence au mois de septembre, mais que la guerre franco-allemande allait contraindre à ajourner. Alors que le sous-comité avait proposé que soit inscrite à l'ordre du jour la question du rapport entre action politique et mouvement social de la classe ouvrière, le président de séance, Benjamin Lucraft, avait demandé pour quelle raison on avait préféré cette thématique à celle de la représentation de la classe ouvrière dans les parlements. Marx était alors intervenu pour expliquer que l'enjeu parlementaire, par ailleurs légitime comme nous aurons l'occasion de le voir par la suite, était loin d'épuiser la question et que, de fait, il existait « différentes façons d'envisager le mouvement politique de la classe ouvrière », notamment liées aux spécificités nationales, et qu'il convenait de « trouver une formule générale qui les comprenne toutes¹ ».

Pour autant, il est clair que la « formule générale » en question, celle de l'action politique de la classe ouvrière, avait vocation à exclure la position abstentionniste attribuée aux bakouninistes. À ce titre, il est tout à fait instructif d'examiner de quelle manière le vocabulaire de l'abstention s'est progressivement imposé sous la plume de Marx pour la caractériser à partir du printemps 1870. En effet, en s'appuyant notamment sur la correspondance, on peut considérer que c'est à la faveur d'une prise de conscience des implications concrètes de la position bakouniniste sur le plan de l'action politique que la question de l'abstention a pu devenir, aux yeux de Marx, un point de clivage tout à fait majeur, susceptible de prendre le relais des autres reproches formulés depuis l'élaboration du programme de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste à l'automne 1868, qui portaient notamment sur l'égalisation des classes et l'abolition du droit d'héritage. L'abstention politique était d'abord comprise comme l'affirmation d'une position d'extériorité à l'égard des affaires politiques, au sens où, pour reprendre une expression utilisée par Marx dans sa lettre à Paul Lafargue du 19 avril 1870, la classe ouvrière ne devrait pas « s'occuper de *politique*² ». La position anarchiste revenait à considérer la lutte sociale et la lutte politique comme deux ordres hétérogènes, qu'il faudrait maintenir strictement séparés. Il est de ce point de vue tout à fait révélateur que, dans sa lettre à Engels du 7 mai 1870, Marx ait affirmé que Bakounine entendait interdire toute « immixtion [*Einmischung*] aussi bien dans la politique extérieure

1 MEGA² I/21, p. 806 ; PVCG 68-70, p. 232.

2 MECW 43, p. 490 ; Cor. X, p. 364.

que dans la politique intérieure¹ ». L'abstention politique était ainsi très manifestement pensée sur le modèle de la non-ingérence dans les affaires internes d'un pays étranger. La stratégie bakouniniste correspondait donc à une tentative visant à contourner le pouvoir d'État plutôt qu'à l'affronter, elle entretenait l'idée illusoire selon laquelle il serait possible d'édifier une communauté alternative à côté de la société actuelle. De ce fait, comme le disait Marx dans sa lettre à César de Paepe du 14 septembre 1870, elle revenait à faire « comme si les ouvriers étaient des moines qui établissaient leur monde à eux en dehors du grand monde² ».

Cette comparaison avec la vie monastique est instructive à différents titres. D'une part, parce qu'elle mettait l'accent sur la marginalité à laquelle l'abstention condamne ceux qui s'y livrent, elle avait vocation à montrer que leurs efforts étaient voués à l'échec au même titre que les différentes tentatives visant à une « réalisation expérimentale [des] utopies sociales³ » que dénonçait déjà le *Manifeste du parti communiste*. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que cette analogie ait à nouveau été mobilisée par Marx et Engels dans leur brochure de mars 1872 consacrée aux *Prétendues scissions dans l'Internationale*. Précisément parce que l'ambition de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste dirigée par Bakounine était de constituer un embryon de la future société humaine en tournant le dos à l'action politique, elle était comparable à celle des « couvents du Moyen Âge » qui cherchaient à représenter « l'image de la vie céleste⁴ ». D'autre part, dans la mesure où la vie monastique alliait au projet cénobitique une indéniable dimension ascétique, ce rapprochement permettait de penser l'abstention politique à partir du modèle de l'abstinence. Cette perspective était déjà clairement présente dans la lettre d'Engels à Marx du 21 avril 1870, qui raillait dans l'attitude de Bakounine une « absolue sobriété [*Teetotalabstinenz*] en matière politique⁵ ». Refusant l'action politique comme d'autres refusaient de boire de l'alcool, l'abstentionnisme avait manifestement en commun avec la posture abstème d'entretenir un rapport religieux avec ce qu'elle rejetait. Mais c'est sans nul doute dans l'article de Marx sur « L'indifférence en matière politique », rédigé entre la fin de l'année 1872 et le début de l'année 1873, et publié dans l'*Almanacco Repubblicano*, que l'on trouve cette idée exprimée de la manière la plus nette. En effet, l'abstentionnisme y apparaissait comme un des avatars du discours de ces « pieux chrétiens » qui incitaient la classe ouvrière à « mépriser les biens de

1 MEW 32, p. 498 ; Cor. X, p. 383.

2 Cor. XI, p. 109.

3 MEW 4, p. 491 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 103.

4 PVCG 71-72, p. 336.

5 MEW 32, p. 484 ; Cor. X, p. 368.

ce monde¹ ». Dans ce contexte, l'analogie avec l'abstinence entendait surtout montrer que ceux qui la prêchaient condamnaient la classe ouvrière à subir passivement les attaques auxquelles elle était exposée et la privaient des armes qui lui auraient permis d'y résister. Refuser l'action politique revenait ainsi à « servir de chair à canon sans se plaindre² ». On peut à cette occasion remarquer que le sens véritable de l'abstentionnisme ne se révèle que dans les effets concrets qu'il produit. Il semble alors possible de lui appliquer la remarque adjointe par Marx à sa critique de la théorie de l'abstinence dans le chapitre XXII du livre I du *Capital* lors de la parution de la deuxième édition allemande, à savoir que « toute action humaine peut être envisagée comme une "abstention" de son contraire³ ». Raillant ceux qui comme Nassau W. Senior préféraient remplacer le mot capital par celui d'abstinence, Marx rappelait alors aux économistes vulgaires, en s'appuyant sur la formule employée par Spinoza dans sa lettre à Jarig Jelles du 2 juin 1674, que « la détermination est une négation⁴ ». Ici, l'expression pouvait au fond être lue en sens inverse : nier l'action politique, c'était inévitablement se déterminer à maintenir la classe ouvrière sous le joug du capital.

Des ouvriers au Parlement

C'est d'abord la lutte contre l'abstentionnisme qui a motivé la rédaction de la résolution n°IX de la conférence de Londres de 1871, consacrée à l'action politique de la classe ouvrière et intégrée un an plus tard dans les statuts de l'AIT en tant qu'article 7a à l'occasion du congrès de La Haye. Il est toutefois intéressant de souligner que la discussion qui a accompagné son adoption, les 20 et 21 septembre, a également été l'occasion pour Marx de préciser sa position concernant la composante parlementaire de l'activité du parti de classe. Si les deux questions étaient liées, c'était avant tout parce que le contournement de la perspective de la prise du pouvoir d'État par les abstentionnistes favorisait de fait, par un effet de miroir, le développement d'une « opposition formaliste et bourgeoise⁵ » en lieu et place de celle que la classe ouvrière était appelée à constituer de façon autonome. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le problème de la stratégie électorale du mouvement ouvrier avait déjà eu

1 MEGA² I/24, p. 106 ; Karl MARX, « De l'indifférence en matière politique » [1872-1873], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. III, Paris, Maspero, 1973, p. 43.

2 MEGA² I/24, p. 106 ; Karl MARX, « De l'indifférence en matière politique », *op.cit.*, p. 44.

3 MEGA² II/6, p. 547 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, Paris, 2016 [1867-1890], p. 579.

4 Baruch SPINOZA, *Œuvres*, t. IV, Paris, Garnier Frères, 1966, p. 284 (trad. mod.). C'est très manifestement la relecture hégélienne de la phrase de Spinoza, consistant à accorder à cette dernière une « importance infinie », que Marx avait ici à l'esprit. Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Science de la Logique*, Livre Premier – L'Être, Paris, Vrin, 2015 [1832], p. 153.

5 MEGA² I/22, p. 710.

l'occasion de se poser dans la conjoncture révolutionnaire de 1848. Néanmoins, il y a lieu de penser que ce n'est véritablement qu'à partir de la fin des années 1860 que Marx en est venu à penser la représentation parlementaire du parti comme une modalité à part entière de l'action politique de ce dernier. La nécessité d'approfondir la réflexion sur cette question était sans nul doute liée à la nouveauté que constituait la présence durable de figures du mouvement ouvrier dans les assemblées, notamment en Allemagne. Dans ce contexte, il semblait tout à fait décisif de définir le rôle et les limites de l'action parlementaire de l'organisation de classe, en se plaçant pour ainsi dire à égale distance de la position abstentionniste, qui consistait à la refuser par principe, et de la position électoraliste, qui revenait à en faire l'alpha et l'oméga de l'activité politique du parti.

Face aux bakouninistes, l'enjeu était d'abord de démontrer que le Parlement constituait un terrain d'intervention non seulement légitime mais même tout à fait décisif pour le parti de classe. De ce point de vue, c'est probablement lors de la séance du 20 septembre 1871 de la conférence de Londres de l'AIT que Marx s'est exprimé le plus clairement sur le sujet, en affirmant qu'il n'était pas « d'une mince importance d'avoir des ouvriers dans les parlements¹ ». Loin d'apparaître comme un renoncement à la stratégie révolutionnaire du parti, l'action menée dans la sphère parlementaire constituait à ses yeux une façon de mettre à profit un des moyens mis à sa disposition pour lutter contre les gouvernements en place. Afin d'étayer sa prise de position, Marx avait convoqué à cette occasion différents exemples permettant de mettre en évidence les fonctions spécifiques que pouvait revêtir l'activité parlementaire. Dans ce cadre, Marx ne s'interrogeait pas véritablement sur la possibilité de s'appuyer sur le processus électoral pour conquérir le pouvoir politique de manière directe, il entendait plutôt souligner les leviers sur lesquels pouvait jouer un parti d'opposition représenté au Parlement. Le premier d'entre eux concernait l'effet qu'était susceptible de produire le musellement de la parole d'un parlementaire du point de vue de la mobilisation des masses. Précisément parce que la répression de l'opposition ne pouvait que créer une indignation plus forte dès qu'elle touchait un élu du peuple, un parti avait tout intérêt à investir l'institution parlementaire pour renforcer sa propre légitimité. Sur ce point, la réflexion de Marx visait avant tout à pointer du doigt des caractéristiques générales propres au fonctionnement des régimes d'assemblées, tels qu'ils pouvaient exister sous différentes formes, dans l'Europe du XIX^e siècle, afin que le prolétariat puisse en tirer toutes les leçons

1 MEGA² I/22, p. 699.

nécessaires. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que, répondant à César de Paepe qui lui objectait qu'en Belgique l'opposition parlementaire menée par Louis de Potter ou Adelson Castiau avait été rendue inaudible « par des cris ou des bruits de couteaux à papier¹ », Marx ait cité l'exemple du député libéral français Jacques-Antoine Manuel, expulsé de la Chambre en 1823. Reprenant un épisode rendu célèbre par Victor Hugo dans *Les Châtiments*, qui y voyait un signe avant-coureur des Trois Glorieuses², Marx entendait ainsi montrer qu'une pareille mise au pas, si elle était subie par un député ouvrier, serait également en mesure de donner « une très grande impulsion à la révolution³ ».

Le second levier sur lequel le parti ouvrier était susceptible de jouer renvoyait en quelque sorte à la situation inverse, dans laquelle les parlementaires d'opposition avaient la possibilité de s'exprimer et d'utiliser l'assemblée au sein de laquelle ils siégeaient comme une tribune. L'élément qui a retenu ici l'attention de Marx était avant tout l'effet de caisse de résonance que le cadre parlementaire produit sur la parole prononcée au nom de l'organisation. L'audience qu'il confère aux députés est telle que, comme le disait Marx, « c'est le monde entier qui les entend⁴ ». Afin de démontrer l'efficacité de cette tribune, c'était cette fois à l'action parlementaire des dirigeants sociaux-démocrates allemands August Bebel et Wilhelm Liebknecht que Marx allait se référer, en convoquant l'exemple tout à fait décisif de la guerre franco-allemande. En ne votant pas les crédits militaires, en condamnant l'annexion de l'Alsace-Moselle et en prenant fait et cause pour la Commune de Paris, Bebel et Liebknecht ne s'étaient pas contentés d'exprimer une position personnelle, mais avaient également permis de « dégager toute la responsabilité de la classe ouvrière en face de ce qui se passait⁵ ». L'appropriation collective de cette parole en constituait d'ailleurs, aux yeux de Marx, le meilleur témoignage : c'était bien parce qu'elles avaient été suivies de manifestations contre la guerre, organisées par le SDAP dans toute l'Allemagne jusqu'à Munich, « cette ville où l'on ne faisait de Révolutions que pour le prix de la bière⁶ », qu'il était permis de voir dans les interventions parlementaires de Bebel et Liebknecht un efficace outil de mobilisation.

1 MEGA² I/22, p. 698.

2 « Vicomte de Foucault, lorsque vous empoignâtes / L'éloquent Manuel de vos mains auvergnates, / Comme l'Océan bout quand tressaille l'Etna, / Le peuple tout entier s'émut et frissonna ; / On vit, sombre lueur, poindre mil-huit-cent-trente ; / L'antique royauté, fière et récalcitrante, / Chancela sur son trône, et dans ce noir moment / On sentit commencer ce vaste écroulement ». Cf. Victor HUGO, « Les Châtiments » [1853], IV, 11, in *Œuvres poétiques*, t. II, Paris, Gallimard, Pléiade, 1967, p. 109.

3 MEGA² I/22, p. 702.

4 MEGA² I/22, p. 699.

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*

Cependant, les atouts incontestables qu'offrait la représentation parlementaire, et dont le parti ouvrier aurait eu tort de se priver, n'allaient pas sans un certain nombre de risques qu'il convenait d'identifier avec lucidité. Précisément parce que la parole des députés était susceptible d'engager l'ensemble de l'organisation, la vigilance s'imposait dès qu'il était question de briguer un mandat en son nom. L'analyse des différentes situations dans lesquelles il a été confronté à ce genre de velléités montre que Marx avait réfléchi aux moyens d'éviter que le parti ne dégénère en une simple machine électorale. On peut, pour s'en rendre compte, comparer le traitement qu'il a réservé à deux candidatures différentes, exigeant chacune d'elles une prise de position de la part de la direction de l'AIT, celle d'Edmond Beales à Marylebone lors des élections législatives de 1865 et celle de George Odger à Chelsea lors des élections législatives de 1868. Dans le cas de Beales, le président de la Ligue pour la réforme – une organisation qui militait activement pour le suffrage universel masculin et qui a joué un rôle non négligeable dans l'adoption du *Reform Act* de 1867 –, l'AIT avait affaire à une personnalité déjà candidate en son propre nom qui demandait à devenir membre du Conseil central. Marx, qui voyait en lui un homme « honnête et sincère¹ », comme il le rappelait dans une lettre à Victor Le Lubez du 15 février 1865, et qui n'hésitait pas à reconnaître la qualité de son action en faveur de l'indépendance de la Pologne, s'est pourtant opposé à son entrée au Conseil central de l'AIT pour des raisons de principe. L'admission de Beales, démocrate bourgeois bien intentionné mais extérieur au mouvement ouvrier, n'aurait pas manqué de changer « le caractère entier de notre société² », parce qu'elle aurait signifié aux yeux de tous une mise sous tutelle de l'organisation en lieu et place de son action politique autonome. On comprend donc qu'aux yeux de Marx, le parti ouvrier ne puisse pas être représenté au Parlement par des individus qui n'étaient pas issus de ses rangs³.

Le cas de la candidature d'Odger était pour ainsi dire symétriquement inverse, puisqu'il s'agissait non seulement d'un responsable trade-unioniste de premier plan, mais également d'un des membres fondateurs de l'AIT, qui avait même assumé la fonction de président du Conseil général jusqu'à ce que Marx propose⁴, en septembre 1867, de supprimer le poste pour

1 MEGA² III/13, p. 240 ; Cor. VIII, p. 57.

2 *Ibid.*

3 Ce qui, par ailleurs, n'interdisait aucunement au parti ouvrier de mener un travail politique commun avec eux. Dans sa lettre à Engels du 25 février 1865, Marx dira ainsi : « il est plus facile de nous épauler mutuellement, Beales et nous, si nous menons chacun notre barque ». Cf. MEGA² III/13, p. 277 ; Cor. VIII, p. 76.

4 Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 24 septembre 1867 indique que la proposition a été soumise par John Hales (cf. MEGA² I/20, p. 514 ; PVCG 66-68, p. 134), mais Marx affirmera dans sa lettre à Engels du 4 octobre 1867 qu'elle émanait en réalité de lui (cf. MEGA² III/14 [digital] ; Cor. IX, p. 42).

le remplacer par une présidence tournante. Comme nous l'avions déjà indiqué plus haut dans ce chapitre, Marx portait un regard fort critique sur l'action d'Odger, dont il avait eu l'occasion de souligner la tendance aux compromissions. D'une certaine façon, on peut même considérer que Marx faisait preuve d'une plus grande indulgence à l'égard de Beales qu'à l'égard d'Odger, précisément peut-être parce que celui-ci était un dirigeant ouvrier contrairement à celui-là. Cependant, malgré son indéniable sévérité, Marx ne semble pas avoir hésité un seul instant à appuyer la candidature d'Odger aux élections législatives, considérant qu'il était même du devoir de l'AIT de lui apporter un soutien officiel. Les propos qu'il a tenus lors de la séance du Conseil général du 6 octobre 1868 en témoignent : tout en reconnaissant que la marge de manœuvre d'un ouvrier à la Chambre était inévitablement limitée, Marx y soulignait clairement que l'élection d'Odger pouvait être « utile à l'Association¹ ». Quelques jours plus tard, dans une lettre à Engels du 10 octobre 1868, Marx explicitera d'ailleurs les raisons qui lui faisaient percevoir dans cette candidature une initiative profitable pour l'AIT. C'était parce qu'il y voyait une manière de « recommander » l'Association « aux *London workmen* [travailleurs de Londres]² » qu'il considérait qu'il était opportun de s'exprimer publiquement au nom du parti pour l'appuyer. Mettant de côté ses réticences personnelles, Marx acceptera même de rédiger lui-même un projet d'adresse³ appelant à voter pour Odger au nom du Conseil général. La comparaison entre ces deux épisodes, celui de la candidature de Beales et celui de la candidature d'Odger, permet donc de dégager une ligne de conduite générale que Marx semble avoir adoptée au sujet de l'activité parlementaire du parti ouvrier. À ses yeux, l'enjeu central n'était manifestement pas le talent personnel des individus chargés de représenter l'organisation, mais bien plutôt l'implication de ceux-ci au sein du mouvement ouvrier. C'était bien le critère de l'autonomie d'action du prolétariat jusque sur le terrain parlementaire – une autonomie qui n'empêchait nullement les convergences et les alliances avec d'autres forces sur un certain nombre de questions – qui impliquait de privilégier systématiquement la présentation de candidats issus du parti lui-même. De cette façon, la classe ouvrière était en mesure de faire la démonstration de sa capacité à gérer elle-même ses propres affaires, y compris dans les assemblées.

1 MEGA² I/21, p. 602 ; PVCG 68-70, p. 30.

2 MEW 32, p. 180 ; Cor. IX, p. 331.

3 Le texte en question n'a pas été retrouvé, mais le procès-verbal de la séance du Conseil général du 6 octobre 1868 indique que Marx a été désigné « à l'unanimité » pour le rédiger. Cf. MEGA² I/21, p. 602 ; PVCG 68-70, p. 30.

La prise de position de Marx s'explique sans doute également par la nécessité d'exercer un contrôle sur l'action menée par les élus, contrôle qui ne pouvait que très difficilement être garanti lorsque les parlementaires n'étaient pas membres du parti. La décisive question de la marge de manœuvre laissée aux représentants se posera avec une acuité particulière en Allemagne à la fin des années 1870, dans un contexte où les premiers succès électoraux de la social-démocratie lui permettront de disposer d'un véritable groupe parlementaire au Reichstag. La promulgation à l'automne 1878 de la loi anti-socialiste, interdisant au SAPD toute activité extra-parlementaire, donnera évidemment un poids encore plus important à cet enjeu et jettera une lumière nouvelle sur le rôle des élus. Mis en présence de ces difficultés nouvelles, Marx a notamment été amené à se positionner sur la question de la liberté de vote des parlementaires à la suite de l'affaire Max Kayser. En effet, au mois de mai 1879, le député social-démocrate de Freiberg avait fait le choix, contre l'avis de la majorité du groupe parlementaire, de voter en faveur des mesures protectionnistes proposées par Bismarck, ce qui n'avait pas manqué de susciter de vives polémiques au sein du parti. L'indignation avait été d'autant plus forte que les autres élus du groupe parlementaire avaient pris la décision d'autoriser Kayser à voter selon son opinion personnelle malgré le désaccord qu'ils avaient avec lui. Au-delà du problème de fond que constituait l'adoption de positions protectionnistes¹ par un député social-démocrate, d'autant plus lorsqu'elle constituait un soutien à la politique menée par un gouvernement qui réprimait sévèrement le SAPD, Marx s'est intéressé de près aux fautes de procédure qui ont rendu possible une telle situation au sein du groupe parlementaire et en a proposé une critique sans concession.

On en trouve notamment la trace dans la lettre-circulaire adressée par Marx et Engels aux dirigeants du SAPD les 17-18 septembre 1879, où il n'était pas simplement fait reproche à Kayser d'avoir foulé aux pieds le programme du parti et les résolutions de congrès qui prévoyaient de rejeter les impôts indirects, mais où il était également question de l'autorisation accordée à Kayser de s'affranchir des décisions majoritaires, dont l'effet avait été de rendre « la honte pour le parti encore plus grande² ». Si Marx en était venu à considérer que l'assentiment donné par le groupe parlementaire à la liberté de vote de Kayser donnait à

1 Depuis son discours sur la question du libre-échange prononcé en janvier 1848 devant l'Association démocratique de Bruxelles, Marx avait, de façon générale, assimilé le protectionnisme à une réaction conservatrice, considérant que la liberté commerciale était au contraire susceptible de « hâte[r] la révolution sociale ». Cf. Karl MARX, « Discours sur la question du libre-échange » [1848], in *Misère de la philosophie*, *op.cit.*, p. 213.

2 MEGA² I/25, p. 176 ; Cor. XIII, p. 350.

l'affaire une tournure particulièrement grave, c'était parce que cette décision brisait la logique de représentation qui devait régner entre le parti et ses élus. Alors que ces derniers devaient au contraire agir comme les exécutants des résolutions prises collectivement au sein du parti, le fait d'accorder au groupe parlementaire une large autonomie revenait à considérer que « par le suffrage du peuple l'Esprit saint se répand parmi les élus¹ », autrement dit à faire comme si ces derniers disposaient d'une expertise ou d'une compétence particulière qui les placerait au-dessus des règles qui s'appliquent à tous au sein de l'organisation. Aux yeux de Marx, l'idée même de la liberté de vote des élus reposait sur une confusion au sujet du rapport de représentation qui les liait à leurs mandants. Dans sa lettre à Friedrich Adolph Sorge du 19 septembre 1879, Marx dira ainsi que Kayser s'imaginait parler au nom de l'ensemble des électeurs de sa circonscription alors qu'il parlait au contraire « au nom du parti² ». L'importance de ce déplacement ne saurait être sous-estimée, et on comprend ainsi qu'aux yeux de Marx la participation au jeu parlementaire n'impliquait pas d'en accepter tous les présupposés. Précisément parce qu'il constituait une composante de l'activité du parti lui-même et qu'il ne prenait sens que dans ce cadre, le processus électoral ne devait pas être vécu par les députés comme un saut qualitatif qui les aurait fait passer du statut de représentants du parti à celui de représentants du peuple tout entier, et les aurait ce faisant placés au-dessus de la mêlée. L'affaire Kayser était de ce fait interprétée comme le signe d'un rapport pathologique à la question électorale³, qu'un parti ouvrier bien constitué se devait de déjouer.

Le parti et le syndicat

La réflexion menée par Marx au sujet de la nécessité de l'action politique de la classe ouvrière à partir de la fin des années 1860 a également débouché, de manière beaucoup plus nette que dans les deux décennies précédentes, sur l'idée d'une distinction fonctionnelle entre parti et syndicat. Dans le chapitre précédent, à l'occasion de l'analyse du sous-chapitre de *Misère de la philosophie* consacré aux grèves et aux coalitions, nous avons vu que la thèse d'après laquelle les associations ouvrières devaient aller au-delà de la seule lutte pour le maintien des salaires et adopter un caractère politique n'impliquait pas encore nécessairement, à la fin des années 1840, l'existence de deux formes d'organisation différenciées. Cette clarification ne s'est véritablement opérée qu'à la faveur, d'une part, de la mise en évidence des

1 *Ibid.*

2 MEW 34, p. 413 ; Cor. XIII, p. 364.

3 Marx et Engels parlaient dans leur lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879 de « maladie parlementaire ». Cf. MEGA² I/25, p. 176 ; Cor. XIII, p. 350.

limites intrinsèques des trade-unions britanniques et, d'autre part, des débats concernant le rôle des syndicats dans le processus d'organisation du mouvement ouvrier allemand¹. Dans la mesure où l'Angleterre fournissait depuis plusieurs décennies le seul exemple d'organisation syndicale de masse, il n'est pas surprenant que la réflexion de Marx soit d'abord partie, au milieu des années 1860, du problème de la politisation des trade-unions. Les premiers débats sur la question au sein du Conseil général de l'AIT en témoignent, à commencer par la célèbre polémique avec John Weston de juin 1865, publiée de manière posthume sous le titre *Salaire, prix et profit*. Aux yeux de Marx, en effet, il ne pouvait être question de mettre en évidence l'utilité quotidienne des trade-unions en tant que « centres de résistance aux empiétements du capital » sans, par la même occasion, affirmer la nécessité pour elles de mener un combat révolutionnaire consistant à « se servir de leur force organisée comme d'un levier pour l'émancipation définitive de la classe travailleuse, c'est-à-dire pour l'abolition du salariat² ». Défendre la pertinence de la lutte syndicale contre ceux qui, comme Weston, la considéraient comme néfaste, n'impliquait pas de considérer que les trade-unions, sous leur forme actuelle, en constituaient déjà une incarnation optimale. À cet égard, il est tout à fait symptomatique que, dans ses instructions aux délégués du Conseil central de l'AIT en vue du congrès de Genève de 1866, Marx ait opposé aux défauts présents des trade-unions les tâches qui leur incombaient pour l'avenir. Plutôt que de se limiter à des « luttes immédiates », comme elles avaient encore trop tendance à le faire, les trade-unions étaient ainsi appelées à « agir sciemment comme foyers organisateurs de la classe ouvrière dans le grand but de son *émancipation radicale*³ ». De ce point de vue, il ne fait aucun doute que les trade-unions avaient, aux yeux de Marx, vocation à se mêler de politique et que leur rôle n'était en aucun cas de se borner à une lutte purement économique ou corporative.

Cependant, le fait que les trade-unions aient leur part à prendre dans le combat politique n'impliquait pas automatiquement que syndicat révolutionnaire et parti de classe soient de purs et simples synonymes. C'est probablement le nouveau cours pris par le mouvement ouvrier allemand à partir de 1868 qui a permis à Marx d'en prendre pleinement conscience. L'émergence de structures syndicales conséquentes ouvrait des perspectives

1 De ce point de vue, il ne nous semble pas que l'on puisse dire, comme l'a fait Marcello Musto, que la distinction entre parti et syndicat aurait « toujours été claire » aux yeux de Marx. Cf. Marcello MUSTO, « Introduction », in *Workers Unite ! The International 150 Years Later*, Bloomsbury, Londres, 2014, p. 15, n. 31. Il y a plutôt lieu de penser qu'elle n'a pris tout son sens qu'à partir de la fin des années 1860.

2 MEGA² I/20, p. 186 ; Karl MARX, « Salaire, prix et profit » [1865], in *Travail salarié et capital. Salaire, prix et profit*, *op.cit.*, p. 164.

3 MEGA² I/20, p. 233 ; PVCG 64-66, p. 297.

nouvelles aux forces politiques qui, en Allemagne, se réclamaient de la classe ouvrière. Afin d'éviter que l'ADAV ne reste à l'écart du mouvement, Johann Baptist von Schweitzer avait ainsi fait le choix de convoquer un congrès des travailleurs allemands à la fin du mois de septembre 1868 spécialement consacré à la question des grèves et des syndicats. Commentant cette décision dans une lettre à Engels du 19 septembre 1868, Marx affirmait que Schweitzer s'était « rendu compte que, si une véritable organisation de travailleurs fondée sur des trade-unions [*eine auf trades unions gegründete wirkliche Arbeiterorganisation*] se développait en Allemagne, sa factice association qui n'est qu'une secte *would soon be nowhere* [serait bientôt réduite à rien]¹ ». L'expression employée ici par Marx n'était certes pas encore tout à fait exempte d'ambiguïté, mais semblait néanmoins ouvrir la voie à une clarification. Dire qu'un véritable parti ouvrier avait pour fondement un réseau d'organisations syndicales revenait d'une certaine façon à dire qu'il ne s'y réduisait pas, sauf à considérer que le fondement est identique à ce dont il est le fondement². Les syndicats constituaient pour ainsi dire le point d'appui sans lequel le parti risquait de devenir une coquille vide, sans lien organique avec le mouvement réel de la classe ouvrière. Leur développement jouait alors le rôle de garantie contre les velléités sectaires dont la caractéristique principale était de substituer au parti de classe une organisation politique tout à fait artificielle.

De ce point de vue, il n'est pas étonnant que la clarification véritable de la distinction entre parti et syndicat ait été opérée par Marx dans le contexte du congrès d'Eisenach d'août 1869, ouvrant la voie, grâce à la naissance du SDAP, à la constitution d'un parti ouvrier non sectaire. D'une certaine façon, on peut considérer que c'est la teneur des débats préparatoires qui a permis de trancher la question, parce qu'ils ont vu s'affronter deux orientations divergentes sur le sujet. Dans le numéro du *Vorbote* de juillet 1869³, Johann Philipp Becker avait ainsi cherché à promouvoir la création d'une organisation social-démocrate reposant essentiellement sur la mise en réseau des syndicats de langue allemande et avait jugé non pertinente la création, dans chaque pays, d'une structure spécifiquement politique. Cette proposition, qui avait déclenché l'ire de Wilhelm Liebknecht et August Bebel, avait également

1 MEW 32, p. 155 ; Cor. IX, p. 306.

2 Il nous semble qu'il faut entendre ici le rapport de fondation que les syndicats entretiennent avec le parti ouvrier au sens de ce que Hegel nomme, dans le troisième chapitre de la première section de la *Théorie de l'essence*, un « fondement réel [*realer Grund*] ». Contrairement au rapport tautologique qui caractérise le fondement formel, dans le cas du fondement réel « fondement et fondé ont un contenu différent ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Science de la Logique*, Livre Deuxième – L'Essence, *op.cit.*, p. 94.

3 Johann Philipp BECKER, « Denkschrift an den Eisenacher Kongress », in *Der Vorbote*, N°7, Genève, 1869, p. 103-107.

fait l'objet d'une sévère critique de la part de Marx et d'Engels. Dans une lettre à Engels du 27 juillet 1869, Marx avait ainsi attiré son attention sur les dangers que faisait courir au mouvement ouvrier allemand la perspective défendue par Becker, notamment parce qu'elle conduisait à faire fi des « *liens réels sur la base de l'État et de la nation* » en leur substituant des « *liens linguistiques arbitraires*¹ ». La réponse d'Engels, datée du 30 juillet, est tout aussi explicite : Becker y était tout bonnement taxé de « fou » parce qu'il prétendait décréter que la « *trade-union d[eva]it être la vraie association ouvrière et la base de toute organisation, que les autres associations ne d[evai]ent exister que provisoirement, en marge, etc.*² » Il n'est évidemment pas anodin que Becker ait été proche de Bakounine à l'époque. En faisant du syndicat l'unique forme pertinente d'organisation ouvrière et en rejetant l'idée d'un parti de classe structuré à l'échelle nationale, Becker tombait dans les travers caractéristiques de l'abstentionnisme politique.

La fondation du SDAP au congrès d'Eisenach d'août 1869 a marqué la défaite des conceptions de Becker, et il y a lieu de considérer qu'elle a également poussé Marx à approfondir sa réflexion sur la dyade organisationnelle du parti et du syndicat. En effet, lors de son séjour à Hanovre au mois de septembre 1869, Marx s'est entretenu avec des syndicalistes allemands du secteur de la métallurgie, parmi lesquels Johann Heinrich Wilhelm Hamann, qui s'est efforcé de restituer ses propos dans un article publié au mois de novembre dans le *Volksstaat*³. Tout porte à croire que c'est d'abord le problème spécifique auquel était confronté Hamann – dirigeant de l'Union générale allemande des travailleurs de la métallurgie, structure étroitement liée à l'ADAV, mais néanmoins opposé à la ligne politique défendue par Schweitzer qui visait à placer les syndicats sous sa coupe – qui a servi de fil conducteur à la discussion. Marx avait déjà eu l'occasion quelques mois plus tôt, dans une lettre datée du 13 octobre 1868, d'indiquer à Schweitzer ses réticences à l'égard de la centralisation en matière syndicale, considérant que, notamment en Allemagne, « où l'ouvrier

1 MEW 32, p. 350 ; Cor. X, p. 149.

2 MEW 32, p. 353 ; Cor. X, p. 152. Précisément pour cette raison, il ne nous semble pas possible d'affirmer, comme l'a fait Thomas Welskopp, que le syndicat aurait constitué, aux yeux de Marx et Engels, « l'"organisation de classe" idéale des travailleurs » et qu'ils auraient plaidé en faveur de ce qu'il appelle une « organisation polyvalente [*Allroundorganisation*] », prenant en charge à la fois la lutte politique et la lutte sociale. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op.cit.*, p. 681. Refuser la dépolitisation de l'action syndicale n'impliquait pas de juger non pertinente la forme spécifique d'organisation de classe qu'était le parti politique.

3 Gian Mario Bravo a fait remarquer à juste titre que, bien qu'il faille regarder avec prudence cet entretien dont le contenu n'a pas fait l'objet d'une confirmation directe de la part de Marx, il est fort peu probable que la distinction entre parti et syndicat, qui constituait l'objet même de la discussion, n'y ait pas été mobilisée. Cf. Gian Mario BRAVO, *Marx e la Prima Internazionale*, *op.cit.*, p. 106.

est, dès sa plus tendre enfance, soumis aux règlements bureaucratiques », l'objectif devait être « avant tout de lui *apprendre à marcher tout seul*¹ ». D'une certaine façon, l'entretien avec Hamann poursuit et complète cette perspective en mettant en avant les risques qu'une pure et simple subordination du syndicat au parti ferait courir au mouvement ouvrier. En cela, il n'est pas tout à fait étonnant que Marx ait affirmé que les syndicats ne devaient jamais être étroitement « dépendants² » des partis politiques. Pour autant, il ne faut pas se méprendre sur la charge critique que ce texte faisait peser sur le concept même de parti, que Marx n'entendait aucunement disqualifier³. En affirmant que « tous les partis politiques, quels qu'ils soient, sans exception, n'enthousiasment la masse des travailleurs que provisoirement⁴ », Marx faisait très manifestement référence à ce qu'il nommait, dans la lettre à Freiligrath des 29 février et 1^{er} mars 1860 analysée plus haut, des partis au sens éphémère et non au sens large et historique du terme. De ce point de vue, dans son entretien avec Hamann, Marx rappelait simplement un point qui pouvait presque relever de l'évidence, à savoir les limites temporelles de la force d'attraction des partis au sens éphémère. Si les propos rapportés par Hamann sont exacts, le véritable apport de cet entretien semble bien plutôt se situer du côté du regard que Marx portait sur le rôle et la puissance des syndicats. C'est précisément parce que les syndicats, ces « écoles du socialisme », étaient perçus comme l'outil adéquat permettant au mouvement ouvrier de surmonter les limites auxquelles étaient confrontés les partis au sens éphémère et ainsi de « s'attacher la masse des travailleurs sur la durée », qu'ils étaient en mesure de « représenter un véritable parti ouvrier⁵ ». Dans un contexte marqué par les incessantes reconfigurations des organisations politiques se réclamant de la classe ouvrière – création de l'ADAV et du VDAV en 1863 puis du Parti populaire saxon en 1866, scission de l'ADAV en 1867, dissolution puis refondation de l'ADAV en 1868, création du SDAP en 1869 –, l'émergence d'un mouvement syndical allemand pouvait apparaître comme un facteur de stabilité, susceptible de donner au communisme un ancrage durable au sein du prolétariat. Il est donc vraisemblable que Marx ait considéré que les syndicats pouvaient « représenter un véritable parti ouvrier » non pas parce qu'ils auraient rendu superflue la constitution de partis

1 MEW 32, p. 570 ; Cor. IX, p. 338.

2 MEGA² I/21, p. 906.

3 De ce point de vue, il nous paraît excessif de déclarer, comme l'a fait Jürgen Herres, que Marx aurait présenté dans cet entretien les partis ouvriers comme une simple « passade ». Cf. Jürgen HERRES, « Karl Marx and the IWMA Revisited », in Fabrice BENSIMON, Quentin DELUERMOZ, Jeanne MOISAND (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, op.cit., p. 307.

4 MEGA² I/21, p. 906.

5 *Ibid.*

au sens éphémère du terme, mais bien plutôt parce qu'ils étaient susceptibles de former la base adéquate assurant la continuité entre les différents épisodes de l'histoire du parti au sens large.

Il paraît donc difficile de prétendre, sur la base de l'entretien avec Hamann de septembre 1869, que Marx aurait été conduit à attribuer au parti politique de manière générale un rôle secondaire par rapport à celui du syndicat dans le processus d'organisation du prolétariat en classe. La relative sévérité dont il faisait preuve à l'égard des partis était sans nul doute étroitement liée au contexte allemand de l'époque, et il convient de remarquer que, de façon tout à fait révélatrice, la cible de ses critiques se déplaçait dès lors qu'il était question de la situation britannique. En effet, tout porte à croire qu'au début des années 1870 Marx a fini par cesser de croire sérieusement dans le devenir révolutionnaire des trade-unions en Angleterre. La circulaire rédigée par Marx au nom du Conseil général de l'AIT et adressée au Conseil fédéral de la Suisse romande au mois de janvier 1870 insistait déjà sur les limites du syndicalisme britannique. Alors même que l'Angleterre y était présentée comme « le seul pays où la lutte des classes et l'organisation de la classe ouvrière par des Trade-Unions ont acquis un certain degré de maturité et d'universalité », ces indéniables avantages ne semblaient pas être en mesure de compenser deux lacunes fondamentales : le manque d'« *esprit généralisateur* » et de « *passion révolutionnaire*¹ ». Aux yeux de Marx, il était improbable que les trade-unions parviennent par leurs propres forces à surmonter ces obstacles, et le Conseil général de l'AIT était, à tout prendre, la seule structure qui puisse y parvenir. C'était donc bien du côté d'une organisation proprement politique, distincte des syndicats, que paraissait se trouver la clef de l'action révolutionnaire. Lors de la conférence de Londres de l'AIT en 1871, Marx poussera d'ailleurs encore plus loin sa critique des trade-unions, qualifiées, lors de la séance du 20 septembre, de « minorité aristocratique² » incapable d'intégrer les couches les plus précaires du salariat britannique. Loin d'apparaître comme la modalité privilégiée et autosuffisante de l'organisation ouvrière, les trade-unions y étaient au contraire présentées par Marx comme inaptes à agir « par elles-mêmes³ ». L'AIT, en revanche, semblait être en capacité d'agir « directement » sur le prolétariat sans l'intermédiaire des trade-unions, dont elle n'avait « pas besoin » pour « entraîner les ouvriers⁴ ». Pour espérer remplir la fonction particulière qui était la sienne, l'AIT devait pour cette raison se prémunir contre la tentation d'être une simple confédération de trade-unions. Telle était donc manifestement la conclusion

1 MEGA² I/21, p. 161.

2 MEGA² I/22, p. 686.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

que Marx avait tirée de l'analyse du mouvement syndical britannique, jugé déficitaire alors même qu'il était sans nul doute le plus puissant d'Europe, à savoir que le parti de la classe ouvrière avait toujours un rôle à la fois spécifique et décisif à jouer en tant qu'organisation proprement politique.

4. Combattre la régression sectaire

« Le développement des sectes socialistes et celui du mouvement ouvrier réel sont toujours en rapport inverse. Tant que les sectes se justifient (historiquement), la classe ouvrière n'est pas encore mûre pour un mouvement historique autonome. Dès qu'elle atteint cette maturité, toutes les sectes sont réactionnaires par essence. Cependant, dans l'histoire de l'Internationale, on a vu se reproduire ce que l'histoire montre partout. Ce qui est suranné cherche à se reconstituer et se maintenir à l'intérieur même de la forme nouvellement acquise.¹ »

Chimistes et alchimistes

Même s'il est possible d'en déceler les prémises dans des réflexions formulées dès la deuxième moitié des années 1840, ce n'est véritablement que deux décennies plus tard que Marx a été amené à faire un usage systématique et explicite de l'opposition entre parti et secte afin de rendre compte de l'écart séparant les modalités d'organisation ouvrière saines des formes pathologiques dans lesquelles celle-ci risquait toujours de sombrer. Cette distinction a joué un rôle fondamental dans le dispositif conceptuel mis en place par Marx à partir du milieu des années 1860 parce qu'elle permettait d'abord de penser un changement d'époque à l'intérieur même de l'histoire du mouvement ouvrier. On peut considérer à bien des égards qu'elle constituait l'analogue, sur le terrain de l'organisation, de la distinction entre socialisme utopique et socialisme scientifique. Dans le *Manifeste du parti communiste*, Marx et Engels avaient déjà indiqué que le discours utopique était amené, à mesure que se développait un mouvement ouvrier autonome, à perdre la fonction révolutionnaire qu'il avait pu jouer par le passé, et que les disciples de Saint-Simon, Fourier et Owen, contrairement à leurs maîtres, étaient condamnés à ne former que des « sectes réactionnaires [*reaktionäre Sekten*]² ». Il est sans le moindre doute symptomatique que Marx et Engels aient choisi, dès 1848, d'employer ce terme pour désigner une entreprise politique vouée à l'échec par son absence de lien concret avec la pratique réelle du prolétariat. Pour autant, il y a lieu de penser que la secte ne renvoyait pas encore par elle-même à une forme d'organisation clairement définie et opposée à celle incarnée par le parti. La réflexion développée dans le *Manifeste* au sujet du socialisme et du communisme critico-utopiques entendait surtout mettre en évidence le devenir réactionnaire de théories ayant joué à l'origine un rôle révolutionnaire. C'est dans le contexte

1 Lettre de Marx à Friedrich Bolte du 23 novembre 1871, in MEW 33, p. 328 ; Cor. XI, p. 355.

2 MEW 4, p. 491 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 103 (trad. mod.).

de l'émergence d'un mouvement ouvrier de masse à partir de la fin des années 1860 que la notion de secte a véritablement commencé à renvoyer, sous la plume de Marx, à une forme d'organisation étroitement liée aux noms de Lassalle¹ et de Bakounine, et dont un parti ouvrier bien constitué devait impérativement se distinguer.

Afin de faire comprendre la distance qui séparait ces deux formes d'organisation, Marx a mobilisé à plusieurs reprises une analogie empruntée à l'histoire des sciences, affirmant que le parti était à la secte ce que la chimie était à l'alchimie. On la trouvait d'abord formulée dans la brochure de mars 1872 sur les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, qui présentait les sectes comme un phénomène caractéristique de « l'enfance du mouvement prolétaire, comme l'astrologie et l'alchimie [étaient] l'enfance de la science² ». Cette métaphore, ici formulée du point de vue ontogénétique, a été exposée d'un point de vue phylogénétique dans l'article sur « L'indifférence en matière politique » rédigé entre la fin de l'année 1872 et le début de l'année 1873. Saint-Simon, Fourier et Owen y étaient présentés comme les « patriarches du socialisme », de la même façon que les alchimistes pouvaient être regardés comme les « pères³ » des chimistes. L'image mérite qu'on s'y attarde car elle suppose l'existence d'un double rapport entre le parti et la secte. D'une part, la secte renvoyait au parti l'image de son propre passé, au sens où, comme l'affirmaient Marx et Engels dans les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, « à une époque où le prolétariat n'[était] pas encore assez développé pour agir comme classe⁴ », la secte était au fond la seule forme possible de propagation des doctrines communistes. De ce point de vue, il n'y avait donc pas lieu de condamner les sectes qu'avaient pu former, en leur temps, ces premiers socialistes. Marx considérait au contraire qu'en dépit des lourdes limites dont elles étaient grevées, les sectes du passé avaient pu jouer le rôle de « leviers du mouvement » de la classe ouvrière en développant une « critique des antagonismes sociaux⁵ ». Tout comme les recherches des alchimistes à l'égard des travaux des chimistes, l'action des sectes du passé semble donc avoir eu pour effet paradoxal de contribuer malgré elle au développement de l'organisation de masse du prolétariat, à laquelle elles étaient pourtant tout à fait étrangères⁶. À ce titre, comme le disait Marx dans son article sur

1 Il convient cependant de noter que, comme l'a fait remarquer à juste titre Sonia Dayan-Herzbrun, la distinction entre secte et parti avait été mobilisée par Lassalle lui-même au moment de la fondation de l'ADAV. Cf. Sonia DAYAN-HERZBRUN, *L'Invention du parti ouvrier*, *op.cit.*, p. 188.

2 PVCG 71-72, p. 328.

3 MEGA² I/24, p. 107 ; Karl MARX, « De l'indifférence en matière politique », *op.cit.*, p. 45.

4 PVCG 71-72, p. 327.

5 *Ibid.*

6 La lecture du deuxième chapitre de la *Contribution à la critique de l'économie politique* de 1859 montre que c'était bien ainsi que Marx concevait la contribution indirecte des alchimistes à la naissance de la chimie

« L'indifférence en matière politique » paru dans l'*Almanacco Repubblicano*, « renier ces patriarches du socialisme¹ » revenait tout bonnement, pour le mouvement socialiste moderne, à renier ses propres origines familiales.

D'autre part, la reconnaissance des mérites réels des sectes du passé s'accompagnait de la mise en évidence de la radicale distance qui les séparait du parti de classe moderne et surtout du risque que ferait courir à ce dernier une éventuelle rechute dans la logique sectaire. Une telle régression aurait, aux yeux de Marx, été « impardonnable² », parce qu'elle serait revenue à ne pas tirer les indispensables leçons offertes par l'histoire du mouvement ouvrier des trois décennies précédentes. L'enjeu de l'analogie avec l'alchimie était donc bien de montrer le changement de fonction des sectes dès lors que le prolétariat était en capacité de mener une action autonome. De leviers qu'elles étaient, les sectes devenaient alors, pour reprendre une expression utilisée dans les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, des « obstacle[s] » qu'il convenait de surmonter, voire parfois de « simples instruments de police³ ». Ce renversement constituait évidemment un élément décisif car il permettait de déceler, dans le passage de la secte au parti, une dynamique tout à fait comparable à celle des révolutions scientifiques. De ce point de vue, il nous semble possible d'affirmer que l'apport que représentait l'introduction du concept de parti au sein de la théorie de l'organisation était susceptible d'être envisagé d'une façon similaire à celui que représentait la découverte du concept de survaleur dans le cadre du projet de critique de l'économie politique. À cet égard, il n'est sans doute pas anodin que l'une comme l'autre aient été modélisées à partir d'une analogie explicitement empruntée à l'histoire de la chimie. Tout porte donc à croire que les analyses dans lesquelles Marx et Engels cherchaient à donner à voir la portée de la révolution scientifique qu'ils avaient introduite dans le domaine de l'économie politique à partir d'exemples tirés de l'histoire de la chimie pouvaient également éclairer le renversement opéré, au sein de la théorie de l'organisation, par le passage de la secte au parti.

En la matière, c'est sans nul doute la préface d'Engels à l'édition de 1885 du livre II du *Capital* qui offre le développement le plus abouti sur le sujet⁴. Cherchant à éclairer le rapport

moderne, puisqu'il y affirmait que cette dernière était née « dans le dos des alchimistes » alors même que ceux-ci cherchaient en réalité à « faire de l'or ». Cf. MEGA² II/2, p. 213 ; Karl MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, *op.cit.*, p. 183.

1 MEGA² I/24, p. 107 ; Karl MARX, « De l'indifférence en matière politique », *op.cit.*, p. 45.

2 *Ibid.*

3 PVCG 71-72, p. 327 *sq.*

4 Même s'il a été écrit après la mort de Marx, ce texte d'Engels nous paraît avant tout approfondir une réflexion sur les révolutions scientifiques déjà présente dans les textes de Marx. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que l'analogie entre l'histoire de l'économie politique et l'histoire de la chimie soit déjà

que la théorie de Marx entretenait avec celle de ses prédécesseurs concernant la théorie de la survalueur, Engels y affirmait en effet que Marx était à Smith et Ricardo « ce que Lavoisier [était] à Priestley et à Scheele¹ ». S'il y avait lieu de considérer que c'était bien Lavoisier qui avait découvert l'oxygène, et non Priestley et Scheele, qui pourtant l'avaient produit avant lui, mais sans être en mesure de se dégager des vieilles catégories phlogistiques, c'était bien parce que celui-là avait vu un « problème » là où ceux-ci n'avaient vu qu'une « solution² ». Le rapport entre les anciennes sectes socialistes et le parti de classe moderne semble pouvoir être conçu de la même façon : les disciples de Saint-Simon, Fourier et Owen cherchaient à propager ce que Marx et Engels appelaient, dans les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, des « solutions fantastiques » que les ouvriers n'auraient eu « qu'à accepter, à propager et à mettre en pratique³ ». Ce faisant, les sectes utopistes demeuraient aveugles au problème majeur sur lequel débouchait pourtant inévitablement la théorie communiste, à savoir celui de l'organisation du prolétariat. Alors même qu'ils donnaient à voir, de façon souvent tout à fait novatrice, les grandes lignes de la société de l'avenir, ils restaient étrangers « à toute action réelle, à la politique, aux grèves, aux coalitions, en un mot à tout mouvement d'ensemble⁴ ». Tout comme l'oxygène produit par Priestley, qui n'était à ses yeux que de l'air déphlogistiqué, le contenu communiste des doctrines diffusées par les sectes n'était pas en mesure de dépasser une forme purement philanthropique parce qu'elles n'étaient pas capables d'identifier l'enjeu décisif de l'auto-émancipation du prolétariat auquel renvoyait, en définitive, le concept de parti de classe⁵.

présente dans les « Notes critiques sur le *Traité d'économie politique* d'Adolph Wagner » rédigées par Marx peu avant sa mort. Dans ce texte, Marx affirmait en effet, à propos de la confusion entre valeur d'usage et valeur que l'on pouvait trouver chez Wagner, qu'un tel manque de rigueur rappelait ces « anciens chimistes » qui, « avant que la chimie soit devenue une science », appelaient beurre presque tous les chlorures sous prétexte que le beurre de cuisine avait une consistance molle. Cf. MEW 19, p. 371 ; Karl MARX, « Notes critiques sur le *Traité d'économie politique* d'Adolph Wagner » [1879-1883], in *Pléiade* II, p. 1546.

1 MEGA² II/13, p. 18 ; Friedrich ENGELS, « Préface » [1885], in Karl MARX, *Le Capital*, Livre II, t. 1, Paris, Éditions sociales, 1974, p. 21.

2 *Ibid.*

3 PVC 71-72, p. 327.

4 *Ibid.*

5 Dans la sixième partie de son étude consacrée à « L'objet du *Capital* » dans *Lire Le Capital*, Louis Althusser avait à très juste titre attiré l'attention sur l'importance de la préface d'Engels à l'édition de 1885 du livre II du *Capital*, dans laquelle il voyait « la première esquisse théorique du concept de coupure », comprise comme une « mutation par laquelle une science nouvelle s'établit sur une nouvelle problématique, à distance de l'ancienne problématique idéologique ». Cf. Louis ALTHUSSER, « L'objet du *Capital* », in Louis ALTHUSSER, Étienne BALIBAR, Roger ESTABLET, Pierre MACHEREY, Jacques RANCIÈRE, *Lire Le Capital*, Paris, PUF, 2008 [1965], p. 356 *sq.* Il nous semble qu'existe une coupure du même ordre entre secte et parti au sein de la conception de l'organisation développée par Marx à partir de la fin des années 1860.

Pratiques et dénominations artificielles

La réactivation des logiques sectaires à une époque où le mouvement ouvrier avait atteint un degré de maturité suffisant pour se donner à lui-même sa propre organisation de classe était perçue par Marx comme une perspective inévitablement réactionnaire. Il est intéressant de souligner que cette dynamique régressive, qui menaçait en permanence d'entraver le développement des partis ouvriers, était constamment renvoyée, à partir du milieu des années 1860, à une entreprise de nature artificielle, décorrélée de l'action autonome du prolétariat. De ce point de vue, Marx s'efforçait manifestement de faire de la spontanéité un critère décisif permettant de reconnaître une organisation non-sectaire. Le quatrième rapport annuel du Conseil général de l'AIT rédigé par Marx en vue du congrès de Bruxelles de septembre 1868, dans un contexte d'expansion du mouvement ouvrier dans plusieurs pays européens, insistait tout particulièrement sur ce point. Loin d'être « fille d'une secte [*hatched by a sect*] » ou encore d'une simple « théorie », l'AIT y était présentée comme « le produit spontané du mouvement prolétaire, engendré lui-même par les tendances naturelles et irrépressibles de la société moderne¹ ». La version allemande – elle aussi rédigée par Marx – de ce texte présenté en anglais lors de la séance du Conseil général du 1^{er} septembre 1868 permet de mieux saisir encore le ressort de cette opposition. Il y affirmait que l'AIT n'était pas une « plante qui grandit sous serre [*Treibhauspflanze*] », mais au contraire la création « naturelle spontanée [*naturwüchsig*]² » du mouvement prolétarien. L'image botanique est extrêmement parlante : en assimilant la pratique sectaire à la serriculture, Marx la renvoyait explicitement à une forme d'interventionnisme artificiel peu respectueux des dynamiques propres du mouvement ouvrier. Tout comme la serre, qui traduisait l'espoir de pouvoir s'exempter du cycle naturel rythmé par les saisons, la secte incarnait la vaine tentative de donner naissance à une organisation du prolétariat *ex nihilo*, par la seule force d'une théorie jugée capable de mettre fin aux contradictions de l'époque présente. On devine alors que les sectes étaient condamnées à subir le destin de ces tomates hivernales cultivées sous serre qui ne poussent qu'au prix de la perte de leur saveur³.

1 MEGA² I/21, p. 86 sq. ; P.V.C.G. 66-68, p. 281.

2 MEGA² I/21, p. 92. Dans son étude consacrée au concept de *Naturwüchsigkeit* dans *L'Idéologie allemande*, Jacques Texier a fort bien montré que Marx en faisait très souvent un usage métaphorique, visant à désigner une activité proprement humaine mais dont le développement « se fait de soi-même ou selon une modalité qui est semblable à celle de la nature ». Cf. Jacques TEXIER, « Le concept de *Naturwüchsigkeit* dans *L'Idéologie allemande* », in *Actuel Marx*, N°9, Paris, 1991, p. 102.

3 Il est vrai qu'en d'autres contextes Marx avait eu l'occasion de mobiliser l'image de la serre pour désigner un processus d'accélération historique efficace. Toutefois, il nous paraît symptomatique que ces occurrences ne renvoyaient précisément pas aux modalités d'organisation de la classe ouvrière, mais bien plutôt à l'action

Aux yeux de Marx, le caractère artificiel de l'action des sectes se donnait notamment à voir par le fait qu'elles cherchaient constamment à faire valoir la spécificité de leur doctrine au détriment de la dynamique générale du mouvement de classe. En la matière, la ligne politique de l'ADAV offrait sans nul doute une image paradigmatique de la pratique sectaire. Pointant les limites intrinsèques de l'entreprise lassallienne, Marx affirmait ainsi, dans sa lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868, qu'une secte « ne cherche pas sa *raison d'être* et son *point d'honneur* dans ce qu'elle a de *commun* avec le mouvement de classe, mais dans le *schibboleth particulier* qui l'en *distingue*¹ ». La caractéristique de la secte était donc de ne s'adresser qu'à un public d'initiés plutôt que de chercher à favoriser le large rassemblement de la classe ouvrière. Les solutions doctrinaires lassalliennes, précisément parce qu'elles étaient présentées comme une « panacée pour guérir les souffrances des masses² », à laquelle il n'était permis que d'adhérer inconditionnellement, cessaient pour ainsi dire d'être de véritables propositions politiques susceptibles de faire l'objet d'une discussion théorique pour se muer en simples signes de reconnaissance identitaires. De petites différences, en elles-mêmes relativement insignifiantes, comme celle qui avait été au cœur de la polémique entre Lassalle et Hermann Schulze-Delitzsch au sujet du rôle de l'État dans le financement des coopératives, acquéraient alors une importance démesurée³. La question la plus futile devenait un enjeu de vie ou de mort, de la même façon que, d'après le récit du chapitre 12 du Livre des Juges, la mauvaise prononciation du mot « schibboleth » avait condamné les Éphraïmites à finir égorgés près des gués du Jourdain.

De ce point de vue, le rejet du sectarisme au sein du parti semblait directement impliquer, aux yeux de Marx, le refus d'une organisation conçue sur une base exclusivement doctrinale. Le parti ouvrier avait vocation à rassembler les membres d'une classe plutôt que

intentionnelle ou involontaire d'un État au service de la bourgeoisie. C'est en ce sens que Marx pouvait affirmer en 1850, dans la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*, que le seul mérite d'une Deuxième République s'attaquant au suffrage universel était d'être « *la serre chaude de la révolution [das Treibhaus der Revolution]* ». Cf. MEGA² I/10, p. 196 ; Karl MARX, *Les Luttes de classes en France. 1848-1850, op.cit.*, p. 194. De même, dans le chapitre XXIV du livre I du *Capital*, évoquant le rôle de la violence d'État – en particulier coloniale – dans le processus d'« accumulation initiale », Marx soulignait qu'elle permettait d'« activer artificiellement [*treibhausmäßig*] le processus de transformation du mode de production féodal en mode de production capitaliste pour en abrégé les transitions ». Cf. MEGA² II/10, p. 674 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 725.

1 MEW 32, p. 569 ; Cor. IX, p. 337.

2 *Ibid.*

3 Dans la *Critique du programme de Gotha*, Marx dira également à propos de la loi d'airain des salaires, centrale dans le discours revendicatif lassallien, que « le mot *d'airain* [était] le signe de reconnaissance des croyants de stricte obédience ». Cf. MEGA² I/25, p. 18 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2008 [1875], p. 67.

les adeptes d'une théorie étroitement définie. C'est sans doute dans la brochure de mars 1872 sur les *Prétendues scissions dans l'Internationale* que cette perspective était le plus clairement développée. Aux sectes, définies comme des « organisations fantaisistes et antagonistes », Marx et Engels opposaient l'AIT comprise comme « organisation réelle et militante de la classe prolétaire », dont le programme fondateur « se limit[ait] à tracer le grand trait du mouvement prolétaire¹ ». Il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette affirmation, qui ne voulait pas dire que le programme d'un parti ouvrier aurait été condamné à demeurer vague et imprécis pour pouvoir intégrer le plus grand nombre possible de courants d'opinion différents. Elle signifiait bien plutôt que « l'élaboration théorique » de ce programme ne devait pas être confiée, en amont de sa création, à un chef de secte auto-proclamé, mais qu'elle devait bien plutôt être réalisée dans « la lutte pratique » à travers « l'échange des idées qui se fait dans les sections² ». À cet égard, il est tout à fait révélateur que Marx se soit évertué, au début des années 1870, à rejeter l'usage de tout qualificatif explicitement référé à une doctrine en guise de dénomination des différentes structures internes de l'AIT. C'est dans ce contexte que sera adoptée, lors de la conférence de Londres de septembre 1871, la résolution n°II-3 – par ailleurs intégrée dans l'article V-3 des règlements administratifs de l'AIT – prévoyant qu'il soit « défendu aux branches, sections et groupes de se désigner par des noms de secte³ ».

Cette disposition était notamment le résultat d'une discussion qui avait été soulevée au sein du Conseil général de l'AIT dès le printemps 1870, à la suite de la demande d'admission formulée par le Cercle des prolétaires positivistes de Paris. Lors de la séance du Conseil général du 15 mars 1870, au cours de laquelle cette requête avait été examinée, Marx s'était prononcé contre leur adhésion, arguant notamment du fait que les règlements de ce cercle étaient « trop exclusifs et contraires aux Statuts généraux de l'Association⁴ ». Jugeant qu'il n'y avait pas lieu de s'organiser sur une base doctrinale, comme le réclamaient ces disciples d'Auguste Comte, Marx s'était opposé à leur admission « en tant que positivistes⁵ », quels que soient par ailleurs les mérites individuels des membres de ce cercle. Revenant sur la discussion dans une lettre à Engels du 19 mars 1870, Marx avait alors introduit une distinction entre « société philosophique » et « société d'ouvriers⁶ ». Une théorie philosophique, qu'il

1 PVCG 71-72, p. 328.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/22, p. 326 et 389.

4 MEGA² I/21, p. 757 ; PVCG 68-70, p. 186.

5 *Ibid.*

6 MEW 32, p. 463 ; Cor. X, p. 322.

s'agisse de celle de Comte ou d'une autre, ne pouvait constituer une base adéquate pour un parti ouvrier. Le seul motif qui permette de justifier l'adhésion des membres du Cercle des prolétaires positivistes de Paris était donc, aux yeux de Marx, leur appartenance de classe, raison pour laquelle il était possible de les admettre « en tant que simple branche » de l'AIT, mais en aucun cas « en tant que "branche positiviste"¹ ».

Quelques semaines plus tard, Marx allait être amené à approfondir sa réflexion concernant le rapport entre organisation sur base doctrinale et pratique sectaire, à l'occasion d'une discussion portant sur le mandat confié par le Conseil général à Henri Verlet, à la mi-avril 1870, en vue de la réorganisation de l'AIT à Paris. En effet, celui-ci n'était pas seulement un militant blanquiste, il était également un des rédacteurs de l'hebdomadaire *La Libre Pensée*. Craignant sans doute que Verlet ne cherche à structurer la nouvelle section de l'AIT qu'il était chargé de fonder autour de principes d'ordre essentiellement philosophique – en l'occurrence ceux du matérialisme rationaliste –, Marx avait alors recommandé à Paul Lafargue, dans une lettre du 18 avril 1870, de l'empêcher de donner à la nouvelle organisation « un "nom" de secte² ». Mais l'élément le plus intéressant, et à première vue le plus surprenant, est sans nul doute la remarque que Marx avait ajoutée immédiatement après, afin de préciser qu'il entendait par là tout nom de secte, « qu'il soit communiste ou autre³ ». Comment comprendre que Marx ait pu explicitement dissuader un militant de l'AIT de nommer communiste une composante de l'organisation ? Et surtout comment en était-il venu à classer l'adjectif communiste parmi les dénominations sectaires ? La perspective ici mise en avant par Marx ne consistait évidemment pas à tourner le dos au communisme de quelque manière que ce soit. L'enjeu était bien plutôt de distinguer entre l'usage sectaire du mot et la pratique révolutionnaire de la chose, telle qu'elle pouvait être mise en œuvre dans le cadre d'un véritable mouvement de classe⁴. Marx entendait donc montrer que les deux ne se recoupaient pas nécessairement, et qu'il existait au contraire des situations où la dénomination communiste contrevenait directement à l'activité communiste proprement dite. D'une certaine

1 *Ibid.*

2 MECW 43, p. 485 ; Cor. X, p. 358.

3 *Ibid.*

4 Il ne nous semble pas que le rejet de l'adjectif « communiste » comme dénomination sectaire ici exprimé par Marx s'explique prioritairement par le refus de la distinction entre socialisme et communisme comme l'a suggéré Lutz Brangsch. Cf. Lutz BRANGSCH, « Das Kommunistische als Erzählung der Sozialdemokratie des 19. Jahrhunderts. Der "deutsche kritische Kommunismus" », in Lutz BRANGSCH, Michael BRIE (dir.), *Das Kommunistische Oder: Ein Gespenst kommt nicht zur Ruhe*, Hambourg, VSA, 2016, p. 65. L'enjeu porte bien plutôt sur la distinction entre une approche doctrinale, qu'elle se dise socialiste ou communiste, et une approche de classe en matière d'organisation.

façon, on était ici au plus loin de la stratégie du parti dans le parti théorisée dans le *Manifeste* de 1848, puisqu'il s'agissait au contraire de renvoyer du côté du sectarisme toute structure qui aurait cherché à faire valoir un point de vue spécifiquement communiste au sein de l'organisation ouvrière qu'était l'AIT. Sans pour autant placer sur le même plan les différents courants socialistes, Marx considérait qu'il était inévitable que « le mouvement se reflète dans les esprits sous les formes les plus diverses, de façon plus ou moins chimérique, plus ou moins adéquate¹ ». La progression des idées communistes proprement dites au sein du mouvement de classe ne pouvait donc pas passer elle-même par la création d'une tendance organisée, appuyée sur une base purement doctrinale, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du parti ouvrier. Aux yeux de Marx, les véritables communistes se révélaient au contraire être ceux qui, parce qu'ils « interpr[é]taient le mieux le sens caché de la lutte des classes qui se déroule sous nos yeux », loin de présenter le communisme comme une option politique distincte et prédéfinie en faveur de laquelle le mouvement ouvrier serait appelé à se prononcer, étaient « les derniers à commettre l'erreur d'approuver le sectarisme ou de l'encourager² ».

La résolution n°II-3 de la conférence de Londres de septembre 1871 constituera, de ce point de vue, l'aboutissement de la réflexion développée un an plus tôt dans ce contexte. En interdisant aux structures de l'AIT de se doter de « noms de secte », le texte de la résolution faisait manifestement référence aux discussions du printemps 1870, dans la mesure où les « branches positivistes, mutualistes, collectivistes, communistes, etc.³ » se trouvaient ainsi proscrites. La nature du danger était alors très clairement désignée : il s'agissait à tout prix d'éviter que se forment « des groupes séparatistes » cherchant à se donner des « missions spéciales en dehors du but commun poursuivi par tous les groupes de l'*Internationale*⁴ ». On comprend dès lors que, pour Marx, la lutte contre la régression sectaire au sein de l'AIT, notamment dans le contexte du conflit avec Bakounine et ses partisans, ait en grande partie consisté à rejeter fondamentalement toutes les logiques de fraction cherchant à substituer au principe général de l'organisation de classe des velléités doctrinaires considérées comme particularistes.

1 MECW 43, p. 485 ; Cor. X, p. 358.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/22, p. 326.

4 *Ibid.*

Fanatisme et terrorisme

La place accordée à la critique des sectes dans la réflexion théorique de Marx sur le parti de classe à partir de la fin des années 1860 s'explique également par la dimension intrinsèquement religieuse qui les caractérise. Le phénomène sectaire était ainsi perçu comme une persistance voire une réactivation de logiques politiques fondées sur la croyance au sein même de mouvements n'ayant aucun lien direct avec le communisme d'inspiration chrétienne tel qu'il pouvait exister dans les années 1840. Ce reproche sera aussi bien adressé à Lassalle qu'à Bakounine, que Marx et Engels compareront à plusieurs reprises à Mahomet¹, en dépit de l'athéisme fort peu dissimulé de l'anarchiste russe. C'est probablement dans la lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868 que l'on trouve l'analyse la plus explicite sur le sujet, à travers la généralisation de caractéristiques d'abord observables au sein du mouvement lassallien. En effet, aux yeux de Marx, s'il était possible de dire que « toute secte [...] est religieuse² », c'était précisément en raison de la dimension doctrinaire qui lui donnait sa raison d'être. En cela, la référence au schibboleth déjà évoquée plus haut n'était pas simplement l'indice d'un repli identitaire, elle constituait également le symbole d'un rapport irrationnel à la théorie politique, réduite au rang de « panacée » ou de « recette³ ». La dimension proprement religieuse de la pratique sectaire se donnait également à voir dans l'illusion de la radicale nouveauté de la doctrine propagée par le chef, sur un mode qui n'était pas sans rappeler celui de la révélation. Dans le cas de Lassalle, cette ambition démesurée était directement perceptible lorsqu'on prêtait attention aux efforts qu'il avait déployés afin de nier « tout lien naturel avec le mouvement antérieur en Allemagne comme à l'étranger⁴ ». Cette réflexion élaborée par Marx dans sa lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868 sera prolongée par Engels dans sa lettre à Bebel du 20 juin 1873, dans laquelle il affirmera cette fois, d'une manière que l'on peut considérer comme plus précise, que « toute *secte* est nécessairement fanatique⁵ ». Même si l'organisation sectaire présentait des caractéristiques que l'on pouvait voir à l'œuvre dans la pratique religieuse de manière générale, c'était probablement le fanatisme, compris

1 Dans la lettre de Marx à Paul Lafargue du 19 avril 1870, tout comme dans *Les Prétendues scissions dans l'Internationale*, Bakounine était ainsi surnommé le « Mahomet sans Coran ». Cf. MECW 43, p. 491 ; Cor. X, p. 364 et PFCG 71-72, p. 328. Cette image a également été reprise dans la brochure de 1873 intitulée *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs*, dans laquelle le grand voyage qui a mené Bakounine jusqu'à Londres en 1861 afin de fuir la Sibérie était présenté comme « l'hégire miraculeuse de ce nouveau Mahomet ». Cf. MEGA² I/24, p. 257.

2 MEW 32, p. 569 ; Cor. IX, p. 337.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 MEW 33, p. 591 ; Cor. XII, p. 301.

comme forme pathologique de cette même pratique religieuse, qui permettait de rendre compte de la logique sectaire de la manière la plus adéquate. Aux yeux d'Engels, c'est d'ailleurs par cette dimension fanatique que pouvaient s'expliquer les « succès momentanés » des sectes, parfois provisoirement plus importants que ceux du parti qui « représent[ait] tout simplement le mouvement réel¹ ». Aux yeux d'Engels, c'était donc en prenant en compte ces éléments qu'il était par exemple possible de comprendre le nombre d'abonnés à l'organe de l'ADAV ou encore ses succès dans un territoire comme le Schleswig-Holstein, qui pouvait pourtant apparaître comme une terre de mission.

C'est sans nul doute sous la forme du terrorisme que les effets délétères du fanatisme sectaire se donnaient à voir de la façon la plus frappante. À ce titre, il n'est pas étonnant que Marx se soit employé, dans le prolongement de la critique des velléités conspiratrices qu'il avait déjà formulée à partir de la fin des années 1840, à condamner avec la plus grande fermeté les entreprises visant à substituer à l'indispensable travail d'organisation de classe le projet hasardeux de préparer des attentats. À plusieurs reprises, au cours des années 1870, Marx a ainsi été amené à préciser sa position sur le sujet, avec à chaque fois le même objectif en tête : montrer que les actes terroristes prétendument commis au nom du mouvement révolutionnaire ne pouvaient être imputés au parti de la classe ouvrière et qu'ils fragilisaient l'action de ce dernier beaucoup plus qu'ils ne la renforçaient. Cela a notamment été le cas au début du mois de mai 1870, à la suite de l'arrestation de plusieurs militants socialistes français accusés de fomenter un complot visant à assassiner Napoléon III. Aux yeux de Marx, le caractère réel ou fantasmé de cette conspiration importait finalement assez peu car, dans un cas comme dans l'autre, le seul effet qu'elle était susceptible de produire était en définitive un renforcement du pouvoir impérial. Résumant sa position dans une lettre à Engels du 7 mai 1870, Marx affirmera ainsi que, s'il s'avérait que ce complot n'était pas « une pure invention de la police », il faudrait alors le considérer comme « la plus grande sottise dont soit capable un homme² ». Il est par ailleurs intéressant de noter que Marx ne s'en est pas tenu à une simple condamnation formulée en privé dans une lettre adressée à son plus proche ami. Précisément parce que les organisateurs de ce complot supposé étaient directement assimilés à l'AIT, notamment dans la presse, il a au contraire jugé absolument nécessaire, pour le parti ouvrier lui-même, de se désolidariser publiquement de ce type d'agissements. C'est ce dont témoigne le procès-verbal de la séance du Conseil général du 3 mai 1870, au cours de laquelle a été

1 MEW 33, p. 592 ; Cor. XII, p. 301.

2 MEW 32, p. 497 *sq.* ; Cor. X, p. 382.

adoptée, à la demande de Marx lui-même, une déclaration récusant tout lien entre l'AIT et le « dernier soi-disant complot¹ ». Ce texte mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où, loin de se limiter à une simple contestation des faits en question, l'argumentation se plaçait d'abord et avant tout sur le terrain des principes mêmes qui devaient commander l'action d'un parti ouvrier. Marx rappelait notamment à cette occasion que les statuts de l'AIT obligeaient toutes les sections à « agir au grand jour », ce qui excluait par définition « toute idée de société secrète² ».

Adaptant alors une image qu'il avait déjà développée, sous une forme différente en 1853, dans ses *Révélation sur le procès des communistes à Cologne*, où il affirmait, comme nous l'avions vu dans le chapitre précédent, que la Ligue des communistes ne pouvait être qualifiée d'organisation conspiratrice qu'au sens où l'on peut dire que « vapeur et électricité conspirent contre le *statu quo*³ », Marx affirmait ici que la classe ouvrière « conspir[ait] publiquement, comme le soleil contre les ténèbres⁴ ». Malgré l'indéniable continuité qui existe entre ces deux analogies, qui visaient l'une comme l'autre à subvertir le sens du concept de conspiration, il nous semble que l'on peut identifier un déplacement – certes léger, mais nullement anodin – entre la critique du putschisme que l'on pouvait trouver sous la plume de Marx au début des années 1850, dans une atmosphère encore très marquée par l'expérience de la Ligue des communistes, et la critique du terrorisme formulée au début des années 1870, dans le contexte de l'émergence des partis ouvriers de masse. Même si elle substituait à la logique de la violence armée celle d'un progressif travail de sape, l'image de la conspiration de la vapeur et de l'électricité suggérait encore l'idée d'une action contournée, dont les tenants et les aboutissants n'étaient véritablement compréhensibles que pour une minorité d'initiés. Il en allait tout autrement de l'image de la conspiration du soleil contre les ténèbres, qui renvoyait bien plus clairement encore à la perspective d'une participation consciente et massive de la classe ouvrière au processus d'émancipation dont elle était l'actrice principale.

L'analyse esquissée par Marx au sujet de la question du terrorisme dans le contexte de l'accusation de complot contre Napoléon III au printemps 1870 sera développée, sous une forme beaucoup plus approfondie l'année suivante, à l'occasion de l'affaire Netchaïev. L'importance que Marx a été amené à accorder à cet instituteur fanatique immortalisé par

1 MEGA² I/21, p. 231.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/11, p. 414 ; Pléiade IV, p. 635.

4 MEGA² I/21, p. 231.

Dostoïevski sous les traits du personnage de Verkhovenski dans *Les Démons* était directement liée à la mise en cause publique de l'AIT lors du procès de ses complices à Saint-Pétersbourg à l'été 1871. Avant cela, Marx semblait faire peu de cas de celui qu'il considérait comme un vulgaire assassin dont il ne valait même pas la peine de « mentionner le nom¹ », comme il le disait encore dans une lettre à Natalie Liebknecht du 13 janvier 1871. Ce n'est véritablement qu'à partir de la conférence de Londres de septembre 1871 que la condamnation explicite des positions de Netchaïev a commencé à revêtir un caractère d'urgence. Lors de la séance spéciale du Conseil général du 7 octobre, Marx s'est ainsi vu chargé, dans la continuité de la résolution n°XIII-4 votée lors de la conférence, de rédiger « une déclaration déclarant que le mouvement conduit en Russie par Netchaïev n'a[vait] pas de rapports avec l'Internationale² ». Les choses auraient peut-être pu s'en tenir là et se borner à la diffusion du court texte adopté lors de la séance du Conseil général du 14 octobre, attestant que Netchaïev avait « usurpé et exploité le nom de l'Association internationale des travailleurs pour faire des dupes et des victimes en Russie³ », si Marx n'avait pas perçu dans cette affaire un enjeu plus fondamental. En effet, notamment sur la base des rapports fournis par Nikolaï Outine, Marx avait été convaincu qu'existait entre Netchaïev et Bakounine une grande proximité⁴. De ce seul fait, l'affaire Netchaïev cessait d'être anecdotique et jouait le rôle de révélateur quant à la nature même de la conception anarchiste, dont elle ne représentait finalement que l'ultime conséquence. Ce qui au premier abord relevait du simple fait divers prenait désormais la forme d'un problème théorique et politique fondamental.

En effet, aux yeux de Marx, dès lors qu'était établie une convergence de fond entre le terrorisme de Netchaïev et les positions défendues par Bakounine au sein même de l'AIT, la lutte contre cette facette du phénomène sectaire devenait une priorité. De ce point de vue, il nous semble tout à fait symptomatique que l'élément déclencheur de la confrontation approfondie de Marx et Engels avec les conceptions de Netchaïev ait manifestement été la mise en évidence, par Outine, de la possible participation de Bakounine à la rédaction du *Catéchisme du révolutionnaire* de 1869⁵. Cette paternité supposée explique la large place

1 MEW 33, p. 169 ; Cor. XI, p. 134.

2 MEGA² I/22, p. 619 ; PVC 70-71, p. 253.

3 MEGA² I/22, p. 423.

4 Comme l'a souligné à juste titre Mathieu Léonard, la nature exacte des liens entre Bakounine et Netchaïev est d'autant plus difficile à déterminer que, même après sa rupture avec ce dernier en juin 1870, Bakounine s'était toujours refusé à « accabler » publiquement Netchaïev, y compris après sa condamnation en janvier 1873 pour l'assassinat de l'étudiant Ivanov. Cf. Mathieu LÉONARD, *L'Émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale*, Paris, La Fabrique, 2011, p. 188.

5 La réalité de cette participation continue à faire débat. Revenant un siècle plus tard sur les différentes sources

accordée à l'affaire Netchaïev dans la brochure de 1873 intitulée *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs*, rédigée par Marx et Engels conformément aux décisions du congrès de La Haye. À cet égard, l'ambition de ce recueil de documents commentés était avant tout de montrer, textes à l'appui, que le terrorisme de Netchaïev constituait en quelque sorte la vérité de l'anarchisme allianciste¹, ce dernier ne pouvant être véritablement compris qu'à condition de ne pas s'en tenir aux seuls textes exotériques de Bakounine, mais de consulter également ceux dans lesquels « le prophète ose parler ouvertement² ». De ce point de vue, ce n'est qu'à travers la convergence supposée entre Bakounine et Netchaïev que l'anarchisme se donnait effectivement à voir pour ce qu'il était, à savoir la « pan-destruction universelle³ ». Déconstruire la logique sectaire supposait alors de révéler ce que dissimulait l'usage d'un vocabulaire emprunté au mouvement prolétarien mais renvoyant à des réalités différentes et, à bien des égards, diamétralement opposées. Dans l'esprit des anarchistes, le terme même de révolution ne signifiait ainsi pas autre chose qu'une « série d'assassinats d'abord individuels, puis collectifs⁴ ». Aux yeux de Marx et d'Engels, ce déplacement aux conséquences tragiques s'expliquait en partie par une autre substitution tout aussi indue, à savoir l'assimilation pure et simple du révolutionnaire au « brigand⁵ ».

La référence au brigand ici mobilisée par Marx et Engels est tout sauf anodine et constitue une allusion à peine voilée à Schiller, par ailleurs explicitement cité à deux reprises dans la brochure de 1873⁶. Loin d'être un simple artifice littéraire, la convocation du personnage de Karl Moor nous semble au contraire jouer un rôle tout à fait décisif dans le dispositif analytique visant à expliquer le phénomène terroriste. En effet, il y a lieu de penser que l'un des enjeux centraux de la critique adressée à l'anarchisme dans *L'Alliance de la*

disponibles, Michael Confino reconnaissait ainsi qu'il n'existait pas véritablement de « preuve décisive » permettant de trancher la question. Cf. Michael CONFINO, « Bakounine et Nečaev. Les débuts de la rupture. Introduction à deux lettres inédites de Michel Bakounine – 2 et 9 juin 1870 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, N°7-4, Paris, 1966, p. 620.

1 Les arguments philologiques sur lesquels s'appuyaient Marx et Engels sont sans nul doute discutables, notamment au regard de l'indéniable divergence entre Bakounine et Netchaïev au sujet de ce que Michael Confino a nommé la « violence dans la violence », c'est-à-dire l'usage de la répression physique au sein même de l'organisation révolutionnaire. Cf. Michael CONFINO, *Violence dans la violence. Le Débat Bakounine-Nečaev*, Paris, Maspero, 1973. Cependant, l'enjeu est surtout ici pour nous de montrer de quelle façon Marx et Engels unifiaient sur le plan théorique, à travers le concept d'anarchie, ces différentes prises de position conçues comme de simples variantes d'un seul et même phénomène sectaire.

2 MEGA² I/24, p. 226.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

6 S'il existait un doute possible sur la référence aux *Brigands* de Schiller, l'usage du terme « *Räuber* » pour rendre le mot « brigand » dans la traduction allemande revue par Engels de cette brochure rédigée en français suffirait à le dissiper. Cf. MEGA² I/24, p. 530.

démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs était de parvenir à déconstruire l'imaginaire romantique qui était susceptible de lui être associé. À ce titre, la condamnation sans appel que Marx et Engels formulaient à l'encontre du fanatisme ne faisait d'une certaine façon que reprendre le verdict finalement appliqué par Karl Moor à lui-même après le meurtre d'Amalia dans la dernière scène des *Brigands*¹. Les crimes de Netchaïev apparaissaient de ce point de vue non comme un dérapage accidentel, mais bien plutôt comme la conséquence directe et fondamentale de la logique sectaire². Il est cependant intéressant de noter que la brochure de 1873 ne se contentait pas d'assimiler purement et simplement l'activisme anarchiste à la « personne mélodramatique de Karl Moor³ », laquelle conservait finalement, dans une vision tout à fait caractéristique du *Sturm und Drang*, sa profondeur sublime et passionnée jusque dans la prise de conscience finale. De ce point de vue, le héros schillérien ne pouvait sans doute fournir qu'une version encore trop idéalisée du terroriste fanatique. Marx et Engels procédaient en réalité à un déplacement à bien des égards décisif en associant à la figure de Karl Moor un autre personnage, sans lequel le portrait démystificateur du « pandestructeur amorphe⁴ » serait demeuré incomplet : celui de Robert Macaire. S'il était possible d'admirer Karl Moor et de s'identifier à lui malgré ses crimes, on ne pouvait en revanche que mépriser Robert Macaire, archétype du bourgeois spéculateur croqué par Honoré Daumier et élevé au rang de concept par Heinrich Heine⁵. À la figure séduisante du brigand succédaient alors celles, beaucoup moins avenantes, du « gibier de bagne », du « voyou » et de l'« agent provocateur⁶ ». L'objectif poursuivi par Marx et Engels ne faisait pas de doute : en renvoyant le terrorisme anarchiste du côté du lumpenprolétariat, ils

1 « Oh ! insensé que j'étais, de me figurer que j'allais perfectionner le monde par mes atrocités, et maintenir les lois par la licence ! J'appelais cela droit et vengeance. Je me vantais, ô Providence, d'aiguiser ton glaive ébréché et de réparer ta partialité. Mais vains enfantillages. Me voici maintenant au terme d'une effroyable existence, et je reconnais avec des pleurs et des grincements de dents que deux hommes comme moi suffiraient à renverser tout l'édifice du monde moral. » Cf. Friedrich SCHILLER, *Les Brigands*, Acte V, Scène 2, Paris, Aubier, 1968 [1781], p. 373.

2 En cela, il nous semble que la lecture que Marx et Engels faisaient du fanatisme a de nombreux points communs avec l'analyse proposée par Hegel dans le sous-chapitre de la *Phénoménologie de l'esprit* intitulé « La loi du cœur et la folie de l'infatuation ». Il s'agissait ici aussi de montrer comment « le cœur qui bat pour le bien-être de l'humanité se transporte jusque dans le déchaînement de l'infatuation aberrante ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Phénoménologie de l'esprit*, op.cit., p. 334.

3 MEGA² I/24, p. 223.

4 *Ibid.*, p. 247.

5 Michel Espagne a analysé avec finesse l'usage fait par Heine, au début des années 1840, du concept de « Robert-Macairianisme » – issu notamment de son observation des caricatures de Daumier – comme clef de lecture de la monarchie de Juillet. Cf. Michel ESPAGNE, « Déplacement d'images : l'œuvre politique de Heinrich Heine et le support des caricatures françaises », in Philippe RÉGNIER (dir.), *La Caricature entre République et censure. L'Imagerie satirique en France de 1830 à 1880 : un discours de résistance ?*, Lyon, PUL, 1996, p. 148-154.

6 MEGA² I/24, p. 255.

entendaient en souligner la fonction directement réactionnaire. La référence à Robert Macaire permettait ainsi de projeter une lumière nouvelle sur le personnage du terroriste fanatique, qui se révélait être, en définitive, un escroc sans scrupule tout à fait comparable à cette aristocratie financière¹ dont le seul mot d'ordre était : enrichissez-vous !

Cette grille d'analyse appliquée en 1873 à Bakounine et à ses partisans sera reprise, cinq ans plus tard, à l'occasion des attentats manqués de Max Hödel et de Karl Nobiling contre l'empereur Guillaume I^{er} au printemps 1878. Précisément parce qu'existait alors en Allemagne un parti de classe déjà puissant et organisé, le caractère néfaste du sectarisme fanatique s'y donnait à voir dans toute sa clarté. Loin d'être un point d'appui pour le mouvement révolutionnaire, ces actes terroristes servaient au contraire de prétexte au pouvoir bismarckien pour mettre en place la loi anti-socialiste, dont le seul objectif était d'entraver la progression du SAPD. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que ce soit surtout au mois de septembre 1878, alors que se déroulaient au Reichstag les discussions préalables au vote de la loi, que Marx ait cru bon de préciser sa position sur le sujet. On en trouve la trace dans un commentaire des débats parlementaires du 16 septembre, rédigé à chaud, alors que la rhétorique gouvernementale consistant à présenter la social-démocratie allemande comme le parti des assassins de l'Empereur battait son plein. À cet égard, les remarques faites par Marx au sujet du discours du ministre de l'Intérieur, le comte d'Eulenburg, sont particulièrement instructives, car elles visaient à réfuter l'idée d'après laquelle il existerait un « lien [*Zusammenhang*] » entre la « *tendance Marx* » et la « *tendance de ceux qu'on appelle les anarchistes*² ». L'argumentation développée par Marx consistait notamment à subvertir le sens implicite de cette affirmation qu'il jugeait infondée, en montrant – sur la base de faits qu'il estimait avoir établi dans sa brochure de 1873 sur *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs* – que la thèse d'un lien entre les anarchistes et la police était à tout prendre beaucoup plus cohérente.

1 À cet égard, il est tout à fait symptomatique que le personnage de Robert Macaire, ici mobilisé pour évoquer Bakounine et Netchaïev, ait déjà été convoqué par Marx en 1850, dans la *Nouvelle Gazette Rhénane – Revue*, en référence à Louis-Philippe. Cf. MEGA² I/10, p. 121 ; Karl MARX, *Les Luttes de classes en France. 1848-1850, op.cit.*, p. 84. Dans un cas comme dans l'autre, le parallèle entre aristocratie financière et lumpenprolétariat était explicite. On remarquera cependant que, dans une lettre à Natalie Herzen du 2 août 1870, Bakounine lui-même avait fait allusion au personnage de Robert Macaire pour qualifier l'attitude de Netchaïev, finissant par « douter de la sincérité de son fanatisme ». Cf. *Archives Bakounine*, t. IV, Leyde, Brill, 1971, p. 269.

2 MEGA² I/25, p. 165 ; Karl MARX, « Résumé des débats au Reichstag concernant la loi anti-socialiste » [1878], in Cor. XIII, p. 467.

Cependant, l'élément sans nul doute le plus intéressant de la réflexion de Marx dans ses commentaires de septembre 1878 est l'affirmation selon laquelle l'anarchisme ne pouvait pas être considéré comme la tendance « extrême¹ » de la social-démocratie. Cette thèse, qui jouait un rôle tout à fait central dans le discours d'Eulenburg, présupposait en définitive qu'il n'existerait, entre le parti de classe et la secte, qu'une simple différence de degré mais pas de véritable différence de nature. Si l'anarchisme n'était que la variante extrême de la social-démocratie, la transformation de celle-ci en celui-là devenait aisément explicable et pouvait quasiment relever de l'évidence. Tout l'effort de Marx consistait donc à montrer le contraire et à dresser une frontière très nette entre les deux phénomènes. Tandis que la social-démocratie allemande représentait « le mouvement effectif de la classe ouvrière », l'anarchisme n'était quant à lui que « le portrait-robot de la *jeunesse sans issue*² ». En définitive, le fanatisme sectaire semblait donc se caractériser par ce qui le distinguait du mouvement prolétarien bien plus que par ce qu'il pouvait avoir de commun avec lui. Tout comme dans la brochure de 1873 à propos du bakouninisme, le terrorisme anarchiste était présenté en 1878 comme une modalité d'action caractéristique des « *déclassés*³ » originaires des couches supérieures de la société. Cette rectification permettait finalement à Marx de donner à voir le rapport véritable que la secte entretenait avec le parti de classe, un rapport qui était en même temps le signe d'une infinie distance : loin d'être sa tendance « extrême », l'anarchisme ne constituait finalement que la pure et simple « caricature⁴ » de la social-démocratie.

1 MEGA² I/25, p. 166 ; Cor. XIII, p. 467.

2 MEGA² I/25, p. 166 ; Cor. XIII, p. 468.

3 Cf. MEGA² I/24, p. 254 et MEGA² I/25, p. 166 ; Cor. XIII, p. 468.

4 MEGA² I/25, p. 166 ; Cor. XIII, p. 468.

5. L'enjeu de la centralisation

« Cela dit, si L[assalle] prend la liberté de parler au nom du parti, ou bien il doit s'attendre à l'avenir à être ouvertement désavoué par nous, dans la mesure où la situation est trop importante pour que nous prenions des gants, ou bien, au lieu de suivre ses inspirations moitié flamme moitié logique, il devra commencer par se renseigner sur l'opinion que d'autres ont en dehors de lui. Nous devons maintenant veiller à une discipline de parti, sinon tout va se casser la figure.¹ »

Coordonner sans dicter

Sans doute parce que l'émergence d'un mouvement ouvrier de masse dans plusieurs pays d'Europe occidentale au milieu des années 1860 offrait d'abord l'image d'une forte diversité de courants proposant des perspectives politiques souvent divergentes, le statut de la centralisation au sein du parti ouvrier ne pouvait manquer d'apparaître comme un problème théorique décisif aux yeux de Marx. Au sein d'une organisation démocratique, il n'y avait manifestement pas lieu de recourir à l'exclusion des opposants dans la gestion des désaccords internes² – et encore moins à leur liquidation physique comme le faisait Netchaïev au sein de sa secte terroriste –, mais la question du caractère contraignant des décisions majoritaires restait pleine et entière. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que le rôle qui devait être accordé à la direction du parti, tout comme la marge de manœuvre des structures de base qui le composaient, ait été l'objet d'une intense réflexion de la part de Marx dans cette période. Sur ce point encore, il nous semble que, bien que Marx ait indéniablement prolongé des pistes déjà esquissées à la fin des années 1840 dans le cadre de son activité de dirigeant de la Ligue des communistes, le contexte nouveau ouvert notamment, deux décennies plus tard, par la fondation de l'AIT l'a conduit à élaborer sur le sujet des positions en grande partie inédites. Précisément parce qu'il fallait éviter que l'AIT ne dégénère en organisation sectaire, la pluralité d'orientations politiques en son sein constituait un phénomène inévitable, qu'il ne pouvait être question de battre en brèche en lui opposant une doctrine prédéfinie et imposée

1 Lettre de Marx à Engels du 18 mai 1859, in MEGA² III/9, p. 427 ; Cor. V, p. 328 *sq.*

2 De ce point de vue, l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume au congrès de La Haye constitue un cas-limite, témoignant bien plutôt de l'échec des procédures ordinaires de résolution des conflits au sein de l'AIT que de son fonctionnement normal. C'est ce que nous semble montrer la lettre adressée par Marx à la rédaction du quotidien parisien *Le Corsaire* le 12 septembre 1872, précisant que Bakounine et Guillaume n'avaient pas été exclus en raison de leurs opinions fédéralistes, mais bien parce qu'ils avaient fondé une société secrète « qui avait l'intention de diriger l'Internationale vers des buts contraires à ses principes ». Cf. Cor. XII, p. 190.

par en haut. Mais dès lors, comment était-il possible de garantir l'unité du parti lui-même et sa capacité à parler d'une même voix ?

Cette difficulté, constitutive du projet même de l'AIT, semble avoir été identifiée par Marx dès l'automne 1864, à l'occasion de la rédaction des statuts de l'Association. Dans la mesure où l'AIT n'avait pas vocation à créer *ex nihilo* une organisation de la classe ouvrière, mais cherchait bien plutôt à renforcer et à lier entre elles des structures préalablement existantes, sa fonction même avait d'emblée été envisagée sous l'angle de la coordination. L'article 1 des statuts provisoires, qui exposait la raison d'être de l'AIT, parlait ainsi de « créer un point central de communication et de coopération entre les sociétés ouvrières des différents pays¹ ». Si le parti lui-même se définissait en partie par sa fonction de centralisation, sa direction – dans le cas de l'AIT, le Conseil général, initialement nommé Conseil central – pouvait d'une certaine façon être conçue comme un lieu de centralisation de la centralisation. L'objectif de ce qu'on pourrait appeler une centralisation au carré était quant à lui évoqué dans l'article 6 des statuts, qui présentait le Conseil central comme l'instance permettant aux différentes composantes de l'AIT d'« agir simultanément et d'une manière uniforme² ». Toutefois, si l'ambition générale de coordination du mouvement ouvrier dont ces statuts étaient porteurs était relativement claire, le degré d'uniformité d'action qu'il convenait de viser et les moyens d'y parvenir n'étaient pas encore véritablement élucidés pour autant. D'une certaine façon, on peut considérer que c'est la pratique de direction menée par Marx au sein du Conseil central qui l'a amené à donner à ces formulations encore très générales une plus grande précision. À cet égard, il est symptomatique que les instructions rédigées par Marx à l'attention des membres du Conseil central pour le congrès de Genève de septembre 1866 soient plus approfondies sur ce point. Amené à s'exprimer sur un sujet faisant indéniablement débat au sein de l'AIT, celui du travail coopératif, Marx avait ainsi fait précéder ses recommandations de remarques qu'on pourrait qualifier de méthodologiques, portant sur la nature même des décisions qu'un congrès était légitimement appelé à prendre. À ce titre, si Marx réitérait l'idée selon laquelle « l'œuvre de l'Association internationale [était] de combiner, de généraliser et de donner de l'uniformité aux *mouvements spontanés* des classes ouvrières », il précisait immédiatement que cette forme de coordination ne signifiait pas qu'il faudrait « diriger » le prolétariat ou lui « imposer n'importe quel système doctrinaire³ ». La

1 MEGA² I/20, p. 14 ; PVCG 64-66, p. 244.

2 MEGA² I/20, p. 15 ; PVCG 64-66, p. 245.

3 MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

distinction entre ces deux modalités de centralisation, si elle pouvait paraître tenue, n'en était pour autant pas moins décisive, puisqu'elle montrait implicitement toute la distance qui séparait le parti de la secte. Telle qu'énoncée par Marx à l'été 1866, elle semblait d'abord renvoyer, comme le montre l'exemple du travail coopératif, à la différence entre « *système spécial* » et « principes généraux¹ ».

Encore à l'état d'ébauche en 1866, la réflexion de Marx sur les modalités adéquates de centralisation au sein d'un parti de classe a été amenée à revêtir une forme plus concrète à mesure que la diversité des positions au sein même de l'AIT devenait plus problématique. De ce point de vue, la publication du programme de l'Alliance de la démocratie socialiste à l'automne 1868, assorti d'une demande d'adhésion à l'AIT, constitue indéniablement un tournant en la matière. Les débats que cette requête a suscités nous paraissent révélateurs aussi bien en raison des arguments utilisés au mois de décembre 1868 pour justifier son rejet que des conditions énoncées en mars 1869 à l'occasion de son réexamen. Il convient tout d'abord de remarquer que le motif mis en avant par Marx lors de la séance du Conseil général du 15 décembre 1868 pour refuser l'adhésion de l'Alliance de la démocratie socialiste n'avait pas directement trait aux questions de fond soulevées par son programme. Estimant qu'il était « contraire à nos Statuts d'admettre une autre association internationale dans notre société² », Marx entendait bien plutôt se placer sur le terrain des modalités d'organisation. Il en va de même de la réponse adressée à l'Alliance de la démocratie socialiste adoptée à l'unanimité lors de la séance du 22 décembre sur la base d'une proposition rédigée par Marx : c'était avant tout la « présence d'un deuxième corps international » au sein même de l'AIT qui y était dénoncée comme « le moyen le plus infaillible de la désorganiser³ ». Indépendamment du contenu même du programme dont l'AIT était susceptible de se doter, un principe formel général semblait donc s'imposer aux yeux de Marx, celui de l'impossibilité d'une centralité double. Rejetant ici très clairement une perspective qui jouait pourtant un rôle déterminant dans le dispositif du *Manifeste du parti communiste* – la stratégie du parti dans le parti –, Marx la renvoyait purement et simplement à une nuisible logique de faction. Dans sa lettre à Marx du 18 décembre 1868, Engels qualifiera même l'Alliance de la démocratie socialiste d'« *État*

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/21, p. 615 ; PVCG 68-70, p. 44.

3 MEGA² I/21, p. 106.

*dans l'État*¹ » afin de pointer les effets délétères qui résulteraient inévitablement de l'existence de deux centres concurrents au sein de la même organisation.

La discussion a été relancée sur d'autres bases au début du mois de mars 1869, Bakounine ayant annoncé qu'il était disposé à renoncer à maintenir la structuration internationale de l'Alliance de la démocratie socialiste et à en transformer le bureau central en simple section genevoise. Cette nouvelle demande d'adhésion mérite qu'on s'y attarde notamment parce qu'elle a conduit Marx à réfléchir aux critères à partir desquels il était possible de déterminer si une structure de base de l'organisation – en l'occurrence les anciennes sections de l'Alliance de la démocratie socialiste aspirant à devenir des sections de l'AIT – remplissait ou non les conditions nécessaires pour en faire partie. La prise de position de Marx sur le sujet, qui aboutira au vote de la circulaire adressée au bureau central de l'Alliance de la démocratie socialiste lors de la séance du Conseil général du 9 mars 1869, nous semble tout à fait éclairante. Les grandes lignes en sont déjà tracées dans une lettre à Engels datée du 5 mars, dans laquelle Marx déclarait que le rôle du Conseil général n'était pas de « soumettre à quelque *examen critique* que ce soit » le programme de l'Alliance de la démocratie socialiste, et encore moins d'« examiner s'il [était] une expression scientifique adéquate du mouvement ouvrier² ». Loin de plaider en faveur d'une harmonisation systématique, Marx considérait bien au contraire qu'il était « conforme au principe de l'Association internationale des travailleurs de laisser à chaque section la responsabilité de son propre programme³ ». À rebours de la logique sectaire consistant à tenter d'imposer aux structures de base des solutions prédéfinies selon une dynamique purement descendante, Marx exprimait au contraire sa confiance quant au fait que, par « la communauté d'action suscitée par l'Association internationale des travailleurs, l'échange d'idées qui se produit grâce

1 MEW 32, p. 235 ; Cor. IX, p. 397. L'importance de cette question est telle que Mathieu Léonard a fait le choix de nommer le chapitre de son histoire de l'AIT consacré au premier acte de la confrontation entre Marx et Bakounine « *Imperium in imperio* ». Cf. Mathieu LÉONARD, *L'Émancipation des travailleurs, op.cit.*, p. 127-188.

2 MEW 32, p. 273 *sq.* ; Cor. X, p. 47.

3 MEW 32, p. 274 ; Cor. X, p. 47. Tout porte à croire que Marx entendait ici le terme « programme » en un sens très large, qui ne se limitait pas aux simples questions de tactique. Il est à cet égard symptomatique que dans la mouture finale du texte de la circulaire adoptée le 9 mars, Marx y ait adjoint l'adjectif « théorique », aussi bien dans la version en langue anglaise que dans la version en langue française. Cf. MEGA² I/21, p. 117 et 119. Cet élément nous semble propre à remettre en cause les interprétations qui entendent faire de la question du centralisme une clef de lecture de l'ensemble des prises de position politiques de Marx. La thèse avancée par Miklós Molnár, d'après laquelle le positionnement « jacobin » et « centraliste » de Marx permettrait d'expliquer à la fois son soutien à l'unification allemande et sa lutte contre « le fédéralisme de Proudhon, l'anarchisme de Bakounine et la Confédération helvétique » nous paraît de ce point de vue typiquement excessive. Cf. Miklós MOLNÁR, *Marx, Engels et la politique internationale*, Paris, Gallimard, 1975, p. 56.

aux divers organes des sections de tous les pays et enfin le débat direct lors des congrès généraux », émergerait progressivement « un programme théorique commun pour le mouvement ouvrier universel¹ ». De ce point de vue, le rôle de centralisation qui incombait au Conseil général semblait avant tout renvoyer à l'identification de limites au sein desquelles la variété des prises de positions au sein de l'organisation était susceptible d'évoluer. En ce qui concerne le programme de l'Alliance de la démocratie socialiste, Marx préconisait ainsi que le Conseil général se borne à déterminer « si sa *tendance générale* ne contredi[sai]t pas la tendance générale de l'Association internationale des travailleurs² ». En la matière il y a lieu de penser qu'il ne s'agissait pas là d'un simple faux-fuyant destiné à maintenir sous une autre forme la tutelle du Conseil général sur les structures de base ou à écarter purement et simplement des bakouninistes jugés indésirables. Si tel n'était pas le cas, on comprendrait difficilement qu'une fois levée l'ambiguïté dont était porteuse l'une des phrases du programme de l'Alliance de la démocratie socialiste évoquant la perspective de l'« égalisation des classes³ » plutôt que celle de leur abolition, Marx ait pris la peine de proposer lui-même d'accepter l'adhésion des alliancistes de Genève lors de la séance du Conseil général du 27 juillet 1869⁴.

Malgré la virulence du conflit qui l'a opposé à Bakounine et à ses partisans dans les années suivantes, il ne nous semble pas que la position de Marx en la matière ait fondamentalement évolué dans la dernière phase de l'existence de l'AIT⁵. Ses prises de position du début des années 1870 nous paraissent bien plutôt développer et renforcer la perspective développée depuis la fondation de l'Association. Revenant, dans sa lettre à Paul Lafargue du 19 avril 1870, sur les discussions qui, un an plus tôt, avaient précédé l'admission de l'Alliance de la démocratie socialiste au sein de l'AIT, Marx avait ainsi réaffirmé la liberté

1 MEW 32, p. 273 ; Cor. X, p. 46.

2 MEW 32, p. 274 ; Cor. X, p. 47.

3 Comme l'a rappelé à juste titre Jean-Christophe Angaut, Bakounine avait reconnu lui-même qu'il n'avait utilisé cette formulation inexacte que pour « convaincre l'auditoire bourgeois de la Ligue de la paix et de la liberté ». Cf. Jean-Christophe ANGAUT, « Le conflit Marx-Bakounine dans l'Internationale. Une confrontation des pratiques politiques », *op.cit.*, p. 113, n. 3. La circulaire adressée par le Conseil général au bureau central de l'Alliance de la démocratie socialiste le 9 mars 1869 montre que Marx lui-même en était tout à fait conscient, dans la mesure où il y qualifiait cette expression de « simple erreur de plume ». Cf. MEGA² I/21, p. 119.

4 Cf. MEGA² I/21, p. 680 ; PVC 68-70, p. 114.

5 De ce point de vue, nous ne partageons pas vraiment le diagnostic de Wolfgang Schieder, d'après lequel l'effondrement de l'AIT dans les années 1870 serait dû pour une bonne part à un changement de stratégie de la part de Marx, qui aurait abandonné son entreprise de « médiation idéologique » pour lui substituer la pure et simple « imposition » de sa propre doctrine. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 79.

pour chaque section « d'avoir ses propres conceptions théoriques du mouvement¹ », alors même que ses rapports avec Bakounine étaient en train de s'envenimer. De manière tout à fait notable, Marx semblait même reprocher à ce dernier d'attribuer au Conseil général une mission finalement beaucoup plus centralisatrice que ce qu'elle était en réalité, dans la mesure où il sollicitait l'approbation pleine et entière du programme de l'Alliance de la démocratie socialiste par la direction de l'AIT. Tel n'était justement pas, aux yeux de Marx, le rôle du Conseil général, qu'on aurait eu tort de confondre avec celui du « pape² ». Formulée au moment même où se discutait, lors du premier concile œcuménique du Vatican, le dogme de l'infailibilité pontificale, l'analogie n'était probablement pas choisie au hasard. La forme de centralisation à laquelle devait veiller le Conseil général n'avait donc rien de commun avec le principe que fixerait, trois mois plus tard, la constitution dogmatique *Pastor Aeternus* promulguée par Pie IX, d'après laquelle, lorsque le pape s'exprime *ex cathedra*, la doctrine qu'il expose doit être admise par toute l'Église. Cette même image a d'ailleurs été à nouveau mobilisée par Marx au cours d'un entretien accordé au correspondant londonien du journal new-yorkais *The World* en juillet 1871 afin de réfuter l'idée selon laquelle la Commune de Paris aurait été le fruit d'instructions secrètes en provenance du Conseil général de Londres. Là encore, la position de Marx ne semblait souffrir aucune ambiguïté : s'imaginer qu'il aurait existé de telles directives, comparables à des « décrets en matière de foi et de mœurs émanant de quelque centre de domination et d'intrigue papales », aurait été « se méprendre entièrement sur la nature de l'Internationale³ ».

Les questions qui lui ont été adressées au sujet de la responsabilité de l'AIT, et singulièrement, de son Conseil général, dans l'insurrection parisienne du printemps 1871, ont manifestement donné à Marx l'occasion d'exposer plus clairement ses conceptions concernant la dimension centralisatrice de l'action du parti de classe. Loin de correspondre à une mise sous tutelle du mouvement ouvrier, la forme adéquate de direction qui devait se donner à voir en son sein était au contraire celle qui laissait « la marge de manœuvre la plus grande à l'énergie et à l'indépendance locales⁴ ». Cette affirmation était l'occasion pour Marx de montrer les limites d'une analogie empruntée au pouvoir d'État pour décrire le fonctionnement de l'AIT. Il entendait en effet montrer que si l'AIT elle-même n'avait pas à être conçue comme un « gouvernement de la classe ouvrière », on ne pouvait pas non plus

1 MECW 43, p. 491 ; Cor. X, p. 365.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/22, p. 454.

4 *Ibid.*

rendre correctement compte du rapport que le Conseil général entretenait avec les organisations de base en son sein en le ramenant à l'idée d'une « forme de gouvernement centralisée¹ ». Rompant implicitement avec une modélisation qu'il s'était lui-même attaché à promouvoir à la fin des années 1840, Marx semblait ici récuser davantage l'association entre ces deux termes que l'usage de chacun d'entre eux pris à part. Si le Conseil général pouvait être perçu comme le gouvernement de l'AIT, ce n'était pas au sens d'un gouvernement centralisé, dans la mesure où il n'entendait pas « dicter la forme des mouvements politiques² » aux structures de base qui la composaient. Une telle entreprise d'uniformisation aurait été tout à fait contre-productive en raison de la grande diversité des situations locales. Si le Conseil général pouvait être perçu comme une instance de centralisation, ce n'était pas au sens d'une centralisation de type gouvernemental fondée sur la contrainte, précisément parce que l'AIT constituait en réalité « un lien d'union plutôt qu'une force de contrôle³ ». Revenant quelques années plus tard, dans la *Critique du programme de Gotha*, sur l'expérience de l'AIT, Marx choisira d'ailleurs d'utiliser à ce propos la notion d'« organe central [*Centralorgan*]⁴ », probablement plus appropriée que celle de « forme de gouvernement centralisée [*centralized form of government*]⁵ » évoquée dans l'entretien avec le correspondant du journal *The World* à l'été 1871, dans la mesure où elle renvoyait à une centralité d'ordre avant tout instrumental. La centralité dont il s'agissait ici était bel et bien mise au service des travailleurs, sans que ces derniers soient pour autant réduits au rang de simples moyens en vue de l'accomplissement de l'entreprise de centralisation portée par l'AIT.

Rien ne laisse donc penser que cette vision des choses ait été abandonnée par Marx à mesure que le conflit avec les bakouninistes se faisait plus violent. Il nous semble à ce titre

1 *Ibid.* La référence faite ici par Marx à la question du « gouvernement centralisé » n'était sans doute pas sans lien avec l'expérience de la Commune de Paris. Dans l'adresse du Conseil général de l'AIT sur *La Guerre civile en France* publiée au lendemain de la Semaine sanglante, Marx avait d'ailleurs affirmé que si la Commune avait pu s'étendre au-delà de la capitale, « l'ancien gouvernement centralisé aurait, dans les provinces aussi, dû faire place au gouvernement des producteurs par eux-mêmes ». Cf. MEGA² I/22, p. 140 ; Karl MARX, *La Guerre civile en France – 1871*, Paris, Éditions sociales, 1968 [1871], p. 64.

2 MEGA² I/22, p. 454.

3 *Ibid.* Lucien Sève a souligné à très juste titre l'importance de cette affirmation pour la compréhension de ce qu'il a nommé la dimension « individuelliste » du communisme de Marx. Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. IV.1, *op.cit.*, p. 283, n. 317.

4 MEGA² I/25, p. 18 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 66. Le terme paraît ici renvoyer davantage aux rapports entretenus par l'AIT prise comme un tout avec le mouvement ouvrier en général qu'aux rapports entre son Conseil général et les structures de bases qui la composent. Il nous semble néanmoins que Marx envisage très souvent ces deux types de rapports de façon analogue, au moins en ce qui concerne la question de la centralisation, au point qu'il est parfois difficile de déterminer si Marx se réfère à l'un ou à l'autre.

5 MEGA² I/22, p. 454

assez révélateur que, face aux accusations d'autoritarisme formulées à l'encontre du Conseil général par les alliancistes, tout particulièrement après la conférence de Londres de septembre 1871, Marx ait continué à argumenter d'une façon tout à fait similaire. C'est ce dont témoigne notamment la brochure de mars 1872 sur les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, qui entendait récuser fermement l'idée selon laquelle la vocation de la conférence de Londres aurait été d'imposer une « doctrine orthodoxe » correspondant au « programme spécial » ou à la « doctrine personnelle¹ » des membres du Conseil général. La présence de « toutes les nuances socialistes² » lors de la conférence de Londres y était ainsi présentée comme une preuve du fait que les résolutions adoptées n'avaient pas pour objectif de subordonner l'ensemble de l'AIT à une position politique prédéfinie. Loin de vouloir dénier aux organisations de base leur indispensable marge de manœuvre, Marx et Engels entendaient au contraire mettre au défi les partisans de Bakounine de « citer un seul cas » où le Conseil général « se serait immiscé dans les affaires de sections nouvelles voulant s'affilier à des groupes ou à des fédérations existantes³ ». Mis en demeure de s'expliquer à la suite des attaques formulées contre eux par les anarchistes, Marx et Engels ne semblent donc jamais avoir repris à leur compte la posture autoritaire⁴ qui leur était attribuée.

Le parti, préfiguration de la société future ?

Plus encore que sur la marge de manœuvre à accorder aux organisations de base du parti dans le cadre de leur action, c'est probablement sur le statut même de cette autonomie que le désaccord entre Marx et les anarchistes était le plus net. L'une des thèses majeures défendues par les partisans de Bakounine consistait en effet à affirmer que l'Internationale elle-même devait être conçue comme une préfiguration de la société future et que, par conséquent, toutes les logiques héritées, d'une façon ou d'une autre, de la centralisation étatique devaient en être écartées. Aux yeux de Marx, une telle perspective s'avérait trompeuse à un double titre, d'une part parce qu'elle conduisait à occulter la véritable finalité

1 PVC 71-72, p. 329.

2 *Ibid.*, p. 328.

3 *Ibid.*, p. 334.

4 Le rejet de l'autoritarisme ne signifiait évidemment pas le refus de toute forme d'autorité. La dommageable confusion pesant sur le concept même d'autorité employé par les anarchistes a fait l'objet d'une importante mise au point de la part d'Engels dans un article intitulé « De l'autorité », publié en 1873 dans l'*Almanacco Repubblicano*. Engels y affirmait notamment que « l'autorité et l'autonomie [étaient] des choses relatives, dont les sphères d'application vari[ai]ent dans les différentes phases du développement social ». Cf. MEGA² I/24, p. 86 ; Friedrich ENGELS, « De l'autorité » [1872-1873], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. III, *op.cit.*, p. 51 (trad. mod.).

qui devait être celle d'un parti de classe, d'autre part parce qu'elle était irréalisable et qu'elle débouchait bien plutôt, dans les faits, sur son contraire, à savoir un despotisme radical¹. C'est sans nul doute à la suite du congrès constitutif de la Fédération jurassienne de l'AIT tenu à Sonvilier en novembre 1871 que cette question est devenue un enjeu polémique de premier plan. La circulaire émise à cette occasion par les partisans de Bakounine déclarait en effet que la société future ne pouvait être autre chose que « l'universalisation de l'organisation que l'Internationale se sera[it] donnée² ». Dans l'esprit des anarchistes, la poursuite de cet objectif passait notamment par une réduction des prérogatives du Conseil général, dont la fonction devait se borner à celle d'un « simple bureau de correspondance et de statistique³ ». Cette prise de position éminemment problématique a conduit Marx et Engels à préciser leur point de vue sur la question à plusieurs reprises dans les mois suivants.

C'est ce dont témoigne en premier lieu l'article d'Engels intitulé « Le Congrès de Sonvilier et l'Internationale », publié dans le *Volksstaat* le 10 janvier 1872. Le principal argument mis en avant dans ce texte afin de récuser l'idée selon laquelle l'AIT devrait avant tout constituer un embryon de la société communiste future consistait à montrer qu'une telle perspective revenait à nier purement et simplement les nécessités que la lutte de classes elle-même imposait au prolétariat quant aux modalités concrètes de son organisation. De ce fait, c'est la vocation même de l'AIT qui, par là-même, aurait été dévoyée : « loin de combattre les gouvernements et la bourgeoisie », affirmait-il, « nous spéculerions tant et plus afin de savoir si chaque article de nos statuts, chaque résolution de nos congrès, est ou non un fidèle reflet de la société future⁴ ». Engels établissait ainsi un lien direct entre la thèse selon laquelle le parti devait être conçu comme une préfiguration du communisme, et la situation d'incapacité à mener le combat contre la bourgeoisie qui aurait résulté de sa mise en œuvre. À ce titre, l'un des risques majeurs identifiés par Engels renvoyait manifestement à un détournement caractérisé de la marge de manœuvre confiée aux structures de base, susceptible d'être mise à profit pour promouvoir la réalisation d'objectifs contraires aux principes mêmes qui devaient

1 Étienne Balibar a fait remarquer à juste titre que si, aux yeux de Marx, le parti ne pouvait pas être considéré comme l'image de la société future, il n'y avait pas non plus lieu d'y voir l'image de l'État actuel : « en face de la machine de l'État, le parti n'est pas une machine anti-État (bourgeois), c'est plutôt une anti-machine, qui réalise déjà en son sein une liberté inconnue de l'État répressif ». Cf. Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », *op.cit.*, p. 134.

2 « Circulaire du congrès de Sonvilier » [1871], in Jacques FREYMOND (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, t. II, Genève, Droz, 1962, p. 265.

3 *Ibid.*

4 MEW 17, p. 477 ; Friedrich ENGELS, « Le Congrès de Sonvilier et l'Internationale » [1872], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Le Parti de classe*, t. III, *op.cit.*, p. 55.

présider à la fondation d'une organisation de classe comme l'AIT. Le refus inconditionnel de toute forme de discipline de parti aurait alors abouti à des conséquences tout à fait dommageables, mises en lumière par Engels à l'aide d'une démonstration par l'absurde : « si l'ensemble des officiers prussiens entraient sur ordre dans l'organisation social-démocrate afin de la ruiner », la direction du parti ne devrait rien mettre en œuvre pour l'en empêcher, sauf à retomber dans une pratique « hiérarchique et autoritaire¹ ». La mise en avant de cet argument conduisait Engels à assimiler la perspective défendue par les congressistes de Sonvilier à une réactivation de la morale néo-testamentaire de la non-résistance au méchant consistant, selon la formule bien connue du Sermon sur la montagne rapportée dans le chapitre 5 de l'Évangile de Matthieu, à tendre la joue gauche à qui gifle la droite, et à offrir aussi le manteau à qui veut prendre la tunique. Appliqué à la lutte des classes, le renversement complet de la loi du talion auquel équivaldrait une absolue non-ingérence du Conseil général dans les affaires internes des structures de base de l'AIT revenait par conséquent à « prier et espérer » au lieu de « combattre² ». De manière tout à fait symptomatique, Engels comparait ainsi l'attitude des anarchistes à celle des premiers chrétiens qui « tiraient de leur représentation du ciel le modèle de leur organisation », et qui, de ce fait, « acceptaient avec des remerciements chaque coup de pied reçu³ ». Le prolétariat était alors invité à en tirer toutes les leçons pour éviter de subir le même sort, c'est-à-dire de n'obtenir la victoire « qu'après trois siècles passés à ramper⁴ ».

La critique esquissée dans l'article sur « Le Congrès de Sonvilier et l'Internationale » sera développée de façon plus détaillée dans la brochure sur les *Prétendues scissions dans l'Internationale* publiée deux mois plus tard, en mars 1872. L'idée-force que Marx et Engels entendaient mettre en avant dans ce texte afin de montrer le caractère néfaste de la conception d'après laquelle l'AIT devrait être la préfiguration de la société future était sans conteste celle de la « désorganisation⁵ », qui était présentée comme l'inévitable conséquence des préconisations de la circulaire éditée par les congressistes de Sonvilier. C'est en effet sur cette

1 MEW 17, p. 478 ; Friedrich ENGELS, « Le Congrès de Sonvilier et l'Internationale », *op.cit.*, p. 55 sq.

2 MEW 17, p. 478 ; Friedrich ENGELS, « Le Congrès de Sonvilier et l'Internationale », *op.cit.*, p. 56.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.* (trad. mod.). Engels ne conservera pas toujours ce jugement sévère à l'égard des premiers chrétiens. En conclusion de son introduction de 1895 aux *Luttes de classes en France*, il soulignera au contraire l'efficacité de leur « travail de sape », face auquel la grande persécution de Dioclétien elle-même avait été un échec cuisant, afin de le mettre en parallèle avec l'irrésistible progression de la social-démocratie allemande. Cf. MEGA² I/32, p. 350 ; Friedrich ENGELS, « Introduction » [1895], in Karl MARX, *Les Luttes de classes en France. 1848-1850*, *op.cit.*, p. 76.

5 PVCG 71-72, p. 337.

conclusion que débouchait la confrontation menée par les deux auteurs avec le concept même d'anarchie, dont ils entendaient lever l'ambiguïté constitutive. Aux yeux de Marx et d'Engels, la nécessité du combat pour le dépérissement de l'État, sans cesse réaffirmée depuis les années 1840 et ici présentée comme allant de pair avec la réalisation du « but du mouvement prolétaire¹ » que constituait la société sans classes, ne devait pas masquer un désaccord de fond avec ceux qui, comme Bakounine, se revendiquaient anarchistes. De ce point de vue, si les alliancistes prenaient « la chose au rebours² », comme l'affirmaient Marx et Engels, ce n'était pas simplement parce qu'ils esquaivaient la décisive question de la prise du pouvoir d'État, mais également parce qu'ils ne prenaient pas la mesure du travail d'organisation de grande ampleur qui incombait au parti de la classe ouvrière dans sa lutte contre la bourgeoisie. Confondant le but et le moyen – précisément parce qu'ils considéraient que le moyen devait lui-même être à l'image du but –, les partisans de Bakounine étaient ainsi amenés à « proclame[r] l'anarchie dans les rangs prolétaires³ » plutôt qu'à affermir les structures sans lesquelles la perspective même de l'émancipation ouvrière était condamnée à demeurer une utopie. Prise en ce sens, l'anarchie n'était pas autre chose que le contraire direct de l'organisation de classe, ce qui ne pouvait manquer de transformer ses promoteurs, qu'ils le veuillent ou non, en idiots utiles de la « police internationale⁴ ».

Marx et Engels pousseront cette réflexion beaucoup plus loin encore dans leur pamphlet de 1873 intitulé *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs*, dans laquelle ils introduiront l'idée selon laquelle le projet anarchiste lui-même, tel qu'il était formulé par Bakounine et ses partisans, ne pouvait en réalité déboucher que sur le plus violent des despotismes. Tout comme pour les liens supposés avec Netchaïev, ce sont les documents mis au jour par Outine qui ont, pour l'essentiel, servi de preuves à leurs accusations. S'appuyant d'abord sur les déclarations contenues dans une brochure russe anonyme parue en 1869 à Genève sous le titre *Formule de la question révolutionnaire*, dont ils attribuaient sans hésitation la paternité à Bakounine⁵, Marx et Engels entendaient montrer que la doctrine qui s'y donnait à voir, d'après laquelle il conviendrait de

1 *Ibid.*, p. 343.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Cette brochure, généralement traduite en français sous le titre plus exact de *Comment se présente la question révolutionnaire* [*Постановка революционного вопроса*], semble bien être l'œuvre de Bakounine. Elle figure d'ailleurs dans l'inventaire des œuvres complètes de Bakounine établi par l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam. Cf. Mikhaïl BAKOUNINE, « Comment se présente la question révolutionnaire » [1869], in *Œuvres complètes*, Amsterdam, Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, 2000, CD-ROM.

soulever le peuple plutôt que de l'instruire, pouvait finalement être résumée par la formule suivante : « anarchie par en bas, et discipline par en haut¹ ». Cette affirmation introduisait un élément indéniablement nouveau par rapport à l'argumentation qu'on pouvait trouver sous leur plume un an plus tôt. En effet, l'absolue autonomie des structures locales revendiquée par Bakounine et ses partisans n'y apparaissait pas seulement comme la garantie de l'échec du mouvement ouvrier, mais aussi et surtout comme le masque hypocrite d'un dirigisme sans commune mesure avec l'entreprise de coordination qui était celle du Conseil général de l'AIT. De surcroît, la thèse anarchiste selon laquelle le parti devait constituer une préfiguration de la société future prenait un tout autre sens dès lors que l'on en dévoilait plus précisément le contenu. S'appuyant sur un article de Netchaïev intitulé « Bases principales de l'ordre social de l'avenir » et publié en 1870 dans le deuxième numéro des publications de la *Vindicté du peuple*, dans lequel était proposé un plan particulièrement spartiate d'organisation de la société future, Marx et Engels condamnaient sans ambages une perspective qu'ils qualifiaient de « bel échantillon de communisme de caserne² ». L'anti-autoritarisme proclamé se changeait dès lors en son contraire et prenait la forme d'un collectivisme rigide dans lequel « les chefs ont tout arrangé³ ». Si la société de l'avenir était susceptible de revêtir une forme de ce genre, il n'y avait paradoxalement plus aucune raison pour que le parti lui-même ne dégénère pas en structure d'embrigadement.

La preuve en était fournie, aux yeux de Marx et Engels, par l'appel de Bakounine « Aux officiers de l'armée russe » publié en janvier 1870, dans lequel les modalités d'organisation du comité révolutionnaire étaient explicitement rapprochées de la discipline exigée de la part des membres de la Compagnie de Jésus : « comme chez les jésuites », chacun devait y faire « le sacrifice de sa propre volonté⁴ ». Loin de constituer un rempart aux logiques despotiques pouvant se faire jour au sein du parti, l'idée selon laquelle celui-ci devrait représenter le reflet du communisme futur pouvait au contraire servir de justification à toutes les dérives. Précisément parce que la conception de la société de l'avenir supposée

1 MEGA² I/24, p. 221.

2 *Ibid.*, p. 241.

3 *Ibid.*, p. 240.

4 Mikhaïl BAKOUNINE, « Aux officiers de l'armée russe » [1870], in *Archives Bakounine*, t. IV, *op.cit.*, p. 175. À l'occasion de sa rupture avec Netchaïev quelques mois plus tard, Bakounine nuancera cependant l'analogie avec le jésuitisme, comme en témoigne la lettre qu'il lui adressera le 2 juin 1870 dans laquelle il lui reprochera notamment de s'être laissé séduire par le « système de Loyola », dont l'ambition était de « réduire en esclavage l'humanité entière ». Bakounine y affirmera en effet que « le jésuitisme et même la mystification » avaient certes « leur place » dans la lutte contre l'ennemi mais qu'ils ne devaient en aucun cas être employés à l'encontre des membres de l'organisation révolutionnaire. Cf. *Archives Bakounine*, t. IV, *op.cit.*, p. 244.

servir de modèle ne pouvait être autre chose qu'un fantasme issu de l'imagination d'un chef de secte, la thèse avancée par les anarchistes ne pouvait que déboucher sur un cercle vicieux. Dès lors que le communisme de l'avenir pouvait fort bien ressembler au « Paraguay des Révérends Pères Jésuites¹ », rien n'empêchait de fonder l'organisation du parti sur le principe de l'obéissance *perinde ac cadaver*. Inversement, si l'on en venait à affirmer que « la discipline jésuitique est la condition *sine qua non* du triomphe, seule capable de vaincre la formidable centralisation de l'État », c'était la société de l'avenir qui risquait fort d'être contaminée par son propre reflet et de n'être pas autre chose qu'un « communisme plus autoritaire que le communisme le plus primitif² ».

Qu'est-ce qu'un collectif de direction ?

Face aux impasses des solutions prétendument anti-autoritaires, Marx s'est également efforcé, notamment au travers de sa propre activité au sein du Conseil général de l'AIT, de tracer les grandes lignes de ce que pourrait être une pratique de direction garantissant l'efficacité de l'action du parti en même temps que l'autonomie de ses organisations de base. L'élément qu'il convient de souligner d'emblée est que Marx a constamment plaidé en faveur d'une direction collective, qui soit prémunie contre les velléités dictatoriales susceptibles de se faire jour d'une manière ou d'une autre. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler plus haut dans ce chapitre, c'est Marx lui-même qui avait proposé de supprimer la fonction de président permanent au sein du Conseil général de l'AIT à l'automne 1867. Or, tout porte à croire que la collégialité n'était pas, aux yeux de Marx, un simple supplément d'âme mais bien un principe fondamental contribuant à battre en brèche les logiques individuelles qui risquaient de s'affirmer en son sein. De ce point de vue, l'un des enjeux majeurs que Marx a cherché à mettre en avant tout au long de son mandat au sein du Conseil général est celui du respect des décisions majoritaires par l'ensemble des membres de la direction. Loin d'être une question purement technique, cette difficulté permettait au contraire de mettre en évidence l'asymétrie qui existait entre l'autonomie des organisations de base par rapport à la direction du parti d'une part, et la marge de manœuvre dont bénéficiait un membre de la direction par rapport à cette dernière prise en tant que corps d'autre part. Le problème s'est notamment posé à l'occasion de la préparation de la conférence de Londres de septembre 1871, lorsqu'il a fallu déterminer la place que les membres du Conseil général étaient appelés à y occuper. Lors de

1 MEGA² I/24, p. 253.

2 *Ibid.*

la séance du Conseil général du 5 septembre 1871, John Hales avait fait remarquer que la direction de l'AIT ne constituait pas « un tout homogène » mais était au contraire « composé[e] d'hommes avec différentes idées politiques¹ ». Cette déclaration n'avait pas manqué de susciter la désapprobation de Marx, qui lui avait rétorqué que le Conseil général était « un corps gouvernant » qui avait, « en tant que Conseil, une politique collective² ». La thèse avancée par Marx mérite qu'on s'y attarde, car elle a le mérite de présenter, sous une forme synthétique, le cœur de sa conception de la solidarité des membres de la direction du parti. Si chacun était libre, dans le cadre des débats internes du Conseil général, de faire valoir sa position personnelle sur chacun des sujets à examiner et de l'exprimer par un vote, il était en revanche tenu de défendre les orientations décidées collectivement vis-à-vis de l'extérieur. C'est ce qui explique que la politique défendue par la direction du parti en tant que corps puisse être distincte de celle que serait susceptible de préconiser chacun de ses « constituants³ » pris individuellement.

La conséquence directe de cette thèse était immanquablement l'exigence d'une forme de réserve que chaque membre de la direction était appelé à observer en cas de désaccord avec les orientations majoritaires. On en trouve la trace explicite dans une remarque formulée par Marx lors de la séance du Conseil général du 30 avril 1872, au cours d'une discussion soulevée par le fait que John Weston, un des membres du conseil, semblait avoir prêté son nom à une déclaration publique condamnant l'action de la direction de l'AIT⁴. S'associant aux différentes critiques adressées à Weston, Marx avait en effet affirmé à cette occasion qu'« aucun membre n'a[vait] le droit d'attaquer le Conseil tant qu'il en fai[sai]t partie⁵ ». Le Conseil général de l'AIT constituait donc bien une instance qui se devait de parler d'une seule voix dès lors qu'une résolution avait été prise. Les divergences qui pouvaient se donner à voir au cours des débats internes n'avaient pas vocation à se figer sous la forme de tendances autonomes qui survivraient par-delà le moment de la décision collective. C'est ce dont témoigne notamment la lettre de Marx à Maltman Barry du 7 janvier 1872 dans laquelle était

1 MEGA² I/22, p. 602 ; PVC 70-71, p. 236.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Le nom de John Weston figurait sur la brochure du Conseil fédéraliste universel de l'Association internationale des travailleurs publiée en avril 1872, qui prenait notamment pour cible les résolutions de la Conférence de Londres de septembre 1871. Dans une déclaration lue lors de la séance du Conseil général du 14 mai 1872, Weston affirmera que sa signature avait en réalité été utilisée à son insu. Cf. MGC 71-72, p. 193 ; PVC 71-72, p. 161.

5 MGC 71-72, p. 172 ; PVC 71-72, p. 143.

explicitement récusée l'idée selon laquelle il pourrait exister des « partis dans le Conseil¹ ». Lieu de discussion entre des individus, l'instance de direction de l'AIT était par définition un lieu où s'exprimaient des désaccords, mais la fonction du vote était de les trancher, non de les faire perdurer. On peut d'une certaine façon voir dans cette perspective une conséquence indirecte de l'abandon de la stratégie du parti dans le parti telle qu'elle avait pu être énoncée par Marx deux décennies plus tôt. Dans le nouveau contexte ouvert à la fin des années 1860, la constitution d'un parti spécifique sur une base purement idéologique n'avait pas plus de sens au sein de la direction de l'AIT qu'à n'importe quel autre échelon de l'organisation ouvrière.

Restait à déterminer de quelle manière les orientations impulsées par la direction du parti – en-dehors des grands moments de délibération que constituent les congrès – étaient susceptibles d'être suivies si elles n'avaient pas de caractère contraignant vis-à-vis des structures de base qui le composent, hormis dans les cas où ces dernières auraient mis en œuvre une ligne politique contraire aux statuts mêmes de l'organisation. En la matière, une des clefs de compréhension de la conception de Marx nous semble pouvoir être identifiée dans une intervention prononcée le 6 septembre 1872 à l'occasion du congrès de La Haye. Entendant réfuter les arguments de ceux qui souhaitaient voir le Conseil général réduit au statut de simple boîte aux lettres, Marx avait déclaré que le Conseil général n'avait de toute façon « ni armée, ni budget » pour imposer d'éventuelles décisions qui iraient à l'encontre de l'avis majoritaire, et qu'il ne disposait au contraire que de sa seule « force morale² ». Cette affirmation d'allure anodine permet en réalité de mettre en évidence un élément somme toute essentiel au bon fonctionnement du collectif de direction : sa capacité à être perçu comme une instance fiable et susceptible d'emporter la conviction des membres du parti. De ce point de vue, il est intéressant de noter que la réflexion de Marx ne portait pas exclusivement sur les prérogatives statutaires du Conseil général, mais aussi bien sur les modalités de fonctionnement susceptibles d'instaurer un véritable rapport de confiance entre la direction et les militants de base³. Telle était, entre autres, la fonction des secrétaires-correspondants pour les différents pays, qui étaient chargés d'entretenir un lien privilégié entre le Conseil général et les structures locales de l'AIT sur un territoire déterminé⁴.

1 MECW 44, p. 291 ; Cor. XII, p. 6.

2 PVLH p. 56.

3 Ce point a été souligné à très juste titre par Nicolas Delalande, qui a notamment fait remarquer que la tâche que s'assignait l'AIT était « d'autant plus ardue » qu'elle visait à « mettre en relation des ouvriers et des militants de différents pays, qui ne se connaissaient pas directement et ne savaient pas forcément à qui faire confiance ». Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide*, *op.cit.*, p. 51.

4 La fonction de secrétaire-correspondant était déjà mentionnée dans les statuts provisoires de l'AIT rédigés par

C'est sans doute également ce souci qui permet d'expliquer les recommandations faites par Marx concernant le recrutement des membres du Conseil général eux-mêmes, qu'il aurait été plus que dangereux de laisser au hasard. Lors de la séance du 18 juillet 1871, il avait en effet affirmé qu'un homme devait « avoir une réputation avant d'être élu au Conseil¹ ». Il ne nous semble pas qu'il faille percevoir dans cette déclaration la volonté de substituer à une participation large et ouverte aux affaires de la direction une logique d'ordre affinitaire avant tout fondée sur la cooptation. C'est ce dont témoigne notamment le soutien que Marx apportera, lors de la séance du 16 juillet 1872, à la proposition formulée par Édouard Vaillant prévoyant que le Conseil général n'ait plus le droit de se doter de membres supplémentaires entre deux congrès mais seulement de pourvoir les postes susceptibles de devenir vacants dans l'intervalle. Marx avait en effet appuyé l'idée avancée par Vaillant en soulignant qu'elle était un bon moyen de « mettre fin au droit de cooptation illimitée² » dont jouissait jusque-là le Conseil général. Il y a lieu de penser que la préoccupation de Marx était alors bien plutôt de barrer la route aux chevaliers d'industrie et autres intrigants susceptibles de briguer un mandat au sein de la direction du parti pour servir leurs intérêts personnels.

L'idée selon laquelle l'autorité exercée par la direction du parti devait bien plutôt relever de la « force morale » que du pouvoir coercitif permet également d'expliquer de quelle façon Marx pouvait concevoir le renforcement des attributions du Conseil général au moment de la préparation du congrès de La Haye. La discussion portant sur la modification de l'article II-6 des règlements administratifs de l'AIT au cours de la séance du Conseil général du 2 juillet 1872 nous semble à cet égard tout à fait instructive. Tandis que l'article en question ne prévoyait jusque-là que le droit, pour le Conseil général, de « suspendre une section de l'Internationale jusqu'au prochain congrès³ », Engels avait proposé d'étendre ce pouvoir en lui donnant également la possibilité de dissoudre un conseil fédéral. Précisément parce que cette prérogative n'était conçue que comme un moyen de réagir en cas de situation extrême, et en aucun cas comme une modalité normale de direction, il considérait qu'elle méritait d'être mieux encadrée qu'elle ne l'était jusque-là. Aux yeux d'Engels, il était ainsi nécessaire que « pour chaque accroissement de pouvoir [soit] prévue une sauvegarde⁴ », en l'occurrence la consultation du conseil fédéral préalablement à la suspension d'une section, et l'exercice d'un

Marx à l'automne 1864. Cf. MEGA² I/20, p. 14 ; PVCG 64-66, p. 244.

1 MEGA² I/22, p. 577 ; PVCG 70-71, p. 206.

2 MGC 71-72, p. 260 ; PVCG 71-72, p. 218.

3 MEGA² I/22, p. 388.

4 MGC 71-72, p. 241 ; PVCG 71-72, p. 202.

contrôle par les autres fédérations en cas de suspension d'un conseil fédéral. Appuyant la proposition faite par Engels, Marx présentera même l'éventualité d'une suspension d'un conseil fédéral par le Conseil général comme une sorte de cas-limite, dans la mesure où « bien que le Conseil en ait le droit, il ne prononcera jamais la dissolution à moins que la fédération tout entière ne soit réactionnaire¹ ». Les mesures coercitives étaient donc explicitement pensées comme des dispositions ayant en principe vocation à ne pas être appliquées et non comme les outils d'une possible mainmise d'un groupe minoritaire sur l'ensemble des adhérents. En la matière, la position de Marx était dépourvue d'ambiguïté : le Conseil général « ne pourra[it] jamais se poser comme un pouvoir en opposition avec l'Association », et si une telle situation venait à se produire, elle ne démontrerait finalement qu'une seule chose, à savoir l' « erreur grave² » dont la direction se serait rendue coupable.

1 MCG 71-72, p. 242 ; PVCV 71-72, p. 202.

2 MCG 71-72, p. 242 ; PVCV 71-72, p. 202 *sq.*

6. Une organisation internationale

« [...] toute organisation isolée du prolétariat d'une nation se brisera toujours contre sa désorganisation dans les autres pays, qui tous se font concurrence sur le marché du monde, agissant et réagissant les uns contre les autres.

Il n'y a que l'entente internationale des classes ouvrières qui puisse garantir leur triomphe définitif. Ce besoin a donné naissance à l'Association internationale des travailleurs.¹ »

Un parti dans chaque pays ?

Le caractère international de l'action politique du prolétariat constitue une composante décisive de la vision que Marx se faisait de l'organisation de classe depuis les années 1840. Il n'est donc pas possible de considérer l'internationalisme comme un élément annexe indépendamment duquel sa conception du parti pourrait être exposée. Loin d'être un simple supplément d'âme, il était au contraire présenté dès le départ comme la condition *sine qua non* d'une pratique ouvrière efficace, susceptible de battre en brèche les logiques de concurrence entre les travailleurs dont les capitalistes constituaient les seuls bénéficiaires. Pour autant, le contexte nouveau ouvert à la fin des années 1860 a donné à Marx l'occasion d'approfondir sa réflexion sur les modalités concrètes de l'organisation du prolétariat au niveau international. De ce point de vue, le cadre offert par l'AIT n'a pas manqué de susciter des questionnements inédits, dépassant très largement ceux qui avaient pu naître au sein de la Ligue des communistes, qui, en dépit de sa présence dans plusieurs pays européens, rassemblait avant tout des travailleurs allemands. En premier lieu, l'enjeu a été de favoriser un indispensable changement d'échelle permettant aux différentes structures du mouvement ouvrier déjà existantes de surmonter la dommageable dispersion qui les caractérisait. En effet, l'organisation internationale du prolétariat ne semblait jamais pouvoir être considérée comme un donné, mais bien plutôt comme une tâche prioritaire à laquelle le parti de classe devait s'atteler. Cette difficulté était clairement exposée dans l'adresse du Conseil général de l'AIT aux membres et aux sociétés affiliées et à tous les travailleurs, rédigée par Marx en juillet 1867 dans le cadre de la préparation du congrès de Lausanne. La constitution d'organisations ouvrières y était présentée comme une conséquence presque spontanée et pour le moins immédiatement observable de la lutte de classe entre bourgeoisie et prolétariat, mais force

¹ Karl MARX, « Le Quatrième rapport annuel du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs » [1868], in MEGA² I/21, p. 86 ; PFCG 66-68, p. 281.

était de constater néanmoins que ces associations étaient jusque-là « restées locales¹ », s'élevant au mieux jusqu'à l'échelle nationale. Face à l'extension mondiale des logiques capitalistes, de telles structures ne pouvaient que s'avérer « dans un grand nombre de cas impuissantes² ». Sortir de l'impasse dans laquelle le mouvement ouvrier se trouvait placé *de facto* en raison de cette inadéquation d'échelle impliquait donc, aux yeux de Marx, que ces « associations nationales deviennent internationales³ ».

Si l'objectif d'internationalisation de l'organisation de classe était très clairement affirmé, la forme exacte que ce processus était appelé à revêtir semble en revanche plus incertaine. Faut-il considérer qu'il ne pouvait véritablement être réalisé qu'à condition que se constitue un parti international du prolétariat, dont les structures nationales ne pouvaient être que des ramifications ? Ou fallait-il au contraire que se constituent, dans chaque pays, des partis nationaux autonomes, dont l'Internationale aurait seulement eu vocation à coordonner l'action ? De ce point de vue, il y a lieu de penser que la résolution n°IX de la conférence de Londres de septembre 1871, affirmant la nécessité pour le prolétariat de constituer un « parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes⁴ », ne permettait pas de trancher l'ambiguïté⁵. Cette question ne renvoyait évidemment pas à un simple problème de dénomination, mais impliquait très manifestement deux conceptions distinctes du rôle de l'échelon national et de la souveraineté qui le caractérisait. Or, si le texte de la résolution n°IX autorise plusieurs interprétations possibles, on dispose néanmoins d'autres éléments permettant de déterminer de quelle façon Marx semblait envisager le problème. En la matière, la lettre adressée par Engels au Conseil fédéral espagnol de l'AIT au nom du Conseil général le 13 février 1871 contient de précieuses indications. En effet, on y trouve énoncée l'idée selon laquelle la tâche du mouvement ouvrier était de « fonder, dans chaque pays, un parti prolétaire avec une politique à lui⁶ ». Très proche par bien des aspects du contenu qui sera celui de la résolution n°IX de la conférence de Londres, l'affirmation d'Engels y adjoignait néanmoins un élément supplémentaire tout à fait décisif en précisant que l'organisation nationale du parti de classe constituait bien la base indispensable sur laquelle

1 MEGA² I/20, p. 257.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, p. 258.

4 MEGA² I/22, p. 329.

5 Ce point a été mis en évidence à très juste titre par Miklós Molnár, qui a avancé l'idée que l'AIT était sans doute appelée à conserver pendant quelque temps une structure mixte combinant fédérations et partis nationaux. Cf. Miklós MOLNÁR, *Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871*, Genève, Droz, 1963, p. 135.

6 Cor. XI, p. 154.

une structure internationale était susceptible d'être édiflée. La conséquence directe de cette thèse était elle aussi clairement exposée dans la lettre : si les « principes et le but de la politique prolétaire [étaient] identiques, au moins dans tous les pays occidentaux », il n'en allait pas de même des « détails de cette politique », lesquels étaient immanquablement appelés à « varier selon les circonstances particulières de chaque pays¹ ».

Il y a donc lieu de considérer que le principe de l'autonomie accordée aux sections s'appliquait à plus forte raison aux structures nationales que l'AIT avait vocation à rassembler. Mais il convient d'ajouter encore un élément supplémentaire, qui permet de donner à voir de façon plus nette l'enjeu de la distinction entre parti international et association internationale de partis nationaux, à savoir que la marge de manœuvre en question ne concernait pas seulement la ligne politique à adopter par les composantes, mais également la forme d'organisation dont elles étaient susceptibles de se doter². De ce point de vue, les propos tenus par Marx lors de la conférence de Londres de septembre 1871 s'avèrent tout à fait instructifs. Le rapport présenté lors de la séance du 22 septembre au sujet de la situation allemande en constitue sans nul doute le meilleur exemple, dans la mesure où il a donné à Marx l'occasion d'explicitier sa position au sujet d'un parti – le SDAP – qui, bien que directement affilié à l'AIT, n'en constituait pas moins une organisation autonome. Cet état de fait, que Marx présentait comme une conséquence des lois allemandes interdisant à une « société locale de s'affilier à une société étrangère³ », ne faisait pas figure de problème, mais témoignait au contraire de la diversité des modes d'existence possibles de l'AIT. Ainsi, le fait qu'elle ne puisse pas exister « sous son propre nom » en Allemagne n'avait nullement empêché le mouvement ouvrier qui lui était affilié d'acquérir « un immense développement sous le nom de parti démocratique socialiste⁴ ».

Plus que celui des formes spécifiques d'organisation que le mouvement était amené à adopter dans chaque pays, l'enjeu était donc avant tout celui de la contribution concrète que les structures nationales étaient susceptibles d'apporter à l'Internationale. Là encore, le cas allemand était tout à fait révélateur en raison même de ce qui, aux yeux de Marx, apparaissait comme ses insuffisances. Quelques jours seulement après la clôture de la conférence de

1 *Ibid.*

2 Comme l'a souligné à raison Gian Mario Bravo, un « super-parti internationaliste » n'aurait notamment pas permis, aux yeux de Marx, de s'adapter aux possibilités légales offertes aux organisations ouvrières dans les différents pays, parce qu'il aurait supposé une structure trop rigide. Cf. Gian Mario BRAVO, *Marx e la Prima Internazionale, op.cit.*, p. 83.

3 MEGA² I/22, p. 735.

4 *Ibid.*

Londres, Marx soulignait en effet dans une lettre adressée au militant social-démocrate berlinois Gustav Kwasniewski et datée du 29 septembre 1871 que les rapports que le SDAP entretenait avec l'AIT étaient restés jusque-là « purement platoniques » et consistaient à « tout attendre » de l'Internationale « sans fournir de contrepartie¹ ». Le décalage entre les deux déclarations peut surprendre. Toutefois, il ne nous semble pas qu'il faille y voir la marque d'une incohérence ou d'un double discours consistant à souligner les mérites du parti allemand dans le cadre officiel de la conférence de Londres tout en le critiquant dans sa correspondance privée. Les remarques de Marx portaient bien plutôt sur deux questions distinctes. Les compliments adressés au SDAP lors de la conférence de Londres montraient que rien ne s'opposait à ce qu'un parti structuré à l'échelle nationale soit considéré comme un représentant légitime du mouvement ouvrier international. Les critiques formulées dans la lettre à Gustav Kwasniewski montraient quant à elle qu'une affiliation nominale à l'AIT – explicitement réaffirmée à l'occasion du congrès de Dresde d'août 1871 dans le cas du SDAP – ne garantissait aucunement la mise en œuvre d'une politique internationaliste effective. À cet égard, il est symptomatique que les reproches que l'on trouvait exprimés sous la plume de Marx aient concerné avant tout les contributions indispensables au fonctionnement même de l'Internationale, sans lesquelles l'AIT était condamnée à devenir une coquille vide. Il convenait donc que les partis nationaux fassent l'effort d' « envoyer des rapports » permettant une centralisation de l'information à l'échelle internationale, mais aussi et surtout – *pecunia nervus belli* – de « payer des cotisations² ». On peut même considérer que la question de la participation financière des partis nationaux à l'activité de l'AIT constituait la pierre de touche à l'aune de laquelle le caractère concret de leur internationalisme était susceptible d'être évalué. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que l'on retrouve, dans la lettre adressée par Engels à Liebknecht le 15 décembre 1871, une critique similaire à celle que formulait déjà Marx quelques semaines plus tôt lorsqu'il pointait du doigt, à propos du SDAP, les limites des bonnes intentions internationalistes non suivies d'effet. Évoquant lui aussi une « attitude platonique », Engels affirmait en effet ne pas comprendre comment les dirigeants de la social-démocratie allemande pouvaient s'imaginer qu'il était possible de ne participer aux activités de l'AIT que « "*par l'esprit*", comme Jésus-Christ³ » sans jamais mettre la main au portefeuille.

1 MEW 33, p. 287 ; Cor. XI, p. 316. Dans sa lettre à Ferdinand Jozewicz du 6 novembre 1871, Marx nuancera cependant son jugement sur ce point et reconnaîtra avoir commis une « erreur » en présentant les choses ainsi dans sa lettre à Gustav Kwasniewski envoyée un mois plus tôt. Il y fera notamment mention du « rapport détaillé » adressé par August Bebel en 1870. Cf. MEW 33, p. 310 ; Cor. XI, p. 339.

2 MEW 33, p. 287 ; Cor. XI, p. 316.

3 MEW 33, p. 361 ; Cor. XI, p. 392.

Agir contre la mise en concurrence des travailleurs

L'agacement que suscitait chez Marx un positionnement qui pouvait s'apparenter à un internationalisme de façade doit nous conduire à nous interroger sur les formes d'action qu'était selon lui appelé à mettre en œuvre un parti internationaliste conséquent. Au-delà de la question de la contribution financière, c'était bien par des pratiques concrètes de solidarité entre les travailleurs des différents pays que le parti ouvrier était susceptible de faire la démonstration de sa détermination internationaliste. En la matière, tout porte à croire que Marx accordait une place privilégiée à la lutte contre le recours à la main d'œuvre étrangère par les capitalistes visant à peser à la baisse sur les salaires ou à briser les grèves. Le caractère prioritaire de ce combat s'explique aisément : si un rapport de concurrence s'instaurait entre travailleurs de différentes nationalités, c'était toute l'action du parti de classe qui se trouvait menacée et condamnée à l'impuissance¹. Dès le printemps 1866, Marx a ainsi été amené à prendre position sur le sujet à l'occasion de la grande grève des tailleurs d'Édimbourg. En effet, afin de ne pas avoir à consentir une augmentation des salaires, le patronat écossais avait immédiatement fait appel à des tailleurs originaires du Hanovre et du Mecklembourg pour remplacer les ouvriers locaux, ce qui avait conduit Marx à rédiger, au nom du Conseil central de l'AIT, une « Mise en garde » à destination des travailleurs allemands publiée dans plusieurs journaux au début du mois de mai et visant à les dissuader d'accepter les offres d'emploi qui leur étaient proposées. Dans ce texte, Marx recourait de manière très manifeste à deux types d'arguments distincts. Il en appelait d'une part à l'intérêt des travailleurs allemands eux-mêmes, qui ne pouvaient être que les premières victimes de la machination ourdie par les capitalistes écossais : livrés à eux-mêmes « entièrement sans défense dans un pays étranger », ils n'auraient pas tardé à « déchoir au rang des parias² ». Mais il est intéressant de noter que Marx en appelait d'autre part à ce qu'on pourrait appeler le sens moral des travailleurs allemands, en les invitant à faire primer ce qui rassemblait la classe ouvrière par-delà les frontières sur ce qui menaçait de la diviser. Ainsi pouvait-il affirmer que c'était « en outre une question d'honneur, pour les travailleurs allemands, de montrer qu'ils sav[ai]ent défendre les intérêts communs de leur classe et ne se laiss[ai]ent pas racoler comme des *lansquenets*

1 Nicolas Delalande a souligné à juste titre que de nombreuses sociétés ouvrières anglaises qui ne partageaient pas les orientations idéologiques de l'AIT s'y étaient cependant affiliées parce qu'elles y voyaient un « levier utile » pour lutter contre la mise en concurrence des travailleurs. Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide, op.cit.*, p. 133.

2 MEGA² I/20, p. 204 ; PVCG 64-66, p. 286.

dociles du capital dans son combat contre le travail¹ ». On constate donc par l'intermédiaire de cette double caractérisation que Marx concevait la solidarité internationaliste comme une sorte d'antidote à la déchéance des couches les plus précaires du prolétariat au rang du lumpenprolétariat, même si le mot lui-même n'était pas directement prononcé. En effet, le sort que seraient inmanquablement appelés à connaître ces travailleurs allemands s'ils en venaient à occulter le lien qui les unissait aux travailleurs écossais était bien celui qu'évoquaient déjà Marx et Engels dans *L'Idéologie allemande* lorsqu'ils soulignaient, contre Max Stirner, la spécificité de ce « dernier degré où tombe le prolétaire qui a cessé de résister à la pression de la bourgeoisie² ».

Le caractère décisif de la bataille concrète contre les manœuvres de division orchestrées par le patronat sur la base des différences de nationalité au sein de la classe ouvrière a été souligné de façon encore plus explicite quelques mois plus tard à l'occasion de la préparation du congrès de Genève. Dans les instructions aux délégués du Conseil central rédigées par Marx à la fin de l'été 1866, la lutte visant à « contrecarrer les intrigues des capitalistes, toujours prêts, dans les cas de grèves ou de fermeture d'ateliers (lock-out), à user des ouvriers étrangers comme instruments pour étouffer les justes plaintes des travailleurs indigènes » était en effet présentée comme « une des principales fonctions de l'Association³ ». Loin d'être une modalité d'action parmi d'autres, elle contribuait donc, pour une bonne part, à donner à l'AIT sa raison d'être, faisant ainsi passer l'amitié entre les peuples du rang de simple « sentiment » à celui de « fait⁴ » empiriquement constatable. Il convient d'ailleurs de noter que Marx n'appelait pas seulement les membres du parti de classe à faire la démonstration de leur solidarité internationaliste par une voie purement négative, en refusant de se prêter au jeu de la concurrence que les capitalistes cherchaient à imposer. La grève des bronziers parisiens de 1867 en offre sans doute le meilleur témoignage. À cette occasion, en effet, les trade-unions londoniennes avaient exprimé leur soutien aux travailleurs français, non par de simples paroles, mais par le versement d'une aide financière. Dans cette affaire, le Conseil général de l'AIT semble avoir joué un rôle décisif d'intermédiaire entre les ouvriers des deux pays, contribuant activement à la levée des fonds. Tout porte à croire que Marx accordait à cette opération une importance de premier ordre, comme le montrent les déclarations contenues dans sa lettre à Engels du 2 avril 1867. L'aide financière transmise aux bronziers parisiens y

1 MEGA² I/20, p. 205 ; PFCG 64-66, p. 286.

2 MEGA² I/5, p. 256 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande, op.cit.*, p. 194.

3 MEGA² I/20, p. 226 ; PFCG 64-66, p. 291.

4 *Ibid.*

était présentée, en tant que telle, comme une « grande victoire¹ » de l'AIT, dont la portée était d'abord symbolique. Dans les faits, les grévistes français n'avaient pas véritablement eu l'occasion d'utiliser les sommes versées ; c'était donc sur un autre terrain que l'efficacité de l'action en question était susceptible d'être mesurée. En l'occurrence, Marx insistait avant tout sur l'impression qu'elle avait produite dès lors qu'elle avait été rendue publique. Cette preuve tangible de la solidarité internationale de la classe ouvrière était présentée comme un facteur déterminant dans la satisfaction des revendications des bronziens parisiens, au sens où l'effroi qu'elle avait suscité chez les patrons français les avait poussés à céder bien plus rapidement qu'ils ne l'auraient fait en d'autres circonstances. Parce qu'elle permettait de donner à voir quels sacrifices les ouvriers londoniens étaient prêts à faire pour soutenir la lutte de leurs camarades de classe de l'autre côté de la Manche, elle faisait par la même occasion de l'organisation qui unissait par-delà les frontières des travailleurs qui ne se connaissaient pas un « pouvoir établi² » et reconnu de tous.

La bataille de la paix

La mise en concurrence des travailleurs des différents pays orchestrée par le patronat pour peser à la baisse sur les salaires n'était pas le seul facteur de division que le parti de la classe était appelé à combattre. Bien plus grave encore par l'ampleur de ses conséquences, le risque de guerre entre différentes nations ne pouvait que constituer un sujet de préoccupation majeure pour le mouvement ouvrier. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que la perspective d'un conflit opposant la France et l'Allemagne, deux pays où les progrès de l'organisation du prolétariat étaient tout à fait sensibles, ait fait l'objet dès le milieu des années 1860 d'une réflexion attentive de la part de Marx. En la matière, des convergences ne pouvaient évidemment manquer de se faire jour avec d'autres militants pacifistes parfois assez éloignés de la tradition socialiste, ce qui n'a pas empêché Marx de souligner à plusieurs reprises la nécessité, pour la classe ouvrière, d'élaborer sa propre stratégie, appuyée sur des modalités d'action spécifiques. À ses yeux, la bataille pour la paix ne devait en aucun cas être simplement déléguée à une structure extérieure au parti du prolétariat, elle avait au contraire vocation à être assumée pleinement par celui-ci.

1 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 355.

2 *Ibid.* Comme l'a rappelé Nicolas Delalande, cet épisode allait marquer durablement la mémoire du mouvement ouvrier français, et vingt-cinq ans plus tard, lors de sa campagne pour les élections législatives de 1893, Zéphirin Camélinat, qui avait été un des fers de lance de la grève de février 1867, y ferait encore explicitement référence « comme si cette expérience avait marqué l'entrée dans une nouvelle ère de la solidarité ouvrière ». Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide*, *op.cit.*, p. 118.

C'est ce dont témoignent très clairement les discussions préalables à la tenue du premier congrès de la paix et de la liberté, convoqué à Genève en septembre 1867 à l'initiative d'un large spectre de personnalités démocrates, allant de John Stuart Mill à Victor Hugo en passant par Giuseppe Garibaldi et Alexandre Herzen. Les organisateurs de l'événement l'avaient en effet planifié de telle sorte que les délégués qui se rendraient au congrès de l'AIT à Lausanne quelques jours plus tôt puissent également y assister. L'invitation adressée aux dirigeants de l'AIT avait alors donné lieu à des débats au sein du Conseil général à l'été 1867, visant à déterminer une position claire quant à la participation de l'Association au congrès de la paix et de la liberté. C'est d'ailleurs à l'initiative de Marx lui-même que le sujet a été abordé lors de la séance du 13 août, donnant lieu à une prise de position fort instructive de sa part. Tout en incitant le plus grand nombre possible de membres de l'AIT à se rendre au congrès de la paix et de la liberté « à titre individuel », Marx considérait cependant qu'il n'était pas « judicieux » qu'ils y prennent « part officiellement¹ » en qualité de membres de l'Association. L'argument invoqué à l'appui de cette distinction est révélateur : c'est parce que le congrès de l'AIT à Lausanne constituait déjà « en lui-même un congrès de paix² » que la perspective d'une participation officielle au congrès de la paix et de la liberté à Genève faisait difficulté. Elle aurait pu en effet laisser penser que l'AIT cherchait à se décharger de ses propres responsabilités en confiant à d'autres la gestion de cet enjeu décisif.

Aux yeux de Marx, une telle attitude aurait été d'autant plus problématique qu'elle aurait présupposé l'existence d'un accord de fond entre les différents opposants à la guerre, par-delà leurs divergences au sujet des questions sociales. Cette vision des choses aurait inévitablement conduit à dépolitiser la question de la paix et à négliger le lien étroit qu'elle entretenait avec les antagonismes de classe. Ce faisant, faute d'avoir identifié les véritables ressorts des conflits armés entre les différents pays, la lutte pacifiste aurait été condamnée à l'inefficacité et se serait révélée incapable d'aller au-delà d'un internationalisme purement déclamatoire, dont le mot d'ordre de la Ligue de la paix et de la liberté – les États-Unis d'Europe – constituait sans aucun doute l'incarnation la plus frappante. D'après Marx, il était essentiel de comprendre que les motifs profonds de la guerre ne se situaient pas prioritairement dans les « querelles internationales » mais bien plutôt dans la volonté de « tenir en soumission la classe ouvrière³ ». Si l'effet était pris pour la cause, toute action

1 MEGA² I/20, p. 585 ; PVCG 66-68, p. 125.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/20, p. 586 ; PVCG 66-68, p. 126.

entreprise pour y mettre fin était par définition vouée à l'échec. C'est ce qui explique que Marx ait pu affirmer que « ceux qui refus[ai]ent de prendre part à l'œuvre de transformation des rapports entre capital et travail ignor[ai]ent les véritables conditions de la paix internationale¹ ». De ce point de vue, on comprend aisément qu'il ait fait preuve d'une réticence analogue à l'égard des différentes tentatives visant à faire adopter par l'organisation de la classe ouvrière de grandes proclamations antimilitaristes oiseuses et déconnectées de toute analyse des rapports de force réels entre les classes à l'échelle internationale.

C'est ce dont témoignent notamment les positions prises par Marx à l'occasion du congrès de Bruxelles de l'AIT en septembre 1868, au cours duquel la question de la lutte contre la guerre avait été mise à l'ordre du jour. En la matière, les instructions adressées dans une lettre datée du 10 septembre à Johann Georg Eccarius et Friedrich Leßner, tous deux représentants du Conseil général au congrès, sont en effet extrêmement claires. Il s'agissait à tout prix d'éviter les « mots ronflants » et les « phrases creuses² » sur le sujet. En l'état, s'il convenait évidemment que l'AIT « proteste au nom de la classe ouvrière et dénonce les fauteurs de guerre », l'impératif de lucidité imposait néanmoins de reconnaître que « la classe ouvrière n'[était] pas encore suffisamment organisée pour peser de façon décisive dans la balance³ ». Aux yeux de Marx, c'était donc uniquement par le renforcement de l'organisation du prolétariat dans les différents pays d'Europe que le danger de la guerre était susceptible d'être combattu. Tant que cette condition n'était pas remplie, toutes les actions spectaculaires visant à conjurer ce risque semblaient vaines. C'est probablement ce qui explique la forte réticence exprimée par Marx au sujet de la proposition, initialement formulée par César de Paepe et reprise dans la résolution de Charles Longuet adoptée au congrès de Bruxelles, de grève générale contre la guerre. Qualifiée de « sottise belge⁴ » dans une lettre à Engels du 16 septembre 1868, une telle perspective revenait au fond à prendre les choses à rebours, puisque sa mise en œuvre présupposait un travail international d'organisation d'immense ampleur et de longue haleine, qu'il s'agissait précisément de mener à bien avant toute autre chose.

Si la perspective d'une grève générale contre la guerre semblait aux yeux de Marx tout à fait illusoire, du moins dans le contexte européen de la fin des années 1860, la question des

1 *Ibid.*

2 MEW 32, p. 558 ; Cor. IX, p. 292. On retrouvera des remarques tout à fait similaires sous la plume de Marx sept ans plus tard dans sa *Critique du programme de Gotha*, au sujet du mot d'ordre jugé abstrait de « fraternisation internationale des peuples ». Cf. MEGA² I/25, p. 17 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 64 sq.

3 MEW 32, p. 558 ; Cor. IX, p. 292.

4 MEW 32, p. 151 ; Cor. IX, p. 300.

modalités d'action concrètes à entreprendre par les partis ouvriers rassemblés au sein de l'AIT pour favoriser les logiques de paix restait cependant entière. Pour une bonne part encore théorique au moment du congrès de Bruxelles de septembre 1868, elle deviendrait tout à fait incontournable en juillet 1870, avec le déclenchement de la guerre franco-allemande. En la matière, le fait que Marx ait considéré dès le départ qu'une défaite française pouvait rendre service au prolétariat en déplaçant « le centre de gravité du mouvement ouvrier ouest-européen¹ » de la France vers l'Allemagne, comme il l'affirmait dans sa lettre à Engels du 20 juillet 1870, ne doit pas nous induire en erreur. Le diagnostic formulé au sujet des conséquences possibles d'une victoire de l'Allemagne n'impliquait en aucun cas que les organisations ouvrières apportent leur soutien au militarisme prussien. En la matière, la première adresse sur la guerre franco-allemande rédigée par Marx à la mi-juillet au nom du Conseil général de l'AIT n'autorise pas le moindre doute. Quelques jours seulement avant la déclaration de guerre, lors de la séance du 12 juillet, Marx déclarait sans ambages qu'il était favorable à ce que le Conseil général fasse « une déclaration contre la guerre au cas où elle éclaterait² ». On peut considérer que tel était bien l'esprit de l'adresse adoptée quinze jours plus tard, lors de la séance du 26 juillet, qui encourageait les ouvriers allemands à tout mettre en œuvre pour que la guerre conserve son caractère strictement défensif face à l'offensive bonapartiste et ne dégénère pas en « une guerre contre le peuple français³ ». Le texte se concluait sur les messages de paix et d'amitié que s'échangeaient les travailleurs français et allemands, ouvrant la voie à la seule perspective viable, celle de « l'alliance des ouvriers de tous les pays » qui devait finir par « tuer la guerre⁴ ».

De ce point de vue, les avantages que la classe ouvrière allemande était en mesure de retirer grâce à une unification conquise par la victoire ne changeaient absolument rien à l'attitude que l'AIT elle-même était appelée à adopter. En la matière, l'opinion de la direction de l'organisation ne pouvait pas être déterminée en fonction des bénéfices qui étaient susceptibles de résulter du conflit pour le prolétariat d'une nation en particulier. Au contraire, comme le disait Marx lors de la séance du Conseil général du 19 juillet 1870, cette prise de position devait « être internationale⁵ ». À ce titre, il n'est pas surprenant que la décision prise

1 MEW 33, p. 5 ; Cor. XI, p. 20.

2 MEGA² I/21, p. 806 ; PVC 68-70, p. 233.

3 MEGA² I/21, p. 247 ; PVC 70-71, p. 286.

4 MEGA² I/21, p. 248 ; PVC 70-71, p. 287.

5 MEGA² I/21, p. 808 ; PVC 70-71, p. 22. Contrairement à ce qu'a laissé entendre Miklós Molnár, il ne nous semble pas que l'on puisse réduire cette prise de position à un acte de prudence visant avant tout à « ménager la susceptibilité des internationaux français ». Cf. Miklós MOLNÁR, *Marx, Engels et la politique*

par Bebel et Liebknecht de ne pas voter les crédits de guerre demandés par Bismarck au Reichstag ait pu être érigée en modèle par Marx, malgré les désaccords qu'il pouvait avoir avec eux sur la question de l'unification allemande. Lors de la séance du Conseil général du 26 juillet 1870, à l'occasion de la présentation du projet d'adresse sur la guerre franco-allemande, Marx mettait ainsi en avant la finesse de la position défendue par les deux députés sociaux-démocrates allemands, consistant à refuser aussi bien « un vote de confiance au ministère prussien » qu'un vote d'opposition susceptible d'être interprété comme « favorisant les criminels desseins de Bonaparte¹ ». Il ne se montrait d'ailleurs pas moins élogieux dans sa correspondance privée, comme en témoigne sa lettre à Paul et Laura Lafargue du 28 juillet 1870, dans laquelle il déclarait que Bebel et Liebknecht s'étaient « extraordinairement bien comportés au Reichstag² ». En cas de guerre, la fonction première d'une organisation ouvrière internationaliste semblait donc avant tout relever de la désescalade. Symptomatiquement, Marx affirmait dans cette même lettre aux Lafargue que, face à ceux qui cherchaient à pousser la Grande-Bretagne à prendre part à la guerre contre la France en s'appuyant sur la haine légitime que Napoléon III suscitait chez les ouvriers anglais, tous ses efforts visaient au contraire à « encourager par le biais de l'*Internationale* » un « esprit de "neutralité"³ », seule garantie possible face à la délétère extension de la logique militaire.

Les grandes lignes de la nouvelle conception du parti de classe développée par Marx que nous avons exposées dans ce deuxième chapitre ont pu être mises en évidence par l'intermédiaire de l'analyse de son intervention au sein des organisations ouvrières nées au milieu des années 1860. De ce point de vue, on peut considérer que sa théorie du parti était directement tributaire de son travail de parti, et qu'il est impossible de la reconstruire sans prendre en considération les différents documents permettant de rendre compte de son activité militante au sein de ces structures. Cependant, on aurait tort de croire que le seul apport théorique susceptible d'être dégagé de ce travail de parti mené par Marx dans les deux dernières décennies de son existence se situerait du côté de sa conception du parti.

internationale, op.cit., p. 171. Il s'agissait bien plutôt d'une position de principe, directement liée à la fonction que l'AIT était appelée à assumer dans la lutte internationaliste.

1 MEGA² I/21, p. 809 ; PVC 70-71, p. 24.

2 MECW 44, p. 14 ; Cor. XI, p. 31.

3 MECW 44, p. 14 ; Cor. XI, p. 32.

Précisément parce que la fonction d'un parti ouvrier ne se bornait pas à mener une réflexion sur ses propres modalités d'organisation, mais consistait avant tout à élaborer des revendications dans un cadre collectif, c'était tout aussi bien, de façon beaucoup plus générale, la vision du communisme défendue par Marx qui s'y donnait à voir. Comme nous chercherons à le montrer dans les deux chapitres suivants, les grands jalons qu'il est, en la matière, possible de reconstruire en s'appuyant aussi bien sur les procès-verbaux des séances du Conseil général de l'AIT que sur la correspondance de Marx avec les dirigeants sociaux-démocrates allemands, ne relèvent pas non plus d'une élaboration théorique solitaire et préalable à ses échanges avec les différents acteurs du mouvement ouvrier de l'époque. Au contraire, ils peuvent aussi être considérés comme le fruit du patient travail de parti mené par Marx à partir du milieu des années 1860. C'est donc à l'analyse des deux grandes modalités de ce travail – sur place dans le cas de l'AIT, à distance dans le cas de la social-démocratie allemande – que seront consacrés les deux prochains chapitres.

CHAPITRE 3. TRAVAILLER SUR PLACE. MARX, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIT.

« La vie du Maure sans l'Internationale ressemblerait à une bague dont le diamant se serait détaché.¹ »

L'activité de Marx au sein du Conseil général de l'AIT constitue à bien des égards la modalité la plus évidente de son travail de parti dans la conjoncture nouvelle ouverte au milieu des années 1860. Sa présence, le plus souvent hebdomadaire, aux réunions de l'instance dirigeante de l'Association pendant près de huit ans en offre sans nul doute le meilleur témoignage. Cette activité a par ailleurs le mérite d'être très bien documentée, notamment grâce aux procès-verbaux réalisés au cours de chaque séance, qui viennent compléter les autres textes officiels et les remarques issues de la correspondance privée. Mieux que toute autre source, ces comptes rendus de discussions donnent à voir, dans toute sa vivacité, une élaboration théorique en train de se faire, inséparable des échanges et des polémiques avec les différents acteurs du mouvement ouvrier international. De ce point de vue, ils constituent la matière première privilégiée à partir de laquelle les formes de l'intervention de Marx au sein de l'AIT sont susceptibles d'être étudiées. Cependant, dans la mesure où ils demeurent la trace écrite et inévitablement reconstruite de prises de parole orales consignées par un secrétaire, il paraît indispensable de s'interroger préalablement sur leur fiabilité. En effet, si le décalage entre les termes réellement prononcés et les propos finalement retranscrits devait s'avérer trop important, la portée des hypothèses qu'il est permis de formuler au sujet du travail de parti de Marx au sein du Conseil général de l'AIT s'en trouverait indéniablement amoindrie.

Si elle mérite d'être prise au sérieux, l'objection d'après laquelle l'authenticité des affirmations attribuées à Marx dans ces procès-verbaux pourrait toujours être remise en cause nous paraît néanmoins devoir être assez largement écartée. Le premier élément qui plaide en faveur de la fiabilité de ces procès-verbaux est bien sûr la procédure de validation systématique par les membres du Conseil général lors de la séance suivante. Une fois rédigés, les comptes rendus ne devenaient des documents officiels qu'à condition d'avoir reçu l'aval majoritaire des participants à la réunion. Cet enjeu, abordé dès la première réunion du comité appelé à prendre par la suite le nom de Conseil général, n'avait pas échappé à Marx, qui lors

1 Lettre d'Engels à Laura Lafargue du 24 juin 1883, *in* MECW 47, p. 40.

de la séance du 5 octobre 1864, avait pris part aux discussions portant sur l'élection d'un secrétaire chargé de prendre en note le contenu des débats¹. De surcroît, il y a lieu de penser que, pour Marx, le processus d'approbation préalable des procès-verbaux ne relevait pas uniquement de la simple formalité, mais qu'il offrait bien l'occasion de mettre en œuvre une réelle opération de vérification. Les protestations parfois soulevées par Marx à la suite de retranscriptions jugées infidèles en fournissent la preuve. Cela a notamment été le cas lors de la séance du 21 février 1871, au cours de laquelle, après la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, Marx avait affirmé que ce dernier contenait « tant d'erreurs » qu'elles ne pouvaient être corrigées sans qu'il refasse « entièrement son exposé² ». Tout porte donc à croire qu'il se livrait, sinon systématiquement du moins régulièrement, à une lecture attentive de ces documents et qu'il n'hésitait à exprimer ses réserves, voire sa désapprobation, lorsque leur contenu lui semblait non conforme³.

Par ailleurs, l'intérêt que Marx était susceptible de porter à l'exactitude de ces comptes rendus ne pouvait manquer d'être renforcé par le fait qu'ils faisaient l'objet d'une publication dans la presse, et qu'ils avaient par conséquent vocation à être lus par un public plus large que les seuls membres du Conseil général. Là encore, nous disposons d'éléments permettant d'affirmer que Marx était tout à fait conscient de cet enjeu. C'est ce dont témoignent très clairement les discussions tenues lors de la séance du 26 avril 1870 au sujet du traitement réservé aux documents de l'AIT dans l'hebdomadaire trade-unioniste *The Bee-Hive*, qui jouait le rôle d'organe de l'Association depuis l'automne 1864⁴. Considérant non seulement que la ligne politique du journal s'était considérablement dégradée depuis que la rédaction était passée entre les mains du député libéral Samuel Morley quelques mois plus tôt, mais aussi que les comptes rendus des séances du Conseil général qui y paraissaient y étaient régulièrement « mutilé[s]⁵ », Marx avait en effet proposé de rompre toute relation entre la

1 Cf. MEGA² I/20, p. 267 ; PVCG 64-66, p. 25.

2 MEGA² I/21, p. 890 ; PVCG 70-71, p. 116.

3 C'est notamment ce qui a conduit les éditeurs de la MEGA² à affirmer que les interventions de Marx et Engels contenues dans les procès-verbaux des séances du Conseil général pouvaient être considérées comme « autorisées » par eux. Cf. MEGA² I/21, p. 1221.

4 Lors de la séance du Conseil central de l'AIT du 22 novembre 1864, la proposition formulée par Alexander Dick visant à faire du *Bee-Hive* « l'organe de l'Association » avait été adoptée à l'unanimité. Cf. MEGA² I/20, p. 282 ; PVCG 64-66, p. 37.

5 MEGA² I/21, p. 768 ; PVCG 68-70, p. 196. La proposition de Marx apparaissait manifestement comme un dernier recours après une longue série de fautes commises par l'hebdomadaire. Dès le 29 juillet 1869, Marx signalait déjà dans une lettre à Engels que, depuis que Morley avait pris le contrôle du *Bee-Hive*, « tout ce qui [était] trop antibourgeois dans les *Reports* [comptes rendus] de nos séances » se voyait inmanquablement coupé. Cf. MEW 32, p. 352 ; Cor. X, p. 151. De même, lors de la séance du Conseil général du 30 novembre 1869, Marx avait déclaré qu'il était de son devoir d'« attirer l'attention du Conseil sur la conduite du *Bee-*

direction de l'AIT et le *Bee-Hive*. Quelques semaines plus tard, lors de la séance du 17 mai 1870, il avait même pris l'initiative de soumettre au vote une résolution condamnant publiquement l'attitude de l'hebdomadaire. Dans ce texte également, le fait que le *Bee-Hive* ait « systématiquement dénaturé la teneur des séances consécutives du Conseil général¹ » occupait une place tout à fait centrale.

S'il paraît donc raisonnable de considérer les procès-verbaux du Conseil général de l'AIT comme une source fiable du travail de parti mené par Marx au sein de cette instance, il convient également de préciser au préalable de quelle façon ce dernier concevait, de manière générale, son propre rôle de dirigeant de l'organisation, notamment afin de pouvoir mieux cerner les implications théoriques de ses interventions. En l'occurrence, l'enjeu ne nous paraît pas tant être de déterminer si Marx était véritablement ou non « la *head* [tête] de l'affaire² », comme il avait pu l'affirmer lui-même au détour d'une phrase dans une lettre à Engels du 13 mars 1865. Il nous semble en revanche tout à fait décisif de mettre en évidence et de caractériser adéquatement le projet d'ensemble qui guidait son action. De ce point de vue, une expression fort éclairante revient à plusieurs reprises sous sa plume et pourra en quelque sorte nous servir de fil conducteur tout au long de ce troisième chapitre. Loin de la lumière des projecteurs, c'est « dans la coulisse³ » que Marx a le plus souvent cherché à faire avancer, au sein du Conseil général de l'AIT, les questions à ses yeux essentielles au développement du mouvement ouvrier organisé. Analyser le travail de parti patiemment mené par Marx à l'occasion des réunions hebdomadaires de la direction de l'organisation à Londres suppose donc de prêter attention à des discussions menées dans un cadre à bien des égards moins ponctuel et spectaculaire que celui des congrès⁴. Nous entreprendrons donc ici de retracer les

Hive relativement aux comptes rendus des travaux du Conseil ». Cf. MEGA² I/21, p. 736 ; PVCG 68-70, p. 165.

1 MEGA² I/21, p. 781 ; PVCG 68-70, p. 206.

2 MEGA² III/13, p. 326 ; Cor. VIII, p. 98. Dans la littérature secondaire, cette question a fait l'objet de nombreuses analyses qu'il n'est pas possible de passer ici en revue de manière exhaustive. Wolfgang Schieder a ainsi présenté Marx comme la « tête pensante de l'Internationale » tout en affirmant qu'il serait toujours resté un « *primus inter pares* ». Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 78. Marcello Musto y voyait quant à lui « l'âme politique » du Conseil général. Cf. Marcello MUSTO, « Introduction », in *Workers Unite !, op.cit.*, p. 5.

3 L'expression a notamment été utilisée par Marx dans ses lettres à Ludwig Kugelmann du 9 octobre 1866 et du 17 mars 1868. Cf. MEGA² III/14 (digital) et MEW 32, p. 540 ; Cor. VIII, p. 325 et Cor. IX, p. 187. Jonathan Sperber l'a présentée à raison comme une des clefs de compréhension de l'action de Marx au sein de la direction de l'AIT. Cf. Jonathan SPERBER, *Karl Marx, homme du XIX^e siècle, op.cit.*, p. 324.

4 Si l'on excepte les deux conférences londoniennes de 1865 et 1871, dont le statut n'était pas comparable, Marx n'a participé en tout et pour tout qu'à un seul congrès de l'AIT, celui de La Haye en septembre 1872. Le cadre offert par le Conseil général était manifestement perçu par lui comme plus propice à une action efficace de sa part que celui des congrès, ce qui, d'après nous, ne signifie pas pour autant que Marx ait cherché à « fuir » les débats publics menés lors des congrès contrairement à ce qu'a pu affirmer Wolfgang Schieder.

déplacements d'accent, parfois difficilement perceptibles, que Marx s'est efforcé de rendre possibles par ses prises de position au sein du Conseil général – mais aussi au sein de son sous-comité¹, bien que les sources soient, en la matière, beaucoup plus maigres –, en conférant à cette instance le statut de laboratoire théorique dans lequel ont été élaborés, de manière collective, plusieurs aspects majeurs de sa conception du communisme.

Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 122.

1 Monika Steinke a souligné à juste titre l'importance de cette instance, qui pouvait à certains égards être considérée comme l'« organe exécutif » du Conseil général et qui se réunissait régulièrement au domicile de Marx. Cf. Monika STEINKE, « Karl Marx und die Formierung eines revolutionär-proletarischen Führungskerns im Generalrat der I. Internationale (bis zum Vorabend des Genfer Kongresses) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°18, Berlin, 1985, p. 51.

1. Comment écrire collectivement ?

« Il était très difficile de faire en sorte que nos vues paraissent sous une forme qui les rende acceptables par le mouvement ouvrier, compte tenu de son niveau actuel. [...] Ce qu'il faut, c'est être *fortiter in re, suaviter in modo* [ferme sur le fond, mais doux dans la forme].¹ »

Au nom du Conseil général ?

S'il constituait un lieu de prise de parole et de discussion, le Conseil général formait également et peut-être au premier chef un cadre dans lequel étaient élaborés les documents officiels publiés par la direction de l'Association. Marx lui-même a joué un rôle majeur dans le processus de production de ces textes², dont il était souvent l'initiateur ou l'auteur, mais qui, dès lors qu'ils devenaient une résolution ou une adresse du Conseil général de l'AIT, cessaient pour ainsi dire de lui appartenir en propre. De ce fait, les modalités spécifiques d'écriture de ces documents nous paraissent constituer un objet d'examen à part entière, susceptible de fournir des indications tout à fait décisives au sujet du travail de parti mené par Marx au sein de cette organisation. À cet égard, il est tout à fait symptomatique que cette question ait, en tant que telle, été abordée à plusieurs reprises au cours des discussions tenues lors des séances du Conseil général. Cela a notamment été le cas au printemps 1869 à l'occasion de la publication de l'adresse sur « Les massacres en Belgique » dénonçant la sévère répression subie par les puddleurs des usines Cockerill de Seraing qui s'étaient mis en grève pour protester contre leurs conditions de travail. Ce texte, rédigé par Marx à la demande du Conseil général, avait été soumis à la discussion et adopté à l'unanimité lors de la séance du 4 mai 1869. Revenant sur le sujet au début de la réunion suivante, au moment de l'examen du compte rendu de la séance précédente publié dans le *Bee-Hive*, Friedrich Leßner avait attiré l'attention sur un problème, lié selon lui à la manière dont le secrétaire, Johann Georg Eccarius, avait restitué les débats. Il lui reprochait notamment de s'être indûment mis en avant et d'avoir « supprimé le nom de Marx, en tant que le promoteur de l'adresse belge³ ». La réponse d'Eccarius était tout à fait révélatrice : loin de faire amende honorable et de solliciter l'indulgence des membres du Conseil, il avait au contraire affirmé qu'il avait « omis le nom du

1 Lettre de Marx à Engels du 4 novembre 1864, in MEGA² III/13, p. 43 ; Cor. VII, p. 282.

2 Wolfgang Schieder a calculé qu'entre 1864 et 1872, Marx avait contribué à la rédaction de plus de 50 documents édités par le Conseil général, ce qui représentait un total de plus de 200 pages. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 77.

3 MEGA² I/21, p. 652 ; PVC 68-70, p. 81.

promoteur de l'adresse intentionnellement, pour ne pas donner aux gens l'occasion de dire que c'[était] une adresse de Marx et non pas du Conseil¹ ». Cette divergence, en apparence anodine, l'est peut-être moins qu'il n'y paraît, dans la mesure où elle présuppose implicitement deux manières bien différentes de concevoir la contribution individuelle d'un membre du Conseil au travail collectif mené par la direction de l'AIT. La suite de la discussion montre que la question était loin d'être indifférente aux yeux de Marx lui-même, non pour des raisons d'orgueil personnel, mais bien plutôt par souci d'exactitude dans la restitution des débats. Tout en affirmant clairement qu'il ne se souciait pas « d'avoir son nom mentionné », il considérait en effet qu'il n'était pas acceptable que le compte rendu propose une vision déformée de l'élaboration de l'adresse en laissant croire qu'il faisait partie de ceux qui « soutenaient » le texte alors qu'il en était en réalité « l'initiateur² ». À cet égard, il est intéressant de noter que la préférence de Marx semblait se porter davantage sur la mise en avant du caractère collectif de l'élaboration du texte que sur un exposé détaillé de la part prise par chacun dans le processus de décision. À ses yeux, il n'y avait ainsi, de manière générale, « aucune nécessité de mettre les noms dans les comptes rendus du *Bee-Hive*³ ». En revanche, dès lors que cette solution était retenue – et tel était bien le cas dans le compte rendu en question –, le secrétaire se trouvait investi d'une responsabilité supplémentaire et ne pouvait en aucun cas « user des noms des membres du Conseil⁴ » à sa guise.

La question du statut des contributions individuelles – et tout particulièrement de celle de Marx – aux documents rédigés au nom du Conseil général a également été soulevée deux ans plus tard, sous une forme bien plus polémique, à l'occasion de la publication de l'adresse du 30 mai 1871 sur *La Guerre civile en France*. Aussi bien en raison du soutien appuyé que le texte apportait à la Commune de Paris quelques jours seulement après la Semaine sanglante que de la radicalité du ton de certaines formules, George Odger et Benjamin Lucraft, tous deux membres du Conseil mais absents lors de la séance au cours de laquelle l'adresse avait été adoptée, avaient vivement protesté contre le fait que leurs noms y aient été associés, avant de finalement claquer la porte. Cet épisode nous paraît instructif à un double titre. D'une part,

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/21, p. 652 ; PVCG 68-70, p. 82.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.* Il ne nous semble pas qu'il y ait véritablement lieu de parler ici, comme l'a fait Wolfgang Schieder, d'une « réaction nerveuse » de la part de Marx. Les remarques formulées à l'encontre d'Eccarius étaient moins la marque d'un agacement ponctuel que d'une réflexion de fond sur la question des procédures collectives d'élaboration des documents au sein du Conseil général. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 129.

il témoigne une fois de plus des précautions prises par Marx dès lors qu'était engagée, par une mention nominative, la responsabilité d'un membre du Conseil en tant qu'individu et non simplement le Conseil en tant que corps. En effet, mis en demeure de se justifier sur la procédure ayant conduit à l'adoption mais surtout à la publication de l'adresse, Marx ne s'était pas contenté, lors de la séance du 20 juin, de rappeler le principe général de la solidarité des membres de la direction de l'organisation que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans le chapitre précédent. Précisément parce que les noms des membres du Conseil étaient ici cités, et sans doute conscient du caractère potentiellement polémique du texte, Marx avait au contraire rappelé que le Conseil avait « envoyé spécialement demander au citoyen Odger si son nom devait être apposé sur l'adresse¹ » avant de finaliser le document. L'apposition du nom d'Odger n'avait été décidée que dans la mesure où ce dernier avait donné son accord de principe, quand bien même il n'avait pas eu la possibilité de lire lui-même le projet d'adresse avant son adoption.

D'autre part, les remous suscités, de façon générale, par le contenu de *La Guerre civile en France*, ont donné l'occasion à Marx de se prononcer plus précisément sur sa propre part de responsabilité dans l'élaboration du texte. À cet égard, la lettre adressée par Marx le 26 juin 1871 au rédacteur du quotidien londonien *The Daily News*, qui avait publié plusieurs lettres contenant de vives attaques contre *La Guerre civile en France*, constitue un témoignage tout à fait instructif. En effet, dans ce courrier publié en intégralité le 1^{er} juillet dans *l'Eastern Post*, Marx revenait d'abord sur les indispensables conditions rendant possible l'élaboration d'un texte collectif susceptible d'être adopté par la direction de l'AIT. Il était à ses yeux tout à fait évident qu'« un conseil se composant de plus de trente membres » n'était pas en mesure de « rédiger ses propres documents », et qu'il était de ce fait contraint de « confier cette tâche à l'un ou à l'autre de ses membres, en se réservant le droit de rejeter sa rédaction ou de l'amender² ». Le processus d'élaboration de *La Guerre civile en France* apparaissait de ce point de vue comme un simple cas particulier de mise en œuvre d'une procédure générale, applicable à la rédaction de n'importe quel document dont la direction d'une organisation comme l'AIT pouvait être appelée à se doter. Le fait que l'adresse en question ait été d'abord écrite par Marx n'enlevait donc rien au fait qu'elle devenait, dès lors qu'elle avait été collectivement adoptée, « l'expression officielle³ » des vues du Conseil général. Pour autant, il

1 MEGA² I/22, p. 565 ; P.V.C.G. 70-71, p. 189.

2 MEGA² I/22, p. 237 ; Cor. XI, p. 225.

3 *Ibid.*

est intéressant de constater que Marx apportait, dans cette même lettre du 26 juin 1871, quelques nuances à cette analyse générale. Revenant sur un aspect précis de *La Guerre civile en France*, à savoir les « accusations personnelles portées contre Jules Favre et C^{ie}l », Marx avait entrepris, d'une manière qui peut sembler surprenante au premier abord, de dégager la responsabilité du Conseil général au sujet du contenu de ces affirmations. S'il fallait selon lui considérer qu'en la matière il en allait « autrement », c'était avant tout parce que les membres du Conseil avaient dû, dans leur grande majorité, « s'en remettre² » à la fiabilité supposée des informations fournies par Marx. Précisément parce que le jugement formulé par la direction de l'AIT était en l'occurrence directement tributaire des affirmations avancées par Marx, il n'était pas question, aux yeux de ce dernier, que la charge de la preuve incombe au collectif. C'est bien pour cette raison que Marx avait appuyé la proposition formulée par Engels lors de la séance du Conseil général du 20 juin³, visant à signaler clairement qui était l'auteur de l'adresse, afin de montrer qu'il en assumait pleinement et personnellement la responsabilité. De ce fait, si des poursuites en diffamation devaient être engagées, c'est à lui et à lui seul qu'il conviendrait de les adresser.

Impliquer les autres

Les deux exemples que nous venons d'évoquer, celui de l'adresse sur les massacres en Belgique comme celui de *La Guerre civile en France*, nous ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux liés au statut d'auteur qui pouvait être conféré à Marx à propos de textes rédigés par lui mais adoptés par le Conseil général en tant que documents officiels de l'AIT. Si elle apparaît comme tout à fait majeure, la question de la responsabilité individuelle de Marx dans les textes édités par la direction de l'Association ne constitue néanmoins qu'un des enjeux soulevés par le caractère collectif de leur élaboration. Les vifs désaccords exprimés par Odger et Lucraft au sujet de l'adresse sur la Commune de Paris peuvent par la même occasion attirer notre attention sur un autre problème tout aussi décisif : celui des procédures permettant de favoriser la participation la plus large des membres du Conseil à la réalisation de ces documents. Or il y a lieu de se demander si ce n'est pas là, précisément, que

1 *Ibid.* Dans *La Guerre civile en France*, Jules Favre n'était pas seulement présenté comme un des bourreaux de la Commune, il était également accusé d'avoir sciemment entrepris de « vendre la France à Bismarck ». Cf. MEGA² I/22, p. 147 ; Karl MARX, *La Guerre civile en France, op.cit.*, p. 74.

2 MEGA² I/22, p. 237 ; Cor. XI, p. 225.

3 Dans la déclaration qu'il avait rédigée au nom du Conseil général en réponse aux accusations formulées par George Jacob Holyoake, Engels avait notamment affirmé que la direction de l'AIT n'avait « rien à tenir secret en la matière ». Cf. MEGA² I/22, p. 229 ; Cor. XI, p. 221.

le bât blesse. Du fait même de l'ampleur de l'implication personnelle de Marx dans la rédaction des projets de documents soumis à l'approbation du Conseil, n'assiste-t-on pas à une démobilisation des autres membres de la direction de l'AIT débouchant de fait sur une forme de délégation de pouvoir ? La polémique au sujet de *La Guerre civile en France* doit d'ailleurs nous conduire à nous interroger d'autant plus sur ce point que, lors de la séance du 20 juin 1871, Lucraft n'avait pas hésité à déclarer qu'il n'avait tout simplement « pas lu l'adresse » qui avait été éditée par le Conseil général mais qu'il s'était contenté de s'en faire « une idée d'après les journaux¹ ». Symptomatiquement, le procès-verbal de la séance du 30 mai, au cours de laquelle le texte avait été présenté par Marx indique clairement que le vote avait non seulement été unanime, mais également qu'il avait été effectué « sans débat² ». Pour autant, comme nous aurons l'occasion de le voir tout au long de ce chapitre, il nous semble que cet état de fait constitue bien plutôt l'exception que la règle en ce qui concerne le fonctionnement du Conseil général.

De ce point de vue, les propos tenus par Marx lors de la séance du 27 août 1867, au cours de laquelle il avait exprimé son opposition à l'idée de « transformer notre Association en un club de débats³ », ne doivent pas nous induire en erreur. Cette déclaration ne doit pas être interprétée comme une remise en cause du principe de la collégialité au profit d'une vision selon laquelle l'organisation elle-même ne constituerait qu'une chambre d'enregistrement destinée à entériner les positions élaborées par un penseur solitaire. Pour Marx, l'objectif était bien plutôt de préciser le statut des débats au sein de l'Association. En effet, l'affirmation en question n'est compréhensible qu'à condition d'être replacée dans son contexte, qui était celui d'une suggestion formulée par Odger dans le cadre de la préparation du congrès de Lausanne, consistant à organiser « des débats sur les grands problèmes du jour, pour attirer l'attention publique et rendre nos réunions plus intéressantes⁴ ». Si cette proposition avait suscité des réticences de la part de Marx, ce n'est en aucun cas parce qu'elle aurait conduit à offrir une tribune à des avis divergents voire clairement opposés au sien, mais sans doute bien plutôt parce que les débats menés dans ce cadre auraient eu essentiellement une fonction promotionnelle sans pour autant favoriser véritablement la production d'une opinion éclairée susceptible de déboucher sur l'élaboration d'une position commune de l'organisation, comme les congrès ou les séances du Conseil général étaient susceptibles de le faire. Pour autant,

1 MEGA² I/22, p. 566 ; PVC 70-71, p. 190.

2 MEGA² I/22, p. 558 ; PVC 70-71, p. 177.

3 MEGA² I/20, p. 590 ; PVC 66-68, p. 130.

4 MEGA² I/20, p. 589 ; PVC 66-68, p. 130.

Marx ne laissait planer aucune ambiguïté quant au fait qu'il n'était absolument pas opposé à « la discussion des grands problèmes¹ ».

Au contraire, tout porte à croire qu'aux yeux de Marx le travail d'écriture collective mené au sein de l'AIT et tout particulièrement au sein de son Conseil général ne pouvait se révéler véritablement productif qu'à la condition d'impliquer le plus grand nombre possible de ses membres, y compris et peut-être d'autant plus, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, lorsque cette implication débouchait sur l'expression de points de vue contradictoires. Il y a d'ailleurs lieu de penser que, dans plus d'un cas, Marx considérait ces discussions préalables – indépendamment du possible travail d'amendement ultérieur – comme une condition indispensable à la rédaction des textes officiels émis par la direction de l'organisation. De ce point de vue, le processus d'élaboration de la première adresse sur la guerre franco-allemande de juillet 1870 à laquelle nous avons déjà fait allusion à la fin du chapitre précédent, nous semble fournir un exemple tout à fait instructif. En effet, lors de la séance du 19 juillet, alors que John Hales avait émis la proposition que Marx « soit chargé de rédiger une adresse contre la guerre », celui-ci avait d'emblée répondu « qu'avant qu'il puisse être fait quelque chose », les membres du Conseil devaient impérativement « exprimer leur opinion² ». On sait pourtant qu'en la matière Marx ne manquait pas d'idées et qu'il avait déjà eu l'occasion de se forger par lui-même un avis personnel. L'appel fait à l'opinion des autres ne s'expliquait donc nullement par un quelconque embarras face à une question à ses yeux difficilement soluble. Il renvoyait bien plutôt à la nécessité d'intégrer le mieux possible, tout en restant fidèle à certains grands principes, la diversité des positions susceptibles de s'exprimer sur le sujet – en l'occurrence, en tenant compte notamment de la pluralité des points de vue nationaux – au sein d'une expression commune dans laquelle chacun puisse se reconnaître. En filigrane, c'était encore et toujours le risque de la régression sectaire qui faisait figure d'épouvantail : le discours tenu par la direction de l'organisation n'avait de sens que s'il demeurait en phase avec l'ensemble du mouvement de masse de la classe ouvrière sans jamais se réduire à la parole d'un théoricien isolé.

De ce point de vue, les propos tenus par Marx dans sa lettre à Engels du 14 septembre 1870, quelques jours seulement après la rédaction de la seconde adresse du Conseil général de l'AIT sur la guerre franco-allemande, sont également tout à fait instructifs. En effet, alors qu'il

1 MEGA² I/20, p. 590 ; PVCG 66-68, p. 130.

2 MEGA² I/21, p. 808 ; PVCG 70-71, p. 22.

envoyait à son ami par le même courrier une dizaine d'exemplaires du texte en question, Marx en profitait pour livrer quelques précisions concernant le statut du document. On peut à bien des égards considérer que ces indications étaient susceptibles de s'appliquer plus largement à l'ensemble des productions officielles du Conseil général, lesquelles étaient finalement soumises pour l'essentiel aux mêmes contraintes. Marx en appelait ainsi Engels à ne pas oublier que « le Conseil général *has to deal with susceptibilities* [doit ménager certaines susceptibilités] de toutes parts et ne peut pas, par conséquent, écrire comme nous deux pourrions le faire en notre nom¹ ». Il est indéniable que cette déclaration renvoyait d'abord à la nécessité de faire usage d'un certain nombre de précautions oratoires dans l'élaboration des documents officiels de l'AIT, mais il nous semble qu'elle mettait en même temps le doigt sur un problème beaucoup plus général, qui avait trait aux conditions de possibilité régissant le processus de rédaction d'un texte collectif, quand bien même le premier jet en serait assuré par une seule personne. En l'occurrence, le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil général du 9 septembre 1870 montre que la seconde adresse sur la guerre franco-allemande rédigée par Marx a été « adoptée telle quelle² », sans que des amendements aient été apportés au projet initial. On peut émettre l'hypothèse suivante : l'implication des autres membres du Conseil dans le processus d'élaboration du texte ne s'est pas faite ici *a posteriori*, par l'intermédiaire de modifications apportées à la trame présentée par Marx, mais bien plutôt *a priori*, grâce à un travail d'anticipation des objections possibles effectué par Marx lui-même au moment de la rédaction de la première version du projet. Cette modalité d'intégration des positions des autres supposait évidemment de déployer une certaine finesse d'analyse, et surtout de faire preuve d'une capacité d'écoute sans laquelle elle ne pouvait qu'être vouée à l'échec. Ces deux formes d'écriture collective n'étaient évidemment pas exclusives l'une de l'autre et doivent bien plutôt être perçues comme complémentaires. C'est en prêtant attention à la manière dont elles ont été mises en œuvre en différentes occasions entre 1864 et 1872 que l'on pourra saisir avec le plus de précision possible de quelle façon Marx a pu mener son travail de parti au sein de l'AIT et tout particulièrement de son Conseil général au cours de cette période.

1 MEW 33, p. 64 ; Cor. XI, p. 105.

2 MEGA² I/21, p. 831 ; PVC 70-71, p. 48.

2. La fondation de l'AIT

« Bien qu'ayant systématiquement refusé durant des années toute participation à toute "organisation", etc., quelle qu'elle soit, j'ai accepté *cette fois-ci*, parce qu'il s'agit d'une histoire où il est possible d'avoir une influence importante.¹ »

Pourquoi répondre à l'invitation ?

Le 28 septembre 1864, date du meeting fondateur de l'AIT à Saint-Martin's Hall à Londres, constitue indéniablement une césure politique décisive dans la vie de Marx. Même si elle ne doit pas être perçue comme un événement isolé, mais bien plutôt comme un moment de cristallisation d'une dynamique bien plus large, dont la création de l'ADAV et du VDAV en Allemagne l'année précédente représente un autre épisode important, cette initiative internationale ambitieuse a assurément marqué, aux yeux de Marx, l'entrée dans une nouvelle phase de l'histoire du mouvement ouvrier, au moins sur le plan symbolique. L'évolution ultérieure de l'AIT, les succès inédits qu'elle a rencontrés, rendant possible l'action coordonnée de plus d'une centaine de milliers de travailleurs de différents pays², permet sans nul doute d'expliquer *a posteriori* l'intérêt qu'une telle organisation pouvait susciter chez Marx. Pour autant, sauf à prêter à ce dernier une capacité d'anticipation dont il ne disposait vraisemblablement pas, il convient de s'interroger sur les raisons qui l'ont poussé, dès l'automne 1864, à s'investir dans la constitution d'une association dont la structure était encore embryonnaire, après s'être tenu pendant plus d'une décennie à une certaine distance de ce genre de projets, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer à la fin du premier chapitre. Cette question mérite qu'on s'y attarde d'autant plus que, si Marx a joué un rôle tout à fait majeur dans les premières semaines de la vie de l'AIT, il ne figurait toutefois pas parmi les organisateurs du meeting de Saint-Martin's Hall. De ce point de vue, il ne semble pas possible de considérer Marx, au sens strict, comme l'un des fondateurs de l'AIT, dans la mesure où la création de l'Association n'a pas du tout été décidée à son initiative³. Sa présence à la réunion

1 Lettre de Marx à Joseph Weydemeyer du 29 novembre 1864, in MEGA² III/13, p. 91 ; Cor. VII, p. 308.

2 Il est extrêmement difficile de déterminer avec précision combien l'AIT comptait de membres, notamment parce que l'adhésion s'effectuait le plus souvent non de manière individuelle mais par l'affiliation d'une structure organisée. D'après les estimations les plus récentes, il semble possible d'affirmer raisonnablement qu'au début des années 1870, l'AIT rassemblait plus de 150 000 membres. Cf. Fabrice BENSIMON, Quentin DELUERMOZ, Jeanne MOISAND, « Appendix 2 : Membership », in « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, op.cit., p. 387.

3 Marcello Musto a attiré à juste titre l'attention sur ce point. Cf. Marcello MUSTO, « Introduction », in *Workers Unite !*, op.cit., p. 5.

publique de lancement de l'organisation a d'abord été rendue possible par l'invitation qui lui avait été adressée peu de temps auparavant par l'émigré socialiste français Victor Le Lubez¹, qui espérait élargir l'initiative aux ouvriers allemands par son intermédiaire. Mais cette sollicitation à elle seule ne permet pas d'expliquer pour quelle raison Marx a finalement pris la décision de « faire une exception à la règle habituelle² » consistant, comme il le rappellera dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, à refuser toutes les invitations de ce genre, et de reprendre sous une forme tout à fait nouvelle son travail de parti.

Selon toute vraisemblance, c'est la présence des dirigeants des trade-unions londoniennes dans le comité d'organisation qui, en la matière, a joué le rôle d'élément déclencheur. Après avoir été approché par Le Lubez, Marx avait en effet reçu, le jour même, un mot personnel³ du charpentier William Randal Cremer, figure du mouvement syndical britannique, lui enjoignant de prendre part à l'événement. Dès le départ, le projet de l'AIT était ainsi placé sous de tout autres auspices que les différentes velléités de réactivation d'une perspective révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier dans les années 1850. Les conditions d'organisation du meeting de Saint-Martin's Hall laissent présager d'emblée qu'il bénéficierait d'un ancrage de masse au sein du prolétariat de deux nations dont l'importance à l'échelle européenne s'avérait tout à fait majeure : l'Angleterre et la France. Les noms de Cremer et de Le Lubez faisaient de ce point de vue figure de symbole d'une convergence possible entre les grandes initiatives internationalistes menées par les dirigeants des trade-unions londoniennes au début des années 1860 et les premiers signes d'une action autonome de la classe ouvrière française, dont la rédaction du *Manifeste des Soixante* de février 1864 constituait sans doute le meilleur exemple. De ce point de vue, on peut supposer que, si Marx en était venu à considérer, comme il l'avait affirmé dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, que « cette fois, tant du côté londonien que du côté parisien, c'étaient des "forces réelles" qui figuraient à la tribune⁴ », c'était bien parce qu'il percevait la convocation du

1 Comme l'ont souligné à juste titre Henry Collins et Chimen Abramsky, Marx n'a sans doute entendu parler du meeting de Saint-Martin's Hall qu'une semaine avant sa tenue tout au plus. Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement*, *op.cit.*, p. 31. La version alternative, relatée quatre décennies plus tard par Friedrich Leßner, d'après laquelle ce serait ce dernier qui aurait sollicité Marx au nom de l'Association communiste d'éducation ouvrière pour qu'il participe au meeting, semble d'autant moins fiable que c'est Marx lui-même qui a coopté Leßner au sein du Conseil central de l'AIT lors de la séance du 1^{er} novembre 1864. Cf. *ibid.*, p. 32.

2 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 279.

3 Cf. MEGA² III/12, p. 648. Wolfgang Schieder considère que, bien plus que l'invitation de Le Lubez, c'est véritablement la lettre adressée par Cremer qui a permis de convaincre Marx de participer au meeting de Saint-Martin's Hall. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, *op.cit.*, p. 75.

4 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 279.

meeting de Saint-Martin's Hall au moins autant comme le résultat d'un processus de maturation de plusieurs années que comme le point de départ d'une nouvelle dynamique. La fondation de l'AIT n'avait donc rien à voir avec la création *ex nihilo* d'une structure internationale hors-sol dont l'ambition aurait été d'attirer les masses ouvrières par son prosélytisme¹.

Les éléments d'explication fournis par Marx dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864 allaient très clairement dans cette direction et entendaient réinscrire la fondation de l'AIT dans une histoire plus longue, remontant au moins à la constitution du Conseil des trade-unions de Londres en 1860, et à l'action menée en son sein aussi bien par Cremer que par Odger, qui en était le secrétaire. Aux yeux de Marx, les puissantes démonstrations de solidarité internationale réalisées par ces dirigeants syndicaux au cours des années précédentes s'avéraient être, avec le recul, autant de jalons rendant possible par la suite la création d'une organisation de masse comme l'AIT. C'était notamment le cas des initiatives visant à empêcher une éventuelle intervention militaire britannique en faveur des confédérés dans le cadre de la Guerre de Sécession. En la matière, on constate d'ailleurs que Marx interprétait visiblement le meeting de Saint-James' Hall du 26 mars 1863, organisé par les trade-unions londoniennes afin de soutenir l'Union, comme une sorte de répétition générale de celui tenu à Saint-Martin's Hall le 28 septembre 1864. Lorsque l'on prête attention à l'impression que cet événement avait suscitée chez Marx, cette lecture se révèle moins surprenante qu'il n'y paraît au premier abord. Comme en témoigne la lettre de Marx à Engels du 9 avril 1863, si le meeting de Saint-James' Hall avait évidemment pour fonction principale de montrer que le camp du Nord bénéficiait de l'appui sans faille des travailleurs britanniques, il avait aussi permis de donner à voir un autre élément non moins important. En effet, à cette occasion, les ouvriers s'étaient exprimés « remarquablement » dans la mesure où ils avaient éliminé de leur discours « toute rhétorique bourgeoise » et s'étaient refusé à « masquer le moins du monde leur antagonisme vis-à-vis des capitalistes² ». C'était donc parce qu'il alliait déjà aux marques de solidarité internationaliste l'expression d'une claire conscience de classe que le meeting de Saint-James' Hall pouvait être perçu comme le précurseur de celui de Saint-

1 De ce point de vue, il nous semble que Thomas Welskopp a raison d'affirmer que l'intérêt de Marx pour l'AIT s'expliquait notamment par le fait qu'il y voyait le lieu possible d'une « concentration des ressources [*Ressourcenkonzentration*] » ouvrières déjà existantes. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op.cit.*, p. 681.

2 MEGA² III/12, p. 357 ; Cor. VII, p. 154.

Martin's Hall et que, de ce fait même, la fondation de l'AIT pouvait être envisagée comme une initiative prometteuse.

L'autre facteur qui, aux yeux de Marx, pouvait laisser présager du succès du meeting de Saint-Martin's Hall, était sans nul doute le notable développement des liens entre le prolétariat britannique et le prolétariat français, rendu possible en premier lieu par la venue régulière à Londres de figures du mouvement ouvrier parisien. À ce titre, il est tout à fait symptomatique que Marx ait souligné très explicitement, dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, le rôle joué par Tolain en la matière, lui qui, depuis sa participation à l'Exposition universelle de Londres en 1862, avait contribué à maintenir vivantes les relations entre les ouvriers des deux pays. À l'été 1863, Tolain était retourné en Angleterre avec d'autres délégués français afin de participer à une initiative organisée par les travailleurs britanniques pour soutenir la Pologne insurgée, et un an plus tard, au meeting de Saint-Martin's Hall du 28 septembre 1864, il était là encore présent à la tribune. Malgré toutes les critiques que Marx aurait par la suite l'occasion de formuler à son encontre, la participation de Tolain à la fondation de l'AIT revêtait une importance tout à fait décisive à ses yeux. La présence de Le Lubez n'aurait sans doute pas suffi à elle seule à convaincre Marx de l'implication réelle des travailleurs parisiens dans cette entreprise, même s'il reconnaissait bien volontiers, dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, que ce résident français en Angleterre constituait « un excellent intermédiaire entre les ouvriers français et anglais¹ ». L'implication de Tolain signifiait avant tout que la composante française de la future association ne se limiterait pas aux seuls émigrés présents à Londres, mais qu'elle toucherait véritablement les travailleurs de l'autre côté de la Manche, et tout particulièrement à Paris. Aux yeux de Marx, cette perspective paraissait d'autant plus vraisemblable que Tolain n'était pas un ouvrier français parmi d'autres mais bien celui que « la classe ouvrière avait présenté comme candidat au *Corps législatif* lors des dernières élections² » comme il le rappelait dans sa lettre à Carl Klings du 4 octobre 1864. De même que la présence de Cremer et d'Odger assurait l'ancrage de l'AIT au sein de la classe ouvrière britannique, celle de Tolain, figure de proue du prolétariat parisien, permettait d'en garantir l'écho auprès des travailleurs français.

1 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 279. Évoquant, dans sa lettre à Joseph Weydemeyer du 29 novembre 1864, les membres français du Conseil central de l'AIT, au premier rang desquels se trouvait Le Lubez, Marx n'hésitera pas à les qualifier de « personnalités insignifiantes », tout en soulignant qu'ils constituaient cependant « les porte-parole directs des leaders "ouvriers" parisiens ». Cf. MEGA² III/13, p. 91 ; Cor. VII, p. 308.

2 MEGA² III/13, p. 4 ; Cor. VII, p. 267.

Écrire l'Adresse inaugurale

La participation de Marx au meeting de Saint-Martin's Hall du 28 septembre 1864 ne relevait manifestement pas encore de l'intervention active. La sollicitation qui lui avait été adressée avait pour objectif principal d'assurer la représentation des travailleurs allemands lors de la réunion, mais si Marx s'est effectivement acquitté de cette tâche, ce n'est pas en qualité d'orateur mais bien plutôt de médiateur. Le récit fait quelques semaines plus tard dans la lettre à Engels du 4 novembre en témoigne clairement : plutôt que de s'exprimer lui-même, Marx avait préféré s'en tenir « au rôle de figurant muet sur la *platform* [tribune]¹ » et avait confié à Eccarius le soin de prendre la parole. Plus encore que le meeting de Saint-Martin's Hall, c'est donc la rédaction de l'*Adresse inaugurale* de l'AIT au nom du Conseil central de l'organisation qui marque véritablement le premier acte de ce travail de parti de nouvelle sorte, mené ensuite par Marx quasiment sans discontinuer jusqu'au congrès de La Haye de 1872. S'il n'est pas directement intervenu lors de la réunion publique de fondation de l'Association, Marx a néanmoins été élu à cette occasion membre de son comité de direction, appelé à prendre quelques jours plus tard le nom de Conseil central – une dénomination qu'il allait conserver jusqu'au congrès de Genève de septembre 1866, à l'issue duquel il serait rebaptisé Conseil général. Dans l'attente de la tenue du premier congrès de l'AIT, c'est à cette instance de direction provisoire, émanant directement du meeting de Saint-Martin's Hall et dotée d'un pouvoir de cooptation, qu'incombait la tâche décisive de rédiger une « *Déclaration des Principes* et des statuts provisoires² », comme l'expliquait Marx dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864.

Étant donné le rôle manifestement secondaire joué par Marx lors de la réunion fondatrice de l'AIT, il convient d'examiner avec attention les conditions qui l'ont amené, seulement quelques semaines plus tard, à prendre lui-même en charge l'écriture de ces documents tout à fait déterminants quant à l'orientation que l'organisation était appelée à prendre dans les années à venir. Ce premier exemple de rédaction faite au nom du Conseil central de l'AIT semble particulièrement instructif, non seulement en raison de l'importance même que le contenu de l'*Adresse inaugurale* allait indéniablement revêtir par la suite, mais aussi parce que le processus d'élaboration collective qui lui a donné naissance nous met en présence d'enjeux majeurs concernant les modalités mêmes de son travail de parti. Plus encore

1 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 279.

2 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 280.

que par l'intermédiaire des procès-verbaux du Conseil central, c'est surtout grâce au récit détaillé fait par Marx lui-même dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864 qu'il est possible d'en retracer les différentes étapes. Au premier abord, il était tout sauf évident que Marx en vienne à rédiger le texte fondateur de l'AIT, et ce d'autant plus qu'il était absent lors de la réunion du sous-comité du 8 octobre, spécialement consacrée à cette question. On sait en effet que, lors de la première séance du comité directeur de l'AIT qui s'était tenue le 5 octobre, « des débats fort prolongés et animés » s'étaient engagés au sujet des « principes qui dev[aient] régir l'activité de l'Association¹ ». C'est précisément parce que ces discussions n'avaient pas permis, à elles seules, d'aboutir à un consensus qu'un sous-comité composé de neuf membres, parmi lesquels figurait Marx, avait été désigné afin d'élaborer un projet de déclaration destiné à être discuté à la séance suivante du comité. L'indisposition qui avait contraint Marx à renoncer à participer à la réunion du sous-comité du 8 octobre n'avait pas empêché les autres membres d'entamer la discussion sur le sujet. Bien au contraire, cette séance avait permis que soit présenté un premier projet de texte, élaboré par le charpentier owéniste John Weston, qui allait servir de base de travail au comité jusqu'à la fin du mois d'octobre. Le document en question n'a pas été conservé, mais on sait qu'il avait fait l'objet d'un jugement très sévère de la part de Marx, qui l'avait décrit dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864 comme un « programme d'une extrême confusion et d'une longueur interminable² ». On ne connaît pas la teneur des débats suscités, lors de la séance du comité du 11 octobre, par le projet de Weston, mais le procès-verbal indique néanmoins qu'ils ont été « fort prolongés³ ». Il semble en tout cas qu'il n'ait pas été considéré comme pleinement satisfaisant par les participants – parmi lesquels Marx ne figurait pas –, raison pour laquelle sa révision par le sous-comité a été jugée nécessaire.

La lettre d'Eccarius à Marx du 12 octobre 1864 offre par ailleurs un témoignage supplémentaire, permettant de se faire une idée des raisons pour lesquelles le texte de Weston avait pu être regardé avec scepticisme par les membres du comité. Aux yeux d'Eccarius, le projet en question témoignait clairement du fait que Weston ne semblait « connaître aucun

1 MEGA² I/20, p. 268 ; PVCG 64-66, p. 27.

2 MEGA² III/13, p. 41 ; Cor. VII, p. 280. Il est probable que Marx n'ait pas eu directement accès à la version initiale élaborée par Weston, mais seulement au texte déjà remanié par Le Lubez. C'est d'abord par l'intermédiaire d'Eccarius, présent à la séance du comité du 11 octobre 1864, au cours de laquelle Weston avait présenté son projet – sous une forme déjà raccourcie à la demande du sous-comité – que Marx avait pris connaissance du contenu du document. Dans sa lettre à Marx du 12 octobre, Eccarius décrivait entre autres le projet de Weston comme un « éditorial sentimental et déclamatoire ». Cf. MEGA² III/13, p. 10.

3 MEGA² I/20, p. 272 ; PVCG 64-66, p. 29.

autre fondement aux mouvements des travailleurs que la formule rebattue : *truth and justice* [vérité et justice]¹ ». Mais plus encore que par l'appréciation personnelle d'Eccarius qu'elle donne à voir, la lettre à Marx du 12 octobre 1864 s'avère surtout instructive par les conversations privées dont elle fait état. En effet, si l'on accorde foi au témoignage d'Eccarius – qu'aucun élément ne semble conduire à mettre en doute –, de fortes réticences à l'égard du projet de Weston auraient été exprimées après la séance par plusieurs figures importantes de la direction de l'AIT, notamment Cremer et Odger. Ces derniers auraient entre autres confié à Eccarius qu'ils considéraient qu'il fallait substituer à Weston une commission de trois personnes au maximum, chargée de reprendre la rédaction du document en déterminant au préalable s'il était ou non possible de s'appuyer sur le projet présenté en séance. Et, en la matière, il était à leurs yeux tout à fait clair que Marx était « *the right man in the right place* [l'homme de la situation]² ». Si l'on en croit le témoignage d'Eccarius, l'implication personnelle de Marx dans la rédaction du premier grand document d'orientation de l'AIT serait donc avant tout le fruit d'une demande exprimée par les dirigeants des trade-unions londoniennes, insatisfaits par le contenu du premier jet élaboré par Weston³.

Ce n'est donc que dix jours après la première réunion du sous-comité, lors de la séance du Conseil central du 18 octobre 1864, que Marx a véritablement commencé à prendre part au travail d'élaboration des textes d'orientation de l'AIT. Le procès-verbal montre qu'il a réagi à la lecture des documents présentés aux membres du Conseil par Le Lubez, à savoir une version remaniée du programme rédigé par Weston et du projet de statuts réalisé par Luigi Wolff⁴, même si le contenu exact des « remarques pertinentes⁵ » faites par Marx n'y est pas précisé. La lettre de Marx à Engels du 4 novembre 1864 est quant à elle beaucoup plus explicite : évoquant l'impression qu'avait suscitée en lui la lecture faite par Le Lubez de ce texte « épouvantablement filandreux, mal écrit et fort mal digéré, *pretending to be a declaration of principles* [ayant la prétention d'être une déclaration de principes], où l'on voyait pointer partout le nez de Mazzini, le tout affublé des oripeaux les plus vagues du

1 MEGA² III/13, p. 11.

2 *Ibid.*

3 Wolfgang Schieder a souligné à juste titre que l'absence de Marx à la réunion du sous-comité du 8 octobre tout comme à la réunion du comité du 11 octobre l'avait paradoxalement placé dans une situation favorable, où il pouvait apparaître comme un recours face à des projets considérés comme insatisfaisants. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 76.

4 Agissant pour le compte de Giuseppe Mazzini, le commandant Wolff avait soumis au sous-comité de l'AIT une version anglaise de l'*Acte de fraternité* publié en juillet 1864 et adopté par le onzième congrès des sociétés ouvrières italiennes à Naples au mois d'octobre.

5 MEGA² I/20, p. 274 ; PVC 64-66, p. 31.

socialisme français¹ », Marx avait également fait état de la stratégie qu'il avait choisi d'adopter pour contrecarrer le projet. Loin de mener en séance une bataille frontale contre le texte présenté par Le Lubez, il avait préféré faire « gentiment opposition [*gelinde Opposition*]² », probablement pour ne pas s'aliéner d'emblée des membres du Conseil avec lesquels il lui semblait possible de travailler malgré les désaccords qu'il pouvait avoir avec eux. Sur le moment, cette ligne de conduite ne semble pas avoir rencontré un franc succès. En effet, à l'issue de la réunion du 18 octobre, les différents documents programmatiques présentés par Le Lubez ont été adoptés sur le principe, bien que renvoyés devant le sous-comité pour qu'il leur soit donné une « forme définitive³ ».

Dès lors, comment comprendre que Marx ait malgré tout été amené à rédiger lui-même l'*Adresse inaugurale* de l'AIT alors que, comme il le reconnaissait clairement dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, « les "*sentiments*" contenus dans la déclaration de Lubez⁴ » avaient été approuvés par un vote ? La méthode employée par Marx et exposée sans fards dans sa correspondance ne peut manquer d'apparaître comme peu scrupuleuse. Il semble en effet avoir cherché à mettre à profit le travail de mise en forme confié au sous-comité pour peser considérablement sur le contenu même des textes programmatiques de l'AIT. Nous ne disposons malheureusement pas des procès-verbaux des deux réunions du sous-comité au cours desquelles s'est déroulé ce retournement décisif. Cependant, précisément parce que ce qui nous intéresse ici est avant tout la stratégie que Marx a cherché à déployer afin de parvenir à une transformation substantielle de ces documents, le récit qu'il en a fait lui-même dans sa lettre à Engels du 4 novembre constitue bien une source privilégiée. Il est possible d'en extraire plusieurs éléments dont l'importance ne saurait être sous-estimée. En premier lieu, il ressort clairement des déclarations de Marx que celui-ci a tout fait pour gagner du temps et obtenir le report de la séance plénière du Conseil central initialement prévue pour le 25 octobre. En effet, sur la proposition de Marx, le sous-comité qui s'était réuni le 20 octobre s'était d'abord attelé à la mise en forme des différents articles contenus dans le projet de statuts élaboré par Wolff, ce qui avait manifestement donné lieu à d'interminables discussions ne débouchant sur aucune perspective concrète. Tel était bien le résultat escompté par Marx, qui affirmera sans ambages dans sa lettre à Engels du 4 novembre : « *c'est ce que je voulais*⁵ ». Le

1 MEGA² III/13, p. 42 ; Cor. VII, p. 281.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/20, p. 274 ; PVC 64-66, p. 31.

4 MEGA² III/13, p. 42 ; Cor. VII, p. 281.

5 *Ibid.*

procédé relevait sans aucun doute de la manœuvre dilatoire, mais il permet surtout de mettre en évidence, pour peu qu'on s'y attarde, un aspect aussi majeur qu'inaperçu du travail d'écriture collective mené au sein d'une instance comme le Conseil central de l'AIT, à savoir l'accès aux textes. En la matière, les remarques formulées par Marx n'autorisent pas le moindre doute : c'est bien parce qu'il n'avait « pas encore eu en main les papiers (de Wolff et Le Lubez)¹ » qu'il souhaitait retarder au maximum l'échéance que représentait la réunion du Conseil central. La réalisation de copies des documents sur lesquelles les membres de la direction de l'AIT puissent s'appuyer pour formuler des propositions d'amendements était techniquement très difficile, raison pour laquelle l'élaboration commune d'un texte était le plus souvent contrainte de s'appuyer sur la lecture d'un projet faite à haute voix. De ce point de vue, les tentatives visant à gagner du temps s'expliquent au moins autant sinon davantage par l'absence de support écrit disponible qui aurait permis à Marx de « préparer² » des suggestions ayant pour but d'améliorer les documents d'orientation de l'organisation que par une volonté de différer l'application d'une décision majoritaire.

Dès lors, il n'est pas étonnant qu'après avoir obtenu qu'on lui confie les textes, Marx ait mis en œuvre une tout autre tactique. Le récit contenu dans la lettre à Engels du 4 novembre montre ainsi clairement que Marx est passé, entre la réunion du sous-comité du 20 octobre et celle du 27 octobre, d'une position défensive à une démarche offensive. La rédaction de l'*Adresse inaugurale* découle directement du constat fait par Marx, après une lecture attentive des projets élaborés par Weston, Wolff et Le Lubez, d'après lequel il était « impossible de tirer quoi que ce soit de ce fatras³ ». En effet, c'est le caractère à ses yeux inamendable de ces documents qui l'a conduit à proposer un nouveau texte conçu, selon ses propres termes, comme « *a sort of review of the adventures of the Working Classes since 1845* [une sorte de revue des vicissitudes des classes ouvrières depuis 1845]⁴ ». À certains égards, l'attitude de Marx lors de la réunion du sous-comité du 27 octobre pouvait ressembler à une manœuvre de contournement visant à imposer, dans un cadre plus restreint et dont la vocation était d'abord de mettre en œuvre les décisions prises en amont par le Conseil central, une orientation qui s'écartait notablement des résolutions du 18 octobre. Pour autant, il paraît assez évident que si la perspective défendue par Marx dans son projet d'*Adresse inaugurale* n'avait pas rencontré le large assentiment des autres membres de la direction, sa démarche se serait

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 MEGA² III/13, p. 42 ; Cor. VII, p. 281 sq.

immanquablement soldée par un échec cuisant, d'autant plus qu'il était alors, comme nous l'avons vu, bien davantage une pièce rapportée qu'une figure de proue de l'AIT nouvellement créée. De fait, l'*Adresse inaugurale* rédigée par Marx a fait l'objet d'une approbation unanime lors de la séance du Conseil central du 1^{er} novembre, comme permettent de l'établir non seulement la lettre à Engels du 4 novembre, mais aussi et surtout le procès-verbal de la réunion en question¹.

Ce large accord sur le texte alternatif proposé par Marx a sans nul doute été rendu possible par la propension de ce dernier à intégrer, dans l'*Adresse inaugurale* aussi bien que dans les statuts, des éléments de compromis². Il convient dès lors de prêter attention au travail d'amendement auquel ont donné lieu les documents rédigés par Marx lors de la séance du sous-comité du 27 octobre ainsi que lors de la séance du Conseil central du 1^{er} novembre, car ce processus – le premier du genre au sein de l'AIT – s'avère instructif à plus d'un titre. Dans sa lettre à Engels du 4 novembre, Marx déclarait en effet que l'adoption de ses propositions par le sous-comité lors de la séance du 27 octobre n'avait été soumise qu'à la condition d'ajouter, dans les considérants des statuts, « deux phrases sur le "*duty*" [devoir] et le "*right*" [droit], de même que "*truth, morality and justice*" [vérité, moralité et justice]³ ». Cet exemple nous semble particulièrement révélateur dans la mesure où il mettait en question la pertinence de la référence à des concepts qui ne pouvaient manquer de sonner creux dès lors qu'ils étaient transformés en mots d'ordre politiques. Comme nous l'avons signalé plus haut, dans sa lettre du 12 octobre, Eccarius avait notamment attiré l'attention de Marx sur la présence de formules pompeuses de ce genre dans le projet de déclaration de principes élaboré par Weston. Tout porte d'ailleurs à croire que c'est l'omniprésence de cette phraséologie dans le document présenté par Le Lubez lors de la séance du Conseil central du 18 octobre qui a conduit Marx à réagir et à tout mettre en œuvre pour qu'un autre texte lui soit substitué. Dès lors, comment comprendre qu'il ait accepté de voir ce vocabulaire réintégré dans le préambule des statuts ? Le récit fait par Marx dans sa lettre à Engels du 4 novembre fournit en la matière une explication qui mérite qu'on s'y attarde. Il y précise en effet que les phrases que les membres du sous-comité lui avaient demandé d'adopter lors de la réunion du 27 octobre avaient été

1 Cf. MEGA² I/20, p. 276 ; P.V.C.G. 64-66, p. 33.

2 Wolfgang Schieder parle à ce sujet de la « retenue tactique [*taktische Zurückhaltung*] » dont Marx a fait preuve à l'égard des amendements proposés par les membres du Conseil. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 77.

3 MEGA² III/13, p. 43 ; Cor. VII, p. 282.

placées « de telle manière que ça ne p[ouvai]t tirer à conséquence¹ ». Même si Marx ne donnait pas véritablement de détails permettant de déterminer les raisons pour lesquelles ces formules, ainsi agencées, devaient être considérées comme inoffensives, la lecture du texte des statuts adoptés par le Conseil central lors de la séance du 1^{er} novembre permet néanmoins de faire une hypothèse sur le sujet. Il ne fait pas de doute que l'affirmation selon laquelle les membres de l'AIT devaient reconnaître « comme base de leur comportement les uns envers les autres et envers tous les hommes, sans distinction de couleur, de croyance et de nationalité, la Vérité, la Justice et la Morale », ainsi que celle d'après laquelle il n'existait « pas de devoirs sans droits » ni de « droits sans devoirs² », ne pouvait renvoyer aux yeux de Marx qu'à l'expression d'un humanisme abstrait et peu opérant sur le plan politique. Pour autant, dans la mesure où elles ne se substituaient pas à un exposé rigoureux des objectifs qui devaient constituer la raison d'être de l'AIT – et notamment à l'affirmation de la thèse centrale d'après laquelle « l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes³ », placée en tête des considérants des statuts –, il n'y avait aucune raison de les considérer comme des éléments nuisibles. Occupant une place tout à fait modérée, à la charnière entre les considérants et les articles des statuts proprement dits, les phrases en question n'étaient pas susceptibles d'imprimer au reste du texte la tonalité mièvre qui les caractérisait. En revanche, précisément parce que leur ajout répondait à une demande des autres membres du Conseil, elles permettaient d'obtenir un large consensus sur un texte de qualité. Les modifications opérées dans le texte de l'*Adresse inaugurale* à l'occasion de la réunion plénière du 1^{er} novembre, notamment celle proposée par William Worley consistant à supprimer l'expression « *chasseurs de profit*⁴ », semblent aller tout à fait dans le même sens. Elles témoignent de cette alliance entre souplesse sur la forme et fermeté sur les principes que Marx a cherché à mettre en œuvre dès le premier acte de son travail de parti au sein de l'AIT.

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/20, p. 14 ; PVCG 64-66, p. 244.

3 MEGA² I/20, p. 13 ; PVCG 64-66, p. 243.

4 MEGA² I/20, p. 276 ; PVCG 64-66, p. 33. Comme l'ont rappelé à juste titre Henry Collins et Chimen Abramsky, l'imprimeur Worley était loin de partager les conceptions de Marx. Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement*, *op.cit.*, p. 43. Lors de la séance du Conseil central du 18 octobre, il s'était notamment opposé à l'idée selon laquelle le capitaliste serait « l'ennemi de l'ouvrier ». Cf. MEGA² I/20, p. 274 ; PVCG 64-66, p. 31.

« *Deux faits très importants*¹ »

Même si, hormis les éléments que nous venons de signaler, le contenu même de l'*Adresse inaugurale* rédigée par Marx semble finalement n'avoir donné lieu qu'à une discussion assez rapide au sein du Conseil central de l'AIT, le texte mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où il permet de donner à voir de quelle façon les revendications que l'organisation était appelée à défendre y ont été intégrées. En effet, si l'objet de l'*Adresse* était d'abord, comme l'avait indiqué Marx dans sa lettre à Engels du 4 novembre 1864, d'offrir un panorama de l'évolution de la situation de la classe ouvrière depuis le milieu des années 1840, l'enjeu était également de mettre en évidence, en guise de conclusion, les terrains de lutte qu'il convenait d'investir dans la période future. De ce fait, sans pour autant anticiper sur des décisions que seuls les congrès à venir pouvaient être amenés à trancher, le texte revêtait indéniablement une dimension programmatique. Dès lors, il convient d'examiner de plus près les modalités d'exposition de ces grandes orientations présentées par Marx dans l'*Adresse inaugurale*, dans la mesure où elles peuvent à bien des égards être érigées au rang de modèles permettant d'éclairer l'ensemble du travail de parti mené par Marx au sein de l'instance dirigeante de l'AIT. L'élément le plus notable à cet égard est sans nul doute le souci manifeste de réinscrire les tâches futures à accomplir dans le prolongement de conquêtes déjà réalisées par le mouvement ouvrier dans les années passées. De ce point de vue, la mise en évidence des « compensations² » qu'avait pu offrir la période séparant les révolutions de 1848 de la fondation de l'AIT n'était pas seulement destinée à apporter une pointe d'optimisme au cœur d'un tableau somme toute très sombre, marqué par la défaite et l'apathie des masses. Elle avait aussi vocation à dégager une voie non-utopique pour la transformation sociale, ancrée dans une pratique à certains égards encore embryonnaire mais néanmoins réelle. Les deux grandes victoires ouvrières que Marx entendait souligner dans l'*Adresse inaugurale* – la réduction du temps de travail conquise par le bill des dix heures de 1847 au Royaume-Uni et le développement du mouvement coopératif – avaient donc une fonction clairement propulsive. À ses yeux, il était dès lors tout à fait décisif non seulement de les faire connaître, mais aussi et surtout d'en élucider la véritable signification, à rebours de toutes les interprétations qui pouvaient tendre à en minorer ou en déformer la portée. Loin de chercher à dicter au mouvement ouvrier des recettes toutes faites, Marx considérait que son rôle au sein de la

1 Karl MARX, « Adresse inaugurale de l'Association internationale des travailleurs », in MEGA² I/20, p. 9 ; PVCG 64-66, p. 239.

2 *Ibid.*

direction de l'AIT devait bien plutôt consister à permettre au prolétariat d'acquérir une claire conception de sa propre pratique. Les deux exemples mis en avant dans l'*Adresse inaugurale* permettent, chacun à leur manière, de prendre la mesure du travail effectué par Marx en la matière. Dans un cas comme dans l'autre, le risque de lecture partielle ou biaisée était tout sauf nul.

Concernant la réduction du temps de travail, tout d'abord, le danger principal était sans aucun doute d'en réduire l'importance aux seuls « immenses bienfaits physiques, moraux et intellectuels¹ » qui ne pouvaient manquer d'en résulter, et qui étaient déjà constatables dans les rapports des inspecteurs de fabrique britanniques consécutifs à la mise en place du bill des dix heures. Loin d'être négligeable, ce que Marx nommait dans ce texte l'« utilité pratique² » de la réduction du temps de travail était loin cependant d'en épuiser la portée. La bataille fondamentale menée autour de cette question renvoyait au contraire à « la grande querelle entre le jeu aveugle de l'offre et de la demande, qui est toute l'économie politique de la classe bourgeoise, et la production sociale contrôlée et régie par la prévoyance sociale, qui constitue l'économie politique de la classe ouvrière³ ». À ce titre, l'idée selon laquelle le bill des dix heures doit être considéré comme le « triomphe d'un principe⁴ » mérite d'être prise au sérieux. Avec la réduction du temps de travail, c'est la logique même de la production capitaliste qui se trouvait battue en brèche. Il est de ce point de vue tout à fait symptomatique que Marx ait livré en la matière un éclairage bien différent de celui qu'il apporterait, un peu moins d'un an plus tard, au sujet de la bataille pour l'augmentation des salaires dans le cadre de la polémique avec Weston de juin 1865. La lutte pour la réduction du temps de travail ne faisait assurément pas partie de ces « escarmouches inévitables » que la classe ouvrière était appelée à mener quotidiennement mais dont elle ne devait pas « s'exagérer le résultat final⁵ ». Elle introduisait au contraire une rupture majeure sur laquelle Marx n'aura de cesse d'insister dans les années à venir.

Le paragraphe conclusif du chapitre VIII du livre I du *Capital* en constitue sans nul doute l'un des témoignages les plus frappants. Évoquant la nécessité pour les travailleurs de « se rassembler en une seule troupe et conquérir en tant que classe une loi d'État » fixant de claires limites à la journée de travail, Marx suggérait non sans ironie que la portée d'une telle

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 239.

3 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 239 *sq.*

4 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240.

5 MEGA² I/20, p. 186 ; Karl MARX, « Salaire, prix et profit », *op.cit.*, p. 163.

réglementation pourrait s'avérer, malgré son caractère apparemment modeste, bien supérieure à celle du « pompeux catalogue des "inaliénables droits de l'homme"¹ ». Au moins autant que par le contenu même de cette comparaison, c'est peut-être par le discret commentaire qu'en faisait Marx à travers la citation d'un vers de Virgile – « *Quantum mutatus ab illo*² » –, que l'ampleur politique de la transformation introduite par la réduction du temps de travail se donnait le plus clairement à voir. La référence au deuxième chant de l'*Énéide*, et plus précisément au songe fait par Énée lors de la chute de Troie, est peut-être ici moins anecdotique qu'il n'y paraît. Voyant Hector lui apparaître pendant son sommeil pour l'enjoindre de fuir, le futur fondateur de Lavinium avait eu peine à reconnaître le fils de Priam. Après avoir été sauvagement traîné autour des murs de la ville par Achille, le héros troyen revenu d'entre les morts se montrait sous un jour tout à fait méconnaissable aux yeux de qui l'avait connu dans ses plus belles années. C'est au fond à un changement d'aussi grande ampleur que Marx faisait allusion ici, un changement qui nous paraît renvoyer aussi bien à la différence qui pouvait exister entre deux conquêtes d'inégale importance – la déclaration des droits de l'homme d'une part³, la réduction du temps de travail de l'autre –, qu'à la brèche introduite au sein de la logique capitaliste par chaque victoire obtenue par la classe ouvrière concernant la durée de la journée de travail. On comprend dès lors que Marx ait pu considérer dans l'*Adresse inaugurale* de l'automne 1864 qu'avec l'adoption du bill des dix heures, « pour la première fois, au grand jour, l'économie politique de la bourgeoisie avait été battue par l'économie politique de la classe ouvrière⁴ ». Tout porte à croire qu'aux yeux de Marx, ce qui se jouait dans la bataille pour la réduction du temps de travail n'était pas autre chose que l'introduction de dynamiques d'organisation sociale déjà communistes, en mesure de subvertir la production capitaliste en son cœur même⁵.

1 MEGA² II/10, p. 272 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 293.

2 « Combien différent du grand / Hector revenant vêtu des dépouilles d'Achille / ou après avoir lancé des feux phrygiens sur les poupes des Danaens, / mais portant la barbe hérissée, les cheveux collés par le sang, / et les illustres blessures reçues en très grand nombre autour / des murs de ses pères ! » Cf. VIRGILE, « Énéide », Livre II, v. 274-279 [I^{er} siècle avant notre ère], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Pléiade, 2015, p. 313.

3 Comme l'a rappelé Lucien Sève, dans la mesure même où la critique des droits de l'homme formulée par Marx n'était pas « une critique par excès mais par défaut », il était tout à fait compréhensible qu'il n'ait « jamais hésité à soutenir tout combat réel pour le respect de droits humains *même limités* ». Cf. LUCIEN SÈVE, « Marx et le libre développement de l'individualité », in Guy PLANTY-BONJOUR (dir.), *Droit et liberté selon Marx*, Paris, PUF, 1986, p. 117-121.

4 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240.

5 Lucien Sève a très justement attiré l'attention sur ce point, considérant que « la grande originalité de la diminution du temps de travail parmi toutes les transformations que doit induire le communisme, c'est qu'elle n'est pas seulement mesure future, mais action présente ». Cf. LUCIEN SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. IV.1, *op.cit.*, p. 276.

La deuxième grande conquête évoquée dans l'*Adresse inaugurale* de l'AIT, à savoir le développement du mouvement coopératif, n'était pas moins instructive que la première. À ce sujet, en effet, Marx n'hésitait pas à évoquer « un triomphe plus complet encore sur l'économie politique de la propriété¹ ». Cette affirmation mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où elle peut, à bien des égards, sembler plus surprenante que la mise en valeur de la réduction du temps de travail comme revendication communiste majeure du mouvement ouvrier. La mise en place de coopératives de production ne risquait-elle pas d'être confrontée au même écueil que toutes les tentatives visant à la « réalisation expérimentale [des] utopies sociales² », dont le *Manifeste du parti communiste* pointait seize ans plus tôt le caractère fortement problématique ? De même, la valorisation de la figure de Robert Owen, présenté dans l'*Adresse inaugurale* comme celui qui avait jeté « les germes du système coopératif³ », ouvrant ainsi la voie à cette victoire majeure de la classe ouvrière, semble pour le moins contraster avec la critique des « colonies intérieures⁴ » que l'on trouvait sous la plume de Marx et Engels en 1848. Cet apparent écart appelle plusieurs remarques, qui permettent par la même occasion de préciser certains aspects plus généraux du travail de parti mené par Marx au sein de la direction de l'AIT. On peut tout d'abord considérer que le contexte immédiat dans lequel s'inscrivait la rédaction de l'*Adresse inaugurale* constitue en la matière un facteur d'explication non négligeable. En effet, comme nous l'avons vu un peu plus haut, aux yeux de Marx l'élaboration de ce nouveau document avait essentiellement vocation à écarter le texte initialement proposé par Weston lors de la réunion du sous-comité du 8 octobre 1864. De ce point de vue, souligner l'apport décisif du mouvement coopératif dans l'action de la classe ouvrière pouvait sans nul doute apparaître comme une façon de tirer le meilleur fruit possible d'un projet de déclaration de principes rédigé par un owéniste notoire, plutôt que de chercher à accentuer les points de divergence qu'il pouvait avoir avec lui. Pour autant, il ne nous semble pas qu'il faille voir là une simple concession tactique, visant à faire accepter ses positions au prix de leur édulcoration. Bien au contraire, il y a lieu de considérer que l'analyse que Marx consacrait ici à la question des coopératives lui fournissait bien plutôt l'occasion d'exposer, avec plus de clarté qu'il n'avait pu le faire par le passé, les tenants et les aboutissants de sa propre conception.

1 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240.

2 MEW 4, p. 491 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 103.

3 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240.

4 MEW 4, p. 491 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, op.cit., p. 103.

En effet, tout en présentant dans l'*Adresse inaugurale* le développement du mouvement coopératif comme une conquête de premier ordre pour la classe ouvrière organisée, Marx se gardait bien d'en faire un éloge acritique ou de se rallier d'une façon ou d'une autre à la position owéniste¹. L'enjeu du texte nous semble au contraire être de distinguer entre, d'une part, ce qu'on pourrait appeler la valeur démonstrative des coopératives et, d'autre part, le rôle qu'elles étaient appelées à jouer au sein même de la stratégie communiste. Le déplacement théorique opéré par Marx est tout sauf anodin, et apparaît au contraire comme exemplaire du type d'intervention qu'il considérait devoir mener au sein de l'AIT. Il s'agissait en effet pour lui de partir de la pratique et des revendications du mouvement ouvrier telles qu'elles étaient – non telles qu'elles auraient dû supposément être –, afin de montrer ensuite de quelle manière elles étaient susceptibles d'être le plus productives sur le plan politique. Il y a donc lieu de penser que l'affirmation que l'on trouve dans l'*Adresse inaugurale*, selon laquelle « la valeur de ces grandes expériences sociales » que constituaient les coopératives, « ne saurait être surfaite² » n'avait rien d'une exagération ou d'une simple formule de compromis visant à s'attirer les bonnes grâces de Weston. Du point de vue théorique, elle doit bel et bien être considérée comme exacte à condition de l'interpréter correctement. Si cette valeur peut être dite démonstrative, c'est bien parce que les succès du mouvement coopératif prouvaient, « par des faits, non plus par de simples arguments », que la production moderne était tout à fait en mesure de « se passer d'une classe de maîtres employant une classe de bras³ ». Sur le plan symbolique, l'importance de la production coopérative était donc tout à fait majeure : elle contribuait, pour ainsi dire par l'exemple, à donner à la possibilité même du communisme une forme concrète. On devine par la même occasion l'effet pratique qu'une telle démonstration était susceptible de produire, dans la mesure où elle ne pouvait manquer de contribuer à accélérer la mise en mouvement de franges toujours plus larges de la classe ouvrière.

Pour autant, l'inestimable valeur démonstrative de la production coopérative ne devait pas conduire à faire l'économie d'une réflexion sur la place exacte qu'elle était appelée à

1 Il convient de faire remarquer que, pour des raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer dans le chapitre précédent, Marx était particulièrement prompt, dans le nouveau contexte du milieu des années 1860, à souligner la différence qu'il pouvait y avoir entre l'œuvre d'Owen lui-même et les projets de ses partisans ultérieurs. Dans une note du chapitre XIII du livre I du *Capital*, il insistera ainsi sur le fait que « le père des fabriques et boutiques coopératives », quant à lui, « ne partageait aucunement les illusions de ses épigones sur la portée de ces éléments de mutation isolés ». Cf. MEGA² II/10, p. 453, n. 322 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 483, n. 322.

2 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240.

3 MEGA² I/20, p. 10 ; PVCG 64-66, p. 240 (trad. mod.).

prendre au sein de la stratégie politique d'ensemble que le parti de classe devait mettre en œuvre. C'est dans cette perspective, qui constituait sans aucun doute l'apport le plus original de l'analyse de l'*Adresse inaugurale* en la matière, que devait être comprise la mise en évidence de limites auxquelles les owénistes étaient demeurés tout à fait inattentifs. Réduite aux seuls « efforts accidentels et particuliers des ouvriers », la production coopérative se révélait clairement impuissante à « arrêter le développement, en proportion géométrique, du monopole », à « affranchir les masses » ou même à « alléger un tant soit peu le fardeau de leurs misères¹ ». Il est à cet égard tout à fait intéressant de noter que Marx ne cherchait manifestement pas à s'arroger à tout prix la paternité de ce constat lucide, et qu'il entendait d'ailleurs montrer qu'il n'était pas le seul à le formuler. Dans la version allemande de l'*Adresse inaugurale*, également rédigée par lui et publiée au mois de décembre 1864 dans le *Social-Demokrat*, il avait d'ailleurs ajouté qu'il s'agissait là d'un argument « que les dirigeants les plus intelligents de la classe ouvrière avaient fait valoir en 1851 et 1852 contre le mouvement coopératif en Angleterre² ». La lettre de Marx à Engels du 4 novembre 1864 permet d'éclairer cette allusion au premier abord obscure : c'est aux articles publiés par Ernest Jones dans les *Notes to the People* à cette époque que Marx faisait ici référence, et plus précisément aux critiques qui y étaient formulées contre le mouvement coopératif « pour autant qu'il prétendait représenter, sous sa forme bornée d'alors, une *fin ultime*³ ». Prétendre le contraire et voir dans le développement de la production coopérative l'alpha et l'oméga de la bataille communiste reviendrait inmanquablement à retomber dans la logique sectaire que nous évoquions dans le chapitre précédent. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que, dans l'*Adresse inaugurale*, Marx ait également mis l'accent sur les immanquables tentatives de récupération par le camp adverse auxquelles la production coopérative se trouvait confrontée. Dès lors que celle-ci était érigée au rang de fin en soi, sans que son rôle exact dans la dynamique de transition vers le communisme ait fait l'objet d'une interrogation minutieuse, il devenait possible d'en détourner la fonction et de la mettre au service de buts tout à fait contraires. C'est bien ce qu'avaient

1 MEGA² I/20, p. 11 ; PVCG 64-66, p. 240.

2 MEGA² I/20, p. 24.

3 MEGA² III/13, p. 38 ; Cor. VII, p. 276 *sq.* Dans cette même lettre à Engels du 4 novembre 1864, Marx affirmait d'ailleurs que les articles publiés par Jones dans les *Notes to the People* avaient été rédigés, « pour les points essentiels, directement sous [s]a direction et même, en partie, avec [s]a collaboration directe ». Ingolf Neunübel a bien montré que c'est précisément dans le cadre de ce travail commun mené avec Jones au début des années 1850 que les grandes lignes de la conception de Marx au sujet du mouvement coopératif que l'on trouvera exposée de manière synthétique dans l'*Adresse inaugurale* de l'AIT ont pu être élaborées. Cf. Ingolf NEUNÜBEL, « Zur Bedeutung von Marx' Studien über die Kooperativbewegung Anfang der fünfziger Jahre für die Ausarbeitung der marxistischen Genossenschaftskonzeption », in *Marx-Engels-Jahrbuch 13*, Berlin, 1991, p. 35-54.

cherché à faire ces « grands seigneurs bien intentionnés », ces « hâbleurs-philanthropes bourgeois » et autres « économistes pointus » qui avaient entrepris d' « accabler tout à coup d'éloges affadissants ce système coopératif qu'ils avaient en vain essayer d'écraser lorsqu'il venait à peine d'éclorre¹ ». Tout porte à croire que c'est précisément pour prémunir le mouvement ouvrier contre de pareilles chausse-trappes que Marx avait jugé bon de lier directement la question de la production coopérative avec celle de la « conquête du pouvoir politique² ». Là encore, le déplacement, en apparence modeste, était en réalité d'immense portée : loin d'enfermer le mouvement coopératif dans la logique utopique qui lui avait donné naissance, Marx cherchait au contraire à l'en dégager en insistant sur la nécessité de l'usage de « moyens nationaux³ » dans sa mise en œuvre. On saisit donc bien ici l'un des ressorts essentiels du travail de parti mené par Marx au sein de la direction de l'AIT : plutôt que de chercher à cliver sans nécessité, il s'agissait de prendre appui sur les potentialités déjà offertes par la pratique réelle du mouvement ouvrier en favorisant en son sein les orientations susceptibles de déboucher sur des perspectives politiques concrètes.

1 MEGA² I/20, p. 11 ; PVCG 64-66, p. 241.

2 *Ibid.* Henry Collins et Chimen Abramsky ont souligné à juste titre que l'introduction de la perspective de la « conquête du pouvoir politique » pouvait être considérée comme l'un des apports les plus originaux de Marx au sein de l'*Adresse inaugurale*, dans la mesure où elle contrastait avec la vision qu'Odger aussi bien que Tolain se faisaient de la fonction de l'AIT. Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement*, *op.cit.*, p. 50.

3 *Ibid.*

3. Préparer le premier congrès

« Conformément à nos statuts, un *Congrès* public devait se tenir cette année à Bruxelles. [...] À mon avis, dans les circonstances actuelles, et notamment aussi parce que je n'ai pas le temps de rédiger les textes indispensables pour le *Central Council* [Conseil central], tout cela ne peut aboutir qu'à un four. Malgré beaucoup de résistance de la partie adverse, je suis parvenu à transformer le Congrès public de Bruxelles en une *private prealable Conference* [conférence privée préalable] à Londres, le 25 septembre, où ne doivent venir que des *delegates of the administrative committees* [délégués des comités administratifs] et où le prochain Congrès doit être *préparé*.¹ »

La polémique sur la hausse des salaires

Les deux ans qui séparent la fondation de l'AIT en septembre 1864 du premier congrès de l'organisation, tenu à Genève en septembre 1866, constituent pour ainsi dire une période charnière, au cours de laquelle Marx a commencé à trouver ses marques au sein du Conseil central. Précisément parce que l'instance souveraine de l'AIT que le congrès était appelé à être n'avait pas encore eu l'occasion de se réunir, l'activité de Marx au sein du Conseil devait avant tout prendre la forme d'un travail de préparation. Comme nous allons le voir, c'est d'abord par un effort de défrichage portant sur les enjeux théoriques de fond de la bataille de classe à mener par l'Association que Marx semble avoir cherché à contribuer à l'activité collective de direction pendant ces deux années. En la matière, si le Conseil central ne constituait évidemment pas le lieu approprié pour trancher des débats que l'ensemble de l'AIT devait s'approprier, il était manifestement possible à ses yeux d'y faire avancer la réflexion collective de façon tout à fait productive. Dans ce contexte, c'est la polémique qui l'a opposé, en juin 1865, à John Weston sur la question de la hausse des salaires qui constitue le premier exemple – et peut-être le plus représentatif – de ce type d'intervention. En raison de l'effort qui a été fait pour lui donner une forme structurée, mais aussi de son caractère quasiment public, cette confrontation permet d'offrir une sorte d'agrandissement des modalités de discussion au sein du Conseil central, dont la valeur heuristique ne doit pas être sous-estimée.

En l'occurrence, l'initiative n'émanait pas de Marx, mais de Weston, qui avait demandé à plusieurs reprises que la question soit inscrite à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil central dès le mois de mars 1865². Aux yeux de Weston, l'organisation de ce genre de débats

1 Lettre de Marx à Engels du 31 juillet 1865, in MEGA² III/13, p. 510 *sq.* ; Cor. VIII, p. 148.

2 Ce fut le cas lors de la séance du 14 mars et lors de la séance du 4 avril. Cf. MEGA² I/20, p. 308 ; PVCG 64-66, p. 64 et MEGA² I/20, p. 313 ; PVCG 64-66, p. 69.

constituait une des principales missions de l'instance dirigeante de l'AIT, ce qu'il ne manquerait pas de rappeler lors de la séance du Conseil central du 8 août 1865, affirmant notamment que ce dernier « perd[ait] son temps à traiter d'affaires administratives, alors qu'il devrait se consacrer à celle bien plus sérieuse de la discussion des grands principes¹ ». Le cadre même du débat a été fixé de manière collective lors de la séance du 11 avril, au cours de laquelle il a non seulement été décidé d'accéder à la demande de Weston, mais aussi de « permettre à tous les membres de l'Association d'assister à la discussion ainsi qu'à chaque membre du Conseil central d'amener avec lui un invité² », ce qui ne pouvait manquer de lui conférer le statut d'événement d'ampleur, difficilement réductible aux échanges hebdomadaires ordinaires qui pouvaient avoir cours dans cette instance. L'intervention de Marx au sein de ce débat peut sembler ambiguë, et plusieurs éléments laissent penser qu'il ne s'est prêté au jeu qu'à contrecœur. Pour des raisons déjà évoquées plus haut, il n'avait manifestement que peu d'estime pour Weston, dans lequel il voyait surtout un partisan confus des théories d'Owen, qui n'avait même pas le mérite de disposer de l'influence qui pouvait être celle d'un Odger ou d'un Cremer au sein de la classe ouvrière britannique. Comme en témoigne sa lettre à Engels du 20 mai 1865, rédigée quelques heures avant la séance extraordinaire du Conseil au cours de laquelle Weston avait prévu de présenter ses positions, Marx n'avait pas pris la peine de « préparer sérieusement » la réplique qu'il comptait lui faire, et avait considéré qu'il était suffisant de s'en « remettre à l'improvisation³ ». De ce point de vue, nous nous trouvons confrontés à une difficulté qu'il convient de chercher à résoudre avant de poursuivre l'analyse plus avant. Si, de son propre aveu, Marx considérait qu'il était « plus important de continuer à travailler⁴ » à la rédaction du *Capital* que de perdre du temps à préparer les réponses qu'il allait faire à un charpentier médiocre, comment expliquer qu'il ait pourtant pris la peine de participer à la discussion ? Plus encore, comment Marx a-t-il pu en venir par la suite à s'interroger sur la pertinence de la publication de sa réponse à Weston, présentée comme « peut-être utile⁵ » dans sa lettre à Engels du 24 juin 1865 ?

Le contexte semble avoir joué en la matière un rôle non négligeable. En effet, si Marx s'était senti obligé d'intervenir, au risque d'accorder par la même occasion à Weston une importance qu'il ne méritait assurément pas à ses yeux, c'était visiblement d'abord pour ne pas

1 MEGA² I/20, p. 347 ; PVCG 64-66, p. 98.

2 MEGA² I/20, p. 316 ; PVCG 64-66, p. 72.

3 MEGA² III/13, p. 466 ; Cor. VIII, p. 132.

4 *Ibid.*

5 MEGA² III/13, p. 482 ; Cor. VIII, p. 135.

laisser ce dernier exposer, en tant que membre du Conseil central et dans un cadre quasiment public, ses vues anti-syndicales sans que la contradiction lui soit apportée. Comme en témoigne sa lettre à Engels du 20 mai 1865, Marx avait conscience que l'on « s'attend[ait] naturellement à une réfutation de [s]a part¹ ». L'enjeu était manifestement de faire en sorte que les positions de Weston, largement minoritaires au sein du Conseil central, n'acquièrent pas une notoriété inattendue par l'intermédiaire d'une telle initiative. Si tel devait être le cas, l'AIT elle-même se trouverait « dans de beaux draps », aussi bien vis-à-vis des trade-unions que de « *l'infection of strikes* [épidémie de grèves]² » qui sévissait alors sur le continent, lesquelles risquaient du même coup de se trouver désavouées. C'est au fond ce qui permet d'expliquer que, tout en avouant qu'il avait négligé de préparer les objections qu'il devait formuler à l'encontre des arguments avancés par Weston, Marx ait apparemment eu mauvaise conscience, reconnaissant auprès d'Engels qu'il aurait en réalité dû le faire. On ne dispose pas du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai, ce qui rend de fait impossible toute analyse des réponses faites par Marx, si tant est qu'il ait véritablement pris la parole à cette occasion. La suite des événements permet en tout cas de déterminer qu'il ne s'en est pas tenu à la seule improvisation qu'il évoquait dans sa lettre à Engels quelques heures avant la réunion en question. Loin de se borner à cet unique événement, la polémique s'est au contraire poursuivie jusqu'à la fin du mois de juin, dans le cadre de séances ordinaires du Conseil central. On sait par ailleurs que cette deuxième étape du débat a donné lieu, de la part de Marx, à un véritable travail de préparation débouchant notamment sur la rédaction d'un document de plusieurs dizaines de pages. À cet égard, la possibilité de prolonger la discussion bien au-delà de la soirée du 20 mai a probablement joué, aux yeux de Marx, un rôle décisif, permettant à la confrontation avec Weston d'opérer un saut qualitatif. Évoquant dans sa lettre à Engels du même jour les grandes lignes de l'argumentation qu'il comptait mobiliser, il soulignait en effet qu'il était à peu près impossible de « *compress a course of political economy into 1 hour* [condenser tout un cours d'économie politique en une heure]³ ». Dès lors qu'elle reposait sur l'élaboration et la lecture d'un texte rédigé plusieurs jours à l'avance⁴, la polémique avec

1 MEGA² III/13, p. 466 ; Cor. VIII, p. 132.

2 *Ibid.*

3 MEGA² III/13, p. 467 ; Cor. VIII, p. 133.

4 Lors de la séance du Conseil central du 6 juin 1865, deux semaines avant la première réunion au cours de laquelle il a pu présenter son exposé sur le sujet, Marx signalait déjà que lorsque les propositions de Weston seraient remises en discussion, il « donnera[it] lecture du texte de sa réponse », ce qui permet d'établir que, dès cette date, il avait pour le moins l'intention de livrer ses arguments sous une forme rédigée. Cf. MEGA² I/20, p. 329 ; PVCG 64-66, p. 84.

Weston ne pouvait manquer d'apparaître bien plus productive aux yeux de Marx qu'elle ne l'était tant qu'elle se trouvait limitée à une discussion à bâtons rompus.

Si les positions défendues par Weston étaient considérées par Marx comme dangereuses, c'est avant tout parce qu'elles risquaient selon lui de couper l'AIT de ce qui devait constituer son principal vivier, à savoir la classe ouvrière organisée, notamment britannique et française. En effet, la manière dont Weston abordait la question de la hausse des salaires entendait lier étroitement analyse économique et perspectives concrètes de lutte. La formulation qu'il en avait donnée dès la séance du Conseil central du 4 avril 1865 n'autorisait à ce sujet aucune ambiguïté, dans la mesure où il proposait notamment de déterminer si « les efforts des syndicats en vue d'obtenir une hausse des salaires [n'avaient] pas un effet néfaste pour ce qui est des autres secteurs de l'industrie¹ ». Répondre à une telle question par l'affirmative, comme Weston proposait explicitement de le faire, c'était inévitablement se couper de ce qui constituait, aux yeux de Marx, l'indispensable base sociale de l'AIT, constituée au premier chef par les trade-unions britanniques, en vouant aux gémonies leur action quotidienne. Par conséquent, la nécessité qu'il y avait à combattre les positions de Weston ne pouvait faire aucun doute. Pour autant, lorsque l'on prête attention au contenu même des interventions de Marx, il est frappant de constater que la fermeté avec laquelle les principes théoriques y étaient défendus contraste avec le ton relativement bienveillant sur lequel ils étaient énoncés². Cet aspect – loin d'être anodin quand on connaît la verve pamphlétaire dont Marx était souvent capable de faire preuve, et que l'on retrouvera quelques années plus tard sous sa plume lorsqu'il s'agira de faire barrage aux anarchistes – mérite qu'on s'y attarde. Les remarques préliminaires de son exposé en constituent sans nul doute le meilleur témoignage, dans la mesure où Marx commençait par y exprimer « la plus grande admiration » pour la « preuve de courage moral³ » que représentaient les prises de position de Weston. L'affirmation appelle plusieurs commentaires. D'une part, il ne nous semble pas que l'on puisse la réduire à une forme de double discours, visant à flatter publiquement un homme qu'il méprisait en privé. Elle nous paraît bien plutôt être l'indice d'une ligne de conduite que Marx avait à cœur de suivre dans ses échanges avec les autres membres de la direction de l'AIT. Les désaccords en son sein, quelle que soit leur vivacité, ne

1 MEGA² I/20, p. 313 ; PVCG 64-66, p. 69.

2 Sven-Eric Liedman a attiré l'attention sur ce point à très juste titre, parlant même d'un ton « amical » et emplissant de « considération », sans commune mesure avec le mépris exprimé à l'égard de Weston dans les lettres adressées par Marx à Engels. Cf. Sven-Eric LIEDMAN, *A World to Win*, *op.cit.*, p. 543.

3 MEGA² I/20, p. 143 ; Karl MARX, « Salaire, prix et profit », *op.cit.*, p. 102.

pouvaient autoriser à déroger au respect dû à la position adverse, quand bien même celle-ci serait considérée comme porteuse d'effets néfastes, ce qui était clairement le cas pour celle de Weston. Les thèses défendues par ce dernier méritaient donc d'être débattues sereinement, sans qu'il soit fait usage d'inutiles invectives, mais également, selon les propres mots de Marx, « sans fard¹ », en poussant jusqu'au bout la confrontation sur le fond.

D'autre part, il est permis de penser que Marx avait pu être amené à reconnaître au moins un mérite à l'exposé, par Weston, de conceptions que ce dernier savait « être tout à fait impopulaires parmi les ouvriers² », celui de bousculer un certain nombre d'évidences trop facilement admises par les trade-unions. Paradoxalement, le caractère contre-intuitif de la position défendue par Weston pouvait ainsi servir d'aiguillon en vue d'un approfondissement de la réflexion sur la lutte pour la hausse des salaires. Même si Marx n'a pas livré d'indications explicites en la matière, l'hypothèse paraît d'autant plus vraisemblable que l'objectif de son intervention n'était visiblement pas de proposer une défense inconditionnelle de la stratégie syndicale britannique telle qu'elle était. Il est donc permis de penser que la critique formulée par Weston, bien qu'elle ait été considérée par Marx comme « fausse en théorie et dangereuse en pratique³ », lui a fourni une occasion de mettre en évidence les limites de l'action des trade-unions tout en prenant la défense de ces dernières en tant que dirigeant de l'AIT. De ce point de vue, le quatorzième point de l'exposé nous paraît être tout à fait instructif. On y trouve bien entendu une réfutation de la position défendue par Weston, dans la mesure où Marx affirmait sans ambages que « si la classe ouvrière cédait lâchement dans son conflit quotidien avec le capital, elle se disqualifierait elle-même pour lancer un quelconque mouvement de plus grande envergure⁴ ». Pour autant, tel n'était pas le fin mot de l'argumentation de Marx, qui développait également une critique sans concession d'une stratégie syndicale qui choisirait de s'en tenir là, sans prolonger cette indispensable bataille sur un autre terrain, en remettant en cause les rapports de production capitalistes eux-mêmes. L'affirmation selon laquelle la lutte pour la hausse des salaires s'attaquait aux « effets » et non aux « causes de ces effets », et revenait par conséquent à appliquer des « palliatifs » mais non à « guérir le mal⁵ », n'était certes absolument pas réductible à la thèse défendue par Weston. Néanmoins, elle s'appuyait indéniablement sur des ressorts communs, même si elle s'en écartait sur des points essentiels.

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/20, p. 186 ; Karl MARX, « Salaire, prix et profit », *op.cit.*, p. 163.

5 *Ibid.*

La polémique de juin 1865 est, comme on le voit, plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, et ne saurait se réduire à une disqualification pure et simple d'un adversaire jugé médiocre et incompetent. C'est ce que nous paraît indiquer clairement la réflexion sur les objectifs de la lutte syndicale qui venait clore l'exposé de Marx. Qualifier de « *conservateur*¹ » le vieux mot d'ordre hérité des grandes heures de l'agitation chartiste : « *Un salaire équitable pour une journée de travail équitable*² », revenait assurément à placer une partie du mouvement trade-unioniste britannique face à ses contradictions. À l'inverse, attirer l'attention sur le mot d'ordre « *révolutionnaire* » de l'« *abolition du salariat*³ » permettait de sortir la confrontation avec Weston de son caractère purement défensif et de contribuer à faire progresser l'ensemble de la direction de l'AIT vers une plus claire conscience des enjeux de la lutte anticapitaliste.

La conférence de Londres de 1865 et l'idée religieuse

La décision, prise à l'été 1865, de repousser la tenue du premier congrès de l'AIT, qui devait se tenir à Bruxelles dans le courant de l'année, a permis au Conseil central de prolonger son travail préalable, sur le plan administratif aussi bien que du point de vue de la réflexion programmatique. On sait qu'aux yeux de Marx la conférence de Londres, convoquée pour le mois de septembre 1865 en lieu et place du congrès initialement prévu, devait constituer en la matière un moment privilégié. C'est ce dont témoigne, entre autres, sa lettre à Léon Fontaine du 25 juillet 1865, dans laquelle était clairement affirmée la vocation préparatoire de l'événement à venir⁴. Parmi les sujets abordés lors de cette conférence qui avait réuni pour cinq jours, outre les représentants du Conseil central, des membres des comités administratifs de l'AIT en France, en Belgique et en Suisse, l'un de ceux qui ont suscité les débats les plus vifs a sans nul doute été celui introduit par l'examen, lors de la séance du 27 septembre, de la cinquième résolution proposée comme question à soumettre au futur congrès. Cette dernière

1 *Ibid.* Dans un article paru en mai 1881 dans le *Labour Standard* et intitulé « Un salaire équitable pour une journée de travail équitable », Engels proposera une analyse historique plus nuancée de ce mot d'ordre, rappelant notamment que, malgré son caractère désormais périmé, il avait pu « rendre de grands services » au mouvement syndical britannique naissant après l'abrogation des *Combination Acts*. Cf. MEGA² I/25, p. 246 ; Friedrich ENGELS, « Un salaire équitable pour une journée de travail équitable » [1881], in *Salaire, prix et profit*, Paris, Éditions sociales, 1955, p. 77.

2 Comme l'a fait remarquer Sheila Blackburn, le mot d'ordre en question avait émergé pour l'essentiel à la fin des années 1830 avant d'être popularisé par Thomas Carlyle dans *Passé et présent* en 1843. Cf. Sheila BLACKBURN, *A Fair Day's Wage for a Fair Day's Work ? Sweated Labour and the Origins of Minimum Wage Legislation in Britain*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 19, n. 23.

3 MEGA² I/20, p. 186 ; Karl MARX, « Salaire, prix et profit », *op.cit.*, p. 163.

4 Cf. MEGA² III/13, p. 504.

était intitulée : « L'idée religieuse : ses rapports avec le développement social, politique et intellectuel du peuple¹ », et n'allait pas manquer de donner lieu, tout comme la question de la Pologne, à une discussion houleuse entre les délégués. Cette polémique mérite qu'on s'y attarde, notamment parce que la part que Marx y a réellement prise a fait l'objet, une décennie plus tard, d'une controverse tout à fait instructive. En effet, dans son histoire de l'AIT publiée en 1878 dans le *Nineteenth Century*, George Howell, membre du Conseil central au moment des faits et présent à la conférence de Londres de septembre 1865, avait affirmé que la résolution en question avait été proposée à l'initiative de Marx lui-même. Pour étayer son propos, Howell pouvait notamment s'appuyer sur le compte rendu de séance publié à l'époque dans le *Workman's Advocate*, qui allait effectivement en ce sens. L'intention de Howell ne faisait pas de doute : il s'agissait avant tout pour lui de discréditer l'action de Marx en le présentant comme un diviseur toujours prompt à introduire au sein des débats de l'AIT des sujets inutilement clivants.

Les remarques formulées par Howell seraient sans nul doute demeurées anecdotiques si elles n'avaient pas conduit Marx à rédiger une recension très critique du récit publié dans le *Nineteenth Century*, dont l'objectif était entre autres de rétablir la vérité sur des affirmations qui relevaient selon lui de la falsification. Parmi les points litigieux, la paternité de la résolution sur l'idée religieuse mise en discussion lors de la conférence de Londres de septembre 1865 figurait en bonne place. En l'occurrence, il est intéressant de constater que Marx, loin de chercher à défendre la pertinence de ce sujet de débat, a entrepris de montrer qu'il n'avait pas la moindre part de responsabilité dans l'affaire. De fait, la comparaison entre les procès-verbaux originaux de la conférence et le compte rendu publié dans le *Workman's Advocate* permet de donner raison à Marx sans la moindre hésitation. Il n'existe en effet aucune trace d'une quelconque intervention de Marx sur le sujet lors de la séance du 27 septembre. Dès lors, on pourrait être tenté d'en rester là, et de ne pas s'attarder plus longuement sur ce qui semble constituer, en définitive, un non-événement. Cependant, il nous paraît au contraire très instructif de prêter attention aux motifs mêmes de ce silence sur une question aussi délicate que celle de l'idée religieuse afin de mieux comprendre les ressorts sur lesquels s'appuyait son travail de parti. En la matière, l'absence d'intervention de Marx ne saurait être interprétée comme une marque d'indifférence à l'égard du problème soulevé. L'article de Marx contre Howell, publié en août 1878 dans le *Secular Chronicle*, suggère au

1 MEGA² I/20, p. 472 ; PVCG 64-66, p. 207.

contraire qu'il s'agissait d'un choix mûrement réfléchi, visant précisément à éviter d'alimenter la polémique au sujet d'un problème qu'un parti de classe n'avait pas vocation à aborder. Il n'est certes pas impossible qu'on ait là affaire, de la part de Marx, à une forme de reconstruction rétrospective, visant à présenter, treize ans après les faits, un tableau cohérent de son action au sein de la direction de l'AIT. Quoi qu'il en soit, ce témoignage ultérieur n'en demeure pas moins important dans la mesure où il a conduit Marx à opérer un travail d'analyse sur le sujet, et ce faisant à livrer des indications éclairantes sur la manière dont, avec le recul, il concevait son propre rôle de membre du Conseil central.

Marx s'est tout d'abord efforcé de montrer que la résolution en question ne figurait absolument pas dans le programme que la direction de l'AIT avait établi en amont de la conférence de Londres¹, mais que, tout au contraire, « le plat interdit [*the forbidden dish*] » avait été « introduit dans le menu du congrès à venir² » à l'initiative des délégués parisiens. La métaphore employée ici par Marx ne relevait peut-être pas de la pure et simple exagération littéraire, et elle avait en tout cas vocation à mettre en évidence la ligne de conduite que le Conseil central était, selon lui, appelé à suivre en la matière. Comment comprendre que cette question ait pu être considérée comme un sujet de débat à proscrire, alors même que Marx n'avait pas manqué par ailleurs, comme nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de le constater dans les chapitres précédents, de mettre en évidence les conséquences néfastes qui ne pouvaient manquer de naître dès lors que la logique religieuse en venait à s'introduire au sein du combat de classe ? En faire pour ainsi dire un sujet tabou, n'était-ce pas laisser l'organisation désarmée face à ce danger ? L'interrogation semble d'autant plus légitime que, si l'on examine le procès-verbal de la séance du 27 septembre 1865 de la conférence de Londres, on constate que tel était bien le souci manifeste des promoteurs de la résolution. C'est aussi bien le cas de Le Lubez, qui avait souligné qu'il n'était pas possible de faire comme si les prêtres et les pasteurs n'existaient pas, ou encore de César de Paepe, qui avait affirmé que « ceux qui croient en un Être, de quelque nature soit-il, toujours au-dessus d'eux et dont ils se croient les humbles instruments, se sentent toujours bas et ne sont pas les hommes dont on

1 C'est ce dont témoigne le procès-verbal de la séance du Conseil central du 25 juillet 1865 au cours de laquelle le programme en question a été adopté. Aucun des dix points soumis à la discussion lors de la conférence de Londres du mois de septembre ne portait sur la religion. Cf. MEGA² I/20, p. 343 ; PVCG 64-66, p. 94.

2 MEGA² I/25, p. 152. Il n'existe pas vraiment d'éléments permettant d'accréditer l'hypothèse formulée par Henry Collins et Chimen Abramsky, d'après laquelle Marx aurait accepté de « proposer formellement la motion » pour faire un geste de conciliation à l'égard des délégués parisiens. Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement*, op.cit., p. 111.

peut attendre qu'ils deviennent indépendants¹ ». Dans son article de 1878, Marx ne revenait pas directement sur les arguments soulevés par les partisans de l'introduction de la question religieuse dans le programme du premier congrès de l'AIT. Il abordait bien plutôt la question par une voie détournée, en se référant à un épisode ultérieur de l'histoire de l'organisation, explicitement présenté comme un révélateur de « l'attitude du Conseil général à l'égard de l'"idée religieuse"² ».

Renvoyant à la brochure de mars 1872 sur *Les Prétendues scissions dans l'Internationale*, Marx faisait ainsi allusion à la demande d'admission à l'AIT formulée en septembre 1871 par la Section des athées socialistes, une structure issue de la dissolution de l'Alliance genevoise, afin de mettre en lumière les raisons pour lesquelles le Conseil général avait été amené à la rejeter. Les arguments mobilisés dans ce cas précis avaient donc manifestement, aux yeux de Marx, une valeur générale, et permettaient de donner à voir, à partir d'un exemple concret, de quelle manière il convenait d'aborder la question religieuse au sein de la direction de l'AIT. Comme il l'indiquait clairement dans la brochure de mai 1872, le rejet de la demande formulée par la Section des athées socialistes s'appuyait d'abord sur un problème de procédure : contrairement à ce que prévoyaient les résolutions administratives votées lors du congrès de Bâle en 1869, la section en question avait adressé directement sa demande d'admission au Conseil général sans passer par la fédération dont elle aurait dû dépendre. Lors de la conférence de Londres de septembre 1871, c'est Henri Perret, le secrétaire du Comité fédéral romand, qui avait lui-même attiré l'attention sur ce point³. Mais c'est un autre motif qui constituait, selon Marx, l'élément décisif à partir duquel le Conseil général devait se prononcer, à savoir la référence explicite à l'athéisme dans le nom même de la section. On n'a pas directement trace d'une discussion portant sur ce point précis lors de la conférence de Londres, probablement parce que la section en question s'était présentée sous le nom de Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, comme en témoigne la lettre adressée par son secrétaire, Jacques Retterer, au correspondant du Conseil général pour la Suisse, Hermann Jung, le 8 septembre 1871⁴. Comme le montre la seizième résolution adoptée lors de la conférence de Londres de septembre 1871, le point litigieux alors mis en avant concernait avant tout « la désignation de "section de propagande"⁵ ».

1 MEGA² I/20, p. 472 *sq.* ; PVCG 64-66, p. 208.

2 MEGA² I/25, p. 155.

3 Cf. MEGA² I/22, p. 741.

4 Cf. MEGA² I/22, p. 1419.

5 MEGA² I/22, p. 331.

C'est donc manifestement dans la brochure de mars 1872 sur *Les Prétendues scissions dans l'Internationale* que Marx et Engels ont ajouté ce qui constituait pour ainsi dire un argument *a fortiori* en affirmant que l'AIT ne « reconna[issait] pas de sections théologiques¹ ». S'agissant d'une structure se revendiquant explicitement athée, l'argument ne pouvait manquer de surprendre. Il frappe encore davantage lorsqu'on prête attention au parallèle introduit par Marx et Engels avec les « sociétés ouvrières chrétiennes anglaises (*Young Men's Christian Association*)² », dont la vocation explicite était de montrer que les raisons pour lesquelles les deux structures ne pouvaient être admises étaient fondamentalement identiques. Tout porte d'ailleurs à croire qu'aux yeux de Marx cette comparaison méritait véritablement d'être prise au sérieux, puisque la phrase en question sera citée dans son intégralité dans l'article d'août 1878 contre George Howell³. Qualifier de théologique une structure qui se donnait pour mission de mettre en œuvre une propagande athée relevait sans nul doute, de la part de Marx, d'une forme de provocation. Pour autant, cette déclaration ne constituait à tout prendre que la conséquence logique du refus de fonder l'organisation de classe sur une base proprement philosophique, que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans le chapitre précédent. Au sein de l'AIT, il n'y avait pas davantage de place pour des sections se réclamant d'un athéisme militant que pour des sections se réclamant du positivisme ou de la libre pensée, sauf à retomber dans la logique sectaire dont elle était parvenue à s'affranchir. Si une section dite athée pouvait être définie comme théologique, c'est bien parce qu'elle exigeait très directement de ceux qui s'y affiliaient l'adoption d'une position déterminée concernant le problème de l'existence de Dieu, même s'il s'agissait pour ainsi dire d'une profession de foi négative.

Or, tel était au fond le nœud du problème pour Marx, dont l'athéisme personnel ne faisait aucun doute. Si Marx s'était montré défavorable, lors de la conférence de Londres de septembre 1865, à l'inscription de la question religieuse comme sujet de débat pour le premier congrès de l'AIT, c'est bien parce qu'il considérait que l'organisation n'avait pas à intervenir sur ce terrain, et devait au contraire laisser ses adhérents libres d'avoir pour eux-mêmes leurs propres convictions en la matière, dès lors que celles-ci n'interféraient pas dans leur activité politique. La réponse qu'il adressera au correspondant londonien du journal new-yorkais *The World* en juillet 1871 en témoigne de manière extrêmement claire. Interrogé sur la manière

1 PVCG 71-72, p. 314.

2 *Ibid.*, p. 313 *sq.*

3 Cf. MEGA² I/25, p. 155.

dont l'AIT appréhendait la question religieuse, Marx avait répondu sans ambages que, sur ce point, il ne pouvait « parler au nom de l'Association¹ », même si, pour sa part, il ne faisait pas mystère d'être athée. Cette forme de neutralité que l'AIT était appelée à adopter à l'égard de la religion fera d'ailleurs l'objet d'une précision supplémentaire dans l'article publié par Marx en août 1878 dans le *Secular Chronicle*. Là encore, il semble possible de tirer des leçons instructives à partir d'une remarque en apparence tout à fait anodine. En effet, dans son article consacré à l'histoire de l'Internationale, Howell ne s'était pas contenté d'accuser Marx d'être l'initiateur du débat sur la question religieuse lors de la conférence de Londres de septembre 1865, il avait également reproché à celui-ci d'avoir fait en sorte que la référence à Dieu soit rayée du projet d'adresse au peuple des États-Unis concernant l'abolition de l'esclavage. Dans l'esprit de l'auteur, il s'agissait là d'une preuve tout à fait décisive de l'athéisme militant qui aurait supposément animé l'action de Marx au sein de la direction de l'AIT. Il n'est pas absolument évident de déterminer à quel texte Howell faisait ici allusion, étant donné le niveau de précision relativement faible de son propos. Aux yeux de Marx, c'était indéniablement à l'adresse adoptée par le Conseil central de l'AIT le 29 novembre 1864 à l'occasion de la réélection du président Abraham Lincoln que Howell faisait référence². Dans la mesure où il était lui-même l'auteur du document en question, Marx était fort bien placé pour réagir et rectifier les affirmations formulées par Howell. Au-delà de la mise en évidence de ce qui constituait une bévue manifeste – si Marx avait rédigé lui-même le projet d'adresse, il était tout à fait absurde de l'accuser d'avoir ensuite cherché à en altérer le contenu en supprimant la référence à Dieu –, c'était le rapport à la religion au sein des textes officiels édités par l'AIT qui était ici en jeu. Howell cherchait à présenter l'attitude de Marx comme la marque d'une lutte ouverte contre la religion ; récusant sans ambages une pareille perspective, Marx entendait au contraire montrer que puisque la référence à Dieu n'avait « jamais figuré » dans le texte, elle ne pouvait pas non plus avoir été « biffée³ ». Institution laïque, l'AIT n'avait donc aucunement vocation à intervenir sur le terrain des croyances religieuses, que ce soit pour en faire la promotion ou pour les condamner. Quelle que soit sa forme, le discours théologique se devait donc d'y être, au sens strict du terme, absent, afin de ménager pour

1 MEGA² I/22, p. 457.

2 Il semble également plausible que Howell ait fait allusion à l'adresse « Au peuple des États-Unis d'Amérique », proposée par Cremer au nom du Conseil central et adoptée par acclamation lors de la soirée du 28 septembre 1865 à l'occasion du premier anniversaire de l'AIT. Cf. MGC 64-66, p. 310 *sqq.* ; PVCG 64-66, p. 264 *sq.* Le compte rendu de la soirée publié dans le *Workman's Advocate* le 7 octobre 1865 ne fait en tout cas état d'aucune discussion portant sur la référence à Dieu lors de la présentation du projet d'adresse. Cf. PVCG 64-66, p. 349 *sqq.*, n. 286.

3 MEGA² I/25, p. 155.

chacun – à l'extérieur de la sphère du combat de classe – l'indispensable espace pour développer en la matière sa propre position.

Mettre en cohérence le fruit de la discussion collective

Le congrès de Genève de septembre 1866, comme tous les suivants à l'exception du congrès de La Haye de septembre 1872, nous met en présence d'une difficulté de taille dès lors qu'on s'intéresse au travail de parti mené par Marx au sein de l'AIT, à savoir le fait qu'il n'y ait pas personnellement participé. Comme nous l'avions déjà signalé dans le chapitre précédent, Marx avait lui-même expliqué, dans sa lettre à Kugelmann du 23 août 1866, pour quelle raison il avait fait le choix de ne pas se rendre au congrès de Genève. Loin de sous-estimer l'importance de cet événement qui constituait le premier grand moment de décision collective dans l'histoire de l'Association, Marx avait au contraire rappelé que, malgré l'impossibilité dans laquelle il se trouvait « d'interrompre [...] pendant un délai assez long » la rédaction du livre I du *Capital*, il consacrait « beaucoup de temps aux travaux préparatoires du congrès de Genève¹ ». Cette affirmation nous semble devoir être prise au sérieux, et l'on dispose de sources relativement nombreuses au sujet des efforts déployés par Marx au sein du Conseil central pour favoriser la réussite de cet événement. L'étude des différentes étapes de cette élaboration de long terme, à laquelle Marx s'est attelé dès la fin de la conférence de Londres de septembre 1865 – laquelle avait elle-même constitué le premier épisode majeur de ce travail préparatoire –, permet là encore de donner à voir de quelle façon il entendait agir pour faire en sorte que les discussions programmatiques collectives se révèlent le plus productives possible. En la matière, la mise au point de l'ordre du jour du congrès à partir des résolutions de la conférence de Londres de septembre 1865 constitue un exemple tout à fait éclairant. En effet, c'est Marx lui-même qui, au milieu du mois de novembre, a fait l'effort de reprendre les différents points votés à cette occasion et de les rassembler sous la forme d'un programme adressé par lettre à Hermann Jung et à César de Paepe². Ce travail de mise en forme ne se limitait pas à une simple restitution dans la mesure où, à partir d'une liste initiale relativement désordonnée, Marx a produit un document structuré, subdivisé en quatre catégories organisées de façon thématique³. En apparence modeste, cette première entreprise

1 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 311.

2 On le trouve dans sa lettre à Hermann Jung du 20 novembre 1865 et dans sa lettre à César de Paepe du 21 novembre 1865. Cf. MEGA² III/13, p. 597 et 600 ; Cor. VIII, p. 178 *sq.* et 182 *sq.*

3 Valentina Smirnova a attiré à très juste titre l'attention sur ce point. Cf. Walentina SMIRNOWA, « Der Genfer Kongreß der Internationalen Arbeiterassoziation », in *Marx-Engels-Jahrbuch 5*, Berlin, 1982, p. 90.

d'ordonnement fort succincte en comparaison de l'énergie déployée dans les mois suivants témoignait déjà d'un souci de mise en cohérence théorique aisément perceptible.

À cet égard, l'examen des rubriques proposées par Marx s'avère tout à fait instructif. On peut notamment faire l'hypothèse selon laquelle le choix d'isoler la question – particulièrement polémique pour les raisons que nous venons d'évoquer – de l'idée religieuse au sein d'une rubrique *ad hoc*, intitulée « Question philosophique », n'avait rien d'anodin. Procéder ainsi revenait implicitement à exclure le problème de la religion, dont la discussion au sein d'un congrès de l'AIT n'avait pas lieu d'être aux yeux de Marx, de la catégorie des « Questions sociales », dans laquelle elle aurait au fond pu tout aussi bien être rangée, d'autant plus si l'on prend en compte le fait qu'un sujet comme celui des « armées permanentes¹ » s'y trouvait placé quant à lui. Ce choix pourra d'ailleurs paraître tout à fait surprenant quand on connaît les efforts faits par Marx depuis le milieu des années 1840 pour proposer une analyse de la religion comme phénomène social. Si, comme il pouvait l'affirmer dans les *Annales franco-allemandes*, c'est bien « cet État, cette société [qui] produisent la religion² », comment comprendre que cette dernière se trouve ici rabattue du côté des questions dites philosophiques, en un sens manifestement restrictif et conçu comme distinct des questions sociales ? Il ne nous semble pas qu'il faille ici y voir la marque d'une incohérence de la part de Marx, mais bien plutôt le signe d'une prise en compte, dans la mise en œuvre d'une stratégie globale, du contexte particulier dans lequel il était amené à intervenir à l'automne 1865. En l'occurrence, placer la religion parmi les « Questions sociales » que le congrès de Genève était appelé à examiner aurait sans nul doute conduit à donner raison aux délégués français qui avaient proposé la résolution. En effet, c'était bien au nom des conséquences sociales délétères que les croyances religieuses étaient susceptibles d'entraîner pour la classe ouvrière que Le Lubez ou encore Fribourg avaient jugé opportun, lors de la conférence de Londres de septembre 1865, de mettre cette question en discussion. Mais tandis que les promoteurs de la résolution appréhendaient la religion comme une question sociale avant tout par ses effets, Marx la concevait surtout comme une question sociale par ses causes. Cette différence d'appréciation ne pouvait manquer d'avoir des conséquences stratégiques tout à fait majeures, dont finalement l'essentiel était déjà dit dans l'« Introduction » des *Annales franco-allemandes*, où Marx appelait à passer de la « critique de la théologie » à la « critique de la

1 MEGA² III/13, p. 597 et 600 ; Cor. VIII, p. 179 et 183.

2 MEGA² I/2, p. 170 ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction », *op.cit.*, p. 285.

*politique*¹ ». C'est bien en raison de ce nécessaire déplacement que Marx avait pu en venir à considérer la mise en discussion de l'idée religieuse lors du congrès de Genève comme une initiative fondamentalement inopportune. Renvoyer la question religieuse à une problématique d'ordre philosophique plutôt que social, c'était donc aussi, de façon implicite, mettre en évidence l'attitude sectaire de ceux qui s'acharnaient à exiger que l'AIT prenne explicitement position sur le sujet.

Ce travail de mise en forme réalisé à l'automne 1865 ne constitue en réalité que la première étape d'une longue série d'interventions de Marx visant à faire en sorte que le congrès à venir puisse se dérouler sous les meilleurs auspices. De ce point de vue, il est tout à fait clair qu'un des risques majeurs à ses yeux était celui de la confusion qui pouvait résulter de l'ordre du jour issu de la conférence de Londres de septembre 1865. L'effort de structuration entrepris au mois de novembre avait déjà pour objectif de contribuer à en conjurer certains effets problématiques, mais il était encore loin d'avoir résolu le problème. On comprend dès lors que, dès le mois de janvier 1866, à mesure qu'approchait l'échéance initialement prévue pour la tenue du congrès de Genève – à savoir le mois de mai, avant qu'il soit finalement décidé de le reporter en septembre –, Marx ait été amené, de différentes manières, à attirer l'attention sur ce point. À cet égard, la lettre adressée par Marx à Johann Philipp Becker entre le 9 et le 15 janvier 1866 s'avère tout à fait instructive, parce qu'elle l'a conduit à revenir sur les raisons pour lesquelles le Conseil central avait décidé de ne pas éditer de compte rendu officiel de la conférence de Londres de septembre 1865. Parmi elles, Marx pointait avant tout le fait qu'une telle publication aurait conduit à révéler aux yeux de tous « le caractère très "fragmentaire" de la conférence² », et ce faisant à affaiblir la direction de l'AIT. En insistant sur l'incomplétude du travail réalisé à l'automne 1865, Marx soulignait ainsi par la même occasion l'ampleur de la tâche qui restait encore à accomplir. Il n'est d'ailleurs pas anodin que, lors de la séance du Conseil central du 23 janvier 1866, au cours de laquelle Weston avait proposé d'entamer la discussion sur les points inscrits au programme du congrès, Marx ait attiré l'attention sur l'importance de se doter préalablement d'une méthode de travail susceptible de garantir le caractère productif du débat. Ainsi, tout en donnant raison à Weston, il avait toutefois ajouté qu'avant d'entrer dans le détail des différents sujets, il fallait d'abord « décider de quelle manière ils d[evai]ent être discutés³ ». Cette préoccupation l'avait ainsi

1 MEGA² I/2, p. 171 ; Karl MARX, « Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel. Introduction », *op.cit.*, p. 286.

2 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 197 (trad. mod.).

3 MEGA² I/20, p. 381 ; PVCG 64-66, p. 132.

conduit à proposer au Conseil central une marche à suivre dont le contenu mérite qu'on s'y attarde. L'idée de Marx était que « les objectifs généraux et les principes directeurs de l'Association, tels qu'ils sont exposés dans l'Adresse et les Statuts, soient d'abord définis avant d'aborder la discussion des questions proposées lors de la conférence¹ ». Il ne nous semble pas qu'il faille voir là une simple tentative visant à ramener le débat vers le contenu de documents dont Marx avait lui-même assuré la rédaction plutôt que de partir de la liste de thèmes établie lors de la conférence de Londres de septembre 1865. L'enjeu nous paraît bien plutôt ici être celui de la cohérence globale de la réflexion à mener lors du congrès : un catalogue de questions disparates, même structuré en rubriques, ne saurait à lui seul y parvenir sans que lui soit adjointe une perspective d'ensemble susceptible de lui donner un sens.

Cette suggestion n'avait pas manqué de recueillir l'assentiment des membres de la direction de l'AIT, mais sa mise en œuvre concrète a néanmoins été considérablement retardée, entre autres en raison des problèmes de santé qui ont empêché Marx d'assister aux séances du Conseil central pendant plusieurs semaines. Lors de la séance du 6 février 1866, Weston avait ainsi affirmé qu'il préférerait « ne pas ouvrir la discussion » dans de telles circonstances et qu'il valait mieux attendre que « le citoyen Marx soit en état d'y prendre part² ». En l'absence d'une véritable discussion de fond au sein de la direction, le déroulement du futur congrès risquait d'être compromis et il n'est pas étonnant que Marx ait appuyé la décision, prise lors de la séance du Conseil central du 1^{er} mai 1866, d'en reporter finalement la tenue au mois de septembre. Constatant à son retour que les militants britanniques n'avaient consacré que fort peu de leur temps et de leur énergie à la préparation du congrès pendant son absence, Marx avait fini par se convaincre, au printemps 1866, que l'événement risquait de se solder par un échec si le Conseil central ne prenait pas la peine de s'y consacrer sérieusement. On comprend donc que Marx ait pu, dans sa lettre à Engels du 6 avril 1866, fustiger « l'impatience des Français³ », dont l'objectif était de maintenir à tout prix la date initialement prévue sans prendre en considération les conditions objectives indispensables à sa réussite. L'insistance de Marx en la matière nous paraît tout à fait symptomatique de sa conception de l'organisation de classe. À mille lieues de tout volontarisme abstrait, les préoccupations de Marx portaient avant tout sur la maturité des actions que l'AIT était susceptible d'accomplir. Il

1 MEGA² I/20, p. 381 *sq.* ; PFCG 64-66, p. 132.

2 MEGA² I/20, p. 384 ; PFCG 64-66, p. 134.

3 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 253.

était donc tout à fait disposé à perdre du temps lorsque la situation l'exigeait plutôt que de céder à la précipitation et à l'aventurisme¹.

Fixer le congrès au mois de septembre plutôt qu'au mois de mai permettait, aux yeux de Marx, de bénéficier de ce délai indispensable à la réussite de l'événement. Tout porte d'ailleurs à croire qu'il a très largement mis à profit la période allant de la mi-juillet à la fin août 1866 pour réunir toutes les conditions permettant d'y parvenir. On peut ainsi constater que Marx a notamment tâché de s'assurer que l'intervention des délégués du Conseil central lors du futur congrès soit la plus pertinente possible et, ce faisant, qu'elle puisse tirer vers le haut le programme établi lors de la conférence de Londres de septembre 1865. C'est dans ce cadre que prennent place les instructions rédigées par Marx au mois d'août 1866, à destination des délégués du Conseil central au congrès de Genève. Le statut de ce document, que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises dans le chapitre précédent, mérite qu'on s'y attarde, ne serait-ce qu'en raison de son titre à première vue fort directif. Faut-il y voir le signe clair d'une volonté de mainmise sur le congrès, auquel Marx aurait purement et simplement cherché à imposer des décisions prises à l'avance ? Indéniablement, certains éléments peuvent laisser penser que Marx a en partie cédé à la tentation de chercher à tirer les ficelles sans se rendre sur place. C'est notamment le cas de la lettre à Johann Philipp Becker du 31 août 1866, dans laquelle Marx demandait, entre autres choses, à celui qui constituait son homme de confiance à Genève², de traduire les instructions en allemand afin de s'assurer qu'elles soient comprises par le plus grand nombre³. Néanmoins, il nous semble qu'il ne faut pas se méprendre sur le sens qu'il convient d'accorder à ce document, qui n'a rien de comparable avec les directives personnelles que pourrait édicter un chef de secte. Nous n'avons certes pas trace, dans les procès-verbaux du Conseil central, de l'approbation du texte en tant que tel, dont la rédaction date de la fin du mois d'août. Pour autant, il n'y a pas lieu de lui dénier le caractère collectif que Marx lui attribuait manifestement lorsqu'il affirmait, dans

1 C'est probablement pour cette raison que, quelques jours avant que soit prise la décision de reporter le congrès, voyant les dangers qui se profilaient en cas de maintien de la date initiale, Marx avait pu dire à Engels dans sa lettre du 23 avril 1866 qu'il était « décidé à faire ici tout ce qui [était] dans la mesure de [s]es moyens pour contribuer à son succès » tout en se dégageant de « toute responsabilité personnelle quant à sa conduite ». Cf. MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 264.

2 Rolf Dlubek a bien montré que c'est notamment en raison de la présence sur place de Johann Philipp Becker – qu'il percevait en 1866 comme un homme de confiance – que Marx s'est montré favorable au choix de la ville de Genève comme lieu susceptible d'accueillir le premier congrès de l'AIT. Cf. Rolf DLUBEK, « Die Korrespondenz Johann Philipp Beckers als Präsident der Sektionsgruppe deutscher Sprache der Internationalen Arbeiterassoziation », in Jürgen HERRES, Manfred NEUHAUS (dir.), *Politische Netzwerke durch Briefkommunikation. Briefkultur der politischen Oppositionsbewegungen und frühen Arbeiterbewegungen im 19. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 139 sq.

3 Cf. MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 314.

sa lettre à Becker du 31 août 1866, qu'il l'avait écrit « au nom du *Central Committee* [comité central]¹ ».

Il apparaît au contraire qu'il était le résultat d'une discussion entamée aussi bien au sein du Conseil central que du sous-comité depuis le milieu du mois de juillet. Si la contribution de Marx a sans nul doute été décisive dans sa finalisation, il était loin de l'avoir élaboré en solitaire. On sait notamment que, lors de la séance du Conseil central du 31 juillet 1866, au cours de laquelle Marx avait présenté un premier rapport du sous-comité sur la préparation du congrès, la recommandation visant à « ouvrir une enquête sur la condition des classes laborieuses² », absente du programme élaboré lors de la conférence de Londres un an plus tôt, avait été formulée et approuvée à l'unanimité. Comme nous l'avions vu dans le chapitre précédent, cette position allait être appelée à jouer un rôle central non seulement dans le texte des instructions aux délégués londoniens au congrès de Genève, mais également, de manière plus générale, dans la conception que Marx se faisait de l'organisation ouvrière. À quelques nuances près, le contenu même des questions proposées dans le formulaire d'enquête qu'on retrouvera dans les instructions rédigées par Marx à la fin du mois d'août était identique à celui qui avait été présenté dans le rapport fait devant le Conseil central le 31 juillet. Bien qu'on ne dispose pas du compte rendu de la séance du sous-comité au cours de laquelle le rapport en question a été élaboré, il est permis de penser que Marx n'en était pas le seul auteur. Il est de ce point de vue tout à fait symptomatique que, lors de la séance suivante du Conseil central, le 7 août, à nouveau chargé de faire un rapport au nom de l'exécutif, Marx ait déploré le faible investissement des « membres britanniques³ » au sein du sous-comité. Tel n'aurait manifestement pas été le cas s'il avait eu l'intention de rédiger des directives sans s'exposer à d'éventuels contradicteurs. Bien au contraire, tout porte à croire qu'il considérait la participation de l'ensemble des membres de la direction à la préparation du congrès – et tout particulièrement des dirigeants trade-unionistes londoniens, dont le poids dans la classe ouvrière anglaise était non négligeable⁴ –, comme une condition indispensable à la réalisation d'un travail satisfaisant.

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/20, p. 439 ; PFCG 64-66, p. 180.

3 MEGA² I/20, p. 441 ; PFCG 64-66, p. 182.

4 Ce qui, par ailleurs, n'empêchait aucunement Marx de recommander à Johann Philipp Becker, dans sa lettre du 31 août 1866, de faire ce qui était en son pouvoir pour contrer les ambitions d'Odger et de Cremer lors du congrès de Genève en raison de leurs compromissions avec la bourgeoisie. Cf. MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 313. Les deux questions ne se recoupent pas, puisque l'enjeu de la lettre à Becker était surtout d'éviter que les deux dirigeants trade-unionistes ne s'arrogent des postes de pouvoir dans l'organisation – notamment celui de président du congrès – sans participer concrètement à son fonctionnement.

Différentes formes d'instructions

Au-delà même des conditions concrètes d'élaboration des instructions formalisées par Marx à la fin du mois d'août, le contenu du document permet de mieux comprendre dans quel esprit il a été rédigé. De ce point de vue, il convient de prêter attention à une remarque formulée dans la lettre à Ludwig Kugelmann du 9 octobre 1866, dans laquelle Marx affirmait s'en être tenu, « à dessein, aux points qui permettent un accord immédiat et une action concertée des travailleurs, qui répondent d'une façon immédiate aux besoins de la lutte des classes et à la constitution des travailleurs en une classe et les stimulent¹ ». Cette perspective apparaît tout à fait conforme à l'ambition générale qui animait Marx dans son travail de parti au sein de l'AIT parce qu'elle était au plus loin de toute tentation sectaire. Il est par ailleurs permis de considérer, à la lumière du texte même des instructions, qu'elle était bien autre chose qu'un simple vœu pieux. On peut s'en rendre compte non seulement en observant les grands axes qui structurent le document, lesquels reprennent, sous une forme encore remaniée, le programme issu de la conférence de Londres de septembre 1865, mais aussi la manière dont Marx problématisait chacune des questions mises en discussion. Il semble possible de subdiviser ces dernières en trois groupes distincts : les points sur lesquels Marx s'est abstenu de formuler des instructions ; les points ayant déjà fait l'objet de discussions relativement approfondies au sein du Conseil central ou lors de la conférence de Londres de septembre 1865 ; les points sur lesquels Marx a été conduit à prendre position en l'absence de véritable débat collectif préalable. D'une manière à chaque fois différente, on retrouve dans ces trois cas la même préoccupation qui est bien celle qu'énoncera la lettre à Kugelmann du 9 octobre 1866 quelques semaines plus tard. Dans la première catégorie, on trouve les questions n°8 et 11, respectivement consacrées au crédit international et aux idées religieuses. Pour des raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer, il n'est pas surprenant que Marx ait pu considérer que ces points, ajoutés au programme lors de la conférence de Londres de septembre 1865, devaient être laissés « à l'initiative des Français² », qui en étaient les principaux promoteurs.

1 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 324.

2 MEGA² I/20, p. 234 et 235 ; PVCG 64-66, p. 298 et 300. Comme l'a souligné à juste titre Nicolas Delalande, Marx ne cachait pas sa vive opposition à l'égard de la promotion d'institutions internationales de crédit, régulièrement mise à l'ordre du jour lors des premiers congrès de l'AIT par les militants français, dans laquelle il ne voyait que de « risibles élucubrations » directement issues des théories de Proudhon. Cf. Nicolas DELALANDE, *La Lutte et l'Entraide*, op.cit., p. 65.

Dans la deuxième catégorie, on trouve les questions n°1, 2, 3, 5, 6 et 9, respectivement consacrées à l'organisation de l'AIT, à l'enquête ouvrière, à la réduction du temps de travail, au mouvement coopératif, aux trade-unions et à la lutte contre l'influence russe. Pour chacune d'entre elles, il était possible de s'appuyer sur des débats menés lors des séances du Conseil central ou de la conférence de Londres de septembre 1865, ou encore sur des documents adoptés collectivement, comme l'*Adresse inaugurale* ou les statuts provisoires. Le travail collectif réalisé en amont permettait de recommander avec une plus grande légitimité quelques grandes orientations sur ces différents problèmes, le plus souvent sans véritablement entrer dans le détail des mesures concrètes à adopter, afin de ne pas tomber dans l'écueil que représenterait l'établissement d'un catalogue de recettes prêtes à l'emploi. Comme nous l'avions signalé dans le chapitre précédent, c'était notamment le cas de l'analyse consacrée au mouvement coopératif, dans laquelle Marx commençait par réaffirmer que « le congrès ne d[eva]it pas proclamer un *système spécial* de coopération, mais d[eva]it se limiter à l'énonciation de quelques principes généraux¹ ».

Pour autant, le souci d'éviter toute forme de discours doctrinaire n'empêchait nullement Marx de mettre parfois en avant des revendications bien définies. En la matière, le point consacré à la lutte pour la réduction du temps de travail offre un exemple tout à fait éclairant, dans la mesure où les instructions rédigées par Marx, loin de se contenter de présenter un simple horizon général, évoquaient au contraire très explicitement la journée de huit heures comme objectif à atteindre. De ce point de vue, le texte d'août 1866 gagnait indéniablement en précision par rapport à l'*Adresse inaugurale* qui, si elle mettait bien en évidence la victoire de principe que représentait le bill des dix heures au Royaume-Uni, se contentait de tracer une direction de lutte pour l'avenir sans véritablement la développer. Comment expliquer cette évolution perceptible entre les deux documents ? Les discussions tenues au sein du Conseil central ne nous donnent que de relativement maigres indications sur le sujet. On sait qu'il a au moins été brièvement débattu quelques jours seulement avant le congrès de Genève, lors de la séance du 21 août 1866. Jung y avait présenté un rapport au nom du sous-comité qui prévoyait notamment d'exiger la limitation de la durée de la journée de travail à neuf heures, ce qui avait conduit Cremer à proposer un amendement, adopté à l'unanimité, recommandant de fixer cette limitation à huit heures au lieu de neuf². Néanmoins, le motif de cette demande de modification ne figure pas dans le procès-verbal de la réunion. Il

1 MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

2 MEGA² I/20, p. 448 ; PVCG 64-66, p. 188.

en va autrement dans les instructions rédigées par Marx dans la foulée, qui, quant à elles, indiquaient explicitement que la revendication des huit heures s'expliquait par le fait qu'elle correspondait à la limitation « généralement demandée par les ouvriers des États-Unis d'Amérique¹ ». L'argument mérite qu'on s'y attarde. En effet, l'exemple de la journée de huit heures montre très clairement que ce n'était absolument pas la précision d'une revendication qui fondait, aux yeux de Marx, son caractère doctrinaire, mais bien plutôt son rapport avec le mouvement de masse. Si elle en était coupée, comme l'étaient les recettes prêchées par les chefs de sectes, elle était condamnée à sombrer dans le discours utopique. En revanche, dès lors qu'elle faisait l'objet d'une véritable appropriation populaire, la précision d'un mot d'ordre pouvait au contraire constituer sa force. Telle était, aux yeux de Marx, la leçon que l'on pouvait tirer de l'agitation pour la journée de huit heures aux États-Unis, dont il dirait dans le chapitre VIII du livre I du *Capital* qu'elle s'était « propagée, avec les bottes de sept lieues de la locomotive de l'Atlantique au Pacifique, de la Nouvelle-Angleterre à la Californie² ». On comprend dès lors pour quelle raison Marx pouvait considérer comme un enjeu de taille l'adoption de cette revendication par le congrès de Genève. De cette façon, le slogan qui constituait déjà le cri de ralliement de la classe ouvrière nord-américaine – entériné par le congrès de Baltimore à la fin du mois d'août 1866³ – était susceptible de devenir « l'étendard commun de toutes les réclamations des classes ouvrières de l'univers⁴ ». Loin d'être la marque d'une attitude sectaire, l'engagement officiel de l'AIT dans la lutte pour la journée de huit heures permettait au contraire de favoriser la généralisation d'une revendication déjà inscrite dans la pratique concrète du mouvement ouvrier.

La troisième catégorie de questions regroupe les points n°4, 7 et 10, respectivement consacrés au travail des enfants, aux impôts et aux armées permanentes. Dans chacun de ces cas, nous n'avons pas véritablement trace d'une discussion préalable au sein du Conseil central sur le sujet, ou pour le moins de son contenu. Le procès-verbal de la séance du 21 août 1866 témoigne ainsi de l'existence d'un débat concernant les « recommandations relatives au travail

1 MEGA² I/20, p. 229 ; PVC 64-66, p. 292.

2 MEGA² II/10, p. 271 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 292.

3 Marx insistera dans sa lettre à Kugelmann du 9 octobre 1866 sur le caractère décisif de la convergence entre les revendications fixées par le congrès ouvrier de Baltimore et celles adoptées au congrès de l'AIT à Genève quelques jours plus tard, dans laquelle il verra une expression du « sûr instinct des travailleurs ». Cf. MEGA² III/14 (digital) ; Cor. VIII, p. 325. Le chapitre VIII du livre I du *Capital* soulignera également ce point, évoquant un mouvement « né spontanément des deux côtés de l'Atlantique à partir des seuls rapports de production ». Cf. MEGA² II/10, p. 271 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 292.

4 MEGA² I/20, p. 229 ; PVC 64-66, p. 292.

des femmes et des enfants¹ » présentées dans le rapport du sous-comité, mais nous ne disposons d'aucune indication sur sa teneur. En ce qui concerne la question des impôts, présente dans la liste des thèmes à discuter dès le projet élaboré par le Conseil central en amont de la conférence de Londres de septembre 1865, on sait d'ailleurs que sa mise en débat n'était pas tout à fait consensuelle. John Weston et John Leno avaient en effet proposé, lors de la séance du 25 juillet 1865, que la question soit retirée, « non point parce qu'ils la consid[éraient] comme sans importance, mais parce qu'ils juge[aient] que le programme [était] sans cela suffisamment vaste² ». Parmi ces trois points, celui consacré au travail des enfants mérite sans aucun doute qu'on lui accorde une attention particulière, non seulement parce qu'il est de loin celui qui a donné lieu au développement le plus conséquent, mais aussi parce qu'on y trouve exposées des analyses jusque-là inédites sous la plume de Marx. Il est donc vraisemblable que ce soit sur cette question que son apport personnel ait été le plus grand, la critique des impôts indirects et des armées permanentes³ étant à bien des égards beaucoup plus courante. Cette probabilité est d'autant plus grande que Marx aura par la suite l'occasion de revenir sur le sujet dans d'autres textes en approfondissant les perspectives esquissées dans les instructions d'août 1866. Le traitement réservé à cette question constitue donc un exemple privilégié permettant de mieux comprendre de quelle façon Marx jugeait bon d'orienter le travail du futur congrès sur un thème n'ayant pas fait l'objet d'une véritable discussion collective préalable.

Que faire du travail des enfants ?

Il y a tout lieu de penser que l'enjeu que représentait le travail des enfants était loin d'être secondaire aux yeux de Marx et qu'il avait au contraire joué un rôle actif dans le processus conduisant à le mettre à l'ordre du jour du congrès de Genève. Lors de la séance du 26 septembre 1865 de la conférence de Londres, c'est en effet à son initiative que la question avait été introduite dans le programme⁴. Lorsqu'on examine le contenu du quatrième point des instructions rédigées en août 1866, on s'aperçoit néanmoins à la seule lecture du titre que

1 MEGA² I/20, p. 448 ; PVC 64-66, p. 188 sq.

2 MEGA² I/20, p. 344 ; PVC 64-66, p. 94.

3 Comme l'a souligné Rosemarie Giese, la position de Marx sur le sujet, qui consistait essentiellement à cibler les grandes armées permanentes tout en soulignant la nécessité d'une instruction militaire généralisée avait surtout vocation à démarquer l'AIT des conceptions de l'armement populaire négligeant la question de la formation des soldats, comme celle qui était défendue par le démocrate Wilhelm Rüstow. Cf. Rosemarie GIESE, « Die Diskussion über die Stellung der Arbeiterklasse zu den stehenden Heeren auf dem Genfer Kongress (1866) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°29, Berlin, 1990, p. 37.

4 Cf. MEGA² I/20, p. 466 ; PVC 64-66, p. 202.

Marx avait opéré un déplacement de taille par rapport à la formulation adoptée un an plus tôt. Tandis que l'ordre du jour établi lors de la conférence de Londres de septembre 1865 évoquait la double question du travail des femmes et des enfants, c'est sur le seul sujet du « travail des jeunes personnes et des enfants des deux sexes¹ » que les instructions d'août 1866 prenaient position. Cette modification a de quoi surprendre quand on connaît l'importance que Marx accordait par ailleurs à la question du travail des femmes, raison pour laquelle, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il sera par la suite amené à prendre clairement position en faveur de la création de sections féminines au sein de l'AIT. Elle est étonnante également dans la mesure où, dans le chapitre XIII du livre I du *Capital*, le traitement conjoint de la question du travail des femmes et de celui des enfants revêtira une véritable fonction théorique, lorsqu'il s'agira de montrer qu'en « jetant les membres de la famille ouvrière sur le marché du travail, la machinerie répartit la valeur de la force de travail de l'homme sur toute sa famille² ». Dès lors comment comprendre que Marx ait procédé à un tel rétrécissement de la focale, passant d'une perspective tenant compte à la fois de la question de la différence des âges et de la différence des sexes à une analyse qui semblait au premier abord relativement indifférente à l'enjeu spécifique du travail des femmes ?

Cette difficulté appelle plusieurs remarques. D'une part, s'il est vrai que le quatrième point des instructions d'août 1866 laissait de côté le problème de la différence des sexes pour aborder la question du travail des enfants sous un angle mixte, les enjeux spécifiques liés au travail des femmes n'étaient pas pour autant absents du texte. Dans le troisième point consacré à la réduction du temps de travail, Marx évoquait ainsi la nécessité d'interdire que les femmes soient employées dans « *n'importe quel travail de nuit* », de même que dans « toute sorte de travail où la pudeur serait blessée et où leurs corps seraient exposés à des poisons ou à d'autres agents délétères³ ». Loin de faire preuve d'une quelconque indifférence à ce sujet, Marx prenait donc bien en compte les enjeux spécifiques auxquels les femmes étaient susceptibles d'être confrontées en tant que catégorie au sein de la classe ouvrière. D'autre part, en appréhendant d'emblée la question du travail des femmes sous un angle mixte, Marx était en mesure de désamorcer par avance les thèses rétrogrades des proudhoniens français visant à exclure celles-ci de la sphère de la production pour les renvoyer vers la sphère domestique⁴.

1 MEGA² I/20, p. 230 ; PVC 64-66, p. 293.

2 MEGA² II/10, p. 355 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 385.

3 MEGA² I/20, p. 230 ; PVC 64-66, p. 293.

4 L'offensive proudhonienne en la matière sera particulièrement violente au congrès de Genève, comme en témoigne la résolution – totalement contraire à la position défendue par Marx – proposée par plusieurs

La discussion sur les problématiques spécifiquement féminines se trouvait ainsi intégrée dans une réflexion plus large sur les conditions de travail de la classe ouvrière prise dans son ensemble, assurant du même coup l'inclusion des femmes comme une composante à part entière en son sein.

L'analyse consacrée au travail des enfants dans le quatrième point des instructions d'août 1866 donne par ailleurs à voir un autre déplacement majeur. En effet, loin de se concentrer sur le seul problème de son abolition ou de sa limitation, Marx entendait au contraire associer étroitement travail et éducation des enfants. Cette perspective n'était certes pas tout à fait inédite sous la plume de Marx, dans la mesure où, parmi les dix mesures destinées aux pays les plus avancés que listait le *Manifeste du parti communiste* en 1848, on trouvait déjà exposée l'idée d'une « coordination de l'éducation avec la production matérielle¹ ». Marx n'était par ailleurs pas le premier à la formuler et, dans le chapitre XIII du livre I du *Capital*, il n'hésiterait pas à reconnaître en la matière sa dette à l'égard de Robert Owen qui, sans doute mieux que nul autre, avait compris que « ce qui [était] en germe dans le système de la fabrique, c'[était] l'éducation de l'avenir² ». C'est cette manière bien particulière d'aborder la question qui allait conduire Marx, malgré une dénonciation sans ambiguïté de l'« abomination³ » que représentait cette activité sous la forme que lui donnait le mode de production capitaliste, à s'opposer clairement à l'idée d'une abolition inconditionnelle du travail des enfants⁴. Cette prise de position demande d'autant plus à être explicitée qu'elle sera réaffirmée de manière encore plus nette par Marx une décennie plus tard dans sa *Critique du programme de Gotha*, dans laquelle la perspective d'une interdiction générale du travail des enfants sera explicitement qualifiée de « réactionnaire⁵ ». Sans aucun doute, aux yeux de

délégués français lors de la séance du 7 septembre 1866, affirmant que « la femme n'est point faite pour travailler » parce que « sa place est au foyer de la famille », là où, « éducatrice naturelle de l'enfant, elle seule peut le préparer à l'existence civique, mâle et libre ». Cf. MEGA² I/20, p. 669.

1 MEW 4, p. 482 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 87. Quelques mois plus tôt, dans les *Principes du communisme*, Engels employait déjà une expression analogue, parlant d'« éducation liée à la fabrication ». Cf. MEW 4, p. 373 ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 39.

2 MEGA² II/10, p. 435 *sq.* ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 466. Comme l'a souligné à juste titre Hervé Touboul, c'était également de la dialectique fouriériste entre école et société productive que Marx tirait ses conceptions sur la question éducative. Cf. Hervé TOUBOUL, « Marx, Engels, Fourier : Quelques points sur l'éducation », in *Le Télémaque*, N°50, Caen, 2016, p. 117-122.

3 MEGA² I/20, p. 230 ; PVC 64-66, p. 293.

4 Cette prise de position n'est pas contradictoire avec celle que défendait le *Manifeste du parti communiste*, qui parlait non d'une interdiction générale mais bien d'une « abolition du travail des enfants dans les fabriques tel qu'il est pratiqué aujourd'hui [*in ihrer heutigen Form*] ». Cf. MEW 4, p. 482 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 87.

5 MEGA² I/25, p. 25 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 79.

Marx, l'enjeu était de ne pas s'en tenir à une dénonciation purement morale des désastres causés par l'exploitation des jeunes enfants à l'usine, dont « Melancholia » de Victor Hugo, publié dix ans plus tôt dans *Les Contemplations*, constituait peut-être le plus célèbre exemple. L'analyse rigoureuse dont l'AIT était ainsi appelée à se doter ne pouvait se réduire à une simple profession de foi philanthropique pavée de bonnes intentions mais aveugle à la dynamique historique des forces productives.

Plusieurs conséquences en résultent du point de vue de l'argumentation mise en avant par Marx dans le quatrième point de ses instructions d'août 1866. D'une part, était explicitement reconnue comme « un progrès et une tendance légitime » la participation des enfants au « grand mouvement de la production sociale » rendu possible par le développement de « l'industrie moderne¹ ». Cette indication est d'une extrême importance car elle permet d'expliquer pour quelle raison Marx pouvait considérer comme rétrograde la perspective d'une abolition inconditionnelle du travail des enfants. C'est parce que Marx ne se résolvait pas à réduire le travail, y compris dans sa dimension industrielle, à la forme aliénée que celui-ci revêtait dans le mode de production capitaliste, qu'il entendait insister sur sa dimension formatrice. Le travail des enfants était ainsi pensé comme le complément pratique d'une éducation qu'il qualifierait lui-même de « polytechnique² », réunissant de manière indissociable une composante intellectuelle, une composante physique et une composante technologique. Il n'était donc pas condamné à faire, en toutes circonstances, « d'Apollon un bossu, de Voltaire un crétin³ ». Loin de faire figure de malédiction ne pouvant conduire les enfants qu'à l'étiollement et à l'abrutissement, le travail productif apparaissait au contraire comme un vecteur possible d'émancipation permettant d'élever « les classes ouvrières bien au-dessus du niveau des classes bourgeoises et aristocratiques⁴ ». Dès lors, on comprend mieux le sens des instructions de Marx, dont la vocation était manifestement d'inciter les congressistes à ne pas percevoir exclusivement le travail des enfants sous l'angle de l'exploitation⁵, ce qui aurait conduit, au nom d'une indignation par ailleurs tout à fait légitime, à priver ces derniers

1 MEGA² I/20, p. 230 ; PVCG 64-66, p. 293.

2 MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

3 Victor HUGO, « Les Contemplations » [1856], Livre troisième, II, in *Œuvres poétiques*, t. II, *op.cit.*, p. 572.

4 MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

5 De fait, c'est bien de cette façon que les délégués français au congrès de Genève choisiront de traiter la question. L'amendement présenté par Félix Chemalé, Ernest Fribourg, Blaise Perrachon et Zéphirin Camélinat, adopté lors de la séance du 7 septembre 1866, affirmera ainsi que le travail des enfants, tout comme celui des femmes, « doit être énergiquement condamné en principe comme une des causes les plus actives de la dégénérescence de l'espèce humaine et comme un des plus puissants moyens de démoralisation mis en œuvre par la caste capitaliste ». Cf. MEGA² I/20, p. 669.

de ce qu'il nommera, dans le chapitre XIII du livre I du *Capital*, « l'unique méthode pour produire des hommes dont toutes les dimensions soient développées¹ ». Le souci de Marx était donc d'ancrer les revendications de l'AIT dans une analyse des conditions objectives offertes par le développement des forces productives, qui soit à même d'en déceler le potentiel révolutionnaire.

Pour autant, la mise en valeur de la composante émancipatrice du travail des enfants ne conduisait aucunement Marx à minorer l'importance des dispositions législatives à prendre pour en limiter les abus. En la matière, le cœur de l'argumentation de Marx était l'idée d'une entrée progressive des enfants dans la sphère de la production à mesure qu'ils grandissaient. C'est sur cette base qu'il pouvait recommander l'établissement de réglementations différenciées en fonction de l'âge des enfants : deux heures de travail par jour pour les enfants entre 9 et 12 ans, quatre heures entre 12 et 15 ans, six heures entre 15 et 18 ans. L'enjeu pour Marx n'était donc pas seulement de garantir l'application du principe paulinien hérité de la Deuxième épître aux Thessaloniciens – « *qui ne travaille pas ne mange pas* » –, présenté dans le quatrième point des instructions d'août 1866 comme une « loi générale de la nature² », mais aussi et surtout de faire en sorte que le processus de travail lui-même se déroule dans des conditions rendant possible l'accomplissement de sa mission civilisatrice. Pour y parvenir, Marx identifiait deux grands leviers d'action qu'il convenait d'actionner simultanément. D'une part, il s'agissait bien de protéger les enfants des conséquences dévastatrices que le travail, tel qu'ils le pratiquaient dans le mode de production capitaliste, ne pouvait manquer d'avoir sur eux. C'est cet objectif qui expliquait la préconisation visant à imposer une réglementation du temps de travail adaptée en fonction de l'âge des enfants, mais aussi la proscription de « tout travail de nuit » ou de tout emploi dans une « industrie dont les effets sont nuisibles à la santé³ ». D'autre part, il s'agissait de garantir la combinaison du travail des enfants avec la mise en œuvre d'une éducation polytechnique, seule à même de conférer à celui-ci sa portée

1 MEGA² II/10, p. 436 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 467. Pour cette raison, il nous semble impossible de souscrire à la thèse avancée par Emmanuel Droit dans son étude consacrée aux sources théoriques de l'éducation polytechnique est-allemande, d'après laquelle Marx aurait, dans ses instructions d'août 1866, développé un point de vue essentiellement « utilitariste », dont l'objectif aurait plutôt été de « diminuer la vulnérabilité des ouvriers trop spécialisés » que de « former un être totalement développé sur le plan physique, intellectuel et manuel ». Si les recommandations formulées par Marx avant le congrès de Genève constituaient effectivement, comme l'affirme Emmanuel Droit, « une réponse précise à une situation historique particulière », elles ne s'y réduisaient pas et avaient bel et bien une vocation universelle. Cf. Emmanuel DROIT, *Vers un homme nouveau ? L'éducation socialiste en RDA (1949-1989)*, Rennes, PUR, 2009, p. 31.

2 MEGA² I/20, p. 230 ; PVCG 64-66, p. 293.

3 MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

bénéfique. En la matière, il nous semble symptomatique que, tout comme il avait pu le faire au sujet de la réduction du temps de travail et de la production coopérative dans l'*Adresse inaugurale* de 1864, Marx ait ici pris appui, au moins de manière implicite, sur des conquêtes ouvrières déjà obtenues par le passé et ait ainsi ouvert la voie à leur généralisation. En effet, cette combinaison entre travail et éducation était au cœur des différents *Factory Acts* promulgués au Royaume-Uni tout au long du XIX^e siècle¹. En France, elle était également affirmée en son principe depuis la loi du 22 mars 1841. La perspective d'une prolongation de cette législation, visant à mettre la réalité en cohérence avec les intentions qu'elle proclamait, constituerait d'ailleurs une des idées-forces du chapitre XIII du livre I du *Capital*, dans lequel Marx, tout en reconnaissant bien volontiers leurs insuffisances, n'hésiterait pas à souligner les mérites des lois britanniques sur les fabriques, dont « le succès a[vait] d'abord démontré la possibilité d'associer l'enseignement et la gymnastique au travail manuel, donc également le travail manuel à l'enseignement et à la gymnastique² ». Malgré l'absence presque complète de discussion préalable sur le sujet au sein du Conseil central de l'AIT, les instructions de Marx concernant le travail des enfants en vue du congrès de Genève entendaient donc se placer à mille lieues de tout discours utopique. Bien au contraire, c'est dans l'analyse des contradictions qui traversent le mode de production capitaliste lui-même qu'elles venaient puiser la matière nécessaire pour déployer leurs grandes orientations.

1 Comme l'a souligné à juste titre Claude Didry, les *Factory Acts* étaient ainsi susceptibles de renvoyer à autre chose qu'à une « "adaptabilité" du travailleur aux transformations permanentes des activités productives » et pouvaient au contraire « instiller au cœur de la plus sombre aliénation industrielle cette visée d'*émancipation* que Marx associe au communisme ». Cf. Claude DIDRY, « Les *Factory Acts* dans *Le Capital*. Une écologie juridique du travail », in *Droit & philosophie*, N°10, Paris, 2018, p. 110 sq.

2 MEGA² II/10, p. 435 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 465 sq.

4. Le congrès de Bruxelles

« Le congrès s'est encore bien passé. La méthode qui consiste à régler les âneries en public et le *business* [les affaires] en catimini a brillamment réussi.¹ »

D'un congrès à l'autre

Une fois passé le congrès de Genève de septembre 1866, c'est à l'occasion de la tenue du congrès de Bruxelles de septembre 1868 que Marx a été à nouveau conduit à déployer, au sein de la direction de l'AIT, des efforts pour que soit mené un travail collectif de préparation. De manière sans doute encore plus nette que pour le congrès de Genève, le contenu des procès-verbaux du Conseil général, et tout particulièrement celui des séances des mois de juillet et août 1868, témoigne de l'existence d'un véritable débat de fond entre ses membres sur les sujets mis à l'ordre du jour, au cours duquel Marx semble avoir pris une part tout à fait décisive. Avant d'entrer dans le détail de ces discussions, il convient de préciser préalablement plusieurs points afin de mieux comprendre pour quelles raisons Marx a jugé bon de consacrer une part importante de son temps à la réussite de cet événement. En effet, il n'était pas à première vue absolument évident que Marx s'investisse avec autant de zèle dans ce travail préparatoire qu'il l'avait fait en amont du congrès de Genève. Le congrès de Bruxelles de septembre 1868 était déjà le troisième congrès de l'AIT et il y a tout lieu de penser que le précédent, qui s'était déroulé à Lausanne en septembre 1867, n'avait pas suscité de la part de Marx une implication aussi importante. Ce retrait relatif était certes d'abord lié à des raisons conjoncturelles, ayant trait à la finalisation du texte et à la correction des épreuves du livre I du *Capital*². Marx avait de surcroît pris la décision d'apporter lui-même le manuscrit de l'ouvrage chez l'éditeur allemand Otto Meissner, ce qui l'avait conduit à séjourner à Hambourg, puis à Hanovre, entre la mi-avril et la mi-mai, et explique en bonne partie son absence lors des séances du Conseil général du printemps 1867. La participation de Marx à la préparation du congrès de Lausanne a donc été réduite à la portion congrue. Nommé en son absence membre de la commission chargée de rédiger le programme du congrès lors de la séance du Conseil général du 4 juin 1867³, il n'a même pas pu prendre part à ses travaux. Ses

1 Lettre d'Engels à Marx du 16 septembre 1868, in MEW 32, p. 148 ; Cor. IX, p. 298.

2 Wolfgang Schieder a affirmé à ce sujet que, pour Marx, la « politique pratique » en était venue à passer entièrement au second plan en 1867. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 79 sq. La formule est sans nul doute excessive, mais elle a le mérite de mettre le doigt sur le problème.

3 Cf. MEGA² I/20, p. 563 ; PFCG 66-68, p. 105.

deux principales contributions ont consisté d'une part à retravailler de manière assez conséquente, avec l'aide de Paul Lafargue, l'appel du Conseil général aux membres et aux sociétés affiliées et à tous les travailleurs présenté lors de la séance du 9 juillet – en y adjoignant, comme nous l'avions vu dans le chapitre précédent, l'idée selon laquelle il convenait que les « associations nationales deviennent internationales¹ » –, d'autre part à mettre en débat la position à adopter à l'égard du congrès de la paix et de la liberté. Cette faible implication n'est pas pour autant le signe d'une indifférence de la part de Marx, elle nous paraît bien plutôt témoigner du fait qu'il avait conscience de ne pouvoir que très faiblement influencer sur son déroulement, étant donné le travail qu'exigeait par ailleurs de lui la publication du livre I du *Capital*. Il semble donc qu'il ait en partie choisi de faire l'impasse sur un congrès qu'il savait encore très fortement marqué par les idées proudhoniennes défendues par les délégués français. De ce point de vue, il n'est pas tout à fait surprenant qu'il ait pu affirmer, dans une lettre à Engels du 12 septembre 1867, que le plus important était « la tenue du congrès et non pas ce qui s'y pass[ait]² ».

Il en va très différemment de la préparation du congrès de Bruxelles, dont on peut d'une certaine façon considérer qu'elle a commencé dès le lendemain du congrès de Lausanne. L'investissement de Marx dans ce travail préalable de longue haleine s'explique sans aucun doute par des motivations polémiques. Ainsi, dès le 11 septembre 1867, pouvait-il affirmer sans ambages dans une lettre à Engels son intention de « régler leur compte à ces ânes de proudhoniens³ » lors du futur congrès de Bruxelles. La poursuite d'un tel objectif impliquait inévitablement, aux yeux de Marx, de jouer sur la composition des différentes délégations en faisant en sorte que le poids des représentants français ne soit pas trop important. Là encore, on dispose d'éléments témoignant d'une réflexion de long terme sur la question, dans la mesure où Marx se fixait déjà pour objectif, dans une lettre à Engels du 12 septembre 1867, « d'amener à Bruxelles vingt Anglais et trente Allemands⁴ » afin de contrebalancer l'influence proudhonienne. Toutefois, on aurait tort de réduire le travail de parti mené par Marx au sein de l'AIT en amont du congrès de Bruxelles à une simple lutte de pouvoir visant à infliger une

1 MEGA² I/20, p. 258.

2 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. IX, p. 34.

3 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. IX, p. 29.

4 MEGA² III/14 (digital) ; Cor. IX, p. 34. Cet objectif n'a certes pas été atteint, mais comme l'ont souligné à juste titre Henry Collins et Chimen Abramsky, la présence de douze délégués britanniques au congrès de Bruxelles demeurerait néanmoins le signe de la détermination de Marx à « infliger une défaite décisive aux proudhoniens ». Cf. Henry COLLINS, Chimen ABRAMSKY, *Karl Marx and the British Labour Movement*, *op.cit.*, p. 139 sq.

défaite à des militants considérés comme des adversaires politiques. C'est d'abord et avant tout sur des enjeux théoriques de fond que Marx entendait mener la bataille. À cet égard, il nous semble d'ailleurs tout à fait symptomatique que, lors de l'établissement des thèmes à traiter lors du congrès, Marx n'ait pas cherché à mettre en avant ceux qui étaient susceptibles de renforcer encore le clivage avec les proudhoniens. Son objectif était donc manifestement de faire progresser l'armature analytique de l'AIT sans pour autant la faire implorer, et en gardant toujours en tête le souci d'avancer de manière collective par-delà les divergences. Le choix de privilégier la question du machinisme, dont il dira lors de la séance du Conseil général du 21 juillet 1868, qu'elle devait avoir « la priorité sur toutes les autres¹ », en offre sans nul doute le meilleur témoignage. Problème à bien des égards décisif, dont les implications théoriques et politiques étaient profondes, et qui n'avait pas fait l'objet d'une discussion approfondie lors des précédents congrès, le machinisme ne constituait pas à proprement parler un sujet explosif susceptible de raviver les tensions avec les proudhoniens². Il offrait au contraire l'occasion d'une convergence possible en même temps que d'une clarification.

À l'inverse, il est également tout à fait notable que Marx n'ait pas jugé opportun de lancer le débat, bien plus polémique, sur la propriété du sol, dont la mise en discussion avait été proposée en son absence dès la séance du Conseil général du 21 janvier 1868³. Contrairement à la question du machinisme ou à celle de la réduction du temps de travail, il n'a d'ailleurs pas donné lieu à une analyse collective au sein de la direction de l'AIT à l'été 1868, et tout porte à croire que cela n'a pas été par simple manque de temps. Revenant sur ce point un an plus tard, lors de la séance du 6 juillet 1869, Marx insistera au contraire sur le fait que le Conseil général n'était « pas responsable⁴ » des résolutions prises en la matière au congrès de Bruxelles. On comprend dès lors que, dans ses instructions adressées à Eccarius et Leßner en plein congrès le 10 septembre 1868, Marx ait pu demander aux deux délégués du Conseil général de tout faire pour éviter que les Belges et les Français ajoutent « des tas de

1 MEGA² I/21, p. 577 ; PVCG 66-68, p. 193.

2 En la matière, comme l'a souligné à juste titre François Jarrige, la position de Proudhon lui-même n'était pas exempte d'ambiguïtés, et sa critique des conséquences dégradantes des transformations technologiques s'accompagnait d'une vision optimiste quant à la possibilité d'un usage bénéfique futur des machines. Cf. François JARRIGE, « The IWMA, Workers and the Machinery Question (1864-1874) », in Fabrice BENSIMON, Quentin DELUERMOZ, Jeanne MOISAND (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, op.cit., p. 98 sq.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 535 ; PVCG 66-68, p. 156.

4 MEGA² I/21, p. 672 ; PVCG 68-70, p. 103 (trad. mod.). Sur ce point, la traduction française des procès-verbaux du Conseil général de l'AIT publiée par les Éditions du progrès commet une importante bévue, dans la mesure où elle omet la négation pourtant bien présente dans le texte original anglais, introduisant ainsi un contresens.

trucs à l'ordre du jour¹ ». Il ne faut donc pas se méprendre sur le sens de la recommandation contenue dans le cinquième point de cette lettre, enjoignant de laisser de côté les « *décisions relatives à des questions théoriques générales*² ». En effet, cette affirmation n'avait rien à voir avec la disqualification de principe de l'examen de problèmes de fond par le congrès, sans quoi il serait difficilement concevable que Marx ait pu faire la promotion énergique du débat sur le machinisme, qui renvoyait bel et bien à une question théorique. Au contraire, la recommandation de Marx ne portait manifestement que sur l'adjonction de nouveaux points à l'ordre du jour du congrès qui n'auraient pas fait auparavant l'objet d'une réflexion collective au sein du Conseil général visant à en défricher les enjeux. Aux yeux de Marx, la dimension préparatoire de ces discussions revêtait visiblement une double fonction : d'une part, elles permettaient d'ôter aux questions théoriques leur caractère par trop général, contribuant ainsi à donner au problème traité la forme la plus précise possible et, ce faisant, à la solution proposée la forme la plus productive possible ; d'autre part, elles permettaient de se prémunir contre les inévitables « protestations » ultérieures que de telles résolutions n'auraient pas manqué de susciter de la part de ceux qui, « du côté non belge et non français³ », n'auraient pas été associés à la réflexion.

L'influence du machinisme dans les mains des capitalistes

Ne serait-ce qu'en raison de l'insistance avec laquelle Marx avait plaidé en faveur de la tenue d'une discussion approfondie sur le machinisme en amont du congrès de Bruxelles, la question mérite qu'on y prête attention. À cela vient s'ajouter un autre argument de taille, qui est celui de la qualité de la retranscription des débats menés sur le sujet au sein du Conseil général à l'été 1868, laquelle tranche à bien des égards avec les remarques éparses à partir desquelles il fallait parfois travailler pour se faire une idée des discussions antérieures, en raison du caractère elliptique voire lacunaire des procès-verbaux. Dans le cas du machinisme, nous disposons au contraire d'un compte rendu sinon exhaustif du moins fort développé des échanges argumentés auxquels cette question a donné lieu lors des séances du 28 juillet et du 4 août 1868. Incontestablement, l'initiative de la discussion émanait de Marx, qui a été le premier à s'exprimer au sujet de « l'influence du machinisme dans les mains des capitalistes⁴ », reprenant ainsi l'énoncé qui avait été adopté lors de la séance du 14 juillet

1 MEW 32, p. 558 ; Cor. IX, p. 291.

2 MEW 32, p. 558 ; Cor. IX, p. 292.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/21, p. 580 ; PVCG 66-68, p. 195.

1868, à la suite du rapport présenté par le sous-comité¹. Il est difficile de déterminer avec certitude si Marx était lui-même à l'origine de cette formulation, dans la mesure où nous ne disposons pas du procès-verbal de la réunion du sous-comité du 11 juillet 1868, au cours de laquelle elle a vraisemblablement été choisie. Il n'est en tout cas pas particulièrement surprenant que Marx ait jugé bon de la reprendre à son compte, dans la mesure où elle s'avérait bien plus précise que la formulation initialement adoptée lors de la séance du Conseil général du 21 janvier 1868, qui évoquait simplement « le machinisme et ses effets² », sans faire référence à la forme spécifique que celui-ci était amené à revêtir dans le mode de production capitaliste. Cette façon d'aborder le problème était d'ailleurs tout à fait en phase avec l'argumentation développée dans le chapitre XIII du livre I du *Capital*, lequel plaçait en son cœur même une réflexion sur « la machinerie utilisée de manière capitaliste [*die kapitalistisch verwandte Maschinerie*]³ ».

De surcroît, si le contenu des procès-verbaux des séances du Conseil général de l'été 1868 s'avère si précieux, c'est avant tout parce qu'il permet de retracer la dynamique d'élaboration collective qui semble avoir animé les membres de la direction de l'AIT lors de la discussion de la question du machinisme. À bien des égards, on peut ainsi considérer que le déroulement de ce débat constitue un modèle du genre, permettant de saisir les caractéristiques du travail de parti mené par Marx au sein de cette instance sous sa forme la plus pure. Grâce à l'acribie d'Eccarius, qui assurait alors la fonction de secrétaire du Conseil général, il est en effet possible de reconstituer les différentes étapes du processus conduisant de l'intervention initiale présentée par Marx sur le sujet lors de la séance du 28 juillet 1868 jusqu'à l'adoption d'une résolution commune lors de la séance du 11 août, en passant par les différentes remarques et objections formulées par d'autres membres de la direction. En l'occurrence, le parcours s'avère d'autant plus intéressant que les conclusions finalement formulées dans la résolution présentée par Marx lui-même le 11 août n'étaient pas directement contenues dans son intervention du 28 juillet, en tout cas pas sous forme explicite. Tout porte donc à croire que, sans pour autant qu'il y ait lieu de parler de revirement, Marx a été amené, au fil des échanges avec les autres membres du Conseil général, à préciser, sinon sa propre position sur le sujet, du moins l'angle sous lequel il convenait de la présenter aux délégués du futur congrès de Bruxelles. En la matière, l'un des principaux intérêts de la discussion sur le

1 Cf. MEGA² I/21, p. 576 ; PVCG 66-68, p. 191.

2 MEGA² I/21, p. 535 ; PVCG 66-68, p. 156.

3 MEGA² II/10, p. 333 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 363.

machinisme est sans aucun doute qu'il s'agissait d'un thème sur lequel Marx avait déjà eu l'occasion de travailler personnellement de manière très approfondie dans le cadre de la rédaction du livre I du *Capital*. Or, s'il paraît indéniable que ses interventions sur le sujet au sein du Conseil général à l'été 1868 s'appuyaient sur le contenu exposé dans le chapitre XIII consacré à la machinerie et la grande industrie, l'opération consistant à traduire ces analyses sous la forme d'une résolution destinée à un congrès ouvrier n'avait quant à elle rien d'absolument évident et ne pouvait manifestement pas se borner à une simple reprise synthétique¹.

La déclaration liminaire de Marx lors de la séance du 28 juillet 1868 avait indéniablement pour objectif de mettre en évidence le caractère contradictoire des grandes transformations induites par l'introduction du machinisme au sein de la production capitaliste. Marx en soulignait trois aspects principaux : l'allongement du temps de travail, l'entrée des femmes et des enfants dans l'usine et la perte d'autonomie des travailleurs. Chacun de ces points avait fait l'objet d'une analyse approfondie dans le chapitre XIII du livre I du *Capital*, pour l'essentiel dans les sous-chapitres 3 et 4, respectivement consacrés aux effets immédiats de l'exploitation mécanisée sur le travailleur et à la fabrique². Dans les trois cas, Marx semblait avant tout soucieux de mettre en évidence la trahison des promesses du machinisme par l'usage capitaliste qui en était fait, les légitimes espoirs qu'il suscitait se renversant ainsi en leur contraire direct. En effet, c'est bien parce que « les conséquences du machinisme [avaie]nt été l'inverse de celles qui en étaient prévues comme résultat inévitable³ » que la journée de travail avait été allongée au lieu d'être réduite, que le potentiel vecteur d'émancipation que représentait le travail des femmes et des enfants était devenu une abomination, et que l'organisation du travail à l'échelle de la fabrique avait mis les travailleurs en concurrence les uns avec les autres. Ce faisant, pour les besoins mêmes de la démonstration, Marx était immanquablement conduit à insister tout particulièrement sur les conséquences néfastes du machinisme, au risque de donner à voir de ce phénomène un tableau quelque peu tronqué. Présenter les choses de cette façon permettait sans aucun doute au

1 De ce point de vue, l'affirmation de François Jarrige d'après laquelle, dans le cadre de la préparation du congrès de Bruxelles, l'AIT avait, aux yeux de Marx, vocation à servir de « canal de diffusion » pour les analyses développées dans le chapitre du livre I du *Capital* consacré à la machinerie et la grande industrie ne nous semble pas véritablement à même de rendre compte des enjeux du travail collectif mené à l'été 1868 au sein du Conseil général. Cf. François JARRIGE, « The IWMA, Workers and the Machinery Question (1864-1874) », *op.cit.*, p. 100 *sq.*

2 Cf. MEGA² II/10, p. 354-384 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 384-414.

3 MEGA² I/21, p. 580 ; PVC 66-68, p. 195.

discours de Marx d'être en phase avec l'expérience vécue par la classe ouvrière, mais elle avait également pour défaut d'être fondamentalement démobilisatrice, dans la mesure où elle n'accordait que peu de place à la mise en évidence du rôle de levier transformateur qui incombait également au machinisme. De ce point de vue, l'exposé initial de Marx présenté lors de la réunion du 28 juillet 1868 pouvait apparaître comme insuffisamment dialectique. L'analyse développée dans le chapitre XIII du livre I du *Capital* au sujet de la grande industrie l'était d'une certaine façon davantage, puisque Marx s'attachait à montrer que « le développement des contradictions d'une forme de production historique est cependant la seule voie historique qui mène à sa dissolution et à sa reconfiguration¹ ».

En la matière, on peut considérer que la discussion collective menée au sein du Conseil général lors des séances du 28 juillet et du 4 août a permis à Marx d'opérer un déplacement tout à fait décisif, dont témoigne le contenu de sa proposition de résolution présentée lors de la séance du 11 août. En effet, la comparaison entre les deux textes – de format certes très différent puisque la résolution du 11 août tenait en une seule phrase – permet de constater un véritable décalage. La résolution présentée en conclusion du débat n'était pas simplement plus équilibrée dans l'analyse des effets contradictoires du machinisme, elle revêtait aussi et surtout une dimension clairement plus propulsive que le discours liminaire présenté par Marx deux semaines plus tôt. On y trouvait en effet exposée l'idée selon laquelle « si d'un côté les machines [avaie]nt été l'un des plus puissants instruments de despotisme et d'extorsion entre les mains du capitaliste, d'un autre côté leur développement cré[ait] les conditions matérielles nécessaires pour la substitution d'un système vraiment social de production au système actuel du salariat² ». Plusieurs éléments laissent penser que les remarques formulées au cours de la discussion par les autres membres du Conseil ont joué un rôle décisif dans cette réorientation. Il est à cet égard tout à fait symptomatique que plusieurs des objections soulevées à cette occasion aient cherché à nuancer le panorama fort sombre que Marx avait dressé dans son exposé liminaire. C'est le cas de l'intervention de Weston lors de la séance du 28 juillet. Ce dernier entendait ainsi montrer que les affirmations de Marx n'étaient pas valables pour tous les secteurs de la production et que, par exemple,

1 MEGA² II/10, p. 440 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 470.

2 MEGA² I/21, p. 587 ; PVCG 66-68, p. 203 (trad. mod.). Il y a tout lieu de penser que Marx accordait une importance particulière à cette déclaration, qui a été intégrée telle quelle dans les résolutions du congrès de Bruxelles. Quelques mois plus tard, dans une lettre à Engels du 24 février 1869, il affirmera ainsi n'avoir eu « aucune part » directe à la rédaction des résolutions de 1868, à l'exception de cette « seule *phrase* » devenue le « *first considering "on the effects of machinery"* [le premier *attendu* "sur les conséquences du machinisme"] ». Cf. MEW 32, p. 259 ; Cor. X, p. 30.

« dans la charpenterie, la machine n'a[vait] pas tendu à allonger les heures de travail » mais au contraire à accomplir « la partie la plus laborieuse de l'ouvrage », permettant ce faisant aux travailleurs d'effectuer une tâche moins « exténuante¹ ». Présenter les choses sous cet angle, c'était assurément prendre l'argumentation de Marx au rebours, dans la mesure où celui-ci insistait avant tout sur l'intensification du travail qui avait résulté de l'introduction du machinisme, annulant pour ainsi dire les effets bénéfiques de la législation prévoyant une réduction du temps de travail. S'appuyant sur l'exemple britannique, Marx entendait en effet montrer qu'en dépit de l'adoption du bill des dix heures, les ouvriers se trouvaient « de nouveau surmenés² » par les conséquences du perfectionnement des machines, ce qui expliquait pour une bonne part l'émergence de la lutte pour la journée de huit heures. Du point de vue de l'analyse économique elle-même, l'intervention de Marx était sans nul doute plus rigoureuse que les remarques de Weston, ne serait-ce qu'en raison de l'ampleur des données empiriques sur lesquelles elle s'appuyait. Cependant, il est permis de se demander si elle ne débouchait pas sur une difficulté d'ordre politique, en occultant involontairement le considérable levier de transformation sociale que constituait le machinisme, lequel n'était pas voué à demeurer indéfiniment entre les mains des capitalistes. C'est d'ailleurs ce que soulignait implicitement Eccarius dans une intervention prononcée lors de la séance du 4 août, dont l'objectif était pourtant de critiquer les positions de Weston. Aux yeux d'Eccarius, Marx s'était contenté de faire « ce que font tous les hommes de science, désireux de montrer les aspects particuliers d'un sujet quel qu'il soit », ce qui l'avait conduit à choisir, pour étayer sa thèse, « les cas les plus révélateurs³ ». Le risque était alors que l'analyse scientifique ne puisse qu'imparfaitement être mise au service de l'action de la classe ouvrière organisée, ce qui constituait assurément un écueil auquel Marx ne pouvait manquer d'être particulièrement sensible. Pour cette raison, il est possible que, sans pour autant donner raison à Weston sur le fond, Marx ait jugé bon d'opérer au sein même de son analyse du machinisme un déplacement d'accent.

L'autre élément qui permet de considérer que les objections soulevées par les membres du Conseil général au cours du débat ont conduit Marx à réélaborer la position qu'il avait exposée lors de son discours liminaire le 28 juillet 1868 est sans aucun doute l'intervention d'Harriet Law au sujet du travail des femmes lors de la séance du 4 août. En effet, dans son

1 MEGA² I/21, p. 581 ; PVCG 66-68, p. 197.

2 MEGA² I/21, p. 580 ; PVCG 66-68, p. 196.

3 MEGA² I/21, p. 585 ; PVCG 66-68, p. 201.

exposé initial, Marx avait abordé la question des effets du machinisme en la matière d'une façon qui pouvait sans nul doute sembler un peu timide aux yeux de la seule femme membre de la direction de l'AIT¹. Évoquant l'entrée massive des femmes et des enfants dans la sphère de la production industrielle à la suite du développement du machinisme, Marx avait certes déclaré, comme il avait déjà eu l'occasion de le faire à plusieurs reprises par le passé, qu'il n'y avait pas lieu de déplorer ce phénomène qui, en lui-même, n'avait rien de « mauvais », mais il avait surtout insisté sur le caractère « abominable » de « la façon dont on les for[çait] à travailler dans les conditions existantes² ». Mettre l'accent sur cet aspect de la question, c'était évidemment entrer en résonance avec une souffrance dont bien des femmes et des enfants faisaient l'expérience quotidienne, mais c'était également prendre le risque de donner des arguments à ceux qui, comme les proudhoniens français, manifestaient leur opposition farouche à l'entrée de ces catégories de travailleurs dans la sphère de la production sociale. On comprend dès lors qu'Harriet Law ait, quant à elle, insisté pour rappeler que « l'application des machines a[vait] rendu les femmes moins dépendantes des hommes qu'auparavant et qu'elles finir[aient] par les émanciper de l'esclavage domestique³ ». À la vision misérabiliste qui présentait les femmes comme de simples victimes des effets néfastes du machinisme se trouvait substituée une perspective qui donnait au développement des forces productives le statut de vecteur d'une émancipation déjà en cours de réalisation et dont les travailleuses elles-mêmes étaient les principales actrices.

Derechef la réduction du temps de travail

Après celle du machinisme, l'autre grande question ayant donné lieu à un débat approfondi au sein du Conseil général à l'été 1868 dans le cadre de la préparation du congrès de Bruxelles est celle de la réduction du temps de travail. Il ne s'agissait évidemment pas d'un problème nouveau puisqu'elle était au cœur des préoccupations de la direction de l'AIT, et de Marx en particulier, depuis la fondation de l'Association à l'automne 1864. Toutefois, précisément parce que la dimension collective du débat a permis de mettre en évidence certains aspects de la question qui n'avaient que peu été abordés jusque-là, il ne semble pas

1 La militante britannique Harriet Law, fer de lance du mouvement athée, a été, comme l'a rappelé Antje Schrupp, une des rares femmes à jouer un rôle de premier plan au sein de l'AIT. Cf. Antje SCHRUPP, « Bringing Together Feminism and Socialism in the First International. Four Examples », in Fabrice BENSIMON, Quentin DELUERMOZ, Jeanne MOISAND (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, *op.cit.*, p. 343, n. 2.

2 MEGA² I/21, p. 580 ; PVCG 66-68, p. 196.

3 MEGA² I/21, p. 585 ; PVCG 66-68, p. 202.

inutile de prendre le temps de s'y plonger. Contrairement à celle portant sur le machinisme, la discussion concernant la réduction du temps de travail n'a pas fait l'objet d'un rapport introductif présenté par Marx. C'est Eccarius qui, lors de la séance du 11 août 1868, a été amené à ouvrir le débat. Cependant, comme en témoignent les procès-verbaux des réunions, la participation de Marx n'en a pas moins été décisive, et c'est lui qui a pris l'initiative de rédiger une proposition de résolution sur le sujet, présentée devant le Conseil général lors de la séance du 25 août. La prise de position de Marx à l'intérieur de cette discussion doit d'abord être comprise comme une réponse aux remarques formulées par George Milner lors de la séance du 11 août. En effet, ce dernier était intervenu dans le débat pour aborder une difficulté de taille : celle de la place que devait occuper la revendication de la réduction du temps de travail au sein de la stratégie globale de transformation sociale portée par l'AIT. En l'occurrence, Milner invitait à reléguer cette bataille au second plan, arguant notamment de « l'opposition à laquelle elle se heurterait de la part de ceux qui ont amassé de grandes fortunes aux dépens du travail d'autrui », jugée par lui « trop forte pour que la classe ouvrière puisse la surmonter¹ ». S'appuyant sur une analyse économique dont Marx s'attachera à montrer le manque de rigueur, Milner estimait en effet que la réduction du temps de travail ne pouvait qu'entraîner une diminution de la production de richesses, ce qui le conduisait à inverser l'ordre des priorités revendicatives de l'AIT. Il affirmait ainsi qu' « une hausse des salaires pourrait plus facilement être obtenue » et que la réduction du temps de travail, au lieu d'être placée au premier rang des luttes à mener par l'Association, « suivrait² » une fois obtenues les premières victoires salariales.

L'intervention de Marx prenait le contre-pied direct du discours de Milner, non seulement sur le plan de l'analyse économique, mais aussi et surtout du point de vue de la stratégie politique à adopter par la classe ouvrière organisée. Ce faisant, il ne se contentait pas de reprendre une ligne argumentative déjà suivie deux semaines plus tôt à l'occasion du débat sur le machinisme, d'après laquelle la réduction du temps de travail avait généralement été couplée à un développement des forces productives dans les branches concernées, ce qui avait eu pour conséquence une intensification du travail, laquelle avait suffi à contrer toute diminution de la production. Cette mise au point était sans nul doute décisive du point de vue de l'analyse scientifique, mais elle ne suffisait pas, à elle seule, à expliquer pour quelle raison la réduction du temps de travail devait constituer pour l'AIT une bataille prioritaire. À cet

1 MEGA² I/21, p. 589 ; PVCG 66-68, p. 206.

2 *Ibid.*

égard, il est intéressant de noter que Marx estimait manifestement nécessaire de se placer à un autre niveau, à savoir celui des effets bénéfiques entraînés par la réduction du temps de travail. Aux yeux de Marx, en effet, si cette lutte pouvait à bon droit être qualifiée d'« indispensable », c'est avant tout parce qu'elle permettait de dégager du temps pour la « culture intellectuelle » et qu'elle constituait, de ce fait, « le premier pas vers l'élévation intellectuelle et physique et l'émancipation complète de la classe ouvrière¹ ». On constate donc que Marx ne se contentait pas ici d'argumenter d'un point de vue économique, comme il pouvait le faire dans l'*Adresse inaugurale* de 1864, ni même d'un point de vue « sanitaire² », mais choisissait bien plutôt de se placer sur un terrain qu'on pourrait qualifier d'anthropologique³. Ce type de réflexion n'était certes pas fondamentalement nouveau sous la plume de Marx, puisqu'on le trouvait déjà développé depuis longtemps dans ses travaux de critique de l'économie politique. Dès la fin des années 1850, dans un passage du chapitre du capital des *Grundrisse* consacré au développement des forces productives, Marx faisait déjà très explicitement le lien entre la perspective d'une réduction du temps de travail et celle d'un « libre développement des individualités » fondé notamment sur « la formation artistique, scientifique, etc., des individus⁴ ». Cette idée n'était pas non plus complètement absente des textes d'intervention politique antérieurs : dans les instructions aux délégués du Conseil central en vue du congrès de Genève rédigées à l'été 1866, Marx soulignait ainsi que la réduction des heures de travail était nécessaire aussi bien pour « rétablir l'énergie et la santé des classes laborieuses, qui forment le véritable corps de la nation », que pour leur fournir « la possibilité du développement intellectuel, des relations de sociabilité et de l'action politique et sociale⁵ ».

Cependant, on peut considérer que ce n'est véritablement qu'à partir des propos tenus le 11 août 1868 devant le Conseil général que la dimension anthropologique de la lutte pour la réduction du temps de travail a acquis une place centrale dans le discours revendicatif que Marx cherchait à promouvoir au sein de l'AIT. En effet, alors que dans les instructions de l'été 1866, cet aspect pouvait apparaître comme un simple complément, certes bénéfique mais

1 *Ibid.* (trad. mod.).

2 *Ibid.*

3 Nous employons ici le terme au sens où l'entendait Lucien Sève lorsqu'il parlait d'une « cause anthropologique » à défendre contre les logiques de dé-civilisation à l'œuvre dans le mode de production capitaliste et mettant en péril l'*humanitas* du genre humain. Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. II : « L'homme » ?, Paris, La Dispute, 2008, p. 561.

4 MEGA² II/1.2, p. 582 ; Karl MARX, *Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »)*, t. II, Paris, Éditions sociales, 1980 [1857-1858], p. 193 *sq.*

5 MEGA² I/20, p. 229 ; PVC 64-66, p. 292 (trad. mod.).

néanmoins relativement secondaire, d'une bataille d'ordre prioritairement sanitaire, il en allait tout à fait différemment deux ans plus tard, au moment de la préparation du congrès de Bruxelles. Au contraire, dans son intervention du 11 août 1868, Marx présentait la réduction du temps de travail comme un moyen au service d'une lutte anthropologique plus fondamentale encore, dont elle devait être perçue comme le « premier pas¹ ». Cette ligne argumentative continuera d'ailleurs à jouer un rôle majeur dans les affirmations ultérieures de Marx sur le sujet. Quelques mois plus tard, lors de la séance du Conseil général du 9 mars 1869, à l'occasion d'une discussion sur le travail du dimanche, Marx présentera ainsi la législation réduisant le temps de travail comme une garantie contre la « tendance à transformer le plus possible du temps de vie [*life time*] d'un homme en temps de travail [*working time*]² ». Symptomatiquement, le temps hors du travail n'était pas d'abord pensé ici comme un temps de repos, permettant l'indispensable reconstitution des forces nécessaires à la perpétuation de la production elle-même, mais bien comme un temps de vie au sens fort du terme, dans lequel cette élévation intellectuelle et physique évoquée précédemment soit susceptible de se réaliser³. On comprend dès lors qu'à l'occasion de la préparation du congrès de Bruxelles à l'été 1868, Marx ait pris le contre-pied des positions défendues par Milner et se soit refusé à donner à la bataille salariale la priorité sur la lutte pour la réduction du temps de travail. Quelle que soit par ailleurs la légitimité des actions visant à imposer une hausse de la valeur de la force de travail – que Marx ne remettait nullement en question, comme en témoigne sa polémique avec Weston de juin 1865 –, il ne pouvait être question de lui accorder ce privilège stratégique. Malgré ses indéniables mérites aussi bien du point de vue du rapport de forces entre bourgeoisie et prolétariat que de celui des conditions matérielles dans lesquelles la classe ouvrière se trouvait plongée, l'augmentation salariale ne revêtait manifestement pas cette portée anthropologique qui conférait à la réduction du temps de travail sa puissance révolutionnaire. Aux yeux de Marx, il convenait donc d'inverser la hiérarchie revendicative mise en avant par Milner et de manifester par des actes le primat qui devait être accordé à la lutte pour la réduction du temps de travail. Telle était probablement la

1 MEGA² I/21, p. 589 ; PVCG 66-68, p. 206.

2 MEGA² I/21, p. 633 ; PVCG 68-70, p. 63.

3 Il nous semble que l'insistance de Marx sur cette question renvoie très précisément à ce que Lucien Sève a nommé, dans l'analyse décisive qu'il a consacrée au concept d'emploi du temps dans *Marxisme et théorie de la personnalité*, le « besoin de temps ». Aux yeux de Lucien Sève, le « besoin de temps » lui-même n'était compréhensible qu'au regard de la « différence radicale qui existe entre le *temps à vivre* et le *temps de vivre* ». Réclamer le temps de vivre revenait ainsi à faire la critique « d'un *mode de vie* qui exige le sacrifice de la vie personnelle concrète à la vie sociale abstraite et de la vie sociale abstraite aux exigences de la reproduction constante de tout le système ». Cf. Lucien SÈVE, *Marxisme et théorie de la personnalité*, Paris, Éditions sociales, 1975 [1969], p. 416 sq.

vocation de la résolution présentée par lui lors de la séance du Conseil général du 25 août 1868, en conclusion du débat préparatoire au congrès de Bruxelles sur cette question. Sur le fond, ce texte bref n'introduisait pas d'élément nouveau et se contentait de faire référence aux décisions prises sur le sujet lors du congrès de Genève. L'enjeu était bien plutôt de rendre possible une dynamique d'accélération et d'intensification de cette bataille en incitant les différentes composantes de l'AIT à s'y investir de toutes leurs forces. C'était bien là la seule manière de donner aux résolutions du congrès de Genève un « effet pratique¹ » lui permettant d'être autre chose qu'un simple vœu pieux.

1 MEGA² I/21, p. 593 ; PVCG 66-68, p. 210.

5. Le congrès de Bâle

« Je suis content que le congrès de Bâle soit terminé et se soit relativement déroulé aussi bien. Je me fais toujours du souci chaque fois que le parti s'exhibe ainsi en public "*avec tous ses abcès*".¹ »

La propriété commune du sol

La préparation du congrès de Bâle de septembre 1869, de la même façon que celle du congrès de Bruxelles l'année précédente, a offert à Marx l'occasion d'intervenir de manière souvent assez approfondie dans les discussions thématiques organisées par le Conseil général². Parmi les sujets de débat abordés dans les semaines qui ont précédé la tenue de cet événement, on trouve en premier lieu celui de la propriété commune du sol, qui a donné lieu à des échanges fort instructifs au sein de la direction de l'AIT au début de l'été 1869. Cette discussion mérite d'autant plus qu'on y prête attention que, comme nous l'avions signalé précédemment, Marx n'avait pas jugé opportun, au moment de la préparation du congrès de Bruxelles, d'aborder cette question qu'il jugeait inutilement polémique. En effet, précisément pour cette raison, il convient de s'interroger sur les motifs qui ont pu pousser Marx à mettre de côté ses réticences et à prendre part au travail préalable d'analyse mené sur le sujet au sein du Conseil général. Tout porte en effet à croire que Marx a accepté de jouer le jeu de la discussion collective, et qu'il n'a pas cherché à esquiver le problème. À cet égard, il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que, dès le 16 février 1869, au moment où les grandes lignes du programme du congrès de Bâle commençaient à peine à être élaborées, il ait pu affirmer que s'il était encore prématuré de publier un ordre du jour exhaustif, il était déjà possible d'annoncer trois thèmes qui y figureraient inmanquablement, parmi lesquels celui de la propriété du sol³. Comment comprendre ce revirement apparent ? L'explication paraît finalement assez simple. Lors de la préparation du congrès de Bruxelles, Marx n'avait pas souhaité exacerber l'affrontement avec les proudhoniens en mettant sur la table une question dont il savait qu'elle ne pourrait que très difficilement déboucher sur un large accord. Mais de fait, le débat avait bel et bien été mené lors du congrès, et la thèse de la propriété commune du

1 Lettre de Marx à Laura Lafargue du 25 septembre 1869, in MECW 43, p. 355 ; Cor. X, p. 173.

2 Signe de l'importance qu'il accordait aux débats préparatoires au congrès de Bâle, Marx avait été amené à ajourner son voyage à Hanovre, où il devait rendre visite à Ludwig Kugelmann à l'été 1869. Dans une lettre à Engels du 2 août 1869, il déclarait ainsi : « Si je m'en allais maintenant d'ici, le Conseil général, avec les travaux indispensables pour le congrès de Bâle, serait complètement fichu. » Cf. MEW 32, p. 355 ; Cor. X, p. 155.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 627 ; PVCG 68-70, p. 58.

sol s'y était imposée, en grande partie grâce au rapport présenté par César de Paepe au nom de la section de Bruxelles lors de la séance du 11 septembre 1868¹. Dans ce nouveau contexte, il aurait sans doute été inopportun d'esquiver la question, et il semblait beaucoup plus judicieux de la traiter de manière rigoureuse et approfondie afin d'éviter les malentendus.

C'est d'ailleurs, de façon tout à fait explicite, ce besoin de clarification qui avait amené le Conseil général à réexaminer les résolutions adoptées sur le sujet au congrès de Bruxelles. Lors de la séance du 29 juin 1869, Eccarius avait ainsi souligné le fait qu'un certain nombre de délégués s'étaient « abstenus de voter au congrès, pour se plaindre ultérieurement que les résolutions les [avaient] pris par surprise² ». Cet état de fait rendait à ses yeux d'autant plus légitime la reprise de la discussion : précisément parce qu'existait un risque de contestation, et qu'il était permis de douter du fait que les résolutions adoptées lors du congrès de Bruxelles soient « le reflet fidèle des convictions des délégués³ », la meilleure solution était de les soumettre à un nouvel examen, débouchant sur leur confirmation ou sur l'élaboration d'une nouvelle proposition à adresser au congrès de Bâle. La discussion a été ouverte lors de la séance suivante, le 6 juillet 1869, par George Milner, à partir d'une interrogation que l'on pourrait qualifier de méthodologique, dans la mesure où elle portait moins sur le contenu concret des revendications liées à la propriété du sol que sur l'angle sous lequel il convenait d'aborder la question. Aux yeux de Milner, l'erreur du congrès de Bruxelles avait été de se fonder sur les logiques objectives déjà à l'œuvre dans la dynamique même de la production capitaliste plutôt que sur l'affirmation d'un droit naturel. Pour Milner, une telle perspective ne pouvait s'avérer que démobilisatrice parce « la revendication d'un droit peut pousser les hommes à agir », tandis que « la nécessité sociale ne le peut pas⁴ ». De fait, l'argumentation développée par De Paepe lors du congrès de Bruxelles consistait bien à présenter la propriété collective du sol comme l'aboutissement de « tendances économiques » inévitables, qu'il était possible de constater grâce à une « observation attentive et impartiale des phénomènes sociaux⁵ ». De ce point de vue, la nouvelle résolution proposée par Milner, tout en soutenant

1 Comme l'a souligné Emmanuel Jousse, le succès de César de Paepe en la matière tenait notamment au fait qu'il avait su aborder la question de la propriété collective du sol de façon pragmatique et rassembleuse, sans chercher à précipiter la rupture avec les proudhoniens français. Cf. Emmanuel JOUSSE, « Le cas César de Paepe (1841-1893). Réflexions biographiques sur une histoire transnationale du socialisme », in *Cahiers Jaurès*, N°234, Paris, 2019, p. 71 *sq.*

2 MEGA² I/21, p. 668 ; PVCG 68-70, p. 98.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/21, p. 670 ; PVCG 68-70, p. 101.

5 « Rapport de la section bruxelloise sur la question de la propriété foncière » [1868], in Jacques FREYMOND (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, t. I, *op.cit.*, p. 376.

les décisions du congrès de Bruxelles sur le fond, revenait à en prendre le contre-pied sur la forme, puisqu'il entendait montrer « que le seul moyen de réaliser le droit naturel de chacun à avoir un intérêt dans le sol de son pays est de faire de la terre la propriété de tous pour tous¹ ».

L'intervention de Marx dans ce débat peut être considérée comme une réaction aux déclarations de Milner à un double titre. D'une part, l'enjeu consistait pour lui à réfuter l'argumentaire de Milner au sujet de la primauté à accorder au droit sur la nécessité économique. D'autre part, il s'agissait aux yeux de Marx de montrer que Milner était passé à côté de la véritable difficulté à laquelle l'AIT était confrontée dans le cadre de cette discussion, qui ne portait pas tant sur la propriété collective du sol de manière générale que sur celle des terres arables en particulier. Les deux arguments méritent qu'on s'y attarde car ils permettent, chacun à leur manière, de mieux comprendre la position défendue par Marx. Dans la mesure où sa portée dépasse de loin la seule question de la propriété du sol, le premier d'entre eux s'avère particulièrement instructif et a donné l'occasion à Marx d'approfondir sa réflexion sur le statut du droit. À cet égard, il semble que son objectif n'ait pas tant consisté à récuser la pertinence d'une référence au droit en général dans le discours revendicatif de l'AIT qu'à opérer des distinctions au sein même de la sphère du droit afin de mieux cerner la manière dont cette référence pouvait s'articuler avec une réflexion sur la nécessité sociale. Cette mise au point opérée par Marx nous paraît s'expliquer en bonne partie par la relative confusion qui caractérisait le vocabulaire juridique employé par les autres membres du Conseil général au cours de la discussion. C'était notamment le cas dans l'exposé liminaire de Milner, qui semblait employer de façon interchangeable le concept de droit naturel et celui de droit tout court. Le flou avait sans nul doute été encore accentué par l'intervention de Martin Boon, qui avait, quant à lui, dans une remarque destinée à soutenir la position défendue par Milner, présenté la propriété commune du sol à la fois comme un « droit naturel [*natural right*] » et comme un « droit abstrait [*abstract right*]² ». L'usage de ce dernier concept, beaucoup moins courant que celui de droit naturel, a de quoi surprendre, et il paraît difficile de déterminer avec certitude si Boon était conscient, en l'employant, de l'héritage hégélien qu'il mobilisait implicitement³. La charge théorique de l'expression ne pouvait en revanche

1 MEGA² I/21, p. 670 ; PVCG 68-70, p. 100.

2 MEGA² I/21, p. 670 ; PVCG 68-70, p. 101.

3 Figure importante de la Ligue de la terre et du travail, Martin Boon était également, comme l'a rappelé Andrew Whitehead, un pamphlétaire prolifique marqué aussi bien par le positivisme d'Auguste Comte que par les idées du dirigeant chartiste Bronterre O'Brien. Cf. Andrew WHITEHEAD, « Boon, Martin James (1840-88). Land Nationaliser and Monetary Reformer », in Joyce M. BELLAMY, David E. MARTIN, John SAVILLE (dir.), *Dictionary of Labour Biography*, t. IX, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1993, p. 9-16. La

échapper à Marx, et il n'est pour cette raison pas particulièrement étonnant qu'il se soit à son tour référé explicitement au droit abstrait dans sa réponse à Milner et Boon.

La réflexion exposée par Marx lors de la séance du 6 juillet 1869 peut en effet être perçue comme une tentative visant à récuser la pertinence de la mobilisation des concepts de droit abstrait et de droit naturel au sein du discours revendicatif de l'AIT concernant la propriété collective du sol. Le raisonnement développé par Marx à cette occasion prenait d'abord pour cible l'appel au droit abstrait, présenté comme la source de justification de « toute forme possible d'oppression¹ ». L'affirmation est sans aucun doute elliptique et demande, de ce fait, à être explicitée. L'hypothèse qui nous semble la plus vraisemblable est que l'ambition de Marx n'était pas de formuler une condamnation radicale du droit abstrait en tant que tel, mais bien plutôt de l'usage qui pouvait en être fait sur le terrain politique et social. L'idée selon laquelle le droit abstrait pouvait être instrumentalisé pour légitimer l'existence de privilèges au sein de l'État n'était d'ailleurs pas nouvelle sous la plume de Marx, puisqu'elle était déjà au cœur de l'analyse qu'il consacrait au majorat dans sa *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* de 1843. Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que, commentant le paragraphe 307 des *Principes de la philosophie du droit*, Marx ne se soit pas contenté de critiquer un dispositif qui revenait selon lui à transformer la citoyenneté en une simple « qualité de la propriété privée² », mais ait au contraire cherché à montrer que cet usage problématique du droit abstrait était une spécificité germanique qui ne pouvait être imputée aux Romains. Aux yeux de Marx, en effet, on ne pouvait trouver « nulle part chez les Romains que le droit de la propriété privée ait été, comme chez les Allemands, changé en quelque chose de mystique », ou encore qu'il soit « devenu *droit étatique*³ ». Il nous semble que c'est également contre une telle mystification du droit abstrait que Marx cherchait à mettre en garde les membres du Conseil général de l'AIT lors du débat sur la propriété collective du sol de l'été 1869. De même que, dans l'analyse que Hegel consacrait au pouvoir législatif, la propriété foncière héréditaire et inaliénable était arbitrairement transformée en garantie de l'indépendance des membres de la Chambre haute – ce qui revenait tout autant à fonder un privilège politique sur le droit abstrait qu'à introduire une exception d'ordre

solide formation théorique de ce quincailleur autodidacte rend donc envisageable l'hypothèse d'une référence consciente à la philosophie hégélienne du droit, même si aucun élément ne permet de l'attester.

1 MEGA² I/21, p. 671 ; PVCG 68-70, p. 101.

2 MEGA² I/2, p. 120 ; Karl MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, op.cit., p. 211.

3 MEGA² I/2, p. 119 ; Karl MARX, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, op.cit., p. 209.

politique dans le droit abstrait lui-même¹ –, le fait de se référer au droit abstrait pour penser un problème d'ordre avant tout social comme celui de la propriété collective du sol ne pouvait que déboucher sur une impasse.

D'une certaine façon, telle était d'ailleurs également la leçon que l'on pouvait tirer de la manière dont Hegel lui-même traitait le problème dans la remarque du paragraphe 46 des *Principes de la philosophie du droit*. Évoquant les lois agraires romaines comprises comme un « combat entre communauté et propriété privée de la possession foncière », il affirmait ainsi qu' « en tant que moment plus rationnel, la seconde devait nécessairement conserver le dessus, quoique ce fût au détriment d'un autre droit² ». Aux yeux de Hegel, cet autre droit n'était assurément pas le droit abstrait, dont la caractéristique fondamentale était d'être un droit de la propriété privée, mais il n'en était pas moins un droit pour autant, que l'État avait toute latitude pour mobiliser, si nécessaire, contre le droit abstrait lui-même³. Même si la présence de cet arrière-plan hégélien dans le discours tenu par Marx lors de la séance du Conseil général du 6 juillet 1869 relève de la simple hypothèse, elle nous paraît à même de rendre compte des raisons pour lesquelles il avait pu être amené à dire, au sujet du droit abstrait, qu'il était « grand temps d'abandonner ce mode d'agitation⁴ ». Loin de chercher à opérer une disqualification générale du droit abstrait, Marx avait donc visiblement pour ambition d'en récuser la pertinence pour penser la question, directement liée à la production sociale, de la propriété collective du sol.

La suite du raisonnement développé par Marx montre qu'à ses yeux le droit naturel n'était pas davantage en mesure de servir de fondement au discours revendicatif de l'AIT concernant la propriété collective du sol que ne l'était l'instance du droit abstrait. En

1 L'idée selon laquelle l'indépendance de l'état substantiel devait être assurée y compris « *contre son propre arbitraire* » avait conduit Hegel, au paragraphe 306 des *Principes de la philosophie du droit*, à contrevenir aux principes qu'il avait lui-même établis dans la partie de l'ouvrage consacrée au droit abstrait. Le paragraphe 65, qui ouvrait la sous-section consacrée à l'aliénation de la propriété, prévoyait en effet la possibilité de se dessaisir de sa propriété dans la mesure où « la Chose est, selon *sa nature*, un *terme-extérieur* ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, PUF, 2013 [1820], p. 215 et 509.

2 *Ibid.*, p. 193 sq.

3 C'est ce qu'a montré Jean-François Kervégan, rappelant que Hegel reconnaissait « l'existence d'un droit de nécessité ou de détresse (*jus necessitatis*, *Notrecht*) qui admet la possibilité d'une violation de ce qui est pourtant la base même du droit privé ». De ce point de vue, si les atteintes à la propriété privée opérées par la puissance publique constituent « au sens strict, des violations du droit privé de la propriété », il est néanmoins possible de dire qu'elles « deviennent légitimes lorsque la mise en œuvre des principes généraux du droit – liberté personnelle, droit de chacun à la propriété et à l'entreprise – risque d'être entravée par l'affirmation particulière de certains droits ou de certains intérêts ». Cf. Jean-François KERVÉGAN, *L'Effectif et le Rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, Paris, Vrin, 2007, p. 75 sqq.

4 MEGA² I/21, p. 671 ; PVCG 68-70, p. 101.

l'occurrence, c'est très manifestement la référence à la naturalité qui constituait, aux yeux de Marx, le principal problème en raison de l'ambiguïté fondamentale dont elle était porteuse¹. Aborder la question de la propriété collective du sol par l'intermédiaire du droit naturel revenait d'une certaine manière à appliquer à l'être humain des normes qui valent d'abord pour le règne animal. En effet, si l'on pouvait dire à la rigueur que « l'animal a un droit naturel au sol puisqu'il ne peut pas vivre sans lui² », il était impossible de transposer purement et simplement ce raisonnement à la réalité humaine sans déboucher sur une aporie. Prise au sens littéral, la revendication d'un droit naturel sur le sol ne pouvait que renvoyer au rétablissement de prérogatives dont chacun pourrait jouir si la société ne s'acharnait pas à les entraver. De ce fait, poussé « jusqu'à ses conséquences logiques », un tel droit « nous amènerait à affirmer que chaque individu doit cultiver son propre lopin³ ». Malgré toutes ses bonnes intentions, la proposition de résolution formulée par Milner, visant à établir un lien logique entre le « droit naturel de chacun à avoir un intérêt dans le sol de son pays⁴ » et la revendication de la propriété collective du sol était condamnée à sombrer dans un paralogisme.

Pour autant, il est intéressant de constater que, si Marx était convaincu de l'importance qu'il y avait à se référer aux tendances économiques à l'œuvre dans la production capitaliste elle-même plutôt qu'au droit abstrait ou au droit naturel pour traiter cette question, son argumentation ne visait pas à disqualifier toute forme de référence à la sphère juridique⁵. La dernière partie de son intervention consistait au contraire à souligner la pertinence de la revendication d'un « droit social [*social right*] » couplé à la « nécessité sociale [*social*

1 On remarquera au passage que cette ambiguïté avait déjà été soulignée par Hegel dans la remarque du paragraphe 502 de *l'Encyclopédie*, qui soulignait que l'expression pouvait renvoyer à un « état de nature, dans lequel le droit naturel devrait valoir, alors que, au contraire, l'état constitué par la société et l'État exigerait et entraînerait, bien plutôt, une limitation de la liberté et un sacrifice de droits naturels ». Cf. Georg Wilhelm Friedrich HEGEL, *Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé*, Paris, Vrin, 2012 [1830], p. 528.

2 MEGA² I/21, p. 671 ; PVCG 68-70, p. 102.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/21, p. 670 ; PVCG 68-70, p. 100.

5 Le maintien de cette référence n'enlève par ailleurs rien à la pertinence d'une réflexion sur le dépérissement du droit, dont Bertrand Binoche, à la suite du juriste soviétique Evgueni Pachoukanis, a bien montré l'importance qu'elle revêtait chez Marx. Cf. Bertrand BINOCHÉ, *Critiques des droits de l'homme*, Paris, PUF, 1989, p. 111 et Evgeny B. PAŠUKANIS, *La Théorie générale du droit et le marxisme*, Paris, EDI, 1970 [1924], p. 50. Il est en effet permis de considérer, comme l'a souligné Yohann Douet, que la thèse du dépérissement du droit revêtait avant tout chez Marx « un sens critique et stratégique », dont l'objectif était « de mettre en œuvre une critique radicale du droit actuel, dans son contenu et dans sa forme, et d'impulser la création d'un droit radicalement nouveau ». Cf. Yohann DOUET, « Le problème du dépérissement du droit chez Marx et Engels », in *Droit & philosophie*, N°10, Paris, 2018, p. 38. Il n'y a là nulle incohérence, au sens où cette dynamique est au cœur même de ce que Lucien Sève appelle « la dialectique marxienne du dépérissement », qui ne renvoie pas à une mort mais bien plutôt à une « transfiguration ». Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. II, *op.cit.*, p. 221.

necessity]¹ » plutôt qu'opposé à elle. Ce faisant, Marx était conduit à réinscrire au cœur de la dynamique historique une perspective que Milner et Boon tendaient au contraire à présenter comme valable de toute éternité. L'enjeu était manifestement ici d'arrimer un droit de propriété d'un type nouveau au niveau de développement atteint par les forces productives, plutôt que de laisser penser qu'une administration commune du sol aurait été possible de la même façon de tout temps et en tout lieu. Aux yeux de Marx, le droit à la propriété collective du sol ne prenait sens que sur fond d'une coopération déjà très avancée entre les travailleurs, rendue centrale par le capital lui-même, quoique sous une forme aliénée². Ni abstrait, ni naturel, ce droit que Marx qualifiait de social avait bien au contraire vocation à donner une réalité à des potentialités émancipatrices auxquelles le capital avait donné naissance tout en les entravant. C'est bien parce que, dans un pays comme l'Angleterre, « le propriétaire a[vait] cessé d'être une nécessité en agriculture³ », que la revendication formulée par l'AIT pouvait être autre chose qu'un mot creux.

Au-delà de cette mise au point sur le terrain du droit, l'objectif de l'intervention de Marx dans ce débat sur la propriété collective du sol était également de circonscrire l'enjeu véritable de la polémique qui avait opposé Tolain à De Paepe lors du congrès de Bruxelles, afin d'espérer pouvoir en sortir par le haut. En la matière, la stratégie de Marx visait manifestement d'abord à souligner ce qui pouvait susciter un large consensus au sein de l'AIT par-delà les différences d'appréciation entre ses membres, à savoir le fait que « les mines et les forêts soient faites propriété commune⁴ ». Opérer cette distinction et restreindre la controverse à la seule question des terres arables revenait ainsi à faire primer les points d'accord sur les sources de désaccord, une préoccupation qui animait déjà Marx au moment de la préparation du congrès de Bruxelles. Il est par ailleurs intéressant de noter que même sur le sujet sensible de la petite propriété paysanne, qui constituait le point de clivage avec les proudhoniens, Marx n'avait visiblement aucune intention de passer en force⁵. Mieux encore, Marx était

1 MEGA² I/21, p. 671 ; PVCG 68-70, p. 102.

2 Dans l'analyse qu'il a consacrée à la manière dont Marx aborde cette question dans le chapitre XI du livre I du *Capital*, Franck Fischbach a très justement montré de quelle façon « l'effet de coopération », qui est pourtant bien un effet du travail lui-même, « apparaît comme un effet du capital » parce que les travailleurs se trouvent dépossédés de la puissance coopérative de leur propre travail. Cf. Franck FISCHBACH, *Le Sens du social. Les Puissances de la coopération*, op.cit., p. 157.

3 MEGA² I/21, p. 671 ; PVCG 68-70, p. 102.

4 MEGA² I/21, p. 670 sq. ; PVCG 68-70, p. 101.

5 À cet égard, Wolfgang Schieder a raison de souligner que l'objectif de Marx était moins ici d'« imposer ses propres positions » que de « consolider le consensus déjà atteint » sur la question de la propriété collective du sol. Cf. Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker*, op.cit., p. 82.

conscient qu'en la matière, les proudhoniens n'étaient que les « représentants idéalistes¹ » d'une classe avec laquelle le prolétariat avait tout intérêt à s'allier, à savoir la petite paysannerie française. À cet égard, l'attitude de Marx était diamétralement opposée à celle d'Élisée Reclus, présent à titre d'observateur lors de la séance du Conseil général du 6 juillet 1869, qui considérait que, dans la mesure où « les paysans sav[ai]ent fort peu ce qui se pass[ait] dans le monde » et ne participaient pas aux congrès de l'AIT, il n'y avait aucune raison de perdre son temps à « [s']occuper d'eux² ». Marx considérait au contraire qu'il fallait tenir compte des représentations que les paysans français se faisaient de leur propre situation, ce qui impliquait d'opérer un travail de conviction visant à leur faire comprendre qu'ils n'étaient « propriétaire[s] que nominalement³ » contrairement à ce qu'ils s'imaginaient. Il n'est sans doute pas anodin que Marx ait jugé bon d'insister sur ce point, alors même qu'il venait de rédiger, quelques jours plus tôt, la préface à la deuxième édition du *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*⁴. Une fois de plus, l'objectif était d'appuyer le discours revendicatif de l'AIT sur une analyse fine des rapports de forces en veillant à ne jamais se couper des masses.

Le droit d'héritage

Après celui de la propriété commune du sol, le deuxième grand sujet auquel Marx a été amené à se confronter dans le cadre des discussions collectives préparatoires au congrès de Bâle est celui du droit d'héritage. Ce débat s'avère particulièrement instructif pour comprendre les caractéristiques du travail de parti de Marx parce qu'il permet de donner à voir en acte la construction collective d'une position politique irréductible à la simple reformulation d'une théorie pré-constituée⁵. Tout porte en effet à croire que Marx a été amené

1 MEGA² I/21, p. 672 ; PVCG 68-70, p. 103 (trad. mod.).

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 De ce point de vue, il ne nous semble pas qu'il faille interpréter comme le signe d'un abandon de la stratégie d'alliance de classes entre prolétariat et petite paysannerie la suppression, dans l'édition de 1869, de la phrase du septième chapitre selon laquelle, dès lors que « le paysan français abandonne sa foi en la parcelle », il devient possible à la révolution prolétarienne d'obtenir « *le chœur sans lequel, dans toutes les nations paysannes, son solo devient un chant du cygne* ». Cf. MEGA² I/11, p. 185 ; Karl MARX, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1984 [1852], p. 196. Comme l'a souligné à juste titre Raymond Huard, cette modification éditoriale correspondait moins à un tournant stratégique de principe qu'à la prise en compte lucide de la persistance du soutien paysan à l'Empire presque deux décennies après sa fondation. Cf. Raymond HUARD, « Avant-propos », in Karl MARX, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, *op.cit.*, p. 45.

5 Nous avons déjà conféré à ce débat le statut d'exemple paradigmatique du travail de parti de Marx dans un article consacré à l'analyse de son combat politique au cours des deux dernières décennies de sa vie, auquel nous nous permettons de renvoyer ici. Cf. Jean QUÉTIER, « Marx dans le combat politique (1864-1883) », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 80-83.

à préciser de façon considérable, à la faveur de la polémique de l'été 1869, la conception qu'il se faisait lui-même de la question, et qui était loin d'être aussi claire auparavant. L'inscription de ce thème à l'ordre du jour du congrès de Bâle, si elle a bien été approuvée à la demande de Marx lors de la séance du Conseil général du 13 avril 1869¹, n'émanait pas de lui pour autant. Elle était avant tout le fruit d'une requête formulée, depuis Genève, par Bakounine et ses proches. Cette provenance n'est pas particulièrement surprenante dans la mesure où la revendication de l'abolition du droit d'héritage occupait une place tout à fait centrale dans la vision stratégique dont était porteur le programme de l'Alliance de la démocratie socialiste élaboré à l'automne 1868. Il est de ce point de vue tout à fait symptomatique que Marx, loin de chercher à rejeter leur demande ou à esquiver le problème, ait au contraire pris personnellement position en faveur de sa mise en discussion². Comme nous l'avions signalé dans le chapitre précédent, Marx n'avait nullement l'intention de dénier le droit aux bakouninistes de formuler leur propre programme au sein de l'AIT, dès lors que ce dernier n'entraînait pas en contradiction flagrante avec les principes défendus par l'Association. Les congrès constituaient au contraire le lieu où les divergences théoriques étaient susceptibles de s'exprimer et de faire l'objet de débats. Il est de ce fait tout à fait compréhensible que la revendication de l'abolition du droit d'héritage ne figure pas dans les griefs adressés aux alliancistes dans la circulaire rédigée par Marx et adoptée par le Conseil général le 22 décembre 1868³, alors même que l'on sait qu'il avait déjà clairement identifié ce point de désaccord à la lecture de leur programme. En marge de l'exemplaire du document qu'il avait envoyé à Engels une semaine plus tôt, Marx avait en effet noté que l'abolition du droit d'héritage revendiquée par les bakouninistes n'était pas autre chose qu'une « vieille panacée St. Simonienne⁴ », que l'AIT n'avait aucun intérêt à reprendre à son compte.

Le reproche mérite d'être examiné de plus près pour au moins deux raisons. D'une part, sans pour autant épuiser la critique que Marx adresserait, dans le cadre de la préparation du congrès de Bâle, à la revendication de l'abolition du droit d'héritage, il n'en constituait pas

1 Cf. MEGA² I/21, p. 641 ; PVCG 68-70, p. 71.

2 Quelques mois plus tard, à la faveur de l'exacerbation du conflit avec Bakounine, Marx écrira dans la « Communication confidentielle » qu'il adressera au comité directeur du SDAP le 28 mars 1870 que le Conseil général n'avait accepté l'inscription de la question du droit d'héritage à l'ordre du jour du congrès de Bâle que « pour pouvoir frapper Bakounine à la tête ». Cf. MEGA² I/21, p. 224 ; Cor. X, p. 338. L'intention polémique était indéniable, mais l'ambition de Marx était manifestement de trancher la question sur le fond par l'échange d'arguments plutôt que de se contenter de simples anathèmes.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 105-109.

4 PVCG 68-70, p. 238. Dans sa lettre à Engels du 15 décembre 1868, Marx lui demandait d'« étudier sérieusement » le programme de l'Alliance de la démocratie socialiste « malgré sa *fadaise* ». Cf. MEW 32, p. 234 ; Cor. IX, p. 395.

moins une constante, que l'on retrouverait encore sous sa plume plusieurs mois après le débat de l'été 1869 au sein du Conseil général. En effet, dans la « Communication confidentielle » au comité directeur du SDAP du 28 mars 1870, Marx présenterait le projet de Bakounine comme une tentative de « "réchauffage" de la *vieillesse Saint-Simoniste*¹ ». D'autre part, force est de constater que Marx n'avait pas toujours été de cet avis, et que sa position en la matière avait fortement évolué depuis les années 1840. Il est même frappant de remarquer que, dans *L'Idéologie allemande*, Marx qualifiait précisément l'attribution par Karl Grün de la revendication du droit d'héritage à Saint-Simon de « contre-vérité caractérisée² ». Cette mise au point n'était d'ailleurs sans doute pas uniquement motivée par un souci d'exactitude philologique, mais semblait au contraire témoigner d'un intérêt de fond pour la question, malgré un positionnement à bien des égards encore incertain. Le meilleur exemple de l'imprécision manifeste de Marx sur le sujet nous est offert par la comparaison entre le traitement qui lui était réservé dans deux textes rédigés à seulement quelques semaines d'intervalle au début de l'année 1848, et l'un comme l'autre destinés à orienter l'action politique du prolétariat : le *Manifeste du parti communiste* et les « Revendications du parti communiste en Allemagne ». Dans le *Manifeste*, l'abolition du droit d'héritage était ainsi présentée comme une des dix mesures d'« intervention despotique dans le droit de propriété et dans les rapports bourgeois de production³ » à mettre en œuvre dans les pays les plus avancés. Dans les « Revendications » de mars 1848, en revanche, il n'était plus question de l'« abolition [*Abschaffung*] » du droit d'héritage mais de sa « restriction [*Beschränkung*]⁴ ». Tout porte donc à croire que, si Marx avait très tôt identifié l'enjeu que constituait la question du droit d'héritage dans la mise en œuvre d'une stratégie communiste, il a fallu du temps avant qu'il parvienne à une position bien définie sur le sujet.

Si la revendication bakouniniste de l'abolition du droit d'héritage avait visiblement éveillé la méfiance de Marx dès sa première lecture du programme de l'Alliance de la

1 MEGA² I/21, p. 224 ; Cor. X, p. 338.

2 MEGA² I/5, p. 561 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *L'Idéologie allemande*, *op.cit.*, p. 514. Comme l'a souligné Gilles Jacoud, on trouvait en revanche dans la *Doctrine de Saint-Simon* exposée en 1830 par Saint-Amand Bazard et Prosper Enfantin la perspective d'une abolition des successions collatérales jouant le rôle de « mesures intermédiaires dans une logique qui, si elle était poussée à l'extrême, consisterait à transférer à l'État le droit d'héritage ». Cf. Gilles JACOUD, « Droit de propriété et économie politique dans l'analyse saint-simonienne », in *Revue économique*, N°65, Paris, 2014, p. 311.

3 MEW 4, p. 481 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 86. Cette revendication était probablement une reprise simplifiée de la première mesure préconisée par Engels dans la réponse à la dix-huitième question des *Principes du communisme*, qui consistait en la « suppression de l'héritage en ligne collatérale (frères, neveux, etc.) ». Cf. MEW 4, p. 373 ; Friedrich ENGELS, *Principes du communisme*, *op.cit.*, p. 38.

4 MEGA² I/7, p. 26 ; Pléiade I, p. 1462.

démocratie socialiste, ce n'est qu'à l'occasion de la discussion menée au sein du Conseil général à l'été 1869 qu'une clarification a véritablement pu avoir lieu sur ce point. C'est Marx lui-même qui avait lancé le débat lors de la séance du 20 juillet, c'est également lui qui a été chargé de rédiger un projet de résolution en vue du congrès de Bâle, présenté devant le Conseil général le 3 août. L'intervention liminaire de Marx s'ouvrait sur ce qui, à première vue, ressemblait à un long détour par l'histoire du droit successoral, conçu comme un préalable à l'examen de la revendication allianciste proprement dite. Une telle démarche peut paraître surprenante, et il convient de s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser Marx à procéder de la sorte. À ses yeux, les analyses en question n'avaient manifestement rien à voir avec un exercice d'érudition et revêtaient au contraire une dimension clairement politique. C'est ce dont témoigne notamment sa lettre à Engels du 29 juillet évoquant la publication tronquée de son intervention dans le *Bee-Hive*. La censure du « développement sur le droit successoral romain et allemand *ab testat* et *ab intestat* » y était perçue comme le signe de la reprise en main du journal par Samuel Morley, visant notamment à couper « tout ce qui [était] trop antibourgeois dans les *Reports* [comptes rendus] de nos séances¹ ». Cette affirmation ne nous semble pouvoir s'expliquer que si l'on admet le caractère à proprement parler stratégique et à certains égards subversif de ces analyses en apparence assez austères. L'objectif poursuivi par Marx était visiblement de démontrer le caractère vague et inabouti de la revendication bakouniniste. En préconisant de façon imprécise l'abolition du droit d'héritage en général, les alliancistes passaient pour ainsi dire à côté de la complexité des réalités auxquelles renvoyait le concept même d'héritage, et qu'il était inopportun d'aborder de manière indifférenciée.

De ce point de vue, on peut considérer que l'introduction de la distinction entre droit successoral romain et droit successoral germanique dès le début de l'exposé de Marx lors de la réunion du 20 juillet était tout sauf anecdotique. En soulignant le rôle joué par la question du testament – centrale dans le droit romain et absente du droit germanique –, Marx entendait mettre l'accent sur le véritable enjeu de classe auquel renvoyait le problème de l'héritage. D'une certaine façon, il s'agissait pour lui de se situer à équidistance de la surestimation et de l'indifférence, afin de dégager la perspective à l'aune de laquelle la revendication bakouniniste pouvait être évaluée. Il ne faut donc pas se laisser égarer par la déclaration selon laquelle, « pour la classe ouvrière qui n'a rien à hériter », la question des modalités du droit successoral était « sans intérêt² », car elle ne rend compte que partiellement de l'argumentation développée

1 MEW 32, p. 352 ; Cor. X, p. 151.

2 MEGA² I/21, p. 677 ; PVCG 68-70, p. 110.

par Marx. Le prolétariat n'était certes pas en mesure de tirer le moindre avantage de l'existence ou de l'inexistence du testament, mais cela ne signifiait pas pour autant qu'il ne s'agissait pas là d'une question de classe. Aux yeux de Marx, c'est avant tout dans la lutte entre la bourgeoisie et l'aristocratie que le droit de tester était susceptible de constituer un point de clivage. Marx le percevait en effet essentiellement au prisme du droit de déshériter ses propres descendants et, ce faisant, de briser au moins partiellement la transmission héréditaire de la propriété. Ainsi, le droit successoral romain, tel qu'il existait notamment en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, était présenté comme un instrument qui pouvait « être utilisé contre l'aristocratie¹ » par la bourgeoisie, ce qui ne pouvait manquer d'apparaître comme un progrès. Cette idée n'était pas fondamentalement nouvelle sous la plume de Marx, et il avait déjà eu l'occasion de la développer quelques années plus tôt, dans sa lettre à Ferdinand Lassalle du 11 juin 1861. Commentant un passage du *Système des droits acquis* que ce dernier venait tout juste de lui adresser, Marx avait fait remarquer à son correspondant qu'en Angleterre la liberté absolue de tester datait « de la révolution bourgeoise de 1688 et s'[était] développée dans la mesure même où la fortune "bourgeoise" se développait² ». D'après lui, cette concomitance avec la Glorieuse Révolution témoignait du fait qu'il ne s'agissait pas là d'une simple prolongation du droit successoral romain, et que l'acte testamentaire devait « avoir nécessairement, dans la société bourgeoise aussi, une racine autonome indépendante de la mythologie³ ». Revenant sur ce point quelques semaines plus tard, dans une autre lettre à Lassalle datée du 22 juillet 1861, Marx rendrait compte de cet ancrage en affirmant que la liberté de tester correspondait à « l'essence de la libre concurrence et d'une société fondée sur elle⁴ ». De la même façon, dans son intervention devant les membres du Conseil général de l'AIT le 20 juillet 1869, Marx invitait à ne pas perdre de vue le lien qui rattachait l'adoption du droit successoral testamentaire avec l'émergence d'une représentation de la liberté personnelle en rupture avec les attaches féodales traditionnelles⁵.

1 *Ibid.*

2 MEGA² III/11, p. 494 ; Cor. VI, p. 337.

3 *Ibid.*

4 MEGA² III/11, p. 544 ; Cor. VI, p. 363.

5 Dans son exposé, Marx soulignait néanmoins que l'évolution du droit successoral français avait suivi une voie très différente de celle du droit successoral britannique ou états-unien. Loin de proclamer la liberté de tester, la Révolution française avait au contraire renoué à ses yeux avec le « droit successoral germanique », originairement caractérisé par sa dimension égalitaire, contrairement aux falsifications que lui avait fait subir le « système féodal » afin de l'orienter vers une logique d'indivision de la propriété. Cf. MEGA² I/21, p. 677 ; PVCG 68-70, p. 109 *sq.* Comme l'a indiqué Jean-Louis Halpérin, la logique égalitaire de la loi du 17 nivôse an II sur les successions était « dirigée contre les testateurs accusés de rester fidèles aux *préjugés* de l'Ancien régime » et répondait à la préoccupation sociale des conventionnels, soucieux d'empêcher la concentration de fortunes colossales entre peu de mains. Cf. Jean-Louis HALPÉRIN, *L'Impossible Code civil*, Paris, PUF, 1992,

Au-delà de l'opposition entre ces deux formes de l'héritage, qui ouvrait une ligne de front entre bourgeoisie et aristocratie, c'est la logique redistributive des droits de succession qui, aux yeux de Marx, constituait le véritable enjeu. Précisément parce qu'il s'agissait du seul angle sous lequel la question était susceptible d'« intéresser la classe ouvrière¹ », il convenait de réorienter l'examen dans cette direction plutôt que de promouvoir l'abolition du droit d'héritage. En effet, rien n'était plus « odieux à la bourgeoisie » que les droits de succession parce qu'ils impliquaient la possibilité pour l'État d'« aisément intervenir à tout moment² ». Ce faisant, Marx pouvait donc en venir à formuler des perspectives revendicatives distinctes de celles que l'Alliance de la démocratie socialiste avait fait mettre à l'ordre du jour du congrès de Bâle : l'accroissement et la progressivité des droits de succession constituaient à ses yeux des objectifs considérablement plus pertinents, malgré leur caractère en apparence plus modeste. L'argument mérite qu'on s'y attarde car il a suscité un certain nombre de réserves parmi les membres du Conseil général au moment de son exposition. Tout porte en effet à croire qu'il a initialement été perçu comme une tentative visant à revoir à la baisse les ambitions de l'AIT en la matière et de proposer une solution plus modérée que celle avancée par les bakouninistes. Le président de séance, Benjamin Lucraft, semblait ainsi y voir davantage la marque d'une prudence tactique que d'un désaccord théorique, et John Weston le percevait quant à lui comme une manière « d'arriver au même résultat en sapant petit à petit l'héritage³ ». Il est vrai que certains points du raisonnement développé par Marx lors de la séance du 20 juillet 1869 pouvaient faire l'objet d'une interprétation de ce genre. Au moment d'examiner la proposition d'abolition du droit d'héritage proprement dite, Marx avait commencé par souligner les effets néfastes que son application ne manquerait pas de provoquer. À ses yeux, en effet, elle « causerait tant d'irritation qu'elle susciterait certainement une opposition presque insurmontable, qui entraînerait inévitablement une réaction⁴ ». La mise en évidence du caractère impopulaire et même effrayant de la mesure s'accompagnait

p. 162. Engels reviendra d'ailleurs sur cette différence entre les modèles successoraux britannique et français dans sa lettre à Conrad Schmidt du 27 octobre 1890 et lui confèrera le statut d'exemple paradigmatique de l'action en retour que les représentations juridiques peuvent exercer sur la base économique dont elles émanent, mais à laquelle elles ne sauraient se réduire. Ainsi, si la base du droit successoral était bien « une base économique », il serait néanmoins difficile de « démontrer qu'en Angleterre, par exemple, la liberté absolue de tester, et en France sa grande limitation, n'[avaie]nt dans toutes leurs particularités que des causes économiques ». Il n'en restait pas moins que « toutes deux réagiss[ai]ent sur l'économie par le fait qu'elles influen[çai]ent la répartition de la fortune ». Cf. MEGA² III/30, p. 543 *sq.* ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, 1961, p. 159.

1 MEGA² I/21, p. 678 ; PVCG 68-70, p. 111.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/21, p. 679 ; PVCG 68-70, p. 112.

4 MEGA² I/21, p. 677 ; PVCG 68-70, p. 110.

certes d'une réorientation de la réflexion en direction du problème de la propriété privée des moyens de production et des mesures de socialisation permettant d'y remédier, mais Marx n'expliquait pas véritablement les raisons pour lesquelles, « au lieu d'être le commencement d'une révolution sociale », l'abolition du droit d'héritage ne pourrait au contraire « en être que la fin¹ ».

Présentée de cette façon, l'idée selon laquelle l'AIT devait privilégier une lutte en faveur de l'augmentation et de la progressivité des droits de succession peinait donc visiblement à convaincre une partie des membres du Conseil général. Or, Marx n'est pas resté indifférent à cette difficulté, qui risquait sans aucun doute de se poser à nouveau, sous une forme accrue, lors du congrès de Bâle lui-même. C'est très probablement ce qui l'a amené à aborder la question par un biais un peu différent dans le cadre du rapport présenté lors de la séance du 3 août. Deux éléments, au moins, peuvent être convoqués à l'appui de cette hypothèse. D'une part, il est tout à fait symptomatique que le rapport en question ne contienne aucune mention de ce qui constituait pourtant l'un des arguments centraux de l'exposé de Marx lors de la séance du 20 juillet, à savoir que la perspective d'une abolition du droit d'héritage « irritera[it] et effraiera[it] les gens² » dont l'objectif était de pouvoir transmettre à leurs enfants les moyens de mener une existence plus confortable. L'idée ne manquait sans doute pas de pertinence, mais elle risquait de passer à tort pour la preuve d'une attitude timorée, voire d'un manque de courage révolutionnaire. Tout particulièrement face à la rhétorique maximaliste des partisans de Bakounine, le reproche risquait de faire mouche, et il n'est pas tout à fait surprenant que Marx ait cherché à se prémunir.

D'autre part, il semble qu'il ait pris au sérieux l'objection formulée par Weston à la suite de son exposé liminaire. En effet, celui-ci ne s'était pas contenté de reprocher à Marx de chercher à esquiver la confrontation directe avec le droit d'héritage en proposant d'emprunter une voie détournée. Il avait également affirmé que « tout transfert de propriété qui permet aux gens de vivre sans travailler [devait] être condamné³ ». L'affirmation de Weston ne pouvait sans aucun doute que sembler fort imprécise aux yeux de Marx, mais elle mettait indéniablement l'accent sur un enjeu de taille, auquel il ne s'était lui-même qu'assez partiellement confronté dans son exposé liminaire. De ce point de vue, il est frappant de constater que le problème du pouvoir de transfert des produits du travail d'autrui occupait une

1 MEGA² I/21, p. 678 ; PVCG 68-70, p. 111.

2 *Ibid.*

3 MEGA² I/21, p. 679 ; PVCG 68-70, p. 112.

place tout à fait centrale dans le rapport présenté par Marx devant le Conseil général lors de la séance du 3 août. D'une certaine façon, le premier point du texte, dans lequel Marx affirmait que « le droit d'héritage [était] seulement d'une importance sociale en tant qu'il laiss[ait] à l'héritier le pouvoir que possédait le décédé *durant sa vie*, de *se transférer à lui-même*, par le moyen de sa propriété, *le produit du travail d'autrui*¹ », peut être considéré comme une réponse indirecte à l'objection formulée par Weston. La thématique du transfert de propriété offrait au fond à Marx l'occasion de donner une assise théorique à la thèse qu'il avait simplement énoncée lors de la séance du 20 juillet sans véritablement la justifier, à savoir qu'il ne « servirait à rien² » d'abolir l'héritage si les moyens de production n'étaient pas préalablement socialisés. Le rapport présenté le 3 août montrait au contraire de façon très nette que l'héritage ne créait pas, à proprement parler, le pouvoir de transfert du produit du travail d'autrui auquel Weston faisait allusion, il ne faisait que le transférer à une autre personne. Selon Marx, l'héritage pouvait donc finalement être défini comme le transfert d'un pouvoir de transfert déjà préexistant, qui trouvait sa source dans le rapport d'exploitation dont bénéficiaient les capitalistes et les propriétaires fonciers. Cette mise au point était à tous égards fondamentale parce qu'elle permettait d'expliquer pour quelle raison Marx avait pu dire, quinze jours plus tôt, que « l'abolition du droit successoral perturberait tout sans rien apporter³ ». S'attaquer au droit d'héritage, c'était en réalité se tromper de cible, dans la mesure où l'héritage « n'[était] pas la *cause*, mais *l'effet*, la *conséquence juridique de l'organisation économique actuelle de la société*, basée sur la propriété privée des moyens de production⁴ ». Réclamer son abolition comme le faisaient les bakouninistes ne signifiait donc pas seulement se condamner à l'impopularité, mais revenait également à appliquer un cautère sur une jambe de bois.

C'est de cette décisive clarification initiale que résultaient les trois autres conclusions du rapport présenté le 3 août 1869 devant le Conseil général. Tout d'abord, la mise en évidence de cette relation de cause à effet permettait de penser la fin du droit d'héritage sans lui conférer le statut d'une revendication devant faire l'objet d'une lutte. Aux yeux de Marx, l'enjeu de ce déplacement conceptuel n'était évidemment pas de défendre la légitimité de l'héritage, mais bien plutôt de récuser la pertinence d'un combat mené contre lui. C'est ce qui explique la substitution d'une réflexion sur la « *disparition [disappearance]* » de l'héritage à

1 MEGA² I/21, p. 132 ; PVCG 68-70, p. 280.

2 MEGA² I/21, p. 677 ; PVCG 68-70, p. 110.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/21, p. 132 ; PVCG 68-70, p. 280 (trad. mod.).

celle portant sur son « *abolition [abolition]*¹ ». Ensuite, cette clarification permettait à Marx de formuler de façon beaucoup plus précise sa critique à l'égard de la proposition saint-simonienne, présentée comme la source à laquelle Bakounine lui-même était allé puiser. Le sens véritable de la « *vieille panacée*² » fustigée par Marx dans ses notes de décembre 1868 en marge du programme de l'Alliance de la démocratie socialiste apparaissait désormais dans toute sa clarté : elle ne pouvait que s'avérer « *fau[sse]* en théorie et réactionnaire en pratique³ ». Combiner l'abolition de l'héritage et la perpétuation de la propriété privée des moyens de production comme le proposaient les saint-simoniens revenait ainsi à laisser subsister la source du rapport d'exploitation⁴. De ce point de vue, leur revendication était tout à fait analogue à la substitution de « *rois électifs*⁵ » aux monarques héréditaires. Enfin, la mise en évidence de ce rapport de cause à effet permettait de circonscrire plus précisément le statut des réformes de la législation sur l'héritage que l'AIT pouvait à bon droit réclamer. Dans la mesure où toute action en la matière n'avait de sens que dans une formation sociale où la propriété privée des moyens de production était encore existante, ces réformes ne pouvaient être autre chose que des « *mesures transitoires*⁶ » parmi d'autres, dont il n'y avait pas lieu d'exagérer l'importance, mais qui n'en conservaient pas moins leur utilité. Dès lors, deux directions de travail pouvaient se dégager et servir de fil conducteur pour la réflexion des futurs délégués au congrès de Bâle. La première avait déjà été énoncée par Marx dans son exposé liminaire du 20 juillet 1869 : il s'agissait de l'augmentation des droits de succession et de l'affectation des recettes obtenues à la mise en œuvre de « *mesures d'émancipation sociale*⁷ ». La seconde, en revanche, constituait une nouveauté et consistait à limiter fortement la liberté de tester afin de lutter contre ce qui apparaissait comme une « *exagération arbitraire et superstitieuse des principes mêmes de la propriété privée*⁸ ». Si la thèse d'après laquelle le droit de tester, en tant que représentation juridique, était étroitement lié à la société bourgeoise

1 MEGA² I/21, p. 133 ; PVCG 68-70, p. 281. Comme l'a bien montré Hans-Christoph Schmidt am Busch, la critique saint-simonienne du droit d'héritage elle-même n'était en réalité pas exempte d'ambiguïté sur ce point, et semblait pouvoir autoriser au moins deux lectures, l'une renvoyant à une « *éthique politique* », l'autre à une « *nécessité historique* ». Cf. Hans-Christoph SCHMIDT AM BUSCH, *Hegel et le saint-simonisme. Étude de philosophie sociale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012 [2007], p. 40.

2 PVCG 68-70, p. 238.

3 MEGA² I/21, p. 133 ; PVCG 68-70, p. 281.

4 Comme l'a souligné Gilles Jacoud, l'objectif principal des saint-simoniens était avant tout de réformer les « *modalités d'accès* » à la propriété afin d'éviter qu'elle demeure indéfiniment entre les mains des « *oisifs* ». Cf. Gilles JACOUD, « *Droit de propriété et économie politique dans l'analyse saint-simonienne* », *op.cit.*, p. 310.

5 MEGA² I/21, p. 133 ; PVCG 68-70, p. 281.

6 MEGA² I/21, p. 133 ; PVCG 68-70, p. 282.

7 *Ibid.*

8 *Ibid.* (trad. mod.).

fondée sur la libre concurrence avait déjà été exposée par Marx dans sa correspondance avec Lassalle de l'été 1861, l'idée selon laquelle il convenait de s'y attaquer directement était quant à elle inédite. On peut considérer qu'elle revenait finalement à privilégier la variante la plus égalitaire de la révolution bourgeoise – la Grande Révolution de 1789 contre la Glorieuse Révolution de 1688¹ – y compris en matière de droit successoral. De ce fait, le dispositif revendicatif présenté par Marx devant le Conseil général le 3 août 1869 ne pouvait manquer d'apparaître comme beaucoup plus complet que celui qu'il avait exposé deux semaines plus tôt².

L'organisation de l'enseignement

Le troisième et dernier grand thème qui a fait l'objet d'une discussion collective approfondie au sein du Conseil général dans le cadre de la préparation du congrès de Bâle, et à l'occasion de laquelle Marx a pris une part importante, est celui de l'éducation³. Il ne s'agissait pas là d'une question nouvelle, puisqu'elle avait déjà été abordée lors des trois congrès précédents. Notamment lors du congrès de Bruxelles, en septembre 1868, le sujet avait donné lieu à des discussions approfondies bien qu'inabouties. C'est la raison pour laquelle Marx avait pu considérer dès la séance du Conseil général du 16 février 1869 que la question de l'éducation, tout comme celle du crédit, pouvait sans attendre être inscrite à l'ordre du jour du congrès de Bâle, puisque toutes deux avaient « en quelque sorte été ajournées⁴ » lors du précédent congrès. Ouvert par Eccarius lors de la séance du 10 août 1869 et prolongé la semaine suivante, le débat a successivement porté sur la définition de l'instance appelée à prendre en charge l'éducation des enfants, sur le caractère gratuit et obligatoire de cette dernière, et sur le contenu des enseignements dispensés. Le premier point était assurément le plus polémique, dans la mesure où, comme l'avait rappelé Eccarius lui-même, c'est en raison du désaccord qu'il avait suscité que les deux congrès précédents n'étaient pas parvenus à trancher la question. La polémique portait principalement sur le rôle de l'État, auquel « les

1 Ce choix n'est pas particulièrement surprenant. Dans sa série d'articles de décembre 1848 sur « La bourgeoisie et la contre-révolution » publiée dans la *Nouvelle Gazette Rhénane*, Marx avait déjà affirmé que si la révolution anglaise pouvait être considérée comme le modèle de la Révolution française, celle-ci était en avance sur celle-là « non seulement quant au temps, mais aussi quant au contenu ». Cf. MEW 6, p. 107 ; NGR II, p. 229.

2 Le fait que le rapport présenté par Marx le 3 août ait finalement reçu le soutien de Weston, qui s'était pourtant montré fort critique à son égard lors de la séance du 20 juillet en constitue sans nul doute le meilleur témoignage. Cf. MEGA² I/21, p. 683 ; PVCG 68-70, p. 116.

3 La question du crédit a également été débattue lors des séances du Conseil général des 24 et 31 août 1869, mais Marx n'est pas intervenu dans les discussions. Cf. MEGA² I/21, p. 692-695 ; PVCG 68-70, p. 127-132.

4 MEGA² I/21, p. 627 ; PVCG 68-70, p. 58.

Français, en particulier, se refus[aient] à confier cette tâche¹ », parce qu'ils ne voulaient pas le voir s'immiscer dans un domaine qui, à leurs yeux, relevait de la sphère privée. Depuis le congrès de Genève, en effet, les proudhoniens français avaient cherché à faire obstacle à toute résolution contraignante en matière d'instruction publique, considérant que le cadre pertinent pour décider des modalités d'éducation des enfants était le cercle familial. Au congrès de Lausanne, lors de la séance du 7 septembre 1867, Félix Chemalé avait ainsi insisté pour que la liberté d'enseignement soit garantie contre toutes les velléités d'uniformisation étatique, précisant que s'il incombait à « chaque père de famille [...] de donner à ses enfants l'instruction indispensable », il ne fallait « préjuger en rien des moyens à employer² ».

L'intervention de Marx dans ce débat se présentait explicitement comme une réponse aux objections formulées par les proudhoniens depuis plusieurs années. De ce point de vue, force est de constater que, tout comme pour la propriété commune du sol ou le droit d'héritage, sa prise de position était étroitement déterminée par l'état antérieur des discussions au sein du mouvement ouvrier, et qu'il n'entendait pas développer *ex nihilo* ses propres conceptions. En l'occurrence, sa stratégie consistait manifestement à reformuler les termes mêmes du débat afin d'en clarifier les enjeux et de parvenir à une solution acceptable pour le plus grand nombre. À cet égard, il est intéressant de noter que, bien que clairement opposé aux propositions des proudhoniens, Marx ne voulait vraisemblablement pas apparaître comme étant le partisan d'une éducation placée sous la tutelle complète de l'État, ce qui l'aurait conduit à adopter un discours purement défensif. Au contraire, il est permis de considérer qu'il a cherché à intégrer au cœur de sa propre argumentation certains éléments issus de la critique proudhonienne elle-même, tout en pointant les apories sur lesquelles elle ne pouvait manquer de déboucher. Récapitulant les positions en présence, Marx avait ainsi affirmé que « la question traitée aux congrès était de savoir si l'éducation d[eva]it être nationale ou privée³ », ce qui constituait déjà un léger déplacement par rapport au diptyque de la famille et de l'État qui avait été au cœur des discussions des années précédentes. En parlant ici d'éducation nationale, Marx cherchait visiblement à faire éclater la baudruche que les proudhoniens avaient fait enfler au sujet de l'État, et qui à ses yeux reposait en grande partie sur un malentendu. L'erreur fondamentale sur laquelle reposait leur raisonnement consistait à confondre « éducation nationale [*national*] » et éducation « gouvernementale

1 MEGA² I/21, p. 685 ; PVC 68-70, p. 119.

2 Jacques FREYMOND (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, t. I, *op.cit.*, p. 148.

3 MEGA² I/21, p. 685 ; PVC 68-70, p. 119.

[*governmental*]¹ », alors même que rien ne permettait de postuler une inévitable identité entre les deux concepts. Au fond, cette assimilation présupposait un recoupement exact entre financement, contrôle et ingérence, trois questions que les proudhoniens traitaient comme un seul et même problème, et que Marx appelait au contraire à aborder de manière différenciée. La préoccupation visant à empêcher le gouvernement de « s'ingérer dans l'œuvre même d'éducation² » était ainsi reconnue comme légitime, mais n'était pas considérée comme un élément suffisant pour rejeter en bloc la perspective d'une éducation nationale.

À cet égard, il est intéressant de constater que, dans le cadre de sa réfutation du raisonnement proudhonien, Marx semble avoir préféré emprunter une voie détournée plutôt que de procéder à une attaque frontale. En effet, c'est à partir de l'analyse d'un exemple, celui de l'organisation de l'éducation dans le Massachusetts, que Marx a été amené à développer ses principaux arguments en la matière. L'étude de ce cas présenté comme paradigmatique du « système américain³ » avec ses apports et ses défauts, nous semble revêtir une double fonction dans l'exposé de Marx. D'une part, elle avait vocation à donner à voir, en acte, la possibilité d'une éducation soutenue financièrement par l'État mais reposant néanmoins très largement sur l'autonomie locale dans la définition de ses contenus, ce qui ne pouvait manquer de plaire aux proudhoniens. D'autre part, elle permettait de mettre en évidence les limites de cette autonomie locale elle-même et, ce faisant, de montrer les faiblesses du modèle éducatif dont les proudhoniens vantaient les mérites. En effet, l'organisation scolaire dans le Massachusetts pouvait d'une certaine façon être perçue comme un système d'éducation publique incomplet. La contribution financière de l'État, bien que modérée, était réelle, ce qui conduisait logiquement « les gens qui paient les taxes » à souhaiter que « l'argent soit utilement employé⁴ » et rende possible un enseignement de qualité. Néanmoins, la forte autonomie locale des établissements, dont les conseils d'administrations étaient habilités à « nomme[r] les maîtres et choisi[r] les manuels », rendait le contenu des cours fortement « dépendant du niveau général de culture dans chaque district⁵ ». C'est cette forte inégalité

1 *Ibid.*

2 MEGA² I/21, p. 685 ; PVCG 68-70, p. 120.

3 MEGA² I/21, p. 685 ; PVCG 68-70, p. 119.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.* Cependant, comme l'a indiqué Sébastien-Akira Alix, le Massachusetts avait été, à l'image d'autres États du Nord-Est des États-Unis comme le Connecticut ou le Rhode Island, le théâtre d'un « effort de standardisation et d'étatisation de l'école » dès les années 1830, dû en grande partie aux réformes impulsées par Horace Mann. Cf. Sébastien-Akira ALIX, « L'histoire des élèves aux États-Unis (XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle) : enjeux et perspectives d'un sous-ensemble historiographique en expansion », *in Histoire de l'éducation*, N° 150, Lyon, 2018, p. 179.

territoriale qui, aux yeux de Marx, légitimait l'exigence d'un « contrôle centralisé¹ » sur les enseignements dispensés dans les écoles. L'affirmation mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où elle permet de mieux saisir ce que l'on pourrait désigner comme une voie médiane, renvoyant dos-à-dos l'autonomisme proudhonien et la tutelle gouvernementale. Le contrôle auquel Marx faisait ici référence et qu'il appelait de ses vœux n'était pas en effet assimilable à une ingérence de l'État visant à subordonner les contenus d'enseignement aux intérêts du gouvernement ou des classes qu'il représentait. Afin de mieux rendre compte de cette distinction, Marx avait d'ailleurs recours à une analogie entre la mission des inspecteurs de l'éducation et celle des inspecteurs de fabrique. Dans un cas comme dans l'autre, l'objectif poursuivi était simplement de « veiller à ce que les lois soient observées² », sans pour autant interférer dans le processus à l'œuvre. Néanmoins, une telle perspective n'allait pas sans poser un certain nombre de problèmes, et le partage entre contrôle et ingérence pouvait à bien des égards ressembler à une ligne de crête.

Comment garantir, en effet, que le contrôle exercé par l'État n'allait pas, dans les faits, conduire à imposer « un programme uniforme, ayant pour but de modeler toutes les intelligences d'après un type unique³ », pour reprendre la formule utilisée par les délégués parisiens dans leur mémoire présenté au congrès de Genève ? Face à ce risque, il n'est pas étonnant que Marx ait été amené à préciser sa position sur le contenu même des enseignements que les écoles avaient vocation à dispenser, et plus précisément sur les matières qu'il convenait d'admettre ou d'exclure du cursus primaire et secondaire. Là encore, ses réflexions peuvent être considérées comme des réponses à des propositions déjà préalablement mises en débat au sein de l'AIT. En l'occurrence, certaines disciplines avaient, davantage que d'autres, attiré l'attention des membres de l'Association en raison de leur caractère fortement polémique : c'était tout particulièrement le cas de l'enseignement religieux et de l'enseignement économique. Le rejet du premier était un des chevaux de bataille des proudhoniens français⁴, tandis que la promotion du second avait été l'objet de plusieurs interventions de George Milner devant le Conseil général à l'été 1869⁵. Revenant sur chacun

1 MEGA² I/21, p. 685 ; PVC 68-70, p. 119.

2 MEGA² I/21, p. 685 ; PVC 68-70, p. 120.

3 « Mémoire des délégués français au congrès de Genève » [1866], in Jacques FREYMOND (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, t. I, *op.cit.*, p. 92.

4 Lors du congrès de Lausanne de septembre 1867, Tolain avait ainsi demandé que l'enseignement religieux soit banni des programmes scolaires. Cf. *ibid.*, p. 224.

5 Lors de la séance du 10 août, Milner avait notamment proposé qu'« on enseigne aux enfants avec la production les lois qui déterminent la valeur de leur travail ». Cf. MEGA² I/21, p. 686 ; PVC 68-70, p. 120.

de ces deux points lors de la séance du 17 août, Marx en était arrivé à la conclusion qu'il ne fallait « rien introduire dans les écoles primaires ou secondaires qui admette une interprétation de parti ou de classe¹ ». Cette affirmation revenait à classer les disciplines en deux groupes distincts : d'un côté celles dont les règles « ne peuvent pas différer » quelle que soit la personne qui les enseigne ; de l'autre celles qui admettent « différentes conclusions² » et qui, par conséquent, s'avèrent fortement tributaires de la personne qui les enseigne. Dans la première catégorie, Marx incluait notamment les sciences physiques et la grammaire, dans la seconde l'économie et la religion.

Une telle prise de position peut surprendre³, et il convient d'en préciser le statut exact pour ne pas se méprendre sur la conception que Marx se faisait de l'éducation. D'une part, comme nous avons déjà eu l'occasion de le voir à travers l'analyse des instructions de l'été 1866 au sujet du travail des enfants, l'éducation intellectuelle ne constituait, aux yeux de Marx, qu'une partie du dispositif polytechnique qu'il convenait de mettre en place, et avait vocation à être complétée par une éducation physique et technologique. Loin d'être purement conjoncturelle, cette idée était au contraire réaffirmée en introduction de l'intervention de Marx lors de la séance du 17 août 1869, et présentée comme un des points susceptibles de recueillir l'unanimité des membres du Conseil général. De ce point de vue, les remarques de Marx visant à restreindre l'enseignement primaire et secondaire aux seules matières admettant des conclusions univoques ne portaient manifestement que sur l'organisation de l'éducation intellectuelle, sans rien préjuger du contenu de l'éducation physique et technologique. D'autre part, ces dispositions restrictives devaient être comprises comme des mesures de transition et non comme les traits caractéristiques d'un système éducatif pleinement satisfaisant. C'est un point sur lequel Marx avait insisté dès sa première prise de parole sur le sujet lors de la séance du 10 août. Dans sa réflexion sur les réformes éducatives à entreprendre, l'AIT était en quelque sorte placée face à un cercle, initialement vicieux mais qu'il était possible de rendre vertueux : « d'une part, un changement des circonstances sociales [était] nécessaire pour établir un système d'enseignement approprié, et, d'autre part, un système d'enseignement approprié [était] nécessaire pour amener un changement des circonstances sociales⁴ ». Fort de

1 MEGA² I/21, p. 690 ; PVCG 68-70, p. 125.

2 *Ibid.*

3 Comme l'a fait remarquer Lê Thành Khôi, la distinction opérée par Marx entre ces deux groupes disciplinaires pouvait cependant être perçue comme la marque d'une ambition rationaliste fort répandue dans le mouvement ouvrier de l'époque. Cf. Lê Thành Khôi, *Marx, Engels et l'éducation*, Paris, PUF, 1991, p. 99.

4 MEGA² I/21, p. 685 ; PVCG 68-70, p. 119. La mise en évidence de ce double mouvement transformateur n'était pas sans rappeler l'idée décisive développée par Marx en 1845 dans la troisième thèse sur Feuerbach,

ce constat, Marx en appelait ainsi à ancrer le discours revendicatif de l'AIT dans « l'état de choses où nous sommes¹ », sans faire abstraction des contraintes spécifiques qui le caractérisaient. En restreignant l'enseignement primaire et secondaire à des matières comme la grammaire ou les sciences physiques, Marx entendait rendre possible la transmission d'une culture commune à tous les enfants en tenant compte de qui étaient les enseignants. Cette limitation avait ainsi vocation à n'offrir aucune prise aux convictions personnelles de ces derniers, les règles de la grammaire ne pouvant différer, « qu'elles soient expliquées par un tory religieux ou un libre penseur² ». Elle n'avait donc aucunement pour objectif d'exclure, de façon générale, les matières admettant différentes conclusions du processus éducatif, elle consistait bien plutôt, au moins de façon provisoire, à les inscrire dans un autre cadre que celui de l'école. Revenant sur la proposition de Milner concernant l'enseignement de la loi de la valeur, Marx pouvait ainsi affirmer qu'il s'agissait là d'« une sorte d'éducation que les jeunes d[evai]ent recevoir des adultes dans la lutte quotidienne de la vie³ ». Une telle conclusion n'était finalement que le corollaire d'une réflexion sur l'organisation de l'enseignement en prise avec les contradictions à l'œuvre dans la société capitaliste elle-même.

Pour autant, les revendications élaborées par Marx en matière d'éducation dans le cadre de la préparation du congrès de Bâle ne doivent pas être considérées comme de simples pis-aller dont la vocation aurait été essentiellement défensive. C'est ce dont nous semblent témoigner tout particulièrement ses suggestions concernant l'accessibilité de l'école à tous les enfants. Dans son intervention lors de la séance du Conseil général du 10 août 1869, Marx avait en effet pris clairement position en faveur de la scolarisation gratuite et obligatoire, considérant qu'il s'agissait d'un principe que le futur congrès pourrait « adopter sans hésiter⁴ ».

d'après laquelle, s'il était clair que « les hommes changent les circonstances », il fallait aussi que « l'éducateur lui-même soit éduqué ». Cf. MEGA² IV/3, p. 20 ; Karl MARX, « Thèses sur Feuerbach » [1845], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, Joseph WEYDEMEYER, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, *op.cit.*, p. 461. Comme l'a très justement montré Franck Fischbach, cette conception du matérialisme propre à Marx « le rend[ait] capable de penser ce que Kant et Hegel appelaient une "action réciproque" (*eine Wechselwirkung*), une action que les termes d'un rapport exercent simultanément l'un sur l'autre ». Cf. Franck FISCHBACH, *Philosophies de Marx*, Paris, Vrin, 2015, p. 38 sq.

1 MEGA² I/21, p. 685 ; PVCG 68-70, p. 119.

2 MEGA² I/21, p. 690 ; PVCG 68-70, p. 125.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/21, p. 685 ; PVCG 68-70, p. 120. Il ne faut pas se méprendre sur le sens de la remarque ajoutée par Marx, précisant qu'il n'était « pas en faveur de la gratuité de l'enseignement dans les collèges [*colleges*] », qui, en contexte britannique, renvoyait très vraisemblablement à l'enseignement supérieur plutôt qu'à l'enseignement secondaire. Cf. MEGA² I/21, p. 686 ; PVCG 68-70, p. 120. Les instructions rédigées par Marx à l'été 1866 dans le cadre de la préparation du congrès de Genève évoquaient en tout cas une « marche graduée et progressive » dans les différents domaines éducatifs jusqu'à l'âge de 18 ans. Cf. MEGA² I/20, p. 231 ; PVCG 64-66, p. 295.

Là encore, en affirmant cela, Marx entendait très explicitement réfuter les arguments développés depuis plusieurs années par les proudhoniens français qui n'y voyaient pas autre chose qu'un faux-nez visant à dissimuler l'intrusion indue de l'État dans la sphère familiale. Aux yeux de Marx, bien au contraire, la scolarisation gratuite et obligatoire pouvait apparaître comme une brèche creusée dans la logique marchande, puisque chaque enfant se trouvait en mesure de recevoir selon ses besoins et non selon les moyens de ses parents. En la matière, il est d'ailleurs intéressant de constater que la stratégie argumentative de Marx consistait pour une bonne part à s'appuyer sur des objections à l'encontre du discours proudhonien qui avaient déjà été préalablement formulées par d'autres membres de l'AIT au congrès de Bruxelles. En effet, en septembre 1868, le rapport présenté par les relieurs de Paris, au premier rang desquels se trouvait Eugène Varlin, avait déjà remis en cause la pertinence des critiques formulées par les proudhoniens à l'encontre du principe de gratuité. Tandis que ces derniers y dénonçaient une illusion consistant à masquer le paiement d'une somme dont les contribuables seraient bien, en définitive, conduits à s'acquitter, les relieurs de Paris avaient objecté qu'en réalité, « lorsqu'on demand[ait] la gratuité, on ne demand[ait] pas de ne point payer, on demand[ait] simplement une répartition différente, une répartition plus juste de la dépense¹ ». Dans son intervention devant le Conseil général lors de la séance du 10 août 1869, Marx ne disait pas autre chose lorsqu'il affirmait que « quelqu'un d[eva]it payer sans doute, mais pas ceux qui [étaient] le moins en état de le faire² ». Tout porte donc à croire que Marx s'était efforcé d'appuyer les forces qui, au sein même du mouvement ouvrier français, étaient susceptibles de faire progresser le débat.

La préparation du congrès de Bâle constitue le dernier grand moment de discussion collective autour des orientations revendicatives de l'AIT auquel Marx ait pris part au sein du Conseil général. Il a participé activement à l'élaboration du programme prévisionnel du cinquième congrès, qui aurait dû se tenir à Mayence en septembre 1870, comme en témoigne le procès-verbal de la séance du 12 juillet, au cours de laquelle a été présenté le rapport du sous-comité sur la question³. Cependant, le déclenchement de la guerre franco-allemande une

1 « Rapport élaboré par les relieurs de Paris » [1868], in Jacques FREYMOND (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, t. I, *op.cit.*, p. 307.

2 MEGA² I/21, p. 686 ; PVCG 68-70, p. 120.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 805 *sq.* ; PVCG 68-70, p. 231-233.

semaine plus tard a bouleversé les plans de la direction de l'AIT et l'a contraint à renoncer à la tenue du congrès et du même coup aux débats préparatoires qui devaient l'accompagner. Les deux années qui ont suivi ont certes été marquées par de très riches discussions, aussi bien au sein du Conseil général lui-même, qu'au cours de la conférence de Londres de septembre 1871 et du congrès de La Haye de septembre 1872, dans lesquels l'intervention de Marx a été tout à fait centrale. Mais les circonstances nouvelles, qui avaient placé au premier plan la polémique avec Bakounine et ses partisans avaient pour ainsi dire bousculé les priorités que Marx assignait à son propre travail de parti. Dans un contexte où la régression sectaire de l'AIT constituait à ses yeux le danger principal, la discussion thématique autour des orientations revendicatives était contrainte de céder la place aux questions d'organisation¹, dont nous avons vu tout au long du précédent chapitre l'immense importance qu'elles revêtaient alors pour lui. Le transfert du siège du Conseil général de Londres à New York à la suite du congrès de La Haye a finalement marqué le terme définitif de ce type d'intervention. Il paraît indéniable que Marx avait fini par ressentir une forme de lassitude à l'égard d'une activité politique extrêmement éprouvante, et dont il semblait de plus en plus difficile de récolter les fruits. On comprend dès lors qu'il ait pu déclarer, dans sa lettre à César de Paepe du 28 mai 1872 qu'il attendait avec impatience le futur congrès de La Haye parce qu'il constituerait « le terme de [s]on esclavage », lui permettant de rentrer en « homme libre » sans plus avoir à accepter de « fonction administrative, soit pour le Conseil général, soit pour le Conseil fédéral anglais² ». Cependant, avec la scission de l'AIT, c'était une forme du travail de parti mené par Marx qui prenait fin, non ce travail lui-même. Au contraire, son intervention politique était amenée à se poursuivre dans le cadre bien différent que lui offrait, à plusieurs centaines de kilomètres de son domicile londonien, la prometteuse expansion du mouvement ouvrier allemand.

1 Lors de la séance du Conseil général du 15 août 1871, Marx avait ainsi proposé que la future conférence de Londres y soit exclusivement consacrée. Cf. MEGA² I/22, p. 594 ; PVCG 70-71, p. 227. De même, lors de la séance du 11 juin 1872, il avait affirmé que « sans aucun doute, la question d'organisation sera[it] le principal sujet » soumis à la discussion du congrès de La Haye. Cf. MGC 71-72 ; PVCG 71-72, p. 185.

2 Cor. XII, p. 134.

CHAPITRE 4. TRAVAILLER À DISTANCE. MARX, ACTEUR DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ALLEMANDE.

« [...] on cultive à l'étranger l'idée, consciencieusement alimentée – et tout à fait erronée –, selon laquelle c'est nous qui pilotons secrètement d'ici le mouvement de ce qu'on appelle le parti eisenachien.¹ »

Parler de travail de parti pour qualifier l'intervention de Marx au sein des débats de la social-démocratie allemande à partir du milieu des années 1860 peut à première vue sembler beaucoup moins évident qu'à propos de son action au sein du Conseil général de l'AIT. Malgré quelques brefs séjours en Allemagne, il est clair que c'est très essentiellement depuis Londres que Marx a suivi les grandes transformations qu'était en train de connaître le mouvement ouvrier de son pays natal. Les voyages en question ne lui ont d'ailleurs offert, dans la plupart des cas, guère l'occasion ni le temps de s'investir dans l'organisation du prolétariat allemand. En décembre 1863, c'est la mort de sa mère qui l'a contraint de se rendre à Trèves. En avril 1867, le principal objectif de sa venue à Hambourg était de remettre en personne le manuscrit du livre I du *Capital* à l'éditeur Otto Meissner. Son séjour à Hanovre au début de l'automne 1869, au cours duquel il a rencontré à la fois des dirigeants du SDAP et des syndicalistes de la métallurgie, fait de ce point de vue figure d'exception, tout comme les brèves entrevues permises par les escales sur la route de Karlsbad², en Bohême occidentale, où il s'est rendu en cure chaque été entre 1874 et 1876³. À la distance géographique vient s'ajouter le fait que Marx n'ait jamais occupé de fonction officielle au sein des différentes organisations ouvrières allemandes créées pendant ces deux décennies. Contrairement à la position qui était la sienne au sein de la Ligue des communistes, dont il était membre de l'autorité centrale, ou au sein de l'AIT, dont il était membre du Conseil général, Marx ne disposait donc, au sens strict, d'aucun rôle dirigeant au sein de la social-démocratie allemande. S'il avait bien bénéficié d'un statut analogue à celui d'un Karl Schapper ou d'un George Odger dans ces organisations

1 Lettre de Marx à Wilhelm Bracke du 5 mai 1875, in MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

2 L'étude consacrée par Manfred Schöncke aux fréquentations de Marx lors de ses séjours en cure à Karlsbad semble montrer qu'il n'a pas croisé de militants socialistes allemands sur place. Cf. Manfred SCHÖNCKE, « Karl Marx und seine Kuraufenthalte in Karlsbad in den Jahren 1874, 1875 und 1876. Biographische Anmerkungen zu den überlieferten Briefen », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge* 2014/15, Hambourg, 2016, p. 259-283.

3 On sait par ailleurs qu'à l'occasion de son séjour en cure à Bad Neuenahr, en Prusse rhénane, en août 1877, Marx a essayé, sans succès, de convaincre Wilhelm Bracke de faire le déplacement depuis Bad Ems, où celui-ci était lui-même en cure. Cf. MEW 34, p. 291 ; Cor. XIII, p. 221.

internationales, sa fonction était, dans le cas qui nous occupe, très difficilement comparable à celle d'un Ferdinand Lassalle ou d'un August Bebel.

Quand bien même il aurait souhaité prendre une part plus directe dans les affaires du mouvement ouvrier allemand, sa propre situation d'exilé politique ne lui aurait de toute façon pas permis de le faire. C'est d'ailleurs ce qu'il avait rappelé à Ludwig Kugelmann dans sa lettre du 23 février 1865, en lui disant qu'il ne pouvait « actuellement *rien* faire en Prusse¹ » en raison de son statut d'apatride². Les démarches que Marx avait entreprises au printemps 1861 afin de recouvrer la nationalité prussienne en profitant des mesures d'amnistie annoncées par le roi Guillaume I^{er} lors de son accession au trône quelques mois plus tôt avaient échoué³, et il était tout à fait conscient qu'on ne lui aurait permis « de faire de l'*agitation* en Prusse que si elle revêtait des formes agréables à un M. de Bismarck⁴ ». Ne serait-ce que pour cette raison, Marx était donc contraint de répondre par la négative à ceux qui lui enjoignaient de retourner en Allemagne pour participer, sur place, à l'organisation du mouvement révolutionnaire. La demande adressée, le 13 novembre 1865, par les sociaux-démocrates berlinois Theodor Metzner, Sigfrid Meyer et August Vogt, dont l'objectif explicite était de convaincre Marx d'accepter de « guider et soutenir les meilleures forces » du parti ouvrier allemand par sa « présence personnelle⁵ », ne pouvait par conséquent que se solder par un échec. À ce titre, il n'est pas surprenant que Marx ait ainsi affirmé en guise de réponse, dans une lettre à Wilhelm Liebknecht du 21 novembre 1865, que même si d'aventure il avait le temps et les moyens de se rendre dans la capitale prussienne, l'activité d'agitation à laquelle les militants berlinois souhaitaient le voir prendre part demeurerait malgré tout « hors de question », dans la mesure où il était tout au plus autorisé « à parcourir le monde bismarckien en qualité d'étranger⁶ ».

1 MEGA² III/13, p. 268 ; Cor. VIII, p. 69.

2 Marx avait été déchu de la nationalité prussienne à sa propre demande le 1^{er} décembre 1845. Comme l'a souligné Manfred Kliem, même si Marx avait alors argué du fait qu'il souhaitait émigrer aux États-Unis, c'était sans doute bien plutôt pour échapper aux persécutions qu'il avait connues à Paris quelques mois plus tôt qu'il en était venu à prendre cette décision. Cf. Manfred KLIEM, *Karl Marx. Dokumente seines Lebens*, Leipzig, Reclam, 1970, p. 185.

3 Comme l'a montré Rolf Dlubek, le refus que lui avait opposé la police prussienne à la fin du mois d'avril 1861 avait d'ailleurs contribué à mettre à mal le projet de journal que Marx envisageait alors de créer avec Lassalle. Cf. Rolf DLUBEK, « Auf der Suche nach neuen politischen Wirkungsmöglichkeiten. Marx 1861 in Berlin », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2004*, Berlin, 2005, p. 172.

4 MEGA² III/13, p. 268 ; Cor. VIII, p. 69.

5 MEGA² III/13, p. 587.

6 MEGA² III/13, p. 598 ; Cor. VIII, p. 180.

Cependant, l'hypothèse que nous soutiendrons dans ce chapitre est que la position d'exilé qui était celle de Marx ne l'a nullement empêché d'être un acteur à part entière des débats de fond qui ont traversé la jeune social-démocratie allemande au cours de ses deux premières décennies d'existence. Parler de travail de parti suppose ainsi de renvoyer dos-à-dos deux modèles qui ne nous paraissent rendre compte de son rapport au mouvement ouvrier allemand de l'époque que de façon inadéquate. D'une part, il s'agit d'affirmer que l'intervention de Marx n'est pas réductible à celle d'un spectateur coupé des enjeux concrets et toujours prompt à distribuer, depuis Londres, les bons – et surtout les mauvais – points aux militants agissant sur le terrain¹. D'autre part, il convient de ne pas voir en Marx une éminence grise qui aurait tiré à distance les ficelles d'un mouvement ouvrier allemand incapable de définir par lui-même ses propres objectifs politiques sans l'aide d'un théoricien émigré². Même si les contraintes imposées par la distance géographique s'avèrent être d'une nature très différente de celles auxquelles Marx était amené à se plier dans le cadre de son activité de membre du Conseil général de l'AIT, il paraît possible d'y voir un véritable travail collectif. Les désaccords – réels et souvent vifs – qui l'ont opposé aux dirigeants sociaux-démocrates allemands ne nous semblent pas constituer une véritable objection, dès lors que l'on garde à l'esprit son rejet fondamental de la logique sectaire. Précisément parce qu'elle constituait un mouvement de masse en cours de formation, la social-démocratie allemande était inévitablement traversée par des contradictions, dont il convenait de tenir compte sans chercher à les esquiver. Parfois envisagée dans des moments de crise, la rupture n'a finalement jamais eu lieu³, sans doute au moins autant parce que Marx avait le sentiment que ses positions théoriques gagnaient du terrain que parce que le parti lui-même renforçait son ancrage au sein de la classe ouvrière allemande. C'est bien de cette dernière qu'émanaient à ses yeux les grandes initiatives politiques de la social-démocratie, et celles-ci constituaient

1 Cette position, à nos yeux contestable, a notamment été défendue par Thomas Welskopp, considérant que le rapport que Marx et Engels entretenaient à l'égard de la social-démocratie allemande n'aurait jamais dépassé celui d'« observateurs critiques ». Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op.cit.*, p. 684.

2 Cette vision fantasmagique était, entre autres, véhiculée par les rapports que les informateurs de la police française établissaient au sujet de Marx. Marcello Musto a notamment attiré l'attention sur l'un de ces documents, dans lequel Marx était présenté comme le chef d'état-major de la social-démocratie allemande, élaborant des plans de bataille que les dirigeants socialistes allemands auraient été chargés d'exécuter. Cf. Marcello MUSTO, *Karl Marx. Biografia intellettuale e politica*, *op.cit.*, p. 166. Il ne s'agissait là que d'une des multiples rumeurs qui émaillaient à cette époque le dossier de Marx à la Préfecture de police de Paris, et dont Jeannine Verdès a livré un aperçu détaillé. Cf. Jeannine VERDÈS, « BA 1175. Marx vu par la police française (1871-1883) », in *Cahiers de l'ISEA. Études de marxologie (Série S)*, N°10, Paris, 1966, p. 83-120.

3 S'il y a bien eu des moments de rupture violente avec certaines de ses forces, notamment l'ADAV, avant l'unification de 1875, ils n'ont jamais débouché sur un renoncement complet au travail de parti mené par Marx au sein de la social-démocratie allemande dans sa globalité.

l'indispensable matière sans laquelle tout travail d'intervention aurait été vain. Il n'y avait donc pas lieu de s'enfermer dans une alternative inadéquate consistant à choisir entre donner des ordres¹ ou sauver son âme². La réflexion de Marx prenait au contraire appui sur les forces vives du mouvement ouvrier et n'était pas aveugle aux difficultés qu'il pouvait rencontrer. Ni contre eux, ni à leur place, c'est avec les acteurs locaux de la social-démocratie allemande qu'il a été amené à construire collectivement les grandes orientations stratégiques qu'il jugeait décisives pour que celle-ci connaisse un plein développement.

1 Il ne nous semble donc pas possible d'ériger en modèle, comme l'a fait Wolfgang Schieder, la déclaration de Marx contenue dans sa lettre à Wilhelm Liebknecht du 17 novembre 1871, d'après laquelle « [s]es avertissements fondés sur une connaissance précise des données [seraient] à respecter à la lettre », et d'y voir le signe d'une volonté de « mise sous tutelle [*Bevormundung*] » des dirigeants sociaux-démocrates allemands. Cf. MEW 33, p. 322 ; Cor. XI, p. 351 et Wolfgang SCHIEDER, *Karl Marx als Politiker, op.cit.*, p. 115. Symptomatiquement, la remarque en question ne portait pas sur les affaires internes de la social-démocratie allemande, mais sur les « intrigues au sein de l'Internationale », au sujet desquelles Marx avait effectivement quelques raisons de croire qu'il était « mieux renseigné » que Liebknecht.

2 De ce point de vue, la phrase fameuse qui vient clore la *Critique du programme de Gotha* – « *Dixi et salvavi animam meam* » – ne nous paraît pas à même de rendre compte adéquatement du rapport que Marx entretenait avec les dirigeants sociaux-démocrates allemands. Cf. MEGA² I/25, p. 25 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha, op.cit.*, p. 80. Elle mettait en évidence le risque de la rupture possible bien plus qu'elle ne modélisait un type d'intervention susceptible d'être généralisé. Rien ne permet d'affirmer que Marx considérait que son propre rôle était analogue à celui du prophète guetteur évoqué dans les chapitres 3 et 33 du Livre d'Ézéchiel, auquel la formule en question empruntait manifestement. Il ne s'agissait pas là, comme dans l'Ancien Testament, d'avertir le méchant en lui transmettant la parole divine afin d'éviter d'être emporté soi-même par son péché. Les acteurs de la social-démocratie allemande n'étaient pas davantage assimilables à la figure biblique du méchant que la théorie de Marx à la parole divine.

1. Comment intervenir par lettres ?

« Au demeurant, nous n'ignorons nullement que, comme on dit, il nous est facile de parler, et que votre position est bien plus délicate que la nôtre.¹ »

Lettres internes versus intervention publique

Plus encore que la presse, dont l'importance ne saurait néanmoins être sous-estimée, le vecteur privilégié de l'intervention de Marx au sein des débats de la social-démocratie allemande dès le milieu des années 1860 était incontestablement la lettre. C'est elle qui permettait à la parole de se frayer un chemin à des centaines de kilomètres de distance et de pallier, certes imparfaitement, l'impossibilité de la discussion orale². Son immense qualité était par ailleurs de permettre à cette parole de subsister par-delà le contexte spécifique d'énonciation qui lui avait donné naissance, un enjeu dont Marx et Engels eux-mêmes étaient manifestement conscients, comme en témoigne leur pratique réfléchie de conservation de la correspondance reçue. Dans une lettre à Marx du 20 mars 1857, Engels avait d'ailleurs pu parler à ce sujet de la constitution de véritables « archives du parti³ ». Dans le cas qui nous occupe, on peut considérer que Marx avait fait le choix de mettre à profit les possibilités offertes par un moyen de communication qui, de façon plus générale, jouait un rôle majeur dans le dispositif organisationnel de la social-démocratie allemande⁴. D'une certaine façon, il faisait même davantage qu'utiliser un outil déjà existant : il en subvertissait également la fonction en le transformant en support permettant de mener des débats de fond⁵. Ce point mérite qu'on s'y attarde d'autant plus que cet usage politique de la correspondance, dont les racines, chez Marx, sont anciennes, comme nous avons eu l'occasion de le souligner dès le premier chapitre, semble avoir été fait de manière tout à fait réfléchie. Tout porte en effet à

1 Lettre d'Engels à August Bebel du 24 novembre 1879, in MEW 34, p. 425 ; Cor. XIII, p. 376.

2 Gueorgui Bagatouria a ainsi comparé la correspondance de Marx et Engels à une « conférence internationale réunissant plus de 2 000 participants de tous les pays d'Europe et des États-Unis ». Cf. Georgij BAGATURIA, « Die Briefpartner von Karl Marx und Friedrich Engels », in Jürgen HERRES, Manfred NEUHAUS (dir.), *Politische Netzwerke durch Briefkommunikation*, op.cit., p. 335.

3 MEGA² III/8, p. 89 ; Cor. IV, p. 375.

4 Thomas Welskopp a montré que la correspondance, bien plus que la presse, constituait en Allemagne, au moins jusque dans les années 1870, le vecteur principal permettant de « mettre en lien les associations ouvrières locales, ces atomes du mouvement, au sein d'une organisation social-démocrate globale ». Cf. Thomas WELSKOPP, « Vernetzte Vereinslandschaften. Zur Briefkommunikation in der frühen deutschen Sozialdemokratie », in Jürgen HERRES, Manfred NEUHAUS (dir.), *Politische Netzwerke durch Briefkommunikation*, op.cit., p. 105.

5 Comme l'a souligné Thomas Welskopp, les réflexions théoriques étaient, en règle générale, fort peu présentes dans la correspondance des militants sociaux-démocrates allemands de l'époque, principalement consacrée à des questions organisationnelles et tactiques. Cf. *ibid.*, p. 106.

croire que la conjoncture nouvelle ouverte, au milieu des années 1860, par l'émergence d'un mouvement ouvrier de masse en Allemagne, l'a conduit à porter un regard nouveau sur sa propre pratique d'épistolier dans le contexte spécifique de ses échanges avec les dirigeants sociaux-démocrates présents sur le terrain.

À cet égard, il est intéressant de constater qu'aux yeux de Marx, la lettre apparaissait comme un moyen de mener, à l'intérieur du parti, des discussions théoriques de manière plus sereine et plus productive qu'il n'était possible de le faire par l'intermédiaire de la publication de textes critiques. C'est ce dont témoigne, de manière fort instructive, la polémique de l'automne 1879 au sujet de la fondation du nouvel organe du SAPD, à la suite de la promulgation, un an plus tôt, de la loi anti-socialiste, interdisant aux sociaux-démocrates toute activité extraparlamentaire. La suspension du *Vorwärts* avait en effet contraint le parti à réfléchir à la création d'un nouveau journal paraissant à l'étranger, le *Sozialdemokrat*. C'est à Zurich, hors de portée de la répression bismarckienne, qu'était envisagé son lancement, et le riche publiciste Karl Höchberg, éditeur du *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, flanqué de son secrétaire Eduard Bernstein et de l'économiste Carl August Schramm, était pressenti pour le diriger. Cette perspective a suscité une forte réprobation de la part de Marx et d'Engels lorsqu'ils ont découvert l'article intitulé « Retour sur le mouvement socialiste en Allemagne¹ », publié dans le premier numéro de la revue de Höchberg. Dans une lettre à Marx du 9 septembre 1879, Engels en résumait le contenu de la manière suivante : « Höchb[erg] explique tout bonnement que les Allemands auraient fait une erreur en transformant le mouvement socialiste en un simple mouvement *ouvrier* et qu'ils se seraient eux-mêmes rendus responsables de la loi anti-socialiste en *provoquant inutilement* la bourgeoisie ! Il faudrait que le mouvement soit dirigé par les éléments bourgeois et cultivés, qu'il adopte un caractère réformateur et pacifique, etc.² » C'est la lecture de cet article qui a conduit Marx et Engels à adresser, les 17-18 septembre 1879, une lettre-circulaire acerbe à la direction du parti, dont nous avons déjà eu l'occasion de faire mention dans le deuxième chapitre, à propos de l'affaire du député Max Kayser.

Ce qui nous intéresse ici est moins le contenu de la lettre-circulaire elle-même, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir par la suite, que le statut qu'elle revêtait aux yeux de

1 Cf. [Karl HÖCHBERG, Eduard BERNSTEIN, Carl August SCHRAMM,] « Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland. Kritische Aphorismen von *** », in *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Erster Jahrgang, Erste Hälfte, Zurich, 1879, p. 75-96.

2 MEW 34, p. 104 *sq.* ; Cor. XIII, p. 337.

ses auteurs. En effet, Marx et Engels n'avaient pas été les seuls à exprimer leur désaccord vis-à-vis de la ligne politique défendue par Höchberg et ses acolytes. Cette dernière avait également été l'objet de vives attaques de la part d'un autre exilé allemand, Johann Most, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire londonien *Die Freiheit*, qui avait quant à lui jugé bon de prendre position publiquement sur le sujet à travers plusieurs articles. Au-delà des divergences de fond qui existaient entre la critique de Most, formulée d'un point de vue clairement anarchiste¹, et celle de Marx, qui se plaçait évidemment sur un tout autre terrain, c'est aussi et surtout d'un point de vue formel que les deux interventions se distinguaient nettement. Marx lui-même n'avait pas manqué de le remarquer, et il est permis de considérer que la perception de ce décalage l'a justement poussé à expliciter davantage les modalités et les objectifs de son activité épistolaire au sein du parti. C'est ce dont témoigne notamment sa lettre à Friedrich Adolph Sorge du 19 septembre 1879, rédigée au lendemain de l'envoi de la lettre-circulaire aux dirigeants du SAPD, dans laquelle Marx opérait une mise au point fort instructive sur la nature des reproches qui pouvaient être adressés à Most. En désaccord aussi bien avec Most qu'avec Höchberg, il entendait ainsi montrer la distance qui le séparait des attaques formulées par Most sans reprendre à son compte l'argumentaire défendu par Höchberg. À ses yeux, il n'y avait donc pas lieu de reprocher à Most « le caractère *trop révolutionnaire* de sa *Freiheit* », mais bien au contraire le fait de « n'avoir *aucun contenu révolutionnaire* [*revolutionärer Inhalt*] et de ne faire que de la *phraséologie révolutionnaire* [*Revolutionsphrasen*]² ». Most substituait donc à la salutaire critique de fond une rhétorique creuse qui n'était nullement en mesure de faire progresser le collectif.

À ce défaut caractéristique d'une analyse peu rigoureuse venait s'ajouter un autre, tout aussi notable, consistant à « faire un *scandale public* au lieu de donner son avis par écrit, c'est-à-dire *par lettre*³ ». L'affirmation peut surprendre dans la mesure où Marx s'était rarement privé de publier des pamphlets peu amènes contre nombre de ses adversaires au sein même du mouvement ouvrier. Elle l'est d'autant plus que les lettres adressées par lui aux dirigeants sociaux-démocrates allemands à la même période étaient parfois accompagnées de menaces de critique ouverte, à commencer par la lettre-circulaire rédigée la veille, dans

1 Comme l'a noté Horst-Peter Schulz, la conversion à l'anarchisme de ce journaliste social-démocrate et ancien député au Reichstag pour la circonscription de Chemnitz, avait été précipitée par la promulgation de la loi anti-socialiste de 1878, qui l'avait contraint à s'exiler à Londres. Cf. Horst-Peter SCHULZ, « Most, Johann », in *Neue Deutsche Biographie*, Bd. 18, Berlin, Duncker & Humblot, 1997, p. 218.

2 MEW 34, p. 411 ; Cor. XIII, p. 361.

3 *Ibid.*

laquelle Marx et Engels affirmaient que, si le nouvel organe du SAPD s'alignait sur les positions de Höchberg, ils seraient contraints de « se positionner publiquement contre lui et de rompre la solidarité dont [ils avaient] fait preuve jusqu'ici en représentant le parti à l'étranger¹ ». Dès lors, comment comprendre que Marx ait entrepris de valoriser le caractère interne de la correspondance au détriment de la publicité accompagnant par définition la rédaction d'un article de presse ? Plusieurs éléments nous semblent permettre de l'expliquer. Tout d'abord, Marx percevait manifestement les attaques formulées par Most contre Höchberg et la direction du SAPD comme une sorte de faire-valoir dont la teneur théorique, en elle-même indigente, n'était pas en mesure de constituer une justification suffisante. Atteint à ses yeux d'une véritable « graphomanie » sans pour autant être pourvu d'un quelconque « *esprit de suite*² », Most était incapable de faire un usage raisonné et parcimonieux de sa propre parole. Loin d'être animé par le souci de contribuer de manière constructive aux grandes orientations d'une organisation dont il allait finalement être exclu quelques mois plus tard lors du congrès de Wyden, Most utilisait au contraire les critiques publiées dans son hebdomadaire comme un « prétexte pour se donner de l'importance³ ». De façon plus générale, tout porte à croire que, dans le contexte spécifique qui était celui de l'émergence, en Allemagne, d'un mouvement ouvrier de masse victime d'une persécution politique de plus en plus acharnée, une prise de position publique contre les orientations du parti ne pouvait être envisagée qu'en tout dernier recours. Il est à cet égard symptomatique que, dans sa lettre à Wilhelm Bracke du 11 octobre 1875, Engels se soit réjoui de pouvoir finalement « garder le silence⁴ » sur le contenu du programme adopté quelques mois plus tôt au congrès de Gotha plutôt que d'être contraint de diffuser largement le contenu des critiques formulées par Marx à son encontre⁵.

La lettre constituait ainsi un support privilégié permettant d'exprimer les désaccords internes sans risquer d'affaiblir l'organisation, et en lui donnant au contraire les moyens de se renforcer. Revenant un an après les faits sur la différence fondamentale qui existait entre sa

1 MEGA² I/25, p. 185 ; Cor. XIII, p. 358. On retrouvait une menace à peu près similaire dans la lettre de Marx à Wilhelm Bracke du 5 mai 1875 qui accompagnait l'envoi de la *Critique du programme de Gotha*. Cf. MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

2 MEW 34, p. 411 ; Cor. XIII, p. 361.

3 *Ibid.*

4 MEW 34, p. 156 ; Cor. XIII, p. 53.

5 Il ne nous semble pas qu'il faille voir dans le souci de « garder secrètes » certaines de leurs interventions au sein des débats de la social-démocratie allemande la marque d'une contradiction entre « exigence d'une pratique de masse de la politique » et exigence d'une « "épuration" des principes » comme l'a affirmé Étienne Balibar. Cf. Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », *op.cit.*, p. 131. Ce souci nous paraît bien plutôt renvoyer à la façon dont Marx concevait le statut même de la discussion collective au sein du parti.

propre méthode et celle utilisée par Most lors de la polémique suscitée par la fondation du *Sozialdemokrat*, Marx avait expliqué plus clairement, dans sa lettre à Friedrich Adolph Sorge du 5 novembre 1880, pour quelle raison il avait souhaité éviter « toute forme d'intervention publique¹ ». En raison même de sa position d'exilé, et *a fortiori* dans le contexte de la loi anti-socialiste, il en était ainsi venu à considérer que « ceux qui – *comparativement parlant* – vivent tranquillement à l'étranger n'ont pas le droit de compliquer encore la position de ceux qui agissent au pays, dans les circonstances les plus difficiles et au prix des plus grands sacrifices personnels² ». On aurait donc tort de voir dans l'attitude de Marx une quelconque réactivation de cette culture du secret propre aux sectes dont il avait eu maintes fois l'occasion de souligner le caractère nuisible, comme nous avons eu l'occasion de le montrer dans les deux premiers chapitres. Le choix de la lettre comme vecteur d'intervention ne pouvait être considéré comme « secret » que dans un sens bien précis que Marx prendrait le soin de rappeler dans sa lettre à Sorge du 5 novembre 1880, à savoir « pour autant que "secret" veuille dire : secret aux yeux de la police³ ». Si elle était bien interne au parti, la correspondance de Marx avec les dirigeants sociaux-démocrates n'en était pas pour autant toujours confidentielle, et il n'est pas rare qu'elle ait au contraire eu vocation à être transmise à d'autres lecteurs que le destinataire initial. C'est notamment le cas de la *Critique du programme de Gotha*, que Marx avait adressée à Wilhelm Bracke le 5 mai 1875 en lui demandant expressément de la « communiquer [*mittheilen*]⁴ » à August Geib, Ignaz Auer, August Bebel et Wilhelm Liebknecht. C'est également le cas, comme son nom l'indique, de la lettre-circulaire⁵ adressée les 17-18 septembre 1879 à la direction du SAPD, qui n'avait manifestement pas vocation à frapper d'anathème des militants – en l'occurrence Höchberg, Bernstein et Schramm – sans leur donner la possibilité de connaître la nature des reproches qui étaient formulés à leur rencontre, puisque Marx et Engels avaient pris la peine de préciser en conclusion qu'ils n'étaient absolument pas « opposés à ce qu'elle soit communiquée aux Zurichois⁶ ». Tout porte donc à croire qu'aux yeux de Marx la correspondance échangée avec les dirigeants sociaux-démocrates allemands avait vocation à créer un espace de discussion collective des enjeux

1 MEW 34, p. 474 ; Cor. XIII, p. 419.

2 MEW 34, p. 474 ; Cor. XIII, p. 419 *sq.*

3 MEW 34, p. 474 ; Cor. XIII, p. 420.

4 MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

5 C'est Marx lui-même qui, dans sa lettre à Sorge du 19 septembre 1879, avait employé le terme de « circulaire [*Zirkular*] » pour désigner ce document, même s'il avait d'emblée précisé qu'il n'était question que de la faire « circuler en *privé* » parmi les dirigeants du parti sans la rendre publique. Cf. MEW 34, p. 413 ; Cor. XIII, p. 363.

6 MEGA² I/25, p. 185 ; Cor. XIII, p. 359.

théoriques que la distance géographique – ainsi que la répression policière – avait réduit à la portion congrue.

Logique de principe et logique de terrain

Si les lettres permettent pour une part de remédier à l'impossibilité d'un travail de parti mené sur place, dont la réunion, telle qu'elle s'était donnée à voir dans l'analyse de l'intervention de Marx au sein du Conseil général de l'AIT, constituait sans nul doute la forme paradigmatique, elles ne nous paraissent pas annuler pour autant le rapport d'asymétrie entre correspondants. Marx et Engels eux-mêmes étaient loin d'être aveugles à cette difficulté et ne semblent jamais avoir considéré que leur parole avait le même statut que celle des dirigeants locaux de la social-démocratie allemande. Néanmoins, contrairement à ce que le ton souvent acerbe de leurs missives peut au premier abord laisser penser, il est permis de considérer que cette différence n'était pas tant perçue par eux comme une hiérarchie au sommet de laquelle ils se seraient trouvés eux-mêmes en raison de la perspicacité de leurs analyses¹, que comme une distinction fonctionnelle liée à leur propre position d'exilés. De ce point de vue, tout porte à croire qu'il existait à leurs yeux deux logiques potentiellement concurrentes, mais que le vecteur épistolaire était susceptible de faire œuvrer de concert : celle de l'analyse de principe et celle de l'analyse de terrain. La perspective d'une alliance entre ces deux points de vue – renvoyant respectivement au recul théorique offert par la distance géographique et à la prise en compte de la complexité de la situation concrète permise par le contact permanent avec les masses – laissait ainsi entrevoir une possibilité prometteuse : celle d'un dépassement de l'opposition stérile entre dogmatisme et opportunisme.

L'articulation réussie entre ces deux logiques ne constituait cependant pas un donné et relevait bien plutôt d'une tâche à accomplir. De la part de Marx et Engels, elle impliquait d'ailleurs en bien des cas de clarifier le statut de leur travail de parti afin de dissiper les éventuels malentendus. Il est d'ailleurs intéressant de noter que les mises au point qu'ils étaient amenés à faire sur le sujet constituaient souvent des réactions à ce qui leur semblait constituer une interprétation erronée de leur propre pratique d'intervention. Cette vision déformée émanait parfois de l'extérieur, comme en témoigne la lettre de Marx à Bracke du 5

1 Thomas Welskopp en est ainsi venu à considérer, d'une façon à nos yeux éminemment discutable, que Marx aurait cherché à fonder son « ambition illimitée de direction [*unbegrenzter Führungsanspruch*] » à l'égard de la social-démocratie allemande sur ses propres capacités d'analyse scientifique. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, op.cit., p. 669.

mai 1875, dans laquelle il déclarait qu'il se sentait contraint de préciser sa propre position à l'égard du programme du congrès d'unification parce que Bakounine le rendait « responsable non seulement de tous les programmes » du parti eisenachien, « mais même de tous les mouvements faits par Liebknecht depuis les premiers jours de sa coopération avec le Parti populaire¹ ». Ainsi, loin de conduire Marx à justifier de quelque manière que ce soit la tutelle qu'il exercerait sur les dirigeants sociaux-démocrates jusque dans leurs actions de terrain, les accusations formulées deux ans plus tôt dans *Étatisme et Anarchie* le poussaient au contraire à récuser toute ingérence en la matière.

Cependant, il n'était pas rare que cette lecture, jugée fautive par Marx et Engels, se retrouve également sous la plume des dirigeants sociaux-démocrates eux-mêmes, qui exprimaient ainsi le sentiment d'être incompris par des exilés londoniens moins bien placés qu'eux pour analyser la situation locale dans toute sa complexité. La réaction d'August Bebel aux reproches formulés dans la lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879 constitue de ce point de vue un exemple éclairant. Dressant, dans sa lettre à Engels du 23 octobre 1879, un tableau bien plus nuancé du processus de fondation du *Sozialdemokrat* aussi bien que de l'attitude du groupe parlementaire lors du débat sur le protectionnisme au Reichstag, Bebel concluait son courrier par l'affirmation suivante : « Vous, à l'étranger, vous n'avez pas idée des difficultés auxquelles doit faire face presque chacun d'entre nous² ». Précisément parce qu'elle n'émanait pas d'un observateur extérieur mal intentionné mais bien du cœur même de la direction du SAPD, la remarque formulée par Bebel ne pouvait aucunement laisser son destinataire indifférent. Dès lors, il n'est pas étonnant que les réponses adressées par Engels au député de Dresde dans les semaines suivantes aient notamment eu pour fonction de préciser le statut de leur propre intervention afin qu'elle ne soit pas perçue à tort comme la marque d'une prétention indue à juger en toute circonstance de la pertinence des choix politiques opérés par les acteurs locaux du mouvement ouvrier allemand. Elles l'ont notamment conduit à affirmer l'existence d'un partage entre des questions que l'on pourrait qualifier de tactiques, dont Engels considérait qu'il appartenait à la direction du SAPD elle-même de les trancher, et les questions qui touchaient aux principes structurants de la stratégie du parti, sur lesquelles Marx et lui avaient à ses yeux leur mot à dire. Cette distinction apparaît assez nettement lorsque l'on compare la manière dont Engels analysait deux problèmes politiques différents, auxquels la social-démocratie allemande avait été confrontée au cours de l'année 1879 : la prestation du

1 MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

2 Cor. XIII, p. 499.

serment d'allégeance au roi de Saxe par les élus sociaux-démocrates d'une part, et la remise en cause, par Höchberg et ses acolytes, du caractère prolétarien du parti d'autre part.

Pour être autorisés à siéger au Landtag de Saxe, les députés du SAPD, parmi lesquels Liebknecht lui-même, avaient en effet accepté de prêter serment d'allégeance au roi Albert I^{er}, ce qui avait donné lieu à de vives attaques de la part de Most dans la *Freiheit*. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que Marx et Engels prennent position sur cette question qui, pourtant, engageait publiquement le parti, la lettre d'Engels à Bebel du 24 novembre 1879 témoignait au contraire du fait qu'ils considéraient qu'en la matière la décision ne leur appartenait pas, précisément parce qu'il ne s'agissait pas d'une question de principe. Il affirmait ainsi : « À vous de savoir si "*Paris vaut bien une messe*" comme l'a dit Henri IV quand il est devenu catholique et qu'il a épargné à la France une guerre de trente ans¹ ». Cette question devait être tranchée par les dirigeants du SAPD eux-mêmes, à partir d'un calcul des avantages et des inconvénients fondé sur une connaissance fine de la situation locale, à laquelle Marx et Engels ne pouvaient pas prétendre. À l'inverse, lorsque l'on examine ce que disait Engels au sujet de la remise en cause, par les auteurs de l'article « Retour sur le mouvement socialiste en Allemagne » publié dans le *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, du caractère ouvrier du SAPD, on s'aperçoit qu'il conférait à cette question un tout autre statut : celui d'une question de principe. C'est précisément pour cette raison qu'il considérait que Marx et lui disposaient en la matière d'une parole singulière, qui avait vocation à être entendue comme telle. Cette idée se trouvait exprimée de manière particulièrement nette dans la lettre d'Engels à Bebel du 14 novembre 1879, dans laquelle il déclarait : « Vous savez également que M[arx] et moi prenons spontanément la défense du parti contre des ennemis extérieurs tant que le parti existe, et que nous n'exigeons en échange qu'une seule chose du parti, qu'il demeure fidèle à lui-même.² » Cette exigence de fidélité renvoyait à la plate-forme théorique initiale adoptée par le SDAP à sa fondation en 1869, jugée conforme aux principes généraux du mouvement de classe, que l'évolution ultérieure menaçait toujours de dévoyer par d'éventuelles compromissions. Engels entendait ainsi expliquer que l'objectif de ses interventions était de s'assurer que « l'attitude pratique du parti allemand et en particulier les déclarations publiques de la direction du parti restent également au diapason [*im Einklang bleiben*] de la théorie générale.³ » L'image nous paraît devoir être prise au sérieux afin de

1 MEW 34, p. 425 ; Cor. XIII, p. 375.

2 MEW 34, p. 421 ; Cor. XIII, p. 371.

3 *Ibid.*

comprendre la nature exacte du travail mené par Marx et Engels : il ne s'agissait pas tant pour eux de dicter la politique du parti allemand depuis Londres que de veiller à ce qu'elle demeure en harmonie avec des principes théoriques susceptibles d'en assurer la cohérence.

La mise au jour de cette exigence conduisait d'ailleurs Engels à justifier et même à théoriser le rôle spécifique que Marx et lui occupaient en tant qu'exilés, en affirmant qu'il fallait que « le parti profite d'avoir à l'étranger quelques personnes qui, sans être influencées par le trouble des conditions locales et les particularités du combat, mesurent de temps en temps ce qui s'est passé et ce qui a été dit à l'aune des principes théoriques valables pour tout mouvement prolétarien moderne et lui renvoient l'impression que sa conduite produit en dehors d'Allemagne¹ ». Cette déclaration était tout sauf anodine : Engels considérait ainsi que Marx et lui n'intervenaient pas dans les débats internes de la social-démocratie allemande en dépit de la distance qui les séparait du terrain mais bien plutôt que la position d'extériorité constituait un argument *a fortiori* conférant à leur parole une singulière légitimité. Au fond, c'était justement parce qu'ils vivaient à l'étranger qu'il s'avérait d'autant plus nécessaire de prendre en compte leur avis qui, du fait même de leur situation, leur offrait la possibilité d'évaluer les décisions du SAPD avec un certain recul. Mais précisément pour cette raison, leur intervention ne pouvait être assimilée à un travail de direction proprement dit, lequel ne pouvait, par définition, être mené à leurs yeux que sur place, au contact direct des masses ouvrières allemandes². En la matière, il convenait d'ailleurs à ses yeux de tirer les leçons des tentatives menées quelques années plus tôt par Johann Philipp Becker, qui avait essayé de prendre la tête du mouvement ouvrier allemand depuis Genève. Dans une lettre à Theodor Cuno des 7-8 mai 1872, Engels n'avait pas manqué de rappeler que l'idée selon laquelle « l'autorité centrale de l'organisation allemande d[eva]it avoir son siège à l'extérieur de l'Allemagne³ » constituait un héritage archaïque de pratiques sectaires et conspiratrices qui n'avaient plus le moindre sens depuis 1848.

1 *Ibid.* Heinrich Gemkow a fort opportunément attiré l'attention sur l'importance de cette déclaration. Cf. Heinrich GEMKOW, *Friedrich Engels' Hilfe beim Sieg der deutschen Sozialdemokratie über das Sozialistengesetz*, Berlin, Dietz, 1957, p. 49.

2 De ce point de vue, il ne nous semble pas possible d'affirmer, comme l'a fait Étienne Balibar, qu'il existerait, aux yeux de Marx et Engels, « deux centres » au sein du parti, dont l'un serait politique et l'autre serait théorique. Cf. Étienne BALIBAR, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », *op.cit.*, p. 132. Au contraire, tout porte à croire qu'ils ne concevaient pas leur propre position théorique au sein de la social-démocratie allemande comme centrale, mais bien plutôt comme périphérique, ce qui ne revenait pas pour autant à lui ôter son importance. C'est d'ailleurs ce que suggérait la lettre à Bebel des 18-28 mars 1875, dans laquelle Engels déclarait que Marx et lui ne s'étaient « presque jamais immiscés dans les affaires internes du parti, à part pour réparer [*wieder gutmachen*], dans la mesure du possible, des bourdes qui selon [eux] avaient été commises, et encore, *uniquement sur le plan théorique* ». Cf. MEW 34, p. 129 ; Cor. XIII, p. 28.

3 MEW 33, p. 461 ; Cor. XII, p. 106 sq.

Pour autant, malgré les efforts déployés par Marx et Engels afin de préciser le statut véritable de leur intervention, on peut considérer que le partage qu'ils cherchaient à établir entre logique de principe et logique de terrain ne permettait pas toujours à lui seul de trancher les différends qui pouvaient les opposer aux dirigeants sociaux-démocrates locaux, précisément parce qu'il n'était pas toujours évident de déterminer où commençait l'une et où s'arrêtait l'autre. C'est ce dont témoigne notamment la lettre de Bebel à Engels du 18 novembre 1879, qui contenait une réfutation explicite du privilège d'extériorité revendiqué par Engels en tant qu'exilé. Revenant sur l'affaire Kayser, qui avait suscité l'ire de Marx et Engels quelques semaines plus tôt, Bebel plaidait ainsi pour une analyse plus nuancée du débat parlementaire sur le protectionnisme que celle que l'on pouvait trouver dans la lettre-circulaire des 17-18 septembre, et dans laquelle il percevait un refus de principe potentiellement stérile. Appelant au contraire à prendre en considération l'ensemble des paramètres, il en venait à affirmer qu'il était certes possible d'« aller trop loin » et qu'il fallait dans tous les cas « continuer à examiner soigneusement au cas par cas jusqu'où l'on p[ouvai]t aller », tout en ajoutant que « les différences d'opinions [étaient] très fines », notamment pour des gens qui, comme Marx et Engels, étaient « coupé[s] du contact avec les masses, dont il fa[llai]t en premier lieu tenir compte¹ ». Ce qu'Engels présentait comme une position privilégiée, garante d'une forme de recul et de perspicacité, pouvait donc être perçu par Bebel comme une vision hors-sol.

Faire le partage entre ce qui relevait d'une question de principe et ce qui n'en relevait pas n'était donc pas chose facile, et le mode d'intervention de Marx et Engels dans les débats de la social-démocratie allemande n'était, de ce fait, pas exempt d'ambiguïté. Pour autant, il est permis de considérer que cette ambiguïté n'était pas synonyme d'impasse, précisément parce que cette intervention ne relevait pas du soliloque. À ce titre, même si le format de la correspondance ne garantissait pas autant de souplesse et de fluidité que celui de la discussion orale, son caractère dialogique ouvrait néanmoins des perspectives productives sur le plan théorique. À condition de ne pas lire les lettres de Marx et Engels sans prendre en compte les réponses de leurs correspondants, il semble donc possible d'y découvrir un lieu d'élaboration politique collective qui ne saurait se réduire à une confrontation stérile. Elles ne permettaient certes pas toujours de surmonter les désaccords portant sur les prérogatives des uns et des autres, mais elles pouvaient néanmoins contribuer à éviter que leurs démarches soient « mal

¹ Cor. XIII, p. 501.

comprises [*missdeutet*]¹ », comme l'expliquait Marx dans sa lettre à Bracke du 5 mai 1875 au moment d'envoyer sa *Critique du programme de Gotha*.

1 MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

2. Travailler avec l'ADAV ?

« Tu comprends que nous n'avons besoin de l'adhésion de l'Association générale des travailleurs allemands que dans la première phase, pour faire face à nos adversaires locaux. Ensuite, il faudra faire sauter la structure de cette association, qui repose sur des bases fausses.¹ »

Marx, collaborateur du Social-Demokrat

Il est clair que les modalités du travail épistolaire que nous venons de décrire ne trouveront leur plein épanouissement qu'à partir de l'unification du mouvement allemand. Avant le congrès de Gotha de 1875, Marx était au contraire confronté, pendant plus d'une décennie, à une pluralité de forces, dont la proximité avec ses propres conceptions était variable. Ses liens privilégiés avec la direction du SDAP dès sa fondation en août 1869 l'ont indéniablement conduit à jouer, la plupart du temps, la carte des eisenachiens contre celle des lassalliens. Pour autant, force est de constater que le choix d'une organisation contre l'autre, finalement pensé comme celui du parti contre la secte, ne s'est véritablement imposé qu'au tout début des années 1870² et n'était pas absolument évident quelques années plus tôt. Sur le fond, la critique des positions de Ferdinand Lassalle a certes joué un rôle à bien des égards décisif dès les premières interventions de Marx au sein de la social-démocratie allemande. Qu'il s'agisse de sa « servile croyance [*Unterthanenglaube*] en l'État³ », de son inacceptable complaisance à l'égard de Bismarck et des hobereaux de l'Est de l'Elbe ou encore de sa dangereuse tendance au culte de la personnalité, les reproches formulés par Marx à l'encontre du fondateur du premier parti ouvrier allemand étaient légion. De ce point de vue, la création de l'ADAV le 23 mai 1863 nous met en présence d'une difficulté de taille, sur laquelle il convient de se pencher en détail si l'on veut espérer comprendre les ressorts de l'intervention de Marx au sein de la jeune social-démocratie allemande.

D'une part, précisément parce que Lassalle en était le principal artisan, elle ne pouvait que susciter chez lui scepticisme et méfiance. Le courrier adressé par Marx à Engels le 9 avril 1863 offre à cet égard un témoignage tout à fait éclairant. Après avoir reçu, quelques jours

1 Lettre de Marx à Carl Siebel du 22 décembre 1864, in MEGA² III/13, p. 128 ; Cor. VII, p. 326.

2 Ce n'est véritablement qu'à partir de la circulaire du Conseil général de l'AIT au Conseil fédéral de la Suisse romande du 1^{er} janvier 1870 que le choix du « groupe d'Eisenach » contre le « groupe de Schweitzer » semble s'être imposé à Marx de manière irrévocable. Cf. MEGA² I/21, p. 164.

3 MEGA² I/25, p. 24 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 77.

plus tôt, la lettre ouverte envoyée par Lassalle au Comité central ouvrier de Leipzig¹, laquelle était appelée par la suite à constituer le manifeste du futur mouvement, Marx avait ainsi déclaré que la lecture du texte permettait de constater d'emblée que son auteur se donnait « tout à fait les allures d'un futur dictateur ouvrier² ». D'autre part, parce que l'ancrage de l'ADAV au sein de la classe ouvrière allemande, sans être massif³, n'en était pas moins réel, Marx ne pouvait manifestement se contenter de rejeter en bloc la nouvelle organisation, et ce d'autant plus que, si les idées de Lassalle y étaient prépondérantes, elle apparaissait à ses yeux comme traversée par des tendances contradictoires, du moins pendant les premières années de son existence. De ce fait, dans la mesure où l'ADAV mettait Marx en présence d'une organisation ouvrière qui permettait manifestement au prolétariat allemand d'agir collectivement sur une vaste échelle, mais dont les principes théoriques entraient pour une bonne part en contradiction avec ceux qui, à ses yeux, étaient appelés à régir tout mouvement de classe, on peut considérer que la position qu'il allait adopter à l'égard de cette association constituait, à plus d'un titre, une pierre de touche pour son travail de parti. Rester en-dehors du mouvement et le condamner l'exposait immanquablement au danger de se couper d'une des principales formes de mobilisation que le prolétariat allemand avait choisi de se donner. S'y impliquer le faisait à l'inverse courir le risque de cautionner voire d'encourager des orientations qu'il jugeait néfastes au développement du mouvement ouvrier lui-même. Si la situation pouvait à certains égards paraître aporétique, il semble néanmoins que Marx ait considéré, non par simple pragmatisme mais au contraire pour des raisons fondamentalement liées à la manière dont il concevait ce qu'était une politique de classe, que le premier péril était plus grand que le second.

C'est ce qui permet d'expliquer que Marx ait accepté – sous certaines conditions – de collaborer, dès sa fondation au mois de décembre 1864, au *Social-Demokrat*, qui se présentait pourtant très explicitement comme l'organe de l'ADAV⁴. Comme en témoigne la lettre de Marx à Engels du 7 juin 1864, cette participation n'avait, dans un premier temps, rien

1 Cf. Ferdinand LASSALLE, *Offnes Antwortschreiben an das Central-Comité zur Berufung eines Allgemeinen Deutschen Arbeitercongresses zu Leipzig*, Zurich, Meyer & Zeller, 1863. Il s'agissait de la réponse adressée par Lassalle à Otto Dammer, Friedrich Wilhelm Fritzsche et Julius Vahlteich, qui lui avaient demandé quelques semaines plus tôt d'accepter de prendre la tête du mouvement ouvrier allemand.

2 MEGA² III/12, p. 355 ; Cor. VII, p. 152.

3 Toni Offermann a indiqué que l'ADAV comptait au maximum 3 500 membres en septembre 1864 au lendemain de la mort de Lassalle. Cf. Toni OFFERMANN, « Die regionale Ausbreitung der frühen deutschen Arbeiterbewegung 1848/49-1860/64 », in *Geschichte und Gesellschaft*, 13. Jahrgang, Heft 4, Göttingen, 1987, p. 426.

4 Le journal *Der Social-Demokrat*, organe de l'ADAV édité à Berlin de 1864 à 1871, ne doit pas être confondu avec son homonyme, *Der Sozialdemokrat*, organe du SAPD édité à Zurich puis à Londres de 1879 à 1890.

d'évident. Il y expliquait même avoir réprimandé Wilhelm Liebknecht, à qui Lassalle avait proposé de prendre la tête du futur journal, pour avoir posé cette « stupide condition¹ » comme préalable à tout accord. À ce moment-là, une collaboration de ce genre apparaissait manifestement aux yeux de Marx comme une inacceptable compromission, et il considérait qu'il valait mieux « laisser faire Lassalle pour le moment sans le gêner » tout en se gardant bien de « [s']identifier avec lui² » à travers une telle démarche. Dès lors, comment comprendre que Marx ait pu être amené à changer de position quelques mois plus tard et qu'il ait finalement accepté de contribuer à un journal, dont il se réjouissait encore, le 7 juin 1864, de voir le projet « abandonné³ » ? Tout porte à croire que la mort prématurée de Lassalle, à la suite d'un duel malencontreux avec un aristocrate valaque, a conduit Marx à réviser son jugement initial. Sa lettre à Engels du 7 septembre 1864, rédigée quelques jours seulement après l'annonce du décès de Lassalle, fournit en la matière des indications tout à fait instructives. La disparition de celui qui demeurait à ses yeux « l'ennemi de nos ennemis » lui donnait d'abord l'occasion de réfléchir sur sa propre attitude à l'égard de Lassalle, qu'il se réjouissait de n'avoir « jamais attaqué pendant son "année triomphale"⁴ » malgré les désaccords qu'il pouvait avoir avec lui. Mais elle le poussait aussi et surtout à s'interroger sur l'avenir de « l'organisation mise sur pied par L[assalle]⁵ », qui ouvrait, de façon inattendue, de nouvelles perspectives pour le mouvement ouvrier allemand. Le vide brusquement laissé par la disparition du chef charismatique de l'ADAV rebattait inévitablement les cartes, et créait un contexte dans lequel pouvait surgir aussi bien le pire que le meilleur.

Il nous paraît en tout cas symptomatique que Marx ait manifestement souhaité que les bouleversements consécutifs à la mort de Lassalle lui offrent la possibilité de s'investir au sein de l'ADAV. Dans sa lettre à Engels du 7 septembre 1864, il se déclarait d'ailleurs prêt à « entrer en lice, *if necessary* [si nécessaire]⁶ » pour soutenir l'organisation contre les attaques dont elle pourrait faire l'objet dans la période à venir. Pour autant, si la bonne volonté de Marx en la matière ne faisait pas de doute, les modalités concrètes de sa possible intervention demeuraient encore largement incertaines. Collaborer au *Social-Demokrat* pouvait apparaître de ce point de vue comme le choix d'une forme de travail de parti à ses yeux plus adaptée que

1 MEGA² III/12, p. 554 ; Cor. VII, p. 237.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 MEGA² III/12, p. 637 ; Cor. VII, p. 262.

5 MEGA² III/12, p. 638 ; Cor. VII, p. 263.

6 MEGA² III/12, p. 638 ; Cor. VII, p. 264.

d'autres. On sait en effet qu'à l'automne 1864 Marx avait délibérément mis de côté d'autres opportunités qu'il lui semblait inapproprié de saisir. La plus notable d'entre elles était sans aucun doute celle d'accepter lui-même la présidence de l'ADAV à la place du défunt comme le lui avait proposé Wilhelm Liebknecht deux jours seulement après le décès de Lassalle¹. Pour des raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer au début de ce chapitre, Marx ne pouvait que décliner l'offre qui lui était faite. Revenant sur le sujet dans sa lettre à Carl Klings du 4 octobre 1864, il rappellerait d'ailleurs qu'il lui aurait été impossible d'accepter puisqu'il était « encore interdit de séjour en Prusse² ». Cependant, il est intéressant de remarquer que la question de la succession de Lassalle à la tête de l'ADAV lui était visiblement tout sauf indifférente. Marx avait en effet été sollicité par Klings, un des membres du comité directeur de l'organisation³, le 28 septembre 1864 afin de donner son avis sur l'élection du nouveau président, et plus particulièrement sur les deux candidats que les militants étaient appelés à départager : Bernhard Becker et Moses Hess⁴. La réponse rédigée par Marx le 4 octobre nous semble à cet égard opérer un déplacement notable, permettant d'éclairer les motifs de sa collaboration ultérieure avec le *Social-Demokrat*. Plutôt que d'indiquer sa préférence concernant l'identité du futur dirigeant de l'ADAV, Marx y avait formulé une suggestion en apparence étrange, mais néanmoins instructive. Revenant sur les raisons qui l'empêchaient d'assumer lui-même cette fonction, il avait toutefois ajouté que « si le congrès ouvrier [l']élisait », il y verrait néanmoins « une *bonne manifestation du parti*, tant à l'encontre du gouvernement prussien qu'à l'encontre de la bourgeoisie⁵ », qui lui permettrait, sans pour autant accepter le poste, de renforcer les liens entre l'ADAV et l'AIT nouvellement créée à Londres. Ce raisonnement aux atours alambiqués ne s'expliquait manifestement pas par l'ambition d'obtenir par ce vote une distinction honorifique, mais renvoyait bien plutôt au souhait d'arrimer l'organisation allemande à ce qui apparaissait alors à ses yeux comme la pointe avancée du mouvement ouvrier international.

1 Dans sa lettre à Marx du 2 septembre 1864, Liebknecht affirmait ainsi : « Si tu veux prendre la direction de l'Association des travailleurs, tu as juste à le dire. » Cf. MEGA² III/12, p. 629.

2 MEGA² III/13, p. 4 ; Cor. VII, p. 267.

3 Comme l'a souligné Heinz Hümmeler, ce coutelier de Solingen, ancien membre de la Ligue des communistes et appelé à devenir une des figures de l'opposition au sein de l'ADAV, n'avait pas encore conscience, au moment où il écrivait cette lettre, des divergences qui avaient existé entre Marx et Lassalle. Cf. Heinz HÜMMLER, *Opposition gegen Lassalle. Die revolutionäre proletarische Opposition im Allgemeinen deutschen Arbeiterverein (1862/63-1866)*, Berlin, Rütten & Loening, 1963, p. 92.

4 Cf. MEGA² III/12, p. 649.

5 MEGA² III/13, p. 4 ; Cor. VII, p. 267.

Les prises de position de Marx au sujet de sa contribution au futur organe de l'ADAV dans les semaines suivantes témoignent de sa détermination à poursuivre cette stratégie sur un autre terrain, en dépit de l'élection de Bernhard Becker à la tête de l'organisation. Sa décision s'expliquait d'abord par les sollicitations qui lui avaient été adressées, au début du mois de novembre, par Wilhelm Liebknecht et Johann Baptist von Schweitzer, appelés tous deux à prendre la tête de la rédaction du *Social-Demokrat*¹. La lettre à Engels du 14 novembre 1864 le montre tout à fait nettement : après avoir reçu ces deux courriers en provenance de Berlin, Marx en était ainsi venu à considérer qu'il était opportun de promettre « des contributions occasionnelles² » au nouveau journal. Parmi les motifs évoqués pour justifier sa décision, on retrouvait encore, de façon explicite, le lien qui pourrait ainsi être établi entre l'ADAV et l'AIT. Il est d'ailleurs symptomatique que le premier acte de cette collaboration ait consisté en la publication, dans les deuxième et troisième numéros du *Social-Demokrat*, de l'*Adresse inaugurale* de l'Association, suivie par celle des statuts dans le dixième numéro. De ce point de vue, tout porte à croire que la stratégie développée par Marx poursuivait un double objectif : donner à l'organisation un caractère international et mettre fin au culte de la personnalité en son sein. Comme en témoigne la lettre de Marx à Carl Siebel du 22 décembre 1864, ces deux préoccupations étaient étroitement liées et permettaient de donner tout son sens à sa participation au *Social-Demokrat*. Loin d'être inconditionnelle, cette dernière supposait au contraire très clairement « que le journal désavoue la déification de Lassalle³ », perçue comme erronée sur le fond et dangereuse sur la forme. Elle impliquait également l'adhésion officielle du parti à l'AIT, présentée comme tout à fait « capital[e]⁴ » pour des raisons que l'on peut aisément deviner : l'ADAV aurait ainsi été conduite à se défaire de son caractère étroitement prussien et à adopter des statuts qui prévoyaient, à rebours de toute subordination à une autorité dictatoriale⁵, que l'émancipation des travailleurs ne pouvait être

1 Liebknecht et Schweitzer envisageaient toutefois leur propre rôle au sein de la rédaction du *Social-Demokrat* de manière fort différente. Liebknecht percevait d'emblée sa participation comme un moyen de promouvoir une ligne oppositionnelle au sein de l'ADAV et considérait l'appui de Marx comme une condition indispensable au succès de l'entreprise. C'est ce dont témoigne sa lettre du 11 novembre 1864, dans laquelle il laissait à ce dernier le choix entre deux stratégies possibles : utiliser le journal et l'organisation « afin de pouvoir finalement s'emparer de ces deux moyens d'agitation », ou au contraire « engager la lutte dès maintenant ». Cf. MEGA² III/13, p. 50. À l'inverse, comme l'a signalé Roger Morgan, l'investissement de Schweitzer au sein du futur *Social-Demokrat* et sa volonté d'y associer le nom de Marx avaient manifestement pour objectif de lui permettre de gagner en notoriété au sein de l'organisation afin de pouvoir, à terme, concurrencer Bernhard Becker à sa tête. Cf. Roger MORGAN, *The German Social Democrats and the First International. 1864-1872*, Cambridge, Cambridge University Press, 1965, p. 41.

2 MEGA² III/13, p. 54 ; Cor. VII, p. 287 sq.

3 MEGA² III/13, p. 128 ; Cor. VII, p. 325.

4 *Ibid.*

5 Comme l'a rappelé Sonia Dayan-Herzbrun, la forme de direction que Lassalle entendait instaurer au sein de

que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Tant que l'ADAV et le *Social-Demokrat* étaient susceptibles d'avancer dans cette direction, il apparaissait tout à fait possible aux yeux de Marx de faire preuve de bienveillance à l'égard du mouvement. C'est d'ailleurs sans nul doute dans cet esprit qu'il avait fait le choix d'adresser au rédacteur en chef du *Beobachter* de Stuttgart, le 28 novembre 1864, une déclaration publique prenant la défense de Lassalle face aux attaques dont il avait fait l'objet, peu de temps après sa mort, de la part de Karl Blind. Il n'hésitait pas à y saluer « la tendance véritable [du] travail d'agitation » réalisé par Lassalle, sans commune mesure avec les agissements du « Mazzini-Scapin grotesque¹ » qui avait l'impudeur de s'en prendre à lui.

En-dehors de la publication des documents fondateurs de l'AIT, l'un des exemples les plus notables du travail de parti que Marx entendait mener au sein de l'ADAV par l'intermédiaire du *Social-Demokrat* est probablement fourni par sa lettre sur Proudhon, publiée sous la forme d'une série d'articles au début du mois de février 1865. Ce texte, rédigé à la demande de Schweitzer à la suite du décès du socialiste bisontin survenu quelques jours plus tôt, nous paraît en effet symptomatique du type d'écriture auquel Marx avait choisi d'avoir recours pour faire avancer le débat théorique dans un cadre contraint. Précisément parce qu'il s'adressait au public allemand, Marx disposait d'une assez grande latitude pour développer en toute franchise son jugement concernant Proudhon sans s'exposer au risque de froisser des lecteurs ouvriers qui n'avaient pas le même attachement à sa personne que leurs homologues d'outre-Rhin. D'autre part, sa critique de Proudhon lui permettait de pointer du doigt, de manière indirecte, les dangers de la théorie de Lassalle, ce qu'il n'aurait assurément pas pu faire dans l'organe de l'ADAV sans avancer masqué. Il s'agissait là d'une stratégie tout à fait consciente de la part de Marx, comme en témoigne sa lettre à Engels du 25 janvier 1865 dans laquelle il attirait malicieusement l'attention de son ami sur le fait que « quelques coups de patte fort acerbés, soi-disant à l'adresse de P[roudhon], retomb[ai]ent en fait sur le dos de notre "Achille" à qui ils étaient destinés² ». En choisissant d'emprunter cette voie détournée

l'ADAV relevait bien à ses propres yeux d'une « dictature de la raison » inspirée de la figure du « maître qui contraint [Zwingherr] » thématifiée par Fichte dans la *Doctrine de l'État* de 1813. Cf. Sonia DAYAN-HERZBRUN, *L'Invention du parti ouvrier*, op.cit., p. 176. Aux yeux de Fichte, l'enjeu était ainsi de penser la double tâche consistant à contraindre au droit tout en éduquant à la compréhension du droit afin de rendre à terme la contrainte superflue : « Le despote est en même temps éducateur, pour s'anéantir en tant que despote dans sa fonction d'éducateur. » Cf. Johann Gottlieb FICHTE, *La Doctrine de l'État (1813)*, Paris, Vrin, 2006 [1813], p. 120.

1 MEGA² I/20, p. 35 ; Cor. VII, p. 307.

2 MEGA² III/13, p. 182 ; Cor. VIII, p. 22. La comparaison entre Lassalle et Achille avait été introduite par Marx lui-même dans sa lettre de condoléances adressée le 12 septembre 1864 à la comtesse Sophie von Hatzfeld. Il y déclarait ainsi : « Réjouissez-vous d'une chose : il est mort jeune, en plein triomphe, tel

plutôt que de se livrer à une attaque frontale qui, en pareil contexte, n'aurait pu être que stérile, Marx pouvait ainsi mener le débat sur le fond, en déplaçant en apparence l'objet de son analyse, mais sans rien esquiver en réalité des questions, à ses yeux centrales, auxquelles le mouvement ouvrier allemand était confronté. Les deux reproches majeurs formulés à l'encontre de Proudhon dans le *Social-Demokrat* – « charlatanisme scientifique et accommodements politiques¹ » – renvoyaient en effet à des tares que l'on pouvait tout aussi bien retrouver chez Lassalle, et dont Marx appelait implicitement l'ADAV à se défaire. Derrière la propension de Proudhon à plagier les théories économiques de ses devanciers en les déformant, c'était, sans doute possible, cette même tendance sous la plume de Lassalle qui était visée². Derrière l'inacceptable complaisance de Proudhon à l'égard de Napoléon III, c'étaient inmanquablement les compromissions de Lassalle avec Bismarck qui se trouvaient prises pour cible³.

Bien qu'exemplaire par ses modalités, la forme d'intervention au sein de l'ADAV que représentait la série d'articles sur Proudhon publiée dans le *Social-Demokrat* était néanmoins appelée à constituer l'exception bien plutôt que la règle. Dès la mi-février 1865, Marx allait finalement décider de mettre un terme à sa participation au journal, deux mois à peine après le début de sa collaboration. Cette rupture s'expliquait en grande partie par les motifs mêmes qui avaient poussé Marx à dépasser ses fortes réserves à l'égard d'une organisation dont il rappelait déjà, en guise d'avertissement, dans sa lettre à Schweitzer du 16 janvier 1865, qu'elle était loin de représenter à elle seule l'ensemble du prolétariat allemand⁴. En effet, elle faisait

Achille. » Cf. MEGA² III/12, p. 641 ; Cor. VII, p. 265.

1 MEGA² I/20, p. 67 ; Cor. VIII, p. 18.

2 Il s'agissait là d'un motif récurrent de la critique adressée par Marx à l'encontre de Lassalle. On le trouvait déjà exprimé dans sa lettre à Engels du 9 avril 1863, à la suite de la lecture de la lettre ouverte de Lassalle au Comité central ouvrier de Leipzig. Marx y déclarait en effet que Lassalle faisait « grand étalage de formules qui [lui étaient] empruntées » en les mettant au service de conclusions politiques problématiques, notamment celle d'après laquelle il faudrait édifier « des fabriques ouvrières, pour lesquelles l'État avancera[it] les capitaux ». Cf. MEGA² III/12, p. 355 ; Cor. VII, p. 152. On le retrouvera encore une décennie plus tard dans la *Critique du programme de Gotha* à propos de la loi d'airain des salaires, dont Marx dira qu'« on sait que rien n'appartient à Lassalle, si ce n'est les mots empruntés à Goethe des "grandes lois, lois éternelles, lois d'airain" », et qu'elle montrait en même temps que « Lassalle ne savait pas ce qu'était le salaire ». Cf. MEGA² I/25, p. 18 sq. ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 67 sqq.

3 Dans une lettre rédigée avant le 25 janvier 1865, Liebknecht avait informé Marx que Lassalle aurait mené des négociations secrètes avec Bismarck visant à obtenir la mise en œuvre du suffrage universel direct en échange d'un soutien de l'ADAV à l'annexion du Schleswig-Holstein par la Prusse dans le cadre de la guerre des Duchés. Cf. MEGA² III/13, p. 179. Comme l'a souligné Anne Deffarges, « les tête-à-tête successifs de l'ADAV avec Bismarck n'étaient pas qu'affaire de personnalités qui auraient été ambiguës », mais renvoyaient sans nul doute aux « convictions mêmes des lassalliens qui [avaie]nt rendu ces relations envisageables ». Cf. Anne DEFFARGES, *La Social-démocratie sous Bismarck. Histoire d'un mouvement qui changea l'Allemagne*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 26 sq.

4 Cf. MEGA² III/13, p. 161 ; Cor. VIII, p. 9.

suite à la publication, dans le *Social-Demokrat*, de plusieurs articles qui, à ses yeux, ne pouvaient que réduire à néant les efforts qu'il avait pu faire pour renforcer les liens entre l'ADAV et l'AIT et pour condamner toute accointance avec le pouvoir prussien. Les accusations de Moses Hess contre Tolain publiées dans le seizième numéro, qui avaient fragilisé l'implication française dans l'activité de l'AIT, mais aussi et surtout la série d'articles consacrés par Schweitzer au ministère Bismarck, dont la coupable indulgence à l'égard du ministre-président en exercice ne pouvait manquer de faire frémir les adversaires de la réaction¹, rendaient donc impossible la poursuite de tout travail commun. Il est néanmoins intéressant de noter que Marx avait préalablement entrepris des démarches visant à préserver jusqu'au bout la possibilité du dialogue avec la rédaction du *Social-Demokrat*. Ses différentes mises en garde adressées à Schweitzer en témoignent au moins autant que sa lettre à Engels du 18 février 1865, dans laquelle il considérait que c'était la démission de Liebknecht, leur principal allié au sein de la rédaction, qui rendait la rupture inévitable². Les déclarations publiques contre Schweitzer que Marx a fait paraître dans la presse les semaines suivantes témoignaient d'ailleurs avant tout du souci de ne pas se trouver personnellement associé à ce qui lui apparaissait comme d'inacceptables compromissions. Elles s'attachaient surtout à rappeler qu'il n'avait jamais « méconnu la situation difficile du *Social-Demokrat* » ni exprimé « d'exigences qui eussent été incongrues sous le ciel de Berlin³ », pour reprendre les termes du texte publié dans l'organe de l'ADAV le 3 mars 1865.

Liberté syndicale ou soutien de l'État aux coopératives ?

Les propos extrêmement sévères tenus par Marx contre la rédaction du *Social-Demokrat* dès le début de l'année 1865, mais aussi contre Bernhard Becker, caricaturé en « président de l'humanité⁴ » en raison de son orgueil démesuré, ne nous semblent pas constituer le fin mot de son travail de parti au sein de l'ADAV. L'hypothèse que nous formulons ici est que, loin de se limiter à son éphémère collaboration avec le *Social-*

1 Évoquant cette série d'articles dans son *Histoire de la social-démocratie allemande*, Franz Mehring affirmait que si Schweitzer avait « raison de considérer que le particularisme prussien était une chose à part, qui nécessitait d'être comprise en tenant compte des conditions historiques de son origine et de son existence, il décrivait pourtant la nature particulière de ces conditions avec une flamme qui ressemblait parfois à s'y méprendre à une glorification ». Cf. Franz MEHRING, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, op.cit., p. 213.

2 Dans cette lettre, Marx affirmait en effet que si Liebknecht « avait différé sa décision », il aurait été possible pour eux d'« attendre aussi ». Cf. MEGA² III/13, p. 254 ; Cor. VIII, p. 59.

3 MEGA² I/20, p. 109 ; Cor. VIII, p. 61.

4 Karl MARX, « Der "Präsident der Menschheit" » [1865], in MEGA² I/20, p. 128-131.

Demokrat, l'intervention de Marx dans les débats internes de l'organisation s'est au contraire poursuivie dans la deuxième moitié des années 1860 à travers sa correspondance avec Schweitzer, malgré les profondes divergences stratégiques qu'il pouvait avoir avec lui. Il peut au premier abord paraître surprenant que Marx ait continué à s'adresser, même de façon très sporadique, à celui qu'il traitait pourtant, dans sa lettre à Engels du 13 mars 1865 de « butor¹ » grossier et servile. Il semble néanmoins possible de trouver dans la lettre de Marx à Ludwig Kugelmann du 23 février 1865 une part d'explication. Ce texte contenait en effet une analyse approfondie du phénomène lassallien compris comme exemple paradigmatique des impasses d'un pragmatisme politique prompt à sacrifier ses propres principes en échange d'avancées partielles. Schweitzer, à la suite de Lassalle lui-même, y était ainsi présenté comme un dirigeant agissant « de bonne foi² », mais aveugle aux dangers que les concessions faites au pouvoir prussien ne pouvaient manquer de faire courir au mouvement ouvrier allemand. Il était donc possible de voir en Schweitzer un « *Realpolitiker*³ » confronté aux mêmes contradictions qu'un Johannes Miquel, lequel constituait aux yeux de Marx le véritable modèle du genre⁴. La stratégie lassallienne apparaissait alors comme grevée d'une illusion fondamentale portant sur le sens véritable qu'il fallait accorder au réalisme politique dont elle se réclamait. Loin de polémiquer contre Schweitzer au nom d'une pureté idéologique incantatoire, Marx cherchait au contraire à montrer que l'analyse lassallienne, en s'imaginant pouvoir arracher des conquêtes ouvrières par des tractations avec Bismarck, négligeait en fait les « véritables conditions économiques qu'impliquait une pareille action⁵ ». Tout en récusant pour lui-même le qualificatif de *Realpolitiker*, Marx percevait donc manifestement les dirigeants lassalliens comme insuffisamment réalistes plutôt que comme fondamentalement corrompus. C'est sans nul doute ce qui explique que Marx ait pu, dans cette même lettre à Kugelmann du 23 février 1865, dire de Lassalle qu'il « voulait jouer les marquis de Posa du

1 MEGA² III/13, p. 326 ; Cor. VIII, p. 98.

2 MEGA² III/13, p. 267 ; Cor. VIII, p. 69.

3 *Ibid.*

4 Il n'est pas particulièrement surprenant que Marx ait vu dans le député libéral Miquel, qui en 1865 siégeait encore dans l'opposition au Parlement du Royaume de Hanovre, l'incarnation même de la *Realpolitik*. Comme l'a rappelé John Bew, ce concept avait d'abord été forgé par le journaliste libéral Ludwig August von Rochau en 1853 dans le cadre d'une réflexion sur les échecs de la stratégie politique des révolutionnaires de 1848, jugée insuffisamment réaliste. Plutôt qu'à la politique bismarckienne du fer et du sang, la *Realpolitik* renvoyait donc d'abord au compromis entre les libéraux et Bismarck, que l'Union nationale allemande, dont Rochau et Miquel étaient deux figures importantes, avait déjà commencé à rendre possible, et que la fondation du Parti national-libéral en 1867 allait parachever. Cf. John BEW, *Realpolitik. A History*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 47-50.

5 MEGA² III/13, p. 266 ; Cor. VIII, p. 67.

prolétariat¹ ». La référence schillérienne montre bien que Marx ne voyait pas tant dans les dirigeants de l'ADAV des personnages cyniques et sans scrupules, prêts à tout pour accéder à des positions de pouvoir, que des militants sincères mais trop confiants dans les compromis possibles avec le vieil ordre féodal prussien. En s'imaginant, tel Posa devant le roi Philippe II dans la dixième scène du troisième acte de *Don Carlos*, qu'il était possible de réconcilier le « bonheur des citoyens » et la « grandeur des princes² », la stratégie lassallienne oubliait que « la classe ouvrière, par la nature même des choses, ne peut être sincèrement que "révolutionnaire"³ ».

C'est sur cette base qu'une discussion théorique avec Schweitzer au sujet des grandes orientations stratégiques de l'ADAV était susceptible de garder tout son sens malgré les réels désaccords qui les séparait. La lettre que Marx lui avait adressée le 13 février 1865 en constituait sans nul doute le meilleur exemple, dans la mesure où elle donnait à son auteur l'occasion d'instruire le débat sur le fond plutôt que de formuler de simples anathèmes. Dans ce texte, Marx prenait en effet à bras-le-corps ce qui constituait à ses yeux l'un des problèmes majeurs de la stratégie lassallienne, à savoir l'idée selon laquelle un compromis avec le pouvoir prussien pourrait permettre d'obtenir des avancées pour la classe ouvrière. Afin de montrer qu'il s'agissait là d'une hypothèse fondamentalement erronée, Marx entendait s'appuyer sur un cas très concret, tiré des débats en cours à la Chambre des représentants de Prusse au sujet de la liberté de coalition. Revenant sur la déclaration faite deux jours plus tôt par le ministre du Commerce, le comte Heinrich von Itzenplitz, d'après laquelle l'abrogation du délit de coalition ne permettrait pas d'« améliorer de manière significative la situation des classes laborieuses⁴ », raison pour laquelle il valait mieux que l'État apporte son soutien au système coopératif, Marx attirait l'attention de Schweitzer sur le danger que représentait selon lui cette manœuvre dilatoire. L'argumentation de Marx mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où l'exemple choisi pouvait à première vue laisser croire à une victoire partielle du mouvement ouvrier allemand. L'appui officiel de l'État aux coopératives risquait d'ailleurs de sembler d'autant plus séduisant aux dirigeants de l'ADAV qu'il s'agissait d'une des principales

1 *Ibid.*

2 Friedrich SCHILLER, *Don Carlos*, Paris, Gallimard, 2004 [1787], p. 205.

3 MEGA² III/13, p. 266 ; Cor. VIII, p. 67.

4 « Erklärung des preußischen Handelsministers Heinrich Graf von Itzenplitz im preußischen Abgeordnetenhaus. 11. Februar 1865 », in Florian TENNSTEDT, Heidi WINTER (dir.), *Quellensammlung zur Geschichte der deutschen Sozialpolitik 1867 bis 1914*, Erste Abteilung, Erster Band : Grundfragen staatlicher Sozialpolitik. Die Diskussion der Arbeiterfrage auf Regierungsseite vom preußischen Verfassungskonflikt bis zur Reichtagswahl von 1881, Stuttgart, Gustav Fischer Verlag, 1994, p. 107.

revendications mises en avant par Lassalle depuis sa lettre ouverte de mars 1863, et que ce dernier considérait lui-même que, face à la loi d'airain des salaires, la lutte syndicale ne pouvait que conduire le mouvement ouvrier à gaspiller son énergie.

Le geste théorique opéré par Marx dans sa lettre à Schweitzer du 13 février 1865 consistait pour l'essentiel à inverser la hiérarchie des priorités revendicatives qui était celle de l'ADAV afin de montrer les impasses auxquelles une convergence avec l'action du gouvernement prussien allait inmanquablement la conduire. D'une part, l'analyse de Marx avait pour objectif de souligner le caractère tout à fait décisif du droit de coalition, contre l'idée qu'il s'agirait d'une question secondaire voire superflue. À cet égard, il est intéressant de constater que le débat avec Schweitzer l'amenait à placer la question de la liberté syndicale sur un terrain directement politique, qui ne se limitait pas à l'enjeu, par ailleurs tout à fait important, de la bataille pour la hausse de la valeur de la force de travail, sur lequel il serait amené à revenir plus longuement quelques mois plus tard, dans le cadre de sa polémique avec John Weston de juin 1865, comme nous avons eu l'occasion de le voir dans le chapitre précédent. Le travail de parti mené au sein de l'ADAV conduisait ainsi Marx à développer des arguments inédits, visant à faire comprendre que « les coalitions, avec les trade-unions qui en pro[céda]ient, [n'étaient] pas seulement d'une extrême importance comme moyens d'organisation de la classe ouvrière pour sa lutte contre la bourgeoisie¹ », ce que, d'une certaine façon, l'exemple britannique suffisait à montrer mieux que n'importe quel autre. Il ajoutait qu'« en Prusse et d'une façon générale en Allemagne, le droit de coalition [était] en outre une brèche dans le régime policier et le système bureaucratique », permettant de « casse[r] les reins au règlement sur la domesticité et au règne des hobereaux à la campagne² ». Marx présentait donc ici la liberté de coalition comme une mesure fondamentalement anti-féodale, qui était susceptible de jouer un rôle révolutionnaire en sortant une grande partie des travailleurs allemands de leur condition de « sujets [Untertanen]³ », soumis à l'arbitraire de leurs maîtres⁴. Au-delà des améliorations concrètes que les syndicats pouvaient permettre à la classe ouvrière d'obtenir sur le plan de ses

1 MEGA² III/13, p. 235 ; Cor. VIII, p. 55.

2 MEGA² III/13, p. 235 *sq.* ; Cor. VIII, p. 56.

3 MEGA² III/13, p. 236 ; Cor. VIII, p. 56.

4 Comme l'a souligné Klaus Tenfelde, la loi du 24 avril 1854 avait renforcé les dispositions coercitives du règlement prussien sur la domesticité, permettant aux grands propriétaires fonciers de punir, notamment par des châtiments corporels, aussi bien les domestiques que les travailleurs agricoles en cas de « désobéissance entêtée ou de rébellion [*hartnäckiger Ungehorsam oder Widerspenstigkeit*] », ce qui permettait de réprimer toute forme de grève. Cf. Klaus TENFELDE, « Ländliches Gesinde in Preußen: Gesinderecht und Gesindestatistik 1810 bis 1861 », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°19, Bonn, 1979, p. 206.

conditions matérielles d'existence, c'était sans nul doute du point de vue de l'autonomie politique du prolétariat que cette conquête serait la plus décisive. L'obtention du droit de coalition apparaissait ainsi implicitement comme une manière de poursuivre le projet émancipateur des Lumières en contribuant à l'affranchissement de catégories de la population considérées comme juridiquement mineures¹. Le corollaire de cette réévaluation du rôle de la liberté syndicale était l'appel à un renversement de l'alliance de classes que l'ADAV cherchait à mettre en œuvre par sa complaisance à l'égard du gouvernement bismarckien. Précisément parce qu'elle apparaissait comme une disposition permettant d'ouvrir une brèche dans le vieil ordre féodal, c'est avec « le Parti du progrès ou tout parti d'opposition bourgeois en Prusse² » que la classe ouvrière allemande était appelée à faire front commun dans cette bataille, et en aucun cas avec les défenseurs des privilèges politiques archaïques de l'aristocratie foncière.

L'analyse de l'apport décisif que pouvait représenter la conquête du droit de coalition s'accompagnait, dans la lettre à Schweitzer du 13 février 1865, de la mise en évidence des dangers que dissimulait la revendication, en apparence séduisante, d'un soutien de l'État aux coopératives. Proposition phare du projet politique de l'ADAV, elle avait été explicitement pensée comme une alternative à la vision libérale de Hermann Schulze-Delitzsch, que Lassalle avait repeint en nouveau Frédéric Bastiat dans son pamphlet de 1864, lui reprochant notamment d'avoir négligé le rôle à ses yeux indispensable de l'intervention de l'État³. Il est intéressant de constater que les remarques critiques de Marx abordaient la question sous un angle qui conduisait, de fait, à déplacer l'attention vers une question quelque peu différente de celle que Lassalle lui-même considérait comme centrale. En effet, dans cette lettre, Marx évitait soigneusement de porter un jugement général sur la pertinence d'un soutien de l'État à la production coopérative, préférant visiblement se concentrer sur le seul problème d'un « soutien du gouvernement royal de Prusse⁴ ». Cette restriction de la focale, qui ne l'empêchera nullement de traiter le sujet de façon plus large par ailleurs, comme nous aurons l'occasion de le voir dans la suite de ce chapitre, revêtait possiblement une fonction stratégique dans le dialogue que Marx cherchait à instaurer avec Schweitzer. En renonçant à

1 Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique que Marx ait utilisé ici le terme « *Mündigmachung* », dans lequel il est difficile de ne pas voir une réminiscence de la fameuse définition que Kant donnait de l'*Aufklärung* en 1784. Cf. Emmanuel KANT, « Qu'est-ce que les Lumières ? » [1784], in *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Flammarion, 2006, p. 43.

2 MEGA² III/13, p. 236 ; Cor. VIII, p. 56.

3 Cf. Ferdinand LASSALLE, *Herr Bastiat-Schulze von Delitzsch, der ökonomische Julian, oder : Capital und Arbeit*, Berlin, Schlingmann, 1864.

4 MEGA² III/13, p. 236 ; Cor. VIII, p. 56.

faire du rôle de l'État en général le cœur de la polémique, il pouvait ainsi se concentrer sur la dimension la plus problématique de la mesure, qui avait trait avant tout à ce qu'était l'État dans la Prusse bismarckienne. Marx entendait ainsi montrer à son interlocuteur que, quand bien même il considérerait le soutien de l'État au système coopératif comme souhaitable, la mise en œuvre d'une telle disposition dans le contexte précis auquel l'ADAV était confrontée serait à la fois inutile et dangereuse. Elle serait inutile parce qu'il était facile de deviner que le gouvernement prussien n'avait l'intention de lui donner que des « proportions lilliputiennes¹ », tout à fait incapables de créer le ferment d'un nouveau mode de production. Elle serait dangereuse car elle permettrait « l'extension du système de tutelle [*Vormundschaftssystem*] dans lequel on maint[enai]t le peuple, la corruption d'une partie de la classe ouvrière et l'émasculature du mouvement² ». La réflexion rejoignait donc ici l'enjeu central de l'autonomie politique du prolétariat, qui était déjà au cœur des analyses de Marx sur la liberté de coalition. Accepter le soutien du gouvernement prussien revenait à choisir une illusoire solution de facilité consistant à croire que « les cailles, de par la grâce du ciel », pourraient un jour « tomber toutes rôties dans la bouche³ » des travailleurs. L'objectif de Marx était, à l'inverse, de démontrer l'impossibilité d'une convergence entre le mouvement ouvrier et les forces de la réaction, fût-ce au détriment de la bourgeoisie libérale. Tel était bien le sens de la conclusion de la lettre, rappelant que « la classe ouvrière est révolutionnaire ou elle n'est rien⁴ ». Agir politiquement en tant que classe supposait donc de garder pour boussole le principe de l'auto-émancipation des travailleurs, radicalement incompatible avec des compensations achetées au prix de l'hétéronomie. Il n'est pas étonnant, de ce point de vue, que Marx en ait appelé à « l'honneur du parti ouvrier⁵ » pour inciter l'ADAV à refuser les logiques de compromission, lesquelles ne pouvaient à terme que susciter déception et démobilisation dans les rangs mêmes de l'organisation.

Le débat sur les droits de douane du printemps 1868

Les remous suscités par la fin de la collaboration de Marx au *Social-Demokrat* allaient mettre provisoirement un terme à la correspondance qu'il avait commencé à entretenir avec Schweitzer. Malgré la violence de la polémique, la rupture n'a néanmoins pas été définitive, et

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

les échanges entre Marx et Schweitzer ont pu reprendre, dans un nouveau contexte, à l'été 1868. Ce nouvel épisode de son travail de parti mérite qu'on s'y attarde d'autant plus que Schweitzer était entre-temps devenu président de l'ADAV. La relance de ce dialogue nous semble pouvoir s'expliquer par deux raisons qui ont chacune leur importance. D'une part, Marx avait pu constater, à la suite de la publication du livre I du *Capital*, que Schweitzer avait fait un véritable effort d'appropriation de son travail théorique, qui méritait d'être salué. Sa lettre à Engels du 23 mars 1868 permet de s'en rendre compte. Évoquant la série d'articles que Schweitzer avait commencé à publier sur le sujet dans le *Social-Demokrat* quelques semaines plus tôt, Marx affirmait ainsi qu'il fallait « lui rendre cette justice : bien qu'il [ait fait] ici ou là une *mistake* [erreur], il a[vait] bûché le truc et sa[va]it où se trouv[ai]ent les points importants¹ ». Sans se faire d'illusions sur les objectifs politiques que poursuivait Schweitzer en se lançant dans une telle entreprise, Marx considérait qu'il faisait malgré tout œuvre utile et avait même réprimandé l'éditeur Otto Meissner, qui avait fait l'erreur de lui demander de « ne pas continuer ses *extracts* [extraits]² » de l'ouvrage. D'autre part, dès le printemps 1868, Schweitzer avait multiplié les signes visant à montrer qu'il était disposé à s'appuyer sur les analyses théoriques de Marx pour faire évoluer les orientations stratégiques de l'ADAV. Cette perspective, certes incertaine mais néanmoins crédible, a sans nul doute joué un rôle majeur dans le choix fait par Marx de reprendre langue avec Schweitzer malgré toutes ses réserves.

Le premier acte de ce nouveau dialogue a vraisemblablement été rendu possible par une sollicitation adressée à Marx par Schweitzer à la fin du mois d'avril 1868, dans laquelle il lui demandait son avis sur le débat concernant l'abaissement des droits de douane sur le fer au Parlement douanier. Comme le montre sa lettre à Engels du 4 mai 1868, Marx ne semble pas véritablement avoir douté de la pertinence qu'il pouvait y avoir à donner suite à une pareille requête. Il considérait en effet qu'il était de son devoir d'y répondre, d'autant plus que Schweitzer s'adressait à lui « en sa qualité de représentant des ouvriers d'un des districts les plus industriels³ » d'Allemagne. Marx était manifestement conscient que le nouveau statut de Schweitzer, président de l'ADAV mais aussi député d'Elberfeld-Barmen au Reichstag, faisait de lui un interlocuteur de poids. Il est par ailleurs probable que Marx ait considéré qu'il pouvait faire œuvre utile en fournissant à Schweitzer des éléments d'analyse sur une question au sujet de laquelle il apparaissait, à la lecture de sa lettre du 29 avril, qu'il s'apprêtait à

1 MEW 32, p. 50 ; Cor. IX, p. 192.

2 *Ibid.*

3 MEW 32, p. 76 ; Cor. IX, p. 223.

défendre une position fondamentalement juste. Schweitzer considérait en effet que le parti devait prendre position en faveur de « l'abolition de tous les droits de douane », tout en prenant garde à ce que cette mesure ne soit pas introduite de manière « prématurée¹ » et ne mette pas en danger l'industrie nationale. Cette orientation semblait largement conforme aux analyses que Marx lui-même avait développées dès son discours sur la question du libre-échange prononcé en janvier 1848, dans lequel il avait clairement souligné le caractère « conservateur » du protectionnisme, tout en reconnaissant que ce dernier pouvait, dans un pays comme l'Allemagne, offrir dans un premier temps « des armes contre la féodalité et contre le gouvernement absolu » en permettant à la bourgeoisie de « réaliser le libre-échange dans l'intérieur même du pays² » par le développement de la grande industrie. De ce fait, Marx pouvait raisonnablement considérer qu'en permettant à Schweitzer d'affiner encore son analyse, il pourrait permettre à l'un des principaux représentants du mouvement ouvrier allemand de s'exprimer sur le sujet de la manière la plus précise possible.

Tout porte à croire que les espoirs de Marx en la matière étaient fondés. La réponse qu'il avait adressée à Schweitzer au début du mois de mai 1868 a certes été perdue, mais il existe néanmoins des éléments tout à fait tangibles permettant d'affirmer que le président de l'ADAV avait fortement tenu compte des indications que Marx lui avait fournies. Schweitzer avait en effet publié, dans le *Social-Demokrat* du 13 mai 1868, une circulaire³ à destination des membres de l'organisation spécifiquement consacrée à cette question, et dans laquelle il était possible de repérer des expressions très proches de celles que Marx avait formulées dans sa lettre à Engels du 4 mai 1868, où il expliquait justement de quelle façon il comptait répondre à la sollicitation du président de l'ADAV. Il paraît donc tout à fait possible de s'appuyer sur cette lettre, dont le contenu a manifestement été largement repris dans la réponse ensuite adressée par Marx à Schweitzer, pour reconstituer les principaux arguments mis en avant dans le cadre de cette intervention. L'intérêt de la prise de position de Marx est avant tout qu'elle cherchait pour une bonne part à déplacer le problème initial, centré sur l'opposition entre protectionnisme et libre-échange, en faisant en sorte « d'exploiter à présent cette question dans l'intérêt du parti⁴ ». En effet, Marx ne se contentait pas de répondre à la question de Schweitzer, visant d'abord à déterminer si, dans le cas précis des droits de douane sur le fer, la perspective d'un abaissement des dispositions protectrices existantes serait

1 Cf. MEGA² IV/18, p. 1203.

2 Karl MARX, « Discours sur la question du libre-échange », *op.cit.*, p. 213.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 937-947.

4 MEW 32, p. 76 ; Cor. IX, p. 224.

nuisible ou non à l'industrie allemande¹. Il entendait également réfléchir à la mise en avant, à l'intérieur de ce débat, de revendications spécifiques à la classe ouvrière, qui soient en mesure de subvertir la manière même dont la question était formulée. C'est dans cette perspective que Marx pouvait recommander à Schweitzer de ne pas accepter l'abaissement des droits de douane « avant une *enquête* sur l'état de la production des mines de fer et usines sidérurgiques allemandes² ». Cette proposition ne visait pas simplement à évaluer la compétitivité de l'industrie, mais avait également vocation à prendre en compte « la *situation des ouvriers* dans les branches citées », afin de mettre face à leurs contradictions les capitalistes prenant prétexte de la « "protection" des ouvriers³ » pour exiger le maintien de droits de douane élevés. En abordant le problème de cette façon, il devenait possible, aux yeux de Marx, d'intervenir dans le débat parlementaire en y défendant un point de vue de classe, sans pour autant rester prisonnier des querelles qui opposaient les différentes fractions de la bourgeoisie.

De l'assemblée générale de Hambourg au congrès de Berlin

Sans conduire Marx à abandonner toute méfiance à l'égard de Schweitzer⁴, le résultat prometteur auquel avait abouti la correspondance du printemps 1868 au sujet des droits de douane sur le fer constituait sans nul doute une base importante permettant d'envisager la poursuite d'un dialogue avec le président de l'ADAV. Cependant, c'est assurément entre la fin de l'été et le début de l'automne 1868 que les échanges avec Schweitzer ont été les plus fournis. L'ampleur de l'implication de Marx au sein des débats internes de l'organisation pendant cette période nous paraît s'expliquer avant tout par la conjoncture inédite qu'ouvrait l'assemblée générale tenue par l'ADAV à Hambourg du 22 au 26 août 1868. Tout porte en effet à croire que cet événement avait marqué, aux yeux de Marx, un tournant tout à fait décisif, rendant crédible la perspective d'un dépassement de la logique sectaire au sein du mouvement lassallien lui-même. Un mois avant sa tenue, l'ordre du jour de la future

1 Marx n'était pas indifférent à cette question pour autant, comme en témoignent les recherches spécifiques qu'il avait réalisées à cette occasion afin de pouvoir répondre à Schweitzer de la manière la plus précise possible. Il avait notamment rédigé une fiche sur le niveau des importations de fer en Belgique sur les trois années 1865, 1866 et 1867. Cf. MEGA² IV/18, p. 810. Ce travail empirique l'avait conduit à affirmer, dans sa lettre à Engels du 4 mai 1868, que « les Allemands p[ouvai]ent supporter une réduction des droits protecteurs sur la fonte, et que, même pour les autres articles, les fabricants exag[é]raie[n]t leurs hurlements ». Cf. MEW 32, p. 76 ; Cor. IX, p. 224.

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

4 Revenant sur les faits dans une lettre à Engels le 7 mai 1868, Marx affirmait d'ailleurs qu'il avait rédigé sa lettre à Schweitzer « avec une telle froideur qu'elle ne sera[it] pas "montrée à la cantonade" ». Cf. MEW 32, p. 82 ; Cor. IX, p. 228.

assemblée générale avait déjà retenu positivement l'attention de Marx, notamment parce qu'un temps de discussion autour des analyses développées dans le livre I du *Capital* y était annoncé¹. Pour autant, on aurait tort de chercher à expliquer le changement d'attitude de Marx à l'égard de l'ADAV par ce seul élément renvoyant à la reconnaissance de son apport scientifique personnel. Comme en témoigne sa lettre à Engels du 29 juillet 1868, Marx considérait également qu'il était tout à fait notable que Schweitzer ait « fait figurer dans son 2^e programme pour le congrès de l'*Association générale des travailleurs allemands* à Hambourg un point sur l'*Association internationale des travailleurs*² ». Cette perspective, qui renvoyait très directement à un enjeu mis en avant par Marx dès l'automne 1864, revêtait une importance décisive dans la mesure où elle permettait d'entrevoir l'intégration éventuelle de l'ADAV au sein du mouvement ouvrier international. De ce point de vue, il n'est pas particulièrement surprenant que Marx ait pris la peine de souligner, dans cette même lettre à Engels du 29 juillet 1868, que son rôle, en tant que secrétaire-correspondant du Conseil général de l'AIT pour l'Allemagne, n'était pas de « prendre parti entre les divers groupes *organisés* de travailleurs », ni de « choisir leurs dirigeants³ ». Tracer une ligne d'équivalence entre l'ADAV et le VDAV, entre Schweitzer et Liebknecht, n'avait rien d'anodin en pareilles circonstances. Aux yeux de Marx, il s'agissait d'une façon de reconnaître l'indéniable progression de l'ADAV dans la classe ouvrière allemande, mais aussi et surtout de conférer une fonction mieux définie à sa correspondance avec Schweitzer. S'il était de son devoir de lui répondre, de la même façon qu'à « tous ceux qui, en leur qualité de présidents, etc., de groupes de travailleurs, s'adress[ai]ent officiellement à [lui]⁴ », c'était bien parce que l'ADAV apparaissait alors comme inassimilable à une simple secte.

C'est sans aucun doute ce contexte nouveau qui permet d'expliquer le ton fort bienveillant utilisé par Marx dans sa lettre du 18 août 1868 adressée au président et au comité directeur de l'ADAV. Cette réponse, destinée à décliner la proposition qui lui était faite de participer à l'assemblée générale de Hambourg en qualité de délégué d'honneur, et publiée dix jours plus tard dans le *Social-Demokrat*, tranchait ostensiblement avec tous les autres textes rédigés jusque-là par Marx au sujet de l'ADAV. En dépit de son caractère concis, le courrier soulignait sans ambages que le programme de l'assemblée générale avait « retenu les points

1 Dans sa lettre à Engels du 23 juillet 1868, Marx déclarait ainsi : « Tu as certainement vu que mon livre constitue un point de l'ordre du jour de l'ADAV. » Cf. MEW 32, p. 124 ; Cor. IX, p. 268.

2 MEW 32, p. 127 ; Cor. IX, p. 271.

3 MEW 32, p. 128 ; Cor. IX, p. 272.

4 *Ibid.*

qui doivent effectivement être à la base de tout mouvement ouvrier sérieux : agitation pour la pleine liberté politique, réglementation de la journée de travail et coopération internationale systématique de la classe ouvrière dans la grande tâche historique qu'elle a à accomplir pour la société tout entière¹ ». Comme en témoigne sa lettre à Engels du 26 août 1868, Marx n'avait pas uniquement adressé ce message à Schweitzer en raison du contenu de l'ordre du jour de l'assemblée générale, mais également en raison des signataires de l'invitation qu'il avait reçue. Dans la mesure où s'y trouvaient « plus de 20 travailleurs des diverses régions d'Allemagne », il avait considéré qu'il était obligé d'en « tenir compte² ». La conjonction de ces deux facteurs donnait ainsi à l'événement à venir une dimension qui échappait sans doute à une partie de ses initiateurs : celle d'un renforcement de l'ADAV sur d'autres bases théoriques que celles que Lassalle lui-même lui avait offertes. Telle était bien l'orientation que Marx cherchait à favoriser au sein de l'organisation par son courrier, comme il est possible de s'en rendre compte à la lecture de sa lettre à Engels du 26 août 1868. Commentant sa réponse adressée au président et au comité directeur de l'ADAV, Marx affirmait ainsi qu'il les avait, sans le dire, « félicit[és] d'avoir abandonné le *programme de Lassalle*³ ».

En reconnaissant clairement pour la première fois le rôle décisif de la grève, les résolutions votées par l'assemblée générale de Hambourg ont assez largement confirmé la pertinence de la stratégie que Marx cherchait à mettre en œuvre. Par ailleurs, la décision de convoquer à Berlin, à la fin du mois de septembre, un congrès général ouvrier spécifiquement consacré à la question syndicale semblait donner à la dynamique de déssectarisation de l'ADAV une forme concrète. Comme en témoigne sa lettre à Engels du 19 septembre 1868, Marx considérait, à la lecture des comptes rendus de l'assemblée générale de Hambourg, que Schweitzer était en train d'abandonner, « sur la question de la constitution de trade-unions et des règles en matière de grèves, les eaux lassalliennes⁴ ». La soudaine dissolution de l'ADAV le 16 septembre par la police de Leipzig, ville saxonne dans laquelle le parti avait son siège, contribuait également à rebattre les cartes, rendant crédible la perspective d'une restructuration profonde de l'organisation⁵. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que Marx se soit interrogé, à la même période, sur les modalités d'intervention les mieux à même

1 MEW 16, p. 316 ; Cor. IX, p. 283.

2 MEW 32, p. 141 ; Cor. IX, p. 286 *sq.*

3 MEW 32, p. 141 ; Cor. IX, p. 287.

4 MEW 32, p. 155 ; Cor. IX, p. 306.

5 Dans sa lettre à Engels du 23 septembre 1868, Marx affirmait ainsi que la dissolution de l'ADAV mettait « une fin brutale au lassallisme en tant que tel, bien qu'il puisse encore mener pendant *some time a lingering seclife* [quelque temps la vie étioyée d'une secte] ». Cf. MEW 32, p. 160 ; Cor. IX, p. 310.

d'accompagner le mouvement en cours, sollicitant notamment l'avis d'Engels sur le sujet. Dans sa lettre du 21 septembre 1868, ce dernier lui suggérait ainsi de faire comprendre à Schweitzer « que son congrès ouvrier n'aura[it] de sens que si c'[était] un véritable congrès ouvrier, et pas une simple resucée de son congrès de Hambourg », ce qui impliquait notamment de veiller à ce que « d'autres composantes que les lassalliens soient également représentées¹ ». À cet égard, la transformation du mouvement de secte en mouvement de classe n'apparaissait véritablement possible qu'à la condition de faire converger les forces existantes au sein du mouvement ouvrier allemand, par-delà les divergences théoriques qui les séparaient.

Après quelques jours d'hésitation, Marx a finalement renoncé à s'adresser directement à Schweitzer avant la tenue du congrès de Berlin, préférant, selon les termes de sa lettre à Engels du 25 septembre 1868, attendre « le résultat de sa nouvelle tentative² » avant de reprendre la plume pour lui écrire. De fait, malgré une indéniable démonstration de force³, l'événement n'avait pas permis, aux yeux de Marx, de réaliser l'objectif qui, en pareilles circonstances, aurait dû être le sien. Qualifiant le congrès de « mise en scène » dans sa lettre à Engels du 29 septembre, Marx y constatait avec une certaine amertume que « tout le congrès de S[chweitzer] se compos[ait] *seulement* de lassalliens (moins 12 types)⁴ ». Pour autant, Marx n'avait manifestement pas abandonné tout espoir de voir la dynamique de déssectarisation amorcée quelques mois plus tôt à la tête de l'ADAV poursuivre son cours. C'est dans cette optique qu'il a fait le choix d'envoyer à Schweitzer, le 13 octobre 1868, une lettre relativement longue, dont seul le brouillon a été conservé. Le ton de ce courrier était incontestablement plus sévère que celui qui se donnait à lire dans le message adressé au président et au comité directeur de l'ADAV quelques jours avant l'assemblée générale de Hambourg. Dans sa lettre à Engels du 10 octobre 1868, Marx ne faisait d'ailleurs pas mystère de son intention de « ne pas user de diplomatie, mais de dire crûment à S[chweitzer]⁵ » le fond de sa pensée. Néanmoins, la franchise avec laquelle Marx exposait ses remarques critiques adressées au dirigeant de l'ADAV, reconstituée trois jours plus tôt dans la capitale

1 MEW 32, p. 158 ; Cor. IX, p. 309.

2 MEW 32, p. 164 *sq.* ; Cor. IX, p. 314.

3 Évoquant la présence de 206 délégués représentant 142 008 ouvriers de 110 localités, Franz Mehring a brossé un tableau enthousiaste du congrès de Berlin de septembre 1868, affirmant que « l'appel de Schweitzer et Fritzsche avait enflammé les cercles ouvriers allemands ». Cf. FRANZ MEHRING, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, *op.cit.*, p. 340.

4 MEW 32, p. 169 ; Cor. IX, p. 319.

5 MEW 32, p. 180 ; Cor. IX, p. 331.

prussienne, ne doit pas nous induire en erreur. La lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868 n'était pas une lettre de rupture condamnant sans réserves un mouvement jugé à jamais incapable de dépasser la logique sectaire qui avait présidé à sa naissance. Marx considérait bien au contraire que « quels que soient les défauts de l'organisation, ils pourr[aient] peut-être être plus ou moins éliminés par une pratique rationnelle¹ ». Schweitzer y était explicitement présenté comme « un homme de notre parti », avec lequel un dialogue constructif demeurait possible et souhaitable, en raison même de « l'intelligence et l'énergie² » qu'il déployait au sein du mouvement ouvrier allemand. De ce point de vue, on peut estimer que la mise au jour des divergences réelles qui existaient entre Marx et Schweitzer avait vocation à dégager une voie permettant la poursuite d'une collaboration.

L'objectif principal de la lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868 était donc visiblement de mettre en évidence un certain nombre d'occasions manquées, dont le dirigeant de l'ADAV n'avait pas su se saisir dans les semaines précédentes, mais qui étaient néanmoins susceptibles de fournir des leçons pour la pratique à venir. Aux yeux de Marx, cet enseignement comportait trois dimensions principales, renvoyant respectivement à la structure de l'ADAV, à ses relations avec les syndicats et à son rapport à l'autorité. Premièrement, la forme même de l'organisation de l'ADAV constituait un enjeu décisif dans le processus de déssectarisation que Schweitzer avait amorcé en son sein. De ce point de vue, la dissolution prononcée le 16 septembre avait paradoxalement offert à l'association lassallienne, jugée inadéquate par Marx depuis sa fondation, « l'occasion d'accomplir un grand progrès³ » en se réinventant en profondeur. Franchir un tel pas supposait inévitablement de renoncer à reconstituer l'ADAV sur des bases à peu près identiques, ce qu'avait pourtant choisi de faire Schweitzer en transférant simplement son siège de Leipzig à Berlin. « Se fondre dans le mouvement de classe et mettre fin à tout "isme"⁴ » aurait été, en pareilles circonstances, la seule décision rationnelle à prendre de la part d'un dirigeant sincèrement décidé à en finir avec la logique sectaire. Schweitzer n'était assurément pas le seul responsable de l'échec du rapprochement

1 MEW 32, p. 571 ; Cor. IX, p. 339.

2 MEW 32, p. 568 ; Cor. IX, p. 336.

3 MEW 32, p. 570 ; Cor. IX, p. 337. La même idée était exprimée dans l'article qu'Engels avait publié le 3 octobre 1868 dans le *Demokratisches Wochenblatt* au sujet de la dissolution de l'ADAV. Il y affirmait ainsi : « À partir du moment où les membres de l'Association dissoute se mettaient à penser au lieu de croire disparaissait le dernier obstacle sur la voie de la fusion de tous les travailleurs sociaux-démocrates allemands au sein d'un grand parti. » Cf. MEGA² I/21, p. 96 ; Friedrich ENGELS, « À propos de la dissolution de l'Association ouvrière lassallienne » [1868], in Karl MARX, Friedrich ENGELS, *La Social-démocratie allemande*, Paris, UGE, 1975, p. 53 (trad. mod.).

4 MEW 32, p. 570 ; Cor. IX, p. 338.

avec Wilhelm Liebknecht, mais il n'avait toutefois pas su œuvrer avec suffisamment de détermination à l'unification de la social-démocratie allemande, préférant « conserver à tout prix [son] "propre mouvement ouvrier"¹ ». À cet égard, il est intéressant de noter que le processus de déssectarisation que Marx appelait de ses vœux n'impliquait aucunement de faire purement et simplement table rase de tout ce que le mouvement lassallien avait représenté. Bien au contraire, pour des raisons que nous avons eu l'occasion d'évoquer dans le deuxième chapitre, le passage de la secte au parti de classe était pensé ici comme la transfiguration des élaborations théoriques passées au sein de la pratique ouvrière présente : le « contenu propre de la secte » aurait ainsi pu être « intégr[é] comme un apport enrichissant dans le mouvement général² » sans disparaître pour autant.

Deuxièmement, le rapport à la pratique trade-unioniste dont témoignait la convocation du congrès de Berlin à la fin du mois de septembre s'avérait problématique non seulement parce que Schweitzer cherchait à établir un lien de subordination directe entre la fédération syndicale nouvellement créée et l'ADAV, mais aussi et surtout parce que les deux organisations avaient en réalité un périmètre identique. Le mouvement syndical n'apparaissait pas comme une base plus large que le parti, mais n'était au contraire pas autre chose que le parti lui-même sous une forme différente. Au-delà du constat proprement dit, c'est le remède proposé par Marx qui doit retenir notre attention. Le défaut principal de la démarche de Schweitzer était sans aucun doute la précipitation³ : en convoquant une grande initiative syndicale à peine un mois après l'assemblée générale de l'ADAV, sans prendre la peine de « [s']entendre avec les dirigeants *en dehors* du milieu lassallien », il se condamnait à faire du congrès de Berlin une simple « édition augmentée du congrès de Hambourg⁴ ». On comprend donc que la qualité dont Schweitzer aurait dû faire preuve pour ancrer son organisation dans une pratique syndicale large, et qu'il avait négligé de mettre en œuvre parce qu'il demeurait trop préoccupé de perpétuer sa mainmise personnelle sur une fraction de la classe ouvrière acquise à ses propres positions, était une forme de patience permettant au mouvement de classe d'atteindre un degré de maturité indispensable à sa massification.

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 Cette précipitation apparaissait d'ailleurs aux yeux de Marx comme d'autant moins justifiée que « la loi sur les coalitions n'[était] pas encore votée », et ne serait finalement adoptée par le Reichstag que le 29 mai 1869. Cf. *ibid.*

4 *Ibid.*

Troisièmement, pour sortir véritablement de la logique sectaire, il était nécessaire que l'ADAV transforme, en profondeur et à tous les niveaux, son rapport à l'autorité. Ce bouleversement concernait évidemment au premier chef la pratique dictatoriale héritée de Lassalle qui avait cours en son sein et que Marx considérait comme tout à fait intolérable. De ce point de vue, la fondation de la nouvelle fédération syndicale actée lors du congrès de Berlin de septembre 1868 ne pouvait qu'apparaître comme une opportunité gâchée dans la mesure où ses statuts ne faisaient pour l'essentiel que reproduire le mode de fonctionnement hiérarchique qui caractérisait l'ADAV elle-même. En la matière, il est tout à fait notable que, non content d'affirmer, comme nous avons eu l'occasion de le signaler dans le deuxième chapitre, que l'organisation centralisée était « contraire à la nature des trade-unions¹ », Marx ait également attiré l'attention de Schweitzer sur le problème de l'élection du président de la fédération au suffrage universel. S'appuyant notamment sur des remarques formulées par Engels, qui soulignait dans sa lettre du 2 octobre 1868, que des « trois pouvoirs indépendants d'origine différente » que l'on trouvait au sein de la fédération – comité, président et congrès – « l'élu du suffrage universel, en tant que délégué de tous, a[vait] la position la plus forte² », Marx entendait mettre tout particulièrement l'accent sur le risque de dérive césariste dont cette disposition était porteuse. À ce titre, il nous paraît tout à fait révélateur qu'il l'ait présentée comme un emprunt, originairement fait par Lassalle et perpétué par Schweitzer, à « la Constitution française de 1852³ ». Ce rapprochement renvoyait inmanquablement la logique plébiscitaire à l'œuvre au sein de l'ADAV et de la structure syndicale qui lui était affiliée à un esprit bonapartiste tout à fait malvenu dans le mouvement ouvrier. Le parallèle était d'autant plus frappant que Marx savait pertinemment que l'élection du président au suffrage universel n'avait pas été introduite par la Constitution du 14 janvier 1852 mais qu'elle était déjà présente dans la Constitution de la Deuxième République adoptée le 4 novembre 1848⁴. En se référant directement à l'organisation des pouvoirs qui allait servir de base constitutionnelle au Second Empire, sous la forme légèrement modifiée qu'allait lui donner le sénatus-consulte du 7 novembre 1852, Marx pouvait ainsi faire comprendre à son interlocuteur que le ver était dans le fruit⁵. L'AIT, qui avait fini par bannir la fonction même de président pour la remplacer par

1 *Ibid.*

2 MEW 32, p. 172 ; Cor. IX, p. 322.

3 MEW 32, p. 571 ; Cor. IX, p. 339.

4 Dans *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx avait d'ailleurs affirmé que l'élection du président de la République au suffrage universel était le talon d'Achille de la Constitution de 1848, parce qu'elle conférait à un individu « une sorte de droit divin » à l'égard de la nation. Cf. MEGA² I/11, p. 111 ; Karl MARX, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, *op.cit.*, p. 89.

5 À cet égard, il est intéressant de noter que l'analogie entre structure lassallienne et structure bonapartiste était

celle de « président de séance (*chairman*) élu à chaque réunion hebdomadaire du Conseil général¹ », faisait ainsi figure de contre-exemple et de source d'inspiration possible pour sortir de la logique césariste.

Mais si l'ADAV était appelée à transformer son rapport à l'autorité, cette évolution ne devait pas seulement porter, aux yeux de Marx, sur son mode de fonctionnement interne. La dynamique qu'il lui incombait de poursuivre devait impérativement concerner aussi le rapport qu'elle entretenait au pouvoir d'État tel qu'il existait dans la Prusse bismarckienne. La question de l'autonomie d'action de la classe ouvrière, centrale de façon générale dans la compréhension que Marx se faisait du processus d'auto-émancipation du prolétariat, acquérait une résonance particulière dans le contexte de l'*Obrigkeitsstaat* prussien. Au-delà du risque de compromission avec le pouvoir bismarckien, dont Lassalle lui-même constituait la figure paradigmatique, Marx percevait manifestement dans la culture de l'autorité entretenue par l'État un danger spécifique auquel l'ouvrier allemand, « dès sa plus tendre enfance soumis aux règlements bureaucratiques² », était particulièrement exposé. Ce problème, auquel Marx essayait de rendre sensible Schweitzer, était même présenté, dans sa lettre à Engels du 26 septembre 1868 comme l'enjeu « le plus important pour la classe ouvrière allemande³ ». Le rôle du parti était donc aussi de contribuer à la transformation profonde d'une mentalité fortement marquée par l'habitude de l'obéissance. De ce point de vue, développer au sein de l'ADAV une culture de la résistance constituait assurément une des façons, pour la classe ouvrière allemande, d'« apprendre à "se défendre elle-même"⁴ ».

Les recommandations formulées dans la lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868 resteront pour l'essentiel lettre morte, mais Marx cherchera néanmoins, pendant plusieurs mois encore, à maintenir les liens avec la direction de l'ADAV, repoussant systématiquement les demandes de condamnation qui lui étaient régulièrement adressées par Liebknecht. Son ambition était visiblement de pouvoir conserver, le plus longtemps possible, « une position impartiale⁵ » dans les conflits internes au mouvement ouvrier allemand, comme il l'expliquerait dans une lettre à Carl Speyer du 23 novembre 1868 détaillant les raisons pour

beaucoup plus évidente dans la lettre de Marx à Schweitzer du 13 octobre 1868 qu'elle ne l'était dans la lettre d'Engels à Marx du 2 octobre 1868. Engels affirmait bien que Lassalle était « allé pêcher ces bêtises dans la Constitution française », mais ne renvoyait pas explicitement à la Constitution de 1852 contrairement à Marx. Cf. MEW 32, p. 172 ; Cor. IX, p. 322.

1 MEW 32, p. 571 ; Cor. IX, p. 338 *sq.*

2 MEW 32, p. 570 ; Cor. IX, p. 338.

3 MEW 32, p. 168 ; Cor. IX, p. 317.

4 *Ibid.*

5 MEW 16, p. 337 ; Cor. IX, p. 372.

lesquelles il ne pouvait cautionner la décision de l'Association allemande d'éducation ouvrière de Londres, qui s'était prononcée unilatéralement en faveur de Schweitzer. En la matière, c'est la circulaire adressée par Marx, au nom du Conseil général de l'AIT, au Conseil fédéral de la Suisse romande en janvier 1870 qui marquera le véritable tournant et l'abandon définitif de tout travail de parti au sein de l'ADAV. Dans ce texte, Marx se résoudra finalement à prendre officiellement position pour Liebknecht et contre Schweitzer, ce qui n'avait encore rien d'évident quelques mois plus tôt. Dans une lettre à Kugelmann du 10 juillet 1869, Engels affirmait d'ailleurs encore que Marx et lui avaient « bien moins de choses en commun avec le Parti populaire, parti bourgeois, qu'avec les lassalliens de Schweitzer, qui [étaient], malgré tout, une secte ouvrière¹ ». Ce revirement semble pouvoir s'expliquer de deux manières. D'une part, comme en témoigne la circulaire adressée au Conseil fédéral de la Suisse romande de janvier 1870, il apparaissait comme une prise de conscience du caractère irréformable de l'ADAV, mis en évidence par le fait que « toutes les tentatives du Conseil [avaient] échoué grâce à la résolution bien prise de Schweitzer de conserver à tout prix avec l'organisation de secte son pouvoir autocrate² ». D'autre part, il était le fruit de la restructuration de l'autre grande composante du mouvement ouvrier allemand, marquée par la fondation du SDAP au congrès d'Eisenach d'août 1869. Malgré ses réserves à l'égard d'un certain nombre d'orientations défendues par Liebknecht et Bebel, la création de cette nouvelle organisation ouvrait incontestablement une nouvelle page du travail de parti de Marx au sein de la social-démocratie allemande.

1 MEW 32, p. 620 *sq.* ; Cor. X, p. 128.

2 MEGA² I/21, p. 165.

3. Du VDAV au parti d'Eisenach

« Mais c'est tout de même nous demander beaucoup que d'attendre que *nous* prenions parti pour Wilh[elm Liebknecht] et le Parti populaire. Il faudrait recommander à Wilh[elm] la lecture du *Manifeste* sur la position du parti ouvrier, si seulement cette lecture ou quoi que ce soit d'autre servait à quelque chose !¹ »

Une fédération d'associations ouvrières et un parti bourgeois

Les liens personnels que Marx entretenait avec Wilhelm Liebknecht depuis l'époque où cet ancien membre de la Ligue des communistes était en exil à Londres constituaient assurément un terreau favorable pour une collaboration avec le courant qui, du milieu des années 1860 au milieu des années 1870, représentait l'autre grande composante du mouvement ouvrier allemand organisé. Malgré les jugements souvent sévères formulés à l'encontre d'un militant perçu comme sincère mais néanmoins malhabile, la présence de Liebknecht sur le territoire allemand dès 1862, d'abord à Berlin grâce à l'amnistie consécutive à l'arrivée de Guillaume I^{er} sur le trône, puis à Leipzig après son expulsion de Prusse en 1865, apparaissait clairement comme une opportunité décisive, permettant d'espérer la mise en place d'une interaction fructueuse avec les luttes ouvrières menées sur le terrain. Dans sa lettre à Engels du 7 juin 1864, Marx soulignait d'ailleurs à quel point il était « important pour [eux]² » que Liebknecht soit présent sur place et puisse jouer pour ainsi dire le rôle de médiateur. Dès lors, il peut paraître surprenant que Marx ait tant tardé à prendre officiellement position en faveur de cette deuxième branche du mouvement ouvrier allemand à laquelle Liebknecht avait largement contribué à donner vie dès sa rupture avec l'ADAV au début de l'année 1865. Les deux principales structures qui allaient servir de matrice au courant eisenachien – le VDAV et le Parti populaire saxon – existaient en effet respectivement depuis 1863 et 1866, et il convient de s'interroger de manière plus approfondie sur les raisons qui ont poussé Marx à attendre le début de la décennie suivante pour trancher définitivement. Cette relative neutralité ne nous paraît pas seulement s'expliquer par la réserve à laquelle Marx se sentait tenu en tant que secrétaire-correspondant du Conseil général de l'AIT pour l'Allemagne. Elle avait manifestement une origine plus profonde, étroitement liée à la forme d'organisation dont

1 Lettre d'Engels à Marx du 1^{er} juillet 1869, in MEW 32, p. 329 ; Cor. X, p. 114 sq.

2 MEGA² III/12, p. 554 ; Cor. VII, p. 237.

s'était initialement doté cet autre courant du mouvement ouvrier allemand, et que seule la fondation du SDAP en août 1869 allait véritablement bouleverser.

Sur le fond, en raison de son positionnement fondamentalement anti-lassallien, Liebknecht apparaissait sans aucun doute plus proche des conceptions de Marx que ne pouvait l'être Schweitzer. Il négligeait bien moins le rôle décisif de l'AIT que ne le faisait le président de l'ADAV et s'avérait surtout insoupçonnable de la moindre complaisance à l'égard du pouvoir prussien¹. Cependant, l'aspect assurément le plus problématique de l'orientation représentée par Liebknecht au moins jusqu'au congrès d'Eisenach renvoyait au fait qu'elle ne s'incarnait pas, au sens strict, dans un parti ouvrier. Elle reposait bien au contraire sur une structure bifide, comprenant d'un côté une fédération d'associations qui étaient ouvrières sans être véritablement politiques – le VDAV – et de l'autre un parti qui était politique sans être véritablement ouvrier – le Parti populaire saxon. Face à cette configuration inadéquate, l'ADAV, malgré tous ses défauts, avait au moins le mérite de se présenter explicitement comme une organisation politique de classe. C'est sans aucun doute sur cette base que Marx pouvait affirmer, dans une lettre à Engels du 10 octobre 1868, que Liebknecht ne devait en fin de compte qu'à Schweitzer « de s'être rappelé qu'il exist[ait] un mouvement prolétarien distinct du mouvement démocratique petit-bourgeois² ». Pour cette raison, il n'est pas tout à fait surprenant que Marx ait finalement accordé assez peu d'attention aux initiatives menées par le VDAV avant le congrès de Nuremberg de septembre 1868 à l'occasion duquel, sous l'impulsion de Liebknecht mais aussi de Bebel, qui occupait depuis peu le poste de président, avait été décidée l'affiliation officielle de la fédération à l'AIT. Précisément parce que le VDAV avait d'abord été créé en réaction à la fondation de l'ADAV, sa vocation initiale était de préserver le caractère apolitique des associations ouvrières qu'il fédérait³. Marx le percevait donc avant tout comme une structure permettant à différentes fractions de la bourgeoisie de maintenir leur tutelle sur les franges les moins conscientes de la classe ouvrière allemande. Néanmoins, ce diagnostic ne l'a pas empêché d'identifier assez tôt la dynamique contradictoire

1 Le rejet viscéral de la politique bismarckienne exprimé par Liebknecht était d'ailleurs d'une telle intensité qu'il apparaissait finalement excessif aux yeux de Marx, dans la mesure où il le conduisait, par réaction, à se rapprocher d'une position fédéraliste austrophile. Dans sa lettre à Kugelmann du 24 juin 1868, Marx affirmera ainsi : « Liebknecht tombe de plus en plus dans la bêtise méridionale allemande [*süddeutsche Dummheit*]. Il n'est pas assez dialecticien pour critiquer des deux côtés à la fois. » Cf. MEW 32, p. 548 ; Cor. IX, p. 245.

2 MEW 32, p. 180 ; Cor. IX, p. 331.

3 Anne Deffarges a ainsi affirmé que l'objectif principal du VDAV à sa création en 1863 était de « résister à la concurrence de l'ADAV » et d'empêcher que les ouvriers soient « trop nombreux à la rejoindre ». Cf. Anne DEFFARGES, *La Social-démocratie sous Bismarck*, op.cit., p. 28.

qui était susceptible de naître au sein du VDAV, et que Liebknecht et Bebel parviendraient à pousser jusqu'à ses ultimes conséquences. C'est ce dont témoigne notamment la lettre à Engels du 18 novembre 1864, dans laquelle Marx revenait sur la tenue, quelques semaines plus tôt, du deuxième congrès du VDAV à Leipzig. Évoquant la présence sur place de Victor-Aimé Huber, figure conservatrice du mouvement coopératif allemand, Marx affirmait ainsi que ce dernier avait « failli se faire "étriller", la grande majorité s'étant prononcée pour une position politique "radicale"¹ ». Le radicalisme dont il pouvait être question en son sein à l'automne 1864 était sans aucun doute encore essentiellement libéral, mais il ouvrait néanmoins la voie à la possible politisation future de la fédération.

Le congrès de Nuremberg et la fondation du SDAP

Il y a donc lieu de considérer que Marx a cherché, autant que possible, à soutenir cette évolution au sein du VDAV dès lors qu'elle lui a semblé prendre une tournure concrète. Si elle présentait des caractéristiques analogues à la transformation qu'il entendait parallèlement favoriser au sein de l'ADAV, elle s'en distinguait néanmoins par le fait qu'elle ne renvoyait pas à la même difficulté². L'enjeu n'était pas ici de faire en sorte que l'organisation se défasse d'oripeaux sectaires, mais bien plutôt qu'elle assume la défense d'une politique de classe clairement définie et irréductible à son combat contre l'autoritarisme prussien. De ce point de vue, si le congrès de Nuremberg de septembre 1868 a pu apparaître comme un tournant, c'est sans nul doute parce qu'il avait déjà été préparé en amont par un renforcement des positions prolétariennes au sein du Parti populaire saxon, dont l'élection au Reichstag un an plus tôt de Liebknecht, mais aussi et surtout de Bebel, ouvrier tourneur de profession, constituait sans aucun doute un des témoignages les plus significatifs. Dès lors, il n'est pas surprenant que l'invitation à participer au congrès de Nuremberg, adressée par Bebel au Conseil général de l'AIT en tant que président du VDAV en juillet 1868, ait reçu de la part de Marx un accueil favorable. Comme en témoigne le procès-verbal de la séance du Conseil général de l'AIT du 28 juillet 1868, au cours de laquelle avait été donné lecture de la lettre envoyée par Bebel, Marx s'était d'emblée prononcé pour l'envoi d'un délégué sur place³. Pour autant, l'affiliation

1 MEGA² III/13, p. 59 ; Cor. VII, p. 291.

2 Il ne nous semble pas que l'on puisse affirmer, comme l'a fait Thomas Welskopp, que Marx aurait adopté une « position puriste » à l'égard du VDAV aussi bien que de l'ADAV, qui l'aurait conduit à rester toujours à distance de chacune des deux organisations. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit, op.cit.*, p. 697. Au contraire, précisément parce que ce qui le préoccupait était la dynamique de leur potentielle évolution, Marx considérait qu'existaient des marges d'intervention possible sur les deux terrains.

3 Cf. MEGA² I/21, p. 579 ; PVCG 66-68, p. 194.

officielle du VDAV à l'AIT, si elle marquait assurément une étape décisive dans le processus de constitution du parti ouvrier allemand, était loin de suffire à lever les ambiguïtés qui traversaient encore assez largement l'organisation.

En effet, tout porte à croire qu'aux yeux de Marx la résolution prise au congrès de Nuremberg, encore relativement formelle, n'avait pas conduit le VDAV à mener jusqu'au bout le débat de fond indispensable à la mise à l'écart de toute forme de tutelle de la bourgeoisie libérale sur la fédération. Le processus même qui avait conduit le VDAV à décider de s'affilier à l'AIT était d'ailleurs tout à fait révélateur, dans la mesure où Marx y voyait, au moins en partie, le fruit d'un malentendu. Quelques semaines avant le congrès de Nuremberg, le *Demokratisches Wochenblatt*, qui était depuis sa création en janvier 1868 l'organe du Parti populaire et dont Liebkecht était le rédacteur en chef, avait publié un texte de Johann Philipp Becker intitulé « Ce que nous voulons et devons faire¹ », en le présentant à tort comme le programme de l'AIT. Il est difficile de déterminer avec précision dans quelle mesure cette substitution a pu avoir une influence sur le vote du congrès, mais il est certain qu'elle est loin d'avoir laissé Marx indifférent. Qu'elle ait été ou non intentionnelle², elle témoignait en tout cas du manque de clarté théorique qui régnait au sein de l'organisation. Comme il l'expliquait dans sa lettre à Engels du 16 septembre 1868, le fait de vouloir « faire passer le blablabla confus de Becker pour le *programme de l'Association internationale des travailleurs* » montrait, au moins indirectement, que « Monsieur Wilhelm voulait des *sornettes démocratiques* pour le "*Parti populaire*"³ ». De fait, aussi bien dans le texte de Becker que dans les résolutions votées par le congrès de Nuremberg, la question des libertés politiques était présentée comme prioritaire par rapport à celle de l'émancipation sociale du prolétariat. Il est à cet égard tout à fait symptomatique qu'ait finalement été adoptée, à la demande de figures de la bourgeoisie démocrate comme Leopold Sonnemann, une déclaration affirmant que la résolution de la question sociale était « conditionnée » par la résolution de la question politique et que, pour cette raison, elle n'était « possible que dans l'État démocratique⁴ ». Ce

1 Ce texte était initialement paru dans le premier numéro du *Vorbote*, en janvier 1866, et en constituait la plate-forme programmatique. Cf. Johann Philipp BECKER, « Was wir wollen und sollen », in *Der Vorbote*, N°1, Genève, 1866, p. 1-10.

2 Bien que Liebkecht ait expliqué à Marx qu'il s'agissait d'un quiproquo, lié au fait que Bebel avait simplement demandé à Becker de lui envoyer « le programme » sans plus de précision, Thomas Welskopp a affirmé que cette opération visait en réalité, de manière tout fait consciente à « évincer [*ausmanövrierten*] » Marx, ce qui nous paraît quelque peu excessif. Cf. Thomas WELSKOPP, « Karl Marx und die Arbeiterbewegung », in Beatrix BOUVIER, Rainer AUTS (dir.), *Karl Marx 1818-1883 Leben. Werk. Zeit*, Stuttgart, Theiss, 2018, p. 303.

3 MEW 32, p. 151 ; Cor. IX, p. 301 *sq.* (trad. mod.).

4 « Bericht über den Fünften Vereinstag der Deutschen Arbeitervereine am 5., 6. und 7. September 1868 zu

faisant, alors même qu'était actée l'affiliation à l'AIT, la thèse contenue dans le troisième considérant de ses statuts, d'après laquelle « l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen¹ », se trouvait substantiellement déformée.

Précisément parce que le dispositif organisationnel sur lequel s'appuyait le courant représenté par Liebknecht et Bebel entretenait une ambiguïté fondamentale quant à son caractère de classe, Marx n'était donc pas surpris que des conséquences se fassent sentir sur le plan du discours théorique tenu par ses acteurs. Dès lors, on peut considérer que si le congrès de Nuremberg de septembre 1868 pouvait faire figure de première étape dans le processus de maturation de cette fraction du mouvement ouvrier allemand, c'est le congrès d'Eisenach d'août 1869, à l'issue duquel le SDAP a vu le jour, qui a constitué le véritable moment de rupture. Tout porte d'ailleurs à croire que, quelques semaines seulement avant sa tenue, Marx demeurait encore sceptique quant à la capacité des dirigeants du VDAV à mettre en œuvre une profonde mutation structurelle. Réagissant, dans sa lettre à Engels du 3 juillet 1869, à la sollicitation insistante de Liebknecht qui l'enjoignait de faire le déplacement pour participer en personne au congrès d'Eisenach, Marx affirmait au contraire qu'il n'avait aucune intention de se « montrer aux ouvriers allemands² » de cette façon. Le motif principal qu'il invoquait était que ceux qui l'invitaient devaient préalablement se donner « un parti convenablement organisé³ » avant qu'il puisse songer à une collaboration plus étroite. Ce faisant, Marx entendait très explicitement tirer les leçons du congrès de Nuremberg, dont le résultat avait montré « à quel point il fa[llai]t peu se fier à de simples promesses, des tendances, etc.⁴ » La crainte majeure de Marx était manifestement que les transformations annoncées s'avèrent en définitive purement cosmétiques sans déboucher sur un véritable tournant stratégique. Ce dernier n'était susceptible de prendre une forme concrète qu'à condition que les congressistes aient pris conscience que « la nouvelle organisation ne [pouvait] pas être le "Parti populaire"⁵ ». Le saut qualitatif que Marx appelait de ses vœux impliquait donc que les principes fondateurs du parti en voie de constitution tranchent nettement la question de son

Nürnberg », in Dieter DOWE (dir.), *Berichte über die Verhandlungen der Vereinstage deutscher Arbeitervereine 1863 bis 1869*, Berlin & Bonn, Dietz, 1980, p. 163.

1 MEGA² I/20, p. 236. Thomas Welskopp a tout particulièrement insisté sur ce point. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, op.cit., p. 696.

2 MEW 32, p. 332 ; Cor. X, p. 121.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*

caractère de classe. Tant que tel n'était pas le cas, le type d'intervention que Marx aurait été susceptible de faire s'il s'était rendu sur place aurait été par définition critique : il se serait trouvé contraint « de parler *contre le Parti populaire*, ce qui n'[aurait] certes pas [fait] l'affaire de Wilhelm ni de Bebel¹ ». Seule la fondation d'une structure assumant clairement, jusque dans son nom², son caractère ouvrier, comme allait l'être le SDAP, allait donner à une nouvelle phase du travail de parti de Marx au sein du mouvement ouvrier allemand l'occasion de s'ouvrir.

Un parti à la hauteur de sa responsabilité internationale

L'existence d'une nouvelle organisation de classe en Allemagne, édifiée sur des bases théoriques qui, malgré d'indéniables défauts, ne pouvaient manquer d'apparaître comme plus rigoureuses que celles de l'ADAV, conférait à ses dirigeants une responsabilité particulière, d'autant plus grande que deux d'entre eux siégeaient par ailleurs au Reichstag. En raison de cette position qui distinguait à bien des égards le SDAP des différentes structures que le mouvement ouvrier pouvait revêtir à la même époque dans les pays voisins, Marx considérait manifestement qu'il était de son devoir de favoriser en son sein les orientations les plus appropriées non seulement au rôle qui devait être le sien en Allemagne, mais aussi à la fonction qui, de fait, lui incombait face à l'ensemble du prolétariat européen. De ce point de vue, il est intéressant de remarquer que les interventions faites par Marx auprès de la direction du SDAP à l'orée des années 1870, telles qu'il est possible de les reconstruire à partir de ses lettres adressées à Brunswick, ville dans laquelle siégeait le comité directeur du parti, ou, de façon plus personnelle, à Liebknecht, ont en bonne partie été consacrées à cet enjeu. Eu égard

1 *Ibid.*

2 La discussion menée au sujet du nom du SDAP lors du congrès d'Eisenach témoignait cependant du fait que l'ambiguïté n'était peut-être pas encore définitivement tranchée. C'est ce que soulignait Engels dans sa lettre à Marx du 5 septembre 1869 en affirmant : « Vois le débat au congrès d'Eisenach sur la dénomination du Parti ouvrier : social-démocrate, démocrate-social ou social-démocrate + démocrate-social. Et Rittinghausen est leur prophète ! » Cf. MEW 32, p. 370 ; Cor. X, p. 170. La pique contre Moritz Rittinghausen, théoricien de la démocratie radicale qui avait fait introduire dans le programme d'Eisenach l'idée de la législation directe par le peuple, allait incontestablement dans ce sens. De ce point de vue, comme l'a montré Erich Kundel, il n'est pas étonnant qu'Engels ait cherché, dans les mois suivants, à consolider les orientations politiques du SDAP sur une base de classe, notamment en insistant sur l'importance de l'adoption de la résolution votée au congrès de Bâle de l'AIT concernant la propriété collective du sol, à l'égard de laquelle la direction du parti s'était d'abord montrée hésitante. Cf. Erich KUNDEL, « Marx und Engels an der Seite der Sozialdemokratischen Arbeiterpartei im Kampf um die revolutionäre Arbeitereinheit », in *Marx-Engels-Jahrbuch 1*, Berlin, 1978, p. 85 sq. Cette stratégie, développée pour l'essentiel dans la préface à l'édition de 1870 de *La Guerre des paysans en Allemagne*, a été qualifiée par Marx de « très joli [...] double coup de bâton à la fois sur le Wilhelm du Parti populaire et sur Schweitzer et sa bande de gredins » dans sa lettre à Engels du 12 février 1870. Cf. MEW 32, p. 442 ; Cor. X, p. 289.

aux grands bouleversements internationaux qui ont marqué le début de la décennie, il n'y avait là rien de particulièrement surprenant. Toutefois, on aurait tort de réduire les recommandations formulées dans ce contexte à la seule question de l'attitude que le parti se devait d'adopter au cours de la guerre franco-allemande, qui ne constituait, à tout prendre, qu'une des facettes de ce dialogue, même si elle revêtait assurément une place centrale.

Avant même le déclenchement du conflit, c'est d'abord l'organisation locale du congrès de l'AIT prévu à Mayence qui semble avoir préoccupé Marx dès le printemps 1870. Loin de se limiter à des considérations d'ordre purement logistique, la préparation concrète de l'événement renvoyait au contraire à des enjeux directement politiques, liés à la division du mouvement ouvrier allemand et même à l'hostilité qui pouvait exister entre lassalliens et eisenachiens. La lettre adressée par Marx et Engels au comité directeur du SDAP le 14 juin 1870 fournit en la matière un témoignage tout à fait instructif. Le courrier revenait en effet sur un message préoccupant qui avait été adressé à Marx par Paul Stumpf, le responsable local du SDAP à Mayence, dans lequel était évoqué un risque de « bagarre due aux partisans de Schweitzer » ainsi que de « déprédations causées à la salle de marbre du palais grand-ducal qui [leur avait] été promise pour le congrès¹ ». Ce danger apparaissait comme suffisamment sérieux pour que le maire de la ville ait exigé des garanties avant d'accepter de mettre à disposition les locaux. Pour Marx et Engels, il s'agissait visiblement là d'un problème qui n'avait rien d'anodin et que le SDAP ne devait en aucun cas prendre à la légère. Selon eux, en effet, si de tels faits venaient à se produire, le « scandale » qui en résulterait « ridiculiserait aux yeux du monde entier l'Internationale et surtout la classe ouvrière allemande² ».

Ce jugement mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où, loin de se réduire à de simples considérations liées à l'image que l'AIT se devait d'offrir pour ne pas perdre le crédit qui était le sien, il renvoyait en réalité à des enjeux touchant aux principes mêmes du combat de classe. Quelles que soient les divergences profondes qui pouvaient exister entre le SDAP et l'ADAV, qui avaient d'ailleurs fini par conduire Marx à prendre clairement position quelques mois plus tôt en faveur de l'un et contre l'autre, il était exclu que la concurrence politique entre les deux organisations puisse déboucher sur l'exercice d'une violence physique entre ses militants. En l'occurrence, le fait que la logique sectaire ait, à terme, pris le dessus au sein de l'ADAV ne pouvait nullement servir de justification au déclenchement d'une guerre fratricide au sein

1 MEW 16, p. 427 ; Cor. X, p. 407.

2 MEW 16, p. 428 ; Cor. X, p. 407.

même de la classe ouvrière allemande. L'unité du prolétariat, ou du moins la préservation de sa possibilité par-delà les désaccords qui le traversaient, demeurait aux yeux de Marx et Engels la priorité absolue. Et si tel était déjà le cas en temps normal, la question se posait avec une acuité redoublée à l'occasion d'un congrès de l'AIT, dont la vocation même était de permettre l'action commune des travailleurs des différents pays en dépit d'orientations stratégiques parfois très différentes. On comprend dès lors que Marx et Engels aient pu considérer que « ce que l'Internationale ne p[ouvai]t se permettre, [c'étaient] des "rixes entre ouvriers allemands" soi-disant *spontanées* sous l'étiquette de "batailles de principes"¹ ». Il était donc de la responsabilité de la direction du SDAP de « prendre toutes les mesures de précaution nécessaires² » pour que la situation ne s'envenime pas et que le congrès de Mayence puisse se tenir dans de bonnes conditions. Soupçonnant par ailleurs la complaisance, voire l'implication directe, des autorités dans ces projets de perturbations, Marx et Engels insistaient également sur l'importance, « au cas où il n'y aurait pas moyen d'éviter le scandale », de montrer que la responsabilité en incombait directement à « *la police prussienne* » et non à l'ADAV qui n'en était à tout prendre que l'« instrument³ ». Là encore, l'enjeu était manifestement de transformer la conflictualité interne à la classe ouvrière en une conflictualité externe, opposant le prolétariat dans son ensemble à Bismarck, compris comme l'incarnation d'un État autoritaire au service de l'aristocratie foncière et de la grande bourgeoisie industrielle.

Le déclenchement de la guerre franco-allemande quelques semaines plus tard allait évidemment conférer une responsabilité supplémentaire au SDAP vis-à-vis du reste du mouvement ouvrier international. Comme nous avons eu l'occasion de le souligner à la fin du deuxième chapitre, Marx a rapidement eu l'occasion de constater que les prises de position de la direction du parti étaient à la hauteur de la situation, malgré des désaccords d'analyse récurrents sur le rôle que la Prusse était appelée à jouer dans le processus d'unification de l'Allemagne. Il n'est donc pas étonnant que, dans sa correspondance avec les responsables du SDAP de l'été 1870, Marx ait cherché une fois de plus à favoriser les tendances qui, en son sein, coïncidaient le mieux avec la mise en œuvre d'un internationalisme prolétarien conséquent. À cet égard, on peut d'ailleurs remarquer que les interventions de Marx s'apparentaient souvent moins à des directives lancées depuis l'extérieur concernant la

1 MEW 16, p. 428 ; Cor. X, p. 408.

2 MEW 16, p. 428 ; Cor. X, p. 407.

3 MEW 16, p. 428 ; Cor. X, p. 408.

meilleure stratégie à développer au sein du parti allemand, qu'à la valorisation de pratiques déjà amorcées par ses militants sur place. En la matière, la déclaration faite par Bebel et Liebknecht devant le Reichstag le 21 juillet, afin d'expliquer l'abstention du SDAP lors du vote sur les crédits de guerre, constitue sans aucun doute l'exemple le plus éclairant. Mieux que nul autre, il offre la claire démonstration du fait que le travail de parti mené par Marx n'était pas à sens unique, et qu'il était au contraire entièrement disposé à se nourrir des apports politiques fournis par le parti allemand dès lors qu'ils lui semblaient justes. De ce point de vue, il est tout à fait notable que, dans sa correspondance, Marx ait cherché à montrer, par des gestes concrets, l'utilité de ce genre de prises de position non seulement pour le prolétariat allemand, mais encore pour l'ensemble de la classe ouvrière internationale. C'est ce dont témoigne sa lettre à Liebknecht du 29 juillet 1870, dans laquelle Marx expliquait avoir « traduit en anglais pour le *General Council* [Conseil général] » la protestation faite devant le Reichstag par les députés du SDAP, soulignant qu'elle avait été « vivement applaudie¹ ». C'est ce dont témoigne également sa lettre au comité directeur du parti du 2 août 1870, dans laquelle il affirmait avoir « incorporé par endroits » à la Première adresse du Conseil général de l'AIT sur la guerre franco-allemande « *l'appel* lancé au cours du meeting de Brunswick (du 16 juillet 1870)² ». Le texte en question citait en effet directement plusieurs passages extraits de résolutions votées à l'issue non seulement de la réunion publique organisée par le SDAP à Brunswick, mais aussi de celle tenue à Chemnitz le lendemain, dans lesquelles était clairement rejetée « toute idée d'antagonisme national contre la France³ ».

On peut d'ailleurs considérer que la seule occasion où Marx et Engels ont jugé bon d'adresser à la direction du SDAP de véritables instructions⁴ concernant l'attitude à adopter dans le cadre du conflit leur a finalement été offerte par la perspective de l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Cette démarche s'expliquait sans aucun doute par l'imminence aussi bien que par l'ampleur du péril, présenté par Marx dans sa lettre à Engels du 17 août 1870 comme le « plus grand malheur qui puisse frapper l'Europe et plus spécialement l'Allemagne⁵ ». Précisément parce qu'il y voyait le risque que la guerre défensive contre le Second Empire dégénère en guerre de conquête contre la nation française, entraînant avec elle une désastreuse

1 MEW 33, p. 127 ; Cor. XI, p. 34.

2 MEW 17, p. 265 ; Cor. XI, p. 47.

3 MEGA² I/21, p. 248 ; PVC 70-71, p. 286.

4 Dans sa lettre à Engels du 17 août 1870, Marx évoquait explicitement des « *instructions pour l'attitude* [Verhaltensinstruktion] *des travailleurs allemands* ». Cf. MEW 33, p. 43 ; Cor. XI, p. 73.

5 MEW 33, p. 43 ; Cor. XI, p. 74.

escalade de chauvinisme dans les deux camps, Marx considérait manifestement qu'il était de son devoir de peser de tout son poids pour susciter une large mobilisation anti-annexionniste en Allemagne. Il n'est donc pas étonnant qu'après les premières déconvenues militaires françaises et dès le début du siège de Metz, Marx et Engels aient adressé un courrier au comité directeur du SDAP pointant les conséquences funestes de l'obsession pangermaniste et insistant sur le fait que « la plus grande responsabilité repos[ait] maintenant sur la classe ouvrière allemande¹ ». Cette lettre, rédigée entre le 22 et le 30 août 1870, dont seule une partie a été conservée, ne permet certes pas de reconstruire avec précision le contenu des recommandations formulées par Marx et Engels, mais il y a lieu de considérer qu'elles devaient converger, au moins sur l'essentiel, avec les revendications contenues dans le manifeste publié le 5 septembre par le comité directeur du SDAP². L'existence d'une communauté de vues sur cette bataille prioritaire est notamment attestée par la lettre à Engels du 6 septembre 1870, dans laquelle Marx déclarait que « Brunswick [lui avait] répondu qu'ils allaient suivre exactement [s]es instructions dans la campagne d'agitation³ ». Elle est également confirmée par la référence explicite au manifeste du 5 septembre dans la Seconde adresse du Conseil général de l'AIT sur la guerre franco-allemande, qui citait en exemple la protestation énergique de la direction du SDAP contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine⁴.

Après l'armistice du 28 janvier 1871, le dernier épisode marquant à l'occasion duquel Marx a entrepris d'attirer l'attention des dirigeants eisenachiens sur la responsabilité qui incombait à leur parti à l'égard du mouvement ouvrier international est sans aucun doute le déclenchement de la Commune de Paris. Précisément parce qu'elle apparaissait comme le premier exemple en acte de gouvernement de la classe ouvrière, l'insurrection du printemps 1871 n'avait rien d'une affaire purement française. Il était donc à tous égards décisif que le SDAP lui apporte un soutien clair, fondé sur la compréhension de sa véritable nature. De ce point de vue, il n'est pas surprenant que Marx ait pris la peine de recommander à Liebknecht, dans une lettre du 6 avril 1871, de ne « pas croire un traître mot de tous les bobards⁵ » qu'il pourrait lire dans les journaux à ce sujet. Si nous n'avons pas trace de conseils

1 MEW 17, p. 270 ; Cor. XI, p. 81.

2 Comme l'a souligné Erich Kundel, le texte du manifeste s'appuyait très directement sur des extraits de la lettre adressée par Marx et Engels au comité de Brunswick à la fin du mois d'août. Cf. Erich KUNDEL, « Marx und Engels an der Seite der Sozialdemokratischen Arbeiterpartei im Kampf um die revolutionäre Arbeitereinheit », *op.cit.*, p. 87.

3 MEW 33, p. 54 ; Cor. XI, p. 91.

4 Cf. MEGA² I/21, p. 489 ; PFCG 70-71, p. 296.

5 MEW 33, p. 200 ; Cor. XI, p. 179.

supplémentaires adressés à la direction du parti concernant l'attitude à adopter dans ces circonstances, on constate en revanche que Marx et Engels ont tenu, après coup, à souligner à plusieurs reprises, la justesse des positions prises par le SDAP tout au long du printemps. C'est ce dont témoigne notamment la lettre à Liebknecht du 22 juin 1871, dans laquelle Engels faisait remarquer non seulement que les travailleurs allemands s'étaient « fantastiquement bien comportés, mieux que n'importe quels autres », mais aussi que « Bebel les a[vait] représentés d'une manière tout à fait excellente », raison pour laquelle « son discours sur la Commune a[vait] été repris par toute la presse anglaise et a[vait] fait grande impression¹ » à Londres. Trois mois plus tard, lors de la conférence de Londres de l'AIT, le 22 septembre 1871, Marx reviendra à son tour sur l'attitude à ses yeux exemplaire des militants du SDAP, qui pendant toute la période n'avaient « pas cessé par les meetings et par les journaux qui leur appart[enaient] d'affirmer leur solidarité avec les Révolutionnaires de Paris² ». Dans un cas comme dans l'autre, il est tout à fait notable que Marx et Engels aient insisté sur le fait que le parti ne s'était pas seulement montré à la hauteur de sa mission vis-à-vis des travailleurs allemands, mais aussi à l'égard de la classe ouvrière de l'Europe tout entière.

Dans les trois années suivantes et jusqu'aux débats des premiers mois de l'année 1875 sur les modalités concrètes de l'unification des deux principales composantes de la social-démocratie allemande, les interventions de Marx au sein du SDAP ont été sensiblement plus réduites. L'ampleur du conflit avec Bakounine et ses partisans au sein de l'AIT, qui a accaparé une part considérable du temps et de l'énergie de Marx tout au long de l'année 1872, y était sans aucun doute pour quelque chose. Dans une lettre adressée le 24 février 1872 au militant berlinois Ferdinand Jozewicz, il affirmait ainsi que la brièveté de la réponse qu'il était contraint de donner à ses sollicitations était liée au fait que le Conseil général de l'AIT l'avait « tellement surchargé de travaux » qu'il avait même dû interrompre ses « travaux théoriques³ ». Cependant, le principal facteur d'explication demeure probablement la peine d'emprisonnement à laquelle Liebknecht et Bebel avaient été condamnés à la suite du procès

1 MEW 33, p. 240 ; Cor. XI, p. 224. Comme l'a montré Erich Kundel, le discours tenu par Bebel au Reichstag le 25 mai 1871, tout comme nombre d'autres actions entreprises par le SDAP à la même période, visait avant tout à dénoncer l'appui de Bismarck à la répression des communards orchestrée par Adolphe Thiers. Cf. Erich KUNDEL, « Bebel und Liebknecht an der Seite von Marx und Engels im Kampf gegen die Beteiligung Preußen-Deutschlands an der Niederschlagung der Pariser Kommune », in *Marx-Engels-Jahrbuch 11*, Berlin, 1987, p. 164.

2 MEGA² I/22, p. 736.

3 MEW 33, p. 408 ; Cor. XII, p. 53.

pour haute trahison qui leur avait été intenté pour avoir refusé de voter les crédits de guerre au Reichstag. Leur incarcération au château d'Hubertsbourg à partir du mois de juillet 1872, respectivement pour une durée de deux et trois ans, privait Marx et Engels de leurs principaux relais auprès des masses ouvrières allemandes, même si certaines lettres réussissaient tout de même à leur parvenir, entre autres par l'intermédiaire de Natalie Liebknecht. De ce fait, c'est surtout à partir de la préparation du congrès de Gotha, au début de l'année 1875, que le travail de parti de Marx au sein de la social-démocratie allemande pourrait reprendre sous une forme plus ample mais aussi dans des conditions tout à fait nouvelles¹.

1 Il convient néanmoins de signaler qu'au cours de la période d'incarcération des dirigeants du SDAP, Engels s'est efforcé de continuer à alimenter théoriquement l'organe du parti, notamment par l'intermédiaire de ses contributions sur la question du logement parues entre 1872 et 1873. Comme il l'indiquait dans sa lettre à Liebknecht du 7 mai 1872, Engels les concevait comme une réplique aux « absurdes balivernes proudhoniennes publiées sur cette question dans une série d'articles du *Volksstaat* ». Cf. MEW 33, p. 456 ; Cor. XII, p. 102.

4. Que faut-il reprocher au programme de Gotha ?

« De manière générale, le programme officiel d'un parti importe moins que ce qu'il fait. Mais un *nouveau* programme est toujours un drapeau qu'on arbore publiquement, et le monde extérieur juge le parti d'après lui.¹ »

Critique et traduction

Les gloses critiques rédigées par Marx à la suite du projet de programme d'unification élaboré conjointement par les dirigeants de l'ADAV et du SDAP au début de l'année 1875 constituent sans nul doute l'épisode le plus célèbre et le plus commenté de son intervention théorique au sein de la social-démocratie allemande. Parce qu'elle aborde frontalement la question de la transition du capitalisme vers le communisme, la *Critique du programme de Gotha* a donné lieu à de très riches discussions, souvent centrées sur le problème décisif de l'articulation entre « première phase [*erste Phase*] » et « phase supérieure [*höhere Phase*]² » de la société post-capitaliste³. Dans le cadre d'une analyse du travail de parti mené par Marx auprès des dirigeants du SDAP au moment de la fusion avec l'organisation lassallienne, il nous paraît essentiel de prêter préalablement attention au statut même des réflexions adressées à Wilhelm Bracke au début du mois de mai 1875. En effet, loin de constituer un exposé général sur le communisme, susceptible d'être lu de façon autonome et indépendamment de son contexte d'énonciation⁴, la *Critique du programme de Gotha* nous paraît au contraire être inséparable de la démarche d'élaboration stratégique qui lui a donné naissance et qui a conduit Marx à prendre position sur un document d'orientation qui émanait directement des deux organisations que le prolétariat allemand s'était données⁵. À ce titre, il ne s'agissait pas pour

1 Lettre d'Engels à August Bebel du 18-28 mars 1875, in MEW 34, p. 130 ; Cor. XIII, p. 28.

2 MEGA² I/25, p. 15 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 59.

3 Il est impossible de proposer ici un état des lieux exhaustif des multiples débats suscités par ce texte depuis sa publication par Engels en 1891. L'une des lectures les plus influentes, par rapport à laquelle de très nombreuses interprétations ultérieures ont été amenées – directement ou indirectement – à se positionner, est sans aucun doute celle proposée par Lénine dans *L'État et la Révolution* en 1917. Le long commentaire proposé dans le cinquième chapitre de l'ouvrage présentait en effet la *Critique du programme de Gotha* comme « l'étude la plus poussée » qui ait été faite du problème du dépérissement de l'État. Cf. Vladimir Ilitch LÉNINE, « L'État et la Révolution » [1917], in *Œuvres*, t. 25, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1970, p. 494.

4 Franck Fischbach a très justement attiré l'attention sur les risques liés à la décontextualisation de la *Critique du programme de Gotha*. Cf. Franck FISCHBACH, « Marx et le communisme », in *Actuel Marx*, N°48, Paris, 2010, p. 16.

5 De ce point de vue, la lecture proposée par Lénine nous semble malgré elle contribuer à cette séparation, dans la mesure où elle s'appuyait explicitement sur la distinction entre ce qu'il nommait la « partie polémique [полемическая часть] » de l'ouvrage et ce qu'il nommait sa « partie positive [положительная часть] ». Cf. Vladimir Ilitch LÉNINE, « L'État et la Révolution », *op.cit.*, p. 494.

lui d'opposer au programme du futur parti unifié une théorie de la transition préalablement constituée, mais bien de contribuer à la restructuration d'un discours revendicatif qu'il ne lui appartenait pas de produire lui-même¹. De ce point de vue, les commentaires critiques adressés par Marx à la direction du SDAP nous paraissent irréductibles à un rejet en bloc des propositions contenues dans le programme de Gotha et nous semblent bien plutôt viser à souligner son incapacité à articuler les unes avec les autres les revendications qu'il entendait mettre en avant.

Derrière les attaques souvent virulentes que Marx formulait à l'encontre des thèses lassalliennes, la démarche qui était la sienne relevait en réalité plutôt de la traduction en langage communiste que du refus pur et simple d'un programme par ailleurs présenté comme « tout à fait blâmable² » dans sa lettre à Bracke du 5 mai 1875. C'est ce qui permet d'expliquer que Marx ait procédé, tout au long du texte, à un certain nombre de déplacements théoriques qui ne prennent sens que dans la perspective d'un amendement possible du projet élaboré lors de la conférence préliminaire des 14 et 15 février 1875, qui ne constituait pas encore la version définitive de la plate-forme commune aux deux organisations. L'analogie entre travail critique et travail de traduction prend notamment appui sur une remarque formulée par Engels dans sa lettre à Bracke du 11 octobre 1875, dans laquelle il affirmait qu'il était impossible de « traduire [*übersetzen*] » le contenu du programme de Gotha « dans aucune autre langue sans être *forcé*, ou bien d'écrire un fatras dont l'absurdité saute aux yeux, ou bien de [lui] insuffler en douce un sens communiste [*einen kommunistischen Sinn unterschieben*]³ ». Sous la plume d'Engels, cette affirmation avait d'abord pour fonction d'expliquer pour quelle raison Marx et lui avaient finalement renoncé à prendre position publiquement contre le texte. S'il n'y avait pas lieu de désavouer la direction du nouveau parti, c'est bien parce que cette opération de traduction était inconsciemment effectuée par les lecteurs du texte, et que ses partisans aussi bien que ses adversaires y lisaient en réalité « ce qui devait vraiment s'y trouver mais ne s'y trouve pas⁴ ».

1 Comme l'a bien montré Isabelle Garo, la *Critique du programme de Gotha*, dans la mesure même où elle constituait un ensemble de notes marginales, visait avant tout à « susciter une discussion interne » parmi les dirigeants du SDAP et ne se voulait « à aucun moment un essai théorique sur la question du communisme » susceptible d'être lu indépendamment du document d'orientation auquel elle se référait. Cf. Isabelle GARO, *Marx et l'invention historique*, Paris, Syllepse, 2012, p. 100 sq.

2 MEGA² I/25, p. 5 ; Cor. XIII, p. 32.

3 MEW 34, p. 156 ; Cor. XIII, p. 54.

4 MEW 34, p. 156 ; Cor. XIII, p. 53.

L'hypothèse que nous soutiendrons ici est qu'il existe une parenté fondamentale entre les transformations implicitement apportées au contenu du programme de Gotha dans le cadre de la réception immédiate dont il a bénéficié, notamment hors d'Allemagne, et les transformations que Marx appelait explicitement de ses vœux dans ses gloses marginales adressées à Bracke le 5 mai 1875. Dans un cas comme dans l'autre, l'activité de traduction permet de modéliser un passage, non seulement linguistique mais aussi et surtout conceptuel, de la source à la cible assumant par la même occasion une fonction cathartique¹. De ce point de vue, traduire suppose d'une certaine façon d'assumer de trahir, tout du moins en tranchant les ambiguïtés présentes dans le texte initial. Bien qu'elle prenne racine dans le discours de départ, une telle opération implique inévitablement d'en subvertir certains aspects par le biais d'un véritable travail de reformulation. Une telle démarche n'est évidemment pas exempte de difficultés, dans la mesure où, au bout du compte, c'est la clarté théorique du résultat qui prime manifestement sur la fidélité au discours original, au risque que ce dernier puisse finir par être dénaturé. Pour autant, une telle entreprise ne nous semble pas condamnée à déboucher sur une impasse. L'effort critique mis en œuvre par Marx, toujours soucieux de maintenir une proximité qui ne soit pas une pure et simple coïncidence, nous paraît au contraire ouvrir des perspectives théoriques innovantes, qui font tout l'intérêt des gloses marginales de mai 1875. C'est donc à ce décalage, irréductible à un pur et simple décrochage, que nous tâcherons de nous intéresser dans les paragraphes qui suivent.

Toutefois, pour que le travail de parti mené par Marx à l'occasion du congrès de Gotha puisse être pensé comme une forme spécifique de traduction, il convient préalablement de résoudre un problème de taille : celui du caractère amendable du programme lui-même. En effet, la traductibilité explicite ou implicite de son contenu en un langage communiste de facture plus rigoureuse paraît étroitement conditionnée à la présence d'un terreau de départ dont l'infertilité ne soit pas absolue. À cet égard, elle suppose notamment l'existence d'un accord minimal sur la démarche même qui présidait à la tenue du congrès de Gotha, dont l'objectif principal était de rendre possible l'union des deux grandes forces de la social-démocratie allemande. Précisément parce que Marx considérait, au moins depuis le début de l'année 1870, que la logique sectaire avait irrémédiablement pris le dessus au sein de l'ADAV,

1 André Tosel a très justement attiré l'attention, en s'appuyant sur les analyses d'Antonio Gramsci, sur les enjeux et les problèmes liés au rôle de la catharsis au sein du dispositif de traduction des langages et des pratiques sur lequel reposait l'ambition même de la philosophie marxiste. Cf. André TOSEL, « Philosophie marxiste et traductibilité des langages et des pratiques » [1981], in *Praxis. Vers une refondation en philosophie marxiste*, Paris, Éditions sociales, 1984, p. 122 sq.

cette convergence de vues n'avait au premier abord rien d'évident. Or, il est pourtant manifeste, à la lecture de la lettre à Bracke du 5 mai 1875, que Marx n'était aucunement opposé au principe même de l'union entre le SDAP et l'ADAV, malgré des désaccords réels au sujet de ses modalités de mise en œuvre. Si tel n'était pas le cas, on comprendrait mal que Marx ait pu qualifier « le simple fait de l'unification [*die blosse Thatsache der Vereinigung*] » de « succès ponctuel », tout en insistant sur le fait que le projet de programme montrait qu'il avait été « payé trop cher¹ ». Dès lors comment expliquer que l'idée d'un travail commun avec l'ADAV ait pu recueillir à nouveau l'assentiment de Marx cinq ans après qu'il eut officiellement rompu tout lien avec elle ? L'hypothèse la plus vraisemblable est que cette conviction, qui allait l'amener à affirmer dans sa lettre à Bracke du 5 mai 1875, que « toute avancée du mouvement réel [était] plus importante qu'une douzaine de programmes », était issue de la conjonction de deux principaux facteurs : l'affaiblissement de la cohérence interne de la stratégie politique de l'ADAV et le renforcement de son poids électoral. D'une part, avec l'arrivée, en 1871, de Wilhelm Hasenclever à la tête de l'organisation, en lieu et place de Schweitzer, la pratique dictatoriale qui avait eu cours jusque-là au sein de l'ADAV avait considérablement marqué le pas. Toutefois, le manque de culture de la décision collective avait conduit à remplacer l'autoritarisme par la confusion, et il était rapidement apparu que le parti peinait à dégager une ligne politique clairement définie². Cette situation, alliée à l'intensité de la répression subie par les deux organisations³, ne pouvait manquer de pousser les dirigeants de l'ADAV à adopter en bien des cas des positions qui convergeaient avec celles du SDAP. Dans une lettre à Friedrich Adolph Sorge des 12-17 septembre 1874, Engels résumait les choses en disant que les lassalliens étaient « forcés soit de marcher avec les nôtres, soit de faire des bêtises de leur cru⁴ ». D'autre part, les élections au Reichstag de janvier 1874 avaient marqué la percée des sociaux-démocrates allemands toutes tendances confondues. L'ADAV, en particulier, avait recueilli plus de 180 000 voix contre seulement 60 000 trois ans plus tôt. Ce succès dans les urnes, loin d'être anecdotique, témoignait au contraire du fait que « pour la première fois les travailleurs allemands élis[ai]ent *en masse*

1 MEGA² I/25, p. 6 ; Cor. XIII, p. 33.

2 Franz Mehring avait résumé la situation de l'ADAV dans la première moitié des années 1870 de la manière suivante : « Taillée sur mesure pour une direction dictatoriale, elle devait nécessairement mener à de pénibles rivalités pour avoir l'influence dominante, quand le président était un homme comme Hasenclever qui, en bien comme en mal, n'avait pas l'étoffe d'un dictateur. » Cf. Franz MEHRING, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, op.cit., p. 443.

3 Comme l'a indiqué Jacques Droz, la répression judiciaire orchestrée par le procureur Hermann Tessendorf à Berlin en 1874 a contribué « plus que tous les autres facteurs à rapprocher les frères ennemis ». Cf. Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, Tome 1 : Des origines à 1875, Paris, PUF, 1972, p. 495.

4 MEW 33, p. 643 ; Cor. XII, p. 380.

leurs propres gens, se présent[ai]ent comme parti, et cela dans toute l'Allemagne¹ », comme l'affirmait Engels dans sa lettre à Liebknecht du 27 janvier 1874.

Dans un tel contexte, on comprend mieux pour quelles raisons Marx pouvait considérer que la perspective d'un travail commun entre ADAV et SDAP était devenue bien plus opportune qu'elle ne l'était quelques années plus tôt². La manière dont Marx s'est positionné sur la question dans sa lettre à Bracke du 5 mai 1875 laisse en effet penser, même s'il n'existe pas d'indications explicites en ce sens, qu'il était globalement en accord avec la stratégie politique définie par le SDAP à l'occasion du congrès de Cobourg de juillet 1874, qui reposait sur la recherche d'une « unité sans unification [*Einigung, nicht Vereinigung*]³ ». C'est en tout cas ce que suggère l'affirmation selon laquelle la direction du parti aurait dû privilégier la mise en œuvre d'un « accord en vue de l'action » à la rédaction d'un « programme de principes⁴ ». En effet, la situation était telle que la deuxième option, finalement retenue par les directions des deux organisations, représentait une tâche impossible : les divergences théoriques entre l'ADAV et le SDAP étaient trop grandes pour donner lieu à une production commune qui ne soit ni une synthèse incohérente, ni le signe d'un ralliement d'une des deux tendances aux propositions de l'autre. Il est par ailleurs intéressant de noter que le constat dressé par Marx ne relevait nullement du rejet définitif de toute plate-forme rassemblant les deux partis sur le terrain des principes. Il entendait simplement insister sur son caractère prématuré, vraisemblablement lié à l'émotion suscitée par la réussite d'initiatives politiques conjointes⁵, considérant qu'il aurait au contraire été pertinent de « remettre cela à plus tard, après l'avoir préparé par une activité commune plus longue⁶ ».

1 MEW 33, p. 615 ; Cor. XII, p. 344.

2 Il est probable que le véritable tournant en la matière ait été marqué par les élections de janvier 1874, qui constituaient un témoignage concret de l'ancrage de masse de l'ADAV aussi bien que du SDAP. De ce point de vue, on peut considérer qu'Engels était encore dans un tout autre état d'esprit lorsqu'il écrivait, dans sa lettre à Bebel du 20 juin 1873, qu'il ne fallait pas « se laisser égarer par les cris d'"unité" ». Cf. MEW 33, p. 590 ; Cor. XII, p. 299.

3 Le mot d'ordre avancé par Liebknecht lors du congrès de Cobourg ne consistait d'ailleurs pas tant à opposer l'unité à l'unification qu'à préparer l'unification future par l'unité dans l'action présente. Pour une analyse des tenants et des aboutissants de la stratégie du SDAP à l'été 1874, cf. l'ouvrage collectif édité par l'Institut du marxisme-léninisme de Berlin, *Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung*, Bd. 1 : Von den Anfängen der deutschen Arbeiterbewegung bis zum Ausgang des 19. Jahrhunderts, Berlin, Dietz, 1966, p. 335.

4 MEGA² I/25, p. 6 ; Cor. XIII, p. 32.

5 Comme l'a souligné Jacques-Pierre Gougeon, c'est à la suite de la veillée funèbre organisée en souvenir de Theodor Yorck à Hambourg en janvier 1875, qui avait rassemblé des milliers de travailleurs des deux organisations, que les responsables de l'ADAV et du SDAP avaient pris la décision de constituer une commission commune destinée à accélérer le processus d'unification. Cf. Jacques-Pierre GOUGEON, *La Social-démocratie allemande, 1830-1996. De la révolution au réformisme*, Paris, Aubier, 1996, p. 112.

6 MEGA² I/25, p. 6 ; Cor. XIII, p. 32.

Aux yeux de Marx, le contexte des premiers pourparlers engagés entre l'ADAV et le SDAP invitait à se concentrer provisoirement sur des propositions permettant de lutter « contre l'ennemi commun¹ ». On peut considérer qu'il songeait avant tout à des revendications défensives, visant à réagir aux différentes attaques communément subies par les deux courants du mouvement ouvrier allemand, et au sujet desquelles un consensus était aisément susceptible d'être trouvé. Mais, en raison de la précipitation des dirigeants, le projet de programme publié au début du mois de mars 1875 dans le *Volksstaat* et dans le *Neuer Social-Demokrat* se situait quant à lui sur un autre plan et entendait prendre position sur les principes mêmes du combat de classe, brûlant ainsi les étapes d'un processus que Marx envisageait comme un parcours de longue haleine. De ce fait, Marx se trouvait lui-même contraint de discuter le texte en se plaçant, au moins partiellement, sur ce terrain qu'il n'avait pas choisi. Cet état de fait permet d'éclairer le travail de traduction mené dans les gloses marginales adressées deux mois plus tard à Bracke d'une lumière nouvelle.

En effet, on peut considérer que, dans la critique qu'il formulait à l'encontre des revendications, notamment lassalliennes, contenues dans le programme, Marx procédait souvent davantage à des déplacements qu'à des condamnations. Certaines propositions, jugées inadéquates si on les considérait comme directement communistes, n'en demeuraient pas moins acceptables, parfois au prix d'une opération de clarification ou de correction, en tant que mesures transitoires à mettre en œuvre pour contrer la logique de la production capitaliste². L'enjeu principal de la *Critique du programme de Gotha* semble donc avoir été de démêler et de remettre en ordre ce qui, dans le projet élaboré par la conférence préliminaire des 14 et 15 février 1875, avait été mélangé et mis sens dessus dessous. En la matière, la lettre d'Engels à Bracke du 11 octobre 1875 s'avère fort instructive dans la mesure où elle permet de distinguer trois grandes catégories de mesures présentes dans le document : les « slogans lassalliens », les « exigences démocratiques vulgaires » et les « phrases censées être communistes³ ». On peut considérer que ces trois composantes correspondent à trois types de

1 *Ibid.*

2 De ce point de vue, Stéphane Haber a parfaitement raison de dire que, si l'on nomme socialisme ce moment de récapitulation et de radicalisation des « tentatives, historiquement constituées, pour freiner, limiter ou atténuer l'aliénation en général » esquissé dans la *Critique du programme de Gotha*, celui-ci renvoie au moins autant, sinon davantage, à un « moment logique » distinct de celui du communisme, qu'à une phase chronologique appelée à le précéder. Cf. Stéphane HABER, « Pour une réappropriation contemporaine de la distinction marxienne entre socialisme et communisme », in *Cités*, N°43, Paris, 2010, p. 38 sq.

3 MEW 34, p. 155 sq. ; Cor. XIII, p. 53. Si, en toute rigueur, ces trois catégories renvoyaient, sous la plume d'Engels, à la « rédaction finale » du programme, adoptée par le congrès de Gotha à la fin du mois de mai, et non au projet provisoire critiqué par Marx dans ses gloses marginales, elles nous paraissent néanmoins pointer des problèmes récurrents qui n'avaient rien de spécifique à la version définitive du document.

problèmes différents : la présence de propositions inexactes ; la présence de propositions justes mais qui n'avaient rien de spécifiquement communiste ; la présence de propositions communistes mal formulées ou mal comprises. De ce fait, on comprend aisément que ces difficultés appelaient des solutions différenciées et irréductibles à un rejet en bloc.

Le droit égal à l'intégralité de l'apport du travail

Popularisé par Lassalle, le concept d'« apport du travail [*Arbeitsertag*]¹ », présent à plusieurs reprises dans les paragraphes d'ouverture du projet de programme, offre un premier exemple éclairant de la méthode critique mise en œuvre par Marx. En effet, partant de l'idée énoncée dès le début du texte, d'après laquelle tous les membres de la société pourraient bénéficier d'un « droit égal à l'intégralité de l'apport du travail² », Marx procédait à un certain nombre de déplacements tout à fait instructifs et renvoyant, chacun à leur manière, à cette entreprise de traduction que nous venons d'évoquer. Sa démarche consistait en premier lieu à montrer le manque de rigueur théorique qui caractérisait la revendication mise en avant dans le programme. L'expression même d'« apport du travail » était ainsi présentée comme « une notion floue que Lassalle a[vait] mise à la place de concepts économiques précis³ ». Il convenait donc de lui substituer une formulation plus exacte, comme celle de « produit du travail [*Produkt der Arbeit*]⁴ », à laquelle elle renvoyait très manifestement.

Pour autant, une fois réglée cette difficulté sémantique, il n'en demeurait pas moins un double problème de fond, sur lequel Marx entendait attirer l'attention des dirigeants du SDAP. La proposition posait tout d'abord problème sur le terrain de la théorie économique. En effet, il était impossible de revendiquer un droit égal à « l'intégralité » de l'apport du travail, dans la mesure où il était nécessaire d'en défalquer la somme correspondant au remplacement des moyens de production, une fraction supplémentaire pour étendre la production ainsi qu'un fonds de réserve ou d'assurance contre les imprévus, sans compter les retranchements qui

1 Dans sa lettre ouverte au Comité central ouvrier de Leipzig en 1863, Lassalle déclarait ainsi : « Si l'état ouvrier [*Arbeiterstand*] est son propre employeur, alors la séparation entre le salaire du travail et le gain de l'employeur devient caduque, et avec elle le simple salaire du travail de manière générale ; ce qui le remplace, en tant que rémunération du travail, c'est l'apport du travail ! » Cf. Ferdinand LASSALLE, *Offnes Antwortschreiben an das Central-Comité zur Berufung eines Allgemeinen Deutschen Arbeitercongresses zu Leipzig*, op.cit., p. 23.

2 « Programme du Parti ouvrier allemand » [1875], in MEGA² I/25, p. 515 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 41.

3 MEGA² I/25, p. 12 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 54.

4 MEGA² I/25, p. 12 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 55.

devaient être effectuées sur la partie du produit total « destinée à servir de moyen de consommation¹ » : frais de gestion, sommes destinées à la satisfaction des besoins de la communauté, fonds réservé à ceux qui n'étaient pas en mesure de travailler, etc. À cet égard, au-delà d'une opération de rectification terminologique, le travail critique effectué par Marx visait à pointer les contradictions internes d'une proposition qui, poussée jusqu'à ses ultimes conséquences, finissait par « se désintégrer² ».

À cette première difficulté venait s'ajouter une seconde, d'ordre directement politique, qui tenait au fait que la lecture du programme ne permettait pas de déterminer si la perspective d'un « droit égal à l'intégralité de l'apport du travail » correspondait à une mesure transitoire ou à un objectif final. De ce point de vue, il est permis de penser que la démarche de Marx consistait précisément à redonner à cette proposition sa juste place, une fois levées les ambiguïtés dont elle était porteuse dans sa formulation lassallienne. À ce titre, il nous semble qu'il ne faut pas se méprendre sur la signification de la sévère affirmation selon laquelle « l'expression "apport du travail", condamnable, même dans les conditions présentes » perdrait « tout son sens³ » dès lors qu'il en serait fait usage pour penser le fonctionnement d'une société communiste pleinement développée. Il n'y a évidemment pas lieu de douter du caractère radicalement inopportun que la notion même d'apport du travail revêtait aux yeux de Marx. Cependant, il est intéressant de constater qu'après l'avoir ramenée à la seule chose à laquelle elle était réellement susceptible de renvoyer, à savoir un « apport réduit⁴ », sans commune mesure avec l'intégralité dont elle entendait se prévaloir, Marx a manifestement cherché à resituer la chose à sa juste place, sans se contenter de condamner le mot. Son objectif était donc avant tout de montrer qu'une telle perspective n'avait pas lieu d'être dans « une société de forme coopérative fondée sur la possession commune des moyens de production » dans laquelle « les travaux individuels exist[ai]ent de façon immédiate, et non plus détournée, comme composantes de la totalité du travail⁵ ». Pour autant, cela ne voulait pas dire qu'elle n'avait aucun sens dans une phase de transition ouvrant la voie à une telle forme de société. Au contraire, on peut même considérer que c'est, d'une façon qui n'est paradoxale qu'en apparence, la reformulation de cette revendication lassallienne qui permettait

1 MEGA² I/25, p. 13 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 56.

2 MEGA² I/25, p. 13 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 57.

3 *Ibid.*

4 MEGA² I/25, p. 13 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 56.

5 MEGA² I/25, p. 13 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 57.

à Marx de penser une distinction entre deux grandes phases de la société communiste qu'il ne développait nulle part ailleurs dans son œuvre¹.

Ainsi, tout porte à croire que la proposition confuse de Lassalle sur l'apport du travail a fait l'objet, dans la *Critique du programme de Gotha*, d'une appropriation critique permettant à Marx de qualifier, adéquatement cette fois, la période de transition au cours de laquelle la société communiste « vient de *sortir* de la société capitaliste² ». On peut dès lors considérer que les analyses que Marx consacrait à cette première phase n'étaient pas autre chose qu'une glose de la revendication lassallienne visant à lui faire subir un quadruple traitement critique. Premièrement, cette revendication était corrigée dans la mesure où Marx lui adjoignait toutes les défalcons nécessaires, dont le projet de programme ne faisait pas mention. Deuxièmement, cette revendication était explicitée, puisqu'il s'agissait en réalité de mettre en place un système d'attestations correspondant au travail effectué par chaque individu. Troisièmement, cette revendication était évaluée : la mise en place de ce système était présentée comme un progrès puisque l'échange d'équivalents se réalisait au niveau individuel et non plus simplement en moyenne, mais ce progrès devait être pensé comme relatif dans la mesure où un même étalon – le travail – servait d'unité de mesure à une réalité individuelle par définition inégale. Quatrièmement, cette revendication était resituée, ce qui revenait à dire qu'elle n'avait vocation à être appliquée que dans la première phase de la société communiste, et non dans sa « phase supérieure³ ». Pour toutes ces raisons, il semble possible d'affirmer que, malgré la sévérité du jugement de Marx à l'égard de cette proposition perçue comme intrinsèquement confuse, il n'a pas tant cherché à la rejeter qu'à la transfigurer en la découplant des « fariboles idéologiques concernant le droit [*ideologische Rechtsflausen*]⁴ » que les lassalliens, après d'autres, avaient contribué à propager. Son objectif était donc bien

1 Revenant sur le statut de hapax de ce schème théorique au sein de l'œuvre de Marx, Lucien Sève a indiqué à très juste titre que « si de fait Marx n'a[vait] dans nul autre texte que la *Critique [du programme de Gotha]* formulé la thèse des deux phases, il en a[vait] toutefois élaboré peu avant la logique : celle de la subsumption formelle et de la subsumption réelle, richement développée dans le chapitre VI resté inédit du livre I^{er} du *Capital*, et brièvement reprise au chapitre XIV de ce livre I^{er} ». Cf. Lucien SÈVE, *Penser avec Marx aujourd'hui*, t. IV.1, *op.cit.*, p. 319.

2 MEGA² I/25, p. 13 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 57.

3 MEGA² I/25, p. 15 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 59.

4 MEGA² I/25, p. 15 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 60 (trad. mod.). Sur ce point, la traduction de Sonia Dayan-Herzbrun, qui utilise l'expression d'« idéologie juridique », nous semble en partie trompeuse. Dans la *Critique du programme de Gotha*, le propos de Marx n'était manifestement pas de renvoyer toute revendication fondée sur le droit à une démarche idéologique, mais bien plutôt de contester la pertinence d'un discours politique accordant au droit une forme d'omnipotence au sein du processus de transformation sociale.

plutôt de la réinscrire dans cette « conception réaliste [*realistische Auffassung*]¹ » qui ne s'était que lentement enracinée dans la pratique politique du SDAP.

Classe révolutionnaire et masse réactionnaire

Parmi les slogans lassalliens malvenus présents dans le projet de programme, l'affirmation selon laquelle, en face de la classe ouvrière, « toutes les autres classes ne form[erai]ent qu'une masse réactionnaire² » occupait une place de tout premier ordre. L'enjeu de la critique adressée par Marx ne fait aucun doute : en renvoyant en bloc tous les groupes sociaux extérieurs au prolétariat à de simples ennemis, entre lesquels il n'y aurait pas lieu d'introduire des distinctions et des nuances, le nouveau parti se condamnait immanquablement à l'isolement. De ce point de vue, en attirant l'attention du SDAP sur le caractère éminemment problématique de la formulation, Marx entendait très manifestement ménager la possibilité d'alliances sans lesquelles la classe ouvrière ne pourrait espérer mener à bien un processus de transformation sociale majoritaire. Pour autant, là encore, on aurait tort d'assimiler l'intervention de Marx à une condamnation sans appel, visant à rejeter une déclaration jugée radicalement inamendable. Il semble plutôt qu'il ait conçu cette dernière comme une tentative encore inadéquate de penser le problème, bien réel quant à lui, du rôle révolutionnaire spécifique incombant au prolétariat, et de l'autonomie d'action qui en constituait la conséquence logique.

C'est d'ailleurs sans doute parce que la formule permettait de mettre le doigt sur une difficulté analytique incontournable qu'Engels avait pu, quelques années plus tôt, dans sa lettre à Marx du 22 octobre 1868, se montrer beaucoup moins sévère sur ce point qu'il n'allait l'être en 1875. Bien au contraire, alors même qu'il soulignait, dans le contexte immédiatement consécutif à la tenue du congrès de Berlin, l'incapacité de l'ADAV nouvellement reconstituée à se défaire de ses tendances sectaires qui la poussaient à vouloir placer le mouvement syndical sous sa coupe, Engels n'hésitait pas à reconnaître qu'« en dehors de cela, quant à l'appréciation de la situation politique d'ensemble et à la position à l'égard des autres partis »,

1 MEGA² I/25, p. 15 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 60.

2 « Programme du Parti ouvrier allemand », in MEGA² I/25, p. 515 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 42. L'attribution de cette thèse à Lassalle a été contestée à plusieurs reprises par Franz Mehring. Dans son *Histoire de la social-démocratie allemande*, il affirmait ainsi que Lassalle n'avait pas « forgé » ce mot d'ordre, qui était « pour ainsi dire né de lui-même, de douze années d'expérience de la classe ouvrière allemande ». Cf. Franz MEHRING, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, *op.cit.*, p. 470. Vingt ans plus tard, dans sa biographie de Marx, reprenant la même idée, il en attribuerait plus précisément l'origine à Schweitzer. Cf. Franz MEHRING, *Karl Marx. Histoire de sa vie*, Paris, Bartillat, 2009 [1918], p. 560.

Schweitzer était « bien plus clairvoyant et, dans la façon de présenter les choses, bien plus adroit que tous les autres¹ ». Pour étayer son propos, Engels signalait justement à Marx que le président de l'ADAV « qualifi[ait] "tous les anciens partis, par rapport à nous, (de) simple masse réactionnaire, dont les différences ne nous importent guère"² ».

La comparaison entre ces deux jugements, formulés à sept ans d'intervalle, peut au premier abord sembler déroutante. Il ne nous semble pourtant pas qu'il faille en déduire qu'il existerait une divergence fondamentale entre Engels et Marx sur ce point. Dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875, rédigée avant même que Marx n'écrive ses propres gloses marginales sur le projet de programme d'unification, la thèse d'après laquelle, face au prolétariat, toutes les autres classes ne formeraient qu'une masse réactionnaire constituera même la première des difficultés qu'il jugera opportun de soulever. Il ne nous semble pas non plus qu'il faille voir dans ce décalage apparent le signe d'un profond changement de position, qui rendrait entièrement caduque l'appréciation livrée à l'automne 1868. Une autre hypothèse nous paraît en revanche beaucoup plus vraisemblable : celle d'un changement de fonction de la thèse même de la masse réactionnaire au cours du processus de maturation théorique et politique de la social-démocratie allemande. En effet, il est permis de considérer que, lorsqu'elle prenait place sous la plume de Schweitzer dans le contexte d'une dynamique de possible déssectarisation de l'ADAV, elle pouvait représenter une forme de progrès parce qu'elle permettait d'insister sur l'autonomie d'action du prolétariat.

Lorsqu'il avait décidé de mettre un terme à sa collaboration avec le *Social-Demokrat*, au début de l'année 1865, ce que Marx avait reproché à la direction de l'ADAV était précisément d'opérer, au moins de façon implicite, une différenciation complaisante au sein même des classes dominantes, en ménageant la possibilité d'un compromis avec la vieille aristocratie foncière. C'est parce qu'il considérait que Schweitzer ne percevait pas le danger que représentait la perpétuation des logiques de tutelle qu'il s'était senti tenu de lui rappeler, dans sa lettre du 13 février 1865, que « la classe ouvrière est révolutionnaire ou elle n'est rien³ ». De ce point de vue, la remarque formulée par Engels le 22 octobre 1868 au sujet de la clairvoyance des analyses du président de l'ADAV nous semble avant tout se référer à la sévérité accrue de ce dernier vis-à-vis du pouvoir prussien. C'est d'ailleurs ce que permet d'établir assez clairement la suite de la lettre, dans laquelle Engels saluait le fait que

1 MEW 32, p. 187 ; Cor. IX, p. 344.

2 *Ibid.*

3 MEGA² III/13, p. 236 ; Cor. VIII, p. 56.

Schweitzer avait fini par se comporter « à l'égard de Bismarck bien plus "correctement", comme disent les Berlinoises, que, par exemple, Liebknecht à l'égard des ex-princes¹ ».

À ce titre, ce qui pouvait apparaître comme une avancée au sein de la stratégie politique de la direction de l'ADAV à l'automne 1868 ne pouvait manquer de revêtir un sens bien différent dans le projet de programme d'unification élaboré en février 1875. Dans ce nouveau contexte, la formule faisait plutôt figure de retranscription fautive de l'idée-force, exposée aussi bien dans les considérants des statuts de l'AIT que dans le *Manifeste du parti communiste*, d'après laquelle l'émancipation des travailleurs, seule classe véritablement révolutionnaire, ne pouvait être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Ce faisant, la fonction qui était la sienne en venait finalement à s'inverser : loin d'être le signe d'une progressive lucidité au sujet de l'enjeu central de l'autonomie ouvrière, elle n'était plus que celui d'une outrance verbale qui ne pouvait que décrédibiliser celui qui la proférait. Indépendamment de la question de l'origine lassallienne de la thèse de la masse réactionnaire, il est à cet égard tout à fait révélateur que Marx en ait attribué la paternité, au sein du projet de programme, à Wilhelm Hasselmann, qu'il se plaisait à surnommer ironiquement le « Marat berlinois² ». L'intransigeance rhétorique du jeune député d'Elberfeld-Barmen qui, en quelques années, passerait de l'orthodoxie lassallienne à l'anarchisme le plus tapageur, n'apparaissait plus que comme « une de ces grossièretés bien figolées³ » qui constituaient la marque de fabrique d'une radicalité de façade. Sous la plume de Hasselmann, la thèse de la masse réactionnaire se muait en un jusqu'au-boutisme hors-sol qui, dans la mesure même où il faisait figure de repoussoir, ne pouvait « nullement déplaire à M. Bismarck⁴ ». Car c'était bien le pouvoir prussien qui risquait d'être le premier bénéficiaire d'une stratégie politique qui, si elle

1 MEW 32, p. 188 ; Cor. IX, p. 344.

2 MEGA² I/25, p. 17 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 64. La figure du créateur de *L'Ami du peuple* avait notamment été érigée en modèle par le *Neuer Social-Demokrat*, dont Hasselmann était un des principaux rédacteurs, à la suite de la promulgation de la loi sur la presse de mai 1874. L'éditorial du numéro du 17 mai se concluait par les phrases suivantes : « Et qu'en est-il de la presse socialiste ? Émoussera-t-elle son tranchant ? Reculera-t-elle, tremblante de lâcheté, sans oser exposer la vérité ? Jamais ! Nous continuerons à écrire à la Marat ! » Cf. « Das neue Preßgesetz », in *Neuer Social-Demokrat*, N°56, Berlin, 17 mai 1874. Comme l'a souligné Günter Bers, la référence à Marat, tout comme l'image de l'homme aux mains calleuses, qu'il évoquait fréquemment, faisait partie du personnage que Hasselmann avait tâché de se construire. Cf. Günter BERS, *Wilhelm Hasselmann (1844-1916). Sozialrevolutionärer Agitator und Abgeordneter des Deutschen Reichstags*, Cologne, Einhorn-Press, 1973, p. 9.

3 MEGA² I/25, p. 17 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 64.

4 *Ibid.* Comme l'a indiqué Tom Goyens, les discours tonitruants et sectaires que Hasselmann avait tenus au Reichstag dès son élection en 1874, avant même sa conversion à l'anarchisme, avaient d'ailleurs conduit certains militants du SDAP à se demander s'il n'était pas un agent provocateur stipendié par la police. Cf. Tom GOYENS, *Beer and Revolution : The German Anarchist Movement in New York City, 1880-1914*, Champaign, University of Illinois Press, 2007, p. 66.

était poussée jusqu'à ses ultimes conséquences, conduirait le nouveau parti à s'aliéner les « artisans », les « petits industriels » et les « *paysans*¹ », que le prolétariat avait pourtant tout intérêt à avoir de son côté dans les luttes à venir.

Le problème des alliances de classes, esquissé par Marx dans ses gloses marginales de mai 1875, avait d'ailleurs été abordé de manière encore plus approfondie par Engels dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875. Là encore, il est intéressant de constater que le propos n'était pas entièrement réductible à une condamnation de la thèse de la masse réactionnaire contenue dans le projet de programme. S'il affirmait certes que cette formule lassallienne était « grandiloquente, mais historiquement fausse² », Engels semblait néanmoins soucieux de déterminer les conditions dans lesquelles elle était malgré tout susceptible de prendre sens. Ainsi, non content de souligner le fait que nombre d'autres revendications contenues dans le document concordait directement avec celles que défendait la bourgeoisie démocrate, qu'il était par conséquent absurde de mettre sur le même plan que les forces rétrogrades de la vieille aristocratie foncière, Engels prenait la peine de préciser que la phrase en question n'était « vraie que dans des cas particuliers exceptionnels³ », qui ne correspondaient pas du tout à la situation allemande de 1875. Cette validité très restreinte accordée à la thèse de la masse réactionnaire mérite qu'on s'y attarde, dans la mesure où elle peut être lue comme un indice supplémentaire de l'effort de traduction théorique propre au travail critique entrepris par Marx et Engels dans leur dialogue avec les dirigeants sociaux-démocrates allemands. En guise d'exemple permettant de comprendre dans quelles circonstances la formule était susceptible de prendre sens, Engels évoquait ainsi « une révolution du prolétariat comme la Commune » ou encore « un pays dans lequel ce n'[était] pas la bourgeoisie à elle seule qui a[vait] façonné la société et l'État à son image, mais dans lequel, après elle, la petite bourgeoisie démocrate a[vait] aussi déjà poussé cette transformation jusqu'à ses dernières conséquences⁴ ».

Incontestablement inexacte si elle était appliquée au contexte de son énonciation, la thèse de la masse réactionnaire renvoyait donc à un problème réel que le prolétariat allemand

1 MEGA² I/25, p. 16 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 63.

2 MEW 34, p. 126 ; Cor. XIII, p. 23.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.* Comme l'a très justement fait remarquer Jacques Texier, c'est un nouveau sens, que l'on pourrait dire « figuré », de la thèse de la masse réactionnaire qui apparaissait ainsi sous la plume d'Engels, et qui ne manquerait pas de jouer un rôle décisif dans ses analyses ultérieures. La masse réactionnaire renvoyait alors à « la coalition qui se forme dans la phase critique qui précède immédiatement la conquête du pouvoir par le prolétariat » et pouvait apparaître comme « le signe qu'on approche de la bataille ultime ». Cf. Jacques TEXIER, *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, PUF, 1998, p. 78.

serait probablement contraint d'affronter dans l'avenir, dans une phase plus avancée du processus de transformation sociale. La sanglante répression de la Commune de Paris montrait ce qui risquait de se produire dès lors que cette masse réactionnaire se liguaient prématurément face à une classe ouvrière insuffisamment préparée¹. On peut donc considérer qu'Engels invitait ainsi le futur parti unifié à opérer un double déplacement. D'une part, parce que le prolétariat n'avait aucun intérêt à précipiter la constitution d'un bloc rassemblant contre lui l'ensemble des autres classes, la propagation de cette thèse ne pouvait être que contre-productive. Dans la conjoncture allemande de 1875, il incombait bien plutôt au parti ouvrier d'insister sur les convergences possibles avec les forces progressistes opposées au pouvoir bismarckien, ce qui du reste avait été, d'une manière d'ailleurs excessive et insuffisamment critique, la stratégie suivie par Bebel et Liebknecht avant la fondation du SDAP au congrès d'Eisenach d'août 1869. D'autre part, la reconnaissance de la validité future de la thèse de la masse réactionnaire impliquait en même temps que soit substituée, à la compréhension statique qu'en avaient les dirigeants lassalliens, une approche dynamique, seule à même d'offrir à ce moment ultime de l'affrontement de classe une issue possible. Aux yeux de Marx et Engels, les couches sociales intermédiaires entre le prolétariat et la bourgeoisie n'étaient en effet pas condamnées à prendre le parti de la réaction dans la phase finale du processus révolutionnaire, elles étaient bien plutôt condamnées à choisir entre l'un ou l'autre camp, ce qui rendait non seulement possible mais aussi tout à fait souhaitable le ralliement de larges fractions d'entre elles aux positions de la classe ouvrière².

1 C'est ainsi que nous semble pouvoir s'expliquer le jugement que Marx formulait, le 13 mai 1871, dans sa lettre à Léo Frankel et Eugène Varlin, dans laquelle il déplorait la présence « d'autres influences que celles des ouvriers » au sein du gouvernement révolutionnaire parisien, en précisant que « tout cela ne ferait rien » si les communards avaient « du temps pour rattraper le temps perdu ». Cf. Cor. XI, p. 204. Aux yeux de Marx, c'est bien parce que la Commune représentait un moment d'accélération historique tout à fait inédit qu'elle ne laissait finalement plus que deux options possibles aux fractions de classe intermédiaires : se ranger aux côtés de la classe ouvrière ou soutenir ses bourreaux. C'est ce qui le conduisit à affirmer, dans *La Guerre civile en France*, que précisément parce que l'insurrection parisienne montrait que « la classe ouvrière était ouvertement reconnue comme la seule qui fût encore capable d'initiative sociale », il devenait clair qu'il n'y avait « plus qu'une alternative, la Commune ou l'Empire, sous quelque nom qu'il pût paraître ». Cf. MEGA² I/22, p. 143 sq. ; Karl MARX, *La Guerre civile en France*, *op.cit.*, p. 69.

2 Là encore, cette analyse nous paraît tout à fait convergente avec la manière dont Marx concevait la constitution de deux blocs politiques antagonistes dans le cadre de son analyse de la Commune de Paris. S'il convenait à ses yeux que la classe ouvrière assume clairement la direction du mouvement révolutionnaire, cela ne signifiait nullement que les couches intermédiaires, au premier rang desquelles la paysannerie mais aussi des franges importantes de la classe moyenne, étaient irrémédiablement vouées à prendre le parti opposé. Bien au contraire, le fait que la Commune apparaisse comme « la représentation véritable de tous les éléments sains de la société française, et par suite [comme] le véritable gouvernement national » était la conséquence directe du fait qu'elle était « un gouvernement ouvrier », seul susceptible d'offrir des perspectives concrètes à ces groupes sociaux que l'Empire avait asservis et ruinés. Cf. MEGA² I/22, p. 145 ; Karl MARX, *La Guerre civile en France*, *op.cit.*, p. 71.

Derechef le soutien de l'État aux coopératives

La question du soutien de l'État aux coopératives, dont nous avons vu qu'elle avait constitué, dès le début de l'année 1865, un des points de cristallisation du débat entre Marx et Schweitzer, était elle aussi au cœur de la *Critique du programme de Gotha*. Là encore, on peut considérer que l'enjeu principal de la démarche poursuivie dans les gloses marginales de mai 1875 ne consistait pas tant à condamner en bloc la revendication inscrite dans le projet de programme – « l'établissement de coopératives de production avec l'aide de l'État sous le contrôle démocratique du peuple travailleur¹ » – qu'à la reconfigurer de manière substantielle afin de pouvoir la réinscrire dans le cadre d'un plan de transition cohérent. En l'occurrence, le premier objectif de Marx était sans aucun doute de souligner l'existence d'une tension profonde entre deux tendances contradictoires au sein même de la proposition formulée dans le document. Pour des raisons que nous avons eu l'occasion d'évoquer précédemment dans ce chapitre, l'idée même du soutien de l'État au mouvement coopératif impliquait une logique de tutelle difficilement conciliable avec l'idée d'un contrôle populaire. Aux yeux de Marx, elle ne pouvait au contraire que rendre visible aux yeux de tous que le prolétariat était « pleinement conscient de ne pas être au pouvoir et de ne pas être encore mûr pour le pouvoir² ». Il est intéressant de constater que Marx introduisait à cette occasion, en guise d'argument *a fortiori*, l'idée selon laquelle cette proposition ne serait finalement pas autre chose que la reprise d'une « recette prescrite, sous Louis-Philippe, par Buchez³ ». Cette thèse n'était pas tout à fait nouvelle sous la plume de Marx, puisqu'on la trouvait déjà énoncée à plusieurs reprises à la fin des années 1860, dans le cadre de critiques formulées à l'encontre de la théorie lassallienne. Ainsi, dans sa lettre à Engels du 19 septembre 1868, tout comme dans sa lettre à Schweitzer rédigée un mois plus tard, le 13 octobre, Marx avait insisté sur l'idée d'une filiation profonde entre Lassalle et Philippe Buchez, désigné comme le chef de file du « socialisme *catholique*⁴ » français.

Elle n'en demeure pas moins quelque peu surprenante quand on sait que le courant buchézien ne se distinguait pas véritablement par sa tendance à réclamer l'intervention de

1 « Programme du Parti ouvrier allemand », in MEGA² I/25, p. 515 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 42.

2 MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 70.

3 *Ibid.*

4 MEW 32, p. 155 et 569 ; Cor. IX, p. 307 et 336. On la trouvait également exposée, non sans ironie, dans la lettre de Marx adressée au socialiste chrétien britannique John Malcolm Ludlow le 10 avril 1869, où il déclarait que Lassalle avait emprunté ses propositions au sujet des coopératives à « Monsieur Buchez, qui glorifi[ait] Robespierre et la Sainte-Inquisition ». Cf. MECW 43, p. 260 ; Cor. X, p. 74.

l'État dans la sphère de la production¹. Il est tout à fait vraisemblable que ce rapprochement, qu'aucune mention explicite dans l'œuvre de Lassalle ne permet d'étayer, ait eu avant tout une fonction politique, visant à renvoyer les promoteurs d'une telle revendication du côté de ces « ouvriers réactionnaires de *L'Atelier*² » supposés être les premiers à l'avoir mise en avant. Dès lors, plus encore qu'un contenu programmatique partagé, c'est une commune opposition à la dynamique révolutionnaire réelle du mouvement de classe que Marx semblait ici identifier³. Ainsi la référence à Buchez permettait sans nul doute de dresser un parallèle entre la complaisance lassallienne à l'égard du pouvoir bismarckien, et l'attitude peu glorieuse de l'éphémère président de l'Assemblée constituante de la Deuxième République, qui avait fini par devenir l'un des soutiens du général Cavaignac à l'élection présidentielle du 10 décembre 1848. Il est donc permis de considérer que, plus encore que le recours possible à l'État comme soutien aux coopératives de façon générale, c'était la défiance à l'égard de l'action de masse que Marx entendait avant tout cibler dans sa critique. Si tel n'avait pas été le cas, on comprendrait mal qu'il n'ait pas plutôt comparé Lassalle à Louis Blanc, lequel attribuait assurément à l'État un rôle beaucoup plus grand dans le processus de réorganisation sociale que ne le faisait Buchez⁴. C'est que Louis Blanc, malgré toutes les critiques qui pouvaient lui être adressées, était incontestablement partie prenante de ce « véritable mouvement ouvrier français⁵ », dont Marx disait dans sa lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868, qu'il était l'adversaire contre lequel les mots d'ordre lancés par Buchez étaient tournés.

Loin d'être purement anecdotique, cette manière de présenter la revendication du soutien de l'État aux coopératives nous semble au contraire constituer une clef de lecture

1 Comme l'ont indiqué Ludovic Frobert et Marie Lauricella, il est vrai que Buchez avait proposé, dès le début des années 1830 dans les colonnes de *L'Européen*, que l'État « intervienne en créant lui-même de grandes manufactures », mais il demeurait dans le même temps soucieux « d'éliminer tout risque de domination et d'arbitraire (même étatiques) » en faisant avant tout reposer l'organisation du réseau des coopératives sur « les négociations entre les parties, le gouvernement intervenant lorsque la conciliation [était] en échec ». Cf. Ludovic FROBERT, Marie LAURICELLA, « Naissance de l'association de production. *L'Européen* de Buchez », in Thomas BOUCHET, Vincent BOURDEAU, Edward CASTLETON, Ludovic FROBERT, François JARRIGE (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir. Presse, théories et expériences (1825-1860)*, Paris, La Découverte, 2015, p. 81.

2 MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, op.cit., p. 70 sq.

3 Peer Kösling a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Peer KÖSLING, « Warum führten Marx und Engels den Lassalleschen Vorschlag auf Philippe Buchez zurück ? », in *Marx-Engels-Jahrbuch 10*, Berlin, 1986, p. 203 sq.

4 Comme l'a souligné Christophe Prochasson, les buchéziens, « beaucoup plus sceptiques face aux capacités réformatrices de l'État » que ne l'était Louis Blanc, avaient d'ailleurs précisément orienté leurs critiques dans cette direction. Cf. Christophe PROCHASSON, « Les premiers socialismes », in Jean-Jacques BECKER, Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 1 : L'héritage du XIX^e siècle, Paris, La Découverte, 2004, p. 422.

5 MEW 32, p. 569 ; Cor. IX, p. 336.

permettant de mieux comprendre le travail de traduction théorique que Marx cherchait à opérer à partir du projet de programme d'unification de la social-démocratie allemande. Si Marx utilisait cette voie détournée pour faire la critique de la proposition lassallienne, c'est peut-être parce qu'il la considérait comme une mauvaise réponse à une bonne question, qui était celle de l'échelle de la production coopérative. En effet, il n'y a pas lieu de douter du fait que, dans ses gloses marginales de mai 1875, Marx reconnaissait clairement que les travailleurs avaient raison de vouloir « établir les conditions de la production coopérative à une échelle sociale, et d'abord chez eux, nationale¹ », une préoccupation qui était finalement à la source de l'appel fait au soutien de l'État. En la matière, l'erreur consistait surtout à confondre la question de l'échelle avec celle de l'opérateur. S'il était tout à fait légitime d'affirmer que les coopératives ne pouvaient servir de leviers de transformation sociale qu'à condition de ne pas être cantonnées au statut d'îlots isolés et minoritaires – ce que Marx soulignait déjà dans l'*Adresse inaugurale* de l'AIT à l'automne 1864, comme nous l'avions indiqué dans le chapitre précédent –, il était de première importance de ne pas oublier qu'elles n'avaient « de valeur *qu'autant* qu'elles [étaie]nt indépendantes et [qu'elles étaient] des créations des travailleurs qui [n'étaient] protégées ni par les gouvernements ni par les bourgeois² ». Ce faisant, Marx renvoyait dos-à-dos l'ensemble des logiques de tutelle qui étaient susceptibles d'en grever le développement, et dont le soutien de l'État n'était à tout prendre qu'un cas particulier.

Dès lors qu'était reconnu le bien-fondé de l'interrogation initiale qui avait présidé à l'énoncé de la revendication en question, le travail de reformulation qu'il convenait d'opérer à son endroit devenait lui aussi plus évident. Esquissé dans la troisième partie de la *Critique du programme de Gotha*, il était en revanche entrepris de manière bien plus ample dans la lettre d'Engels à Bebel des 18-28 mars 1875. On y trouvait en effet une véritable proposition d'amendement, permettant de réécrire le texte du projet de programme en tenant compte de ces enjeux et en maintenant un terrain d'entente possible avec les dirigeants de l'ADAV. Il suffisait pour cela d'affirmer que « le Parti ouvrier allemand aspir[ait] à l'abolition du travail salarié, et ce faisant, à celle des différences de classes au moyen de la mise en œuvre de la production coopérative dans l'industrie et l'agriculture, et ce à l'échelle nationale », et de préciser qu'il « défend[ait] toute disposition permettant d'atteindre ce but³ ». Par la souplesse

1 MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 71 (trad. mod.).

2 MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 71.

3 MEW 34, p. 128 ; Cor. XIII, p. 26.

même qui la caractérisait, la position d'Engels apparaissait ainsi finalement assez proche de celle qu'avait défendue Marx dans sa lettre à Schweitzer du 13 octobre 1868, expliquant que Lassalle lui-même était « bien trop intelligent » pour ne pas comprendre que le soutien de l'État aux coopératives ne pouvait pas être autre chose qu'un « *pis-aller* transitoire¹ ». En apparence anodine, cette formule de Marx ouvrait en réalité la porte à un déplacement d'importance, qui donnait tout son sens à la démarche entreprise par Engels dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875. Qualifier l'aide de l'État de *pis-aller*, c'est-à-dire, au fond, de pire option parmi les perspectives envisageables, revenait paradoxalement à la classer dans le champ des possibles d'une stratégie de transformation sociale. En l'occurrence, son caractère transitoire n'apparaissait alors comme problématique que dans la mesure où il était occulté et qu'elle prétendait indûment renvoyer à une solution définitive. Engels lui-même ne disait pas autre chose lorsqu'il affirmait que « dans le meilleur des cas, l'"aide de l'État" au sens lassallien n'[était] qu'une unique disposition parmi beaucoup d'autres, afin d'atteindre le but que désign[ai]ent ces termes vaseux : "ouvrir la voie à la résolution de la question sociale"² ».

Il est d'ailleurs tout à fait symptomatique qu'il ait lui-même rappelé, dans sa lettre à Bebel du 12 octobre 1875, que la revendication figurait même dans le programme d'Eisenach de 1869, ce qui revenait, de fait, à lui ôter son caractère spécifiquement lassallien. Or, aux yeux d'Engels, si cette présence avait pu être considérée comme acceptable six ans plus tôt, c'est précisément parce qu'elle était présentée explicitement « comme *une mesure transitoire* parmi beaucoup d'autres³ ». De ce fait, il ne lui était pas conféré le statut tout à fait problématique de « panacée⁴ » qu'évoquait Engels dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875, et dont nous avons déjà eu l'occasion de relever, dans le deuxième chapitre, la dimension typiquement sectaire. Précisément parce que le projet de programme d'unification élaboré au mois de février 1875 procédait, au moins de manière implicite, à la réévaluation de cette revendication, laquelle se trouvait dotée d'une fonction cardinale au sein de la troisième partie, il apparaissait inmanquablement comme un retour en arrière par rapport à la plate-

1 MEW 32, p. 569 ; Cor. IX, p. 336.

2 MEW 34, p. 127 *sq.* ; Cor. XIII, p. 26.

3 MEW 34, p. 158 ; Cor. XIII, p. 55. Le programme du SDAP adopté au congrès d'Eisenach d'août 1869 contenait une série de dix mesures que le parti était appelé à populariser par son travail d'agitation. La dixième d'entre elles était formulée de la manière suivante : « Soutien de l'État aux coopératives et crédit d'État accordé à des coopératives de production libres avec des garanties démocratiques ». Cf. *Das Eisenacher Programm, beschlossen auf dem Parteitag des Allgemeinen Deutschen sozial-demokratischen Arbeiterkongresses zu Eisenach am 7., 8. und 9. August 1869*, Offenbach-sur-le-Main, Drott, 1947, p. 122.

4 MEW 34, p. 125 ; Cor. XIII, p. 23. Dans ses gloses marginales de mai 1875, Marx employait quant à lui le terme de « recette », qui renvoyait très exactement au même problème. Cf. MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 70.

forme adoptée à Eisenach en 1869. Une telle réorientation apparaissait comme d'autant moins compréhensible que le débat sur cette question avait été mené au sein du SDAP deux ans plus tôt, grâce à la publication de la brochure de Bracke intitulée *La Proposition de Lassalle*. Afin d'alimenter la discussion en vue du congrès d'Eisenach de 1873, Bracke y proposait notamment une refonte du programme initial du SDAP, qui laissait de côté la dixième proposition consacrée au soutien de l'État à la production coopérative et la remplaçait par l'affirmation de la « nécessité d'une organisation syndicale de grande envergure », de la « suppression de la possession privée de tout ce qui, aujourd'hui, se nomme capital, et partant de la suppression du travail salarié », ainsi que de l'« union internationale du prolétariat¹ ». Cette amorce de prise de conscience de la part des militants du SDAP n'avait d'ailleurs pas échappé à Engels, qui, dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875, n'avait pas manqué de rappeler que Bracke avait pourtant « très bien montré la nullité complète² » de cette revendication lassallienne. Dès lors, il est tout à fait symptomatique que Marx ait pu considérer, dans ses gloses marginales de mai 1875, que « le plus choquant³ » n'était tant pas la proposition elle-même que la régression qu'elle représentait par rapport au niveau d'élaboration théorique collective déjà atteint au sein du SDAP avant l'unification.

État libre et république démocratique

La critique de la revendication de « l'État libre⁴ », auquel le futur parti était dit aspirer dans le projet de programme, constituait sans nul doute l'enjeu central de la quatrième et dernière section des gloses marginales de mai 1875. Là encore, si la sévérité du jugement de Marx ne fait aucun doute, il nous paraît important de prêter attention à l'objectif qui guidait l'analyse qu'il consacrait à ce qu'il nommait lui-même la « partie démocratique⁵ » du document. En effet, on aurait tort de croire qu'en pointant les limites d'un discours politique fondé sur la récitation de « litanies démocratiques connues de tout le monde », Marx aurait souhaité que lui soit purement et simplement substituée l'affirmation de la nécessité de la « dictature révolutionnaire du prolétariat⁶ ». Au contraire, tout porte à croire que l'ambition

1 Wilhelm BRACKE, *Der Lassalle'sche Vorschlag. Ein Wort an den 4. Congress der Social-demokratischen Arbeiterpartei (einberufen auf den 23. August 1873 nach Eisenach)*, Brunswick, Druck und Verlag von W. Bracke Jr., 1873, p. 10.

2 MEW 34, p. 127 ; Cor. XIII, p. 25.

3 MEGA² I/25, p. 20 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 71.

4 « Programme du Parti ouvrier allemand », in MEGA² I/25, p. 515 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 42.

5 MEGA² I/25, p. 21 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 71.

6 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 73.

critique de Marx était bien plutôt d'articuler deux niveaux de réflexion distincts mais nullement contradictoires. D'une part, ce que Marx reprochait aux revendications démocratiques contenues dans le projet de programme n'était aucunement leur caractère inutile, et encore moins néfaste, mais bien plutôt l'incohérence qui résidait dans le fait de les énoncer sans les relier au cadre républicain seul à même de leur donner un sens. D'autre part, tout en reconnaissant la légitimité de ces revendications, il entendait montrer qu'elles n'étaient pas en mesure de répondre à la question fondamentale à laquelle le projet de programme prétendait se confronter, à savoir « quelles transformations subira[it] l'État dans une société communiste¹ ». De ce point de vue, il nous paraît tout à fait symptomatique que, dans cette partie des gloses marginales, Marx n'ait finalement consacré qu'une seule phrase à la question de la dictature du prolétariat² et qu'il ait concentré au contraire l'essentiel de son analyse sur le problème de la république démocratique. À ce titre, il est permis de considérer que sa démarche visait moins à déplorer l'absence de réflexion approfondie sur le statut de l'État dans les différentes phases du processus de transition révolutionnaire à venir qu'à inviter à une approche plus rigoureuse des mesures démocratiques susceptibles de faire l'objet d'une mise en œuvre immédiate en Allemagne, dans le cadre d'une alliance avec les fractions les plus avancées de la bourgeoisie.

En effet, c'est une telle perspective qui nous semble permettre d'expliquer l'éloge, en apparence surprenant, que Marx faisait de la « démocratie vulgaire³ », dont il saluait, sinon la clairvoyance, du moins la cohérence. Précisément parce qu'elle avait le mérite de mettre le doigt sur l'enjeu que constituait la forme républicaine de l'État, elle se situait immanquablement « encore à cent coudées au-dessus de cette espèce de démocratisme confiné dans les limites de ce qui est autorisé par la police et prohibé par la logique⁴ », dont le projet de programme d'unification offrait la regrettable image. Aux yeux de Marx, si la bourgeoisie libérale avait évidemment tort de voir « dans la république démocratique le règne du millénium⁵ », elle avait néanmoins raison de corrélérer étroitement l'énumération des

1 MEGA² I/25, p. 21 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 73 (trad. mod.). Le choix fait par Sonia Dayan-Herzbrun de traduire le terme *Staatswesen* par « "essence de l'État" », en ajoutant des guillemets qui ne se trouvent pas dans le texte original, nous paraît quelque peu excessif.

2 Pour cette raison, nous n'aborderons pas le difficile problème de la signification et du statut de la dictature du prolétariat, qu'il serait de toute façon impossible de traiter ici de façon exhaustive. Nous nous contentons de renvoyer à l'ouvrage classique de Hal Draper, qui s'est efforcé de procéder à une étude minutieuse des différentes occurrences du concept dans l'œuvre de Marx. Cf. Hal DRAPER, *Karl Marx's Theory of Revolution*, t. III : The « Dictatorship of the Proletariat », New York, Monthly Review Press, 1986.

3 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 75.

4 MEGA² I/25, p. 22 *sq.* ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 75.

5 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 75.

mesures concrètes qu'elle réclamait au principe organisateur qui devait les rendre possibles, et qui renvoyait à la forme même que l'État était appelé à revêtir. De ce point de vue, il était manifestement possible, pour le parti ouvrier allemand en cours de refondation, de tirer des enseignements au sujet des institutions démocratiques en s'appuyant sur les discours et les pratiques de la bourgeoisie libérale.

D'une part, il convenait de tenir compte du fait que les revendications contenues dans le projet de programme étaient, pour une bonne part, déjà réalisées dans d'autres pays que l'Allemagne, notamment en Suisse et aux États-Unis. Cette comparaison permettait ainsi de mettre clairement en évidence le fait que ces propositions, qui pouvaient sembler à bien des égards audacieuses dans l'Allemagne impériale, n'avaient rien de spécifiquement communiste. Elle offrait également une occasion d'évaluer avec un regard lucide les vertus concrètes de certaines formules, grandiloquentes mais creuses, qui étaient susceptibles d'exercer un pouvoir de séduction sur les militants sociaux-démocrates. C'était notamment le cas de la législation directe par le peuple, dont le principal promoteur au sein du SDAP était Moritz Rittinghausen, lequel avait œuvré, comme nous l'avions signalé plus haut, à faire adopter cette revendication dès le congrès d'Eisenach de 1869. Dans sa lettre à Bebel des 18-28 mars 1875, Engels invitait ainsi à méditer sur l'exemple suisse, pays dans lequel cette mesure faisait « plus de mal que de bien, si tant est qu'elle y fasse quoi que ce soit¹ ». S'il ne s'étendait pas sur les raisons qui le poussaient à formuler un tel jugement, lequel avait probablement à voir avec la révision constitutionnelle suisse de 1874, dont les dispositions référendaires pouvaient tout aussi bien profiter aux conservateurs soucieux de briser l'hégémonie radicale en place depuis la fin de la guerre du Sonderbund, il est en tout cas intéressant de noter que sa critique ne visait clairement pas à pointer les excès mais bien plutôt les limites de la proposition. Aux yeux d'Engels, la « législation [*Gesetzgebung*] par le peuple » demeurait fondamentalement lacunaire du point de vue même de l'ambition démocratique, parce qu'elle ne constituait pas encore une « *administration* [*Verwaltung*] par le peuple² ».

D'autre part, il était possible de tirer du discours revendicatif de la bourgeoisie libérale un enseignement supplémentaire, portant sur le statut même du régime républicain. Marx considérait en effet que celui-ci constituait pour ainsi dire l'assise fondamentale sans laquelle les différentes propositions démocratiques contenues dans le projet de programme,

1 MEW 34, p. 128 ; Cor. XIII, p. 26.

2 *Ibid.*

notamment celle du suffrage universel, ne pouvaient que demeurer incohérentes. Sans la reconnaissance du principe de la « souveraineté du peuple [*Volkssouveränität*]¹ », qui constituait l'essence même de toute constitution républicaine, toutes les batailles visant à promouvoir des réformes institutionnelles qui le présupposaient implicitement apparaissaient comme vouées à l'échec. Loin d'être anodine, cette affirmation impliquait au contraire que la forme même de l'État constituait un enjeu pour la classe ouvrière allemande, et qu'il n'y avait aucune équivalence possible entre, d'une part, « un despotisme militaire à structure bureaucratique et gardé par la police² » comme l'était le régime impérial et, d'autre part, une république démocratique. Il apparaissait donc pertinent³ de lutter aux côtés de la bourgeoisie libérale sur ce terrain pour une double raison : d'un côté parce que les avancées démocratiques qu'il était ainsi possible de conquérir, bien que partielles, n'en constituaient pas moins d'indéniables progrès ; d'un autre côté parce que, sans que ses principaux promoteurs en aient conscience, la république démocratique constituait la « dernière forme d'État de la société bourgeoise », dans laquelle devrait « avoir lieu l'assaut définitif de la lutte des classes⁴ ».

C'est d'ailleurs le même raisonnement qui conduira Engels à exprimer sa réprobation, deux années plus tard, à la suite de la publication, dans le *Vorwärts*, d'un article de Hasenclever, peu subtilement intitulé « À bas la République ! », qui propageait l'idée, à ses yeux désastreuse, selon laquelle, dans le conflit ouvert en France par la crise du 16 mai 1877, opposant le président Mac Mahon à la Chambre des députés, les travailleurs auraient eu vocation à renvoyer les deux camps dos-à-dos. Estimant, dans sa lettre à Liebknecht du 2 juillet 1877, que l'organe du SAPD prenait l'affaire « un peu trop à la légère », Engels soulignait au contraire qu'il était « de la plus grande importance, pour l'évolution de la France, que la pause actuelle avant le prochain mouvement des travailleurs se déroule sous un régime de république bourgeoise⁵ ». En la matière, l'évolution politique ne pouvait d'ailleurs manquer d'avoir des conséquences de l'autre côté du Rhin, ce qui conduisait Engels à mettre en garde la

1 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 74.

2 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 75.

3 La pertinence de la lutte pour la république démocratique n'enlevait rien à la prudence que le parti ouvrier pouvait être amené à conserver dans le contexte impérial allemand de 1875 pour ne pas prêter le flanc à la répression gouvernementale. Il nous semble que c'est pour cette raison que Marx a pu être amené à déclarer qu'il était « sage » de ne pas brandir trop ostensiblement l'étendard républicain en pareilles circonstances. Cf. MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 74. De ce point de vue, il ne nous semble pas que l'on puisse véritablement dire, comme l'a fait Stathis Kouvélakis, que Marx aurait « dénoncé » l'abandon de l'objectif républicain dans le projet de programme d'unification. Cf. Stathis KOUVÉLAKIS, « La forme politique de l'émancipation », *op.cit.*, p. 82.

4 MEGA² I/25, p. 22 ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 75.

5 MEW 34, p. 281 ; Cor. XIII, p. 188.

direction du parti quant aux conséquences qui pourraient résulter en Allemagne d'une « victoire de la réaction en France¹ ». Dès lors, il paraît possible d'affirmer que l'objectif des gloses marginales de mai 1875 n'était nullement d'affirmer le caractère secondaire ou superflu des considérations démocratiques contenues dans le projet de programme, mais bien plutôt d'en proposer une autre modalité de traitement, à la fois cohérente et propulsive, qui permette au prolétariat de prendre une pleine conscience des enjeux spécifiques de la question républicaine, laquelle en constituait la clef de voûte.

1 MEW 34, p. 282 ; Cor. XIII, p. 188.

5. Aux côtés du SAPD

« Ci-joint, une bafouille de Liebknecht ; j'ai ouvert la lettre, car je pensais qu'il s'agissait de nouvelles du parti, qui pouvaient exiger une action immédiate de notre part.¹ »

Traduire en allemand l'expérience communarde

Malgré sa rudesse de ton, la *Critique du programme de Gotha* n'a pas constitué un moment de rupture dans le travail de parti mené par Marx au sein de la social-démocratie allemande. Bien au contraire, on peut considérer que la fondation du SAPD en mai 1875 en ouvrait une nouvelle phase, dans laquelle le problème du choix d'un interlocuteur ne pouvait plus se poser de la même façon. Par-delà la diversité des positions qui existaient en son sein, le mouvement ouvrier allemand était désormais rassemblé au sein d'une organisation unique, qui devenait de fait la seule structure possible au sein de laquelle une intervention politique soit susceptible d'avoir un sens. Pendant les années qui ont suivi, et sans véritable interruption jusqu'à sa mort en 1883, Marx s'est donc efforcé de contribuer activement aux débats du nouveau parti, tout particulièrement à travers une réflexion sur le contenu et les modalités des publications que celui-ci était amené à éditer. Ce souci s'expliquait pour l'essentiel par le caractère trop fréquemment éclectique de ces dernières, dont Marx attribuait souvent la source au « manque de manuscrits² » auquel les dirigeants du parti étaient confrontés et qui les conduisait à accepter des textes par défaut. C'est ce contexte qui permet notamment de comprendre qu'il se soit personnellement investi dans une entreprise littéraire tout sauf anodine, consistant à mettre à disposition du public germanophone, par l'intermédiaire de Bracke, qui avait pris en charge, depuis Brunswick, une partie décisive de l'activité éditoriale du SAPD³, une traduction de *l'Histoire de la Commune de 1871* de Prosper-Olivier Lissagaray. Cette implication, qu'il est possible de retracer en détail grâce à la correspondance

1 Lettre de Marx à Engels du 24 septembre 1878, in MEW 34, p. 87 ; Cor. XIII, p. 282.

2 L'expression avait été utilisée par Marx à propos de l'activité de Liebknecht au sein de la rédaction du *Volksstaat* dans sa lettre à Engels du 25 mai 1876. Cf. MEW 34, p. 15 ; Cor. XIII, p. 77. Dans sa réponse adressée à Marx trois jours plus tard, Engels avait quant à lui considéré que venait s'ajouter un facteur supplémentaire, qui était la tendance de Liebknecht à vouloir « répondre à toutes les objections des philistins, à disposer d'une image de la société à venir pour cette seule raison que le philistin, lui aussi, interpelle notre théorie à ce sujet ». Cf. MEW 34, p. 18 ; Cor. XIII, p. 80.

3 Cet aspect du travail militant de Wilhelm Bracke a notamment été étudié de manière approfondie par Jutta Seidel, qui l'a présenté à juste titre comme un des pionniers de l'édition socialiste en Allemagne. Cf. Jutta SEIDEL, *Wilhelm Bracke. Revolutionärer Arbeiterführer und sozialistischer Verleger*, Leipzig, Börsenverein der deutschen Buchhändler, 1984 [1975].

foisonnante que Marx a entretenue sur le sujet avec Bracke entre l'automne 1876 et l'automne 1877, mérite qu'on s'y attarde dans la mesure où elle s'avère fort instructive, aussi bien sur le plan des modalités d'intervention de Marx au cœur même de la production théorique du parti ouvrier allemand que sur celui des leçons politiques à tirer de l'expérience communarde française.

Marx avait manifestement pris très tôt conscience de l'enjeu que représentait la réalisation d'une édition allemande du livre de Lissagaray, comme en témoigne le fait qu'il ait pris l'initiative d'en parler avec Bracke dès l'automne 1876, alors même que l'ouvrage était encore sous presse. Cette attention précoce n'est pas particulièrement surprenante quand on connaît les liens personnels que Marx entretenait avec son auteur, un journaliste républicain français exilé à Londres, par ailleurs épris de sa fille Eleanor¹. Elle l'est d'autant moins que Lissagaray avait déjà eu l'occasion de faire la démonstration des qualités d'analyste et d'observateur des événements parisiens du printemps 1871 qui étaient les siennes en publiant, à chaud, ses *Huit journées de mai derrière les barricades*, dont Jenny Marx (fille) avait pu dire, dans une lettre à Ludwig et Gertrud Kugelmann des 21-22 décembre 1871, qu'elles constituaient l'« unique exception à la règle générale² » qui était que les livres parus sur le sujet ne valaient pas la peine d'être lus. Il est intéressant de noter que, dès le départ, Marx ne portait pas au travail de Lissagaray un intérêt simplement documentaire, mais qu'il le percevait au contraire comme un texte de grande portée politique. C'est sans nul doute pour cette raison que, dans sa lettre à Bracke du 23 septembre 1876, il avait cherché à convaincre son interlocuteur de prendre en charge lui-même l'édition de « cette œuvre importante pour notre parti³ », plutôt que d'en laisser la responsabilité au journaliste berlinois Julius Grunzig, qui s'était porté volontaire pour le faire.

En raison même du caractère foncièrement novateur de l'expérience révolutionnaire parisienne, tout porte à croire que Marx considérait qu'il était tout à fait indispensable que la classe ouvrière allemande dispose d'un accès direct à des documents de première main. Cette préoccupation explique en bonne partie qu'il ait privilégié l'option consistant à faire traduire l'ouvrage de Lissagaray par rapport à celle qui avait été initialement retenue par Bracke, et qui

1 S'il existe différentes sources permettant d'établir avec certitude que Marx voyait d'un mauvais œil les fiançailles de sa fille avec Lissagaray, les motifs exacts de cette méfiance demeurent obscurs. Quoi qu'il en soit, il semble peu probable que ses réticences aient été de nature politique, contrairement à ce qu'a suggéré René Bidouze, considérant que Lissagaray était sans doute trop « libertaire » au goût de Marx. Cf. René BIDOUZE, *Lissagaray, la plume et l'épée*, Paris, Éditions ouvrières, 1991, p. 116.

2 MEW 33, p. 689 ; Cor. XI, p. 399.

3 MEW 34, p. 203 ; Cor. XIII, p. 103.

consistait à confier à Bernhard Becker le soin d'écrire lui-même une histoire de la Commune. Comme le montre sa lettre à Bracke du 30 septembre 1876, les réticences de Marx en la matière avaient manifestement beaucoup moins à voir avec de vieilles rancœurs à l'égard de l'ancien président de l'ADAV¹ qu'avec le souci de proposer au public allemand le fruit du travail de « quelqu'un qui [avait pris] part aux événements présentés [...] et qui [avait eu] accès à une masse de manuscrits, écrits par les protagonistes du drame, etc., qui [n'étaient] accessibles à personne d'autre² ». Cette ambition se retrouve également dans le soin extrême apporté à la réalisation concrète de la traduction du texte, que Marx semble avoir perçue comme une tâche de tout premier ordre, réclamant des compétences qu'il n'était pas certain de pouvoir trouver au sein même du SAPD. Rapidement convaincu que Grunzig ne serait pas en mesure de mener à bien ce travail, Marx avait d'ailleurs conseillé à Bracke, dans sa lettre du 6 novembre 1876, de « chercher un traducteur professionnel », plutôt que de « partir à la recherche d'un traducteur dans le parti, qui n'[était] pas riche en forces littéraires³ ». De manière tout à fait symptomatique, il avait alors dressé un parallèle avec « l'expérience douloureuse⁴ » de la traduction française du livre I du *Capital* réalisée par Joseph Roy, dont les bévues avaient fini par lui coûter davantage de temps en révisions que s'il s'était chargé lui-même de la traduction. La suite des événements ne manquera d'ailleurs pas de donner à ce rapprochement toute sa pertinence puisque Marx n'aura de cesse, tout au long de l'année 1877, de se plaindre du travail, à ses yeux insatisfaisant, de la traductrice Isolde Kurz. Ses différentes lettres adressées à Bracke, remplies de corrections à apporter au texte allemand après une étude minutieuse des épreuves, témoignent ainsi du fait que la traduction de l'ouvrage n'a pas seulement été relue, mais également sensiblement améliorée par Marx lui-même, en des points souvent substantiels.

1 Cette hypothèse paraît d'autant moins vraisemblable que Bernhard Becker avait finalement quitté l'ADAV pour rejoindre le SDAP dès le début des années 1870, et que Marx n'avait pas hésité à reconnaître, dans sa lettre à Engels du 25 mai 1876, la qualité de son *Histoire de la Commune révolutionnaire parisienne de 1789 à 1794* parue l'année précédente dans la maison d'édition de Bracke. Cf. MEW 34, p. 15 ; Cor. XIII, p. 77.

2 MEW 34, p. 205 *sq.* ; Cor. XIII, p. 105.

3 MEW 34, p. 223 ; Cor. XIII, p. 119.

4 MEW 34, p. 223 ; Cor. XIII, p. 118. Comme l'a indiqué Jean-Pierre Lefebvre, les critiques adressées par Marx à Joseph Roy étaient en même temps tout à fait révélatrices de l'ouverture d'un « moment majeur de l'histoire générale de la traduction des textes philosophiques » dans le dernier tiers du XIX^e siècle, marqué notamment par « une volonté de précision et de rigueur fondée sur le choix stratégique de la cohésion idéologique nécessaire au mouvement ouvrier ». Cf. Jean-Pierre LEFEBVRE, « La première traduction française du *Capital* », in *La Pensée*, N°233, Paris, 1983, p. 91 *sq.* Les différentes péripéties liées à la réalisation de la première édition française du livre I du *Capital* publiée par l'éditeur Maurice Lachâtre ont par ailleurs récemment fait l'objet d'une étude approfondie réalisée par François Gaudin. Cf. François GAUDIN (dir.), *Traduire Le Capital. Une correspondance inédite entre Karl Marx, Friedrich Engels et Maurice Lachâtre*, Rouen, PURH, 2019.

On peut constater à cette occasion que ses indications ne portaient pas exclusivement sur de simples fautes de langue, mais souvent aussi sur des points théoriques décisifs du point de vue de l'interprétation même du phénomène révolutionnaire parisien. C'était tout particulièrement le cas à propos d'un passage que Marx affirmait, dans sa lettre à Bracke du 26 mai 1877, avoir « bourré de ratures¹ », et qui portait sur le rapport que les communards entretenaient avec la question de l'État. En effet, il était manifestement à ses yeux de la première importance que l'émancipation dont était porteuse la « Commune autonome », qui dirigeait « son administration de façon indépendante à l'intérieur des limites qu'impose le maintien de l'unité nationale », ne puisse pas être comprise comme un simple investissement instrumental du pouvoir d'État, mais soit au contraire clairement conçue comme un mouvement visant à le briser et à lui substituer « la délégation des communes douées d'une vie propre² ». Ce faisant, la diffusion du témoignage historique le plus fiable au sujet de la Commune de Paris était également en mesure de confirmer la pertinence des analyses développées à chaud dans l'adresse du Conseil général de l'AIT six années plus tôt. C'est d'ailleurs ce que Marx affirmerait très nettement le 10 novembre 1877 dans une lettre à Wilhelm Blos, qui s'était chargé de reprendre la traduction après la défection d'Isolde Kurz, et qui l'avait interrogé sur la manière de rendre en allemand l'expression française « *suppression de l'État*³ ».

La réponse de Marx nous paraît instructive à un double titre. D'une part, elle le conduisait à indiquer une orientation de lecture sans équivoque, consistant à préciser que le sens en était « le même que celui développé dans [s]on pamphlet sur la *Guerre civile* en France⁴ ». D'autre part, en suggérant une solution de traduction sensiblement plus développée que l'original français, Marx était en mesure de souligner toute la difficulté que recouvrait une

1 MEW 34, p. 278 ; Cor. XIII, p. 180.

2 MEW 34, p. 278 ; Cor. XIII, p. 180 *sq.* Comme l'a fort justement montré Jacques Rougerie, ce passage, qui ne figurait pas dans la première édition française et que l'auteur ne reprendra pas dans l'édition remaniée qu'il fera paraître en 1896, devait probablement davantage à Marx lui-même qu'à Lissagaray. Ce dernier s'en tenait quant à lui à l'idée d'une « municipalité parisienne et républicaine », dans laquelle il voyait surtout un écho de la Commune insurrectionnelle de 1792. Cf. Jacques ROUGERIE, « Écriture d'une histoire "immédiate" : L'Histoire de la Commune de 1871 de Lissagaray », in Philippe BOURDIN (dir.), *La Révolution. 1789-1871. Écriture d'une histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2008, p. 325 *sq.* L'existence d'une divergence entre Marx et Lissagaray sur cette question est par ailleurs d'autant plus vraisemblable que, quelques jours seulement après avoir envoyé ces corrections à Bracke, il reprochait à l'auteur de *L'Histoire de la Commune de 1871*, dans une lettre à Engels du 31 mai 1877, de « voir tout en rose », et de ne pas comprendre que « la vraie bourgeoisie industrielle et commerciale » française était essentiellement républicaine, ce que venait à ses yeux confirmer la crise du 16 mai. Cf. MEW 34, p. 45 ; Cor. XIII, p. 184.

3 MEW 34, p. 308 ; Cor. XIII, p. 238.

4 *Ibid.*

idée qu'il ne convenait pas de réduire à une simple proclamation grandiloquente. Ce travail conceptuel, rendu possible par le passage d'une langue à une autre, se donnait à voir de façon éminemment productive dans les deux membres de l'expression. En traduisant le mot français « suppression » par le doublet allemand « *Abschaffung (oder Unterdrückung)*¹ », qu'il se refusait manifestement à trancher, Marx pouvait ainsi souligner la tension qui existait entre l'ambition d'une rupture nette et immédiate que portait le premier terme, et l'identification lucide d'une bataille de longue haleine dont témoignait le second. S'il peut sembler surprenant qu'il n'ait pas choisi de recourir ici au concept d'*Aufhebung*, qui aurait sans doute été le mieux à même de faire entendre les deux connotations, il nous paraît vraisemblable qu'il ait justement cherché par ce moyen à déployer une dualité qui, dans le cas contraire, serait probablement demeurée implicite². Par ailleurs, au-delà même de la dimension processuelle qu'il recouvrait, l'usage du terme *Unterdrückung*, relativement inhabituel en pareil contexte, n'était probablement pas anodin. En effet, cette notion servait précisément, dans le *Manifeste du parti communiste*, à exposer la définition même du pouvoir politique incarné par l'État, conçu, « au sens propre », comme « le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression [*Unterdrückung*] d'une autre³ ». Son réinvestissement dans le cadre d'une réflexion sur la mise en œuvre du dépérissement de l'État appuyée sur l'expérience communarde permettait ainsi d'ouvrir des perspectives théoriques inédites, consistant à retourner contre la logique étatique elle-même – et nullement contre les individus qui l'incarnaient au sein de la société bourgeoise – l'action répressive qui était à son principe. Il semble donc possible de considérer que Marx invitait, au moins implicitement, le parti ouvrier allemand à s'approprier à cette occasion une conception de la transformation sociale fondée sur la « négation de la négation⁴ », dont il soulignait déjà dix ans plus tôt la pertinence pour penser l'expropriation des expropriateurs dans le chapitre XXIV du livre I du *Capital*.

1 *Ibid.*

2 Lucien Sève a fait remarquer à très juste titre qu'il était possible d'identifier, à mesure que la conception théorique et politique de Marx évoluait, un glissement progressif dans l'usage même du concept d'*Aufhebung* que l'on trouvait sous sa plume. D'abord conçue comme relevant prioritairement de l'*Abschaffung*, la logique du dépassement se trouvait ainsi réélaboree dès le milieu des années 1850 pour renvoyer à un processus plus proche de l'*Auflösung*. Cf. Lucien SÈVE, « Traduire *Aufhebung* chez Marx. Fausse querelle et vrais enjeux », in *Actuel Marx*, N°64, Paris, 2018, p. 112-127.

3 MEW 4, p. 482 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 87.

4 MEGA² II/10, p. 685 ; Karl MARX, *Le Capital*, Livre I, *op.cit.*, p. 735. Nous n'aborderons pas ici les très riches débats suscités depuis plus d'un siècle par l'usage de la catégorie hégélienne de la négation de la négation sous la plume de Marx. Un traitement sérieux de cette difficile question mériterait une étude à part entière.

De même, en choisissant de traduire le mot français « État » par le terme allemand « *Klassenstaat*¹ », Marx opérait un important déplacement qui mérite qu'on y prête attention. Il ne nous semble pas qu'il faille y lire une restriction apportée à la thèse décisive du dépérissement de l'État, qui aurait eu pour fonction de la limiter à une forme spécifique de ce dernier, à savoir l'État de classe. Une telle lecture nous paraît en effet entrer difficilement en cohérence avec la réaffirmation de la pertinence des analyses développées dans *La Guerre civile en France* contenue dans la phrase précédente. Il est en revanche plus vraisemblable que ce choix de traduction ait eu vocation à complexifier les conclusions que l'étude de l'épisode révolutionnaire parisien avait permis de dégager, afin d'attirer l'attention des militants du SAPD sur l'ampleur de la tâche à laquelle ils étaient eux-mêmes appelés à se confronter. D'une part, le concept même de *Klassenstaat* permettait d'insister sur le fait que la lutte des classes était au cœur même de la logique étatique, et qu'il était impossible de l'en dissocier, contrairement aux illusions qu'une partie des sociaux-démocrates allemands continuait de répandre en vantant les mérites de l'État libre. D'autre part, elle permettait sans doute d'inviter à réfléchir sur les « fonctions sociales » qui, dans une société communiste, étaient appelées à se maintenir d'une façon analogue aux « fonctions actuelles de l'État² », dont Marx parlait déjà dans sa *Critique du programme de Gotha* deux ans plus tôt. En la matière, Marx n'avait manifestement pas l'intention de livrer des réponses prédéfinies et semblait avant tout soucieux d'offrir au mouvement ouvrier allemand l'occasion d'élaborer, par sa pratique même, ses propres réponses.

L'affaire Dühring et la place du discours scientifique dans le parti

La critique des positions défendues par Eugen Dühring, privat-docent à l'Université de Berlin et socialiste iconoclaste, aujourd'hui tristement célèbre pour ses virulents pamphlets antisémites des années 1880³, constituait un autre terrain important de l'intervention de Marx au sein de la social-démocratie allemande dans la seconde moitié des années 1870, même si c'est incontestablement Engels qui lui a consacré le plus de temps et d'énergie. À cet égard, il

1 MEW 34, p. 308 ; Cor. XIII, p. 238.

2 MEGA² I/25, p. 21 *sq.* ; Karl MARX, *Critique du programme de Gotha*, *op.cit.*, p. 73.

3 Parmi les études récentes sur le sujet, l'une des plus développées est celle de Peggy Cosmann. Cf. Peggy COSMANN, *Physiodicee und Weltnemesis. Eugen Dührings physiomoralische Begründung des Moral- und Charakterantisemitismus*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2007. Engels lui-même n'avait pas manqué de dénoncer à plusieurs reprises dans l'*Anti-Dühring* cette « haine des juifs [*Judenhaß*] poussée jusqu'au ridicule » qui transpirait dans les écrits de ce dernier avant même la publication, en 1881, de son ouvrage sur *La Question juive comme question de race, de mœurs et de culture*. Cf. MEGA² I/27, p. 310 ; Friedrich ENGELS, *Anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales, 1963 [1877-1878], p. 144 (trad. mod.).

est intéressant de constater que la contribution de Marx en la matière ne se réduisait nullement à la rédaction du dixième chapitre¹ de la deuxième partie de l'*Anti-Dühring*, consacré à l'*Histoire critique de l'économie politique*, mais incluait également des prises de position concernant le statut même que les critiques d'Engels étaient appelées à revêtir dans les réflexions menées par le SAPD. En effet, les raisons pour lesquelles Marx et Engels avaient jugé bon de publier dans l'organe du parti allemand, tout au long de l'année 1877 et une bonne partie de l'année 1878, de longues analyses polémiques contre les travaux de celui qu'ils considéraient comme un polygraphe, dont les prétentions démesurées dépassaient largement les capacités intellectuelles, demandent à être explicitées. Cette décision peut à première vue sembler d'autant plus surprenante que le jugement initial que Marx avait été amené à formuler au sujet de Dühring dix ans plus tôt, sans être élogieux, témoignait cependant d'une certaine indulgence. C'est ce que montre notamment sa lettre à Engels du 8 janvier 1868, rédigée après la lecture d'un article de Dühring consacré au livre I du *Capital*. Marx y affirmait en effet que, si « plusieurs choses » avaient manifestement été « mal comprises » par le jeune universitaire berlinois, en particulier concernant la méthode dialectique, l'ensemble du texte demeurait finalement « très correct² ». Cette première lecture l'avait d'ailleurs amené à s'enquérir des autres publications de Dühring, en faisant des recherches à la bibliothèque du British Museum dans les jours suivants, comme il le signalait dans sa lettre à Engels du 11 janvier 1868³. Pour autant, ni Marx, ni Engels n'avaient alors poussé plus loin leurs investigations et on ne dispose d'aucun élément attestant du fait que Dühring aurait constitué un réel sujet de préoccupation pour eux dans les huit années qui ont suivi.

En la matière, le tournant se situe très vraisemblablement au printemps 1876 et correspond au moment où la pénétration des idées de Dühring, qui avait entre-temps commencé à se réclamer de plus en plus explicitement du socialisme, était devenue tout à fait manifeste au sein du SAPD. Les propos dithyrambiques au sujet de Dühring que Most avait adressés à Liebknecht avaient conduit ce dernier à solliciter Engels pour qu'il publie, dans le *Volksstaat*, des articles permettant aux militants d'y voir plus clair sur ce qu'il identifiait lucidement comme une imposture intellectuelle. Comme le montre sa lettre à Engels du 25 mai 1876, Marx avait alors pris conscience de la nécessité de prendre le temps de développer une analyse critique des positions de Dühring – tâche qui leur semblait à tous deux

1 MEGA² I/27, p. 411-425 ; Friedrich ENGELS, *Anti-Dühring*, *op.cit.*, p. 261-291.

2 MEW 32, p. 9 ; Cor. IX, p. 139.

3 Cf. MEW 32, p. 18 ; Cor. IX, p. 152.

extrêmement fastidieuse – afin de conjurer le « risque d'une campagne lénifiante dans le parti¹ ». S'il était manifestement soulagé qu'Engels prenne en charge l'essentiel de ce travail² et ne fasse appel à lui que sur des questions très précises, essentiellement liées à des problèmes de théorie économique, Marx ne s'est nullement désintéressé du sort que la direction du SAPD avait décidé de réserver à ces critiques. Bien au contraire, on peut considérer que c'est avant tout sur ce terrain, qui engageait en même temps une réflexion générale sur le statut du débat théorique au sein du parti, que l'intervention spécifique de Marx a été la plus appuyée.

En la matière, les remarques contenues dans la lettre de Marx à Bracke du 11 avril 1877 offrent sans aucun doute un éclairage de premier ordre. On y trouvait en effet exposés un certain nombre de griefs portant sur « la manière dont le *Vorwärts* imprim[ait]³ » les articles d'Engels contre Dühring. Marx considérait en effet que le rythme de publication choisi, tout comme le découpage des textes, rendait la compréhension globale de l'argumentation particulièrement ardue. La méthode utilisée par la rédaction du journal risquait ainsi d'avoir des conséquences tout à fait néfastes, et Marx craignait que « le lecteur (tout particulièrement parmi les travailleurs) perd[e] l'idée d'ensemble⁴ ». Ces considérations, en apparence anodines, nous semblent pourtant tout à fait révélatrices quant à la culture du débat que Marx entendait favoriser au sein du SAPD. À cet égard, il est intéressant de constater que la lettre à Bracke du 11 avril 1877 contenait deux indications notables, dont la portée dépassait largement le seul cadre de la polémique contre Dühring. D'une part, Marx entendait mettre en garde la direction du parti contre toute tentative visant à faire un usage de la théorie que l'on pourrait qualifier d'essentiellement ornemental. À ses yeux, en effet, il ne suffisait pas que le *Vorwärts* accepte de publier un texte pour que les conditions nécessaires à l'appropriation du contenu de ce dernier soient réunies. Revenant sur les premiers articles d'Engels, publiés quelques mois plus tôt, alors même que les élections au Reichstag de janvier 1877 saturaient l'actualité politique, Marx déplorait ainsi qu'ils n'aient « servi qu'à remplir de

1 MEW 34, p. 14 ; Cor. XIII, p. 76. Pour autant, il ne nous semble pas que l'on puisse affirmer, comme l'a fait Thomas Welskopp, que l'enjeu principal aurait été, pour Marx et Engels, de mettre un terme à l'« insubordination idéologique [*ideologische Unbotmäßigkeit*] » qui régnait supposément au sein du SAPD. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, op.cit., p. 716.

2 C'est ce dont témoigne notamment la lettre à Liebknecht du 7 octobre 1876, dans laquelle Marx s'inquiétait de constater que le *Volksstaat* avait annoncé, à l'occasion du compte rendu du congrès de Gotha d'août 1876, qu'il allait lui-même publier une critique des conceptions de Dühring. Cf. MEW 34, p. 209 ; Cor. XIII, p. 107 sq.

3 MEW 34, p. 263 ; Cor. XIII, p. 169.

4 *Ibid.*

l'espace vide¹ », parce que les militants manquaient du temps nécessaire pour les lire. D'autre part, soupçonnant dans le charcutage subi par les textes d'Engels une manœuvre des partisans de Dühring visant à empêcher l'expression d'opinions concurrentes au sein du parti, il regrettait l'existence de possibles velléités d' « intimidation² » qui ne pouvaient que nuire aux indispensables discussions théoriques contradictoires qui garantissaient la vitalité de l'organisation en la prémunissant contre toutes les dérives sectaires. Dans sa lettre à Engels du 18 juillet 1877, Marx n'hésiterait d'ailleurs pas à rappeler que le fait de pouvoir « parler sans détours » était la « première condition de toute critique³ ».

C'est également dans ce contexte que doivent être replacées les réflexions de Marx concernant la fondation d'une revue scientifique du parti à la suite des décisions prises au congrès de Gotha de mai 1877. D'une certaine façon, les débats menés à cette occasion avaient conduit la direction du SAPD à se confronter au problème que soulevait Marx dans sa lettre à Bracke du 11 avril 1877, puisque le statut même des articles d'Engels contre Dühring y avait fait l'objet d'un examen approfondi. Le résultat auquel le congrès avait abouti pouvait apparaître comme une solution de compromis. D'un côté était rejetée la thèse, défendue notamment par Most, d'après laquelle les analyses théoriques développées par Engels n'auraient pas eu leur place dans l'organe du parti parce qu'elles auraient prétendument été sans intérêt pour la grande masse des travailleurs. De l'autre, il était décidé que la suite de la polémique contre Dühring ne serait plus publiée dans le *Vorwärts* lui-même, mais dans son supplément scientifique, et que serait par ailleurs fondée, dès le mois d'octobre, une revue scientifique du parti à part entière⁴. De ce fait, les résolutions du congrès de Gotha de mai 1877 plaçaient pour ainsi dire le SAPD au milieu du gué, raison pour laquelle la réaction de Marx et Engels ne pouvait être que mitigée. D'une part, l'ambition visant à revaloriser la place du débat théorique au sein du parti devait être saluée sans réserve, ce que Marx lui-même ne manquait pas de faire dans sa lettre à Engels du 18 juillet 1877, soulignant que « ce serait en vérité une excellente chose que paraisse une revue vraiment socialiste et scientifique [*eine wirklich wissenschaftliche sozialistische Zeitschrift*]⁵ ». D'autre part, force était de constater

1 *Ibid.*

2 *Ibid.*

3 MEW 34, p. 48 ; Cor. XIII, p. 191.

4 Gabriele Roßbach a dressé un panorama synthétique des circonstances qui ont vu naître cette revue, intitulée *Die Zukunft* et publiée à Berlin jusqu'à la promulgation de la loi anti-socialiste à l'automne 1878, et des jugements que Marx et Engels ont portés sur elle. Cf. Gabriele ROßBACH, « Zur Einschätzung der Halbmonatsschrift "Die Zukunft. Sozialistische Revue" (1877/1878) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°1, Berlin, 1977, p. 125-132.

5 MEW 34, p. 48 ; Cor. XIII, p. 191.

que les conditions objectives indispensables à la mise en œuvre de ce projet n'étaient pas réunies et que l'ambition scientifique affichée risquait fort de n'être qu'un vœu pieux, dès lors que n'existaient pas les garanties minimales d'exigence intellectuelle qui auraient nécessairement dû l'accompagner.

De ce point de vue, l'affaire Dühring constituait un épisode révélateur à un double titre. Premièrement, elle avait donné à voir le spectacle désastreux d'une polémique dans laquelle l'insulte avait trop souvent remplacé l'échange d'arguments, ce qui laissait difficilement présager la tenue de discussions sereines à l'avenir, notamment en raison du rapport d'idolâtrie que certains militants du parti, en particulier Most, entretenaient à l'égard de Dühring. Dans sa lettre à Marx du 24 mai 1876, Engels pointait déjà le paradoxe d'une situation intenable, dans laquelle « plus Dühring [était] grossier », plus eux-mêmes étaient enjoins de se montrer « humbles et débonnaires¹ ». Deuxièmement, et tel était sans doute le point le plus fondamental, il ne suffisait nullement de se réclamer de la science, en s'appuyant au besoin sur une légitimité académique comme pouvait le faire Dühring, pour être en mesure de produire un discours théorique suffisamment rigoureux pour en mériter le nom. Pour cette raison, Marx craignait fortement que la nouvelle revue dont la création avait été décidée par le congrès ne puisse « rien être d'autre que *sham-scientific* [pseudo-scientifique]² », comme il l'affirmait dans sa lettre à Engels du 18 juillet 1877.

Cette remarque mérite qu'on y prête attention, dans la mesure où, au-delà même de l'affaire Dühring, elle ouvrait la voie à une réflexion générale sur le problème de l'articulation entre discours scientifique et pratique politique. C'est en effet dans ce contexte qu'Engels allait être amené à déclarer, dans sa lettre à Marx du 24 juillet 1877, que « des résolutions de congrès, si respectables soient-elles sur le terrain de l'agitation pratique, = 0 pour ce qui est de la science et ne suffisent pas à établir le caractère scientifique d'une revue, qui ne se décrète pas³ ». La radicalité du propos ne doit pas nous induire en erreur et nous amener à identifier ici la revendication d'une coupure nette entre discours théorique et activité partisane, que tout le parcours de Marx et Engels suffit d'une certaine manière à récuser. En réalité, c'était la performativité des décisions de congrès, bien plus que leur ambition scientifique qui se trouvait mise en cause. La remarque d'Engels ne visait donc manifestement pas à inciter la direction du SAPD à abandonner une prétention jugée indue à créer un lieu où le discours

1 MEW 34, p. 12 ; Cor. XIII, p. 74.

2 MEW 34, p. 48 ; Cor. XIII, p. 191.

3 MEW 34, p. 56 ; Cor. XIII, p. 198 *sq.*

scientifique lui-même puisse être produit et diffusé, mais entendait en revanche faire toute la lumière sur les difficultés immenses qu'elle ne manquerait pas de rencontrer pour mener à bien cette mission.

Un parti pour « tous les hommes emplis de véritable philanthropie¹ » ?

Le dernier exemple significatif du travail de parti mené par Marx au sein de la social-démocratie allemande prend place dans le contexte immédiatement consécutif à l'adoption de la loi anti-socialiste à la fin du mois d'octobre 1878. La répression qui s'était alors abattue sur le SAPD avait contraint la direction de l'organisation à réfléchir à des transformations structurelles d'ampleur lui permettant de poursuivre son activité en dépit des obstacles érigés par le pouvoir bismarckien. Parmi elles, c'est sans aucun doute la fondation du *Sozialdemokrat*, lequel devait jouer le rôle de nouvel organe du parti à partir de la fin du mois de septembre 1879, qui a suscité, de la part de Marx, les réactions les plus vives. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer au début de ce chapitre, dans le cadre des discussions préalables à la création du journal, la perspective d'une publication assurée par Karl Höchberg depuis Zurich a assez rapidement semblé la plus commode aux dirigeants du SAPD, soucieux de trouver sans tarder un moyen de contourner la censure. Cette décision, perçue comme l'occasion possible d'une dommageable subordination de la ligne du parti aux positions politiques défendues par Höchberg, a ainsi conduit Marx et Engels à exprimer à plusieurs reprises leur réprobation, notamment dans le cadre de leur lettre circulaire des 17-18 septembre 1879. Parmi les différents griefs concernant les velléités réformatrices des Zurichois, lesquelles étaient clairement exprimées dans le « manifeste² » publié dans le premier numéro du *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* édité par Höchberg, la question du caractère spécifiquement ouvrier du SAPD occupait très clairement la première place.

La méfiance de Marx à l'égard de Höchberg n'était pas tout à fait nouvelle, et on peut considérer que, si la publication de l'article en question au mois d'août 1879 a mis le feu aux poudres, les critiques qui lui étaient adressées faisaient fond sur une analyse de plus longue haleine. En effet, Marx avait déjà été amené à se confronter aux idées de ce jeune et riche

1 [Karl HÖCHBERG, Eduard BERNSTEIN, Carl August SCHRAMM,] « Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland. Kritische Aphorismen von *** », *op.cit.*, p. 84.

2 C'est par ce terme que Marx et Engels désignaient, dans leur lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879, l'article de Höchberg, Bernstein et Schramm intitulé « Retour sur le mouvement socialiste en Allemagne ». Cf. MEGA² I/25, p. 177 ; Cor. XIII, p. 352.

publiciste deux années plus tôt, puisque c'était lui qui avait pris en charge la rédaction de la *Zukunft*, la revue dite scientifique que le parti avait décidé d'éditer à la suite du congrès de Gotha de mai 1877. L'éditorial publié dans le premier numéro avait à l'époque suscité de la part de Marx un jugement sévère, qu'il avait notamment exprimé dans sa lettre à Friedrich Adolph Sorge du 19 octobre 1877. Ce qui apparaissait alors comme la caractéristique principale de l'orientation défendue par Höchberg était sa tendance à vouloir « remplacer la base matérialiste (qui exige une étude sérieuse, objective si l'on veut agir sur elle) par une mythologie moderne avec ses déesses de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la *fraternité*¹ ». D'orientation essentiellement éthique, la conception du socialisme qui se faisait jour sous la plume de Höchberg débouchait inévitablement sur la réactivation tardive d'un discours utopique devenu « niais, fade et fondamentalement réactionnaire² » à une époque où le mouvement ouvrier avait déjà fait la démonstration de sa capacité à déployer une action de masse autonome. De ce fait, l'optique que se proposait la *Zukunft* et que trahissait jusqu'à son titre ne pouvait être qu'un « jeu imaginaire sur la future architecture sociale » dont l'ambition était contraire à l'esprit même du « socialisme matérialiste-critique³ » qu'il convenait de faire grandir au sein du SAPD. Dès l'automne 1877, Marx semblait également voir poindre, dans les textes de Höchberg, une tendance visant, de manière au moins implicite, à subvertir la nature de classe de l'organisation, ce qui se manifestait notamment par le fait que celui-ci, sans doute « avec les plus "nobles" des intentions », s'était visiblement « "payé" une place dans le parti⁴ » en versant des sommes mirobolantes au profit de la cause.

Néanmoins, tout porte à croire que ce n'est qu'à partir du milieu de l'été 1879 que cette orientation, en elle-même déjà problématique, a pris une tournure que Marx et Engels ont jugé d'autant plus dangereuse qu'elle risquait d'apparaître comme la doctrine officielle du parti si elle était professée au sein même du journal qui devait en constituer l'organe. C'est ce nouveau contexte qui permet d'expliquer la présence, dans la lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879 adressée à la direction du SAPD, d'une critique approfondie des positions de Höchberg, dont la nécessité ne se faisait sans doute pas sentir avec autant d'urgence à l'époque où celui-ci

1 MEW 34, p. 303 ; Cor. XIII, p. 234.

2 MEW 34, p. 303 ; Cor. XIII, p. 235.

3 *Ibid.* De ce point de vue, il ne nous semble pas que l'on puisse dire, comme l'a fait Thomas Welskopp, que Marx et Engels n'auraient rien dit ou seraient passés à côté des débats sur la question de l'utopie qui avaient émergé au sein de la social-démocratie allemande dans la deuxième moitié des années 1870. Cf. Thomas WELSKOPP, *Das Banner der Brüderlichkeit*, *op.cit.*, p. 723. La critique des positions défendues par Höchberg montre précisément le contraire.

4 MEW 34, p. 303 ; Cor. XIII, p. 234.

n'était que l'éditeur de la *Zukunft*. Précisément parce que le manifeste zurichois publié dans le premier numéro du *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* plaidait en faveur d'une politique d'ouverture très large, visant à attirer un autre public que celui des seuls ouvriers, Marx et Engels consacraient une part essentielle de leur réflexion au problème de la place, au sein du parti, des individus appartenant à d'autres classes que le prolétariat¹. De ce point de vue, on peut considérer qu'ils approfondissaient l'analyse d'une question que Marx avait déjà abordée dans le cadre de sa polémique avec Tolain au sein de l'AIT une décennie plus tôt. Cependant, les coordonnées de départ étaient ici opposées : alors qu'au milieu des années 1860, Marx avait affirmé la légitimité de l'admission des travailleurs intellectuels au sein de l'organisation en prenant, comme nous l'avions vu dans le deuxième chapitre, le contre-pied de la position ouvriériste, c'était cette fois face au risque inverse qu'ils en venaient à défendre la pertinence des principes fondamentaux qui régissaient le parti de classe.

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que Marx et Engels prolongeaient en fait ici des remarques consacrées au ralliement des individus issus de la classe dominante au mouvement ouvrier qu'ils avaient déjà formulées dans le *Manifeste du parti communiste*, auquel la lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879 se référait explicitement. Ce faisant, ils ne contestaient nullement la perspective d'un élargissement de l'audience du SAPD au-delà des seuls rangs ouvriers, mais cherchaient bien plutôt à montrer, contre ce que prétendait Höchberg, que leur propre conception de l'organisation de classe intégrait déjà en elle cette problématique. En effet, dès 1848, Marx et Engels avaient bel et bien déclaré qu'« au moment où la lutte des classes approch[ait] de l'heure décisive, le processus de décomposition à l'intérieur de la classe dominante, au sein de la vieille société tout entière, pren[ait] un caractère si violent et si âpre qu'une petite fraction de la classe dominante se détach[ait] de celle-ci et se ralli[ait] à la classe révolutionnaire, à la classe qui porte l'avenir en ses mains² ». Pour autant, si l'argumentation développée dans ces deux textes rédigés à plus de trente ans d'intervalle était à bien des égards très proche, force est de constater qu'il existait entre eux une divergence portant sur un point précis : le rôle accordé à l'intelligence théorique de cette fraction de la bourgeoisie qui passait au prolétariat. Dans un cas comme dans l'autre, ce rôle était présenté comme décisif, mais pas pour les mêmes raisons. Dans le *Manifeste du parti*

1 Nous avons conféré à ces réflexions le statut d'exemple paradigmatique du travail de parti de Marx dans notre article consacré à l'analyse de son combat politique au cours des deux dernières décennies de sa vie, auquel nous avons déjà renvoyé dans le chapitre précédent. Cf. Jean QUÉTIER, « Marx dans le combat politique (1864-1883) », *op.cit.*, p. 83-88.

2 MEW 4, p. 471 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, *op.cit.*, p. 69 sq.

communiste, l'intelligence théorique du mouvement historique apparaissait comme ce qui poussait certains bourgeois à soutenir le prolétariat. Il s'agissait d'une forme de clairvoyance qui leur faisait percevoir où se situait leur intérêt de long terme. Dans la lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879, cette même intelligence théorique était cette fois présentée comme un élément utile que certains bourgeois pouvaient fournir au prolétariat pour l'aider dans sa lutte. Dans le premier cas, ces individus mettaient leur intelligence théorique à leur propre service, sans que soit fait mention d'une contribution significative au mouvement prolétarien, dans le second cas, ces individus mettaient leur intelligence théorique au service du mouvement prolétarien lui-même et apportaient potentiellement une contribution à son succès. Les deux arguments n'étaient certes pas exclusifs l'un de l'autre, mais ils ne renvoyaient manifestement pas au même phénomène.

À cette reformulation des éléments contenus dans le *Manifeste du parti communiste* venaient s'ajouter deux observations visant à montrer à quelles conditions le ralliement au prolétariat d'individus issus des autres classes pouvait être profitable pour le mouvement ouvrier lui-même. La première d'entre elles visait à donner à voir de façon concrète en quoi pouvait consister leur apport possible. Pour Marx et Engels, celui-ci se situait essentiellement sur le terrain de la théorie et supposait que « ces gens apportent avec eux une véritable culture¹ ». À cet égard, il est intéressant de constater que, sur le fond, le raisonnement pouvait d'une certaine façon rejoindre celui qui avait été avancé par Höchberg, Bernstein et Schramm dans leur manifeste, puisque ces derniers considéraient justement que le temps dont disposaient les parlementaires socialistes pour « étudier de près les sujets² » auxquels ils étaient confrontés dépendait effectivement de leur position de classe. Toutefois, contrairement à celui des trois Zurichoïses, l'argument avancé par Marx et Engels n'impliquait aucune défiance à l'égard de la capacité d'auto-émancipation de la classe ouvrière. La contribution éventuelle de ces individus issus des autres classes n'avait aucunement vocation à se substituer à la production théorique réalisée par le prolétariat lui-même, elle était au mieux destinée à lui servir de complément. Le scepticisme de Marx et Engels portait plutôt, à l'inverse, sur le caractère réel de l'apport théorique des individus issus de la bourgeoisie et ralliés au prolétariat. Évoquant notamment le souvenir de la *Zukunft*, Marx et Engels rappelaient dans

1 MEGA² I/25, p. 184 ; Cor. XIII, p. 357.

2 [Karl HÖCHBERG, Eduard BERNSTEIN, Carl August SCHRAMM,] « Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland. Kritische Aphorismen von *** », *op.cit.*, p. 89.

leur lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879 qu'il ne s'y trouvait justement rien « qui ait permis au mouvement d'avancer d'un pas¹ ».

La seconde observation portait, quant à elle, sur les conditions que les individus issus des autres classes qui choisissaient de se rallier au mouvement prolétarien se devaient de respecter. Aux yeux de Marx et Engels, il était en effet décisif que ceux-ci « n'apportent pas avec eux les restes de leurs préjugés bourgeois, petits bourgeois, etc., mais qu'ils s'approprient sans détour la vision prolétarienne² ». Autrement dit, l'apport théorique qui pouvait être le leur ne devait aucunement devenir un alibi leur permettant de défendre des positions politiques qui ne seraient pas celles de la classe ouvrière. En la matière, Marx et Engels avaient tout particulièrement en tête le risque que pouvait représenter la montée en puissance des intérêts spécifiques de la petite bourgeoisie. À cet égard, il est intéressant de constater que cette mise en garde ne les empêchait nullement d'affirmer que les représentations idéologiques de la petite bourgeoisie n'étaient « pas tout à fait infondées³ » dans un pays comme l'Allemagne, où ce groupe social constituait une force dont il fallait indéniablement tenir compte. L'enjeu n'était donc en aucun cas de fermer la porte à une alliance stratégique entre le prolétariat et la petite bourgeoisie, que Marx et Engels évoquaient au contraire favorablement dans leur lettre-circulaire des 17-18 septembre 1879. Sur des bases claires, rien ne s'opposait à ce que le SAPD en vienne à « négocier » avec les représentants de celle-ci, voire à « former un cartel⁴ » avec eux si l'occasion se présentait. Leur objectif était donc surtout de montrer qu'il n'y avait pas lieu de confondre l'alliance de classes avec l'effacement de la structuration de la société en classes, ce que tendaient à faire Höchberg, Bernstein et Schramm en considérant que le parti devait s'adresser indistinctement à « tous les hommes emplis de véritable philanthropie⁵ ». De ce point de vue, la constitution de la petite bourgeoisie en force politique organisée défendant ses propres intérêts apparaissait comme tout à fait légitime dès lors qu'elle avait lieu « *en dehors* du Parti ouvrier social-démocrate » ; en son sein, en revanche, elle ne pouvait être qu'un « élément de falsification⁶ ». En attirant l'attention de la direction du SAPD sur l'importance de ces nuances, Marx et Engels pouvaient ainsi réaffirmer les principes fondamentaux qui donnaient tout son sens à l'idée d'une action politique autonome du

1 MEGA² I/25, p. 184 ; Cor. XIII, p. 357.

2 MEGA² I/25, p. 184 ; Cor. XIII, p. 358.

3 MEGA² I/25, p. 185 ; Cor. XIII, p. 358.

4 *Ibid.*

5 [Karl HÖCHBERG, Eduard BERNSTEIN, Carl August SCHRAMM,] « Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland. Kritische Aphorismen von *** », *op.cit.*, p. 84.

6 MEGA² I/25, p. 185 ; Cor. XIII, p. 358.

prolétariat, sans pour autant sombrer dans les écueils que représentaient l'ouvriérisme et le sectarisme.

À la différence de celui qu'il avait réalisé à l'intérieur de la Ligue des communistes et de l'AIT, le travail de parti que Marx a mené au sein de la social-démocratie allemande à partir du milieu des années 1860 n'a été interrompu que par sa mort. Si les tensions ont été vives et les désaccords souvent substantiels, la rupture plusieurs fois envisagée n'a finalement jamais eu lieu. En dépit de la répression bismarckienne, l'ancrage de masse de l'organisation ne se démentait pas, et les progrès accomplis en à peine deux décennies étaient considérables. Par l'intermédiaire de sa correspondance avec ses dirigeants, Marx semble être finalement parvenu à construire avec eux au cours du temps un véritable dialogue, parfois sévère, toujours libre de ton, mais indéniablement animé par une ambition théorique constructive, dont nous avons cherché à retracer les principaux aspects tout au long de ce chapitre. En dépit de la distance géographique, il s'est efforcé de ne jamais demeurer extérieur aux organisations du mouvement ouvrier allemand, sans pour autant cautionner tous leurs faits et gestes. On peut d'ailleurs estimer qu'au soir de sa vie, c'était bien la convergence avec l'action politique menée par le SAPD dans les âpres conditions imposées par la loi anti-socialiste qui avait pris le pas sur tout le reste. Le 16 septembre 1882, quelques mois seulement avant sa mort, Marx écrivait d'ailleurs deux courtes phrases qui, en la matière, en disent peut-être bien davantage qu'un long discours. En séjour à Vevey, sur les bords du Lac Léman, il apprendrait par hasard, en lisant le *Journal de Genève*, le décès d'August Bebel. Sans savoir que la nouvelle était fautive, il s'adresserait immédiatement à Engels pour lui dire que ce terrible événement était « le plus grand des malheurs pour notre parti¹ ». À ses yeux, le dirigeant social-démocrate demeurait en définitive « un phénomène unique à l'intérieur de la classe ouvrière allemande (et on p[ouvai]t même dire "européenne")² ». Derrière l'étrange éloge funèbre que Marx adressait à celui qui, au bout du compte, lui survivrait pendant trois décennies, c'était peut-être aussi finalement la réussite de son propre travail de parti qui se donnait à lire.

1 MEW 35, p. 95.

2 *Ibid.*

CONCLUSION

Arrivés au terme de cette enquête, il nous semble possible de dresser un bilan global du travail de parti mené par Marx tout au long de sa vie et de réfléchir à ce qu'une telle démarche est susceptible de nous apprendre du point de vue d'une réflexion philosophique plus générale. Le premier enseignement qui résulte de cette étude concerne sans nul doute l'ampleur prise par cette activité au sein même du parcours théorique et politique de Marx. S'il existe incontestablement des moments de plus forte intensité, comme la fin des années 1840 ou la fin des années 1860, et des moments de reflux, comme le milieu des années 1850, l'intervention au cœur du mouvement ouvrier organisé constitue bel et bien une constante, irréductible à la seule présence de circonstances historiques particulièrement favorables à sa mise en œuvre. En la matière, il est frappant de constater que l'expérience de l'échec voire de la disparition d'une structure, comme celle de la Ligue des communistes ou de l'AIT, si elle a souvent pu s'avérer propice à l'exercice de l'esprit critique à l'égard des inévitables limites de la pratique militante passée, n'a jamais débouché pour autant sur l'adoption d'une véritable position de repli. Il nous paraît de ce point de vue symptomatique que, dans les toutes dernières années de sa vie, à l'orée de la décennie 1880, Marx ait pu continuer à entrevoir de nouveaux terrains d'intervention qui, s'ils ont assurément été moins exploités que ceux que nous avons analysés dans cette étude, méritent néanmoins d'être évoqués brièvement.

Le plus notable d'entre eux est sans nul doute la nouvelle organisation ouvrière française, fondée à la suite de l'« immortel » congrès de Marseille en octobre 1879, qui avait confié à Jules Guesde le soin d'élaborer son programme. Comme en d'autres occasions, Marx n'a pas seulement été un spectateur enthousiaste des événements en cours, saluant dans une lettre à Friedrich Adolph Sorge du 14 novembre 1879 la défaite subie par la « bande anti-communiste, composée d'éléments très hétérogènes¹ », que le congrès avait mise en minorité. Il a aussi été, au printemps 1880, l'auteur des considérants du projet de programme socialiste qui allait être adopté quelques mois plus tard au congrès du Havre, et qui insistaient une fois de plus sur la nécessité d'une « action révolutionnaire de la classe productive ou prolétariat organisé en parti distinct² ». Comme en bien d'autres occasions, le processus de rédaction du texte a été collectif³, associant étroitement Guesde, venu à Londres spécialement pour

1 MEW 34, p. 422 ; Cor. XIII, p. 372

2 MEGA² I/25, p. 208.

3 Comme l'a souligné Jean-Numa Ducange, la collaboration entre les différents auteurs a été telle qu'il est

l'occasion, mais aussi Paul Lafargue. Mais le cas français n'est pas unique, et il est permis de considérer que l'intervention de Marx auprès des militants russes à la même époque présente, toutes choses égales par ailleurs, des caractéristiques analogues. La scission du mouvement populiste en 1879, et la constitution du groupe « Partage noir », privilégiant le travail de conviction à l'action terroriste, ouvrait en effet la voie à un dialogue possible¹, malgré le scepticisme de Marx à l'égard de gens qui, « pour faire *de la propagande en Russie* [...] se tir[ai]ent à Genève² », comme il l'écrivait dans sa lettre à Friedrich Adolph Sorge du 5 novembre 1880. De fait, c'est bien au nom de « notre parti socialiste³ », en dépit du caractère indéniablement flottant d'un tel concept, que Vera Zassoulitch s'était adressée à Marx le 16 février 1881 pour lui demander son avis sur les potentialités révolutionnaires de la commune rurale russe. Il ne nous semble donc pas excessif de considérer la réponse rédigée par Marx le 8 mars de la même année, ainsi que les quatre brouillons qui l'ont précédée⁴, comme un exemple supplémentaire de son travail de parti. On pourrait sans doute en dire autant de la préface⁵ rédigée en janvier 1882 pour la deuxième édition russe du *Manifeste du parti communiste* publiée à Genève par Gueorgui Plekhanov.

La mise au jour de cette manière de pratiquer la théorie en l'inscrivant au cœur d'une activité militante collective constitue assurément à nos yeux l'un des résultats les plus importants de cette étude, mais il n'est cependant pas le seul. En effet, comme nous l'avions souligné dès l'introduction, le constant ancrage de la réflexion de Marx dans une conjoncture historique et politique déterminée ne signifie nullement que les conclusions sur lesquelles elle débouche soient amenées à perdre toute validité une fois disparues les circonstances spécifiques de leur émergence. C'est précisément ce que nous semble montrer l'entreprise

difficile de déterminer précisément « qui a finalement tenu la plume ». Cf. Jean-Numa DUCANGE, *Jules Guesde. L'Anti-Jaurès ?*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 34.

1 Pour des raisons que nous avons développées en détail dans le deuxième chapitre, il ne nous semble pas possible d'affirmer, comme l'a fait Teodor Shanin, que Marx aurait exprimé sa « préférence politique » pour le groupe terroriste « Volonté du peuple ». Cf. Teodor SHANIN, « Late Marx : gods and craftsmen », in *Late Marx and the Russian Road. Marx and the « peripheries of capitalism »*, New York, Monthly Review Press, 1983, p. 20. Les remarques formulées dans la lettre à sa fille Jenny du 11 avril 1881 dans le contexte du procès des auteurs de l'attentat meurtrier contre le tsar Alexandre II, soulignant le caractère « héroïque » des accusés, ne nous paraissent pas devoir faire l'objet d'une telle interprétation. L'enjeu pour Marx n'était aucunement de juger leur mode d'action mais de le présenter comme un phénomène historique étroitement lié à la structure sociale de la Russie de l'époque, et qui, en tant que tel, n'impliquait justement pas de prendre position « pour ou contre ». Cf. MEW 35, p. 179.

2 MEW 34, p. 477 ; Cor. XIII, p. 423.

3 Lettre de Vera Zassoulitch à Marx du 16 février 1881, in *Pléiade* II, p. 1556.

4 Cf. MEGA² I/25, p. 219-242.

5 Cf. MEGA² I/25, p. 295 *sq.* ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, « Préface à l'édition russe de 1882 », in *Manifeste du parti communiste, op.cit.*, p. 113-115.

exégétique à laquelle nous nous sommes livré dans les chapitres qui précèdent. Le caractère toujours situé de l'intervention de Marx n'exclut nullement l'existence de grandes constantes, tant du point de vue de la théorie du parti elle-même que du contenu des revendications promues en son sein. L'invention stratégique qui s'y donne à voir repose donc bien sur des principes structurants, qui livrent des indications précieuses sur sa conception du communisme ; elle n'a aucunement vocation à se substituer à eux en faisant la promotion d'une pratique sans boussole. Si ces lignes directrices n'ont jamais été énoncées par Marx de façon systématique, il est néanmoins possible de les reconstruire par l'intermédiaire de son travail de parti, et c'est bien là, en définitive, ce que nous avons tenté de faire tout au long de cette enquête. Ainsi, l'attention portée aux dynamiques d'évolution possible des structures existantes, qui lui permettait d'intervenir au sein d'organisations violant manifestement ces principes, ne doit pas être perçue comme contradictoire avec l'effort déployé pour penser les conditions nécessaires à l'existence d'un parti bien formé. Ce sont justement ces conditions que nous avons cherché à exposer dans le deuxième chapitre en évoquant successivement sa composition de classe, son caractère politique, son imperméabilité à la logique sectaire, la collégialité de sa direction et la dimension internationaliste de son action. De même, la prise en compte de la pluralité des revendications avancées par les différentes composantes du mouvement ouvrier et le souci d'en tirer toujours le meilleur, à rebours de toute attitude dogmatique, ne fait nullement obstacle à la mise en évidence d'éléments fondamentaux sans lesquels un discours revendicatif communiste demeurerait impensable. Les multiples interventions analysées dans les troisième et quatrième chapitres nous semblent en rendre compte : la récurrence de certains thèmes par-delà la diversité des conjonctures, comme la réduction du temps de travail ou encore l'organisation d'une production coopérative libérée de toute logique de tutelle, offre de ce point de vue un témoignage tout à fait éclairant. De ce fait, les remarques conclusives que nous voudrions formuler ici au sujet de l'actualité des analyses développées dans cette étude se placeront successivement à ces trois niveaux que constituent la théorie de l'intervention stratégique, la théorie de l'organisation et la théorie du communisme.

Au-delà du marxisme occidental

Le concept de travail de parti, du fait même de l'importance centrale qu'il conduit à accorder à la question de l'intervention militante et, plus généralement, à celle de l'inscription

de la théorie dans une pratique politique portée par la classe ouvrière, amène à rompre avec une partie importante de la tradition philosophique héritière de Marx telle qu'elle s'est construite à partir de la fin des années 1920, et que Perry Anderson a désignée sous le nom de « marxisme occidental¹ ». Dressant un panorama sévère mais souvent lucide de l'évolution du marxisme sur une période d'un demi-siècle, Perry Anderson constatait l'instauration d'une coupure toujours plus grande entre élaboration théorique et pratique révolutionnaire de masse. À la différence des productions intellectuelles des auteurs de la génération précédente, le marxisme occidental avait été progressivement amené à « parler son propre langage de plus en plus loin des classes dont il était censé servir et exprimer l'avenir² ». En affirmant cela, Perry Anderson n'entendait évidemment en aucune façon nier la richesse des apports du marxisme occidental, il avait surtout pour ambition de souligner que ce dernier avait, pour ainsi dire malgré lui, perdu « en envergure » ce qu'il avait gagné « en profondeur³ ». Dans ce diagnostic, le rapport aux enjeux politiques jouait évidemment un rôle central, non seulement parce que le marxisme occidental était caractérisé par l'exploration de thématiques nouvelles qui amenaient ses représentants à s'en éloigner, mais aussi et surtout parce que le lieu même dans lequel ceux-ci élaboraient leur théorie s'était progressivement déplacé « des partis vers les centres universitaires⁴ ».

L'un des principaux intérêts de l'analyse de Perry Anderson est à nos yeux qu'elle ne tombe aucunement dans une logique de déploration qui consisterait à souligner, de façon unilatérale, les vertus d'un marxisme classique – celui de Kautsky, de Lénine ou de Luxemburg – dans lequel aurait été réalisée l'unité fusionnelle entre le mouvement ouvrier et la théorie socialiste, afin de les opposer ensuite à ce « Discours de la méthode prolongé et complexe⁵ » dans lequel auraient versé presque tous les représentants de la génération suivante, de Sartre à Adorno en passant par Althusser et Marcuse. Au contraire, son objectif était bien plutôt de mettre en lumière les profonds bouleversements historiques qui avaient entraîné, de façon structurelle, ce déplacement au sein de la théorie marxiste par-delà les différences souvent importantes qui existaient entre les positions défendues par les

1 L'expression était déjà employée par Merleau-Ponty dans le deuxième chapitre des *Aventures de la dialectique* en 1955, principalement pour parler du Lukács d'*Histoire et conscience de classe*, mais c'est Perry Anderson qui, dans son essai de 1976 *Sur le marxisme occidental*, l'a véritablement élevée au rang de concept. Cf. Maurice MERLEAU-PONTY, *Les Aventures de la dialectique*, Paris, Gallimard, 1955, p. 43-80 ; Perry ANDERSON, *Sur le marxisme occidental*, Paris, Maspero, 1977 [1976].

2 *Ibid.*, p. 49.

3 *Ibid.*, p. 131.

4 *Ibid.*, p. 72.

5 *Ibid.*, p. 76.

intellectuels de cette génération. Si le pessimisme avait fini par devenir l'« emblème¹ » du marxisme occidental lui-même, ce n'était donc pas seulement et prioritairement en raison de choix théoriques personnels opérés par ces différents auteurs, mais bien parce que le travail de parti tel que nous avons pu le voir à l'œuvre dans le parcours de Marx était devenu en grande partie impraticable dans une conjoncture marquée par le stalinisme et ses séquelles au sein du mouvement ouvrier. De ce point de vue, les deux grands choix possibles à l'égard du mouvement ouvrier organisé modélisés par Perry Anderson au sujet de la conjoncture des années 1950 et 1960 méritent qu'on s'y attarde². À ses yeux, les représentants du marxisme occidental étaient en effet confrontés à deux solutions également insatisfaisantes, qu'incarnaient, chacun à leur façon, Lukács et Althusser d'une part, Sartre et Marcuse d'autre part. La première d'entre elles consistait à privilégier le lien avec les masses ouvrières en restant fidèles à la seule organisation qui incarnait leur combat, à savoir le parti communiste, mais impliquait de renoncer à « faire la moindre déclaration indépendante sur les grandes questions politiques, sauf sous la forme la plus sibylline³ ». La seconde revenait au contraire à privilégier la libre expression de ses positions politiques personnelles en se tenant à l'écart du parti, ce qui supposait, en contrepartie, de perdre tout enracinement dans « la classe sociale pour laquelle, en dernière analyse, le travail théorique du marxisme a[vait] une signification concrète⁴ ».

La mise en évidence de ce double écueil nous semble déboucher sur deux grandes questions, que nous voudrions ici brièvement évoquer. La première concerne le caractère contraignant du dilemme auquel les représentants du marxisme occidental étaient confrontés. La seconde porte sur la possible relance – dans un contexte qui n'est précisément plus celui qui a donné naissance au marxisme occidental – d'un nouveau type de production théorique, renouant avec le geste stratégique de ce que Perry Anderson appelait la « tradition classique⁵ ». Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de questions ouvertes, auxquelles nous ne prétendons aucunement apporter de réponse définitive, et qui constituent plutôt des pistes en vue d'une recherche à venir. En ce qui concerne le premier point, il nous semble que le diagnostic de Perry Anderson, bien que juste dans l'ensemble, mériterait d'être nuancé dans le

1 *Ibid.*, p. 123.

2 Nous laissons ici de côté le cas spécifique d'Adorno, présenté par Perry Anderson comme une sorte de troisième voie consistant à « abandonner à la fois tout engagement et toute discussion politique ». Cf. *ibid.*, p. 66.

3 *Ibid.*, p. 65.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 9.

détail afin de prendre davantage en compte la diversité des types d'intervention auxquels se sont livrés les auteurs marxistes de cette génération, et qui ne nous paraissent pas se réduire à une alternative entre silence contraint à l'intérieur du parti et libre expression à l'extérieur. Les exemples cités par Perry Anderson en témoignent d'ailleurs eux-mêmes, ce qui ne peut manquer de déstabiliser le concept même de marxisme occidental tel qu'il l'entendait.

Il nous paraît ainsi difficile de dire que l'implication d'Althusser au sein du PCF n'aurait été possible qu'aussi longtemps qu'il acceptait de renoncer à s'exprimer sur les questions proprement politiques. Sans même évoquer les débats de la fin des années 1970 sur la question de l'abandon de la dictature du prolétariat, qui sont postérieurs à la fois à la publication de l'essai de Perry Anderson et à la conjoncture du marxisme occidental proprement dit, on pourra par exemple objecter que les réflexions concernant l'humanisme socialiste en Union soviétique contenues dans l'article « Marxisme et humanisme¹ » rédigé en octobre 1963 prouvaient déjà le contraire. De même, en ce qui concerne le Lukács de la période moscovite des années 1930 et du début des années 1940, et *a fortiori* celui de la période budapestoise de l'après-guerre – contexte fort peu « occidental² », ne serait-ce que d'un pur point de vue géographique, et qui se distingue notablement du cas d'Althusser par le fait qu'il intervenait au sein d'un parti au pouvoir, non d'un parti d'opposition –, il n'est pas certain que le silence suffise à caractériser adéquatement son attitude à l'égard des questions politiques. Il est en effet possible de voir en lui, comme l'a récemment souligné Sonia Combe, dressant un parallèle avec l'économiste est-allemand Jürgen Kuczynski, une figure plus complexe : celle du « dissident fidèle à la ligne du parti [*linientreuer Dissident*]³ ». Plutôt qu'à une absence de prise de position, il semble alors qu'on ait affaire à une modalité bien particulière d'exercice de la critique, menée au sein du parti plutôt que de façon publique et à l'oral bien plus souvent que par écrit, qui mériterait d'être étudiée pour elle-même. Mais plus encore sans doute qu'Althusser ou Lukács, c'est probablement le cas de Gramsci qui fragilise le plus nettement l'alternative mise en évidence par Perry Anderson. En la matière, l'idée selon laquelle, « par le fait même qu'il [était] une exception », Gramsci symboliserait « la règle

1 Cf. Louis ALTHUSSER, « Marxisme et humanisme » [1963], in *Pour Marx*, Paris, 2005 [1965], p. 225-249.

2 Aux yeux de Perry Anderson, c'est pour l'essentiel à Berlin que passait l'axe qui séparait le terrain d'intervention oriental du marxisme classique de celui dans lequel avait émergé par la suite le marxisme occidental. Cf. Perry ANDERSON, *Sur le marxisme occidental*, op.cit., p. 17.

3 Cf. Sonia COMBE, *La Loyauté à tout prix. Les Floués du « socialisme réel »*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019, p. 18. L'expression reprend le titre des mémoires de Jürgen Kuczynski, publiées après la chute du mur de Berlin. Cf. Jürgen KUCZYNSKI, « *Ein linientreuer Dissident* ». *Memoiren. 1945-1989*, Berlin, Aufbau, 1992.

historique qui présida à ce retrait général de la théorie hors du langage marxiste classique¹ » ne nous paraît pas entièrement satisfaisante. Si la grande spécificité du contexte de la prison ne peut évidemment être ignorée, c'est peut-être le concept même de marxisme occidental que son parcours théorique et politique vient en réalité mettre à mal².

La question de la possible relance d'un travail de parti d'un nouveau genre est peut-être plus difficile encore. Il y a près de cinquante ans, Perry Anderson pouvait affirmer, avec un certain enthousiasme, que nous nous trouvions « visiblement au début d'une période nouvelle dans l'histoire du mouvement ouvrier, marquant la fin de la longue pause de l'activité de la classe ouvrière qui entraîna la séparation de la théorie et de la pratique³ ». Avec le recul, une telle déclaration apparaîtra sans nul doute exagérément optimiste à tous points de vue, et il est même possible de se demander si cette séparation n'était pas, à tout prendre, moins marquée à l'époque du marxisme occidental qu'elle ne l'est aujourd'hui. La séquence qualifiée d'eurocommuniste, d'après l'expression généralement attribuée au journaliste croate Frane Barbieri, a sans nul doute permis, en particulier en France et en Italie, de donner un nouveau souffle à une forme d'intervention théorique ancrée dans une pratique ouvrière de masse, mais force est de constater que la parenthèse a rapidement été refermée, en raison d'une conjonction de facteurs qui tiennent aussi bien aux contradictions internes du mouvement communiste international qu'aux grandes transformations qui ont affecté le mode de production capitaliste lui-même avec l'avènement progressif du néo-libéralisme à l'orée des années 1980. Si, par la suite, ce geste stratégique a été rare, il n'a pas pour autant été inexistant, et l'histoire de ces tentatives menées à contre-courant au cours des quatre dernières décennies reste encore à écrire⁴. En la matière, le travail mené par Lucien Sève occupe sans nul doute une place à part, dans la mesure où il a été l'un des seuls, au moins à l'échelle du marxisme français de cette période, à combiner à l'élaboration d'une œuvre théorique critique et originale l'exercice de responsabilités politiques de premier plan dans une organisation ouvrière de masse⁵. La

1 Perry ANDERSON, *Sur le marxisme occidental*, *op.cit.*, p. 78.

2 On doit notamment à Domenico Losurdo d'avoir défendu cette perspective de façon convaincante. Cf. Domenico LOSURDO, *Gramsci. Du libéralisme au « communisme critique »*, Paris, Syllepse, 2006 [1997].

3 Perry ANDERSON, *Sur le marxisme occidental*, *op.cit.*, p. 132.

4 C'est, entre autres, ce qu'ont commencé à faire Alexis Cukier et Isabelle Garo pour le cas français à partir d'un travail d'entretiens. Cf. Alexis CUKIER, Isabelle GARO (dir.), *Avec Marx, philosophie et politique*, Paris, La Dispute, 2019.

5 En cela, il ne nous paraît donc pas possible de voir en lui, comme a pu le faire naguère Frédérique Matonti, un exemple paradigmatique de cette « obéissance politique » jugée caractéristique d'intellectuels communistes chargés d'exercer la fonction de « gardiens du temple ». Cf. Frédérique MATONTI, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005, p. 202-247. Cette hypothèse, déjà discutable concernant les années 1970, nous semble l'être d'autant plus à propos de la suite du parcours de Lucien Sève.

conjoncture dans laquelle nous nous trouvons au début des années 2020 est sans aucun doute bien différente encore, mais il ne nous paraît pas pour autant aberrant d'imaginer que de précieuses innovations théoriques puissent naître encore de ce nouage si particulier que constitue le travail de parti.

Au-delà de la loi d'airain de l'oligarchie

Interroger la possible actualité de la pensée de Marx sur le plan de la théorie de l'organisation suppose d'accepter l'hypothèse – aujourd'hui malmenée – selon laquelle la forme-parti elle-même constitue un cadre au sein duquel une pratique politique émancipatrice est susceptible d'être menée. Sans vraiment le dire, les nombreuses critiques qui lui ont été adressées dans la période récente reprennent souvent une ligne argumentative, développée il y a maintenant plus d'un siècle par Robert Michels, d'après laquelle « qui dit organisation dit *tendance à l'oligarchie*¹ ». Cette vision pessimiste, directement tributaire de l'expérience malheureuse vécue par Michels lui-même au sein du SPD, mérite qu'on s'y attarde dans la mesure même où elle menace de renvoyer l'ambition de Marx à une perspective illusoire. Si existe quelque chose comme une loi d'airain de l'oligarchie, le projet même d'une auto-émancipation de la classe ouvrière ayant pour vecteur principal la constitution d'un parti politique semble condamné à perdre son sens. Michels considérait en effet que toutes les mesures prophylactiques susceptibles d'être mises en œuvre pour contrebalancer cette tendance au sein des organisations étaient vouées à l'échec et que, pour cette raison, rien n'indiquait que « ce pouvoir empiriquement constatable de *l'oligarchie dans la vie partisane* puisse être brisé dans un temps prévisible² ». De ce fait, il était conduit à naturaliser la pathologie sociale qu'il s'efforçait d'analyser en la présentant comme une maladie incurable, à grand renfort d'images empruntées au vocabulaire médical³. Le problème majeur de ce type d'approche tient sans doute au fait qu'il finit par se transformer en prophétie auto-réalisatrice, interdisant de chercher à penser les conditions permettant de résoudre la difficulté. C'est d'ailleurs ce que Pierre Bourdieu lui-même avait en son temps reproché à la loi d'airain de l'oligarchie, considérant que, dans la mesure même où elle prétendait identifier « une fatalité

1 Robert MICHELS, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, Paris, Gallimard, 2015 [1911], p. 71.

2 *Ibid.*, p. 246.

3 Jean-Christophe Angaut a très justement attiré l'attention sur ce point. Cf. Jean-Christophe ANGAUT, « La *Sociologie du parti* en contexte », in Robert MICHELS, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, *op.cit.*, p. 579.

inscrite dans la nature sociale » sans préciser que le « *alors* » était toujours lié à un « *si* », elle servait surtout d'appui à « ceux qui [avaie]nt intérêt au laisser-faire¹ ».

Cela étant dit, s'il nous paraît indispensable de dénaturiser la question des dérives oligarchiques affectant les organisations politiques, il nous semble également impossible de l'esquiver. Au regard de l'ampleur prise par le phénomène bureaucratique dans l'histoire du mouvement ouvrier du XX^e siècle, et des logiques de dépossession auxquelles il a donné lieu, tant du point de vue du fonctionnement interne des partis que du rapport entre ces derniers et les mobilisations de masse, il convient de se demander si la théorie de l'organisation développée par Marx au milieu du XIX^e siècle n'est pas finalement passée à côté d'un problème majeur que toute perspective révolutionnaire se devrait aujourd'hui de prendre en compte. Sans pour autant prêter à Marx une capacité d'anticipation démesurée, nous considérons qu'il est permis de répondre à cette question par la négative. À nos yeux, il est en effet possible de trouver dans la distinction entre parti et secte, développée de manière approfondie à partir de la fin des années 1860, et dont nous nous sommes efforcé de montrer le caractère central au sein de sa théorie de l'organisation, un outil conceptuel majeur permettant précisément de toucher du doigt cette difficulté. Marx n'a donc pas été aveugle aux dérives oligarchiques et même monarchiques qui étaient susceptibles d'entacher le fonctionnement des structures militantes, il les a au contraire clairement identifiées et activement combattues. Rompant avec le modèle suranné des sociétés secrètes, il a même, d'une certaine façon, contribué à inventer des modalités d'organisation démocratiques, fondées sur la souveraineté des adhérents sur leur propre parti. Soucieux de maintenir un lien vivant avec le mouvement de masse, il s'est toujours efforcé de favoriser l'exercice d'une pratique politique partisane appuyée sur les actions et revendications initiées par la classe ouvrière elle-même, sans jamais prétendre énoncer des directives depuis l'extérieur.

Pour autant, les analyses de Marx n'apportent évidemment pas de solution définitive au problème de l'organisation de masse et la mise au jour de leur possible actualité doit être également comprise comme un appel à les prolonger et à les approfondir, en tenant compte des grandes évolutions historiques qui ont eu lieu depuis 150 ans. Une telle démarche suppose donc, à nos yeux, de se confronter dans le détail aux élaborations plurielles que la théorie marxiste elle-même a consacrées à cette question depuis la fin du XIX^e siècle.

1 Pierre BOURDIEU, « Le sociologue en question », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002 [1981], p. 45.

Paradoxalement, ce riche corpus de textes, qui serait sans nul doute à même de fournir matière à un champ de recherche à part entière au sein de la philosophie politique, est largement sous-exploité et n'a donné lieu qu'à fort peu d'études dans les dernières décennies. À nos yeux, la meilleure illustration de ce phénomène se trouve peut-être du côté de la réception récente – pourtant florissante – de la pensée de Gramsci, qui n'accorde généralement que peu de place à la question, pourtant centrale dans les *Cahiers de prison*, du parti révolutionnaire¹. Cette situation nous semble d'autant plus dommageable que c'est peut-être chez Gramsci, bon connaisseur et critique des thèses de Michels², que l'on peut trouver le plus grand effort d'innovation théorique en la matière. Précisément parce qu'elles sont inséparables de sa profonde reconfiguration du concept d'intellectuel, les analyses consacrées par Gramsci à la question du parti permettent en effet d'aller beaucoup plus loin qu'une simple dénonciation des logiques bureaucratiques susceptibles d'émerger au sein des organisations ouvrières.

D'une part, elles offrent la possibilité de penser, d'une façon plus aboutie que ce que l'on pouvait trouver sous la plume de Marx, la capacité du prolétariat à être collectivement l'auteur de la théorie de sa propre émancipation. En affirmant, au premier paragraphe du douzième cahier, que l'idée selon laquelle « tous les membres d'un parti politique » devaient être considérés « comme des intellectuels³ », si elle pouvait prêter à sourire, était en réalité profondément juste, Gramsci transformait complètement les coordonnées classiques du problème de la fusion telles que nous les avons exposées en introduction. La réflexion sur les intellectuels organiques du parti communiste concernait alors l'ensemble de ses adhérents et invalidait d'emblée toute réduction de la majorité d'entre eux au rôle d'exécutants d'une stratégie élaborée par une minorité. C'est cette conception novatrice qui permet de donner tout son sens à la thèse énoncée dans un article de 1925, d'après laquelle il était nécessaire, en définitive, que « chaque membre du parti soit un élément politique actif [*un elemento politico attivo*], un dirigeant⁴ ». D'autre part, les analyses développées par Gramsci peuvent servir de point d'appui pour penser à nouveaux frais l'articulation entre l'action du parti lui-même et celle du mouvement de masse. S'il est vrai que la fonction du parti est une fonction de

1 Dans la période récente, Yohann Douet est un des rares à avoir consacré une étude spécifique à cette question. Cf. Yohann DOUET, « Gramsci et le problème du parti », in *Contretemps*, 6 mars 2017 (en ligne).

2 Dans le paragraphe 75 du deuxième cahier, Gramsci revenait assez longuement sur les thèses de Michels, qu'il présentait comme « confuses et schématiques ». Cf. Antonio GRAMSCI, Cahier 2, §75 [1931-1933], in *Cahiers de prison*, t. I, Paris, Gallimard, 1996, p. 218.

3 Antonio GRAMSCI, Cahier 12, §1 [1932], in *Cahiers de prison*, t. III, Paris, Gallimard, 1978, p. 318.

4 Antonio GRAMSCI, « Necessità di una preparazione ideologica di massa » [1925], in *Scritti politici*, t. III, Rome, Editori riuniti, 1973, p. 122.

direction, la réussite de cette tâche est étroitement liée à sa capacité à subvertir le partage entre dirigeants et dirigés en se faisant le promoteur d'une réforme intellectuelle et morale favorisant l'autonomie de pensée et d'action des classes subalternes. La question des conditions permettant la mise en place de ce qu'André Tosel nommait très justement un « cercle pédagogique¹ » vertueux entre le parti et les masses est sans aucun doute extrêmement difficile à résoudre, mais on peut considérer qu'elle constitue la clef de voûte de toute stratégie révolutionnaire fondée sur la mise en mouvement du plus grand nombre.

Au-delà de l'Idée du communisme

Affirmer, pour finir, la possible actualité de la théorie du communisme développée par Marx dans le cadre de son travail de parti suppose de rompre avec l'une des modalités de la récente réactivation du discours sur le communisme au sein de la réflexion philosophique, consistant à l'appréhender davantage comme une hypothèse régulatrice que comme une intervention stratégique ancrée dans une pratique militante. C'est sans aucun doute sous la plume d'Alain Badiou que ce type d'approche a été développé de la façon la plus systématique, mais on peut également la voir à l'œuvre, sous d'autres formes, chez des philosophes de la même génération comme Jacques Rancière² ou encore Jean-Luc Nancy³. S'il faut reconnaître à cette perspective l'indéniable mérite d'avoir contribué à redonner au concept de communisme une audience philosophique à une époque où une telle opération n'avait rien d'évident, il est clair que la voie qu'elle emprunte s'écarte assez nettement de celle qui a guidé notre analyse. La ligne de démarcation entre les deux ne tient pas seulement au rejet radical de la forme-parti, renvoyée par Alain Badiou à une séquence irrémédiablement révolue de l'histoire de l'hypothèse communiste, marquée par le problème « de la victoire et de la durée⁴ », que l'écrasement de la Commune de Paris aurait en son temps rendu incontournable, mais qui n'aurait plus de sens aujourd'hui. Elle nous semble renvoyer à une difficulté plus fondamentale encore, qui a trait à la manière dont est pensée l'existence même de cette Idée du communisme.

1 André TOSEL, *Étudier Gramsci*, Paris, Kimé, 2016, p. 285.

2 Cf. par exemple Jacques RANCIÈRE, « Communistes sans communisme ? », in *Moments politiques*, Paris & Montréal, La Fabrique & Lux, 2009, p. 217-232.

3 Cf. par exemple Jean-Luc NANCY, « Le commun le moins commun », in *Actuel Marx*, N°48, Paris, 2010, p. 55-59.

4 Alain BADIOU, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Paris, Lignes, 2007, p. 143.

En effet, dans une telle conception, les tentatives historiques de réalisation du communisme ne semblent pas pouvoir être autre chose qu'une succession de fulgurances ponctuelles ne donnant lieu à aucune véritable cristallisation matérielle. Si, comme le prétend Alain Badiou, « il n'y a aucun réel de l'Histoire¹ », le lien qui unit les différentes pratiques orientées par l'Idée du communisme ne peut plus être que symbolique. Plutôt qu'à des victoires collectives passées, l'action révolutionnaire est alors étrangement appelée à se raccrocher à des « noms propres » permettant à « l'individu quelconque » de se référer à l'Idée du communisme par l'intermédiaire d'« individus glorieux et typiques² » censés l'incarner. Outre le fait qu'elle débouche sur des conclusions politiques à nos yeux fort inquiétantes pour ne pas dire dangereuses³, cette approche nous semble rompre de façon dommageable avec un des aspects les plus intéressants de la théorie de Marx, qui nous paraît précisément jouer un rôle central dans son travail de parti, à savoir la thèse selon laquelle le communisme se construit dans la continuité d'une pratique ouvrière déjà existante, qui offre autant de points d'appui présents pour la pratique future⁴. C'est en effet ce que nous semble montrer en bien des cas l'analyse des grandes orientations revendicatives que Marx s'est efforcé de favoriser dans le cadre de ses interventions au sein des organisations ouvrières de son temps. *L'Adresse inaugurale* de l'AIT rédigée à l'automne 1864, dont l'une des principales fonctions était de mettre en lumière des conquêtes ouvrières – la réduction du temps de travail et le développement de la production coopérative – susceptibles d'être prolongées, constitue en la matière un exemple paradigmatique.

De ce fait, la célèbre formule de *L'Idéologie allemande* qui définit le communisme comme le « mouvement *effectif* qui abolit l'état actuel » et dont les conditions « résultent de la présupposition [*Voraussetzung*] actuellement existante⁵ » nous semble pouvoir être éclairée d'une lumière nouvelle. Cette présupposition ne renvoie pas seulement à des potentialités objectives offertes par les contradictions internes au mode de production capitaliste lui-même sans lesquelles, pour reprendre une autre expression fameuse tirée des *Grundrisse*, toute

1 Alain BADIOU, *L'Hypothèse communiste*, Paris, Lignes, 2009, p. 190.

2 *Ibid.*, p. 197.

3 Alain Badiou a ainsi pu aller jusqu'à affirmer que, du fait même de cette importance des noms propres, « la condamnation par Khrouchtchev, à propos de Staline, du "culte de la personnalité" était mal venue ». Cf. *ibid.*

4 À l'inverse, il nous semble que, comme l'a bien montré Bertrand Binoche, la valorisation unilatérale de l'événement peut aisément déboucher sur une entreprise de « délégitimation » réduisant à néant toute « continuité historique », voire sur une pure et simple « apologie de la désinstitutionnalisation généralisée ». Cf. Bertrand BINOCHÉ, « Après l'histoire, l'événement ? », in *Actuel Marx*, N°32, Paris, 2002, p. 150 *sqq.*

5 MEGA² I/5, p. 37 ; Karl MARX, Friedrich ENGELS, Joseph WEYDEMEYER, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, *op.cit.*, p. 79.

action communiste serait condamnée à sombrer dans le « donquichottisme¹ ». Elle nous paraît également désigner un ensemble de victoires déjà obtenues par la classe ouvrière elle-même au cours de ses combats et donnant sens à une stratégie communiste irréductible à un perpétuel recommencement sans progression. Cet enjeu, sans doute moins visible à l'époque de Marx du fait du caractère encore embryonnaire de ces conquêtes, nous semble revêtir une importance beaucoup plus grande aujourd'hui, après deux siècles de luttes ouvrières qui ont profondément transformé les sociétés contemporaines. On rétorquera sans doute qu'en raison de la généralisation des logiques néo-libérales, la pesanteur de ces victoires partielles constitue depuis quatre décennies un fait beaucoup moins net qu'auparavant. Ce constat indéniable ne nous paraît pas rendre pour autant caduque la question de la confrontation stratégique avec cet héritage historique, même s'il en transforme assurément les modalités.

L'institutionnalisation d'un grand nombre de ces conquêtes, parfois captées et vidées de leur dimension originellement subversive au fil des années, a pu en bien des cas faire oublier le processus qui avait présidé à leur naissance. Couplée à l'habitude de la défaite, elle a même fini par rendre en bonne part invisible la puissance dont la classe ouvrière avait su faire preuve par le passé. En pareil contexte, on peut certes être tenté d'affirmer, comme l'a récemment fait Enzo Traverso, que le marxisme correspondant à notre régime d'historicité ne pourrait être que de « coloration *mélancolique* » et de considérer que sa fonction principale résiderait dans une « organisation du pessimisme² » permettant de surmonter le traumatisme de l'échec historique subi par le mouvement ouvrier à la fin du XX^e siècle. Cependant, il nous semble que, malgré ses mérites, en proposant de substituer à l'unilatérale « mémoire des *victimes* » un regard porté sur les « *vaincus*³ », une telle perspective n'accomplit en réalité que la moitié du chemin et ne permet pas de mener jusqu'à son terme la démarche stratégique dont elle se revendique pourtant explicitement. Cette méditation critique sur les défaites passées nous paraît ainsi devoir être complétée par une réflexion tout aussi critique sur les victoires passées, faute de quoi elle risque de se priver très largement de la dimension propulsive qui, pour une bonne part, lui donne sens.

Sans prétendre ici entrer dans le détail de ce que pourrait être une telle analyse, nous voudrions simplement indiquer très brièvement deux directions de recherche qu'elle pourrait

1 MEGA² II/1.1, p. 92 ; Karl MARX, *Manuscrits de 1857-1858* (« *Grundrisse* »), t. I, *op.cit.*, p. 95.

2 Enzo TRAVERSO, *Mélancolie de gauche. La Force d'une tradition cachée (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Découverte, 2016, p. 100.

3 *Ibid.*, p. 8.

être conduite à emprunter. La première consisterait à mener un travail d'interprétation de certaines conquêtes singulières arrachées par la classe ouvrière depuis le milieu du XIX^e siècle en donnant à voir la rupture qu'elles ont introduite au sein même de la logique capitaliste, à la manière de ce que Marx lui-même s'était efforcé de faire dans l'*Adresse inaugurale* de l'AIT. C'est une perspective de ce genre que l'on trouve par exemple dans les travaux de Bernard Friot portant sur la création du régime général de Sécurité sociale dans la France de 1946, qui proposent à la fois la relecture d'une séquence historique spécifique et des considérations stratégiques orientées vers la prolongation de ces apports¹. La seconde consisterait à creuser, d'un point de vue conceptuel, l'analyse de la dimension proprement communiste des victoires partielles que la classe ouvrière est susceptible d'obtenir dans sa lutte. En effet, il s'agit là, nous semble-t-il, d'un aspect que Marx suggère implicitement plus souvent qu'il ne le développe explicitement, raison pour laquelle, en la matière, un approfondissement de ses intuitions initiales nous semble s'imposer. Là encore, la tradition marxiste constitue sans aucun doute un vivier précieux et insuffisamment exploité. En l'occurrence, c'est notamment du côté des réflexions formulées par Jean Jaurès au sujet de l'évolution révolutionnaire², directement pensée comme un prolongement des perspectives développées par Marx, que l'on pourra trouver des pistes stimulantes. L'une comme l'autre, ces deux orientations de recherche nous paraissent finalement dessiner en creux ce qui constitue peut-être la plus grande richesse de la conception du communisme développée par Marx à la faveur de son travail de parti : la confiance dans la capacité créative de la classe ouvrière.

1 Cf. notamment Bernard FRIOT, *Vaincre Macron*, Paris, La Dispute, 2017.

2 À ce sujet, cf. notamment Jean-Paul SCOT, *Jaurès et le réformisme révolutionnaire*, Paris, Seuil, 2014.

BIBLIOGRAPHIE

I. Œuvres de Marx et Engels

1. *Édition historique et critique en langue originale*

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Gesamtausgabe*, 68 tomes parus, Berlin, Dietz (1975-1998), Akademie Verlag (1998-2013), De Gruyter (2013-).

2. *Autres éditions utilisées pour citer les textes dont la langue originale n'est pas le français*

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Werke*, 43 tomes, Berlin, Dietz, 1956-1990.

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Collected Works*, Londres, Lawrence & Wishart, 50 tomes, 1975-2004.

3. *Éditions en langue française*

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Correspondance*, 13 tomes, Paris, Éditions sociales, 1971-2020 [1835-1880].

ENGELS, Friedrich, *Écrits de jeunesse*, 2 tomes, Paris, Éditions sociales, GEME, 2015-2018 [1839-1844].

MARX, Karl, *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2018 [1843].

MARX, Karl, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, Paris, Vrin, 2007 [1844].

ENGELS, Friedrich, *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Paris, Éditions sociales, Paris, 1975 [1845].

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *La Sainte Famille*, Paris, Éditions sociales, 2019 [1845].

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, WEYDEMEYER, Joseph, *L'Idéologie allemande*, 1^{er} et 2^e chapitres, Paris, Éditions sociales, GEME, 2014 [1845-1847].

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *L'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 2012 [1845-1847].

MARX, Karl, *Misère de la philosophie*, Paris, Éditions sociales, 1972 [1847].

ENGELS, Friedrich, *Principes du communisme*, Paris, Éditions sociales, 2020 [1847].

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1986 [1848].

MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *La Nouvelle Gazette Rhénane*, 3 tomes, Paris, Éditions sociales, 1963-1971 [1848-1849].

MARX, Karl, *Travail salarié et capital. Salaire, prix et profit*, Paris, Éditions sociales, 1985 [1849-1865]

- MARX, Karl, *Les Luttes de classes en France. 1848-1850*, Paris, Éditions sociales, 1984 [1850].
- MARX, Karl, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1984 [1852].
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Les Grands hommes de l'exil*, Marseille, Agone, 2015 [1852].
- MARX, Karl, *Manuscrits de 1857-1858 (« Grundrisse »)*, 2 tomes, Paris, Éditions sociales, 1980 [1857-1858].
- MARX, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2014 [1859].
- MARX, Karl, *Le Capital*, Livre I, Paris, Éditions sociales, 2016 [1867-1890].
- MARX, Karl, *La Guerre civile en France – 1871*, Paris, Éditions sociales, 1968 [1871].
- ENGELS, Friedrich, *La Question du logement*, Paris, Éditions sociales, 1969 [1872].
- MARX, Karl, *Critique du programme de Gotha*, Paris, Éditions sociales, GEME, 2008 [1875].
- ENGELS, Friedrich, *Anti-Dühring*, Paris, Éditions sociales, 1963 [1877-1878].
- MARX, Karl, *Le Capital*, Livre II, 2 tomes, Paris, Éditions sociales, 1974 [1885].
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Études philosophiques*, Paris, Éditions sociales, 1961.
- MARX, Karl, *Œuvres*, 4 tomes, Paris, Gallimard, Pléiade, 1963-1994.
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Sur la religion*, Paris, Éditions sociales, 1972.
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Le Parti de classe*, 4 tomes, Paris, Maspero, 1973.
- MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *La Social-démocratie allemande*, Paris, UGE, 1975.

II. Études sur Marx et Engels

1. Études thématiques

- ANDRÉAS, Bert, *Marx' Verhaftung und Ausweisung. Brüssel Februar/März 1848. Schriften aus dem Karl-Marx-Haus*, N°22, Trèves, 1978.
- ANGAUT, Jean-Christophe, « Le conflit Marx-Bakounine dans l'Internationale. Une confrontation des pratiques politiques », in *Actuel Marx*, N°41, Paris, 2007, p. 112-129.
- APRILE, Sylvie, « Le pain amer de l'exil », in MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Les Grands hommes de l'exil*, Marseille, Agone, 2015, p. VII-XXXVIII.
- BAGATURIA, Georgij, « Die Briefpartner von Karl Marx und Friedrich Engels », in HERRES, Jürgen, NEUHAUS, Manfred (dir.), *Politische Netzwerke durch Briefkommunikation. Briefkultur der politischen Oppositionsbewegungen und frühen Arbeiterbewegungen im 19. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 335-350.
- BALIBAR, Étienne, « Marx, Engels et le parti révolutionnaire », in *La Pensée*, N°201, Paris, 1978, p. 120-135.
- BARTEL, Horst, SCHMIDT, Walter, « Zur Entwicklung der Auffassungen von Marx und Engels über die proletarische Partei », in BARTEL, Horst (dir.), *Marxismus und deutsche*

Bibliographie

- Arbeiterbewegung. Studien zur sozialistischen Bewegung im letzten Drittel des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Dietz, 1970, p. 7-101.
- BEYME, Klaus von, « Karl Marx and Party Theory », in *Government and Opposition*, N°20/1, Londres, 1985, p. 70-87.
- BLUHM, Harald, « Bewegungen, Assoziationen und Partei – Elemente einer Theorie kollektiver Akteure bei Karl Marx », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2010*, Berlin, 2011, p. 7-27.
- BOCHINSKI, Hans-Jürgen, « Marx' Mitarbeit an der chartistischen Zeitung "The People's Paper" im Jahre 1853 », in *Marx-Engels-Jahrbuch 3*, Berlin, 1980, p. 165-195.
- BOHLENDER, Matthias, « Marx und die "Kritik im Handgemenge". Die Geburt des "kritischen Kommunismus" », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2015/16*, Berlin, 2016, p. 137-159.
- BOHLENDER, Matthias, « Marx, Engels und der "wahre Sozialismus" oder : Die Geburt des "historischen Materialismus" aus dem Handgemenge », in BOHLENDER, Matthias, SCHÖNFELDER, Anna-Sophie, SPEKKER, Matthias (dir.), *Die Marx'sche Gesellschaftskritik als politischer Einsatz*, Bielefeld, Transcript, 2018, p. 15-49.
- BOHLENDER, Matthias, « Zwischen Wahrheitspolitik und Wahrheitsmanifestation. Zur Genealogie des "Kommunistischen Manifests" », in MARCHART, Oliver, MARTINSEN, Renate (dir.), *Foucault und das Politische. Transdisziplinäre Impulse für die politische Theorie der Gegenwart*, Wiesbaden, Springer VS, 2019, p. 257-280.
- BOHLENDER, Matthias, SCHÖNFELDER, Anna-Sophie, SPEKKER, Matthias, « Vorwort », in *Die Marx'sche Gesellschaftskritik als politischer Einsatz*, Bielefeld, Transcript, 2018, p. 7-11.
- BOUSSEDRA, Saliha, « Les femmes : une classe à part pour Marx ? », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 42-51.
- BRAVO, Gian Mario, *Marx e la Prima Internazionale*, Milan, Pantarei, 2014 [1979].
- CARVER, Terrell, « The Engels-Marx Question : Interpretation, Identity/ies, Partnership, Politics », in STEGER, Manfred B., CARVER, Terrell (dir.), *Engels after Marx*, Manchester, Manchester University Press, 1999, p. 17-36.
- CLAUDIN, Fernando, *Marx, Engels et la révolution de 1848*, Paris, Maspero, 1980 [1976].
- CLOCHEC, Pauline, « Le libéralisme de Marx », in *Actuel Marx*, N°56, Paris, 2014, p. 109-123.
- CLOCHEC, Pauline, « Le *Manuscrit de Kreuznach* et l'ambiguïté de la démocratie sociale », in *Les Cahiers philosophiques de Strasbourg*, N°41, Strasbourg, 2017, p. 77-97.
- COLLINS, Henry, ABRAMSKY, Chimen, *Karl Marx and the British Labour Movement. Years of the First International*, Londres, Macmillan, 1965.
- CORNU, Auguste, *Karl Marx et Friedrich Engels*, 4 tomes, Paris, PUF, 1955-1970.
- CUKIER, Alexis, GARO, Isabelle (dir.), *Avec Marx, philosophie et politique*, Paris, La Dispute, 2019.
- DARDOT, Pierre, LAVAL, Christian, *Marx, prénom Karl*, Paris, Gallimard, 2012.
- DIDRY, Claude, « Les *Factory Acts* dans *Le Capital*. Une écologie juridique du travail », in *Droit & philosophie*, N°10, Paris, 2018, p. 95-111.
- DLUBEK, Rolf, « Auf der Suche nach neuen politischen Wirkungsmöglichkeiten. Marx 1861 in Berlin », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2004*, Berlin, 2005, p. 142-175.

Bibliographie

- DOUET, Yohann, « Le problème du dépérissement du droit chez Marx et Engels », in *Droit & philosophie*, N°10, Paris, 2018, p. 23-40.
- DRAPER, Hal, *Karl Marx's Theory of Revolution*, t. III : The « Dictatorship of the Proletariat », New York, Monthly Review Press, 1986.
- DUCANGE, Jean-Numa, GARO, Isabelle, « Introduction », in *Marx politique*, Paris, La Dispute, 2015, p. 7-38.
- FISCHBACH, Franck, « Marx et le communisme », in *Actuel Marx*, N°48, Paris, 2010, p. 12-21.
- FISCHBACH, Franck, *Philosophies de Marx*, Paris, Vrin, 2015.
- GARO, Isabelle, *Marx et l'invention historique*, Paris, Syllepse, 2012.
- GEMKOW, Heinrich, *Friedrich Engels' Hilfe beim Sieg der deutschen Sozialdemokratie über das Sozialistengesetz*, Berlin, Dietz, 1957.
- GOLOWINA, Galina, « Das Projekt der Vierteljahrsschrift von 1845/1846. Zu den ursprünglichen Publikationsplänen der Manuskripte der "Deutschen Ideologie" », in *Marx-Engels-Jahrbuch 3*, Berlin, 1980, p. 260-274.
- GRANDJONC, Jacques, *Marx et les communistes allemands à Paris. Vorwärts ! 1844*, Paris, Maspero, 1974.
- GRANDJONC, Jacques, « Zu Marx' Aufenthalt in Paris : 12. Oktober 1843 – 1. Februar 1845 », in *Schriften aus dem Karl-Marx-Haus*, N°43, Trèves, 1990, p. 163-212.
- HABER, Stéphane, « Pour une réappropriation contemporaine de la distinction marxienne entre socialisme et communisme », in *Cités*, N°43, Paris, 2010, p. 31-41.
- HEINRICH, Michael, *Karl Marx et la naissance de la société moderne*, t. 1, Paris, Éditions sociales, 2019 [2018].
- HENRY, Michel, *Marx*, Paris, Gallimard, 1991 [1976].
- HERRES, Jürgen, « Karl Marx and the IWMA Revisited », in BENSIMON, Fabrice, DELUERMOZ, Quentin, MOISAND, Jeanne (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 299-312.
- HUARD, Raymond, « Avant-propos », in MARX, Karl, *Le Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Éditions sociales, 1984, p. 9-54.
- HUARD, Raymond, « Présentation », in MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1986, p. 9-46.
- HUNDT, Martin, *Wie das « Manifest » entstand*, Berlin, Dietz, 1973.
- HUNDT, Martin, « Programmatische Bemühungen im Bund der Gerechten. Zu Marx' Einfluß auf ein neuentdecktes Katechismus-Fragment von 1844/1845 », in *Marx-Engels Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 311-322.
- HUNDT, Martin, « Zur Entwicklung der Parteiauffassungen von Marx und Engels in der Zeit des Bundes der Kommunisten » [1981], in *Bund der Kommunisten 1836-1852*, Berlin, Akademie Verlag, 1988, p. 289-310.
- HUNT, Richard N., *The Political Ideas of Marx and Engels*, 2 tomes, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1974-1984.

Bibliographie

- КАНДЕЛЬ, Ефим П., « Не от хорошей жизни... По поводу статьи Б. Николаевского "Кто искажает историю ?" », in *Вопросы истории КПСС*, N°3, Moscou, 1962, p. 180-189.
- KLIEM, Manfred, *Karl Marx. Dokumente seines Lebens*, Leipzig, Reclam, 1970.
- KÖSLING, Peer, « Warum führten Marx und Engels den Lassalleschen Vorschlag auf Philippe Buchez zurück ? », in *Marx-Engels-Jahrbuch 10*, Berlin, 1986, p. 197-209.
- KOUVÉLAKIS, Stathis, *Philosophie et révolution de Kant à Marx*, Paris, La Fabrique, 2017 [2003].
- KOUVÉLAKIS, Stathis, « La forme politique de l'émancipation », in DUCANGE, Jean-Numa, GARO, Isabelle (dir.), *Marx politique*, Paris, La Dispute, 2015, p. 39-90.
- KRÄTKE, Michael, « Friedrich Engels, der erste Marxist », in *Friedrich Engels oder : Wie ein « Cotton-Lord » den Marxismus erfand*, Berlin, Dietz, 2020, p. 9-68.
- KUNDEL, Erich, « Marx und Engels an der Seite der Sozialdemokratischen Arbeiterpartei im Kampf um die revolutionäre Arbeitereinheit », in *Marx-Engels-Jahrbuch 1*, Berlin, 1978, p. 81-114.
- KUNDEL, Erich, « Bebel und Liebknecht an der Seite von Marx und Engels im Kampf gegen die Beteiligung Preußen-Deutschlands an der Niederschlagung der Pariser Kommune », in *Marx-Engels-Jahrbuch 11*, Berlin, 1987, p. 114-174.
- LACASCADE, Jean-Louis, *Les Métamorphoses du jeune Marx*, Paris, PUF, 2002.
- LÊ, Thành Khôi, *Marx, Engels et l'éducation*, Paris, PUF, 1991.
- LEIDIGKEIT, Karl-Heinz, « Das kontinuierliche Ringen von Marx und Engels um die Partei der Arbeiterklasse (1852-1860) », in *Beiträge zur Geschichte der Arbeiterbewegung*, N°6, Berlin, 1977, p. 966-979.
- LEIDIGKEIT, Karl-Heinz, « Zum Kampf von Karl Marx und Friedrich Engels um die Partei der Arbeiterklasse in den Jahren 1859/1860 », in *Marx-Engels-Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 162-180.
- LIEDMAN, Sven-Eric, « Engelsismus », in HAUG, Wolfgang Fritz (dir.), *Historisch-kritisches Wörterbuch des Marxismus*, Bd. 3, Hambourg, Argument, 1997, p. 384-392.
- LIEDMAN, Sven-Eric, *A World to Win. The Life and Works of Karl Marx*, Londres, Verso, 2018 [2015].
- LÖWY, Michael, *La Théorie de la révolution chez le jeune Marx*, Paris, Maspero, 1970.
- MEHRING, Franz, *Karl Marx. Histoire de sa vie*, Paris, Bartillat, 2009 [1918].
- MEISER, Wolfgang, « Das "Manifest der kommunistischen Partei" vom Februar 1848. Neue Forschungsergebnisse zur Druckgeschichte und Überlieferung », in *Marx-Engels-Jahrbuch 13*, Berlin, 1991, p. 117-129.
- MOLNÁR, Miklós, *Marx, Engels et la politique internationale*, Paris, Gallimard, 1975.
- MUSTO, Marcello, *Karl Marx. Biografia intellettuale e politica. 1857-1883*, Turin, Einaudi, 2018.
- MYSYROWICZ, Ladislas, « Karl Marx, la Première Internationale et la Statistique », in *Le Mouvement social*, N°69, Paris, 1969, p. 51-84.

Bibliographie

- NEUNÜBEL, Ingolf, « Zur Bedeutung von Marx' Studien über die Kooperativbewegung Anfang der fünfziger Jahre für die Ausarbeitung der marxistischen Genossenschaftskonzeption », in *Marx-Engels-Jahrbuch 13*, Berlin, 1991, p. 35-54.
- NICOLAEVSKY, Boris, « Who is distorting history ? (*Voprosy Istorii* and Karl Marx in 1848-1849) », in *Proceedings of the American Philosophical Society*, N°105, Philadelphie, 1961, p. 209-236.
- PAGEL, Ulrich, HUBMANN, Gerald, WECKWERTH, Christine, « Einführung », in *MEGA² I/5*, p. 725-799.
- PODAK, Klaus, « Der tote Hund ist arg lebendig. Karl Marx und der Untergang des Marxismus », in *Süddeutsche Zeitung*, 28-29 avril 1990.
- QUÉTIER, Jean, « Marx dans le combat politique (1864-1883) », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 78-88.
- RENAULT, Emmanuel, *Marx et l'idée de critique*, Paris, PUF, 1995.
- RUBEL, Maximilien, *Karl Marx. Essai de biographie intellectuelle*, Paris, Klincksieck, 2016 [1957].
- RUBEL, Maximilien, « Remarques sur le concept de parti prolétarien chez Marx », in *Revue française de sociologie*, N° 2-3, Paris, 1961, p. 166-176.
- RUBEL, Maximilien, « La légende de Marx ou Engels fondateur » [1972], in *Marx critique du marxisme*, Paris, Payot, 2000 [1974], p. 45-55.
- SCHIEDER, Wolfgang, *Karl Marx als Politiker*, Munich, Piper, 1991.
- SCHÖNCKE, Manfred, « Karl Marx und seine Kuraufenthalte in Karlsbad in den Jahren 1874, 1875 und 1876. Biographische Anmerkungen zu den überlieferten Briefen », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge 2014/15*, Hambourg, 2016, p. 259-283.
- SÈVE, Lucien, « Marx et le libre développement de l'individualité », in PLANTY-BONJOUR, Guy (dir.), *Droit et liberté selon Marx*, Paris, PUF, 1986, p. 87-124.
- SÈVE, Lucien, *Penser avec Marx aujourd'hui*, 4 tomes, Paris, La Dispute, 2004-2019.
- SÈVE, Lucien, « Traduire *Aufhebung* chez Marx. Fausse querelle et vrais enjeux », in *Actuel Marx*, N°64, Paris, 2018, p. 112-127.
- SHANIN, Teodor, « Late Marx : gods and craftsmen », in *Late Marx and the Russian Road. Marx and the « peripheries of capitalism »*, New York, Monthly Review Press, 1983, p. 3-39.
- SPERBER, Jonathan, *Karl Marx, homme du XIX^e siècle*, Paris, Piranha, 2017 [2013].
- STEDMAN JONES, Gareth, « Introduction » [2002], in MARX, Karl, ENGELS, Friedrich, *The Communist Manifesto*, Londres, Penguin Classics, 2014, p. 3-280.
- STEDMAN JONES, Gareth, *Karl Marx. Greatness and Illusion*, Londres, Penguin Books, 2017 [2016].
- STEINKE, Monika, « Karl Marx und die Formierung eines revolutionär-proletarischen Führungskerns im Generalrat der I. Internationale (bis zum Vorabend des Genfer Kongresses) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°18, Berlin, 1985, p. 47-59.

TEXIER, Jacques, « Le concept de *Naturwüchsigkeit* dans *L'Idéologie allemande* », in *Actuel Marx*, N°9, Paris, 1991, p. 97-122.

TEXIER, Jacques, *Révolution et démocratie chez Marx et Engels*, Paris, PUF, 1998.

TOUBOUL, Hervé, « Marx, Engels, Fourier : Quelques points sur l'éducation », in *Le Télémaque*, N°50, Caen, 2016, p. 117-122.

WELSKOPP, Thomas, « Karl Marx und die Arbeiterbewegung », in BOUVIER, Beatrix, AUTS, Rainer (dir.), *Karl Marx 1818-1883 Leben. Werk. Zeit*, Stuttgart, Theiss, 2018, p. 300-309.

2. Études sur l'histoire des sources et des éditions

BADIA, Gilbert, « Brèves remarques sur l'édition des œuvres de Marx dans la Bibliothèque de la Pléiade », in *La Pensée*, N°146, Paris, 1969, p. 82-89.

BÉGUIN, Victor, « La GEME : projet théorique et enjeux de traduction », in *La Pensée*, N°394, Paris, 2018, p. 17-28.

CALLESEN, Gerd, « Die Überführung des Nachlasses von Marx und Engels nach Kopenhagen 1933 », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge 2016/17*, Hambourg, 2017, p. 255-264.

DLUBEK, Rolf, « Die Entstehung der zweiten Marx-Engels-Gesamtausgabe im Spannungsfeld von legitimatorischem Auftrag und editorischer Sorgfalt », in *MEGA-Studien*, N°1, Berlin, 1994, p. 60-106.

Editionsrichtlinien der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA), Berlin, Dietz, 1993.

GAUDIN, François, *Traduire Le Capital. Une correspondance inédite entre Karl Marx, Friedrich Engels et Maurice Lachâtre*, Rouen, PURH, 2019.

GOLMAN, Lew, « Die Herausgabe der Werke von Karl Marx und Friedrich Engels in englischer Sprache », in *Marx-Engels-Jahrbuch 1*, Berlin, 1978, p. 435-453.

HAGE, Julien, « Un âge d'or éditorial du marxisme ? Les années 1960 et 1970 », in DUCANGE, Jean-Numa, BURLAUD, Antony (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, 2018, p. 144-154.

HECKER, Rolf, « Rjazanovs Editionsprinzipien der ersten MEGA », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge. Sonderband 1*, Hambourg, 1997, p. 7-27.

KUNDEL, Erich, MALYSCH, Alexander, « Die weitere Herausgabe der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA) und die Perspektiven der Marx-Engels-Forschung », in *Beiträge zur Marx-Engels Forschung*, N°21, Berlin, 1987, p. 16-42.

LEFEBVRE, Jean-Pierre, « La première traduction française du *Capital* », in *La Pensée*, N°233, Paris, 1983, p. 85-99.

LE MOULLEC-RIEU, Aude, « Les Œuvres de Marx dans la "Bibliothèque de la Pléiade" : une consécration paradoxale », in DUCANGE, Jean-Numa, BURLAUD, Antony (dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, 2018, p. 134-143.

MARXHAUSEN, Thomas, « "MEGA-MEGA" und kein Ende », in *Utopie kreativ*, N°189-190, Berlin, 2006, p. 596-617.

- MAYER, Paul, « Die Geschichte des sozialdemokratischen Parteiarchivs und das Schicksal des Marx-Engels-Nachlasses », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°6-7, Hanovre, 1967, p. 5-198.
- NEUHAUS, Manfred, « Klassiker unter Klassikern. Editionsphilologische Grundlagen, Struktur und Bearbeitungsstand der Marx-Engels-Gesamtausgabe (MEGA) », in RAUH, Hans-Christoph, GERLACH, Hans-Martin (dir.), *Ausgänge. Zur DDR-Philosophie in den 70er und 80er Jahren*, Berlin, Christoph Links Verlag, 2009, p. 175-190.
- SCHÖTTLER, Peter, « Une troisième MEGA ? Entretien avec Jacques Grandjonc », in *Genèses. Sciences sociales et histoire*, N°11, Paris, 1993, p. 137-147.
- SPERL, Richard, « Die Marx-Engels-Werkausgabe in deutscher Sprache (MEW). Eine editorische Standortbestimmung », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge. Sonderband 5*, Hambourg, 2006, p. 207-257.
- VERDÈS, Jeannine, « BA 1175. Marx vu par la police française (1871-1883) », in *Cahiers de l'ISEA. Études de marxologie (Série S)*, N°10, Paris, 1966, p. 83-120.
- VOLLGRAF, Carl-Erich, « Zuerst die Nr. 349 im Vereinsregister – dann unbekannt ; zunächst wohlbetucht, dann auf Spenden aus : Das launische Schicksal des Vereins "MEGA-STIFTUNG Berlin e. V." im deutschen Einigungsprozeß », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung. Neue Folge 1991*, Hambourg, 1991, p. 192-199.
- VOLLGRAF, Carl-Erich, « Die Kommentierung – Achillesferse der zweiten MEGA ? », in *Beiträge zur Marx-Engels Forschung. Neue Folge 1992*, Hambourg, 1992, p. 5-20.

III. Autres sources primaires

1. Documents historiques

- ANDRÉAS, Bert (dir.), *Documents constitutifs de la Ligue des communistes (1847)*, Paris, Aubier, 1972 [1969].
- Das Eisenacher Programm, beschlossen auf dem Parteitag des Allgemeinen Deutschen sozial-demokratischen Arbeiterkongresses zu Eisenach am 7., 8. und 9. August 1869*, Offenbach-sur-le-Main, Drott, 1947.
- DOWE, Dieter (dir.), *Berichte über die Verhandlungen der Vereinstage deutscher Arbeitervereine 1863 bis 1869*, Berlin & Bonn, Dietz, 1980.
- FÖRDER, Herwig, HUNDT, Martin, KANDEL, Jefim, LEWIOWA, Sofia (dir.), *Der Bund der Kommunisten. Dokumente und Materialien*, 3 tomes, Berlin, Dietz, 1970-1984.
- FREYMOND, Jacques (dir.), *La Première Internationale. Recueil de documents*, 2 tomes, Genève, Droz, 1962.
- Institute of marxism-leninism of the Central Committee of the Communist Party of the Soviet Union (dir.), *Documents of the First International. The General Council of the First International. Minutes (1864-1872)*, 5 tomes, Moscou, Progress Publishers, 1962-1968.

Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du PCUS (dir.), *Documents de la Première Internationale. Le Conseil Général de la Première Internationale. Procès-verbaux (1864-1872)*, 5 tomes, Moscou, Éditions du progrès, 1972-1975.

Institut du marxisme-léninisme près le Comité central du PCUS (dir.), *Documents de la Première Internationale. Le Congrès de La Haye de la Première Internationale. 2-7 septembre 1872. Procès-verbaux et documents*, Moscou, Éditions du progrès, 1972.

TENNSTEDT, Florian, WINTER, Heidi (dir.), *Quellensammlung zur Geschichte der deutschen Sozialpolitik 1867 bis 1914, Erste Abteilung, Erster Band : Grundfragen staatlicher Sozialpolitik. Die Diskussion der Arbeiterfrage auf Regierungsseite vom preußischen Verfassungskonflikt bis zur Reichtagswahl von 1881*, Stuttgart, Gustav Fischer Verlag, 1994.

2. Articles et ouvrages

BAKOUNINE, Mikhaïl, « Comment se présente la question révolutionnaire » [1869], in *Œuvres complètes*, Amsterdam, Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, 2000, CD-ROM.

BAKOUNINE, Mikhaïl, « Lettre à Natalie Herzen du 2 août 1870 », in *Archives Bakounine*, t. IV, Leyde, Brill, 1971, p. 269-270.

BAKOUNINE, Mikhaïl, « Aux officiers de l'armée russe » [1870], in *Archives Bakounine*, t. IV, Leyde, Brill, 1971, p. 171-204.

BAUER, Edgar, « Le *Juste-Milieu* » [1842], in ENGELS, Friedrich, *Écrits de jeunesse*, t. 1 (1839-1842), Paris, Éditions sociales, GEME, 2015, p. 373-402.

BECKER, Johann Philipp, « Was wir wollen und sollen », in *Der Vorbote*, N°1, Genève, 1866, p. 1-10.

BECKER, Johann Philipp, « Denkschrift an den Eisenacher Kongress », in *Der Vorbote*, N°7, Genève, 1869, p. 103-107.

BRACKE, Wilhelm, *Der Lassalle'sche Vorschlag. Ein Wort an den 4. Congress der Socialdemokratischen Arbeiterpartei (einberufen auf den 23. August 1873 nach Eisenach)*, Brunswick, Druck und Verlag von W. Bracke Jr., 1873.

« Das neue Preßgesetz », in *Neuer Social-Demokrat*, N°56, Berlin, 17 mai 1874.

EWERBECK, Hermann, « Kommunistischer Katechismus (Fragment) » [1844-1845], in *Marx-Engels-Jahrbuch 2*, Berlin, 1979, p. 323-338.

GÉRANDO, Joseph-Marie de, *Institutes du droit administratif français ou Éléments du code administratif*, 6 tomes, Paris, Nêve, 1829-1836.

[HÖCHBERG, Karl, BERNSTEIN, Eduard, SCHRAMM, Carl August], « Rückblicke auf die sozialistische Bewegung in Deutschland. Kritische Aphorismen von *** », in *Jahrbuch für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, Erster Jahrgang, Erste Hälfte, Zurich, 1879, p. 75-96.

LASSALLE, Ferdinand, *Offnes Antwortschreiben an das Central-Comité zur Berufung eines Allgemeinen Deutschen Arbeitercongresses zu Leipzig*, Zurich, Meyer & Zeller, 1863.

- LASSALLE, Ferdinand, *Herr Bastiat-Schulze von Delitzsch, der ökonomische Julian, oder : Capital und Arbeit*, Berlin, Schlingmann, 1864.
- RENAN, Ernest, *Les Apôtres*, Paris, Michel Lévy, 1866.
- SAINT-JUST, Louis-Antoine de, « Rapport au nom du Comité de salut public sur le gouvernement présenté à la Convention nationale le 19 du premier mois, l'an second de la République » [1793], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 2004, p. 628-645.
- SEMMIG, Hermann, « Communismus, Socialismus, Humanismus », in *Rheinische Jahrbücher zur gesellschaftlichen Reform*, Bd. 1, Darmstadt, 1845, p. 167-174.

IV. Autres textes théoriques

1. Études marxistes et études sur la théorie marxiste

- ALTHUSSER, Louis, « Marxisme et humanisme » [1963], in *Pour Marx*, Paris, 2005 [1965], p. 225-249.
- ALTHUSSER, Louis, « L'objet du *Capital* », in ALTHUSSER, Louis, BALIBAR, Étienne, ESTABLET, Roger, MACHEREY, Pierre, RANCIÈRE, Jacques, *Lire Le Capital*, Paris, PUF, 2008 [1965], p. 247-418.
- ANDERSON, Perry, *Sur le marxisme occidental*, Paris, Maspero, 1977 [1976].
- BADIOU, Alain, *De quoi Sarkozy est-il le nom ?*, Paris, Lignes, 2007.
- BADIOU, Alain, *L'Hypothèse communiste*, Paris, Lignes, 2009.
- BADIOU, Alain, *Qu'est-ce que j'entends par marxisme ?*, Paris, Éditions sociales, 2016.
- BERNSTEIN, Édouard, *Les Présupposés du socialisme*, Paris, Seuil, 1974 [1899].
- DOUET, Yohann, « Gramsci et le problème du parti », in *Contretemps*, 6 mars 2017 (en ligne).
- DRAPER, Hal, « The Myth of Lenin's "Concept Of The Party" : Or What They Did to What Is To Be Done ? » [1990], in *Historical Materialism*, N°4-1, Leyde, 1999, p. 187-214.
- DUCANGE, Jean-Numa, « Le parti a-t-il toujours tort ? Retours sur Ferdinand Lassalle et quelques expériences de la "forme parti" », in *Tumultes*, N°37, Paris, 2011, p. 23-37.
- FRIOT, Bernard, *Vaincre Macron*, Paris, La Dispute, 2017.
- GARO, Isabelle, *Communisme et stratégie*, Paris, Amsterdam, 2019.
- GRAMSCI, Antonio, « Necessità di una preparazione ideologica di massa » [1925], in *Scritti politici*, t. III, Rome, Editori riuniti, 1973, p. 117-122.
- GRAMSCI, Antonio, *Cahiers de prison*, 5 tomes, Paris, Gallimard, 1978-1996 [1929-1935].
- HAUG, Wolfgang Fritz, « Historisch-kritisch », in *Historisch-kritisches Wörterbuch des Marxismus*, Bd. 6.I, Hambourg, Argument, 2004, p. 375-394.
- KAPFERER, Norbert, *Das Feindbild der marxistisch-leninistischen Philosophie in der DDR, 1945-1988*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990.

- KAUTSKY, Karl, *Das Erfurter Programm in seinem grundsätzlichen Theil erläutert*, Stuttgart, Dietz, 1892.
- KAUTSKY, Karl, « Die Revision des Programms der Sozialdemokratie in Oesterreich », in *Die Neue Zeit*, XX. Jahrgang, Erster Band, N°3, Stuttgart, 1901-1902, p. 68-82.
- LÉNINE, Vladimir Ilitch, « Un mouvement rétrograde dans la social-démocratie russe » [1899], in *Œuvres*, t. 4, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1959, p. 262-293.
- LÉNINE, Vladimir Ilitch, « Que faire ? » [1902], in *Œuvres*, t. 5, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1965, p. 353-544.
- LÉNINE, Vladimir Ilitch, « L'État et la Révolution » [1917], in *Œuvres*, t. 25, Paris & Moscou, Éditions sociales & Éditions du progrès, 1970, p. 413-531.
- LIH, Lars T., « "Regardez les Allemands !" : Les racines de Lénine dans la social-démocratie européenne », in *Actuel Marx*, N°62, Paris, 2017, p. 26-45.
- LOSURDO, Domenico, *Gramsci. Du libéralisme au « communisme critique »*, Paris, Syllepse, 2006 [1997].
- MERLEAU-PONTY, Maurice, *Les Aventures de la dialectique*, Paris, Gallimard, 1955.
- PAŠUKANIS, Evgeny B., *La Théorie générale du droit et le marxisme*, Paris, EDI, 1970 [1924].
- SANDKÜHLER, Hans Jörg, « Marxismus – Wissenskultur, Überzeugung, Dogma. Dilemmata des Marxismus-Leninismus und marxistischen Philosophierens in der DDR », in RAUH, Hans-Christoph, GERLACH, Hans-Martin (dir.), *Ausgänge. Zur DDR-Philosophie in den 70er und 80er Jahren*, Christoph Links Verlag, Berlin, 2009, p. 739-774.
- SCOT, Jean-Paul, *Jaurès et le réformisme révolutionnaire*, Paris, Seuil, 2014.
- SÈVE, Lucien, *Marxisme et théorie de la personnalité*, Paris, Éditions sociales, 1975 [1969].
- STALINE, Joseph, « Des principes du léninisme » [1924], in *Textes*, t. 1, Paris, Éditions sociales, 1983, p. 103-165.
- TOSSEL, André, « Philosophie marxiste et traductibilité des langages et des pratiques » [1981], in *Praxis. Vers une refondation en philosophie marxiste*, Paris, Éditions sociales, 1984, p. 115-136.
- TOSSEL, André, *Étudier Gramsci*, Paris, Kimé, 2016.
- TRAVERSO, Enzo, *Mélancolie de gauche. La Force d'une tradition cachée (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, La Découverte, 2016.
- VESTER, Michael, « Klasse an sich / für sich », in HAUG, Wolfgang Fritz, HAUG, Frigga, JEHLE, Peter (dir.), *Historisch-kritisches Wörterbuch des Marxismus*, Bd. 7.I, Hambourg, Argument, 2008, p. 736-775.

2. Textes philosophiques et études d'histoire de la philosophie

- ARENDET, Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1994 [1958].
- AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1991 [1962].
- BINOCHÉ, Bertrand, *Critiques des droits de l'homme*, Paris, PUF, 1989.

Bibliographie

- BINOCHÉ, Bertrand, « Après l'histoire, l'événement ? », in *Actuel Marx*, N°32, Paris, 2002, p. 139-155.
- BOUVERESSE, Jacques, *Nietzsche contre Foucault. Sur la vérité, la connaissance et le pouvoir*, Marseille, Agone, 2016.
- CANGUILHEM, Georges, *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 2003 [1965].
- DEJOURS, Christophe, *Travail vivant*, t. 2 : Travail et émancipation, Paris, Payot, 2009.
- D'HONDT, Jacques, *Hegel secret. Recherches sur les sources cachées de la pensée de Hegel*, Paris, PUF, 1985.
- DURRIVE, Louis, *L'Expérience des normes. Comprendre l'activité humaine avec la démarche ergologique*, Toulouse, Octarès, 2015.
- FICHTE, Johann Gottlieb, *La Doctrine de l'État (1813)*, Paris, Vrin, 2006 [1813].
- FINK, Eugen, « Les concepts opératoires dans la phénoménologie de Husserl » [1957], in *Proximité et distance*, Grenoble, Millon, 1994, p. 147-168.
- FISCHBACH, Franck, *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009.
- FISCHBACH, Franck, *Le Sens du social. Les Puissances de la coopération*, Montréal, Lux, 2015.
- FOUCAULT, Michel, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966.
- FOUCAULT, Michel, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- FOUCAULT, Michel, « Entretien avec Michel Foucault » [1976-1977], in *Dits et écrits 1954-1988*, t. III : 1976-1979, Paris, Gallimard, 1994, p. 140-160.
- GOLDSCHMIDT, Victor, « Temps historique et temps logique dans l'interprétation des systèmes philosophiques » [1953], in *Questions platoniciennes*, Paris, Vrin, 1970, p. 13-21.
- GUEROULT, Martial, *Descartes selon l'ordre des raisons*, 2 tomes, Paris, Aubier, 1953.
- HABERMAS, Jürgen, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 tomes, Paris, Fayard, 1987 [1981].
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Notes et Fragments. Iéna 1803-1806*, Paris, Aubier, 1995.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Flammarion, 2012 [1807].
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Science de la Logique*, 3 tomes, Paris, Vrin, 2015-2016 [1812-1832].
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, Paris, PUF, 2013 [1820].
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich, *Encyclopédie des sciences philosophiques en abrégé*, Paris, Vrin, 2012 [1830].
- HONNETH, Axel, « Les pathologies du social. Tradition et actualité de la philosophie sociale » [1994], in *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris, Gallimard, 2006, p. 39-100.
- KANT, Emmanuel, « Qu'est-ce que les Lumières ? » [1784], in *Vers la paix perpétuelle. Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Flammarion, 2006, p. 43-51.

Bibliographie

- KERVÉGAN, Jean-François, *L'Effectif et le Rationnel. Hegel et l'esprit objectif*, Paris, Vrin, 2007.
- LÉON, Xavier, *Fichte et son temps*, 3 tomes, Paris, Armand Colin, 1922-1927.
- LOSURDO, Domenico, *Autocensure et compromis dans la pensée politique de Kant*, Paris, Delga, 2018 [1983].
- LUKÁCS, Georges, *La Destruction de la raison. Nietzsche*, Paris, Delga, 2006 [1954].
- MEIKSINS WOOD, Ellen, *Des Citoyens aux Seigneurs. Une histoire sociale de la pensée politique de l'Antiquité au Moyen Âge*, Montréal, Lux, 2013 [2008].
- NANCY, Jean-Luc, « Le commun le moins commun », in *Actuel Marx*, N°48, Paris, 2010, p. 55-59.
- NIETZSCHE, Friedrich, *Seconde considération intempestive*, Paris, Flammarion, 1988 [1874].
- NIETZSCHE, Friedrich, *Par-delà bien et mal*, Paris, Flammarion, 2000 [1886].
- RANCIÈRE, Jacques, « Communistes sans communisme ? », in *Moments politiques*, Paris & Montréal, La Fabrique & Lux, 2009, p. 217-232.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du Contrat social*, Paris, GF-Flammarion, 2001 [1762].
- ROZA, Stéphanie, *Comment l'utopie est devenue un programme politique. Du roman à la révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- SCHMIDT AM BUSCH, Hans-Christoph, *Hegel et le saint-simonisme. Étude de philosophie sociale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2012 [2007].
- SCHWARTZ, Yves, « Travail et usage de soi », in BERTRAND, Michèle, CASANOVA, Antoine, CLOT, Yves, DORAY, Bernard, HURSTEL, Françoise, SCHWARTZ, Yves, SÈVE, Lucien, TERRAIL, Jean-Pierre, *Je. Sur l'individualité. Approches pratiques / Ouvertures marxistes*, Paris, Éditions sociales, 1987, p. 183-207.
- SCHWARTZ, Yves, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Éditions sociales, 2012 [1988].
- SCHWARTZ, Yves, *Le Paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse, Octarès, 2000.
- SKINNER, Quentin, « Signification et compréhension dans l'histoire des idées » [1969], in *Visions politiques*, t. I : Sur la méthode, Genève, Droz, 2018 [2002], p. 75-117.
- SPINOZA, Baruch, « Lettre à Jarig Jelles du 2 juin 1674 », in *Œuvres*, t. IV, Paris, Garnier Frères, 1966, p. 283-284.
- STRAUSS, Leo, *La Persécution et l'Art d'écrire*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2003 [1952].
- TILLIETTE, Xavier (dir.), *Schelling im Spiegel seiner Zeitgenossen*, t. I et II, Turin, Bottega d'Erasmus, 1974 et 1981 ; t. III et IV, Milan, Mursia, 1987 et 1997.

3. Études de sociologie et de sciences politiques

- ANGAUT, Jean-Christophe, « La Sociologie du parti en contexte », in MICHELS, Robert, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, Paris, Gallimard, 2015, p. 543-586.

- BOURDIEU, Pierre, « Le sociologue en question », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 2002 [1981], p. 37-60.
- EßBACH, Wolfgang, *Die Junghegelianer. Soziologie einer Intellektuellengruppe*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1988.
- MARTINACHE, Igor, SAWICKI, Frédéric (dir.), *La Fin des partis ?*, Paris, PUF, 2020.
- MICHELS, Robert, *Sociologie du parti dans la démocratie moderne*, Paris, Gallimard, 2015 [1911].

V. Autres études historiques

1. Études sur l'histoire du mouvement ouvrier, du socialisme et du communisme

- BENSIMON, Fabrice, « The IWMA and Its Precursors in London, c. 1830-1860 », in BENSIMON, Fabrice, DELUERMOZ, Quentin, MOISAND, Jeanne (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 21-38.
- BENSIMON, Fabrice, DELUERMOZ, Quentin, MOISAND, Jeanne, « Appendix 2 : Membership », in « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 387-388.
- BERS, Günther, *Wilhelm Hasselmann (1844-1916). Sozialrevolutionärer Agitator und Abgeordneter des Deutschen Reichstags*, Cologne, Einhorn-Press, 1973.
- BIDOUZE, René, *Lissagaray, la plume et l'épée*, Paris, Éditions ouvrières, 1991.
- BLACKBURN, Sheila, *A Fair Day's Wage for a Fair Day's Work ? Sweated Labour and the Origins of Minimum Wage Legislation in Britain*, Aldershot, Ashgate, 2007.
- BRANGSCH, Lutz, « Das Kommunistische als Erzählung der Sozialdemokratie des 19. Jahrhunderts. Der "deutsche kritische Kommunismus" », in BRANGSCH, Lutz, BRIE, Michael (dir.), *Das Kommunistische Oder: Ein Gespenst kommt nicht zur Ruhe*, Hambourg, VSA, 2016, p. 63-80.
- CATEL, Amaury, *Le Traducteur et le Demiurge. Hermann Ewerbeck, un communiste allemand à Paris (1841-1860)*, Nancy, L'Arbre bleu, 2019.
- COMBE, Sonia, *La Loyauté à tout prix. Les Floués du « socialisme réel »*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2019.
- CONFINO, Michael, « Bakunin et Nečaev. Les débuts de la rupture. Introduction à deux lettres inédites de Michel Bakunin – 2 et 9 juin 1870 », in *Cahiers du monde russe et soviétique*, N°7-4, Paris, 1966, p. 581-699.
- CONFINO, Michael, *Violence dans la violence. Le Débat Bakounine-Nečaev*, Paris, Maspero, 1973.
- DAYAN-HERZBRUN, Sonia, *L'Invention du parti ouvrier. Aux origines de la social-démocratie (1848-1864)*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- DEFFARGES, Anne, *La Social-démocratie sous Bismarck. Histoire d'un mouvement qui changea l'Allemagne*, Paris, L'Harmattan, 2013.

Bibliographie

- DELALANDE, Nicolas, *La Lutte et l'Entraide. L'Âge des solidarités ouvrières*, Paris, Seuil, 2019.
- DLUBEK, Rolf, « Die Korrespondenz Johann Philipp Beckers als Präsident der Sektionsgruppe deutscher Sprache der Internationalen Arbeiterassoziation », in HERRES, Jürgen, NEUHAUS, Manfred (dir.), *Politische Netzwerke durch Briefkommunikation. Briefkultur der politischen Oppositionsbewegungen und frühen Arbeiterbewegungen im 19. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 117-176.
- DROIT, Emmanuel, *Vers un homme nouveau ? L'éducation socialiste en RDA (1949-1989)*, Rennes, PUR, 2009.
- DROZ, Jacques (dir.), *Histoire générale du socialisme*, 4 tomes, Paris, PUF, 1972-1978.
- DUCANGE, Jean-Numa, *Jules Guesde. L'Anti-Jaurès ?*, Paris, Armand Colin, 2017.
- ENGELBERG, Ernst, « Einiges über den historisch-politischen Charakter des Bundes der Gerechten » [1952], in HUNDT, Martin (dir.), *Bund der Kommunisten 1836-1852*, Berlin, Akademie Verlag, 1988, p. 52-64.
- ENGELBERG, Ernst, « Theorie und Praxis des Formationswechsels (1846 bis 1852) », in ENGELBERG, Ernst, KÜTTLER, Wolfgang (dir.), *Formationstheorie und Geschichte*, Berlin, Akademie Verlag, 1978, p. 91-153.
- FROBERT, Ludovic, LAURICELLA, Marie, « Naissance de l'association de production. L'Européen de Buchez », in BOUCHET, Thomas, BOURDEAU, Vincent, CASTLETON, Edward, FROBERT, Ludovic, JARRIGE, François (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir. Presse, théories et expériences (1825-1860)*, Paris, La Découverte, 2015, p. 75-83.
- GIESE, Rosemarie, « Die Diskussion über die Stellung der Arbeiterklasse zu den stehenden Heeren auf dem Genfer Kongress (1866) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°29, Berlin, 1990, p. 37-43.
- GOUGEON, Jacques-Pierre, *La Social-démocratie allemande, 1830-1996. De la révolution au réformisme*, Paris, Aubier, 1996.
- GOYENS, Tom, *Beer and Revolution : The German Anarchist Movement in New York City, 1880-1914*, Champaign, University of Illinois Press, 2007.
- GRANDJONC, Jacques, *Communisme / Kommunismus / Communism. Origine et développement international de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes au néo-babouvisme*, Paris, Éditions des Malassis, 2013 [1989].
- HILL, Christopher, *Le Monde à l'envers. Les idées radicales au cours de la révolution anglaise*, Paris, Payot, 1977 [1972].
- HÜMLER, Heinz, *Opposition gegen Lassalle. Die revolutionäre proletarische Opposition im Allgemeinen deutschen Arbeiterverein (1862/63-1866)*, Berlin, Rütten & Loening, 1963.
- HUNDT, Martin, *Geschichte des Bundes der Kommunisten 1836-1852*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 1993.
- Institut für Marxismus-Leninismus beim Zentralkomitee der SED (dir.), *Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung*, 8 tomes, Berlin, Dietz, 1966.
- JACOUD, Gilles, « Droit de propriété et économie politique dans l'analyse saint-simonienne », in *Revue économique*, N°65, Paris, 2014, p. 299-315.

Bibliographie

- JARRIGE, François, « The IWMA, Workers and the Machinery Question (1864-1874) », in BENSIMON, Fabrice, DELUERMOZ, Quentin, MOISAND, Jeanne (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 89-106.
- JOUSSE, Emmanuel, « Le cas César de Paepe (1841-1893). Réflexions biographiques sur une histoire transnationale du socialisme », in *Cahiers Jaurès*, N°234, Paris, 2019, p. 57-88.
- KUCZYNSKI, Jürgen, « *Ein linientreuer Dissident* ». *Memoiren. 1945-1989*, Berlin, Aufbau, 1992.
- LATTEK, Christine, *Revolutionary Refugees. German socialism in Britain 1840-1860*, Londres, Routledge, 2006.
- LAUSE, Mark A., *Young America. Land, Labor and the Republican Community*, Urbana, Illinois University Press, 2005.
- LÉONARD, Mathieu, *L'Émancipation des travailleurs. Une histoire de la Première Internationale*, Paris, La Fabrique, 2011.
- LEßNER, Friedrich, « Die Geschichte eines Vereins », in *Vorwärts*, N°257, Supplément, 2 novembre 1892.
- MATONTI, Frédérique, *Intellectuels communistes. Essai sur l'obéissance politique. La Nouvelle critique (1967-1980)*, Paris, La Découverte, 2005.
- MAZAURIC, Claude, « Babouvisme et conscience de classe », in *Sur la Révolution française. Contributions à l'histoire de la révolution bourgeoise*, Paris, Éditions sociales, 1988 [1970], p. 147-162.
- MCCLELLAN, Woodford, *Revolutionary Exiles. The Russians in the First International and the Paris Commune*, Londres, Frank Cass, 1979.
- MEHRING, Franz, *Histoire de la social-démocratie allemande (1863-1891)*, Pantin, Les Bons Caractères, 2013 [1897-1898].
- МИХАЙЛОВ, Михаил И., *История Союза коммунистов*, Moscou, Наука, 1968.
- MISCHI, Julian, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.
- MOLNÁR, Miklós, *Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871*, Genève, Droz.
- MORGAN, Roger, *The German Social Democrats and the First International. 1864-1872*, Cambridge, Cambridge University Press, 1965.
- MÜLLER-LEHNING, Arthur, « The International Association (1855-1859). A Contribution to the Preliminary History of the First International », in *International Review for Social History*, N°3, Leyde, 1938, p. 185-284.
- MUSTO, Marcello, « Introduction », in *Workers Unite! The International 150 Years Later*, Bloomsbury, Londres, 2014, p. 1-68.
- NA'AMAN, Shlomo, « Zur Geschichte des Bundes der Kommunisten in Deutschland in der zweiten Phase seines Bestehens », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°5, Hanovre, 1965, p. 5-82.
- OBERMANN, Karl, « Germano-américains et presse ouvrière (1845-1854) », in *Bibliothèque de la Révolution de 1848*, N°23, Paris, 1966, p. 68-87.

Bibliographie

- OFFERMANN, Toni, « Die regionale Ausbreitung der frühen deutschen Arbeiterbewegung 1848/49-1860/64 », in *Geschichte und Gesellschaft*, 13. Jahrgang, Heft 4, Göttingen, 1987, p. 419-447.
- PROCHASSON, Christophe, « Les premiers socialismes », in BECKER, Jean-Jacques, CANDAR, Gilles (dir.), *Histoire des gauches en France*, t. 1 : L'héritage du XIX^e siècle, Paris, La Découverte, 2004, p. 407-425.
- RIGNOL, Loïc, *Les Hiéroglyphes de la Nature. Le socialisme scientifique dans le premier XIX^e siècle*, Dijon, Les Presses du réel, 2014.
- ROßBACH, Gabriele, « Zur Einschätzung der Halbmonatsschrift "Die Zukunft. Sozialistische Revue" (1877/1878) », in *Beiträge zur Marx-Engels-Forschung*, N°1, Berlin, 1977, p. 125-132.
- ROUGERIE, Jacques, « Écriture d'une histoire "immédiate" : L'Histoire de la Commune de 1871 de Lissagaray », in BOURDIN, Philippe (dir.), *La Révolution. 1789-1871. Écriture d'une histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2008, p. 307-329.
- SCHMIDT, Walter, « Der Bund der Kommunisten und die Versuche einer Zentralisierung der deutschen Arbeitervereine im April und Mai 1848 » [1961], in HUNDT, Martin (dir.), *Bund der Kommunisten 1836-1852*, Berlin, Akademie Verlag, 1988, p. 87-125.
- SCHRUPP, Antje, « Die Genfer Frauensektion der Ersten Internationale », in *MEGA-Studien*, Berlin, 1999, p. 107-125.
- SCHRUPP, Antje, « Bringing Together Feminism and Socialism in the First International. Four Examples », in BENSIMON, Fabrice, DELUERMOZ, Quentin, MOISAND, Jeanne (dir.), « *Arise Ye Wretched of the Earth* ». *The First International in a Global Perspective*, Leyde, Brill, 2018, p. 343-354.
- SCHULZ, Horst-Peter, « Most, Johann », in *Neue Deutsche Biographie*, Bd. 18, Berlin, Duncker & Humblot, 1997, p. 218-219.
- SEIDEL, Jutta, *Wilhelm Bracke. Revolutionärer Arbeiterführer und sozialistischer Verleger*, Leipzig, Börsenverein der deutschen Buchhändler, 1984 [1975].
- SEWELL, William H., *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983 [1980].
- SMIRNOWA, Walentina, « Der Genfer Kongreß der Internationalen Arbeiterassoziation », in *Marx-Engels-Jahrbuch* 5, Berlin, 1982, p. 85-118.
- SOBOUL, Albert, « Personnel sectionnaire et personnel babouviste », in *Annales historiques de la Révolution française*, N°162, Paris, 1960, p. 436-457.
- THOMPSON, Edward P., *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Seuil, 2012 [1963].
- TOURNIER, Maurice, *Propos d'étymologie sociale*, t. 1 : Des mots sur la grève, Lyon, ENS Éditions, 2002.
- WELSKOPP, Thomas, *Das Banner der Brüderlichkeit. Die deutsche Sozialdemokratie vom Vormärz bis zum Sozialistengesetz*, Bonn, Dietz, 2000.
- WELSKOPP, Thomas, « Vernetzte Vereinslandschaften. Zur Briefkommunikation in der frühen deutschen Sozialdemokratie », in HERRES, Jürgen, NEUHAUS, Manfred (dir.), *Politische*

Netzwerke durch Briefkommunikation. Briefkultur der politischen Oppositionsbewegungen und frühen Arbeiterbewegungen im 19. Jahrhundert, Berlin, Akademie Verlag, 2002, p. 101-116.

WESSELMANN, Alfred, *Burschenschaftler, Revolutionär, Demokrat. Hermann Kriege und die Freiheitsbewegung 1840-1850*, Osnabrück, Der Andere Verlag, 2002.

WHITEHEAD, Andrew, « Boon, Martin James (1840-88). Land Nationaliser and Monetary Reformer », in BELLAMY, Joyce M., MARTIN, David E., SAVILLE John (dir.), *Dictionary of Labour Biography*, t. IX, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1993, p. 9-16.

2. Études consacrées à d'autres domaines historiques

ALIX, Sébastien-Akira, « L'histoire des élèves aux États-Unis (XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle) : enjeux et perspectives d'un sous-ensemble historiographique en expansion », in *Histoire de l'éducation*, N° 150, Lyon, 2018, p. 171-200.

BEW, John, *Realpolitik. A History*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

BIARD, Michel, *Les Lilliputiens de la centralisation*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.

COSMANN, Peggy, *Physiodicee und Weltnemesis. Eugen Dührings physiomoralische Begründung des Moral- und Charakterantisemitismus*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2007.

DUFOIX, Stéphane, *Politiques d'exil. Hongrois, Polonais, Tchécoslovaques en France après 1945*, Paris, PUF, 2002.

ESPAGNE, Michel, « Déplacement d'images : l'œuvre politique de Heinrich Heine et le support des caricatures françaises », in RÉGNIER, Philippe (dir.), *La Caricature entre République et censure. L'Imagerie satirique en France de 1830 à 1880 : un discours de résistance ?*, Lyon, PUL, 1996, p. 148-154.

HALPÉRIN, Jean-Louis, *L'Impossible Code civil*, Paris, PUF, 1992.

HUARD, Raymond, *La Naissance du parti politique en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

MARTIN, Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2019 [2012].

O'BRIEN, Laura, « La moralité des mouchards : Chenu, de la Hodde et la guerre des pamphlets », in HALLADE, Sébastien (dir.), *Morales en révolutions. France, 1789-1940*, Rennes, PUR, 2015, p. 99-108.

TENFELDE, Klaus, « Ländliches Gesinde in Preußen : Gesinderecht und Gesindestatistik 1810 bis 1861 », in *Archiv für Sozialgeschichte*, N°19, Bonn, 1979, p. 189-229.

VI. Œuvres littéraires

BRECHT, Bertolt, « Chansons, Poèmes, Chœurs » [1934], in *Poèmes*, t. 3, Paris, L'Arche, 1966, p. 11-92.

Bibliographie

- GOETHE, Johann Wolfgang, « Faust. Première partie de la tragédie » [1808], in *Théâtre complet*, Paris, Gallimard, Pléiade, 1988, p. 1137-1246.
- HUGO, Victor, « Les Châtiments » [1853], in *Œuvres poétiques*, t. II, Paris, Gallimard, Pléiade, 1967, p. 3-248.
- HUGO, Victor, « Les Contemplations » [1856], in *Œuvres poétiques*, t. II, Paris, Gallimard, Pléiade, 1967, p. 481-832.
- SCHILLER, Friedrich, *Les Brigands*, Paris, Aubier, 1968 [1781].
- VIRGILE, « Énéide » [I^{er} siècle avant notre ère], in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Pléiade, 2015, p. 244-921.

INDEX DES NOMS

- ABRAMSKY, CHIMEN.....41, 179, 263,
 272, 279, 307
 ADAM, LOUIS.....139
 ADORNO, THEODOR W.....436, 437
 ALBERT I^{ER} DE SAXE.....354
 ALEXANDRE II.....434
 ALIX, SÉBASTIEN-AKIRA.....337
 ALTHUSSER, LOUIS.....208, 436, 437, 438
 ANDERSON, PERRY.....436, 437, 438, 439
 ANDRÉAS, BERT.....62, 81, 110
 ANGAUT, JEAN-CHRISTOPHE.....189, 226, 440
 ANNEKE, FRITZ.....129
 ANNENKOV, PAVEL.....63, 64, 78
 APPONYI, ANTOINE.....116
 APRILE, SYLVIE.....36, 145
 ARENDT, HANNAH.....22
 AUER, IGNAZ.....351
 AUSTIN, JOHN LANGSHAW16
 BABEUF, GRACCHUS.....46, 90
 BACH, JEAN-SÉBASTIEN.....29
 BADIA, GILBERT.....35, 36
 BADIOU, ALAIN.....96, 443, 444
 BAGATOURIA, GUEORGUL.....347
 BAKOUNINE, MIKHAIL.....43, 170,
 189, 190, 191, 201, 206, 213, 214, 217, 218,
 220, 221, 222, 225, 226, 227, 229, 230, 232,
 233, 327, 328, 332, 334, 342, 353, 392
 BALIBAR, ÉTIENNE.....159, 184, 230, 350, 355
 BAMBERGER, LOUIS.....136
 BARBÈS, ARMAND.....149
 BARBIERI, FRANE.....439
 BARRY, MALTMAN.....173, 235
 BARTEL, HORST.....39, 122, 165
 BARTHÉLÉMY, EMMANUEL.....139
 BASTIAT, FRÉDÉRIC.....369
 BAUER, BRUNO.....54, 90, 91
 BAUER, EDGAR.....55
 BAUER, HEINRICH.....71, 111
 BAYLE, PIERRE.....10
 BAZARD, SAINT-AMAND.....328
 BEALES, EDMOND.....195, 196
 BEBEL, AUGUST.....65, 169, 171,
 194, 200, 214, 249, 344, 347, 351, 353, 354,
 356, 381, 383, 384, 386, 387, 390, 392, 394,
 398, 404, 406, 407, 410, 411, 412, 414, 432
 BECKER, BERNHARD361, 362, 365, 419
 BECKER, HERMANN.....129
 BECKER, JOHANN PHILIPP.....11, 29, 179,
 200, 293, 295, 296, 355, 385
 BEDORF, ENGELBERT.....112
 BEM, JÓZEF.....146
 BENSIMON, FABRICE.....150
 BERNAYS, KARL LUDWIG.....52
 BERNSTEIN, EDUARD.....83, 133, 348,
 351, 430, 431
 BERS, GÜNTER.....405
 BEW, JOHN.....366
 BEYME, KLAUS VON.....128, 133
 BIDOUBE, RENÉ.....418
 BILLAUD-VARENNE, JACQUES-NICOLAS.....106
 BINOCHÉ, BERTRAND.....324, 444
 BISKAMP, ELARD.....153
 BISMARCK, OTTO VON.....197, 220,
 249, 344, 348, 358, 364, 365, 366, 369, 370,
 380, 389, 405, 407, 409, 427, 432
 BLACKBURN, SHEILA.....285
 BLANC, LOUIS.....45, 149, 409
 BLANQUI, LOUIS-AUGUSTE.....113, 133,
 134, 138, 139, 140, 212
 BLIND, KARL363
 BLOS, WILHELM.....77, 78, 420
 BLUHM, HARALD.....37
 BOCHINSKI, HANS-JÜRGEN.....148
 BOHLENDER, MATTHIAS13, 14, 15, 56, 65
 BOLTE, FRIEDRICH.....189, 205
 BOON, MARTIN.....321, 322, 325
 BORN, STEPHAN.....122, 123, 126
 BORNSTEDT, ADALBERT VON.....47, 113,
 114, 115
 BÖRNSTEIN, HEINRICH.....47, 52, 53
 BOUKHARINE, NIKOLAÏ.....81
 BOURDIEU, PIERRE.....440
 BOUSSEDRA, SALIHA.....184
 BOUVERESSE, JACQUES.....16
 BRACKE, WILHELM343, 350,
 351, 352, 357, 394, 395, 396, 397, 398, 399,
 412, 417, 418, 419, 420, 424, 425
 BRANGSCH, LUTZ.....212
 BRAVO, GIAN MARIO.....41, 201, 241
 BRECHT, BERTOLT6, 32

Index des noms

| | | | |
|------------------------------|-------------------------|----------------------------------------------|------------------|
| BRIGHT, JOHN..... | 152 | DOUET, YOHANN..... | 324, 442 |
| BUCHEZ, PHILIPPE..... | 408, 409 | DRAPER, HAL..... | 21, 413 |
| BÜRGERS, HEINRICH..... | 145 | DROIT, EMMANUEL..... | 304 |
| CABET, ÉTIENNE..... | 49, 57, 58, 65, 85, 113 | DRONKE, ERNST..... | 120 |
| CAMÉLINAT, ZÉPHIRIN..... | 245, 303 | DROZ, JACQUES..... | 397 |
| CANGUILHEM, GEORGES..... | 24 | DUCANGE, JEAN-NUMA..... | 37, 433 |
| CARLYLE, THOMAS..... | 285 | DUFOIX, STÉPHANE..... | 146 |
| CARTER, JAMES..... | 179 | DÜHRING, EUGEN..... | 44, 422, |
| CARVER, TERRELL..... | 26 | 423, 424, 425, 426 | |
| CASTIAU, ADELSON..... | 194 | DURRIVE, LOUIS..... | 24 |
| CATEL, AMAURY..... | 53 | ECCARIUS, JOHANN GEORG..... | 179, 247, |
| CAVAIGNAC, EUGÈNE..... | 409 | 255, 266, 267, 268, 271, 308, 310, 313, 315, | |
| CHEMALÉ, FÉLIX..... | 303, 336 | 320, 335 | |
| CHENU, ADOLPHE..... | 137, 138 | ENFANTIN, PROSPER..... | 328 |
| CLAUDIN, FERNANDO..... | 96 | ENGELBERG, ERNST..... | 72, 73, 116 |
| CLOCHEC, PAULINE..... | 49 | ESPAGNE, MICHEL..... | 219 |
| CLUSS, ADOLPH..... | 118 | ESSBACH, WOLFGANG..... | 55 |
| COLLINS, HENRY..... | 41, 179, | EULENBURG, BOTHO ZU..... | 220, 221 |
| 263, 272, 279, 307 | | EVANS, GEORGE HENRY..... | 68 |
| COMBE, SONIA..... | 438 | EWERBECK, HERMANN..... | 52, 53, 54 |
| COMTE, AUGUSTE..... | 211, 212, 321 | FAUCHER, LÉON..... | 46 |
| CONFINO, MICHAEL..... | 218 | FAUTZ, AUGUST..... | 79 |
| CONSIDERANT, VICTOR..... | 47 | FAVRE, JULES..... | 258 |
| CORNILLET, GÉRARD..... | 96 | FEUERBACH, LUDWIG..... | 49, 50, |
| CORNU, AUGUSTE..... | 48, 51 | 51, 52, 53, 54, 55, 57, 104 | |
| COSMANN, PEGGY..... | 422 | FICHTE, JOHANN GOTTLIEB..... | 11, 363 |
| CREMER, WILLIAM RANDAL..... | 263, 264, | FINK, EUGEN..... | 158 |
| 265, 268, 281, 290, 296, 298 | | FISCHBACH, FRANCK..... | 12, 23, |
| CUKIER, ALEXIS..... | 439 | 36, 325, 340, 394 | |
| CUNO, THEODOR..... | 355 | FONTAINE, LÉON..... | 285 |
| D'HONDT, JACQUES..... | 10 | FOUCAULT, MICHEL..... | 8, 15, 16 |
| DAMMER, OTTO..... | 359 | FOURIER, CHARLES..... | 205, 206, 208 |
| DANGEVILLE, ROGER..... | 36 | FRANKEL, LÉO..... | 407 |
| DANIELS, JOSEPH..... | 147 | FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV..... | 125, 133 |
| DANIELS, ROLAND..... | 147 | FREILIGRATH, FERDINAND..... | 96, 157, |
| DARDOT, PIERRE..... | 12, 13 | 160, 161, 162, 163, 168, 202 | |
| DAUMIER, HONORÉ..... | 219 | FRIBOURG, ERNEST..... | 292, 303 |
| DAYAN-HERZBRUN, SONIA..... | 158, 206, | FRIOT, BERNARD..... | 446 |
| 362, 402, 413 | | FRITZSCHE, FRIEDRICH WILHELM..... | 359, 376 |
| DEFFARGES, ANNE..... | 364, 383 | FROBERT, LUDOVIC..... | 409 |
| DEJOURS, CHRISTOPHE..... | 23 | GARIBALDI, GIUSEPPE..... | 246 |
| DELALANDE, NICOLAS..... | 41, 186, | GARO, ISABELLE..... | 16, 37, 395, 439 |
| 236, 243, 245, 297 | | GAUDIN, FRANÇOIS..... | 419 |
| DEZAMY, THÉODORE..... | 48, 49 | GEIB, AUGUST..... | 351 |
| DICK, ALEXANDER..... | 252 | GEMKOW, HEINRICH..... | 355 |
| DIDRY, CLAUDE..... | 305 | GÉRANDO, JOSEPH-MARIE DE..... | 110 |
| DLUBEK, ROLF..... | 31, 295, 344 | GIESE, ROSEMARIE..... | 300 |
| DOSTOÏEVSKI, FIODOR..... | 217 | GIGOT, PHILIPPE..... | 60, 62, 110 |

Index des noms

| | | | |
|---------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------------------|------------------------------|
| GOETHE, JOHANN WOLFGANG..... | 32, 157, 364 | HOWELL, GEORGE..... | 171, 286, 289, 290 |
| GOLDSCHMIDT, VICTOR..... | 10 | HRVAČANIN, MANUILO..... | 182 |
| GOLOVINA, GALINA..... | 67 | HUARD, RAYMOND..... | 77, 160, 326 |
| GOTTSCHALK, ANDREAS..... | 123, 127, 128 | HUBER, VICTOR-AIMÉ..... | 384 |
| GÖTZ, THEODOR..... | 150 | HUBMANN, GERALD..... | 33 |
| GOUGEON, JACQUES-PIERRE..... | 398 | HUGO, VICTOR..... | 194, 246, 303 |
| GOYENS, TOM..... | 405 | HÜMMLER, HEINZ..... | 361 |
| GRAMSCI, ANTONIO..... | 396, 438, 442 | HUNDT, MARTIN..... | 40, 52, 53, |
| GRANDJONC, JACQUES..... | 32, 46, 51, 52, 62 | 54, 60, 65, 69, 71, 72, 74, 75, 79, 81, 100, | |
| GRÜN, KARL..... | 328 | 102, 105, 107, 111, 113, 114, 118, 119, 123, | |
| GRUNZIG, JULIUS..... | 418, 419 | 126, 127, 132, 139, 165 | |
| GUEROULT, MARTIAL..... | 9 | HUNT, RICHARD N..... | 110 |
| GUESDE, JULES..... | 188, 433 | HUSKISSON, WILLIAM..... | 82 |
| GUILLAUME I ^{ER} | 220, 344, 382 | HUSSERL, EDMUND..... | 158 |
| GUILLAUME, JAMES..... | 222 | HYNDMAN, HENRY MAYERS..... | 105 |
| HABER, STÉPHANE..... | 399 | ITZENPLITZ, HEINRICH VON..... | 367 |
| HABERMAS, JÜRGEN..... | 16 | JACOUD, GILLES..... | 328, 334 |
| HALES, JOHN..... | 195, 235, 260 | JARRIGE, FRANÇOIS..... | 308, 311 |
| HALPÉRIN, JEAN-LOUIS..... | 330 | Jaurès, JEAN..... | 446 |
| HAMANN, JOHANN HEINRICH WILHELM..... | 201, | JELLES, JARIG..... | 192 |
| 202, 203 | | JONES, ERNEST.... | 148, 149, 151, 152, 153, 278 |
| HARNEY, GEORGE JULIAN..... | 74, 90, | JOUSSE, EMMANUEL..... | 320 |
| 97, 98, 99, 102, 139, 146 | | JOZEWICZ, FERDINAND..... | 242, 392 |
| HASENCLEVER, WILHELM..... | 397, 415 | JUNG, HERMANN..... | 182, 288, 291, 298 |
| HASSELMANN, WILHELM..... | 405 | KANDEL, EFIM P..... | 122 |
| HATZFELD, SOPHIE VON..... | 363 | KANT, EMMANUEL..... | 10, 69, 340, 369 |
| HAUG, WOLFGANG FRITZ..... | 31 | KAPFERER, NORBERT..... | 38 |
| HEGEL, GEORG WILHELM FRIEDRICH..... | 7, | KAUTSKY, KARL..... | 17, 18, 19, |
| 59, 169, 170, 192, 200, 219, 322, 323, 340, | | 20, 21, 22, 83, 436 | |
| 421, 458 | | KAYSER, MAX..... | 197, 198, 348, 356 |
| HEINE, HEINRICH..... | 219 | KELLEY-WISCHNEWETZKY, FLORENCE..... | 120, |
| HEINRICH, MICHAEL..... | 142 | 122 | |
| HEINZEN, KARL..... | 88, 89, 92, 140 | KERVÉGAN, JEAN-FRANÇOIS..... | 323 |
| HENRI IV..... | 354 | KHROUCHTCHEV, NIKITA..... | 444 |
| HENRICH, DIETER..... | 33 | KINKEL, GOTTFRIED..... | 155 |
| HENRY, MICHEL..... | 6 | KLIEM, MANFRED..... | 344 |
| HERRES, JÜRGEN..... | 202 | KLINGS, CARL..... | 265, 361 |
| HERWEGH, GEORG..... | 113, 114, 115 | KÖSLING, PEER..... | 409 |
| HERZEN, ALEXANDRE..... | 246 | KOUVÉLAKIS, STATHIS..... | 135, 415 |
| HERZEN, NATALIE..... | 220 | KRÄTKE, MICHAEL..... | 26 |
| HESS, MOSES..... | 47, 65, 104, 174, 361, 365 | KRIEGE, HERMANN..... | 67, 68, 69, |
| HILL, CHRISTOPHER..... | 90 | 70, 74, 77, 78, 97, 100, 138 | |
| HOBBS, THOMAS..... | 10 | KUCZYNSKI, JÜRGEN..... | 438 |
| HÖCHBERG, KARL..... | 348, 349, 350, | KUGELMANN, GERTRUD..... | 418 |
| 351, 354, 427, 428, 429, 430, 431 | | KUGELMANN, LUDWIG..... | 176, 186, |
| HÖDEL, MAX..... | 220 | 253, 291, 297, 299, 319, 344, 366, 381, 418 | |
| HOLYOAKE, GEORGE JACOB..... | 258 | KUNDEL, ERICH..... | 387, 391, 392 |
| HONNETH, AXEL..... | 12 | KURZ, ISOLDE..... | 419, 420 |

Index des noms

| | | | |
|--------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| KWASNIEWSKI, GUSTAV..... | 242 | LIH, LARS T. | 20 |
| LA HODDE, LUCIEN DE..... | 137 | LILBURNE, JOHN..... | 90 |
| LACASCADE, JEAN-LOUIS..... | 13, 15, 52, 60 | LINCOLN, ABRAHAM..... | 290 |
| LACHÂTRE, MAURICE..... | 419 | LISSAGARAY, PROSPER-OLIVIER..... | 417, 418 |
| LAFARGUE, LAURA..... | 96, 251, 319 | LOCKE, JOHN..... | 80 |
| LAFARGUE, PAUL..... | 190, 212, 214, 226, 307, 434 | LONGUET, CHARLES..... | 247 |
| LASSALLE, FERDINAND..... | 37, 43, 77, 142, 154, 156, 158, 206, 210, 214, 222, 330, 335, 344, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 375, 377, 379, 380, 394, 395, 399, 400, 401, 402, 405, 406, 408, 409, 410, 411, 412 | LOSURDO, DOMENICO..... | 10, 439 |
| LATTEK, CHRISTINE..... | 40, 73, 75, 99, 101, 102, 122, 134, 136, 139, 140, 143, 144, 153, 154 | LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE..... | 149, 215, 216, 249, 364 |
| LAURICELLA, MARIE..... | 409 | LOUIS-PHILIPPE I ^{ER} | 408 |
| LAUSE, MARK A. | 68 | LÖWY, MICHAEL..... | 22, 39, 48, 50, 54, 55, 60, 62, 97, 98 |
| LAVAL, CHRISTIAN..... | 12, 13 | LUCRAFT, BENJAMIN. . | 190, 256, 258, 259, 331 |
| LAVOISIER, ANTOINE..... | 208 | LUDLOW, JOHN MALCOLM..... | 408 |
| LAW, HARRIET..... | 313, 314 | LUKÁCS, GEORG..... | 14, 436, 437, 438 |
| LAWRENCE, MATTHEW..... | 178 | LUTHER, MARTIN..... | 69 |
| LE CHAPELIER, ISAAC..... | 81 | LUXEMBURG, ROSA..... | 436 |
| LE LUBEZ, VICTOR..... | 195, 263, 265, 267, 268, 269, 270, 271, 287, 292 | MAC MAHON, PATRICE DE..... | 415 |
| LÊ, THÀNH KHÔI..... | 339 | MALON, BENOÎT..... | 188 |
| LECLERC, THÉOPHILE..... | 90 | MANN, HORACE..... | 337 |
| LEFEBVRE, JEAN-PIERRE..... | 36, 419 | MANUEL, JACQUES-ANTOINE | 194 |
| LEFORT, HENRI..... | 174, 175, 176 | MARAT, JEAN-PAUL..... | 405 |
| LEHMANN, ALBERT..... | 74 | MARCUSE, HERBERT..... | 436, 437 |
| LEIDIGKEIT, KARL-HEINZ..... | 146, 155 | MARTIN, JEAN-CLÉMENT..... | 106 |
| LÉNINE, VLADIMIR ILITCH | 13, 20, 21, 133, 134, 158, 394, 436 | MARX, HEINRICH..... | 142 |
| LENO, JOHN..... | 300 | MARX, JENNY (FILLE)..... | 418, 434 |
| LÉON, XAVIER..... | 11 | MARXHAUSEN, THOMAS..... | 32 |
| LÉONARD, MATHIEU..... | 217, 225 | MATONTI, FRÉDÉRIQUE..... | 439 |
| LÉOPOLD I ^{ER} | 110 | MAYER, PAUL..... | 30 |
| LEROUX, PIERRE..... | 47 | MAZAURIC, CLAUDE..... | 91 |
| LESSING, GOTTHOLD EPHRAÏM..... | 52 | MAZZINI, GIUSEPPE..... | 268, 363 |
| LESSNER, FRIEDRICH..... | 101, 153, 247, 255, 263, 308 | MCCLELLAN, WOODFORD..... | 182 |
| LIEBKNECHT, NATALIE..... | 217, 393 | MEHRING, FRANZ..... | 41, 365, 376, 397, 403 |
| LIEBKNECHT, WILHELM..... | 44, 153, 155, 172, 186, 194, 200, 242, 249, 344, 346, 351, 353, 354, 360, 361, 362, 365, 374, 378, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 390, 391, 392, 398, 405, 407, 415, 417, 423 | MEIKSINS WOOD, ELLEN..... | 11 |
| LIEDMAN, SVEN-ERIC..... | 26, 63, 283 | MEISER, WOLFGANG..... | 102 |
| | | MEISSNER, OTTO..... | 306, 343, 371 |
| | | MERLEAU-PONTY, MAURICE..... | 436 |
| | | METZNER, THEODOR..... | 344 |
| | | MEYER, SIGFRID..... | 344 |
| | | MICHEL, ROBERT..... | 440, 442 |
| | | MIKHAÏLOV, MIKHAÏL I. | 133 |
| | | MILL, JOHN STUART..... | 246 |
| | | MILNER, GEORGE..... | 315, 317, 320, 321, 324, 325, 338, 340 |
| | | MIQUEL, JOHANNES..... | 366 |
| | | MISCHI, JULIAN..... | 37 |
| | | MOLL, JOSEPH..... | 71, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 100, 111, 123, 126, 131 |

Index des noms

| | | | |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| MOLNÁR, MIKLÓS..... | 225, 240, 248 | PRIESTLEY, JOSEPH..... | 208 |
| MONTESQUIEU, CHARLES-LOUIS DE..... | 80 | PROCHASSON, CHRISTOPHE..... | 409 |
| MORE, THOMAS..... | 90 | PROUDHON, PIERRE-JOSEPH..... | 21, 47, 48, 62, 63, 67, 82, 87, 104, 297, 308, 363, 364 |
| MORELLE, ÉTIENNE-GABRIEL..... | 46, 52 | RANCIÈRE, JACQUES..... | 443 |
| MORGAN, ROGER..... | 362 | RAVEAUX, FRANZ..... | 128 |
| MORLEY, SAMUEL..... | 252, 329 | RECLUS, ÉLISÉE..... | 326 |
| MOST, JOHANN..... | 349, 350, 351, 354, 423, 425, 426 | RENAN, ERNEST..... | 171 |
| MOTTERSHEAD, THOMAS..... | 187 | RENAULT, EMMANUEL..... | 14 |
| MÜLLER-LEHNING, ARTHUR..... | 150 | RESTIF DE LA BRETONNE, NICOLAS-EDME..... | 46 |
| MÜLLER-TELLERING, EDUARD..... | 136 | REITTERER, JACQUES..... | 288 |
| MUSTO, MARCELLO..... | 173, 188, 199, 253, 262, 345 | RIAZANOV, DAVID..... | 32 |
| MYSYROWICZ, LADISLAS..... | 185, 186 | RICARDO, DAVID..... | 208 |
| NA'AMAN, SHLOMO..... | 100, 102, 103, 104 | RIGNOL, LOÏC..... | 46 |
| NADAUD, MARTIN..... | 149 | RITTINGHAUSEN, MORITZ..... | 387, 414 |
| NANCY, JEAN-LUC..... | 443 | ROBESPIERRE, MAXIMILIEN DE..... | 113 |
| NETCHAÏEV, SERGUEÏ..... | 182, 216, 217, 218, 219, 222, 232, 233 | ROCHAU, LUDWIG AUGUST VON..... | 366 |
| NEUHAUS, MANFRED..... | 32 | RÖSER, PETER GERHARD..... | 112, 122, 123, 126, 130, 131, 134, 141, 143, 145 |
| NEUNÜBEL, INGOLF..... | 278 | ROSSBACH, GABRIELE..... | 425 |
| NICOLAÏEVSKI, BORIS..... | 122 | ROUGERIE, JACQUES..... | 420 |
| NIETZSCHE, FRIEDRICH..... | 8, 14 | ROUSSEAU, JEAN-JACQUES..... | 12, 46, 80 |
| NOBILING, KARL..... | 220 | ROUX, JACQUES..... | 90 |
| O'BRIEN, BRONTERRE..... | 321 | ROY, JOSEPH..... | 419 |
| O'BRIEN, LAURA..... | 137 | ROZA, STÉPHANIE..... | 46 |
| OBERMANN, KARL..... | 97 | RUBEL, MAXIMILIEN..... | 27, 35, 50, 96 |
| ODGER, GEORGE..... | 179, 195, 196, 256, 257, 258, 259, 264, 265, 268, 279, 281, 296, 343 | RUGE, ARNOLD..... | 48, 49, 50, 52, 53, 55 |
| OFFERMANN, TONI..... | 359 | RÜSTOW, WILHELM..... | 300 |
| OUTINE, NIKOLAÏ..... | 182, 187, 217, 232 | SAINT-SIMON, CLAUDE-HENRI DE..... | 205, 206, 208, 328, 334 |
| OWEN, ROBERT..... | 62, 85, 87, 205, 206, 208, 276, 277, 281, 302 | SANDKÜHLER, HANS JÖRG..... | 39 |
| PACHOUKANIS, EVGUENI..... | 324 | SARTRE, JEAN-PAUL..... | 436, 437 |
| PAEPE, CÉSAR DE..... | 191, 194, 247, 287, 291, 320, 325, 342 | SCHAPPER, KARL..... | 71, 72, 73, 74, 75, 99, 103, 104, 111, 123, 126, 128, 129, 141, 142, 143, 144, 146, 155, 156, 343 |
| PARDIGON, FRANÇOIS..... | 140 | SCHEELE, CARL WILHELM..... | 208 |
| PAUL DE TARSE..... | 304 | SHELLING, FRIEDRICH WILHELM JOSEPH..... | 11 |
| PECK, RAOUL..... | 64, 100 | SCHIEDER, WOLFGANG..... | 40, 51, 71, 74, 96, 105, 106, 110, 111, 118, 120, 124, 135, 144, 145, 149, 160, 226, 253, 255, 256, 263, 268, 271, 306, 325, 346 |
| PERRACHON, BLAISE..... | 176, 303 | SCHILLER, FRIEDRICH..... | 218, 367 |
| PERRET, HENRI..... | 288 | SCHMIDT AM BUSCH, HANS-CHRISTOPH..... | 334 |
| PIE IX..... | 227 | SCHMIDT, CONRAD..... | 331 |
| PITT, WILLIAM DIT LE JEUNE..... | 82 | SCHMIDT, WALTER..... | 39, 118, 119, 122, 165 |
| PLACE, FRANCIS..... | 82 | SCHNEIDER II, KARL..... | 128 |
| PLATON..... | 9 | SCHÖNCKE, MANFRED..... | 343 |
| PLEKHANOV, GUEORGUI..... | 434 | SCHRAMM, CARL AUGUST..... | 348, 351, 430, 431 |
| PODAK, KLAUS..... | 157 | | |
| POTTER, LOUIS DE..... | 194 | | |

Index des noms

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SCHRAMM, CONRAD..... | 141 | TOLAIN, HENRI..... | 174, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 265, 279, 325, 338, 365, 429 |
| SCHRUPP, ANTJE..... | 183, 314 | TOSEL, ANDRÉ..... | 2, 396, 443 |
| SCHULZ, HORST-PETER..... | 349 | TOUBOUL, HERVÉ..... | 302 |
| SCHULZE-DELITZSCH, HERMANN..... | 210, 369 | TOURNIER, MAURICE..... | 81 |
| SCHWARTZ, YVES..... | 22, 24, 25 | TRAVERSO, ENZO..... | 445 |
| SCHWEITZER, JOHANN BAPTIST VON..... | 41, 200, 201, 210, 214, 358, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 388, 397, 404, 405, 408, 409, 411 | TRIER, GERSON..... | 165, 166, 167, 168 |
| SEIDEL, JUTTA..... | 417 | TURSKI, KASPER..... | 182 |
| SEILER, SEBASTIAN..... | 114, 115 | VAHLTEICH, JULIUS..... | 359 |
| SEMMIG, HERMANN..... | 57, 58, 65, 85, 90 | VAILLANT, ÉDOUARD | 237 |
| SENIOR, NASSAU W. | 192 | VARLIN, EUGÈNE..... | 341, 407 |
| SÈVE, LUCIEN..... | 2, 46, 96, 228, 275, 316, 317, 324, 402, 421, 439 | VERDÈS, JEANNINE..... | 345 |
| SEWELL, WILLIAM H..... | 81 | VERLET, HENRI..... | 212 |
| SHAKESPEARE, WILLIAM..... | 151 | VESTER, MICHAEL..... | 81 |
| SHANIN, TEODOR..... | 434 | VIDIL, JULES..... | 139 |
| SIEBEL, CARL..... | 358, 362 | VINÇARD, PIERRE..... | 176 |
| SKINNER, QUENTIN..... | 9, 10, 11 | VIRGILE..... | 275 |
| SMIRNOVA, VALENTINA..... | 291 | VOGT, AUGUST..... | 344 |
| SMITH, ADAM..... | 208 | VOGT, KARL..... | 156, 157, 160 |
| SOBOUL, ALBERT..... | 91 | VOLTAIRE, FRANÇOIS-MARIE AROUET DIT. . | 303 |
| SONNEMANN, LEOPOLD..... | 385 | WAGENER, HERMANN..... | 86 |
| SORGE, FRIEDRICH ADOLPH..... | 188, 198, 349, 351, 397, 428, 433, 434 | WAGNER, ADOLPH..... | 208 |
| SPERBER, JONATHAN..... | 129, 253 | WALLAU, KARL | 118 |
| SPERL, RICHARD..... | 34 | WEBER, GEORG..... | 52 |
| SPEYER, CARL..... | 380 | WEITLING, WILHELM..... | 18, 21, 49, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 73, 74, 77, 78, 107, 110, 138 |
| SPINOZA, BARUCH..... | 192 | WELSKOPP, THOMAS..... | 41, 124, 201, 264, 345, 347, 352, 384, 385, 386, 424, 428 |
| STALINE, JOSEPH..... | 158, 444 | WEST, WILLIAM..... | 180 |
| STEDMAN JONES, GARETH..... | 55, 73, 104, 123, 129, 163 | WESTON, JOHN..... | 199, 235, 267, 268, 270, 271, 274, 276, 277, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 293, 294, 300, 312, 313, 317, 331, 332, 333, 335, 368 |
| STEIN, LORENZ VON..... | 49 | WEYDEMAYER, JOSEPH..... | 135, 153, 262, 265 |
| STEINKE, MONIKA..... | 254 | WHITEHEAD, ANDREW..... | 321 |
| STIRNER, MAX..... | 244 | WILLICH, AUGUST..... | 141, 142, 143, 144, 146 |
| STRAUSS, LEO..... | 10 | WINDISCHGRAETZ, ALFRED DE..... | 124 |
| STRUVE, GUSTAV..... | 140 | WINSTANLEY, GERRARD..... | 90 |
| STUMPF, PAUL..... | 388 | WOLFF, LUIGI..... | 185, 268, 269, 270 |
| TENFELDE, KLAUS..... | 368 | WOLFF, WILHELM | 129 |
| TEXIER, JACQUES..... | 209, 406 | WOODHULL, VICTORIA..... | 180 |
| THIERS, ADOLPHE..... | 392 | WORLEY, WILLIAM..... | 272 |
| THOMPSON, EDWARD P. | 82 | YORCK, THEODOR..... | 398 |
| TILLIETTE, XAVIER..... | 11 | ZASSOULITCH, VERA..... | 434 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| HOMMAGE | 2 |
| REMERCIEMENTS | 2 |
| ABRÉVIATIONS | 4 |
| I. Organisations et pays..... | 4 |
| II. Ouvrages et éditions fréquemment cités | 4 |
| INTRODUCTION | 6 |
| Le contextualisme et ses enjeux..... | 9 |
| Quelle pensée stratégique ?..... | 12 |
| Revisiter la fusion..... | 17 |
| L'intervention militante, un travail ?..... | 22 |
| Concerto pour deux violons..... | 25 |
| Splendeurs et misères de l'édition des sources | 30 |
| Un angle mort de la recherche ? | 37 |
| CHAPITRE 1. GENÈSE DU PROBLÈME. COMMENT LE COMMUNISME EST DEVENU UNE QUESTION D'ORGANISATION | 45 |
| 1. Le communisme philosophique, et comment en sortir | 47 |
| De la réprobation à l'approbation..... | 47 |
| « Lorsque les ouvriers communistes se réunissent... »..... | 50 |
| 2. Au cœur du mouvement réel | 55 |
| La critique du socialisme vrai : matrice théorique du parti communiste..... | 55 |
| Rassembler le parti : le comité de correspondance communiste de Bruxelles | 59 |
| « L'ignorance n'a encore jamais aidé personne ! »..... | 63 |
| « Qui sont donc ces gens qui disent que Kriege n'est pas un communiste parce qu'il n'est pas de notre avis ? »..... | 67 |
| 3. Refonder la Ligue des communistes | 72 |
| Entrer à la Ligue..... | 72 |
| De la coalition au parti politique | 80 |
| Parti ouvrier et parti communiste | 86 |
| Le parti dans le parti..... | 93 |
| Main basse sur le parti ?..... | 99 |

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 4. Dans la Ligue, face à la révolution | 109 |
| Diriger dans l'urgence..... | 109 |
| Rallier les démocrates ou organiser les travailleurs ?..... | 116 |
| S'organiser face à la contre-révolution..... | 124 |
| Un tournant blanquiste ?..... | 133 |
| Face à la ligue séparatiste | 140 |
| 5. Adieu parti ? | 145 |
| La fin des positions officielles | 145 |
| Au cœur du mouvement ouvrier britannique | 147 |
| Un journal pour les travailleurs allemands de Londres..... | 151 |
| CHAPITRE 2. L'ADIEU AUX SECTES. THÉORIE DU PARTI, THÉORIE DANS LE PARTI | 157 |
| 1. Le parti et les partis | 160 |
| Une dynamique générale et ses occurrences..... | 160 |
| Se constituer en parti politique distinct | 164 |
| Unité et scission | 168 |
| 2. Qu'est-ce qu'un parti de classe ? | 173 |
| Contre l'ouvriérisme..... | 173 |
| La clause des deux tiers..... | 179 |
| S'organiser sur d'autres bases ?..... | 181 |
| Un parti qui connaît les réalités ouvrières..... | 184 |
| 3. Un parti résolument politique | 189 |
| Contre l'abstention politique | 189 |
| Des ouvriers au Parlement | 192 |
| Le parti et le syndicat..... | 198 |
| 4. Combattre la régression sectaire | 205 |
| Chimistes et alchimistes | 205 |
| Pratiques et dénominations artificielles | 209 |
| Fanatisme et terrorisme | 214 |
| 5. L'enjeu de la centralisation | 222 |
| Coordonner sans dicter | 222 |
| Le parti, préfiguration de la société future ?..... | 229 |
| Qu'est-ce qu'un collectif de direction ?..... | 234 |

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 6. Une organisation internationale | 239 |
| Un parti dans chaque pays ?..... | 239 |
| Agir contre la mise en concurrence des travailleurs | 243 |
| La bataille de la paix..... | 245 |
| CHAPITRE 3. TRAVAILLER SUR PLACE. MARX, MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AIT | 251 |
| 1. Comment écrire collectivement ? | 255 |
| Au nom du Conseil général ?..... | 255 |
| Impliquer les autres | 258 |
| 2. La fondation de l'AIT | 262 |
| Pourquoi répondre à l'invitation ?..... | 262 |
| Écrire l' <i>Adresse inaugurale</i> | 266 |
| « Deux faits très importants »..... | 273 |
| 3. Préparer le premier congrès | 280 |
| La polémique sur la hausse des salaires | 280 |
| La conférence de Londres de 1865 et l'idée religieuse..... | 285 |
| Mettre en cohérence le fruit de la discussion collective | 291 |
| Différentes formes d'instructions..... | 297 |
| Que faire du travail des enfants ? | 300 |
| 4. Le congrès de Bruxelles | 306 |
| D'un congrès à l'autre..... | 306 |
| L'influence du machinisme dans les mains des capitalistes..... | 309 |
| Derechef la réduction du temps de travail..... | 314 |
| 5. Le congrès de Bâle | 319 |
| La propriété commune du sol..... | 319 |
| Le droit d'héritage..... | 326 |
| L'organisation de l'enseignement | 335 |
| CHAPITRE 4. TRAVAILLER À DISTANCE. MARX, ACTEUR DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE ALLEMANDE | 343 |
| 1. Comment intervenir par lettres ? | 347 |
| Lettres internes <i>versus</i> intervention publique..... | 347 |
| Logique de principe et logique de terrain..... | 352 |

| | |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| 2. Travailler avec l'ADAV ? | 358 |
| Marx, collaborateur du <i>Social-Demokrat</i> | 358 |
| Liberté syndicale ou soutien de l'État aux coopératives ?..... | 365 |
| Le débat sur les droits de douane du printemps 1868..... | 370 |
| De l'assemblée générale de Hambourg au congrès de Berlin..... | 373 |
| 3. Du VDAV au parti d'Eisenach | 382 |
| Une fédération d'associations ouvrières et un parti bourgeois..... | 382 |
| Le congrès de Nuremberg et la fondation du SDAP..... | 384 |
| Un parti à la hauteur de sa responsabilité internationale..... | 387 |
| 4. Que faut-il reprocher au programme de Gotha ? | 394 |
| Critique et traduction..... | 394 |
| Le droit égal à l'intégralité de l'apport du travail..... | 400 |
| Classe révolutionnaire et masse réactionnaire..... | 403 |
| Derechef le soutien de l'État aux coopératives..... | 408 |
| État libre et république démocratique | 412 |
| 5. Aux côtés du SAPD | 417 |
| Traduire en allemand l'expérience communarde..... | 417 |
| L'affaire Dühring et la place du discours scientifique dans le parti | 422 |
| Un parti pour « tous les hommes emplis de véritable philanthropie » ?..... | 427 |
| CONCLUSION | 433 |
| Au-delà du marxisme occidental..... | 435 |
| Au-delà de la loi d'airain de l'oligarchie..... | 440 |
| Au-delà de l'Idée du communisme..... | 443 |
| BIBLIOGRAPHIE | 447 |
| I. Œuvres de Marx et Engels..... | 447 |
| II. Études sur Marx et Engels | 448 |
| III. Autres sources primaires..... | 454 |
| IV. Autres textes théoriques | 456 |
| V. Autres études historiques | 460 |
| VI. Œuvres littéraires | 464 |
| INDEX DES NOMS | 466 |

Université de Strasbourg
École doctorale des Humanités (ED 520)
Centre de recherches en philosophie allemande et contemporaine (UR 2326)

JEAN QUÉTIER

**THÉORISER LE COMMUNISME DANS LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES
LE TRAVAIL DE PARTI DE KARL MARX**

Fondée sur une méthode résolument contextualiste, cette thèse est consacrée à l'analyse des différentes interventions de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps et entend par ce moyen éclairer aussi bien sa conception du parti que sa conception du communisme. Elle s'appuie sur l'exégèse des différentes sources disponibles, parmi lesquelles lettres et procès-verbaux de réunions jouent un rôle de premier plan. Loin de constituer un témoignage accessoire, permettant au mieux de se faire une idée de la manière dont Marx s'efforçait de mettre en pratique des réflexions élaborées en amont de façon solitaire, cette matière offre au contraire l'occasion d'observer une théorie en train de se faire. Irréductibles à de simples lieux de pouvoir dans lesquels il aurait uniquement cherché à asseoir son influence, les structures partisans dans lesquelles Marx a été amené à s'impliquer tout au long de sa vie font également figure de laboratoires au sein même desquels une bonne part de ses thèses a vu le jour. Certaines d'entre elles, parfois tout sauf secondaires, n'ont d'ailleurs jamais été énoncées dans un autre cadre. En retraçant dans le détail le parcours militant de Marx, nous avons ainsi cherché à montrer que s'y donnent à lire une théorie du communisme et une théorie de l'organisation radicalement inséparables l'une de l'autre. Pour des raisons non pas accidentelles mais bel et bien fondamentales, la théorie *du* parti prend ainsi chez lui la forme d'une théorie *dans* le parti, conçu comme instance pertinente de construction d'un discours communiste.

Théoriser le communisme dans les organisations ouvrières

Le travail de parti de Karl Marx

Résumé

Fondée sur une méthode résolument contextualiste, cette thèse est consacrée à l'analyse des différentes interventions de Marx au sein des organisations ouvrières de son temps et entend par ce moyen éclairer aussi bien sa conception du parti que sa conception du communisme. Elle s'appuie sur l'exégèse des différentes sources disponibles, parmi lesquelles lettres et procès-verbaux de réunions jouent un rôle de premier plan. Loin de constituer un témoignage accessoire, permettant au mieux de se faire une idée de la manière dont Marx s'efforçait de mettre en pratique des réflexions élaborées en amont de façon solitaire, cette matière offre au contraire l'occasion d'observer une théorie en train de se faire. Pour des raisons non pas accidentelles mais bel et bien fondamentales, la théorie *du* parti prend ainsi chez lui la forme d'une théorie *dans* le parti, conçu comme instance pertinente de construction d'un discours communiste.

Mots-clés : Marx ; parti ; communisme ; organisation ; classe ouvrière

Résumé en anglais

Based on a firmly contextualist method, this thesis intends to analyse Marx's various interventions in the workers' organizations of his time and tries to throw light on his conception of the party as well as on his conception of communism. It relies on the exegesis of the different available sources, among which letters and minutes of meeting play a predominant role. Far from being an incidental testimony, which could at the very most give us an idea of the way Marx endeavoured to put reflections into practice that he had already worked out alone beforehand, this material offers the opportunity to observe a theory in progress. For fundamental reasons, his theory *of* the party takes the form of a theory *in* the party, regarded as the relevant place for constructing a communist discourse.

Keywords : Marx ; party ; communism ; organization ; working class